J.-B. MARTIN
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

HISTOIRE
DES
ÉGLISES ET CHAPELLES
DE LYON

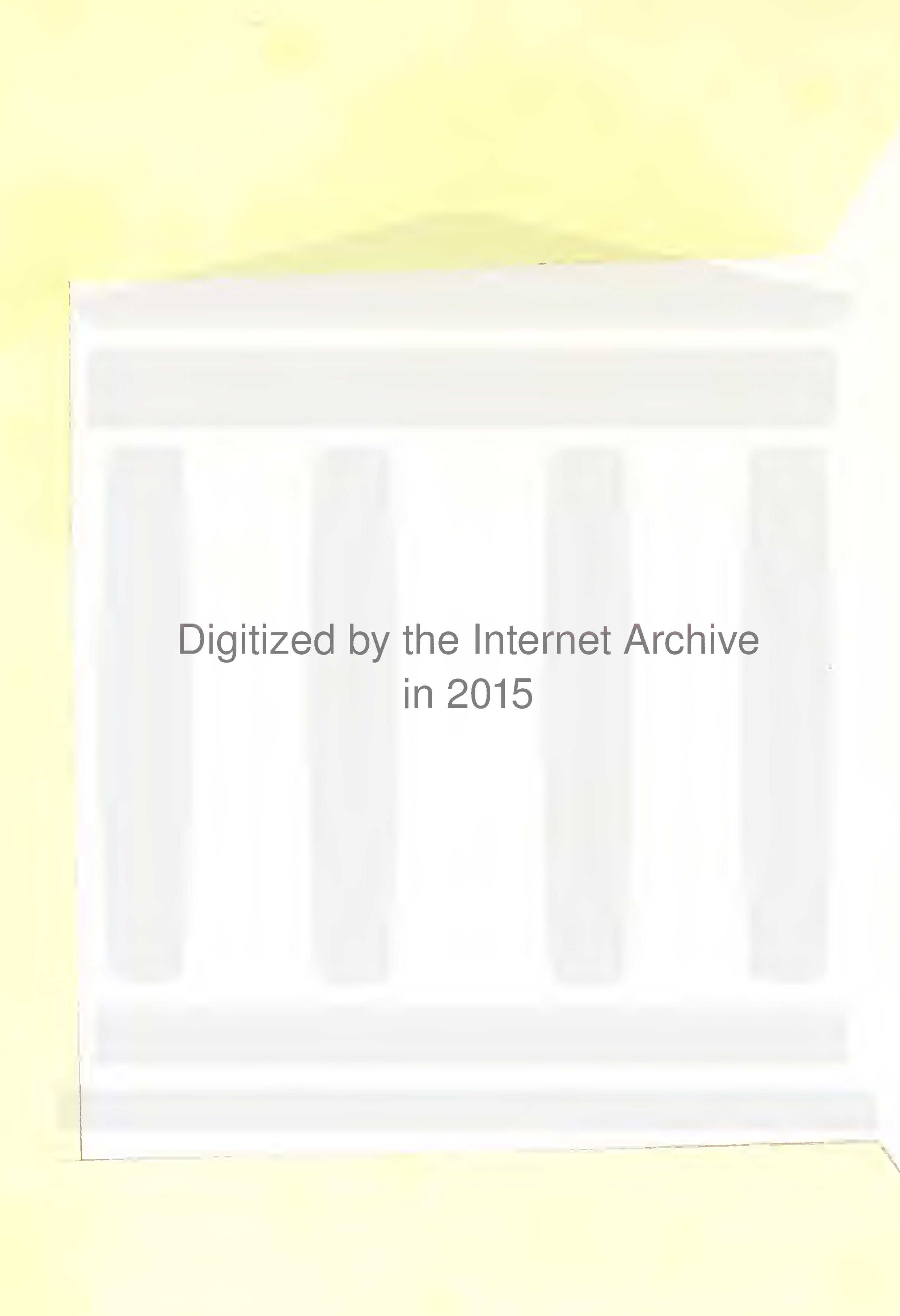
PUBLIÉE AVEC LA COLLABORATION DE

MM. J. Armand-Caillat, L. Bégule, J. Beyssac, Dr J. Birot, A. Bleton,
R. Cox, F. Desvernay, P. Dissard, F. Benoit d'Entrevaux, Mgr Forest, L. Galle, J.-B. Giraud, A. Grand
R. Le Nail, S.-M. Perrin, A. Poidebard, J.-B. Vanel

INTRODUCTION
PAR
S. G. Mgr DADOLLE
ÉVÊQUE DE DIJON
ANCIEN RECTEUR DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON
ET
M. l'Abbé J.-B. VANEL
CURÉ DE SAINT-BONAVENTURE DE LYON

TOME I

ANCIENNE LIBRAIRIE ROUX
H. LARDANCHET, ÉDITEUR
2, Rue Saint-Dominique, 2
LYON



Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/histoiredeseglis01mart

J.-B. MARTIN

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

HISTOIRE

DES

ÉGLISES ET CHAPELLES

DE LYON

PUBLIÉE AVEC LA COLLABORATION DE

MM. J. Armand-Caillat, L. Bégule, J. Beyssac, Dr J. Birot, A. Bleton,
R. Cox, F. Desvernay, P. Dissard, F. Benoit d'Entrevaux, Mgr Forest, L. Galle, J.-B. Giraud, A. Grand
R. Le Nail, S.-M. Perrin, A. Poidebard, J.-B. Vanel

INTRODUCTION

PAR

S. G. Mgr DADOLLE

ÉVÊQUE DE DIJON

ANCIEN RECTEUR DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

ET

M. l'Abbé J.-B. VANEL

CURÉ DE SAINT-BONAVENTURE DE LYON

TOME I

ANCIENNE LIBRAIRIE ROUX

H. LARDANCHET, ÉDITEUR

2, Rue Saint-Dominique, 2

LYON

MCMVIII



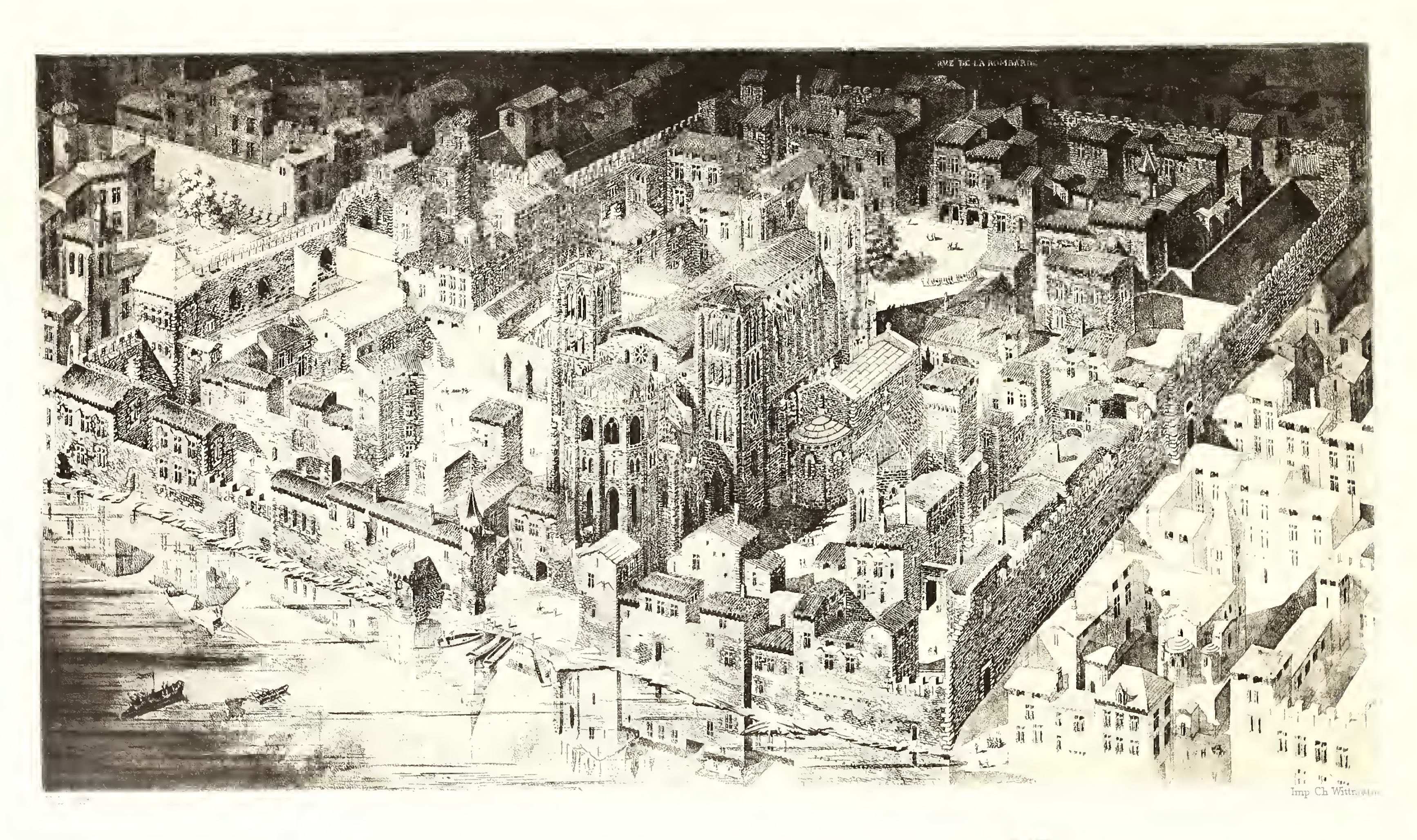
INTRODUCTION

ON a écrit l'histoire religieuse de Lyon, en la traitant par la série de ses archevêques : la *Chronologia Archiantistitum* de Jacques Severt, le théologal de Saint-Jean, et l'ouvrage du bon chanoine de Notre-Dame-d'Espérance de Montbrison, Jean-Marie de La Mure, [sont entre les mains des érudits de la province. Les auteurs, qui ont associé leurs efforts et leurs recherches pour la composition des deux importants volumes que nous présentons au public, ont préféré s'attacher à la monographie des monuments

plutôt qu'à celle des personnages; ils ont estimé qu'en introduisant le passé dans le cadre du présent, en remontant de ce qui existe, de ce qui frappe les yeux de chacun, à l'origine des premiers essais, ils n'atteindraient pas moins les événements les plus intéressants, les renommées les plus célèbres, les institutions les plus utiles, et qu'ils parviendraient à composer ainsi quelques-uns des plus curieux, sinon même des meilleurs chapitres de nos annales ecclésiastiques.

Les deux méthodes sont, je crois, légitimes et logiques; les avantages en compensent les inconvénients. La première est plus conforme au cours des siècles; la seconde embrasse, sans interruption, toute l'évolution d'œuvres importantes, qui survivent presque toujours à leurs créateurs et qui se prolongent, pendant plusieurs générations, en maintenant leur esprit et en multipliant leurs bienfaits. L'une et l'autre ont peut-être le tort de procéder par morceaux artificiels et par fragments trop courts; elles rendent les vues d'ensemble et les appréciations générales plus rares et moins sûres; mais, dans les sciences historiques, la synthèse n'est jamais sans quelque danger; les faits, après qu'ils ont été examinés dans le détail, ne se prêtent pas, autant que beaucoup se l'imaginent, à une formule abstraite et à de larges et hypothétiques conclusions, où l'induction philosophique trouve mieux son compte que la contingence des réalités et de l'expérience. Le lecteur du reste suppléera aisément par ses réflexions personnelles à ce que le plan de l'ouvrage ne comportait pas; dans son esprit, rien ne sera perdu de la continuité des énergies humaines et divines qui ont été déployées dans l'établissement et dans le progrès du christianisme parmi nous; rien ne lui échappera de l'unité de vue, ni de la souplesse sage et hardie, qui ont servi à consolider l'invariabilité de la discipline et de la foi, de leurs règles et de leurs dogmes, au milieu des changements incessants des formes politiques et sociales, des races occupant le sol, des mœurs et des idées trop souvent en contradiction avec l'idéal évangélique.

Notre conversion du paganisme, la sainteté de nos apôtres, l'héroïsme de nos confesseurs avaient jeté sur notre Église un éclat et un renom incomparables; elle ne cessa de les entretenir et de les regarder à juste titre comme un héritage, l'engageant à ne céder le premier rang à personne; elle s'appliqua constamment à ne pas déroger. Lorsque la suprématie administrative lui eut échappé, transférée tantôt au nord et tantôt au sud, à Trèves ou bien à Arles, elle tâcha de ne pas laisser aliéner ses prérogatives pontificales; elle les appuya sur des titres et sur des œuvres; elle les étendit par le zèle de son clergé, l'abondance de ses aumônes, l'importance de ses fondations, le nombre de ses



Imp. Ch. Wittmann

GRAND CLOITRE FORTIFIE DE SAINT JEAN, SOUS FRANCOIS Ier

Restitution de M. Rogatien Le Nail

monuments, l'éclat de ses cérémonies, les courses de ses missionnaires ; elle les consolida par sa souveraineté territoriale. Dans cet espace de dix-huit siècles, qui va des prédications de saint Pothin à la pourpre du bien-aimé cardinal Coullié, dont la houlette nous régit, à côté de périodes d'une intensité lumineuse d'activité et de gloire, on compte des époques d'obscurité, d'ignorance, de sombre ensevelissement ; toutefois l'épreuve n'apparut jamais que guérissable, les ténèbres capables d'être dissipées ; car un des caractères les plus persistants, les plus sensibles, de la foi de nos pères a été certainement l'élan vigoureux, l'habileté tenace qu'ils ne cessèrent de déployer, à chaque coup des caprices de la fortune ennemie, pour s'échapper de ses ruines, restaurer leurs croyances, tirer de leurs malheurs et de leur décadence une leçon et un moyen de n'y plus retomber. Qu'on nous permette d'apporter ici, dans l'intérêt de cette thèse, quelques exemples empruntés à nos souvenirs les plus connus, à nos plus vénérables traditions.



Martyre de saint Pothin.
(d'après une miniature de manuscrit).

De quelle sainteté brilla le premier groupe des disciples instruits et baptisés par les envoyés de Polycarpe ; quelle fut l'intrépidité du vieillard nonagénaire, Pothin, le Père de la communauté des frères ; quelle profonde science avait acquise son successeur Irénée, personne ne l'ignore. La lettre si émouvante, qui raconte le martyre du premier, et les livres composés par le second contre les hérésies gnostiques, commandent une admiration et une reconnaissance impérissables. Mais, après ce demi-siècle de labeurs et de mérites au-dessus de tout éloge, la cité impériale, inondée de sang, à peu près détruite par le pillage et l'incendie, entre dans une nuit profonde et lamentable, où la plonge l'horrible vengeance de Septime-Sévère, vainqueur de son compétiteur Albin. La restauration partira des barbares ; elle commencera à l'arrivée des Burgondes. Eucher et Patient tiennent

alors le bâton pastoral; celui-là unit les austérités du moine à la puissance de l'orateur; de celui-ci Sidoine Apollinaire, le poète-évêque, a dessiné le portrait : il le montre comme un infatigable bâtisseur et le tendre aumônier des pauvres affamés. L'éclaircie fut trop tôt interrompue par de nouvelles ombres plus épaisses et plus impénétrables qu'auparavant; sous les derniers Mérovingiens, la désolation et l'abandon dépassèrent l'extrême mesure. Il revint à l'élu et à l'ami de Charlemagne, à l'archevêque Leidrade, d'être le restaurateur de son troupeau, à peu près anéanti, le réformateur des études et des mœurs cléricales, un vaillant déblayeur de décombres, un de ces hommes d'initiative et d'action dont le coup d'œil vaut la patiente énergie.

Une lettre, qu'il adressa à l'empereur, nous a conservé la désignation des édifices qu'il éleva, répara, embellit; trop longue pour être citée en entier, comme elle le mériterait, j'en détacherai du moins les indications topographiques les plus essentielles; on ne possède évidemment pas de nomenclature plus authentique des églises existant à Lyon, au début du IX[e] siècle. Ce fut la cathédrale qui attira les premières sollicitudes du prélat; Saint-Jean fut reconstruit et agrandi; Saint-Étienne, qui y était attenant, le fut en même temps; une église Sainte-Marie, dont l'emplacement demeure douteux, mais qu'il ne serait pas impossible d'identifier avec l'hospice primitif de Childebert et de la reine Ultrogothe; une seconde, dédiée autrefois à Sainte-Eulalie et passée sous le vocable de Saint-Georges, furent tirées de leurs décombres; les murs de Saint-Paul et de Saint-Pierre furent repris depuis les fondations, et leurs toitures posées : je ne parle que pour mémoire de deux maisons épiscopales et d'une plus vaste habitation, réservée au logement commun des membres du clergé aux divers degrés de la hiérarchie.

L'exemple d'un dévouement aussi entendu porta ses fruits : les successeurs immédiats de Leidrade, sous les princes Carolingiens, Agobard, Amolon, Remi, prirent une part importante aux affaires, s'engagèrent dans les discussions agitées par leurs contemporains, et portèrent au loin la réputation de leur siège.

Comme partout ailleurs, dans le royaume franc, l'établissement de la féodalité et l'investiture de vastes possessions octroyées aux archevêques, transformés en puissants suzerains, engendrèrent plus d'abus qu'ils ne servirent à la sécurité publique et au respect des institutions chrétiennes. Le patrimoine ecclésiastique s'accrut aux dépens du prestige de l'autorité divine et de la concorde sociale. Après les luttes sanglantes et si fréquemment renouvelées malgré les traités, avec les comtes de Forez, il fallut opposer une armée aux citoyens insur-

gés à leur tour. Avant de négocier, on se battit de part et d'autre avec fureur; le peuple répondit aux interdits spirituels par l'assaut du bourg de Saint-Just, les odieuses atrocités d'Ecully et de Genay. Philippe de Savoie et les chanoines durent céder à plus fort qu'eux; mais ni les franchises communales, ni la domination du roi de France n'effacèrent de longtemps le ressentiment né de ces troubles et les maux qu'avait entraînés cette guerre civile.

La Réforme ne fit pas couler moins de sang dans les rues de la ville surprise et dévastée par le trop célèbre baron des Adrets. Toutefois l'orthodoxie résista davantage que les arquebuses du guet ; aussi loin que le fanatisme poussa la rage d'anéantir le culte et ses temples, il ne parvint qu'à renverser des constructions matérielles, à piller des châsses ou à brûler des reliques, à massacrer quelques moines, à rançonner des marchands et des banquiers : la population se refusa à passer au calvinisme ; la domination des ministres huguenots, disparue avec les bandes dauphinoises qui les avaient installés, elle se retrouva papiste, croyante à la messe, filialement attachée à la Mère de Dieu.



Saint-Irénée après les ravages des Calvinistes.
(d'après une gravure de l'époque).

Aussi bien, quand les soulèvements du protestantisme seigneurial et politique furent éteints, quand l'agitation de la Ligue fut apaisée, il se produisit dans le diocèse un mouvement d'apostolat, de zèle, de vertus surnaturelles, qui probablement n'a été dépassé nulle part ailleurs : le clergé se réforme lui-même ; les monastères se renouvellent ; des confréries s'établissent et prospèrent. Les fidèles accourent aux prédications; la jeunesse s'instruit au collège de la Trinité ; des hommes de notoriété et de valeur se groupent dans la discrète Compagnie du Saint-Sacrement ; les offices paroissiaux sont assidûment fréquentés ; le curé de Saint-Nizier, le savant Benoît Puys, polémique en leur faveur et entraîne l'opinion ; des séminaires sont inaugurés ; François de Sales introduit les gens du monde dans la vie dévote

et mène doucement à l'école de sainte Chantal et à la Visitation de Bellecour les femmes les plus distinguées de la noblesse et de la bourgeoisie : les Pénitents du Confalon, chez les Cordeliers de Saint-Bonaventure, et cinq autres compagnies du même genre se soumettent à un règlement sévère et s'enchaînent par une solidarité mutuelle qui les discipline autant qu'elle les sauvegarde. Les scandales sont poursuivis et châtiés ; les abus dénoncés et corrigés. On ouvre des asiles à la foi menacée et à l'innocence en détresse ; on a des retraites grillées où le repentir vole s'enfermer, afin d'éviter de nouvelles chutes.

Les œuvres, les institutions, les projets réformateurs s'appellent et se commandent les uns les autres ; ils paraissent jaillir d'un entraînement qui n'est ordonné par personne et qui se communique dans un ordre parfait. Dans cette variété spontanée d'efforts, de créations, de sentiments charitables, on devine une forte organisation ; on saisit à côté des suggestions d'un mysticisme parfois exalté les conseils de l'esprit pratique, accommodant les choses à leur but et proportionnant, dans une mesure raisonnable, les moyens à la fin qu'il s'agit de réaliser. Est-ce effet de la grâce d'en haut ? discipline de la pensée ? habitude née de l'expérience ? Ces divers éléments se mêlent sans doute et coopèrent ensemble au triomphe du bien ; dans l'application quotidienne, aucune force n'est mise de côté, aucune bonne volonté n'est repoussée. Toutes les classes de la société, sans exception, du plus humble manant au riche financier, de la femme obscure à la plus haute dame de l'aristocatie, bourgeois, magistrats et prêtres s'empressent d'apporter leur concours au relèvement de l'influence catholique ; peu à peu l'élan devient si étendu et si merveilleux que des années, pendant lesquelles il a duré, il a fait la période la plus féconde, la plus prospère, la plus glorieuse de nos fastes provinciaux.

Inaugurés par le cardinal de Marquemont, qu'une étroite amitié liait au saint évêque de Genève, cette ferveur entreprenante, ce zèle propagandiste, ce souci sérieux d'édification publique, même chez de simples laïques, se prolongèrent jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Mgr Camille de Neuville, sur les conseils et sur les exemples de son frère l'abbé de Saint-Just, Antoine de Neuville, déploya pour les maintenir, les régler, les augmenter, le double pouvoir à peu près illimité et absolu qu'il tenait de sa charge de lieutenant-général du roi et de sa dignité épiscopale. Le P. Massillon, qui entrait alors timidement dans la carrière oratoire, en rendant hommage, sur sa tombe, à sa vigilance, à son amour de l'ordre, à la protection dont il favorisa les pieuses entreprises, au crédit qu'il accorda à des hommes de la valeur de Démia et d'Hurtevent, n'a rien exagéré.

rien sacrifié à l'hyperbole. En rappelant tout à l'heure la date des plus considérables fondations qui se rattachent à l'administration de cet illustre « prestolet », comme le duc de Saint-Simon l'appelle irrévérencieusement, nous jugerons de quel poids furent ses encouragements ; les cahiers de ses visites pastorales, qui existent encore, témoignent d'autre part avec quelle conscience il veillait aux détails les plus obscurs d'une sacristie de campagne ; et comment il exigeait la docilité la plus complète à ses instructions.

Le XVIIIe siècle fut beaucoup plus mélangé de bien et de mal que le précédent : la sève catholique s'altère ; sa vigueur languit insensiblement ; d'un côté, les querelles du Jansénisme, les arrêts et les empiétements du Parlement, le persiflage voltairien, les doctrines de l'Encyclopédie ; de l'autre, la suppression des Jésuites, certains signes trop apparents de relâchement monastique, portent à l'opinion des coups qui la détachent assez brusquement de ce qu'elle se plaisait à respecter et à patronner. Messeigneurs Paul de Villeroy et de Rochebonne tentent d'élever les premières digues contre les théories à la mode du P. Quesnel et les rébellions dédaigneuses à la bulle *Unigenitus* ; mais çà et là, dans les communautés, au sein des familles, où l'Oratoire et les missionnaires de Saint-Joseph sont trop écoutés, les brochures suspectes circulent et les principes les plus hétérodoxes y font la loi. En vain le cardinal de Tencin déclare qu'il est prêt à recommencer ses luttes fameuses du concile d'Embrun, les services qu'il a rendus aux vérités ultramontaines le couvrent mal contre les traits satiriques de ses adversaires ; l'ambassade de Rome et la cour le retiennent trop longtemps loin de son troupeau. Et quand, à sa mort, Montazet vient prendre possession de l'héritage qu'il enviait, les disciples de Port-Royal, les partisans de la théologie rigoriste et anti-sulpicienne se multiplient, comme par enchantement ; les chaires d'enseignement en sont infestées ; les presbytères en pullulent ; des lectures et des leçons l'insubordination passe dans les actes ; à la veille de la Révolution, l'on aura à supporter le scandaleux et immoral crucifiement de Fareins, les réunions occultes de la rue de la Vieille-Monnaie, les folles harangues du curé Souchon aux Cordeliers.

Le récit de cette décadence intellectuelle et morale, aboutissant à la perversion la plus grossière du sens religieux, n'a pas été écrite ; probablement, elle ne le sera jamais, tant une plume honnête aurait de répugnances à vaincre, pour dévoiler des aberrations sans excuse et des turpitudes innomables. Mais il n'est pas inutile d'être averti de ces chutes inouïes afin de juger sainement et

avec une impartialité documentée, comment la Constitution civile du clergé, la prestation du serment, le schisme usurpateur, rencontrèrent tant d'adhérents et provoquèrent tant de défections meurtrières pour l'honneur sacerdotal. Du reste, les opposants au Concordat sortiront, pour la plupart, de ces mêmes rangs; la petite église de la Croix-Rousse refusera de reconnaître les droits de Pie VII, de même que les partisans des *Réflexions morales* avaient protesté contre les anathèmes de Clément XI, tant les déviations de l'esprit sont lentes à se redresser, tant son indocilité est capable de pousser aux inconséquences les plus absurdes et les plus variables.

Toucher aux années si tourmentées, si fiévreuses, si pleines de sang, écoulées de l'ouverture des États Généraux à la promulgation du pacte qui réconcilie la France avec Rome, ce n'est pas seulement aborder le récit épique d'épreuves supportées avec une héroïque patience, tracer le tableau de martyres subis avec l'âme des victimes du Forum dans l'hécatombe de 177, évoquer les épisodes du siège et les fusillades des Brotteaux. De ces grandes scènes tragiques de premier plan, gravées dans toutes les mémoires, il semble nécessaire de porter son attention sur le zèle déployé à la défense des principes engagés et sur la généreuse obéissance que rencontrèrent les mesures et les directions de l'administration épiscopale. Le titulaire métropolitain, Mgr de Marbeuf, était absent, émigré à Lubeck; il n'avait même jamais paru dans le diocèse. Le chef qui conduisit la résistance au nouvel ordre de choses; qui dirigea les travaux des prêtres insermentés, transformés en missionnaires de camp-volant; qui retint loin du schisme les fidèles des deux départements du Rhône et de la Loire, soumis aux pasteurs légitimes et en communion avec le Saint-Siège, est fort connu : la mémoire de M. Linsolas reste entourée de vénération.

A aucun moment ce prêtre, qui saisit tout à coup la barre du gouvernail au milieu de la plus épouvantable tempête, ne partagea les illusions des jureurs de bonne foi; ni de près, ni de loin, il ne consentit à pactiser avec les libéraux, même les plus modérés, et il refusa jusqu'aux simples fonctions d'aumônier de la garde nationale de son quartier, parce qu'elles répugnaient à sa conscience et à sa foi monarchique. Il se traça comme règle invariable de ne céder sur aucun point aux régimes qui se substituaient à la royauté; il ne concevait pas, entre les exigences qu'ils affichaient, l'état de choses qu'ils organisaient, et la discipline canonique, la possibilité d'un accommodement. Partisan du droit divin, adversaire intraitable des essais constitutionnels, il persévéra dans ses vues jusqu'au bout, sous la Convention comme sous le Directoire, avant Robes-

pierre comme après Barras, au fond de sa cachette de la rue Tupin, d'où il ne sortait que la nuit, aussi bien que dans la prison de Sainte-Pélagie dans la forteresse de Turin où Bonaparte l'avait interné. Un esprit moins absolu que le sien, un caractère plus conciliant, avec moins de raideur, moins de froissements, aurait-il évité d'imposer aux consciences le poids d'un joug qui parut à beaucoup n'être ni doux ni léger, selon le mot de l'Évangile ? On le murmura alors : il s'en est expliqué depuis, alléguant pour motifs de sa conduite les instructions de l'archevêque, envoyées de l'émigration, l'opinion de ses collègues conforme à la sienne, surtout l'entêtement et les ruses des curés schismatiques, appuyés par les fonctionnaires qui les protégeaient.

La tâche en effet, où les circonstances l'avaient engagé plus que son propre choix, était complexe et ardue ; il la remplit au moins avec une fermeté et une persévérance qui ne se démentirent pas une seule minute, au milieu d'insurmontables difficultés, sous la menace des plus extrêmes périls. Jamais bercail n'eut à sa tête sentinelle plus vigilante ni plus incorruptible. Des théologiens de valeur ont critiqué l'intransigeance de ses opinions en morale, plusieurs des décisions et des mesures qui arrêtèrent le retour des assermentés et l'union dans l'oubli commun ; plus vivement encore ils blâmèrent sa résistance significative à la promesse de fidélité ; moins louables et moins sages aussi, bien que, dans sa pensée, la restauration religieuse ait été liée au retour des princes légitimes, furent ses agissements politiques et ses relations trop avérées avec les conspirateurs de Beyreuth. Toutefois ces griefs fussent-ils indiscutables, ils n'auront qu'une importance secondaire ; l'œuvre se défend par ses résultats et l'ouvrier se recommande par le dévouement, plein d'abnégation et si mal payé, qu'il consacra à la soutenir au prix de sa liberté et de son repos.

A l'heure où le premier Consul, le vainqueur de Marengo, rend les églises au culte, les prêtres à leur ministère, le peuple à ses paroisses, grâce aux précautions et à l'initiative de l'abbé Linsolas et de ses infatigables auxiliaires, le cardinal Fesch a sous la main des cadres composés d'irréprochables collaborateurs, des séminaires en exercice, un budget alimenté par des dons volontaires, des communautés prêtes à ressaisir leur habit et leurs règles. Ces avantages et ces réserves permirent à Lyon de gagner une avance de dix années au moins sur les autres métropoles de France.

Le XIXe siècle, que nous avons vu finir en proie au plus violent anticléricalisme parlementaire et démagogique, avait cependant élevé plus de clochers que la Terreur n'en avait abattus. Il ramena les vieux ordres monastiques dans

leurs solitudes abandonnées et profita souvent des cloîtres déserts pour y installer un séminaire ou un hôpital : le Carmel refleurit et les Trappistes ramenèrent leur froc et leur charrue dans la lande inculte ; dans aucun autre temps les congrégations d'hommes ou de femmes, vouées à l'éducation ou à l'assistance des malheureux, ne furent plus ferventes ni plus variées. Ce renouveau spirituel suscita dans l'agglomération lyonnaise des merveilles d'ingénieuse charité, d'innombrables hardiesses, de rares sacrifices qui ne seront probablement jamais dépassés. On jugera plus loin, d'après la simple liste des fondations, sorties du sol, sous le regard de Notre-Dame de Fourvière, rentrée en possession de sa chapelle et de son domaine, avec quelle résolution, quelle activité inlassable, quels succès achetés parfois au prix des plus dures privations, les ruines amoncelées par la Révolution, par ses décrets et ses bombes, ont été relevées : leur poussière a été le germe des résurrections les plus inattendues et les plus fécondes. Il est juste d'en bénir la Providence ; mais le concours céleste s'allie à l'effort humain, et, une fois de plus, nos concitoyens échappés aux proscriptions de Couthon et de Fouché, aux saturnales de la procession impie des Terreaux et à l'apothéose de la déesse Raison, délivrés des erreurs jansénistes et gallicanes, ont démontré que, sur notre terre privilégiée, le catholicisme a jeté de profondes et d'impérissables racines. Le vieil arbre, plus immortel que les chênes, reverdit toujours et se couronne de branches plus jeunes et plus vigoureuses, quand l'orage l'a dépouillée.

Toute cette longue et magnifique histoire d'une grande ville consacrant au triomphe de l'Évangile ses hommes, son génie, son épargne, n'est pas seulement écrite dans les livres ou consignée dans les archives ; elle doit se lire sur les monuments, au moins autant que dans les parchemins. La pierre n'est-elle pas une incarnation perpétuelle de l'idée ? un symbole permanent de la croyance ? Est-ce que les lieux qu'on interroge ne livrent pas le secret des âmes qui les habitèrent, des larmes qui y furent versées, des prières qu'ils entendirent ? Aucun de nos collaborateurs n'a exprimé là-dessus le moindre doute ; et nous souhaiterions que leur sentiment, qui est aussi le nôtre, soit partagé de tous les lecteurs. En acceptant de traiter des édifices qui lui étaient les plus familiers et les plus chers, chacun d'eux était persuadé d'avance que son étude prendrait, sous sa plume, l'ampleur nécessaire à tous les développements liés à son sujet ; il se proposait de demander à l'architecture ses intuitions et à l'archéologie ses mystères ; les inscriptions livreraient leurs souvenirs, parfois leurs énigmes ; les dalles, le nom des morts qui sommeillent au-dessous ; les ex-votos

leurs donateurs; les tableaux, leur peintre; les voûtes, l'écho des cantiques et des psalmodies dont elles ont retenti. Avec de pareilles intentions, on ne suit pas seulement la genèse de l'œuvre, sa croissance, ses péripéties de durée ou de déclin; on peuple l'enceinte avec les foules qui s'y sont agenouillées, les saints qui l'ont honorée de leurs miracles, les solitaires qui l'ont sanctifiée de leurs pénitences et de leurs oraisons, les dévots pèlerins qui en ont porté la réputation au loin. C'est le drame sacré, avec ses acteurs et son décor; c'est la tragédie religieuse qui se déroule sur le théâtre où elle fut inaugurée, où anges, démons et pauvres humains continuent de la jouer, à la gloire de Dieu et pour la consolation terrestre de ceux qui aspirent aux joies éternelles.

Cependant, avant de clore cette introduction, dont la brièveté ne serait point un mérite, si la clarté en souffrait, il nous semble que certains renseignements généraux doivent y trouver place; il ne sera qu'avantageux de grouper en trois ou quatre pages sommaires la chronologie originelle des établissements qui seront décrits dans le corps de l'ouvrage et qui s'échelonnent sur un espace qui n'est pas moins aujourd'hui de dix-huit fois séculaire : une date, la plus approximative possible, dispose chacun d'entre eux à son rang d'apparition; l'on en saisit mieux l'opportunité, et il est plus commode d'embrasser d'un coup d'œil précis le progrès de la religion parmi nous; il n'échappe aucune des manifestations qui ont traduit au dehors, d'une façon officielle et publique, les vertus qu'elle inspire, les enseignements qu'elle propage, et les maux qu'elle guérit.

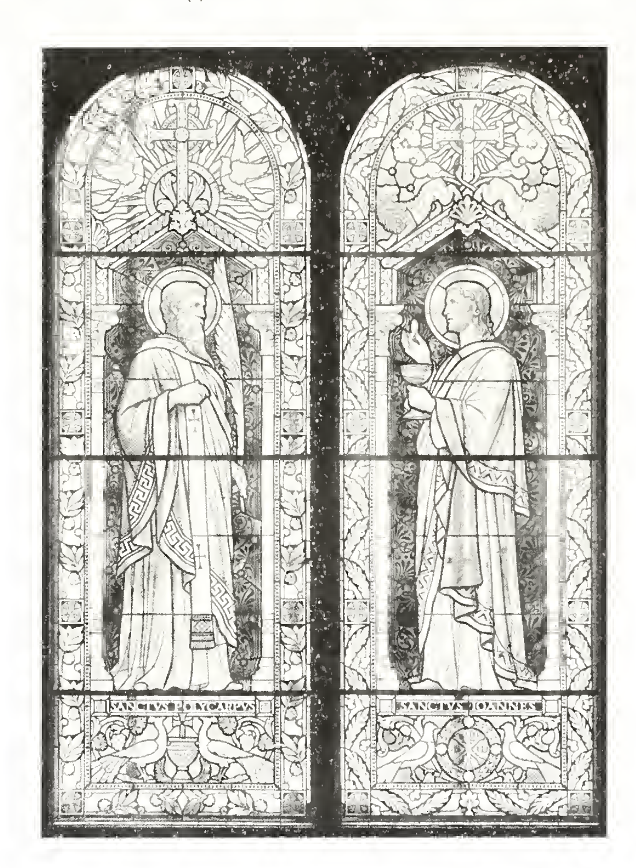


Sarcophage chrétien, à Saint-Irénée.

On se plaît à placer, dans le périmètre de l'église actuelle Saint-Nizier, la maison où notre évangéliste Pothin reçut l'hospitalité d'un de ses compatriotes Smyrniote et communia ses premiers frères, Attale, Sanctus, Blandine. Cette tradition, bien que les documents invoqués aient une authenticité contestable, s'appuie sur des vraisemblances qui font incliner à les préférer à toutes les autres.

En revanche, la doyenne des basiliques, dont un texte certain nous affirme la construction et la consécration, fut celle érigée par saint Patient, vers 460; grâce à Sidoine Apollinaire, et à l'inscription dédicatoire, qu'il composa à ce sujet, et dont il envoya copie à un de ses amis, nous tenons en main un document contemporain, j'allais dire un témoin épigraphique. L'élégant patricien nous dit

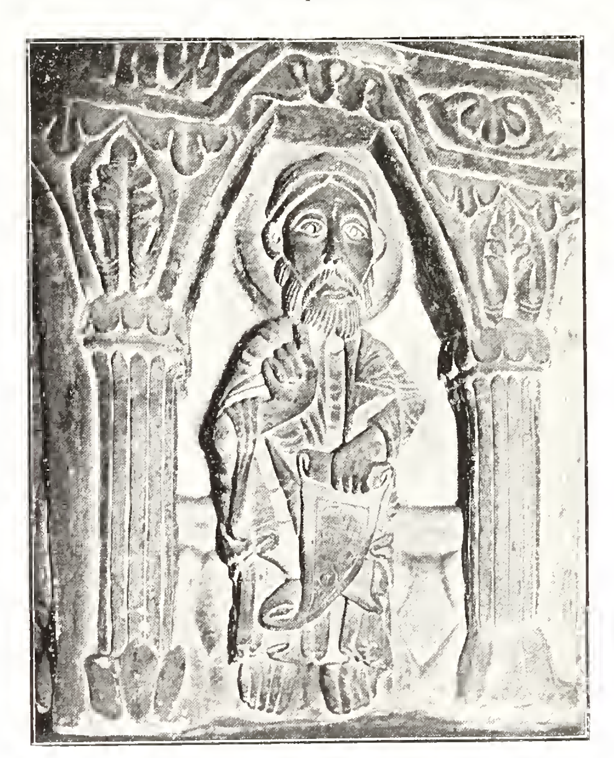
encore ailleurs qu'il accourait volontiers se mêler aux solennités matinales qui se célébraient sur la montagne, non loin du tombeau de son aïeul. En dépit de quelques contradicteurs, il me paraît donc qu'il n'y a plus de doute à garder : notre Saint-Irénée actuel est investi du droit de se réclamer de cette vénérable antiquité. Peu importe que ses vocables aient varié le long des siècles, trois ou quatre fois, et que, simultanément ou alternativement, il se soit appelé Saint-Jean l'Évangéliste, les Macchabées, ou Saint-Just, avant d'être fixé au nom de l'illustre docteur qui le patronne désormais ; il repose sur les assises de la construction bourguignonne : il l'a remplacée ; il la perpétue.



Saint Polycarpe et saint Jean
(d'après un vitrail de L. Bégule à Saint-Irénée).

En compulsant Grégoire de Tours, on recueille des noms nouveaux à joindre aux deux précédents, et, avec eux, se dessine mieux la topographie d'un *Lugdunum sacrum* au VIe siècle. En voici les principaux points de repère : la *basilica Sancti Nicetii*, où est dressée la chaire de l'évêque, où il officie et prêche, auprès de laquelle il a sa demeure qu'il habite avec ses clercs, où il sera enseveli ; la *basilica Sancti Johannis*, dont la crypte renferme les corps de saint Irénée, de saint Alexandre et de saint Épipode, et que nous avons mentionnée tout à l'heure ; la *basilica sanctæ Mariæ*, dans laquelle une dévote veuve fait célébrer de nombreuses messes pour le repos de l'âme de son mari ; sans qu'aucun autre mot du récit ne permette de lui assigner une situation probable ; il y a donc peu de vraisemblance à ce que l'attribution de Notre-Dame de la Platière soit exacte. N'oublions pas deux cryptes funéraires : l'une où avait été enterré l'évêque Hélie, le quatrième inscrit sur le catalogue entre Zacharie et Faustinus ; l'autre *in suburbano murorum urbis*, fréquentée par un concours de fiévreux ; on y vénérait les cendres d'une sainte femme, Lucie, qui avait jadis ramassé la sandale de saint Épipode, quand on le conduisait au supplice, et qui avait opéré

beaucoup de guérisons par l'attouchement de cette relique. L'historien, neveu de saint Nizier, dont les séjours près de lui avaient été longs et renouvelés, cite encore Ainay et l'Ile-Barbe ; il désigne enfin, malheureusement en termes trop vagues, un monastère de filles dont Eulalius, comte d'Auvergne, enleva une nonne pour l'épouser. Mais l'abbaye de Saint-Pierre n'existant pas encore, le rapt n'aurait-il pas été commis à Saint-Georges, dont sainte Eulalie semble avoir été la patronne primitive, ou bien en face, sur la rive gauche de la Saône, dans l'asile où la reine Carétène éleva sainte Clotilde et laissa après elle une communauté qui ne disparut que beaucoup plus tard ?



Chapiteau du XIe siècle à Ainay.

La lettre de Leidrade, que nous avons citée, est postérieure de deux cents ans à l'*Historia Francorum*. Ses indications confirment celles que nous avons relevées ailleurs, et surtout les amplifient : Saint-Jean, Saint-Etienne, Saint-Paul, Saint-Pierre sont nommés pour la première fois ; un changement notable s'est produit dans la hiérarchie des églises, la cathédrale a été déplacée ; Saint-Nizier a été dépouillé au profit de Saint-Étienne, et au pied de la colline, où le vieux Forum de Trajan est toujours debout, le cloître canonial a son enceinte tracée ; peu à peu ses murailles crénelées se dresseront, comme d'infranchissables remparts, afin d'assurer à ses habitants la sécurité de la vie et le repos de leur esprit.

Un document de caractère au moins officieux, mais assez postérieur, dans son état présent, aux auteurs ci-dessus, dont la sincérité n'est pas douteuse, attribue la bâtisse de l'église et du baptistère de Saint-Étienne à Alpinus (vers 390), Saint-Paul et Sainte-Eulalie à Sacerdoce, sous le roi Childebert (vers 530), Sainte-Croix et la maison claustrale de Saint-Just à Arigius (vers 615). De ces trois assertions plus d'une soulève de graves objections ; il est prudent de ne s'y fier qu'à demi. L'anonyme responsable est un copiste du XIIe ou du XIIIe siècle, qui a glissé les trois petites lignes dans la liste de nos archevêques.

placée en appendice du Martyrologe de la Cathédrale; les exemplaires, dont celui-ci dérive, l'un pris à l'Homiliaire d'Autun, l'autre à la Chronique d'Hugues de Flavigny, n'en soufflaient mot; sans la nier absolument, j'inclinerais à croire que la tradition visée là a besoin d'une autre caution.

Avec les pouillés on achève promptement de composer la nomenclature des paroisses, des monastères, prieurés, chapelles, hospices, communautés séculières dépendant plus ou moins de la juridiction de l'Ordinaire. Les plus anciens de ces registres, que M. Auguste Bernard a publiés dans son édition du Cartulaire de Savigny, nous reportent au XIII[e] siècle; on pourrait même y rattacher le dénombrement des possessions de l'Église de Lyon, sous Burchard, et remonter de la sorte jusqu'aux environs de l'an 1000. La série descend ensuite et ne s'arrête plus qu'à un cahier superbement relié, timbré aux armes de Mgr de Montazet, qui lui appartint et fut annoté à son usage : on touche alors à la veille des remaniements et des suppressions décrétées par la Constituante et l'Assemblée Législative; la comparaison de l'état nouveau, inauguré par le Concordat, avec l'état de régime monarchique, alliant le trône et l'autel, dont la Révolution n'avait pas toléré qu'un vestige restât debout, s'accomplit comme d'elle-même, après un court instant de réflexion [1].

Dès le haut moyen âge, certainement avant la fin du XII[e] siècle, Lyon possédait déjà les paroisses qui subsisteront, à une exception près, jusqu'en 1789. On en comptait quatorze : onze dans l'enceinte des murs, trois en dehors, dans les faubourgs de Saint-Irénée, de Vaise et de la Guillotière. Huit étaient situées sur la rive droite de la Saône, dans ce qu'on appelait *a parte regni*; six, de l'autre côté *a parte imperii*. Sainte-Croix, Saint-Just, Saint-Paul, Fourvière, Saint-Irénée, Saint-Georges, Saint-Romain, désaffecté sous le cardinal de Richelieu, avec l'annexe de Saint-Pierre-le-Vieux, Saint-Pierre de Vaise, formaient le pre-

1. Il serait peut-être de quelque utilité d'insérer à cette place les noms des divers auteurs, dont les travaux ont servi de modèles au nôtre : des devanciers ont toujours droit à une mention reconnaissante.

Mais on verra par la bibliographie, qui accompagne chacun des chapitres de cet ouvrage, avec quel soin, quelle délicatesse même, on s'est évertué à n'omettre aucune des sources, dont on avait tiré un filet d'eau, si petit soit-il. Une répétition anticipée de ces titres serait sans intérêt.

En ce qui concerne les ouvrages généraux, le catalogue de la Bibliothèque Coste et la *Bibliographie de l'Histoire de Lyon* de M. Charléty fournissent abondamment toutes les indications désirables. Nous nous arrêterons donc, si on l'agrée, à un choix de cinq ou six livres, qui sont loin d'être d'une égale importance, ni de format, ni d'autorité, ni de valeur, mais dont tous contiennent des renseignements contemporains, pris sur place, directement, et qu'on chercherait vainement ailleurs, exposés par des témoins aussi véridiques.

Le *Lugdunum sacro-prophanum* de Pierre Bullioud, de la Compagnie de Jésus; manuscrit dont la bibliothèque de Lyon et celle de Montpellier sont dépositaires. Voir notamment l'Index IX : *Institutiones Eccle-*

mier groupe; Saint-Vincent, Notre-Dame de la Platière, Saint-Pierre-les-Nonnains, Saint-Nizier, Saint-Michel d'Ainay, Notre-Dame de la Guillotière, le second. La majorité d'entre elles, unie à des chapitres collégiaux ou à des ordres monastiques, confond sa fortune avec celle des institutions dans lesquelles elles sont englobées; il en est ainsi pour Saint-Irénée, Saint-Just, Fourvière, créé en 1192 par Jean de Bellesme, Saint-Paul et Saint-Nizier qui dépendent de leur chapitre; Sainte-Croix porte le titre, et a ses deux custodes; mais les chanoines-comtes y gouvernent à peu près en maîtres; c'est le sanctuaire abandonné au peuple, tandis que la Primatiale est exclusivement réservée aux cérémonies capitulaires et pontificales; la Platière fut concédée aux chanoines de Saint-Ruf par les archevêques Jubin et Hugues de Bourgogne. Les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem étendaient leur patronage sur Saint-Georges, quoiqu'il ait précédé leur commanderie; Saint-Vincent est désigné dans le dénombrement du domaine ecclésiastique, sous Burchard II, en 945; pour Saint-Michel, que Camille de Neuville transféra à Ainay, dont il était abbé, il remonte plus loin encore, car tout donne à soupçonner que le curé avait pris la succession des moniales, voilées par la reine Carétène, sous Gondebaud et Clovis.

Le culte s'exerçait simultanément dans des chapelles situées un peu partout où il plaisait à la dévotion privée de les entretenir : citons sans ordre, sinon peut-être pas sans omissions : Saint-Genis, dans le voisinage de Saint-Paul,

siarum collegialium et parochiarum Lugdunensium ; l'Index X : *Institutiones Ecclesiarum regularium et conventualium virorum* ; l'Index XI : *Institutiones monasteriorum virginum*.

Isaac Lefebvre. Nombre des Églises qui sont dans l'enclos et dépendances de la ville de Lyon avec une exacte recherche du temps et par qui elles ont été fondées. Lyon, 1627, in-12.

Antoine Bongerol. Le triomphe de la manne céleste sur les autels de toutes les églises de la noble et auguste ville de Lyon. Lyon, 1665, in-12.

André Clapasson, sous le pseudonyme de *Rivière de Brinais*. Description de la ville de Lyon avec des recherches sur les hommes célèbres qu'elle a produits. Lyon, 1761, in-12.

L'*Almanach de la Ville de Lyon* pour l'année 1755 contient une notice générale sur l'état ecclésiastique de la ville et du diocèse, qu'apprécient les gens compétents. Il est reproduit, du reste, avec quelques variantes dans les années suivantes. Encore, l'*Almanach spirituel ou reliquaire sacré* de 1733.

Dr Ozanam. Mémoire statistique, etc., avec une notice des monuments, tableaux, statues, bas-reliefs et autres emblèmes. Lyon, 1829, in-8.

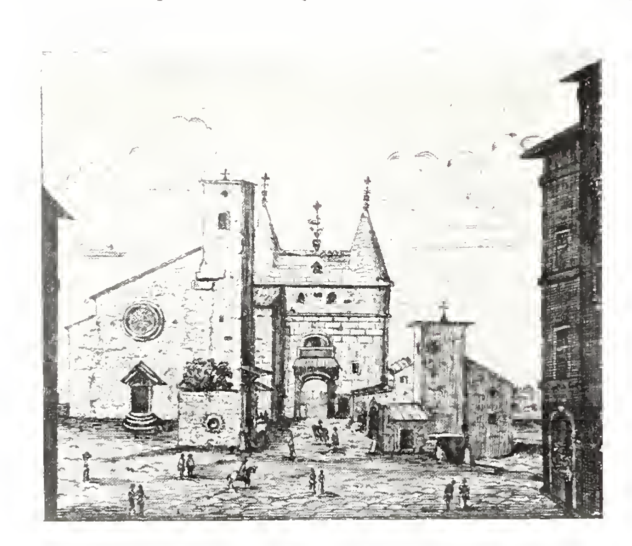
Le chevalier *Joseph Bard*. Statistique générale des basiliques et du culte dans la ville de Lyon. Lyon, 1842, in-8.

Pour finir, voici deux ouvrages dont l'éloge n'est plus à faire :

Lyon ancien et moderne, par les collaborateurs de la *Revue du Lyonnais*, sous la direction de *Léon Boitel*. Lyon, 1843, 2 vol. in-8.

Les anciens Couvents de Lyon, par M. le chanoine *Ad. Vachet*. Lyon, 1895, in-4.

vraisemblablement du VIe ou VIIe siècle; Saint-Côme, Saint-Saturnin, du IXe; Saint-Laurent, du même âge; Saint-Jacques ou Jacquème, qui servit aux assemblées du Consulat; Saint-Alban, contigu à la maison de Roanne, que Pierre de Bourgogne, archevêque, transmit, en 1138, aux religieux de Saint-Claude du Jura; le Saint-Esprit du pont du Rhône, à la descente du pont de la Guillotière, du côté de Bourg-Chanin, fondée par les Frères Pontifes au cours de 1185; la Trinité, siège d'une puissante association, si dévouée à l'instruction publique; Notre-Dame de Bon-Rencontre, dans l'enclos des Cordeliers, au-dessus du Port-Charlet; Notre-Dame de Lorette, à Beauregard, dans le Gourguillon; Saint-Claude au sommet du Griffon; Saint-Roch de la Quarantaine, rendez-vous des pèlerins apeurés au moindre signe de contagion. Le palais de l'archevêché, sous le vocable de Notre-Dame-de-Grâces, l'Hôtel de ville, les prisons de Roanne, la forteresse de Pierre-Scize, possédaient des oratoires intérieurs, dotés de prébendes et d'un service régulier.


Chapelle du Saint-Esprit au Pont du Rhône (d'après une vieille estampe).

Les recluseries, dont l'abbé Pavy porte le chiffre à dix-huit et que le savant M. M.-C. Guigue réduit à onze, ont eu leur belle époque dans les XIe, XIIe et XIIIe siècles, pour disparaître au XVIe. Les Échevins leur payaient une aumône de trois gros, à chaque fête de Noël, et, par une ordonnance du 4 septembre 1389, l'archevêque Guillaume de Thurey leur confirma la distribution de trois ânées de seigle par an et de six deniers par semaine, qu'ils soutenaient recevoir depuis saint Eucher. Les onze édicules, la cellule et le petit jardin adjacents, habités indistinctement par des hommes ou des femmes, des laïques ou des prêtres, n'étaient pas arbitrairement espacés; la plupart précédaient une des portes de l'enceinte fortifiée et semblait y tenir un veilleur. Saint-Épipoy était placé entre la porte de Bourgneuf et celle de Pierre-Scize; Sainte-Marguerite, au-dessus, au midi du château; Saint-Barthélemy, au pied de la montée de l'apôtre; Sainte-Marie-Madeleine, près de la Croix de Colle; Saint-Martin-des-Vignes, au delà de la Quarantaine; Saint-Clair-sous-Sainte-Foy, plus en aval; Sainte-Hélène, à l'entrée de la rue de ce nom sur le Rhône;

Saint-Clair du Griffon, *Sanctus Clarus ultra lo Griffoz, Sanctus Clarus ripperie Rhodani*, près du dernier bastion du rempart descendant de la Croix-Rousse : il s'était appelé tantôt Saint-Irénée, et tantôt Sainte-Blandine, et, dès le IXe siècle, il servait à une station des Rogations ; Saint-Sébastien, sur la colline de ce nom ; longtemps il avait été un prieuré sous la dépendance d'Ainay et n'avait été supprimé comme tel qu'en 1251 ; Saint-Marcel, dans le quartier des Terreaux, fut cédé, en 1260, aux Frères de la Pénitence de Jésus-Christ ; le dernier, Saint-Vincent, touchait à la Saône, en face de Saint-Paul, dont il relevait ; dans les temps reculés, le Barbet de Saint-Just avertit que les ecclésiastiques du lieu étaient convoqués pour porter la châsse des reliques des saints, de la Platière à Sainte-Blandine.

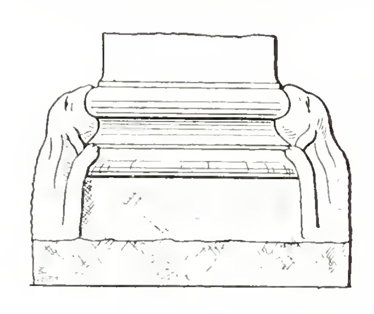


Statue de saint Sacerdos (Église Saint-Paul).

On compta six compagnies de Pénitents, assez richement dotées pour se loger chez elles et chanter leur office, portes closes, sous un toit leur appartenant. Les Confalons, créés en 1575, bâtirent leur chapelle au chevet de Saint-Bonaventure ; la première pierre en fut bénite, le 29 décembre 1631 ; les descriptions qui nous sont parvenues la montrent décorée de tableaux et de sculptures des maîtres les plus fameux. Les Pénitents du Crucifix se rassemblèrent en 1590 ; ils obtinrent et réparèrent la recluserie de Saint-Marcel ; ceux de la Miséricorde achetèrent, en 1636, aux Carmes des Terreaux, le terrain dont ils avaient besoin ; ceux de Lorette s'installèrent, en 1650, sur le quai de la Charité ; ils émigrèrent ensuite place Croix-Pâquet, et leur immeuble désaffecté devint l'atelier de Chinard, qui le paya peu comme bien national. Les Pénitents de Saint-Charles s'organisèrent en société mutuelle de prière et de secours contre les épidémies, dès 1682 ; ils errèrent longtemps, d'asile en asile, sous leur cagoule bleue ; ils attendirent jusqu'en 1737, pour se fixer à l'extrémité de la rue de la Charité, qui se terminait aux remparts d'Ainay.

Petit ou vaste, aucun des hôpitaux, maladreries, refuges d'étrangers, ne fut dépourvu d'une chapelle ; de ce chef, douze à quatorze noms affluent au bout de ma plume : je les énumérerai, sans trop distinguer leur importance : Sainte-Marie, plus tard Notre-Dame de la Saunerie ; Saint-Éloy, fondation mérovingienne

pour laquelle saint Sacerdoce, présidant au concile d'Orléans de 549, proposa que l'administration des biens et des oblations soit déclarée indépendante de la mense épiscopale; la Contracterie Saint-André, riveraine de la Saône, un peu en amont du Temple; la Léproserie de Outre-Rhône, à Béchevelin; Guinand, inscrit pour un legs dans un testament de 1225; les Deux-Amants; Saint-Just, à la porte de Trion; Saint-Michel, à cent mètres de Saint-Irénée; Saint-Jean, près de l'entrée de la ville, au confluent; les veuves de la rue Mercière rentées par Dodieu et sa sœur Isabelle; Saint-Laurent des Vignes, à Choulans, acquis en 1475 par Jacques Caille du prieur de Saint-Irénée, agrandi par la famille de Gadagne; Sainte-Catherine, orphelinat et atelier de jeunes filles, au-delà des Fossés de La Lanterne. Le grand Hôtel-Dieu, Notre-Dame-de-Pitié du pont du Rhône, l'Aumône générale de la Charité subsistent tels que les largesses de leurs administrateurs et de leurs bienfaiteurs les ont élevés.



Base de colonne du XIIe siècle à Saint-Pierre.

Du côté des religieux et des religieuses: moines mendiants; clercs à vœux simples ou solennels; congrégations destinées à l'enseignement, au service des pauvres ou à la contemplation, le champ de nos collaborateurs a été au moins aussi étendu que les parties dont nous venons de tenter l'exploration. Peu de villes de France ont été plus accueillantes que la population lyonnaise au zèle qui se proposait de la convertir ou à la pénitence dont les expiations et les mérites servaient à couvrir ses péchés. Mais afin de m'enfermer dans les plus étroites bornes du strict nécessaire, pour chacune de ces maisons régulières, je ne mettrai ici qu'une sèche mention, une date et un nom, et ils suffiront largement, je me l'imagine, à piquer la curiosité et à ne pas laisser un doute sur l'importance historique des sujets abordés.

Ve siècle, l'abbaye d'Ainay, promptement sujette à la règle de saint Benoît : le pape Pascal II consacra, le 29 janvier 1107, l'église toujours debout.

VIIe siècle (650-659), l'abbaye de Saint-Pierre, sous l'épiscopat de saint Ennemond, dont les deux sœurs furent parmi les premières religieuses.

XIIe siècle, fin; les chevaliers du Temple; peu après, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte : ils s'installèrent à Saint-Georges, et, sous le commandeur Humbert de Beauvoir, en 1498, par d'importantes réparations, ils transformèrent la Commanderie, qui fut chef-lieu de la langue d'Auvergne.

1218, Les Jacobins, à Notre-Dame de Confort.
1220, Les Frères Mineurs ou Cordeliers, hospitalisés par le sénéchal Humbert de Grôlée.
1244, Les Filles pénitentes, à Saint-Martin *ad Pullum, de Pol, ou de la Chana*; le monastère suivit la règle de saint Augustin, ensuite celle de saint Benoît; il fut supprimé, en 1482, par le cardinal Charles de Bourbon.
1279, Les Antonins, venus du Dauphiné.
1291, Les Carmes aux Terreaux.
1296, La Déserte, fondée pour des religieuses de Sainte-Claire : en 1503, elles demandent à prendre la règle bénédictine; Mme de Quibly, leur abbesse, leur impose une sévère réforme, en 1620.
1310, Les Ermites de Saint-Augustin, accueillis par Pierre de Savoie, archevêque, qui leur abandonne une chapelle dédiée à saint Michel, au bourg de Chenevières, quartier actuel de La Feuillée.
1407, Les Célestins, sous le patronage du duc de Savoie.
1493, Les Mineurs de l'Observance, dont Charles VIII et Anne de Bretagne, sa femme, favorisèrent singulièrement les débuts.
1553, Les Minimes de Saint-François de Paule, à la Croix de Colle, amenés par le P. Guichard.
1565, Les Jésuites, au collège de la Trinité.
1575, Les Capucins, qui eurent là, montée des Anges, leur second couvent français.
1584, Les Chartreux, qui appelèrent, en l'honneur d'Henri III, leur monastère « *Le lys du Saint-Esprit* ».
1601, Les Clarisses, contraintes à fuir Bourg.
1606, Les Pères du Tiers-Ordre de Saint-François, surnommés de Picpus à Paris, et de même à La Guillotière.
1612, Les Ursulines, rue de la Vieille-Monnaie.
1616, Les sœurs de la Visitation de Bellecour, qui recevront le dernier soupir de leur Père, saint François de Sales, et garderont son cœur.
1616, Sainte-Elisabeth, premier monastère à Bellecour.
1616, Les Carmélites, que le P. de Bérulle avait ramenées d'Espagne.
1616, L'Oratoire, que le cardinal de Marquemont logea dans son palais et qui commença à veiller sur l'éducation des enfants de chœur du Chapitre.
1618, Les Carmes Déchaussés, dont le couvent, conservé jusqu'ici en dépit de plusieurs désaffectations momentanées, est destiné dorénavant au dépôt des Archives départementales.

1618, Les Jésuites de Saint-Joseph : la maison est appropriée pour les novices et pour des retraitants laïcs.

1622, Les Pères Récollets, dont le saint évêque de Genève bénit la croix des fondations.

1622, Les Capucins du Petit-Forêt.

1623, Les Bénédictines de Chazeaux, à Bellegrève, émigrées d'un petit village des confins du Forez et du Velay.

1623, Les Annonciades, que le peuple nommait, à cause du gracieux costume qu'elles portaient, les Bleus-Célestes.

1624, Les Augustins réformés, à la Croix-Rousse, les mêmes que Louis XIII avait autorisés à Notre-Dame-des-Victoires à Paris, les Petits-Pères comme on disait.

1627, Second monastère de la Visitation à l'Antiquaille.

1630, Les Jésuites du Petit Collège.

1631, Les Bernardines.

1633, Les Ursulines à Saint-Just, leur second couvent.

1636, Un second monastère d'Annonciades, dans la rue Neyret, assez voisin du premier.

1637, Le prieuré bénédictin de Blie, dont Mgr de Tencin provoquera la dissolution.

1640, La troisième maison de Visitandines, à Sainte-Marie-des-Chaînes.

1654, Les Filles pénitentes, dont la Compagnie du Saint-Sacrement prit l'initiative et la charge.

1654, Le séminaire de l'Oratoire, dont le premier directeur, le P. François Ruelle, homme de doctrine et de probité, gagna toute la confiance de l'archevêque Camille de Neuville.

1655, Les religieuses du Verbe-Incarné, au Gourguillon.

1657, Le second monastère de Sainte-Elisabeth, aux Deux-Amants.

1658, Les Trinitaires, ou Mathurins, voués au rachat des captifs, et intrépides quêteurs. Plus tard, ils érigèrent une Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus très prospère.

1661, Le Séminaire Saint-Irénée, confié à la compagnie de Saint-Sulpice, et inauguré par M. Damien d'Hurtevent de sainte mémoire.

1661, Les Missionnaires de Saint-Joseph, dont un vicaire général, M. Bedien Morange, se montra le protecteur un peu trop partial.

1659, La Propagation de la Foi, où l'on rassemblait, pour les élever dans la foi

catholique, des enfants de réformés, dont les parents étaient contraints de se séparer.

1664, Le prieuré de Saint-Benoît, démembrement de celui de Blie ; au XVIIIe siècle, les *Essais* de Nicole y avaient la préférence sur les sermons de Bourdaloue et les traités du P. Croiset, au vif scandale de Mgr de Rochebonne.

1665, Les Colinettes, troisième monastère du tiers-ordre franciscain de Sainte-Élisabeth, sur la balme de Saint-Clair.

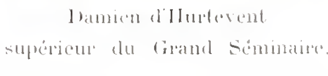
1668, Les Lazaristes, qui s'unirent bientôt au groupe de prêtres catéchistes de la paroisse Saint-Michel.

1671, Le séminaire de Saint-Charles et des Petites-Écoles : son fondateur M. Démia, promoteur diocésain, fut un des prêtres les plus vertueux dont s'honore le clergé du XVIIe siècle.

1675, Le Bon Pasteur, refuge pour de pauvres filles, arrachées au vice, du moins à ses tentations extérieures.

1702, Les Génovéfains remplacent, à la cure et au prieuré de Saint-Irénée, les chanoines sécularisés qui se retirent.

1707, Maison de la Providence, ouverte aux enfants indigentes.



Damien d'Hurtevent
supérieur du Grand Séminaire.



1725, Les Recluses, maison de correction et de force pour les personnes soustraites au désordre.

Deux compilateurs du XVIIe siècle, qui ont publié le dénombrement de nos édifices sacrés, en comptaient, l'un 70, en 1627, et l'autre 90, quarante ans après. Si mon addition tombe juste, leur totalité, à la fin de l'ancien régime, dépassait la centaine de quelques unités. Tels avaient été le labeur des hommes et la patience des siècles.

L'effondrement fut aussi rapide que la gestation avait été lente et pénible. Chaque page de ces essais ramènera l'attention sur ces destructions stupides, sur ces pertes irréparables, sur ces souvenirs déshonorants dont nous ne serons jamais consolés. La nation, légalement proclamée propriétaire des biens ecclésiastiques, prétendit en jouir immédiatement, sans frein et sans prévoyance ; la proie annoncée avait éveillé les plus folles cupidités ; la spéculation ne l'épargna guère. Mais si la chute avait été profonde, plus merveilleuse fut l'ascension : au jugement de la postérité, la renaissance catholique du XIXe siècle demeurera

une des preuves les moins suspectes de la vitalité des croyances et des vertus inspirées par l'amour du Christ. Telle sera la conclusion morale des études qui forment cet ouvrage, si nos intentions sont écoutées. Qu'on me permette même, dans le désir de rendre plus accessible et plus évident cet accord de la logique et des faits, de finir cette préface, en m'arrêtant sur la comparaison générale de ce passé, dont j'ai tracé les grandes lignes, avec le présent que nous devons louer : je demande à signaler par quelles traditions d'idées et d'efforts, jusque dans les manifestations de l'art, interprète du dogme et de la liturgie, le second se soude fortement au premier, en reproduit le meilleur, et en étend les conquêtes.

Les reprises, favorisées par la loi du 18 germinal an X, furent parcimonieuses, tardives, sujettes à de graves embarras et à de lourdes servitudes. Des confiscations immobilières qui avaient été décrétées, pour ne viser que celles-là, il restait fort peu entre les mains du pouvoir : une partie avait été aliénée par des ventes sur lesquelles il était impossible de revenir ; une autre partie avait été remise aux administrations de l'État, soit pour y installer leurs services, soit pour en tirer des loyers ; leurs bureaux résistaient au déplacement ; les églises séculières ou conventuelles, en état d'être immédiatement restituées aux fidèles coûteront beaucoup à approprier, car elles ont subi d'étranges dégradations, transformées tantôt en temples décadaires, tantôt en dépôt de subsistances, d'équipements militaires, en halle au blé, en usines de salpêtre, en écuries, etc. La joie d'y rentrer jeta un voile sur leur navrante nudité ; on les accommoda sommairement, en se réservant de les nettoyer plus tard et de les embellir.

Il fut décidé, de concert avec la préfecture et le conseil archiépiscopal, qu'on diviserait la ville en quinze paroisses ; les unes reprirent les locaux qui leur appartenaient avant 1794 ; des églises de monastères furent attribuées aux autres. Ainsi la Primatiale, Saint-Paul, Saint-Just, Saint-Irénée, Saint-Georges, Saint-Martin d'Ainay, Saint-Nizier, Saint-Pierre des Terreaux, Vaise, la Guillotière rouvrirent comme jadis. Notre-Dame-Saint-Vincent occupa les Grands-Augustins ; Saint-Polycarpe, l'Oratoire ; Saint-Bruno fut placé aux Chartreux ; les Augustins de la Croix-Rousse échurent à Saint-Denis ; les Repenties à Saint-François. Les Cordeliers étaient réservés à Saint-Bonaventure, mais l'édifice menaçait ruine : on l'apercevait dans un tel état de vétusté que le curé, M. Pascal, y renonça ; il demanda la chapelle du collège et l'obtint ; on ne rentra aux Cordeliers qu'en février 1807.

Quelques communautés avaient échappé à la liquidation ; le cardinal Fesch

déploya une ardeur inlassable pour solliciter leur retour à son administration ; il ne réussit que pour le grand Séminaire de la Croix-Pâquet. L'empereur lui refusa les Colinettes, la commanderie de Saint-Georges, les Bleus-Célestes, surtout les Jacobins de la place Confort, qu'il convoitait pour les enfants de chœur de sa cathédrale; cependant, avec le concours de M. Charpieux, maire de l'arrondissement de l'Ouest, il obtint que le Petit Collège fût provisoirement cédé aux Frères de la Doctrine chrétienne, dont il patronnait la reconstitution.

Pendant toute la durée de l'absolutisme impérial, ni les circonstances, ni les vues du gouvernement ne s'accommodèrent de la restauration des ordres anciens et de nouvelles associations séculières, plus spécialement vouées à l'apostolat et à la charité. Il n'y eut d'exception, à Lyon, que pour les frères de Saint-Jean-Baptiste de la Salle et les dames Saint-Charles de l'abbé Démia ; il était urgent de réunir des instituteurs et des institutrices. Les Pères de la Foi tentèrent en vain d'installer un collège ; Fouché en ordonna, trois mois après, la fermeture. Inutilement aussi l'abbé de Rauzan, sur les pressantes instances de l'archevêque, jeta les fondements d'une société de missionnaires : il fut contraint d'y renoncer et de les disperser, après moins de deux années d'expériences, malgré des débuts pleins de promesses. D'humbles filles de Sainte-Thérèse, cinq ou six, âgées, tremblantes, qui avaient traversé, sans se séparer, les plus mauvaises heures du siège et de la Terreur, parvinrent cependant à loger ensemble, à travailler et à prier de concert, maintenant de leur mieux, sauf l'habit, l'unique groupe dont la vie d'obéissance claustrale n'avait, pour ainsi dire, pas eu d'interruption.

Le réveil des vocations, conformes aux conseils évangéliques, fut hâté par les dispositions de la société elle-même, ses tendances et jusqu'à ses goûts. Les progrès de la pédagogie en particulier, l'importance extrême attachée à ce qui touche à l'éducation de l'enfance, aristocratique et ouvrière, contribuèrent, dans des proportions considérables, semble-t-il, à introduire de nouveau, parmi nous, les représentants des familles monastiques disparues, ou bien à leur susciter des imitateurs et des émules, sous des robes non moins variées et dans des cadres plus modernes. La royauté ne nourrit plus contre eux les mêmes défiances que Napoléon ; ses ministres cessèrent d'en prendre ombrage : au moins pour un temps, la liberté acheva de réconcilier leur développement avec l'opinion.

Nos traditions hospitalières ne se démentirent pas : Lyon fut fidèle aux coutumes des plus beaux âges de foi ; ses portes, sa confiance, ses bourses ne furent

à peu près fermées à personne de bonne volonté et d'audacieux dévouement. Quatre-vingts ans de trêve religieuse, même intermittente, permirent ainsi à plus de quatre-vingts colonies religieuses, hommes et femmes, d'acquérir leurs droits de cité. On vit Jésuites, Capucins, Dominicains, Carmes-Déchaussés, Lazaristes reprendre la prédication et la direction des consciences; les Pères Maristes et les Oblats, partager leurs fatigues; les missionnaires diocésains, ne le céder à aucuns de ces ouvriers apostoliques. Les Frères de la Doctrine chrétienne, les Petits Frères de Marie, les Frères de Saint-Viateur, les Frères du Sacré-Cœur se consacrèrent aux enfants des écoles; les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, aux malheureux fous; les prêtres de Saint-Camille, aux infirmes, les compagnons du Père Planque aux nègres de l'Afrique. Comment énumérer ensuite les créations féminines? tout ce qui sortit de ces milliers de cœurs vierges et héroïques, ce qu'ils conçurent, ce qu'ils rêvèrent, ce qu'ils réalisèrent? Depuis les silencieuses Trappistines de Vaise jusqu'aux sœurs infirmières de nos hôpitaux, des Petites Sœurs des Pauvres et des Petites Sœurs garde-malades de l'Assomption aux maîtresses des pensionnats du Sacré-Cœur, quelle diversité de services, quelle opportune variété, dans une abnégation qui se sacrifie sans cesse aux désirs et aux maux du prochain. Mais, dans cette floraison, où la sève rajeunie combine les parfums d'autrefois aux couleurs éclatantes du jour, je réclame une place d'honneur pour trois noms dignes d'échapper longtemps à l'ingratitude et à l'indifférence. Mme Garnier, le Père Chevrier, l'abbé Camille Rambaud, en établissant le Calvaire, le Prado et la Cité de l'Enfant Jésus, ont déployé ce que la pitié humaine a de plus tendre et l'amour chrétien de plus délicat.

Contrairement au préjugé, qui dénonce l'encombrement de nos œuvres comme fatal à la richesse publique et qu'on a si habilement exploité, nos concitoyens ne se repentirent pas du geste qui livrait le terrain nécessaire à la culture des âmes et au soulagement des misères physiques. Leur ambition de prolonger leurs boulevards et leurs rues ne se heurta pas à d'invincibles forteresses; leurs héritages n'allèrent point se perdre dans une improductive main-morte; les plus réfléchis constatèrent au contraire une marche parallèle ascendante des instituts catholiques et de l'agrandissement de leur périmètre et de leurs affaires. La ville quadrupla de superficie, et, à mesure que des quartiers neufs, élégants ou populeux, se formèrent, naturellement s'accrut aussi le champ du clergé et de ses auxiliaires. Sous le Consulat, quinze paroisses avaient été estimées suffisantes. Lorsque la loi de séparation fut votée en 1905, elles étaient montées au nombre de trente-sept; la trente-huitième est née hier et deux autres, dit-on, se préparent

à éclore. On lira plus loin, étape par étape, station par station, les incidents de cette marche en avant ; on y admirera les élans d'une incomparable générosité. Les millions jetés dans les fondations de Sainte-Blandine, de Saint-Bernard, de l'Immaculée-Conception, de Saint-André, de la Rédemption, de l'Annonciation, dans les marbres et les ors de la basilique de Fourvière, ont payé la Providence de la prospérité de nos industries, de l'extension de notre commerce, de la solidité de notre crédit ; la dette, il est vrai, n'était pas légère ; on conviendra que, pour l'acquitter, le cœur n'a pas été moins libéral que noblement inspiré.

Notre livre est un hommage à la piété, à la sagesse, à la générosité lyonnaise.

A l'heure où il sollicite l'attention, où son apparition dédommagera la patience de nos aimables souscripteurs, sa condition se transforme, il cesse d'être seulement un recueil d'images, de plans, de vues, de notes intéressantes ; on le consultera comme un document contemporain, comme une pièce sincère d'enquête *ex professo*. Pendant que les imprimeurs le tenaient, la tempête a soufflé une seconde fois, plus furieuse, plus dévastatrice qu'à la promulgation des décrets de 1880 ; nous avons assisté à des départs déchirants ; nous avons gémi sur de cruelles expulsions. L'exode vers la terre étrangère de tant de victimes, qui ne réclamaient d'autre privilège que de ne pas trahir des serments de conscience, a dépeuplé leurs demeures ; hier encore, elles retentissaient du chant de leurs psalmodies, des leçons de leur savoir, d'éloquentes prédications, de bénédictions et d'actions de grâces ; une lourde solitude les accable maintenant : liquidateurs, experts, créanciers, entrepreneurs ont délibéré ; demain les enchères du tribunal, désertées par les honnêtes gens, décideront de leur sort. Les chers exilés reviendront-ils ? La frontière se dressera-t-elle longtemps entre leurs souffrances et nos vœux ? Au moins, en lançant cette publication, nous espérons et nous souhaitons les faire regretter davantage, puisque nous révèlerons mieux la grandeur de leurs sacrifices et la singularité de leur détachement. Puisse l'heure du retour et de la justice sonner plus tôt qu'on ne pense dans notre pays, si prompt au repentir, où tôt ou tard le droit et la faiblesse ont leur revanche sur les abus de la force et les inutiles persécutions du fanatisme.

Les églises paroissiales ne sont guère mieux traitées, par nos ministres et par nos Parlementaires, que les chapelles conventuelles. Leur enceinte n'est pas interdite ; mais nous y paraissons comme des occupants passagers, usant de

ce qu'elles renferment et de ce que nous y avons apporté, par on ne sait quelle concession transitoire, depuis que toute propriété juridique nous a été enlevée.

Cette jouissance, si précaire soit-elle, si révocable qu'on l'interprète, n'en est pas moins une victoire de l'opinion sur des projets, aussi peu dissimulés qu'inavouables, de réduire les catholiques aux abois, leurs finances à la faillite, et leur culte à la nuit des catacombes; elle affirme une force qui ne se désagrégera pas facilement; elle suppose des titres plus intangibles que s'ils étaient écrits dans le Code. Pour une fois, la liberté n'a pas été un vain mot, un drapeau qui n'est levé que devant des régiments en déroute. Il nous plaît d'y voir le signe avant-coureur de concessions plus larges, celles des garanties nécessaires à la loyale manifestation de nos croyances et à la conservation prudente de nos monuments.



Fourvière vers 1830
(d'après un dessin du temps).



Face nord du cloitre. (Restitution de M. Rogatien Lenail.)

HISTOIRE

DES

ÉGLISES ET CHAPELLES DE LYON

CHAPITRE I

LA PRIMATIALE

ET SES ANNEXES

SAINT-ÉTIENNE ET SAINTE-CROIX

SAINT-JEAN



l'église Saint-Jean se rattache toute l'histoire de la cité. Son titre de primatiale atteste encore l'antique suprématie de Lugdunum sur les trois Gaules, et quelques-uns de ses rites rappellent les origines grecques de l'Église de Lyon.

Le vocable de saint Jean-Baptiste fut d'abord attribué au baptistère de Saint-Étienne, église maintenant disparue et alors sanctuaire préféré des rois burgondes. Après le XIIe siècle s'élèvera la basilique actuelle de Saint-Jean, témoignage de la puissance d'un chapitre qui personnifie pour les Lyonnais la période féodale.

Saint-Jean eut pour hôtes des papes et des rois, depuis Innocent IV, ouvrant le treizième Concile œcuménique, jusqu'à Pie VII, y bénissant les drapeaux de la garde nationale ; depuis Louis IX, partant pour la croisade et, frappé par la peste, y recevant au retour les honneurs funéraires, jusqu'à Henri IV, y célébrant son mariage avec Marie de Médicis. Certains affirment que l'édifice est la parfaite expression du génie lyonnais, avec sa physionomie d'apparence froide, ses lignes simples et solides, ses tours inachevées, son intérieur où rien n'étonne les regards, où tout repose l'esprit.

Saint-Jean est l'œuvre du chapitre. Avant d'aborder l'histoire et la description de l'édifice, il n'est pas inutile de se remémorer les origines du chapitre lui-même. Leidrade, quarante-deuxième évêque de Lyon, élu vers 798, avait, d'après une respectable tradition, transporté le siège épiscopal à Saint-Étienne. Jusqu'alors, les évêques étaient restés sur la rive gauche de la Saône, territoire qui forma jadis le domaine sacré du temple d'Auguste, tandis que les rois et les comtes résidaient dans l'ancienne métropole impériale. Les Sarrasins ayant ruiné tous les édifices, Leidrade dut restaurer le vieux sanctuaire des rois burgondes. Il y installa, pour le service de l'église, des prêtres vivant selon les règles ou canons, d'où leur nom de *canonici*, chanoines ; avec le temps, les humbles « Frères de Saint-Étienne » deviendront ces chanoines opulents, rivaux en puissance et en richesses, des successeurs de Leidrade.

Le chapitre de Saint-Jean se considérait comme co-propriétaire, avec l'archevêque, des biens et terres de l'église. Du reste, celui-ci fut plus tard l'élu des chanoines qui, hormis le caractère dont il était revêtu, le regardaient comme le premier d'entre eux, *primus inter pares*. Il n'était admis au chœur de Saint-Jean que revêtu du camail des chanoines, et, à moins qu'il officiât, n'y avait d'autre siège que la première stalle canoniale.

Aussi, lorsqu'après une longue lutte entre les archevêques de Lyon et les comtes de Forez, le traité de 1160, ratifié en 1173, eut définitivement délimité les possessions de l'église et celles du comté, les chanoines s'empressèrent de se faire reconnaître, par l'empereur Barberousse, le titre de comtes de Lyon, conjointement avec l'archevêque (1184). Quelques années plus tard, en 1193, ils réclament le partage du domaine de l'église, et chacun des deux seigneurs a désormais ses officiers et sa juridiction. Les archevêques s'établissent au château de Pierre-Seize ; le quartier de Saint-Jean, enfermé dans une muraille, reste sous l'autorité du chapitre.

Selon toute probabilité, la construction de l'église actuelle fut commencée sous le pontificat de Gaucerand ou Josserand, qui occupa le siège épiscopal de Lyon de 1107 à 1117. On ne sait presque rien sur l'ancien baptistère. Il est qualifié par Leidrade de *maxima ecclesia*, grande église, ce qui s'applique à ses dimensions. — Saint-Étienne ayant conservé son titre de cathédrale jusqu'au XIII[e] siècle. En effet, tant que le baptême s'est donné par immersion et n'a été administré que deux fois par an, aux veilles de Pâques et de Pentecôte, les baptistères étaient nécessairement de vastes édifices. Il est à présumer que celui de Saint-Jean, approprié plus tard aux fonctions du culte, avait été, vu l'exiguïté relative de la cathédrale, affecté aux cérémonies solennelles. M. Guigue signale que, vers 1080, le doyen Richon en restaura la toiture.

On sait qu'une partie de l'emplacement sur lequel s'élève la basilique fut donné par un pelletier lyonnais. En reconnaissance de cette libéralité, la corporation des pelletiers, précédée de ses deux doyens montés sur des mules blanches, était, le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, reçue à la porte de la cathédrale par le chapitre et était autorisée à suivre la procession, torches allumées.

Ce serait donc vers 1110 qu'auraient été entrepris les travaux de construction. On ne sait rien des premiers maîtres de l'œuvre. Tout autorise à croire que, dès le début, le plan de l'édifice était arrêté dans ses grandes lignes. Ainsi, de récents travaux ont mis au jour les deux murailles souterraines, destinées à supporter les piliers de la grande nef : ces murailles sont établies en lignes parallèles, et si, plus tard, la rangée méridionale subit cette déviation qui frappe le regard, il est d'évidence qu'elle n'entrait point dans les plans des premiers constructeurs. Il est à présumer que le tracé de l'église future enveloppait complètement l'ancien baptistère ; c'est l'hypothèse très admissible, émise par M. Guigue, dans la notice qu'il a écrite pour servir d'introduction au bel ouvrage de M. Bégule : *Monographie de la cathédrale de Lyon*. Le culte ne subit pas d'interruption et, d'ailleurs, il paraît prouvé que le clocher de l'ancienne église ne fut démoli qu'en 1293.

Il se peut très bien aussi que le chœur, qui fut la première partie construite, se trouvât en dehors, entre le vieux baptistère et la rivière. L'abside, les deux chapelles annexes et une portion du transept étaient achevées vers le milieu du XII[e] siècle ; le style en est des plus intéressants, avec son mélange de romano-byzantin et d'ogival. Ce qui n'est pas moins curieux, ce sont les pierres employées, tant par leur nature que par leurs dimensions. Le Lyon du moyen âge avait trouvé de véritables carrières de matériaux dans les monuments romains, épars sur le sol. Ce fut le forum de Trajan, démantelé par les Barbares, et dont les restes encore debout s'écroulèrent en 840, qui fournit au chapitre ces beaux marbres et ces blocs de choin calcaire à grain serré, qu'on admire dans les parties primitives de l'église.

Le transept fut achevé et la nef commencée sous l'archevêque Guichard qui siégea de 1165 à 1180. Au début de la construction, l'art ogival s'était accommodé aux traditions romanes de nos régions. Mais maintenant qu'il s'affirme partout, les lignes horizontales et relativement surbaissées de l'abside ne peuvent convenir aux élans qui sont la caractéristique du nouveau style. Le transept et la nef principale reçoivent donc une hauteur supérieure de 7 m 50 à celle de l'abside ; pour racheter cette différence, un mur ajouré de verrières est élevé au-dessus de l'arc du chœur. Désormais les échantillons de matériaux antiques deviendront rares et seront de moindres dimensions ; ce sont les carrières de Lucenay et d'Anse qui alimenteront la construction.

L'édifice était assez avancé, en 1245, pour que le treizième concile œcuménique pût s'y réunir sous la présidence du pape Innocent IV. Lors du concile suivant, convoqué, en 1274, par Grégoire X, pour prononcer la réunion des Églises grecque et latine, quatre travées de la nef, à compter du chœur, étaient achevées et la basilique recevait les cinq cents évêques et les mille abbés ou prélats qui s'étaient rendus à Lyon en cette mémorable

circonstance. En 1316, le cardinal Jacques d'Euse était élu pape par le Conclave réuni dans le couvent des Jacobins, et couronné dans notre cathédrale dont il prit le nom : Jean XXII. Cependant, la plupart des verrières du chœur et du transept avaient été posées, grâce à des libéralités privées ; ces dons se continueront pour les vitraux de la nef, en même temps que s'achèvera le clocher. Quant à la tour méridionale dite de la Madeleine, elle est d'un siècle et demi postérieure.

Dans la dernière partie du XIVe siècle, le maître de l'œuvre était Jacques de Beaujeu. Il prenait, dit M. Guigne, l'engagement, le 24 février 1392, de livrer complètement terminée à la fête de Toussaint suivante, la grande rose qui domine le portail ; les vitraux furent exécutés par Henri de Nivelle, maître verrier en titre depuis l'année 1378. L'édifice ne fut terminé que sous le pontificat de Sixte IV, dont les armes se lisent sur la façade et qui occupa la chaire romaine de 1471 à 1484. Le dernier maître de l'œuvre fut Marceau, décédé le 2 novembre 1482.

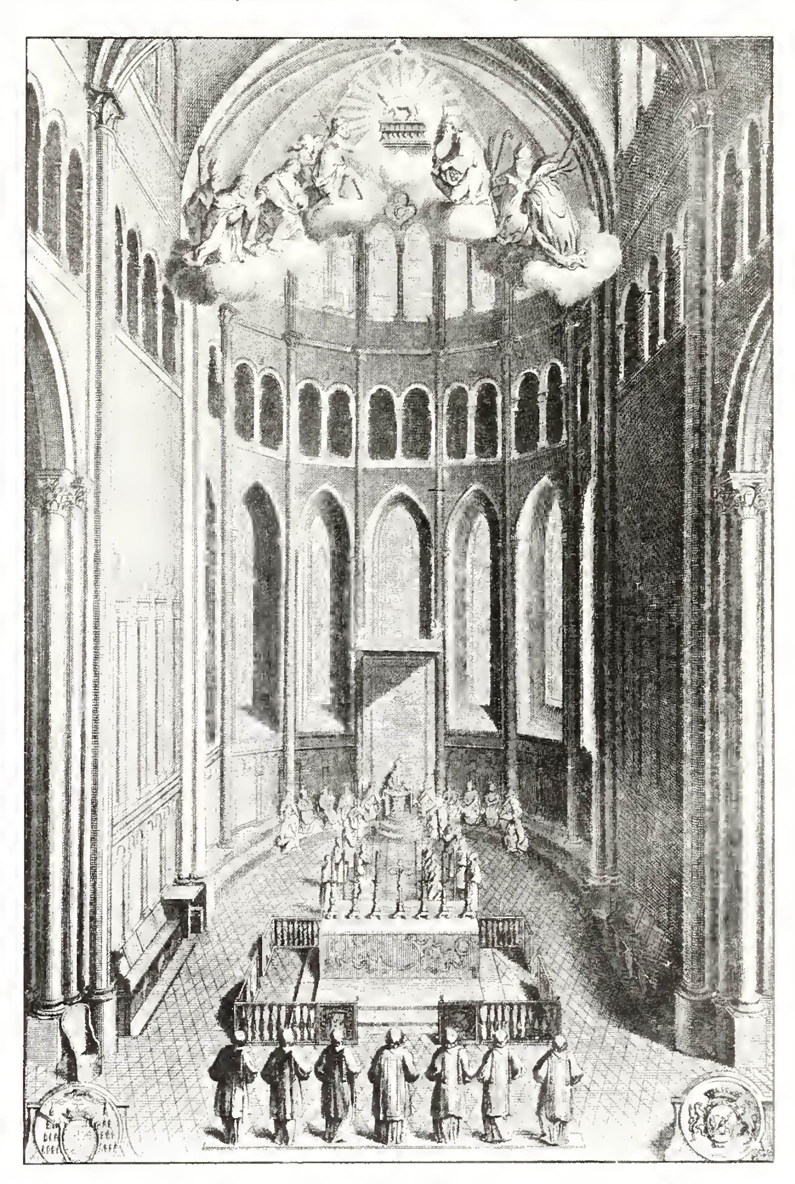
Chaque métier, charpentiers, serruriers et forgerons, couvreurs, verriers, formait une communauté travaillant sous la direction d'un maître, qui, lui-même relevait du maître général de l'œuvre, maçon ou sculpteur, quelquefois l'un et l'autre : tel Jacques Morel qui exécuta, en 1420, le tombeau du cardinal de Saluces dont il sera parlé plus loin. Il y avait même des maîtres peintres, dont l'un, Janon d'Écosse, peintre et brodeur, orna le chœur en 1420.

C'est dans l'œuvre de la pierre — le plus important et qui commandait les autres — que le caractère de communauté était surtout marqué. Chacun des membres de ces associations de frères sculpteurs, maçons, appareilleurs et tailleurs d'images, y travaillait en vue d'un succès commun, faisant abnégation de sa personne. Le nom même de ces vaillants architectes qui s'intitulaient simplement « maîtres » ne nous est connu que par des marchés ou des pièces comptables, conservés aux archives. Les gages étaient modestes, les décorations inconnues ; ils ont passé, heureux de servir la cause de l'art et de laisser aux générations futures un abri où les âmes se rencontrent dans l'amour et la prière.

L'étranger qui aborde Saint-Jean n'éprouve aucun de ces enchantements que procure la vue de certaines cathédrales, contemporaines de la nôtre : simple et sévère d'aspect, les Lyonnais l'ont faite à leur image. Les maîtres de l'œuvre, pendant les XIVe et XVe siècles, ont évidemment subi l'influence qui se dégage des parties plus anciennes, d'un caractère si ferme et si sobre. Ainsi, la façade se profile simplement, en deux étages dont le second est en retrait sur le premier. Bien que la partie supérieure, d'un siècle plus jeune que la base, soit éclose en plein âge du gothique flamboyant, elle a peu de ressauts et reste d'une ornementation qui paraît indigente, comparée aux façades de la même époque. Elle comporte pourtant un soubassement digne d'intérêt, formé de plus de trois cents motifs, la plupart d'un art très pur, et qui n'ont de comparables que ceux de la cathédrale de Rouen, aux portes latérales.

L'Ancien et le Nouveau Testament, la vie des saints, l'histoire profane, le symbolisme, les scènes de la vie privée ont fourni la matière de ces images, mais aucun ordre ne

préside à la distribution des sujets, particulièrement dans la décoration des portails latéraux, que l'on croit exécutée la dernière. Avec le temps, les traditions s'altèrent, les artistes qui avaient eu, pour ainsi dire, un répertoire ornemental peu étendu, dont on retrouve presque partout les éléments, interprétés d'une façon analogue, arrivèrent, au xve siècle, à faire de l'art pour l'art. De là, cet emploi de dragons et d'êtres fantastiques, dont les formes obéissaient au caprice de l'artiste et lui permettaient d'ordonner sans trop d'effort sa composition. Sous les voussures se déroulent des théories d'anges musiciens ou adorateurs, décapités hélas ! par les soudards calvinistes. Vides, sont les nombreuses niches, des personnages qui les peuplaient et contribuaient à donner de la vie à cette masse puissante, encadrée de tourillons octogones et qui revêt, dans la partie supérieure, un caractère féodal et militaire.



Sanctuaire de la Primatiale au xviiie siècle.

Un plâtre de style quelconque, de valeur nulle, occupe le tympan du portail principal. Autrefois cette entrée était partagée par un pilastre que surmontait une statue de saint Jean, œuvre de Germain Pilon. Les chanoines firent abattre, en 1756, le pilastre qui gênait le passage du dais et des bannières dans les processions ; la statue, reléguée d'abord dans une chapelle, s'est perdue depuis.

La vieille basilique a plusieurs aspects. Aux jours d'hiver, aux heures sombres, ce sont des ténèbres grises, des pénombres mystérieuses, que colorent par endroits l'éclat discret des vitraux. Qu'importait cette demi-obscurité aux âges où le livre n'existait pas, où le clergé lui-même chantait l'office par cœur, où les fidèles s'associaient aux répons,

l'esprit suspendu au sens mystique des chants ! Mais c'est dans la claire saison que tout prend une vie plus intense. Les quatre grandes rosaces semblent ces portes d'or et de pierres précieuses que les légendes naïves mettent à l'entrée du paradis ; les fenêtres de l'abside sont comme des bannières lumineuses et transparentes, d'où s'échappent des coulées de rayons diversement colorés. Les piliers et leurs colonnettes se dessinent, les saillies s'accusent, les nervures des voûtes se profilent dans toute leur souplesse robuste.

Seules, les absides et la façade ont conservé leurs vitraux anciens ; le style en est tout empreint d'archaïsme oriental, ainsi que l'observe M. Bégule qui en a fait une intéressante description. Des autres, une partie a été mutilée par les soudards du baron des Adrets. Puis vint le XVIIe siècle qui méconnut l'art du moyen âge, on peut presque dire l'art religieux. A plusieurs endroits, il remplaça de propos délibéré les verres de couleur par des vitres blanches, afin « d'éclairer » les églises. Une plus juste notion de l'harmonie a fait rétablir ces verrières au jour chaud et vibrant.

Saint-Jean est de dimensions modestes : soixante-dix-neuf mètres de longueur ; le vaisseau principal mesure onze mètres entre les piliers, et, en hauteur, trente-deux mètres sous clef. Mais l'ensemble du monument prend au regard une ampleur que n'ont pas nombre de basiliques couvrant un plus vaste espace.

Au premier coup d'œil, on constate que les quatre dernières arcades de la nef, les plus proches de l'entrée, s'écartent de l'alignement des autres et subissent une déviation fort sensible, surtout du côté droit. Plusieurs écrivains ont prêté à cette inclinaison un sens symbolique : elle rappellerait le mouvement du corps de Jésus en croix. Mais la courbe peut s'expliquer par le désir de conserver d'abord l'ancien cloître, situé au midi de l'église et autour duquel les chanoines avaient leurs résidences, au temps de la vie en commun. Ce cloître fut néanmoins sacrifié, plus tard, lorsque l'on construisit les chapelles latérales ; il en reste encore cinq travées formant, aujourd'hui, une annexe et servant au chapitre pour l'office privé, en hiver.

Chaque pilier de la nef est entouré de huit colonnettes, majestueuse fusée de pierre s'élançant vers les chapiteaux. Au-dessus des travées, court un triforium ou tribune aux ouvertures géminées ; c'est de là que, aux jours solennels, les curieux suivent les cérémonies. Plus haut, sous les fenêtres, garnies de vitraux modernes, passe une seconde galerie, simple couloir sans ornement.

Le fond de l'abside est percé d'une double rangée de sept fenêtres en ogive très évasée : c'est la plus ancienne application de l'art ogival dans le Midi. Les vitraux de l'étage inférieur, œuvre du XIIIe siècle, sont particulièrement intéressants. En voici l'énumération d'après M. Bégule : les fondateurs de l'église de Lyon, Pothin, Irénée, Polycarpe ; saint Jean l'Évangéliste ; saint Jean-Baptiste ; la Rédemption, avec de curieuses intercalations d'animaux symboliques, la licorne et la calandre ; saint Étienne, les rois Mages, avec bordure de petits médaillons figurant les Vertus et les Vices ; enfin Lazare. Les fenêtres du rang supérieur sont occupées par les douze apôtres et les douze prophètes, faisant cortège au Christ et à la Vierge assis au centre.

Entre les deux étages, règne une tribune aux arcades romanes, se reliant au triforium

de la nef, à baies pointues. La décoration des parties pleines offre cette particularité qu'on retrouve à la cathédrale de Vienne; une ligne d'arcatures simulées, avec frises formées d'incrustations en ciment rouge et brun. Ce genre d'incrustations décoratives, d'origine orientale, est spécial à notre région. M. Bégule, qu'on ne saurait trop citer quand on parle de Saint-Jean, n'en a découvert, en dehors des cathédrales de Lyon et de Vienne, que deux exemples : à Saint-Pierre-le-Bas, à Vienne, et, à Autun, dans les fragments d'un tombeau, dit de saint Lazare, démoli en 1766. Des inscriptions apprennent le nom du constructeur de Vienne, Guillaume Martin (1152), et le nom du décorateur d'Autun, Martin moine (1170). Il est à présumer que les deux artistes appartenaient à la même famille, les traditions de métier, au moyen âge, se perpétuant de père en fils. Les incrustations de Saint-Jean étant de la même époque, il ne serait pas impossible que l'un ou l'autre des Martin, ou un de leurs élèves, en fût l'auteur.



Chasuble des grandes fêtes.

Au-dessous de ces frises incrustées, sur toute la longueur du pourtour, existe une seconde rangée d'arcatures aveugles, cachées, sur les côtés, par des stalles provenant de l'abbaye de Cluny, au fond, par une estrade en bois qui reçoit le trône de l'archevêque, aux jours de fête. Ainsi se trouve dissimulé ce qu'on appelait le *presbytère* : un double banc circulaire de marbre, faisant place, au centre, à une chaire de marbre aussi. C'était le siège de l'archevêque, lorsqu'il célébrait; les officiants s'asseyaient à droite et à gauche. Le trône spécial qu'on élève à présent pour les messes pontificales date du rétablissement du culte et contredit aux traditions qui faisaient de l'évêque le premier entre ses pairs.

C'est contrairement encore aux traditions, et même aux règles liturgiques, que les stalles du clergé se trouvent placées derrière l'autel. Autrefois l'autel s'élevait au fond de l'abside, et les stalles se développaient par devant, faisant retour le long d'un jubé qui séparait le chœur de la nef. Ce jubé, abattu par les huguenots, avait été rétabli dans le goût de la Renaissance. Il a été détruit de nouveau sous la Révolution, ainsi que l'ancien autel, de formes très simples et qui, selon l'antique liturgie, ne recevait sa garniture qu'au moment des offices. Ce n'est qu'en 1746 que Saint-Jean adopta l'usage romain

de laisser en permanence les autels garnis de chandeliers et autres objets : Saint-Just persévéra jusqu'à la Révolution dans l'ancienne pratique.

Tout Lyonnais sait que les deux croix processionnelles, fixées derrière l'autel majeur, sont pour rappeler l'union des deux Églises grecque et latine, prononcée au Concile de 1274 ; les croix des deux clergés entrées de front dans la basilique y avaient été déposées en témoignage perpétuel d'union. Ce qu'on sait moins, c'est pourquoi, les jours de fête, un septième chandelier est placé sur l'autel, derrière la croix du centre. Autrefois, au milieu du chœur, s'élevait un *rastelarium*, râtelier, porté sur deux colonnes et garni de sept cierges : c'est en souvenir de ce luminaire, particulier à l'église de Lyon, que sept flambeaux sont placés sur l'autel.

Près de l'autel s'élevait le mausolée du cardinal de Saluces mort en 1419. Ce superbe monument, en marbre et albâtre, détruit par les protestants en 1562, ne comptait pas moins de dix-huit figures, dont un Dieu de majesté à qui la Vierge Marie présentait le défunt agenouillé. Ce genre de tombeau était rare à Lyon, où l'usage était de marquer les sépultures par une simple dalle gravée. Du reste les quelques tombes monumentales qu'on voyait dans nos églises, étaient en mémoire de personnages n'appartenant pas à des familles lyonnaises.

La rose au-dessus du chœur a subi de maladroites réfections. Sur les huit médaillons qui la composent, trois seulement sont anciens : ils représentent le Père éternel et deux patriarches. Des deux roses du transept, celle du nord a pour sujet les bons et les mauvais anges, celle du midi le cycle des deux Adam. Quant aux vitraux des fenêtres, ce sont des œuvres modernes, ceux du haut, simples pastiches des vitraux de l'abside.

Avant de quitter le chœur, donnons un regard aux statues de saint Jean et de saint Étienne, dues au ciseau de Blaise qui les avait faites pour décorer la grande salle de la nouvelle Manécanterie, et contemplons un instant la belle rose de la façade, œuvre du xve siècle, où le verrier Henri de Nivelle a reproduit la vie des mêmes saints Jean et Étienne.

Passons à la visite des chapelles. A gauche la chapelle absidiale de la Vierge, autrefois sous le vocable de saint Pierre. Le vitrail du fond, précieux ouvrage du xiie siècle et surmonté d'une rose à sept lobes, retrace la vie du prince des apôtres. A droite, la chapelle de la Croix, autrefois dédiée à Notre-Dame du Haut-Don, est éclairée, au levant par une rose à quatre feuilles et un vitrail moderne, au midi par deux verrières du xiiie siècle figurant les patriarches antérieurs au déluge.

Dans le retrait que formait une ogive dont on voit la partie supérieure, s'élevait autrefois, contre la paroi orientale du transept sud, une chapelle dite de la petite Madeleine. Louis de Bourbon tué à la bataille de Brignais, en 1362, fut inhumé devant l'autel. La chapelle a disparu pour faire place à la porte de la grande sacristie, lorsqu'on l'a construite au xviiie siècle : c'est dans cette sacristie que se conserve le trésor, riche en objets anciens du culte ; nous y reviendrons pour en faire une description sommaire.

A côté, se trouvait la chapelle de la Grande Madeleine : d'où le nom de la Madeleine donné à la tour méridionale qui s'élève au-dessus. On voyait encore dans cette partie

du transept deux autels dédiés à saint Ignace et à sainte Apollonie. Dans le transept encore deux tableaux s'offrent aux regards : ces toiles et la plupart de celles que nous rencontrerons sont des dons du cardinal Fesch. Mais, faute de connaître la provenance antérieure des unes et des autres, il est difficile de les attribuer avec certitude à tel ou tel maître. Toutefois, la Descente du Saint-Esprit qui orne la paroi occidentale offre une parenté évidente avec les deux toiles de Jouvenet que possède notre musée ; d'ailleurs elle est signée de Jean de Restout, neveu de Jouvenet, lequel, sans doute, l'a terminée après la mort de son oncle. L'autre, le Mariage de sainte Catherine, pour lequel on a prononcé le nom de Rubens, appartiendrait plutôt à Coippel ou à quelque Flamand de la fin du XVIIe siècle.



Croix processionnelle, conservée au trésor de la Primatiale.

Contiguë à la petite porte qui conduit dans la cour de l'archevêché, se trouve la chapelle Saint-Raphaël, édifiée par le doyen Claude de Feugères, en 1494. Elle avait été transformée en magasin pour les chaises, mais elle a, depuis peu, été restaurée et rendue au culte. A la suite, la chapelle du Saint-Sépulcre, maintenant Saint-Vincent-de-Paul, fondée par l'archevêque Philippe de Thurey en 1401, comprend deux travées. Dans l'origine s'ouvrait, au-dessus de l'autel, une élégante fenêtre qui s'est trouvée aveuglée quand on a construit la chapelle Saint-Raphaël ; il reste deux grandes baies, dont les rinceaux supérieurs sont encore garnis d'anciens vitraux, figurant des anges musiciens. Les panneaux du bas, une Piétà et l'Invention de la Sainte-Croix, sont de Maréchal, ainsi que celles de la chapelle voisine : saint Bonaventure, saint Louis, sa sœur sainte Isabelle et saint Thomas de Cantorbéry. Ce sont de « beaux tableaux », mais les verriers de la première moitié du XIXe siècle ont complètement méconnu le caractère du vitrail qui doit emprunter ses effets à l'accent des lignes et à la franchise des couleurs juxtaposées ; un vitrail est une mosaïque transparente et non un tableau. Dans la chapelle Saint-Vincent-de-Paul est conservé le cœur du saint qui fut curé de Châtillon-les-Dombes, paroisse de l'ancienne juridiction du diocèse de Lyon.

La chapelle du Saint-Sacrement, plus ordinairement appelée chapelle des Bourbons, est un précieux spécimen de l'art à la fin du XVe siècle. Elle eut pour fondateur l'archevêque Charles de Bourbon qui y fut inhumé et dont la statue, agenouillée, se

voyait au côté gauche de l'autel. La statue a été détruite, et les délicates dentelures, où s'enlacent la vigne et le chardon, portent les traces de mutilations nombreuses. Par malheur l'obscurité ne permet pas d'apprécier tous les détails de cette élégante décoration : à peine découvre-t-on la tribune, à balustrade ajourée, qui a été ménagée dans l'épaisseur de la muraille, en retour d'équerre au couchant et au midi. Un tableau quelconque se trouve au-dessus de l'autel : mais fût-il un chef-d'œuvre, ce serait autant de perdu, car, en dehors du transept, Saint-Jean manque de la lumière qui est indispensable pour la mise en valeur et même pour la conservation des peintures. Une Cène, de l'école de Jules Romain, se voyait autrefois dans cette chapelle, et un Christ au tombeau, de Piérino del Vaga, dans celle du Saint-Sépulcre : ces deux toiles, citées entre les meilleures que possédait la cathédrale, ont disparu pendant la Révolution.

Le chœur d'hiver des chanoines, en contre-bas de huit marches, occupe les cinq travées encore existantes de l'ancien cloître. Les arcades de gauche s'ouvraient sur un préau qui fut recouvert en partie par la chapelle des Bourbons ; les portiques qui longeaient l'église tombèrent du même coup : le reste disparut en 1753, pour faire place à la nouvelle Manécanterie. Ce cloître était le lieu ordinaire de sépulture des chapelains ou perpétuels : trois inscriptions qui subsistent font connaître les noms de quelques-uns d'entre eux, tous morts dans un âge avancé, dont un à quatre-vingt-dix-huit ans.

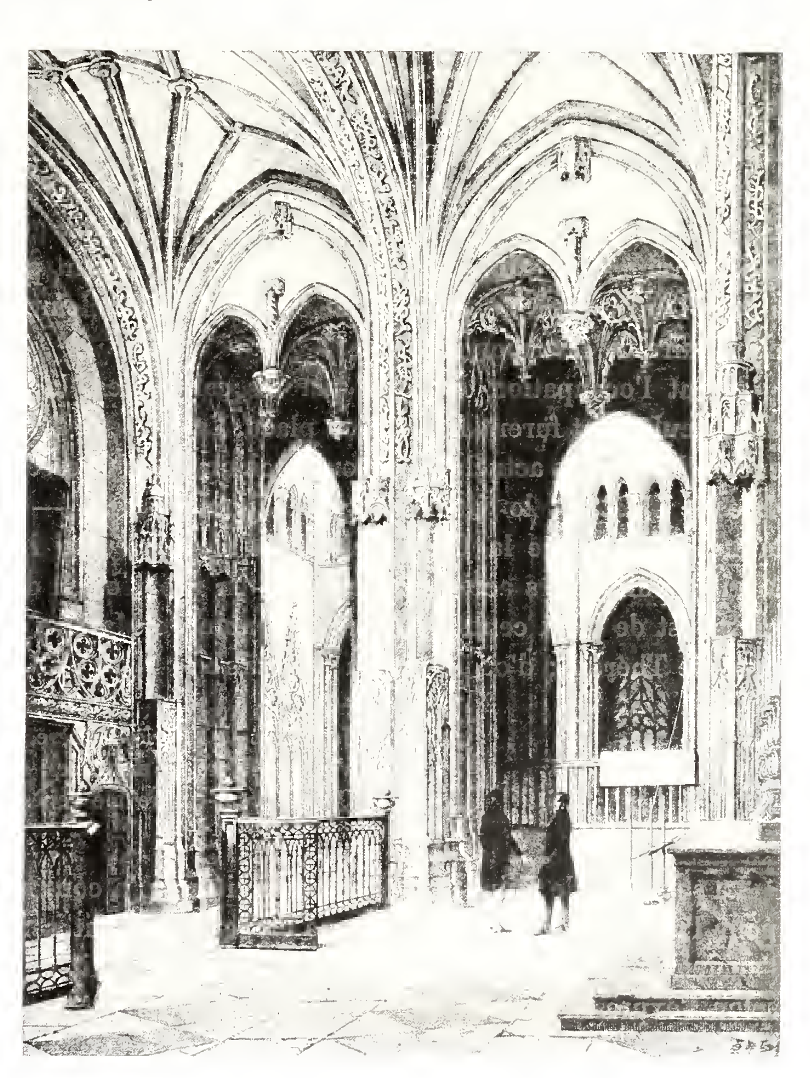
Une toile représentant les Pèlerins d'Emmaüs accuse la main de Philippe de Champaigne. Au-dessus de la porte qui met en communication le chœur avec la nef sud, se voit une Circoncision, œuvre française du XVIII[e] siècle ; en retour, surmontant le tambour de chacun des deux portails collatéraux, une Adoration des Mages et un saint Dominique.

En remontant la nef du nord, on rencontre d'abord la chapelle des fonts baptismaux, autrefois dédiée à la Vierge et à saint Antoine, par l'archidiacre Antoine de Gibertès, en 1622. Ce sanctuaire est de peu d'intérêt, ainsi que les deux suivants : la chapelle Sainte-Anne, vouée, vers 1617, par le doyen Jean Meslet, à Notre-Dame et à saint Jean-Baptiste, et la chapelle Saint-Joseph, édifiée par le doyen Claude Gaste, à la fin du XV[e] siècle, en l'honneur de saint Denis, martyr, et de saint Austrégisile, abbé de Saint-Nizier. Il est bien peu d'autels dans les églises de Lyon, qui, au rétablissement du culte, aient été replacés sous leur ancien vocable. Tant il est vrai que, même pour les saints, la stabilité n'est pas de ce monde.

Dans la chapelle, autrefois dédiée à saint Jean-Baptiste, se voyait une toile de Leblanc : la Vierge ayant à ses pieds un saint Jean et un chanoine — sans doute le donateur — en costume du temps. Le retable est maintenant orné d'un tableau qui pourrait bien être du Poussin : la Femme adultère, singulièrement placée au-dessus d'un autel voué à Sainte-Anne.

Un passage reliait les deux églises, Saint-Jean et Saint-Étienne : on en a fait la sacristie paroissiale. A la suite se trouvait une chambre qui servait de trésor aux custodes de Saint-Étienne, communiquant avec la nef collatérale par une porte élégante et recevant la lumière extérieure d'une baie en forme de fleur de lis. Cette coquette

cellule a été réunie à l'ancienne chapelle Saint-Michel, aujourd'hui du Sacré-Cœur, fondée par le custode Jean de Grolée en 1448. Ce que l'art moderne a fait de ce sanctuaire n'est point à l'honneur de notre temps. La chapelle voisine, dite de l'Annonciade, a été construite, en 1496, par le custode Pierre de Semur; ses armes se voient au centre du retable qui orne la paroi orientale et qui couronnait l'autel. Ce retable est un curieux ouvrage à trois compartiments où se mêlent l'ornementation ogivale dans la partie inférieure et les formes de la Renaissance dans le haut. Cette chapelle, qui donne accès à la montée du clocher, est restée longtemps dans un état complet d'abandon. Elle vient d'être affectée au culte du curé d'Ars, le bienheureux Jean-Marie-Baptiste Vianney.



Chapelle des Bourbons.

Nous voici dans le transept nord, où s'élevait un autel à saint Thomas : il existait au commencement du xve siècle et avait été restauré, en 1443, par le sacristain Henri de Sacconay. C'est là qu'est placée l'horloge fameuse qui, à elle seule, a plus fait pour le renom de Saint-Jean que tout le reste de l'édifice et lui attire plus de curieux que de dévots. Les abbayes et collégiales ont eu, de toute ancienneté, des horloges intérieures pour marquer l'heure et la durée des offices : c'étaient, à l'origine, de simples clepsydres. L'ancienne cathédrale Saint-Étienne en possédait une, don du roi Gondebaud, construite par Boëce, le ministre du roi visigoth Théodoric. On ignore quand Saint-Jean reçut, en son état premier, l'horloge qui existe à présent : il est certain qu'elle fut, d'abord, de moindre importance. Détériorée comme tant d'autres objets d'art, par les soldats du baron des Adrets, elle fut, en 1598, restaurée et complétée d'automates dans le goût du temps, par Hugues Levet, horloger lyonnais, et Nicolas Lupe ou Lippins, de Bâle. Un des cadrans faisait fonction

de calendrier ecclésiastique, rappelant aux clercs qui chantaient l'office sans l'aide d'aucun livre, la férie du jour. Une seconde restauration, avec de nombreuses additions, est faite, en 1660, par Claude Nourrisson ; on trouve nouvelle remise en état par Charny, en 1779. Depuis longtemps le mécanisme n'avait plus une marche normale ; il a été complètement rétabli, il y a dix ans, mais cette horloge, dont la sonnerie a pour objet d'annoncer l'heure des offices, se tait tout juste à ces moments.

Une visite de Saint-Jean est incomplète sans une ascension au clocher. Il est même bon de s'arrêter à mi-chemin et de parcourir le triforium ou tribune. C'est de là que l'œil peut saisir une ornementation fine et variée dont les détails échappent d'en bas, et contempler les beaux vitraux de l'abside. Bel âge pour l'art que ce temps où, dans l'unité de direction et dans un même sentiment d'harmonie générale, chaque artiste conservait son individualité et imprimait à son œuvre un accent personnel ! Notre temps est enclin à voir l'unité dans l'uniformité et comprend difficilement que la variété est un élément nécessaire de l'harmonie.

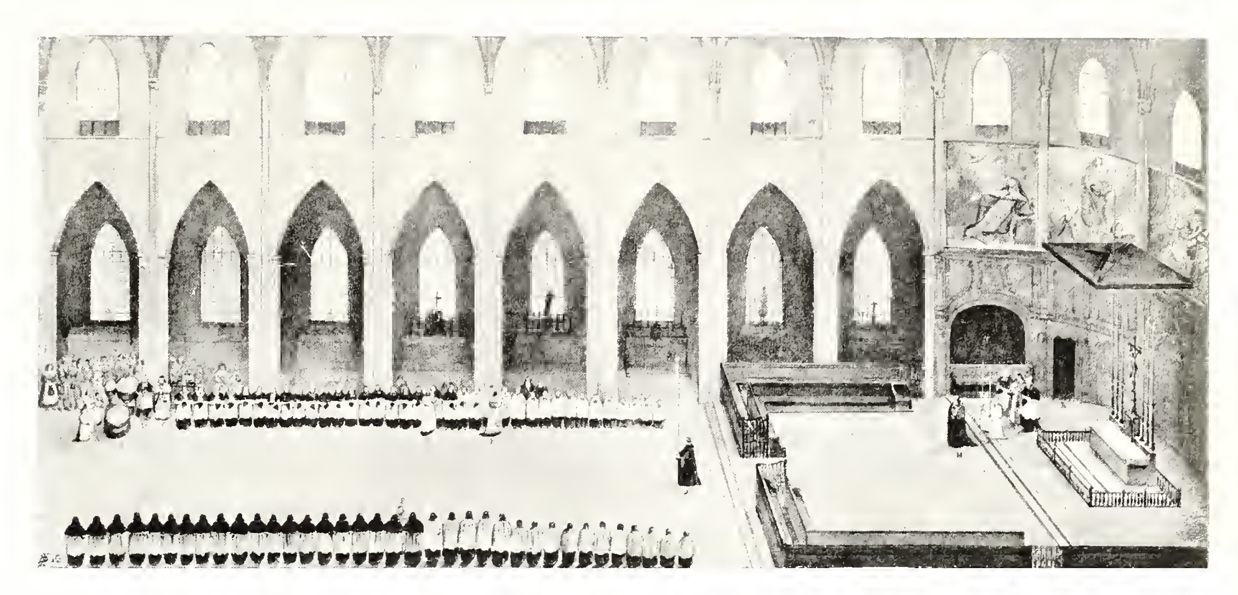
Avant l'occupation de Lyon par les calvinistes, la sonnerie comptait onze cloches : deux seulement furent laissées en place. La sonnerie fut rétablie avec six cloches, et c'est encore le nombre actuel. Deux sont anciennes : la Grosse cloche qui, dans son état présent, date de 1622, et le Quart-Sing — *signum*, signal — fondu en 1671. Une inscription latine indique que la Grosse cloche a été coulée en 1508, et baptisée sous le nom de Marie ; puis, après accident, refondue en 1555, et en dernier lieu en 1622. Le poids du métal est de deux cents quintaux. Au nom de Marie s'est joint, on ne sait comment, le nom de Thérèse ; d'où le dicton populaire :

Je m'appelle Marie-Thérèse.
Vingt milliers je me pèse :
Qui ne veut croire me repèse.

La sonnerie de Saint-Jean, comme sa liturgie, a conservé un caractère spécial, quoique, pour l'une comme pour l'autre, ce caractère se soit sensiblement altéré. C'est ainsi que l'ancien mode de sonner avec les cordes imprimait un demi-tour à la Grosse cloche et selon l'expression technique la « levait sur gorge » ; avec le nouveau procédé du balancement, on ne la sonne plus qu'en « vannant ».



INTERIEUR DE LA PRIMATIALE



Sainte-Croix, au XVIIIe siècle.

SAINT-ÉTIENNE ET SAINTE-CROIX

Détruites depuis la Révolution, les deux églises Saint-Étienne et Sainte-Croix font partie intégrante de l'histoire de Saint-Jean.

Saint-Étienne, ancienne cathédrale, couvrait à peu près l'emplacement de la rue de ce nom. On la voit sur les plans scénographiques ou dessins anciens, toute petite au flanc nord de la basilique. Les églises de la Gaule romaine, comme les temples antiques, étaient de dimensions médiocres. Ce sont les architectes du Nord qui ont importé chez nous les vastes vaisseaux, et encore nos édifices de style ogival n'ont-ils pas les dimensions des cathédrales des bords de la Seine ou du Rhin.

Fondé au Ve siècle, achevé et enrichi par Sigismond, fils de Gondebaud (517-523), mais soumis à des réfections nombreuses et reconstruit en totalité au XVe siècle, Saint-Étienne offrait ceci de particulier qu'il avait conservé la disposition des églises primitives : le vestibule où se tenaient les pénitents et la partie réservée aux catéchumènes. De récents travaux de voirie ont mis à découvert des substructions qui indiquent encore cette distribution. Une partie de la première construction avait été faite avec des matériaux antiques. Il se trouvait dans la façade un bas-relief, figurant une divinité entourée de fruits et d'animaux. Les constructeurs l'avaient sans doute fixé là comme une sorte de trophée, mais il devint l'objet d'un culte particulier. La veille de la fête de Saint-Étienne, dit Paradin, « aucuns citoyens y venoient de nuit, en chemin rétrograde, adorer ladite image et lui offrir des chandelles ». Il fallut l'enlever en 1519 pour faire cesser ces singuliers pèlerinages.

Depuis l'érection de Saint-Jean en cathédrale, le titre de baptistère avait passé à Saint-Étienne. En dernier lieu, on n'y baptisait plus que les Juifs et les infidèles. De tradition, il ne s'y faisait pas d'inhumation. Le même usage exista longtemps à Saint-Paul, mais le chapitre de cette église s'en départit au XVIe siècle.

Sainte-Croix confinait à Saint-Étienne. Fondée au VIIe siècle par l'évêque Arigius et reconstruite vers 1450, c'était, peut-on dire, une grande bâtisse sans style, éclairée par des baies ogivales. L'église était précédée d'une cour à laquelle on accédait par la rue Saint-Jean. Au chevet, se trouvait une maison qui existe encore sur la rue des Estrées et qui servait d'habitation aux deux custodes ou curés. Le cimetière paroissial s'étendait derrière l'abside de Saint-Étienne.

Au Musée lapidaire de Lyon, on peut voir la pierre tombale de Ponce de Vaux, décédé en 1352, custode de Sainte-Croix et, en même temps, pénitencier ; il absout un pénitent en le touchant avec des verges. C'est en souvenir de ce mode d'absolution que l'on place à Saint-Jean, le dimanche de la Septuagésime, un petit faisceau de verges sur un prie-Dieu, au bas de la nef.

Quand les deux églises furent démolies, les matériaux trouvèrent leur emploi sur place, dans les habitations qu'on éleva. Des portions de murailles durent même être conservées et utilisées, ainsi qu'en témoigne un pilier de fenêtre avec fragment d'ogive, qui se voit encastré dans un mur, au fond de la seconde cour qui porte le numéro 6 sur la rue Saint-Étienne. Plusieurs portes d'allée à deux battants, qu'on rencontre dans le périmètre, proviennent certainement des deux églises ou de leurs dépendances. Des tableaux et des morceaux de sculpture décoraient les deux édifices ; mais tout a disparu dans la tourmente révolutionnaire, soit que les objets aient été détruits, soit qu'on les ait détournés.

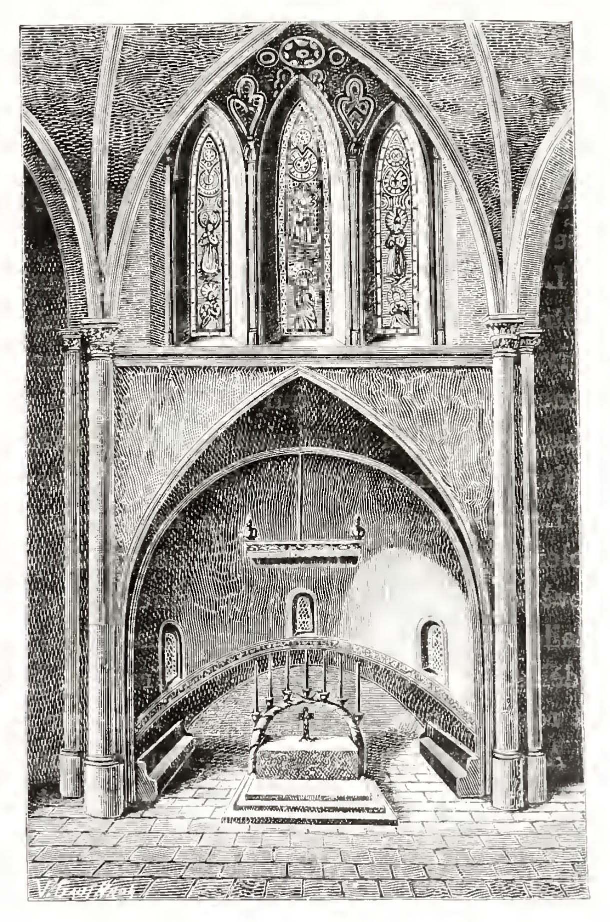
LE CLERGÉ

Les anciens chapitres étaient de véritables puissances sociales. Mais nés de la féodalité, adaptés au régime féodal, ils durent nécessairement disparaître lorsque les dernières traces de ce régime furent emportées par le temps.

Le chapitre de Saint-Jean, tel qu'il existe à la fin du XVIIIe siècle, se compose de trente-deux chanoines, dont huit dignités : doyen, archidiacre, précenteur ou grand-chantre, chantre, chamarier, grand sacristain, grand custode et prévôt de Fourvière. Tous ont dû faire preuve de quatre quartiers de noblesse, paternels et maternels. C'est ainsi que Camille de Villeroy, déjà pourvu des abbayes d'Ainay et de l'Ile-Barbe, et qui devait être plus tard archevêque de Lyon, se vit refuser un canonicat parce que la noblesse de sa famille ne comportait pas quatre quartiers pleins. Il y a mieux. Le roi de France était, par naissance, premier chanoine de Saint-Jean et faisait son entrée à l'église, l'aumusse sur le bras : or, on prétend que certains membres du chapitre, lorsqu'il s'agit de recevoir Louis XIV, objectèrent qu'on trouvait une mésalliance dans sa lignée, par le mariage de son aïeul Henri IV avec une Médicis.

Chaque chanoine est seigneur mansionnaire d'une des trente-deux baronnies de l'église. Quelques-uns sont même titulaires de deux seigneuries, parce que très souvent le chapitre admet au canonicat de tout jeunes gens, qui, tant qu'ils étudient et n'ont point reçu les ordres, n'ont pas de part aux bénéfices.

« A la fin du XVIIe siècle, dit Mgr Forest, un comte en dignité, après vingt-cinq ou trente ans, pouvait avoir huit mille livres de rente, un comte simple, trois mille livres. » Ces chiffres, multipliés seulement par quatre, représenteraient aujourd'hui de beaux revenus. Mais il faut tenir compte des charges qui grèvent ces bénéfices, chaque chanoine devant, notamment, fournir la table à un plus ou moins grand nombre de prêtres auxiliaires et de clercs.



Saint-Étienne avec le *Râtelier* liturgique.

Après les chanoines, viennent les quatre custodes. Deux remplissent les fonctions de curés dans l'église paroissiale de Sainte-Croix ; des deux autres, l'un est sacristain de Saint-Étienne et le dernier, trésorier de Saint-Jean. Ceux-ci sont de condition plébéienne et forment, pour ainsi dire avec les chevaliers, un corps de chanoines de second ordre. Les chevaliers, au nombre de sept, doivent être gradués en droit : à eux est confiée la poursuite de toutes les affaires litigieuses de l'administration temporelle. Custodes et chevaliers se recrutent parmi les perpétuels.

On nomme ainsi les prêtres chargés de chanter l'office qui se récite presque en entier de mémoire. Ils ont aussi, dans les derniers siècles où nombre d'étrangers au diocèse obtiennent le canonicat, à maintenir le cérémonial propre à l'église de Lyon. On les appelle les « douze » quoique depuis le XVIe siècle leur nombre ait été porté à vingt.

La récitation de l'office par cœur nécessitait une préparation longue et spéciale. Aussi les perpétuels ont-ils presque toujours débuté comme petits clercs ou clergeons. A cet effet, l'école cathédrale, plus couramment désignée sous le nom de Manécanterie, reçoit deux catégories d'étudiants : les douze clergeons en titre soumis à l'internat, et des externes, assez souvent pensionnaires chez un chanoine.

A côté de ce clergé, se trouve encore une centaine de prébendiers et prêtres habitués, attachés au ministère des chapelles et de nombreux autels disparus, placés sous le jubé ou simplement accolés à un pilier. Chacun de ces oratoires était doté de fondations pour

l'entretien de plusieurs prêtres. Ajoutez à cela les diacres et sous-diacres, en cours d'études : car le chapitre conserve sous sa direction le personnel parmi lequel se recruteront les serviteurs des trois églises. On comprendra qu'avec cette organisation, la liturgie s'accomplisse aux jours solennels, et simultanément dans les trois sanctuaires, avec toute la pompe imaginable.

Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, le costume des chanoines de Saint-Jean et des autres églises collégiales de Lyon consistait en une froche ou surplis, couvert, selon la saison, d'une aumusse fourrée d'hermine ou d'une chape de soie noire, bordée de rouge par devant. En 1748, sur les réclamations des chanoines qui déclaraient ce costume incommode et coûteux, le cardinal de Tencin approuva le port d'un costume qui est encore celui d'à présent : le surplis est remplacé par le rochet, et la chape par le camail bordé d'hermine. Depuis 1745, il s'y était ajouté une croix suspendue à un ruban couleur de feu et liseré de bleu.

Lorsqu'ils officiaient, les trois célébrants, prêtre, diacre et sous-diacre, portaient la mître ; les pierres tombales représentent toujours les chanoines coiffés ainsi. C'est un privilège qui n'a pas été rendu à leurs successeurs après la Révolution. Jusqu'au concordat de 1516, qui réserva au roi seul l'élection des évêques et abbés, l'ancien chapitre était en possession du droit d'élire l'archevêque. Ce droit n'était presque toujours qu'un vain mot, le prélat étant habituellement choisi par le Souverain Pontife.

Les archevêques de Lyon ne paraissaient guère dans leur cathédrale qu'aux fêtes solennelles où ils officiaient. Lorsqu'ils y venaient en dehors de cette circonstance, ils revêtaient le camail des chanoines et occupaient la stalle du doyen, qui, lui, prenait la stalle suivante. Pour les fonctions épiscopales, ordination des clercs et confirmation des fidèles, il y avait un évêque suffragant, généralement choisi dans un ordre monastique et résidant non dans le cloître, mais sur la rive gauche de la Saône.

Avec les temps nouveaux, tout a changé. Le domaine féodal de l'église n'est plus ; l'autorité seigneuriale de l'archevêque et du chapitre a disparu, les fondations et prébendes ont été englouties dans le cataclysme social de 1789 : le titre de primat des Gaules que porte l'archevêque ne lui confère plus aucune juridiction sur les autres métropoles de la Gaule lyonnaise : du reste, les archevêques ne sont, en fait, aujourd'hui, que des évêques de première classe.

Néanmoins, le siège de Lyon reste environné comme d'une auréole, à raison de sa haute antiquité, de son origine quasi apostolique et de la place considérable qu'a toujours tenue Lyon entre les églises des Gaules. Le chapitre, très attaché aux traditions, conserve avec fidélité les rites propres à notre église ; c'est le seul qui ait maintenu la récitation intégrale de l'office quotidien, n'ayant jamais confié à des mercenaires ni le chant, ni aucune des fonctions du chœur.

Il est peu de fidèles qui n'aient assisté, un jour de fête solennelle, à cette pompe majestueuse qui accompagne la messe ; chaque ordre d'officiants est représenté par sept personnes : l'archevêque lui-même, ou, à son défaut, le doyen est entouré à l'autel de six concélébrants. Et combien sont émouvantes les cérémonies de la Semaine Sainte, avec



Saint-Jean.

les lamentations récitées sur un rythme oriental et tout un rituel qui, n'étant pas soumis à un usage commun et quotidien, a gardé ses formes primitives!

La sonnerie même des cloches conserve encore quelque chose de particulier. Pas de carillon tapageur, pas d'air d'hymne ou de cantique, mais un chant, pourrait-on dire, spécialement composé pour des cloches. Dans ce concert, la grosse cloche, appelée improprement bourdon, tient le premier rôle avec sa voix harmonieuse en *la* bémol.

La plupart des anciens édifices, surtout des édifices religieux, ne nous apparaissent plus dans leur cadre naturel. Contrairement à une opinion trop répandue, nos vieilles basiliques perdent complètement à être dégagées et isolées. Elles n'ont pas été conçues pour l'isolement. Jaillissant au milieu d'un lacis de rues étroites, entourées de constructions dont quelques-unes s'accrochaient à leurs flancs, leur physionomie dominatrice s'accusait d'autant plus et leurs beautés architecturales, plus vivantes, captivaient davantage le regard surpris.

Saint-Jean se présentait dans un cadre particulièrement favorable. Une muraille, le cloître, dont il reste un fragment rue Tramassac, enfermait le quartier environnant dans une sorte de quadrilatère. Cette muraille, partant de la rivière, suivait au nord la direction de la rue actuelle de la Bombarde, épousait la rangée orientale des maisons de la rue Tramassac, puis revenait par l'ancienne rue des Deux-Cousins, aujourd'hui Jean Carriès, enfin, à mi-chemin, faisant un angle brusque vers le midi, elle enveloppait jusqu'à la Saône la partie limitée par l'actuelle rue Bellièvre.

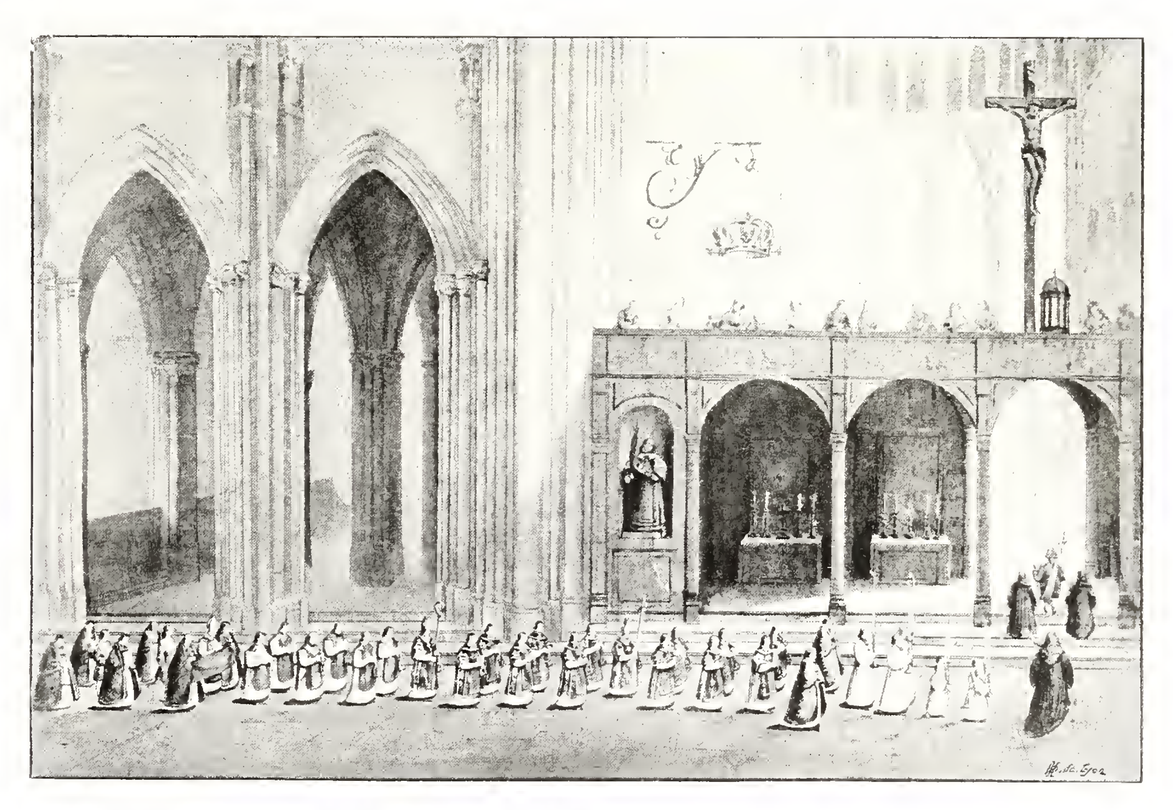
Vu de la ville, Saint-Jean se dressait au-dessus d'une série de constructions, de hauteur modeste, qui, sans le masquer, l'enchâssaient à sa base. C'étaient, le long de la Saône, en allant du midi au nord, la maison du trésorier, les prisons du chapitre, séparées par une cour de l'auditoire où se rendait la justice du comté de Lyon, la maison du grand sacristain et celle du grand custode. Ces dernières habitations, avec entrée sur la rue des Estrées, ont fait place à des constructions de rapport, offensantes pour la vue, tant par leur hauteur que par l'absence de style.

On pénétrait dans le cloître par six entrées. La principale était la porte Frau, *porta fratrum*, la porte des Frères, dite plus souvent porte Froc, qui s'ouvrait dans l'axe de la rue Saint-Jean. De ce côté la cathédrale revêt le caractère particulièrement sévère du XIIIe siècle; aux fenêtres de la tour du clocher, un simple meneau forme une double ogive, nul ornement ne couronne les contreforts d'angle, et les motifs placés sur les arcs-boutants de la nef sont des figures de peu d'importance. Le côté méridional, au contraire, s'épanouit dans le style du XVe siècle. La tour de la Madeleine se termine par une balustrade aux fines découpures, de gracieux rinceaux serpentent sous l'ogive des fenêtres, d'élégants pinacles prolongent les contreforts et surmontent les arcs-boutants. Protégée par les constructions qui sont au-devant, cette façade a conservé plusieurs des anciennes statues.

Architectes et archéologues ont beaucoup discuté sur le couronnement que réservaient aux deux tours du chevet ceux qui les ont construites : d'aucuns estiment que ce devaient être des flèches ou, au moins des pyramidions; d'autres, qu'elles auraient été, comme

les tours de la façade, terminées en terrasse. En attendant, elles restent coiffées d'une simple toiture de préservation à quatre pentes, aussi peu décorative que possible.

Au flanc droit de l'église, sur la place Saint-Jean, on voit un vieux logis d'aspect romano-byzantin, contemporain de l'ancien baptistère et qui a gardé le nom de Manécanterie. C'est là que logeaient les clergeons et leur maître, le manécantant. L'étymologie

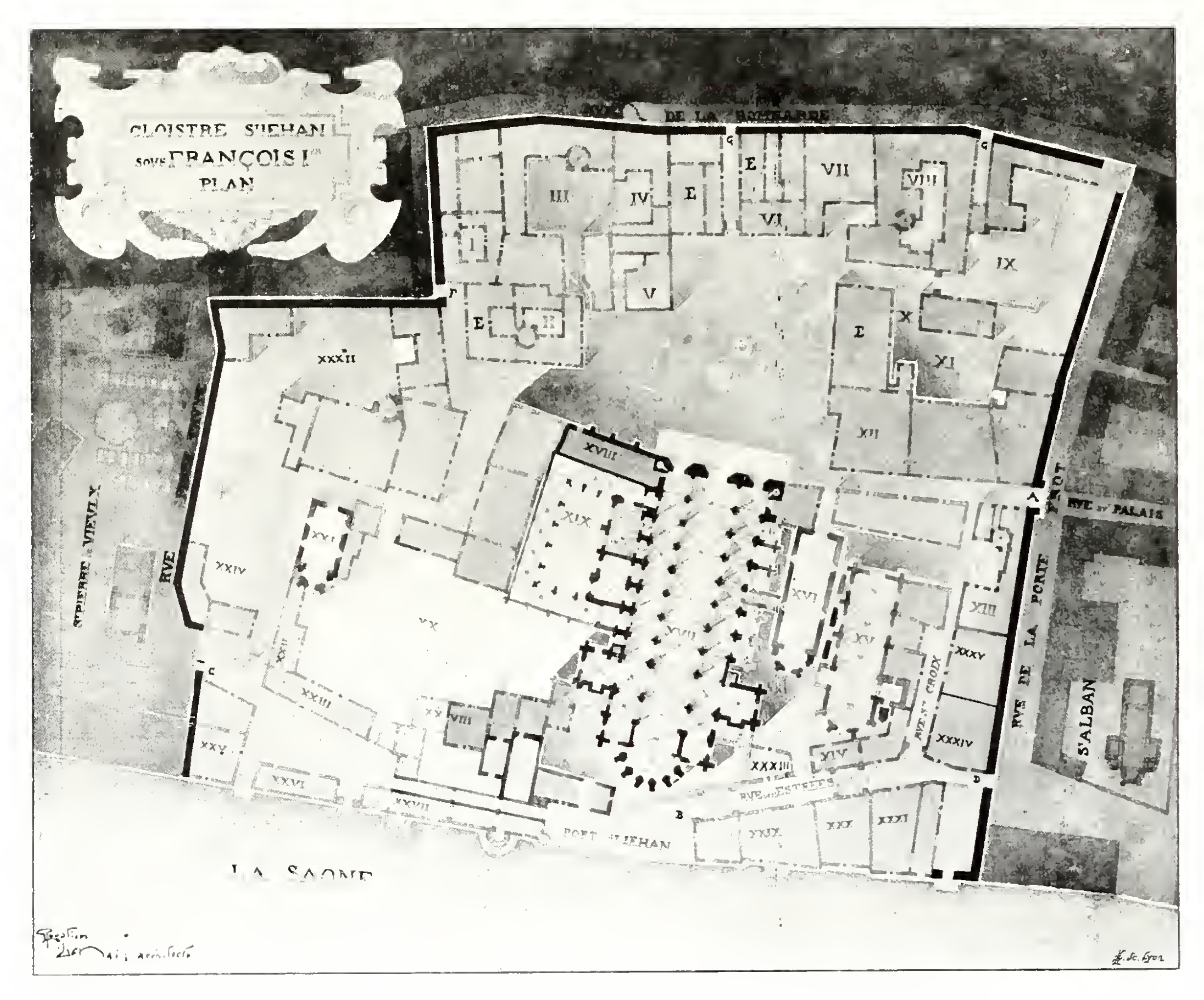


Jubé de la Primatiale, au XVIIIe siècle.

du mot peut être ramenée à *mane cantare*, chanter matin, parce que les petits clercs assistaient à l'office des matines, chanté à trois heures ; en compensation, ils faisaient sieste après-midi. Le rez-de-chaussée de ce monument servait de grenier à blé. C'est là que se déposait le produit de la dîme du Comté, sur lequel des distributions en nature étaient faites aux perpétuels et habitués, contre remise de méreaux ou jetons de présence.

Ce respectable débris des âges anciens a plus souffert de la main des hommes que de l'action du temps. On l'a surchargé d'étages sans style et l'on a percé dans la façade des ouvertures qui en compromettent l'ordonnance magistrale et archaïque. La partie méridionale a été abattue lorsque le chapitre a commencé la construction de la nouvelle Manécanterie, demeurée inachevée. Ce dernier bâtiment, dont la maison qui porte le numéro 2 sur l'avenue de l'Archevêché, représente la portion construite, devait se prolonger jusqu'à la place et se rattacher à l'église même, en faisant disparaître ce qui reste de la vieille Manécanterie. Dans ce vaste palais, commencé en 1768, auraient été installés tous

les services dépendant du chapitre : salle d'assemblée, prétoires pour l'officialité ecclésiastique et pour la justice seigneuriale, bureaux des officiers du comté, logement des prêtres habitués, école des clercs. Il est à présumer que le rez-de-chaussée sur rue aurait été, selon le vieil usage lyonnais, disposé en boutiques pour des commerçants.



Plan du quartier Saint-Jean au XVIe siècle. Restitution de M. R. Lenail.

I. Hotel d'Albon. — II. Sacristie Saint-Étienne. — III. Hotel de Saint-Chamond ou de Chevrières. — IV et V. Chantrerie. — VI. Maison de Gaste. — VII. Maison de Fougères. — VIII. Precenterie — IX. Maison de Beaujeu. — X. Maison de Saint-Romain. — XI. Maison d'Ars. — XII. Prévôté. — XIII. Chamarerie. — XIV. Petite custoderie. — XV. Sainte-Croix. — XVI. Saint-Étienne. — XVII. Saint-Jean. — XVIII. Manécanterie. — XIX. Petit cloître. — XX. Cour de l'archevêché. — XXI. Saint-Romain. — XXII. Maison du Batonnier. — XXIII. Officialité. — XXIV. Archidiaconé. — XXV. Tresorerie. — XXVI. Maison de Rolin de Semur. — XXVII. Prisons. — XXVIII. Archevêché. — XXIX. Sacristie Saint-Jean. — XXX. Custoderie. — XXXI. Dépendances. — XXXII. Doyenné. — XXXIII. Maison du tire-corde. — XXXIV. Prébende Sainte-Catherine. — XXXV. Prébende Saint-Pierre. — *A*. Porte Frot. — *B*. Entrée des Estres. — *C*. Porte du Coter. — *D*. Porte de Savoye. — *E*. Maison canoniales. — *F*. Porte de Thyers. — *G*. Portes de la Bombarbe.

Sans avoir proprement un caractère monumental, cette construction énorme aurait accusé davantage encore, par son importance, l'aspect chétif de la demeure du primat des Gaules. Pendant longtemps nos archevêques résidant à Pierre-Scize, dans l'ancien burg des comtes de Lyonnais et Forez, ne possédaient, auprès de leur cathédrale, qu'une sorte de pied-à-terre où ils descendaient quand ils présidaient aux solennités. C'est

seulement en 1468 que le cardinal Charles de Bourbon entreprit la construction d'un hôtel. Il n'en reste qu'une tour carrée qu'on aperçoit au milieu des bâtiments actuels et la petite tourelle qui est dans l'angle de l'ancienne place Montazet. Ce devait, d'ailleurs, être d'une importance médiocre comme ampleur et comme architecture. La résidence qui existe actuellement date du XVIIe siècle ; bien que restaurée et complétée par Soufflot, sous le cardinal de Tencin, les dehors en sont assez banals.

Le cloître renfermait vingt-deux maisons canoniales, portant les unes le nom du dignitaire qui l'habitait, les autres le nom de celui qui l'avait léguée au chapitre. Plusieurs sont encore debout : l'hôtel de Chevrières maintenant occupé par le petit séminaire ; la Chantrerie prenant son entrée place Saint-Jean, n° 4, mais située sur la rue Tramassac ; la maison de Gaste, place Saint-Jean, n° 5 ; la maison de Fougères, n° 6 ; la Précenterie à la suite ; la Prévôté de Fourvière, qui fait l'angle de la rue Saint-Jean ; enfin la Chamarerie, rue Saint-Jean, 37, charmant logis des premières années du XVIe siècle, bâti par le chamarier François d'Estaing, sur l'emplacement d'une maison léguée en 1345 par un de ses prédécesseurs, Perceval de La Palud : c'est dans la cour de la Chamarerie que se trouvait le puits attribué à Philibert de L'Orme, transporté au Musée de la ville.

Les lieux ont changé, mais davantage encore la vie extérieure du quartier qu'enfermait le mur du cloître. Là se trouvait comme une cité ecclésiastique où le nombreux clergé des trois églises circulait en habit de chœur. Lorsqu'un prêtre ou un clerc sortait du cloître, il déposait sa froche ou surplis à la porte Frau ; un chanoine ne pouvait sortir qu'à cheval.

Les entrées solennelles des princes et des prélats, leur séjour à l'archevêché apportaient de temps à autre un redoublement de vie dans cette enceinte. Aux offices quotidiens, célébrés dans les trois sanctuaires, s'ajoutaient fréquemment des processions extérieures, majestueuses par la pompe des costumes et le nombre des officiants. En tête flottait la bannière au Lion, symbole héraldique du comté, avec cette fière devise : *Ecce leo Juda*.

Maintenant, c'est le calme, le silence, presque la solitude. Mais à certains jours la vieille basilique reprend de sa vie d'autrefois. Dès la veille, la voix d'airain du bourdon, planant sur la cité, a entonné son hymne puissante ; les fidèles accourent et se pressent dans le temple ; les sombres arceaux s'étoilent de lumières, et parmi les vapeurs d'encens, monte la prière de tout un peuple réveillant sous ces voûtes plusieurs fois séculaires, l'écho des liturgies anciennes et l'âme de vingt générations d'aïeux !

BIBLIOGRAPHIE

DRESSÉE PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

SAINT-JEAN

Archéologie lyonnaise, les stalles et boiseries de Cluny à la cathédrale de Lyon, les chartes et la bibliothèque de Cluny, le cabinet des antiques et le médaillier du collège de la Trinité, le médaillier de l'Hôtel de Ville, le médaillier d'Adamoli, le médaillier des Grands Augustins, par L. Niepce. Lyon, Georg, sans date, in-8.

Notes sur la liste des doyens de l'église métropolitaine de Lyon du XVe au XVIIIe siècle, par G. Guigue. Lyon, imp. Rey, sans date, in-8, 19 p.

Pvblicvm scriptvm de fvndatione ecclesiæ Lugdunensis, s. l. n. d., in-8, 13 p.

Quincarnon, *Les antiquités et la fondation de la métropole des Gaules, ou de l'église de Lyon et de ses chapelles*, avec les épitaphes. Lyon, sans date, in-12.

De primatv Lvgdvnensi et ceteris primatibvs, dissertatio Petri de Marca, *ordinarij in sacro consistorio consiliarij, in suprema Nauarreæ curia præsidis, & a rege christianissimo ad episcopatum Consoranensem nominati.* Parisis, apud viduam Ioannis Camvsat et Petrvm le Petit, 1644, in-8, 524 p.-2 f.

Morange, *Primatus Lugdunensis apologeticon, sive ad querelam ecclesiæ Senonensis prior responsio.* Lugduni, Jullieron, 1658, in-8.

Histoire de la ville de Lyon ancienne & moderne, avec les figures de toutes ses veuës, par le R. P. Iean de Saint-Aubin de la compagnie de Iésus. Deuxième partie : *Histoire ecclésiastique de la ville de Lyon.* Lyon, B. Coral, 1666, in-fol., 2 parties, 8 f.-364 p.-9 f., 8 f.-367 p.

Description de l'horloge que messieurs les comtes de Lyon ont fait faire dans l'église de Saint-Jean l'année 1660 (*sur le socle du monument*) : operà et studio, Guill. Nourrisson, Lugduni ; Cordié delin., J.-J. Thourneysor, sculp., 1677. Gravure in-folio.

Livre de la confrérie de la Sainte Croix, transférée par le souverain pontife Pie VII de l'église paroissiale de Sainte-Croix dans l'église primatiale et paroissiale de Saint-Jean-Baptiste de la ville de Lyon. Lyon, Rusand, 1808, in-12, 96 p.

L'église primatiale de Saint-Jean et son chapitre, esquisse historique, par M. l'abbé Jacques. Lyon, Pélagaud, Lesne et Crozet, 1837, in-8, 3 f.-iv p.-1 f.-230 p.-1 f., grav.

Le révélateur des mystères, ou l'antique cérémonial de Saint-Jean, par l'abbé Jacques, ancien curé du diocèse. Lyon, Boitel, 1840, in-8, 70 p.

Lyon ancien et moderne, par les collaborateurs de la *Revue du Lyonnais*, sous la direction de Léon Boitel... (1843), II, 169 (article de Leymarie). Tirage à part sous le titre : Leymarie, *Notice historique sur les églises de Saint-Jean, de Sainte-Croix, de Saint-Étienne et sur la manécanterie.* Lyon, Boitel, 1843, grand in-8, 79 p., grav.

L. Guillard, *Rapport sur le tableau de saint André*, copie d'après le Dominiquin donné par le cardinal Fesch à l'église de Saint-Jean. Lyon, Riotor, 1874, in-8, 7 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Lyon*).

Monographie de la cathédrale de Lyon, par Lucien Bégule, précédée d'une notice historique, par M.-C. Guigue. Lyon, imp. Mougin-Rusand, 1880, in-fol., viii-224 p.

L. Niepce, conseiller à la cour d'appel de Lyon, *Les monuments d'art de la primatiale de Lyon détruits ou aliénés pendant l'occupation protestante en 1562.* Lyon, Georg, 1881, in-8, 103 p., 13 grav.

L'école cathédrale de Lyon, le petit séminaire de Saint-Jean, par l'abbé J.-M.-H. Forest, chanoine d'honneur de la primatiale, supérieur des missionnaires de Lyon. Lyon, Delhomme et Briguet, 1885, in-8, 1 f.-viii-386 p.-1 f., grav.

Georges Guigue, *Les cloches de Saint-Jean de Lyon.* Lyon, 1885, in-8, dans *Opuscules lyonnais.*

L'horloge astronomique de la cathédrale de Lyon, notice historique et descriptive, par A. Grand, membre de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. Lyon et Paris, Delhomme et Briguet, 1894, in-32, 34 p.

L'abbé A. Sachet, *La croix des chanoines comtes de Lyon.* Montbrison, imp. Brassart, 1896-1901, grand in-8, 2 parties, 2 f.-128 p., 27 p., grav.

Les anciens chanoines-comtes de Lyon, par l'abbé Ad. Vachet, missionnaire de Lyon, de la maison des Chartreux, chanoine honoraire d'Alger. Lyon, imp. Vitte, 1897, grand in-8, 4 f.-388 p.-2 f.

Abbé Pourrat, *L'antique école de Leidrade*, 11e centenaire de sa fondation. Lyon, 1899, in-8.

Notice sur la collection des livres d'heures conservés au trésor de la primatiale de Lyon, par MM. le Dr J. Birot et l'abbé J.-B. Martin. Paris, Imp. nationale, MDCCCCIII, in-8, 12 p.

Abbé Rousset, *Les prébendes des églises Saint-Jean, Saint-Étienne et Sainte-Croix, en 1759*, dans : *Bulletin historique du diocèse de Lyon* (1903), III, 13-21 et 45-50. — *A part* : Lyon, Vitte, 1903, in-8, 22 p.

SAINTE-CROIX

L'Esprit et règlemens de l'association des dames de Sainte-Françoise, établie pour le soulagement des pauvres malades des paroisses de Sainte-Croix, Saint-Pierre-le-Vieux et Saint George, qui n'ont pas qualité à être reçus à l'Hôtel-Dieu et pour l'éducation des pauvres filles des trois paroisses. Lyon, Chabanne, 1716, in-12.

Livre de la confrérie de la Sainte-Croix, érigée en l'église Sainte-Croix de Lyon. Lyon, 1761, in-12. — Autre édition : Lyon, 1788.

Mémoire signifié pour Paul-Timoléon de la Forest, vicaire général & official du diocèse de Lyon & François Desfrançois de l'Olme, tous les deux docteurs de Sorbonne, juges de la Chambre souveraine du clergé, établie à Lyon, custodes-curés de l'église paroissiale de Sainte-Croix & de tout le clergé de l'église primatiale de Lyon, appellans comme d'abus ; contre les doyen, chanoines et chapitre de l'église, comtes de Lyon, intimés, en présence des syndics & paroissiens de Sainte-Croix de ladite ville de Lyon. Paris, Butard, 1763, in-fol., 122 p.

CHAPITRE II

CÉLESTINS, SAINT-BRUNO DES CHARTREUX, FRÈRES PRÊCHEURS DE CONFORT ET DES BROTTEAUX, SAINT-DENIS DE LA CROIX-ROUSSE, CHAPELLE DE L'HOTEL DE VILLE, MINIMES

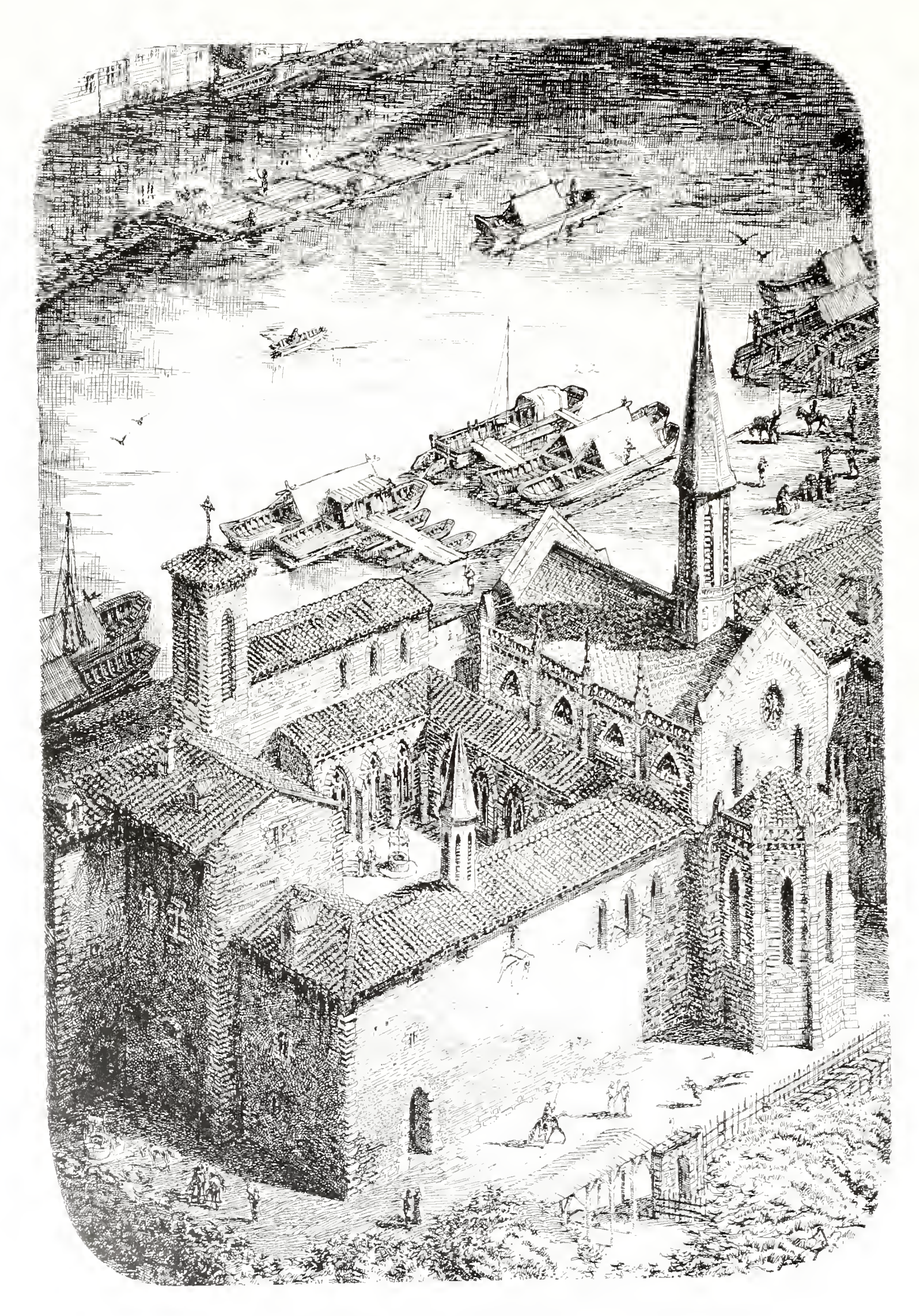


OUT le long de son histoire notre ville a bénéficié de l'existence d'un grand nombre d'ordres monastiques que son antiquité religieuse, l'importance de sa position, la bienveillance et la cordialité de ses archevêques avaient attirés dans ses murs. On va le voir dans ce chapitre, où l'on s'occupera de plusieurs familles religieuses : Célestins, Chartreux, frères Prêcheurs, Augustins déchaussés, dont l'église est devenue Saint-Denis de la Croix-Rousse, Feuillants ou Cisterciens réformés qui desservaient la chapelle de l'Hôtel de Ville, enfin les Minimes.

CÉLESTINS

Il est peu d'ordres qui aient une histoire aussi merveilleuse que l'ordre des Célestins. Tout y est empreint d'une singulière fortune : l'origine, les premiers développements et jusqu'au nom même. Ce dernier est à peu près oublié aujourd'hui, quoiqu'on rencontre nombre de villes qui possèdent une rue, un quai, un pont des Célestins. La Révolution a si vite détruit et l'on a si promptement oublié, qu'il faut être érudit pour se rappeler ce que furent les Célestins, les Feuillants, les Prémontrés, les Augustins et tant d'autres instituts religieux qui contribuèrent, pour une large part, à la foi et à la prospérité de notre patrie.

C'était au mois de mai de l'année 1274, le grand pape Grégoire X venait d'ouvrir à Lyon le concile où se réunirent les Grecs et les Latins. On prêtait à ce sage pontife la pensée de résoudre certains points de discipline ecclésiastique en supprimant tous les ordres religieux nouvellement fondés. Un moine napolitain d'une extraordinaire austérité, Pierre de Mouron, ou à mieux dire de Mourrone, né à Izerna dans la province de Pouille, avait établi, sur le mont Moroni, un monastère où il avait soumis la règle cénobitique à la règle primitive de saint Benoît. Sur la nouvelle qu'on lui donna de Naples des desseins



Le Couvent des Célestins au XVIe siècle. Restitution de M. R. Lenail.

du concile, il se rendit à Lyon à pied ; il n'y parvint que rompu de fatigue, et se logea dans une maison qui avait appartenu aux Templiers. Une vision le réconforta aussitôt : le ciel lui révéla qu'il obtiendrait du pape ce qu'il voulait et qu'un jour le lieu où il dormait serait une possession de son ordre. Selon les auteurs de l'*Année bénédictine*, si Grégoire X accorda à Pierre de Mourrone, non seulement l'autorisation d'instituer sa congrégation réformée mais encore des privilèges, c'est qu'ayant assisté à sa messe, il le vit suspendre son ample manteau blanc à un rayon de soleil. Ceci est de la légende, respectons pourtant la croyance des simples. Grégoire X accorda la bulle confirmative le 11 avril 1275. Dès le 19 mai, Pierre de Mourrone reprit la route de l'Italie, et fut secondé par des miracles manifestes.

L'histoire apprend que le 5 juillet 1294, le Saint-Siège étant vacant depuis plus de deux années par la mort de Nicolas IV, un cardinal, irrité des ambitions puissantes qui partageaient le conclave, jeta, comme par défi, le nom de l'ermite parmi tous ceux que l'on discutait. On crut à une inspiration divine ; on alla aux voix et Pierre de Mourrone fut élu. Il quitta, non sans regret ni larmes, sa cellule effroyable du mont de Margella et fit son entrée solennelle dans la ville d'Aquila, monté sur un âne dont la bride était aux mains de Charles II le Boiteux, roi de Sicile, et de son fils, roi de Hongrie, le futur Robert le Sage. Il prit le nom de Célestin V, en s'asseyant sur le siège de Saint-Pierre. Son pontificat qui ne dura que six mois ne tint pas les promesses que l'on en avait conçues : il s'avoua impropre à gouverner les hommes, abdiqua la tiare en décembre 1294, et mourut le jour de Pentecôte 1296. Son successeur Boniface VIII accabla d'honneurs son humble mémoire ; Clément V le canonisa et le roi Philippe le Bel, en 1300, appela son ordre en France ; les successeurs de ce monarque, particulièrement Charles V, ne cessèrent de favoriser les Célestins.

Entre temps l'ex-commanderie du Temple, où Pierre de Mourrone avait discerné en rêve l'avenir de son œuvre, avait passé aux chevaliers de Malte : puis les ducs de Savoie l'avaient échangée pour l'une de leurs propriétés et y faisaient parfois leur résidence. Le 22 février 1407, Amédée VIII, des princes de Savoie, lequel n'en eut pas moins le malheur de devenir l'anti-pape Félix V, « la céda à ses bien-aimés pères, les fils de Pierre de Mourrone » pour qu'ils y construisissent un monastère et une église, qui seraient dédiés à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. Par l'une des clauses de l'acte de donation, il se réservait, dans le monastère, un logement à perpétuité. Un des premiers prieurs du nouveau couvent fut Jean Gerson, frère du célèbre chancelier de l'Université de Paris.

Louis I[er], fils d'Amédée VIII, hérita des sentiments de son père pour les Célestins de Lyon. Il leur accorda une grosse somme pour édifier une seconde église qui remplaça promptement la première, trop exiguë ; son cœur y fut inhumé devant le grand autel, conformément à ses suprêmes volontés, peu après qu'il fut mort, le 29 janvier 1465, dans la maison qui faisait l'angle de la place Saint-Jean et qui appartenait à la veuve d'un riche commerçant. Pour renfermer ce cœur très cher, les Célestins élevèrent un superbe tombeau sur lequel se lisait une épitaphe de noble allure, dont nous traduisons

le début : « J'ai engendré, je l'avoue, des rois, des ducs, des comtes ; j'ai été moi-même le gendre du roi de France [Louis XI]. Que me servent maintenant à moi, qui me suis acquitté de la vie, et les sceptres dominateurs et les honneurs que je fis triompher. Voici que je meurs, laissant à mes fils ma patrie et mes peuples. Hors les âmes, tout cède à la mort. » Guichenon, dans son *Histoire de Savoye*, rapporte une autre inscription célestine des deux ducs Amédée et Louis, beaucoup plus fastueuse mais moins chrétienne.


Camille de Neuville, archevêque de Lyon.

L'église des Célestins, abondante en objets d'art, était éclairée par de magnifiques vitraux. La grande vitre, don du duc Louis Ier, ornait le maître-autel au fond du chœur. Louis XI et Charlotte de Savoie, sa femme, avaient fait présent du vitrail de droite : une Résurrection ; Charles VIII et Anne de Bretagne de celui qui était à côté de la sacristie : la Madeleine reconnaissant le Christ ressuscité ; Philippe de Savoie et Marguerite de Bourbon du vitrail où on voyait la Flagellation. Louis d'Amboise, évêque d'Albe et frère du cardinal, offrit la verrière de gauche, qui représentait l'Arbre de Jessé.

Quant au fameux cardinal Georges d'Amboise, de passage à Lyon et logé chez les Célestins, il y mourut le 25 mai 1510. Son cœur fut déposé dans leur église, sous un marbre blanc très simple où on lisait : « Ceci est le cœur du très illustre cardinal Georges d'Amboise, légat perpétuel en France et en Avignon, archevêque de Rouen, insigne bienfaiteur de ce monastère. » Si on en croit Clapasson, l'église des Célestins était d'un gothique des plus communs et son architecture n'avait rien de remarquable ; encore renfermait-elle de bons tableaux de Blanchet et de Le Blanc, ainsi que de louables sculptures de Mimerel le cadet, auteur de quelques belles figures que l'on voyait naguère encore à l'angle de nos rues, et d'un Bacchus, rue du Bœuf. Un des meilleurs sinon le meilleur élève du Poussin, Jacques Stella, avait peint une Descente de croix, au-dessus du grand autel. L'orgue placé sur la tribune imitait toutes les inflexions de la voix humaine, et était l'œuvre de Mollard. A côté de la porte, deux figures en relief représentaient saint Benoît et saint Pierre Célestin ; au-dessus du portail se trouvait une Annonciation avec les armes d'Amédée VIII.

Jean Thibot, ou sans doute Thibaud, qui fut plusieurs fois conseiller de ville, fit bâtir, en 1433, la chapelle qu'on appela d'abord la grande Notre-Dame et qu'on annexa

ensuite à celle de Saint-Pierre de Luxembourg, commencée par un sieur Étienne de Viry et achevée par Jean Cœur, fils de Jacques, l'argentier fameux de Charles VII. « L'on voit encore, écrit Clapasson, contre le mur à côté de l'une de ces chapelles, à main droite, une forme de tombeau de marbre, terminé par une figure de la mort; ce sont les restes du magnifique mausolée que les Pazzi avaient fait élever dans cette église et que Marie de Médicis, étant en cette ville, fit renverser par ressentiment. »



Malvin de Montazet, archevêque de Lyon.

Le 27 décembre 1669, l'archevêque Camille de Neuville consacra de nouveau l'autel de la chapelle Saint-Pierre de Luxembourg sous le titre de ce même saint, de saint Joseph et de saint François de Sales. Auparavant, la muraille qui séparait la chapelle de la grande Notre-Dame de celle de Saint-Pierre de Luxembourg avait été abattue et, au-dessous de l'autel qui était adossé, on avait trouvé une boîte en plomb contenant quelques reliques, trois grains d'encens et une feuille de parchemin portant un acte latin de consécration du 17 octobre 1573, émanant de Jean Henry surnommé le Fléau des hérétiques, évêque de Damas et suffragant d'Antoine d'Albon, archevêque de Lyon. La chapelle dite de la comtesse, construite par le comte de Clissy et la comtesse sa femme, Jeanne de Biguy, qui y furent inhumés, et celle des Onze mille Vierges due à Jean Garnier, notaire du xve siècle, n'offraient rien de remarquable.

La dernière nuit d'avril 1562, les calvinistes surprirent Lyon : ils entrèrent d'abord dans le couvent des Célestins; les soldats du baron des Adrets s'y retranchèrent comme dans une citadelle et bombardèrent de là les antiques et épaisses murailles du cloître des chanoines-comtes de Saint-Jean. Les religieux, à leur retour, l'année suivante, ne rencontrèrent que des murs demi-démolis. En 1585, alors qu'ils s'étaient à peine relevés

de leurs ruines, un non moindre fléau les frappa, la peste, qui sévit dans leur couvent puis dans le monastère des Cordeliers de Saint-Bonaventure, tant et tant, écrit un annaliste contemporain qu'il n'y demeura quasi personne. Il est très étonnant que le Père Benoît Gonon, le plus agréable historien de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, n'ait pas mentionné ce fait d'importance dans sa chronique, plus savoureuse d'ailleurs par le langage que recommandable par l'exactitude chronologique.

De la fin du XVIe siècle au XVIIIe, la dévotion à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle se refroidit. En 1721, le monastère qui s'en allait en ruines fut rebâti sur un nouveau plan. La façade, exécutée d'après Masson, ne fut finie qu'en 1739 : elle avait trois cents pieds de longueur et faisait un assez bel effet de masse. Les quatre bâtiments que l'on voit aujourd'hui sur le quai, ornés d'appliques et de frontons, sont des parties conservées du soubassement de cette façade. La pièce insigne du cloître, selon Clapasson, était, dans le réfectoire, un grand tableau cintré qui en occupait tout le fond : les Noces de Cana, exemple rare de l'intelligence du clair-obscur et du coloris, et œuvre de Vernansal, peintre parisien, qui, après de longues études à Venise, habita quelques années à Lyon.

Les Célestins subirent, en 1744, deux incendies presque coup sur coup. Le premier consuma, le 26 novembre, leur riche bibliothèque, dont M. d'Aigueperse, greffier du tribunal de commerce de Lyon, a possédé longtemps un magnifique Térence, de 1675, sur le titre duquel on lisait : « A flammis ereptus, 1744. Préservé de l'incendie de 1744. » Le second, pendant la nuit de Noël, dévora les deux corps de logis les plus voisins de la place du Port-du-Roi. La décadence menaçait en même temps les Célestins : par lettres patentes de Louis XVI, du 13 mai 1779, ils se sécularisèrent, et l'archevêque de Lyon, Malvin de Montazet, le 6 novembre suivant, réunit leurs biens à ceux du clergé. Le prélat avait compté sans une intervention, inattendue à vrai dire, du passé le plus archaïque. Victor-Amédée III, duc de Savoie et roi de Sardaigne, prince assez peu dévot mais très versé dans l'histoire de ses aïeux, revendiqua « la Célestinière de Lyon », en excipant de la clause citée d'après la charte de donation du 27 février 1407. Il y eut procès, bref d'ailleurs pour l'époque, vraisemblablement à cause de la qualité des parties, puisqu'il ne dura que quatre ans un mois et six jours. Un arrêt du conseil des dépêches, du 12 janvier 1784, envoya en possession du couvent en litige Victor-Amédée III, qui, le 10 mai 1785, aliéna la totalité du vaste emplacement au prix de 1.500.000 livres, dont il usa, dit-on, pour payer la noce de son fils, le prince de Piémont, avec la sœur de Louis XVI. L'acquéreur revendit, par morceaux, le terrain à peu près net et on y perça des rues. On sait le reste : l'église se changea en un théâtre qui ne rappelle guère les concerts spirituels, si fort vantés au XVIIe siècle, des disciples de Pierre de Mourrone.

SAINT-BRUNO DES CHARTREUX

L'ordre des Chartreux se multiplia rapidement sous les bénédictions de Dieu : dès les premiers temps, il fonda plusieurs couvents dans notre région. Ces religieux songèrent cependant à avoir, en une ville comme Lyon, traversée si souvent par les prieurs qui, de tous les points, se rendaient au chapitre annuel de la Grande-Chartreuse, un pied-à-terre utile, à s'implanter dans la Rome des Gaules, ainsi qu'ils l'avaient fait dans la Rome de la catholicité.

Donc, en 1584, au mois d'août, ils vinrent à Lyon où se trouvait le roi Henri III, et sollicitèrent l'autorisation désirée ; cette autorisation obtenue, ils fixèrent leur choix sur le tènement de la Giroflée, lequel, dit un de leurs annalistes, tirait son nom de Jean la Giroflée qui en était possesseur en 1427. L'emplacement choisi était dans les conditions souhaitables d'isolement et de silence : peu ou point d'habitations sur le plateau qui domine la vallée, et sur les pentes qui s'inclinent vers la Saône. Mais, par le fait même que ces hauteurs étaient à peu près inhabitées, les Lyonnais en avaient fait un lieu de promenade et de plaisir ; aussi l'historien qui a consigné les origines du monastère, et qui vivait à cette époque, un Chartreux, dom Nicolas Molin, s'écrie à ce propos : « Quel changement a opéré la main de Dieu ! Le théâtre du plaisir va devenir la maison de la prière ; ce qui était le repaire du démon devient la demeure des anges ; ce qui était une salle de bal est transformé en Saint des Saints ».

Cette prise de possession du divin Maître eut lieu le 18 octobre 1584, jour où l'on y célébra la messe pour la première fois. Tout y était provisoire. Le maître et les serviteurs vivaient presque dans le dénûment de Bethléem. Puis, si les secours arrivaient, le prieur, dom Marchand, qui devait être un peu plus tard général de l'ordre, les employait non pas tant aux besoins des religieux qu'à l'embellissement de la chapelle. Pour s'en tenir au mot cité plus haut, il avait utilisé l'ancienne salle de bal et en avait fait un oratoire très convenable et très recueilli.

Arrive enfin un don quelque peu considérable. Un calviniste, venu de Paris à Lyon, se convertit dans notre ville, et, touché de la pauvreté du couvent, offre à dom Marchand, nouvellement promu au généralat, une somme de 2.000 écus d'or. « Quoi de plus doux et de plus agréable à ce Père ! — je cite encore mon narrateur — car il gardait le meilleur de son âme et de son cœur à sa pauvre Chartreuse de Lyon, qui était comme sa pupille, comme son enfant. »

La destination de cette somme fut bien vite décidée : il en bâtirait une demeure plus digne de Dieu que celle qui existait déjà. Alors, il envoya à Lyon Guillaume Schelsom, un religieux qui avait été jadis évêque en Écosse, et Jean de l'Écluse, prieur de Valenciennes, pour qu'ils jetassent les fondements d'une nouvelle église.

Notre historien, dom Molin, blâme avec une certaine ironie les projets trop grandioses que les deux envoyés conçurent pour cette construction. Après avoir constaté combien l'emplacement sur la colline se prêtait à un beau monument, ils rapportèrent à la Grande-Chartreuse les plans de la cathédrale de Milan et de la Chartreuse de Pavie, comme s'il avait pu être question de reproduire à Lyon l'une ou l'autre de ces deux merveilles. Le Général résista, comme de juste, à pareille idée. Malgré tout, le projet persistait d'élever une belle église. En 1590, un nouveau prieur, Jean Thurin, de concert avec Guillaume Schelsom, s'adressait à un architecte et peintre de la ville, Jean Magnan, et à deux entrepreneurs, pour en obtenir un plan et l'exécution des travaux. La convention porte cette clause particulière : « S'il arrive que quelqu'un des ouvriers vienne à blasphémer le saint nom de Dieu ou à tenir quelque propos mal dit, il devra vuider incontinent l'atelier. »

Dans son plan, qui est celui de l'église actuelle, remanié plus tard par Delamonce, l'architecte ajoutait un dôme et une nef à ce que l'on continuera d'appeler « le vieux sanctuaire », le chœur d'aujourd'hui d'après les transformations qu'il a subies plusieurs fois. Les échevins de Lyon approuvèrent l'entreprise et permirent d'extraire d'une carrière voisine les matériaux nécessaires. Quelques jours plus tard, Mgr de Villars, archevêque de Vienne, entouré du marquis de Saint-Sorlin, gouverneur, du vicaire général, qui représentait Pierre d'Épinac, archevêque de Lyon, absent, des échevins et d'un grand nombre de fidèles de la ville, posait la première pierre de l'édifice. A ce moment, la guerre paralysait le commerce ; on put employer un grand nombre d'ouvriers, et les travaux s'avancèrent rapidement. Mais la somme d'argent disponible s'épuisa bientôt : le calviniste converti, dont nous avons parlé plus haut, édifié par la vie parfaite des religieux, quitta le monde, monta à la Grande-Chartreuse, y fit l'offrande de tout ce qui lui restait de fortune en disant au père général : « Vous avez mes biens, prenez ma personne ». Et il reçut l'habit monastique le 21 juin 1591 ; il devait mourir huit ans après, à Currières, où était l'infirmerie du couvent : c'était dom Pierre Robineau. Ce nouveau secours permit de continuer pendant quelque temps la construction.

Nous entrons ensuite dans une série d'interruptions parfois longues, lesquelles répondent à la pénurie des ressources : en 1598, on se remet aux pilastres du dôme et à la maçonnerie des chapelles du côté du couchant. Ce qu'il y avait d'ailleurs de plus urgent pour les religieux, c'était un sanctuaire de capacité suffisante et suffisamment orné pour y faire convenablement le service divin ; ils réservent donc leurs soins et les dons qui leur arrivent, pendant que le reste du plan demeure inachevé, à l'embellissement du chœur actuel. En 1614, ils substituent à l'ancien pavé un dallage plus élégant « de pierres blanches en losange » ; en même temps, ils garnissent les murs d'une boiserie, d'un « lambris », qui nécessite le changement du niveau des fenêtres. Il est question de onze fenêtres, dont six probablement disparaissent derrière la boiserie pour ne laisser subsister que celles de la coquille ; comme on est sans espérance de terminer de sitôt le plan total, on fait élever, « de fond en cime », une muraille qui sépare le chœur d'avec la partie de l'église sous le dôme.

Ces travaux finis, l'archevêque de Lyon, Simon de Marquemont, vient, le 6 juin 1615, consacrer cette portion disposée pour le service divin. Mais le nombre des religieux ne permettait pas de donner à la célébration des offices la solennité désirable ; l'archevêque écrivit donc une lettre pressante au père général pour demander que le monastère fût repeuplé. Deux autres lettres, tout aussi suppliantes, l'une du gouverneur, l'autre du consulat, formulaient la même requête, laquelle fut écoutée : vers le commencement d'octobre 1616, quinze religieux et trois frères convers vinrent reprendre en quelque sorte possession du couvent. Mgr de Marquemont, en témoignage de satisfaction, voulut célébrer avec eux les premières vêpres de leur patron, saint Bruno, et gravit à nouveau la colline, le lendemain, pour officier pontificalement à la grand'-messe ; il officia, selon le rite, le cérémonial particulier aux Chartreux, non sans faire quelques fautes, comme l'insinue notre auteur.



Saint-Bruno des Chartreux.

Dans l'intervalle des quinze années qui suivent, on continue les travaux d'embellissement : les boiseries de la sacristie, telles qu'elles existent encore aujourd'hui sans grande modification, datent de 1620. Des peintures décoratives se font à la voûte et aux murailles de ce qu'on nomme toujours « le vieux sanctuaire ». Horace Leblanc, élève de Lanfranc, donne, en 1625, quittance « du prix de ses ouvrages en peintures à fresque de la vie de saint Bruno au petit cloître et en d'autres endroits de l'église » ; François Perrier devait, un peu plus tard, achever l'œuvre de Leblanc au petit cloître, et peindre le côté qui est au midi. On lui commanda également un tableau du Calvaire pour le chapitre, un Christ au Jardin des Oliviers pour la sacristie, une Cène pour le réfectoire, la Résurrection d'un mort par saint Anthelme pour le chœur de l'église : ce dernier tableau est la seule œuvre qui subsiste des toiles et des fresques de Perrier.

En 1629, le grand autel est orné d'un tabernacle ou *ciborium* en bois de noyer et de tilleul ; on place les deux statues encore existantes de saint Bruno et de saint Jean-Baptiste, œuvres du sculpteur Sarazin ; mais bientôt les religieux sont à bout de ressources et les travaux sont interrompus de 1630 à 1646. En cette dernière année, le prieur dom Christophe d'Outrelean donne à prix fait « le parachèvement de l'église suivant le dessin qui sera fourni » : deux des chapelles du couchant étaient à terminer ; celles du levant n'étaient pas commencées ; le dôme ne présentait à la vue que ses piliers et ses arcs doubleaux. Ce bel essor, hélas ! se brise bientôt : une dépense de 17.000 fr. a absorbé en deux ans tout l'argent amassé. Les comptes du monastère présentent une nouvelle dépense de 25.000 fr. en 1653, puis, dans la longue durée de quatre-vingts ans, les frais indispensables pour ne pas laisser aller en ruines ce qui était déjà fait : c'est ainsi qu'en 1690 on fermait par un mur de pisé les arcades des chapelles de droite.

Un nouveau prieur, dom Claude Guinet, assume enfin la tâche de terminer l'œuvre de ses prédécesseurs. La mort la lui arrache des mains ; mais son successeur, dom Gabriel Prenel, la reprendra et ne la laissera pas qu'elle ne soit achevée : il s'adresse à un architecte de grand talent, Ferdinand-Sigismond Delamonce. Plan et devis sont remis le 1er novembre 1733 ; au 10 mars de l'année suivante, le prieur passe les conventions avec Delamonce, qui devra « parachever l'église au dedans et au dehors, disposer le vieux sanctuaire selon le nouveau plan, faire les trois murs circulaires sous le dôme, etc... » Ce dernier point fait supposer que, dans le plan primitif de Magnan, les arcades sous le dôme devaient rester vides, et que Delamonce y mit des murs pleins, soit qu'il jugeât la chose meilleure au point de vue de l'art, soit qu'il voulût asseoir plus solidement la coupole qu'il devait élever. Dans la convention il était stipulé que l'architecte serait nourri au monastère et recevrait mille francs pour ses dessins et sa peine, que les ouvrages eussent à durer une ou plusieurs années.

Delamonce, ayant à prendre l'œuvre au point où elle en était, se trouvait nécessairement gêné dans ses conceptions : un mémoire de lui à l'Académie de Lyon témoigne de cette gêne qu'il eut à subir. Ainsi, il n'aurait pas admis, comme on les voit, les ressauts de l'entablement qui ne permettent pas aux métopes d'être disposés d'une façon régulière entre les triglyphes ; à son avis, les arcades des chapelles sont trop basses ; trop basse aussi la nef par rapport à sa largeur ; les alettes du jambage des piliers et leurs archivoltes sont trop larges, leurs moulures trop pesantes. Il dut se borner à corriger dans les limites du possible, et notamment les piédestaux massifs qui formaient près d'un tiers de la hauteur des pilastres, ainsi que les jambages des quatre grandes arcades du dôme. Le tailleur de pierre eut « à mutiler, tailler les anciennes bases, cimaises et corniches des vieux piédestaux, des quatre jambages des piliers sous le dôme, à faire l'enfoncement afin d'établir la nouvelle base dorique à chacun des piliers, et à tailler les nouveaux sur les profils de M. Delamonce. » Il fallut aussi surélever les murs où s'ouvrent les fenêtres de la nef et celles du chœur ; ces dernières furent même reportées beaucoup plus haut qu'elles n'étaient. Comme le chœur avait été jusqu'alors une sorte d'église indépendante, fermée par un mur du côté du sanctuaire, le mur fut démoli et remplacé,

en arrière du grand arc doubleau sous le dôme, par un arc se développant *en corne de vache* et s'évasant du côté du chœur. L'architecte qui est chargé de ce travail lui donnera son nom, mais il est dit qu'il l'exécutera sur les dessins de Delamonce. Les buttes de l'arc Munet amènent la suppression d'une chapelle haute, située au-dessus de la chapelle actuelle du Crucifix, autrefois chapelle Saint-Antoine, et encore chapelle Mallo, du nom d'un échevin bienfaiteur du couvent ; on dut aussi pour cela combler le caveau existant sous le chœur des Frères et transporter ailleurs les corps qui y reposaient, entre autres ceux de Pierre Austrein, seigneur de Jarnosse (1617), de Jean Yon (1640), de Bernardin de Bastero et de sa femme Jeanne Simonet (1686).

Le dôme, la partie vraiment monumentale de l'édifice, est l'objet des soins particuliers de Delamonce. Ce sera son œuvre personnelle dans une œuvre qu'il a prise déjà faite aux deux tiers. Les pierres de Seyssel fournissent les tailles des vitraux, les pierres de Villebois celles de la corniche extérieure ; la forêt de Poletins, en Bresse, propriété d'un ancien couvent de Chartreusines, et dont les revenus avaient été affectés à la maison de Lyon, donne les bois de la charpente. Jacques Beraud, scieur de long d'Usson en Auvergne, abat et équarrit 126 chênes, grands et petits, sur lesquels on réserve 408 pieds de plateaux et 56 douzaines de planches de moindre épaisseur pour les stalles du chœur. Le prix fait de l'artisan qui doit dorer « à huit couches d'or fin en feuilles de gros livret » la boule terminale du dôme de 26 pouces de diamètre est de 1736 ; le compte du serrurier qui a fait la croix en fer ouvragé qui la surmonte est de 1737 : tout indique donc que, dans cette dernière année, le signe de la rédemption domina enfin un édifice commencé depuis cent cinquante ans, et que l'œuvre de Delamonce, dépouillée de ses échafaudages, dessina sur le ciel de Lyon ses lignes correctes et harmonieuses.


Bas-relief dans la trompe du dôme.

En même temps on avait commencé les travaux et l'ornementation de l'intérieur. Deux maîtres plâtriers de Lyon prennent, au prix fait de 4.000 fr., l'exécution de tous les dessins donnés par Delamonce, pour moulures, bordures, architraves, triglyphes et métopes, roses et saints-esprits, ces derniers ornements devant être conformes, quoique en plâtre, à ceux qui avaient été anciennement taillés en pierre dans toute la partie droite de la nef ; de même ils feront l'enduit du berceau de la voûte et des voussures, les têtes des chérubins, les seize festons de fleurs et autres ornements de goût à confier au plus habile sculpteur de la ville. Les détails de l'ornementation rappellent la fondation royale et le nom de chartreuse du Lys-Saint-Esprit.

Un morceau capital de cette décoration intérieure était le baldaquin ou ciborium qui

surmonte l'autel. Il n'y a plus à dire qu'une simple tradition l'attribue à Servandoni ; l'œuvre est bien de l'habile artiste, et elle lui fait honneur ; il en avait donné le dessin et la maquette. « J'ai reçu la somme de 300 livres pour les frais des dessins, et 200 livres pour le modèle que je fis, et dont je quitte. A Paris, le 17 décembre 1738. Chevalier Servandoni. » La commande des marbres « destinés au nouveau sanctuaire » fut faite aux frères Doret, de Vevey en Suisse ; on stipule qu'ils seront fournis conformément aux dessins de Delamonce. Cette commande comprenait le pavé riche et nuancé qui entoure le baldaquin, les marches et les gradins de l'autel, les quatre colonnes du ciborium, lesquelles auront 1 pied 8 pouces 3 lignes de diamètre à la base et ne pourront être composées de plus de deux quartiers ; les quatre fûts, « finis, lustrés et posés », sont payés 1.700 fr., les Chartreux donnant toutefois la nourriture aux ouvriers qui en achèveront le poli et en feront le posage. En 1738, les marbriers déclarent avoir fourni 2.500 carreaux ou frises pour le pavé, quatre colonnes en huit pièces, et environ 30 pieds de marches, le tout en marbres de Suisse, et rendu à leurs frais jusqu'au *Regonfle* du Rhône.

Les travaux de sculpture sont dus à différents artistes : Chabry exécute « quatre têtes d'anges avec leurs ailes pour être mises aux coins du tombeau du double autel (sous le baldaquin) et les portes des deux tabernacles, l'une représentant le Bon Pasteur, l'autre ce qui conviendra le mieux » ; les têtes d'anges n'existent plus. Le même Chabry est l'auteur des deux culs-de-lampe qui soutiennent les statues de saint Bruno et de saint Jean-Baptiste ; il sculpta également les quatre bas-reliefs, aujourd'hui mutilés, « en tête et à l'extrémité des formes (stalles), avec chacun sa gloire au-dessus. » Les sujets représentés étaient : le martyre de saint Jean-Baptiste ; le martyre de saint Étienne ; David jouant de la harpe, avec un ange tenant devant lui un livre de musique ; un concert d'anges ; « le tout avec les attributs et décorations qui conviennent, et exécuté, dit la convention, avec l'habileté et la délicatesse ordinaire dudit sieur Chabry. » Il reçut trois cents livres pour son travail, et deux louis d'or comme témoignage du contentement des pères. Chabry donna seulement le dessin des agrafes des autres grands panneaux des stalles. C'est le sieur Vanderheyde qui fit la boiserie remarquable du fond du chœur, les dessins étant fournis par Chabry, et les parcloses ou séparations des stalles ; on lui doit encore la sculpture des cadres des deux tableaux, « l'un représentant l'Ascension de Notre-Seigneur, l'autre l'Assomption de Notre-Dame, destinés à être mis aux côtés du grand autel, aux archivoltes des croisées du nouveau sanctuaire œuvres de M. Trémolière, peintre de l'académie de Paris. » Ces deux belles pages de peinture étaient un cadeau de la sœur du prieur, Marie Prenel, veuve Descombles. Du même sculpteur, Vanderheyde, sont enfin les cadres des deux tableaux qui ornent le chœur : le miracle de saint Anthelme et une copie non signée, du martyre de saint André, fresque du Guide dans l'église Saint-Grégoire à Rome.

Tous ces travaux se font avec lenteur, au fur et à mesure des ressources ; ils s'échelonnent de 1735 à 1749. Durant cet espace de temps, le nom de l'architecte Delamonce est cité fréquemment dans les papiers du monastère ; tout se fait par son ordre ou d'après

des dessins : puis ce nom disparaît. Les historiens disent que vraisemblablement par faute d'entente avec le prieur, il se retira et que les derniers travaux furent exécutés par Soufflot ; on attribuait même à Soufflot la construction du dôme ; d'autres ont nié absolument sa participation à l'œuvre de l'église. La vérité est entre ces deux extrêmes : on trouve ces trois mentions de Soufflot dans les archives du couvent ; il dirigea et régla le travail du serrurier Mallet qui fournit, en 1743, les ferrures employées dans la partie supérieure du baldaquin ; il dessina les cadres des tableaux de Trémolière ; il donna à un sieur Boudard, en 1746, le dessin des deux anges en carton-pierre, placés au côté du grand autel, l'un tenant un encensoir, l'autre en attitude d'adoration. Le dessin était d'un maître, l'exécution fut déplorable : le prieur jugea que Boudard avait été téméraire en espérant faire son apprentissage aux dépens des Chartreux. Enfin, dernier détail, il y a une quittance signée de Soufflot pour 600 fr. reçus au compte de Hallé et de Frontier, auteurs de deux tableaux qui ne sont pas décrits ; le tableau de Hallé fils, surintendant des Gobelins, est sûrement celui qui représente le baptême de Notre-Seigneur actuellement dans la chapelle des Fonts baptismaux.

Pour terminer ce qui concerne les tableaux remontant à cette période de la décoration de l'église, il faut signaler deux toiles encore, œuvre de Brenet : la première est une mise du Christ au tombeau, dans la troisième chapelle à droite, la seconde relative à un fait historique. Pendant la construction du dôme, un orage menaça d'enlever toute la charpente et les échafaudages dressés pour l'assembler : un religieux du couvent, en grande réputation de sainteté, se mit en prières et l'orage s'apaisa soudain.

Dans la cinquième reprise de la construction, de 1733 à 1738, les Chartreux avaient dépensé environ 100.000 fr. On ne sait pas le chiffre des dépenses pendant les dix années qui suivirent ; des donateurs étaient venus à leur aide ; le Consulat donna 5.000 fr., et accorda la franchise annuelle des droits d'entrée de cent ânées de vin ; les chartreuses de France et celles de Séville envoyèrent 13.000 fr. ; mais il fallut se séparer de quatre grands et quatre petits vases d'argent, de beaux candélabres de laiton vendus à Castres 2.500 fr. et enfin contracter un emprunt de 50.000 fr. Au prix de tous ces sacrifices, nos religieux avaient voulu offrir au Maître qu'ils servaient une demeure qui ne fût pas trop indigne de lui ; ils avaient ainsi réalisé la pensée des échevins de 1590, quand ils obtenaient d'eux la permission de construire, par cette considération que les édifices à élever « seraient autant de décorations et embellissements à la ville ». Le prieur dom Prenel jouit de son œuvre jusqu'à l'époque de sa mort, en 1758. Dans l'*Obit*, note mortuaire que le monastère de la Grande-Chartreuse adresse à tous les religieux de l'ordre, on trouve ces mots élogieux pour notre prieur : « Il a magnifiquement restauré le temple du Seigneur ».

Un demi-siècle n'était pas écoulé, que la Révolution venait chasser les Chartreux de Lyon et s'emparer de leurs biens. Lors du rétablissement du culte, l'église, qui n'avait pas été aliénée par la commune, devint église paroissiale sous le vocable de Saint-Bruno ; mais, avant même le Concordat, un religieux capucin, le P. Archange, avait

repris ses fonctions d'ancien prédicateur connu et très goûté à Lyon, et avait organisé dans cette enceinte, muette depuis plus de dix ans, des réunions demi-secrètes, demi-publiques. Le premier curé fut M. Paul, en 1803. Plus épargnée que d'autres, l'église n'avait pas subi de ravages trop considérables ; on a pourtant à regretter la mutilation de quelques sujets ou attributs dans la sculpture des stalles. Il n'en fallut pas moins procéder à un travail de restauration : M. Rauzan, supérieur de la petite phalange de missionnaires que le cardinal Fesch avait installée dans l'ancienne hôtellerie du couvent, laquelle était devenue sa propriété, succéda à M. Paul ; l'église devint ainsi le centre de prédications et de retraites où la renommée du curé attirait les auditeurs de tous les points de Lyon.

Le décret impérial qui supprimait les missions (1809) ramena M. Rauzan à Paris. M. Gagneur fut appelé à le remplacer : c'est à lui qu'on doit la construction de la chaire que ne comportait pas une église conventuelle. Sous son administration, une pieuse personne, Mlle Repond, fit don à la paroisse du grand ostensoir, de la niche de l'exposition, de deux beaux candélabres et des anges adorateurs auxquels, dans ces derniers temps, on a substitué les deux groupes que l'on voit sous le baldaquin ; affaibli par ses travaux et par l'âge, M. Gagneur donna sa démission en 1817. M. de La Croix d'Azolette quitta le poste de directeur au grand séminaire pour lui succéder ; il continua de pourvoir au mobilier de l'église, fit mettre des barrières à différents autels et acheta les cloches. De plus hautes destinées l'attendaient ; mais, sur la fin de sa vie, fidèle à ses premières affections, il abandonna le siège métropolitain d'Auch, et vint achever sa belle vieillesse dans une cellule du cloître des Chartreux. Il y mourut saintement et reposa dans le caveau creusé sous les dalles de la chapelle Saint-Bruno.

Pendant trente-trois ans de ministère paroissial, M. Pousset, outre les œuvres de zèle qui sont la première préoccupation d'un curé, ne négligea pas le soin de la maison de Dieu : mentionnons les deux autels de saint Pierre et de sainte Philomène et surtout des réparations notables qu'il fallut faire à la toiture du dôme. Il céda sa paroisse à M. Bissardon, en 1856, et alla jouir dans le repos d'une longévité de patriarche, qui lui permit de voir son quatrième successeur à la cure de Saint-Bruno.

M. Bissardon confia à M. Desjardins la décoration de la chapelle de la Sainte-Vierge, décoration qui a servi de type à toutes celles qui ont suivi. Après M. Goraud, qui ne fit que passer (1864), commença, avec M. Fond, une nouvelle ère pour l'église des Chartreux. C'est avec lui que se transforment sous leur parure d'or et de marbre les chapelles du Sacré-Cœur, Saint-Bruno, Saint-François-Régis, cette dernière par les libéralités de M. l'abbé Mouton. Et ce n'est là qu'un début : doué d'une volonté que rien n'arrête, animé d'un zèle qui s'avive devant les difficultés, M. Fond songe à donner une façade à son église, un vêtement architectural à ce mur qu'on se rappelle, tout hérissé de pierres qui l'attendaient maussadement depuis plus d'un siècle : et la façade commencée en 1871, était achevée l'année suivante au milieu de temps à jamais néfastes (1871-1872).

Avant que l'on procédât à cette œuvre capitale, une question se posait. Était-il oppor-

tun de donner une travée de plus à la nef, qui, à première vue, paraît être d'un trop court développement : cela, soit pour l'effet architectural, soit pour l'espace réservé aux fidèles? La question fut sérieusement examinée, discutée, et par des hommes compétents : l'une des raisons qui prévalurent contre cet agrandissement, était que Delamonce devait, en l'espèce, faire autorité, et qu'on pouvait s'en tenir au plan et aux dimensions que sa main avait signés. Or, on ignorait à ce moment que Delamonce avait inutilement réclamé l'augmentation sur laquelle portait le débat. Voici deux lettres qui établissent le fait. La première est du prieur. Il écrit au père général : « M. Delamonce, architecte et directeur des ouvrages de l'église, proposa à notre père visiteur une augmentation de construction pour les proportions, la régularité et la décoration de cette église, et ne fut pas écouté : notre père visiteur lui fit comprendre que la dépense des ouvrages convenus était déjà des plus considérable, et qu'il n'était pas à propos de s'engager dans une dépense nouvelle. Et depuis, le même architecte a souvent sollicité de consentir à cette augmentation, disant que le public, ce qu'il y a de gens connaisseurs, et les amis de l'ordre, demandent l'agrandissement qui, manquant à l'église, la rendra trop raccourcie, sans proportion ; le surplus serait étranglé, et ensuite le mal sans remède... Nous ne pouvons prendre tout cela sur nous sans l'autorité de votre Révérence et l'agrément de notre père visiteur ».



Mgr de La Croix d'Azolette
curé de Saint-Bruno, puis archevêque d'Auch.

Le général de la Grande-Chartreuse répondit, en date du 24 avril 1734 : « Puisque le père visiteur n'a pas jugé à propos de consentir à l'augmentation que vous et M. Delamonce me proposez, je ne puis y donner la main, d'autant que votre nouvelle église, dans son total, a quatre fois la longueur de sa largeur... Il y aura suffisamment de place pour les séculiers si, comme je crois, on doit ouvrir les quatre chapelles de chaque côté de la nef... Il faut se borner aux dépenses et fonds que vous pouvez avoir, et on ne doit pas faire des cathédrales de nos églises. Je vous souhaite les bonnes fêtes et suis très sincèrement votre affectionné confrère. Frère Étienne Richard, prieur de Chartreuse. » L'église resta donc, d'après cette décision, et reste donc encore aujourd'hui dans les dimensions du plan primitif. C'est à M. Sainte-Marie Perrin, l'éminent architecte de Fourvière, que fut confiée l'érection de la façade. La *Semaine catholique de Lyon* salua cet événement dans un article qu'il faudrait reproduire en entier, et dont nous prenons quelques lignes : « L'œuvre de M. Sainte-Marie Perrin est excellente ; grâce à lui, Saint-Bruno possède enfin une façade à la fois simple et élégante. Depuis la saillie demi-circu-

laire dans laquelle s'ouvre le portail flanqué de colonnes doriques, jusqu'à la tribune sur laquelle donne la grande fenêtre centrale encadrée de colonnes cannelées, jusqu'à la niche du fronton où doit être placée la statue de saint Bruno, tout se tient, tout se lie, en rapport avec l'édifice et dans son ensemble harmonieux ».

La statue du saint patron vint à son heure, et M. Fabisch reproduisit le chef-d'œuvre de Houdon à Sainte-Marie-des-Anges, à Rome, dont Clément XIV a dit : « Ce marbre parlerait si la règle des Chartreux ne lui imposait le silence ». Tout cela s'était accompli sans nulle subvention officielle, à l'aide de souscriptions particulières, entre lesquelles il faut citer la souscription des pères de la Grande Chartreuse, touchante aumône de ceux qui avaient été jadis dépossédés. Une allocation municipale permit ensuite de réparer l'œuvre extérieure presque dans sa totalité, et de substituer aux avant-toits disgracieux, une corniche de pierre. Puis ce fut l'acquisition d'un orgue, meuble de luxe, qui n'a pas sa place dans les églises et dans le rite austère des fils de saint Bruno ; il fut pendant quelque temps, comme entreposé dans le côté droit du chœur, à la suite des stalles, et il paraissait avoir conscience et honte de cette position gênante, anormale, déplaisante. Par une très heureuse idée, on le plaça au fond du chœur et on fit servir à la façade du buffet la superbe boiserie qui encadrait le tableau du Baptême de Notre-Seigneur. A cette distance, et sans interrompre le développement des stalles, il n'a pas l'inconvénient, ainsi que cela existe dans tant d'autres églises, de brouiller par l'éclat des tuyaux d'étain la parure de l'autel.

Au moment où il avait le droit de se reposer de tout ce qu'il avait fait, M. Fond, avec des ressources généreuses dont il a gardé le secret, avec les dons de ses paroissiens dans un milieu ouvrier, entreprit la restauration de tout l'intérieur du monument : M. Sainte-Marie Perrin la dirigea, M. Ramponi exécuta les travaux. Dieu rappela à lui le digne curé avant qu'il eût la joie de voir son œuvre achevée. Elle a été reprise vaillamment et intelligemment par M. Bélieard : en moins de deux années, on a vu se décorer, il faudrait plutôt dire se créer, les chapelles Saint-Joseph, Saint-Irénée et des fonts baptismaux ; se dresser les belles portes de chêne de l'entrée principale ; s'améliorer l'état de la sacristie ; s'accomplir une réparation importante du couloir qui s'ouvre au couchant de l'église, longe le petit cloître et conduit soit au chœur, soit au sanctuaire.

Enfin, après un alignement remanié de la rue Pierre-Dupont, une belle grille a remplacé la vieille porte à deux auvents qui, du temps des Chartreux, donnait accès à l'église et au monastère. La cour qui va de la grille à la façade a été plantée d'arbustes. Le curé actuel, M. le chanoine Robert, a déjà prouvé, depuis le peu de temps qu'il est en charge, qu'il continuera l'œuvre de ses prédécesseurs.

La partie historique de l'étude qu'on vient de lire a été, dans une certaine mesure, descriptive. Il reste peu à dire sur ce point. Nous avons décrit la façade qui, par son style, fait bien corps avec l'intérieur du monument. En pénétrant dans l'église, le regard est attiré par le baldaquin dont les lignes gracieuses s'élancent dans l'évasement de la coupole ; il en est de plus riches, notamment en Italie, il en est peu d'aussi

élégants. Le maître-autel, à deux faces, est remarquable par ses beaux marbres d'Italie. Deux groupes d'anges sont disposés sur l'entablement qui relie les socles des colonnes ; le groupe de gauche est de Fabisch père, celui de droite est de son fils ; aux deux inscriptions qui y figurent, répondent les attitudes différentes des anges : *Gloria in excelsis Deo. — Et in terra pax hominibus.*

La première des chapelles après le local où l'on remise les chaises, du côté de l'épître, était dédiée à sainte Philomène. L'écusson sculpté sur le devant de l'autel porte les instruments de son martyre. Il faut s'arrêter devant la toile de Brunet, rappelant l'orage dont il a été parlé. Le ciel est sombre, le vent a emporté d'énormes poutres et menace de tout détruire. Un religieux — qui avait récemment encore une parente à Saint-Martin-de-Fontaines — est agenouillé : dans les nuages apparaissent les Personnes divines, saint Jean-Baptiste, saint Bruno et saint Hugues, l'évêque de Grenoble qui accueillit le fondateur de l'ordre et ses compagnons. A la suite de la chapelle Sainte-Philomène se trouve celle du Sacré-Cœur, avec un bon tableau de Sublet et un Christ au tombeau sous la table de l'autel, le tout moderne. La chapelle de la Sainte-Vierge a une statue d'albâtre due au ciseau de M. Fabisch ; l'autel, en marbre de Gênes, date de 1735.



M. Fond, ancien curé de Saint-Bruno.

Nous avons dit que la croisée de l'église est coupée, de part et d'autre dans sa longueur, par un mur circulaire où sont fixées les deux toiles de Trémolière, l'Ascension et l'Assomption : ces deux peintures sont vraiment admirables par la composition de la scène, la correction du dessin, la beauté et la délicatesse du coloris. Les deux extrémités de la croisée forment, derrière ce mur, deux chapelles : celle de Saint-Irénée, patron des missionnaires diocésains, avec un autel de bon goût et un tableau, l'Adoration des Mages, don du gouvernement de Louis-Philippe ; celle de Saint-Joseph, à gauche, où le saint est représenté comme patron de l'Église universelle. En reprenant le côté de l'évangile, à partir de la porte d'entrée, on rencontre successivement les chapelles : des fonts baptismaux où l'on a transporté le tableau de Hallé fils, qui était au fond du chœur ; de Saint-Pierre, avec une toile sans grande valeur ; de Saint-François-Régis, avec un bon tableau de Brenet, l'Ensevelissement du Christ ; de Saint-Bruno, dont la statue n'est pas sans mérite ; l'autel de celle-ci est ancien, sa décoration toute moderne.

De la chapelle Saint-Joseph, déjà décrite, où se lit une inscription funéraire à l'honneur

de M. Fond, on pénètre à la sacristie en traversant la chapelle du Crucifix. Le tableau n'est pas sans valeur : en haut, sur la frise, quatre toiles représentent les évangélistes. Cette chapelle était autrefois sous le vocable de Saint-Antoine ; elle avait été bâtie par l'échevin Antoine Mallo, et consacrée, disent les titres, bénite peut-être simplement, en 1605, par Mgr Berthelot, vicaire général et suffragant de l'archevêque Claude de Bellièvre. Les notes du couvent parlent du cadeau fait par dom Monteillet, pour cette chapelle, d'un tableau de Blanchet, peintre de la ville, et représentant saint Bruno à genoux devant Notre-Dame.

La sacristie possède des boiseries qui sont en partie de l'année 1620. Des fresques ornaient la voûte. La crédence-autel est surmontée d'une toile insignifiante où saint Bruno en prière est contemplé par des anges. En vases sacrés et ornements, la paroisse ne possède rien de précieux. Jadis une riche donatrice avait fait confectionner des ornements complets en drap d'or, ornés de pierreries, pour les solennités à quinze officiants. Dans la nuit du dimanche au lundi qui suivit la fête patronale de 1847, ils furent enlevés par des voleurs dont on ne put retrouver les traces. Le chœur mérite attention : on reconnaît de suite un chœur d'église conventuelle. Avec leurs panneaux bien développés, et malgré les mutilations stupides pratiquées à l'époque de la Révolution, les stalles sont intéressantes, moins compliquées que celles de certaines cathédrales, mais d'un dessin sobre et élégant. Au-dessus, se trouvent les deux toiles du martyre de saint André et du miracle de saint Anthelme ; à la séparation du chœur et du sanctuaire, les deux statues, œuvres de Sarazin, représentant saint Jean-Baptiste et saint Bruno, cette dernière avec une main maladroitement réparée ; dans deux niches au niveau du sol, des anges dont l'un porte le livre des évangiles, l'autre une couronne d'épines ; au milieu du pavé, un lutrin d'une facture peu commune, et surmonté d'un aigle aux ailes éployées.

Il faut aussi s'arrêter aux détails d'ornementation, lesquels vus de près, au moment où étaient dressés des échafaudages pour réparations, ont émerveillé architectes et connaisseurs. Ils sont conçus dans le goût de l'époque Louis XV, et appartiennent à cette manière que l'on a appelée la rocaille, qui des salons envahissait les églises ; mais ils s'appliquent heureusement aux lignes du style dorique qui est le style de l'édifice et en adoucissent la gravité. Relevés aujourd'hui par la dorure qui aurait dû mettre en saillie les défauts du genre auquel ils ressortissent, ils en accentuent, au contraire, les admirables qualités.

Nous ne saurions mieux conclure cette monographie de Saint-Bruno qu'en disant avec l'écrivain déjà cité : « Lyon possède un monument remarquable, mais rarement visité, soit parce qu'il est à l'extrémité de la ville, soit parce que, en général, l'opinion ne l'estime pas ce qu'il vaut ».



SAINT BRUNO LES CHARTREUX

LES FRÈRES PRÊCHEURS

Au printemps de l'année 1216, saint Dominique, réunissant à Notre-Dame-de-Prouille les quinze ou seize disciples qui avaient embrassé, à sa suite, la vie apostolique, leur avait donné les statuts qui devaient être la règle de leur vie : c'était véritablement la fondation de l'ordre des Frères Prêcheurs. Le 22 décembre suivant, l'ordre était confirmé par deux bulles d'Honorius III. Deux ans plus tard, en décembre 1218, ce même monastère de Prouille voyait partir deux de ses religieux ; ils étaient porteurs de lettres adressées par leur fondateur à l'archevêque de Lyon.

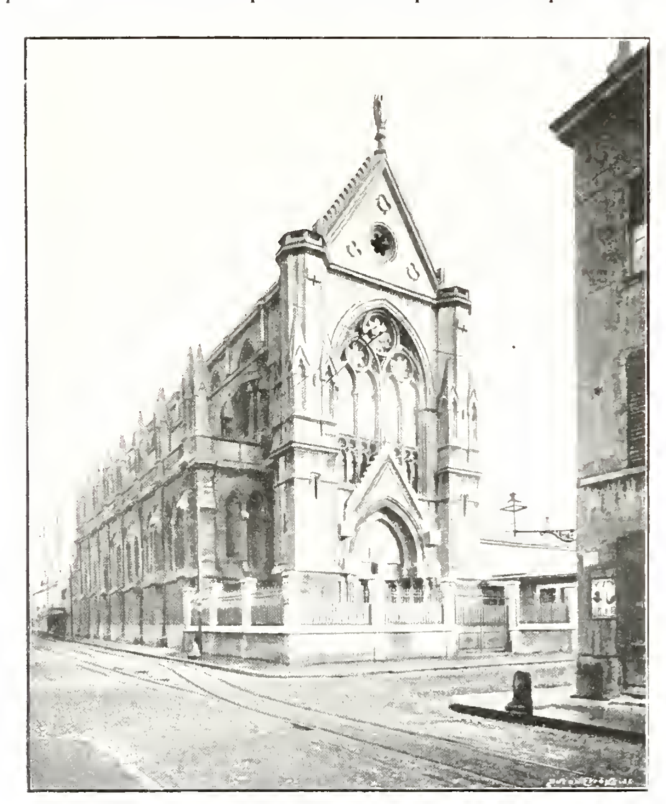
Avignon était alors en révolte contre l'Église ; ce fut par la route du centre qu'Arnaud de Toulouse et Romée de Livia gagnèrent notre ville : ils y reçurent le meilleur accueil, et, peu après, frère Arnaud devenait premier prieur des Frères Prêcheurs de Lyon. Il paraît vraisemblable que l'année suivante, 1219, le monastère naissant reçut la visite du fondateur de l'ordre, qui de Paris gagna l'Italie par Châtillon-sur-Seine et Avignon. Romée de Livia, qui avait succédé comme prieur à son compagnon Arnaud de Toulouse, exerça ces fonctions jusqu'en 1224, où le couvent de Lyon ayant été rattaché à la province de France, Romée rentra dans celle de Provence à laquelle il appartenait.

Sur quel emplacement le premier monastère dominicain avait-il été édifié ; on n'a jamais pu l'établir rigoureusement : on sait seulement qu'il était proche de la recluserie Sainte-Marie-Madeleine, sur le chemin conduisant du cloître de Saint-Jean à la croix de Colle et, au delà, aux cloîtres de Saint-Just et de Saint-Irénée. A l'humble église des frères, l'archevêque de Lyon accorda, le 14 avril 1228, l'autorisation d'adjoindre un cimetière, et par une singulière coïncidence, la mère d'un autre archevêque, Marie de la Tour du Pin, fut l'une des premières à bénéficier de cette concession.

Vraisemblablement, ces constructions disparurent durant les longues luttes qui, dans la seconde partie du XIIIe siècle, mirent en présence les représentants de l'église et ceux de la bourgeoisie : on connaît le rôle pacificateur joué dans ces luttes par un Frère Prêcheur, Pierre de Tarentaise, élevé, en avril 1272, sur le siège archiépiscopal de Lyon. Quoi qu'il en soit de la destinée de ce premier couvent dominicain, les plans postérieurs ne portent aucune trace de bâtiments qui puissent, avec quelque apparence de vérité, être identifiés avec lui. Son installation, au témoignage d'un contemporain, était du reste « fort défectueuse et inapte aussi bien à la vie religieuse qu'à l'office de la prédication » : ces conditions le condamnaient à une existence éphémère.

Les Frères Prêcheurs avaient acquis bien vite la sympathie des Lyonnais. Moins de quatre ans après leur arrivée, en 1221, le testament d'un doyen de l'église, Guillaume de Colonges, ouvre la série des libéralités consenties en leur faveur : cette liste se continue avec les archevêques Renaud de Forez et Robert d'Auvergne, avec les doyens Pierre Bérard et Ulric Palatin, avec les chanoines Guichard de Marzé et Étienne de Sandrans, avec de simples prêtres Martin de Viricelles et Laurent d'Izeron. Vers 1231-1232, un

citoyen de Lyon, Durand de Feurs, leur ayant fait don d'un tènement possédé par lui sur la rive gauche de la Saône et qui joignait au levant le tènement des Contracts et celui du Temple, les religieux résolurent de s'y transporter immédiatement. L'autorisation de l'abbaye d'Ainay, qui leur était nécessaire, le territoire relevant de cette abbaye, leur fut accordée en suite de l'intervention de l'archevêque Rodolphe. On croit qu'antérieurement à leur établissement une chapelle avait été édifiée sur ce tènement et quelques-uns prétendent même que cette chapelle était placée sous le vocable de Notre-Dame-de-Confort, mais les actes sont muets sur ce point et on en est réduit à de simples hypothèses.



Église actuelle des Dominicains.

Ce second établissement eut du reste une existence plus courte encore que celle du couvent de la colline. Dès le mois de novembre 1235, un tènement appartenant à Humbert de Feurs fut joint à celui de Durand ; une rue dénommée rue Ponce-Allard les séparait, mais l'acte de 1235 permit aux religieux de la supprimer, en même temps qu'il les autorisait à percer, à travers le tènement des Contracts, une voie de communication prenant à la rue Ponce-Allard et allant jusqu'à la Saône. Il ne semble pas que la première autorisation ait jamais été mise à profit et que la rue Ponce-Allard ait été fermée. Le tènement de Humbert de Feurs était assez étendu pour que les religieux pussent s'y établir complètement et ils durent vendre assez tôt le tènement de Durand : sur cet emplacement un jeu de paume fut créé en 1519, et A. Steyert a émis l'hypothèse que ce jeu pourrait être celui où jouait le dauphin, fils de François Ier, lorsqu'il mourut à la suite de l'absorption d'un verre d'eau froide.

Le traité de 1235 avait été approuvé par bulle de Grégoire IX du 2 juin 1236 ; le 2 mars 1237, il fut à nouveau confirmé par deux des plus illustres représentants de l'ordre des Prêcheurs, Humbert de Romans, alors prieur de Lyon, et Hugues de Saint-Cher, provincial de France. Incontestablement les religieux n'avaient pas attendu jusqu'alors pour commencer la construction de leur église, puisque le corps du cardinal François Cassard, archevêque de Tours, mort à Lyon d'une chute de cheval, le 8 août de la même année, put y être déposé ; mais sûrement aussi les travaux étaient loin d'être achevés, puisque sept ans plus tard, par bulle du 13 avril 1244, Innocent IV accordait 40 jours d'indulgence « à tous les fidèles qui concourraient aux constructions déjà commencées de l'église et du couvent ».

A la fin de cette même année 1244, le Souverain Pontife fuyant les menaces de l'empereur Frédéric arrivait à Lyon ; le 26 juin suivant, il y ouvrait la première session du Concile œcuménique convoqué par lui. L'étude de la part prise par les Frères Prêcheurs aux délibérations de cette assemblée sortirait du cadre de notre étude, il suffit d'y noter la présence des plus notables d'entre eux : à côté de Jean le Teutonique, ancien évêque de Bosnie et maître général de l'ordre, on y voyait Hugues de Saint-Cher alors cardinal du titre de Sainte-Sabine, Humbert de Romans, provincial de France, Raymond de Felgar, évêque de Toulouse, David Mackelly, archevêque de Cashel, Étienne, archevêque de Torrès, Grégoire, évêque de Fano, Hugolin, évêque de Rimini, et Pierre Centelès, évêque de Barcelone.

Innocent IV séjourna six ans et demi dans notre ville. Avant de la quitter et au commencement de 1251, il procéda en personne, de concert avec plusieurs cardinaux et au milieu d'un immense concours de prélats, de prêtres et de fidèles, à la consécration solennelle de l'église alors achevée. Puis le 31 mars, il confirma à nouveau, par deux bulles, l'accord intervenu entre les Frères Prêcheurs et l'abbaye d'Ainay au sujet des tènements de Feurs.



Pietà dans l'église actuelle des Dominicains.

Les historiens placent sous cette même date la sépulture en l'église des Jacobins, — les Prêcheurs avaient reçu cette appellation populaire du nom de leur couvent Saint-Jacques à Paris — de Guillaume, cardinal évêque de la Sabine. La petite chronique de l'ordre rapporte, au sujet de son décès, l'une de ces légendes si curieuses dont pullulent les récits du moyen âge : « Sous le bienheureux Jean le Teutonique, pendant le séjour de la cour à Lyon, deux cardinaux furent ensevelis chez les frères : le seigneur Odon de Porto, son intime ami, et le seigneur Guillaume de Sabine, grand ami de l'ordre et du bienheureux Dominique qu'il avait connu familièrement dès l'origine à la cour du pape. Après la sépulture du premier chez les frères et, comme on parlait déjà de partir pour Gênes, l'autre rêva une nuit qu'il cherchait de tous côtés un hôtel dans cette ville. Et voilà que le premier lui apparaît en disant : « Seigneur Guillaume ! ne vous inquiétez pas de votre logement à Gênes, vous habiterez ici avec moi ». Le lendemain, lui-même raconta ce rêve au pape et aux cardinaux : à peu de jours de là, il tomba malade, mourut et fut enseveli près de son ami dans l'église des frères. Or, quelques jours avant, lors de la consécration de l'église, à cette même place, il devait bénir une croix : en faisant l'onction d'après le cérémonial, au lieu de : « *Que cette église soit consacrée* », il avait dit : *Que ce tombeau soit consacré*. Et son tombeau se trouve au-dessous de cette croix ».

On sait que soixante-dix ans plus tard le couvent des Jacobins servit de résidence aux cardinaux appelés à donner un successeur à Clément V ; on connaît aussi les détails de

cette élection. Le Souverain Pontife était décédé depuis plus de deux ans, et les cardinaux assemblés à Carpentras n'avaient pu arrêter leur choix, lorsque, sur la promesse de Philippe, comte de Poitiers, régent de France, de leur laisser une entière liberté, ils se réunirent à Lyon au nombre de vingt-trois. « Philippe les assembla dans le couvent des Frères Prêcheurs, où ils se rendirent tous ; il les conduisit dans une salle, où, après les avoir exhortez à donner un pasteur à l'église, il leur déclara qu'il les alloit tous enfermer, jusqu'à ce qu'ils eussent choisi un pape. Ils eurent beau protester contre la violence qu'on leur faisoit, et contre la parole que le prince leur avait donnée, il avoit fait griller les portes et les fenestres, il avoit aussi disposé des gardes partout, et après les avoir ainsi enfermez, il se retira à Paris, et laissa la garde du conclave au comte de la Marche son frère. Ils furent quarante jours sans pouvoir se déterminer unanimement sur le choix qu'ils devoient faire ; enfin, le septième jour d'aoust, ils donnèrent tous leurs suffrages au cardinal de Porto, Jacques d'Ossa de Cahors, qui prit le nom de Jean et fut Jean XXII ».

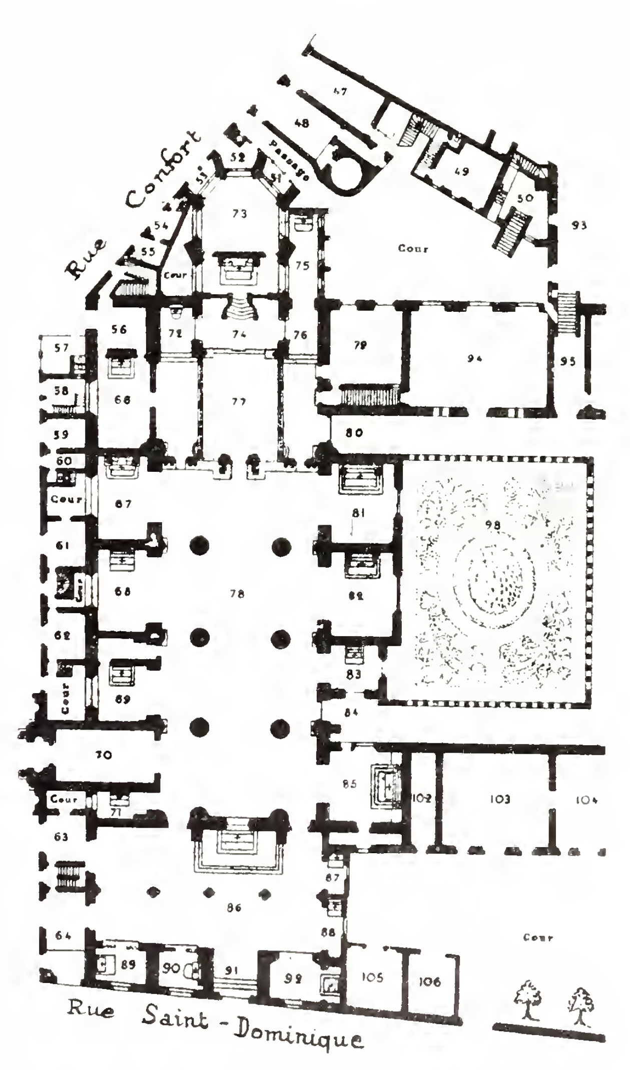
Telles étaient les proportions données au couvent de Lyon par les constructeurs du XIII[e] siècle qu'ils subsistèrent pendant près de cinq cents ans, sans autres modifications que celles nécessitées par les circonstances. Au commencement du XVIII[e] siècle, lorsqu'on songea à les remplacer par de nouveaux bâtiments, un des religieux, auquel est dû la conservation de la presque totalité des souvenirs dominicains à Lyon, le Père Ramette, eut soin, avant la démolition, de dresser le plan de l'ancien état. C'est ce plan qui a été reproduit ci-contre ; on voudra bien s'y reporter pour l'historique de l'église qu'il nous reste à donner, historique puisé à peu près exclusivement dans la longue légende explicative annexée par le père Ramette à son plan.

L'église avait subi des modifications beaucoup plus nombreuses que le monastère, ayant été presque entièrement reconstruite au XV[e] siècle puis agrandie par l'addition successive des chapelles. Orientée conformément aux prescriptions liturgiques du levant au couchant, il semble qu'elle n'ait d'abord compris que la partie qui devint dans la suite la grande nef (n° 78 du plan). Au nord, elle prenait jour sur un terrain de forme triangulaire, que les religieux achetèrent en 1300 et 1316 et dont ils firent leur cimetière. Quelques auteurs veulent que, dès l'origine, une chapelle sous le vocable de Notre-Dame-de-Confort ait existé à l'ouest de l'église (n° 86). Cette opinion n'est pas celle du Père Ramette qui dit de cette chapelle : « Basse église où l'on entroit anciennement par deux portes tournées du côté où est à présent la place Confort, qui ont été bouchées en 1654... On croit que ce n'était qu'un vestibule bâti en 1244 et années suivantes, pour passer dans la grande église, comme le font voir trois grands portails qui y communiquaient, dont celuy du milieu n'a été muré à moitié qu'en 1418, ou plus tôt maçonné d'un pied d'épaisseur dans toute sa hauteur, pour y placer une image de Notre-Dame-de-Consolation ; et en 1428 on y dressa un autel sur lequel on mit un tableau peint sur bois, qui représente la Sainte Vierge assise sur un espèce de trône, ayant un sceptre à la main droite, et tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux ; et on y fit une chapelle, dédiée à Notre-Dame-de-Confort, dont les Florentins firent refaire la voûte qui porte leurs armes ».

Le commencement du XV[e] siècle vit en effet affluer à Lyon nombre de marchands et de

banquiers florentins : dès leur arrivée, ces étrangers firent leur l'église des Frères Prêcheurs et, en fait, ils ont été les principaux et presque seuls artisans de sa reconstruction ; sur l'emplacement de l'édifice primitif, ils élevèrent une grande église ogivale à trois nefs, qui fut dédiée à saint Jean-Baptiste : « Elle a, dit le Père Ranette, cinq arcades de chaque côté ou arcs-doubleaux, supportés par de gros piliers, où sont partout leurs armes, et la voûte, qui la couvre, comprend aussi le chœur faisant un même corps avec l'église, ayant de part et d'autre une petite aile dont la voûte, qui est surbaissée, porte les mêmes armes ». Quelques années plus tard, et au nord-est de l'église, les « Florentins, maîtres de postes, firent bâtir une chapelle voûtée, avec un caveau au-dessous aussi voûté, pour la confrérie des courriers, dont ils avaient la régie, et y donnèrent le nom du Crucifix dont la représentation est placée au-dessus du retable de l'autel » (n° 66).

A l'autre extrémité de l'église, Pierre de Mievro possédait « dez l'an 1439, la chapelle voûtée de Sainte-Marthe » (n° 71). Joignant cette dernière au nord, Ennemond de Sivrieu avait fait construire une autre chapelle, « environ l'an 1463, qui étoit dédiée à saint Hyacinthe » (n° 70). Mais ce fut surtout à partir de l'année 1466 que les travaux exécutés par les soins des Florentins prirent un essor considérable : de cette époque date la construction de toute la partie est de l'église, c'est-à-dire tout le grand chœur ou sanctuaire (n°s 77 et 74) et le petit chœur (n° 73). Au même moment, noble Antoine de Varey fit élever à la suite de la chapelle Saint-Hyacinthe une chapelle voûtée « où il fit mettre sa tombe » (n° 69) ; en même temps aussi fut édifiée au nord de cette dernière la chapelle qui appartint dans la suite aux libraires et aux relieurs de livres (n° 68).



Plan de l'ancien couvent des Dominicains de Confort.

L'exécution de ces travaux avait demandé naturellement un temps assez long. Cependant, à la fin du XVe siècle, le clocher élevé au midi du chœur (n° 79) était achevé, et Charles VIII, qui, en 1495, avait logé avec la reine au couvent des Jacobins, et leur avait fait don, pour fondre leurs cloches, de l'artillerie ramenée par lui de Naples, y ajouta.

le 30 mai 1496, celui de 50 chênes « pour suspendre les cloches ». En 1525, un Florentin, Barthélemy Panchati, commença les travaux de la chapelle du Rosaire au bas et à gauche du chœur (nº 67). La paroi nord de l'église était dès lors complètement garnie; il faut traverser les nefs pour trouver, contre la paroi sud, la « chapelle magnifique de Saint-Thomas-l'Apôtre, que Thomas de Gadagne, Florentin, fit construire, en 1525, avec un caveau au-dessous, le tout voûté. Il fit faire en même tems l'autel, au retable duquel est l'excellent tableau, ouvrage de Salviati, peintre. Les figures agenouillées dud. sieur de Gadagne et de son épouse, en marbre blanc, sont placées au fond de la chapelle » (nº 82).

Trente ans plus tard, en 1556, le Consulat ayant acquis le cimetière des Prêcheurs le transforma en une place publique qui prit le nom de place Confort : toutefois la croix qui dominait le champ du repos fut conservée et tomba seulement en 1562 sous les coups des protestants maîtres de Lyon.

La résistance que les religieux avaient tenté d'opposer aux Huguenots devait condamner le couvent des Jacobins à une complète destruction. Les religionnaires semblent toutefois s'être peu attaqués aux bâtiments; ils pillèrent la sacristie, la bibliothèque et les archives, enlevèrent les cloches données par Charles VIII; dans l'église, ils renversèrent l'autel principal et le chœur dans lequel il était placé, mais une seule chapelle fut entièrement détruite par eux, celle fondée par les Rubys au couchant de la chapelle basse. Claude Rubys, l'historien de Lyon, la rétablit en 1585 et la plaça sous le vocable de son patron saint Claude (nº 91).

Du reste les dégâts commis par les protestants disparurent assez rapidement : en 1600, un citoyen lyonnais, Claude Dupré, construisit à côté de celle des Rubys une chapelle « à l'honneur de sainte Geneviève » (nº 92); en 1602, une autre chapelle, dédiée à saint François, fut élevée par François Michel de l'autre côté de celle de Saint-Claude (nº 89); en 1603, grâce à la libéralité des fidèles, la croix de la place Confort fut réédifiée (nº 65); en 1626, Alexandre Orlandini fit employer au rétablissement de l'autel principal et du grand chœur des marbres blancs apportés de Gênes en 1588 : en reconnaissance de cette libéralité, il obtint d'être inhumé dans le caveau construit sous l'autel, et son corps y fut en effet déposé le 9 avril 1658. Les ruines réparées, de nouvelles chapelles s'élevèrent; en 1633, celle des tireurs et des écacheurs d'or et d'argent, sous le vocable de saint Éloy, au bas et à droite du chœur (nº 81); en 1641, celle des maîtres et marchands ouvriers en drap d'or, argent et soie, sous le vocable de l'Assomption, du même côté de l'église, mais à l'extrémité de la nef de droite (nº 85).

La grande œuvre de la seconde moitié du XVIIe siècle fut la construction du portail monumental qui, par la chapelle Saint-Hyacinthe détruite à ce moment, donnait directement accès de la place Confort à l'église : la vue de la place Confort gravée par Née en donne une reproduction très exacte. Commencé en 1657, sur les dessins de Le Pautre, il fut achevé seulement en 1690. Trois sculpteurs y travaillèrent successivement : d'abord Jacques Mimerel, puis Nicolas Bidault (de 1680 à 1684) qui sculpta la Vierge placée dans la niche supérieure; enfin Guillaume Simon qui exécuta les deux statues, de saint Jean-Baptiste et de saint Dominique, placées de chaque côté du portail.

L'établissement de ce portail clôt la série des travaux de l'église ; le XVIIIe siècle fut occupé presque tout entier par la reconstruction du couvent qui dura plus de quarante ans, de 1714 à 1756. Livrée au clergé constitutionnel pendant la période révolutionnaire, l'église des Jacobins devint paroisse du canton sud de la ville, sous le vocable de saint Pothin, en suite d'un arrêté du 9 fructidor an III ; elle fut démolie, en 1816, lorsqu'on installa la préfecture du Rhône dans les anciens bâtiments du couvent : ceux-ci disparurent à leur tour sous la pioche des démolisseurs, en 1859-1860.

Par une singulière coïncidence, presque au même moment, les fils de saint Dominique, qui, durant six siècles, avaient tenu une si grande place dans la vie de la cité lyonnaise, venaient d'y réapparaître. Ils avaient été ramenés en France par un ardent défenseur des idées modernes, qui, vingt ans auparavant, s'adressant à son pays était venu lui réclamer « sa part dans les libertés conquises, et que lui-même avait payées ».


Intérieur du cloître actuel

A Lyon, l'idée première de la restauration des frères Prêcheurs est due à un homme qui personnifie admirablement le caractère lyonnais dans ce qu'il a de plus grand et de plus beau. Après avoir exercé avec succès le commerce de la soierie, Camille Rambaud l'avait quitté alors pour se consacrer exclusivement au service des malades et des pauvres. Plus tard, on le sait, il voulut être prêtre, persuadé qu'il recevrait avec l'onction sacerdotale des vues plus profondes et plus justes sur les lois qui régissent l'humanité, et aussi une faculté plus grande de la diriger et de la secourir. Cette figure surhumaine plane sur le siècle qui vient de s'achever comme un modèle accompli du disciple de Jésus-Christ, et, plus encore peut-être, comme le type du prêtre de l'avenir.

L'une des caractéristiques de l'abbé Rambaud était une confiance aveugle en la Providence, qui lui faisait réaliser sans délai les œuvres entreprises par lui. C'était le 3 août 1856 qu'il avait songé pour la première fois à appeler à Lyon les Dominicains ; le 24 décembre de la même année, dans une humble chapelle de planches et de briques élevée sur un terrain acquis par lui, la messe de minuit était célébrée par un jeune religieux prêtre depuis cinq jours, le père M.-A. Chardon. On pense bien que ce premier oratoire ne pouvait être que provisoire : aussi, presque immédiatement, et toujours sous l'impulsion de l'abbé

Rambaud, on commença la magnifique église qui subsiste aujourd'hui. La construction en dura six années, et le cardinal Bonald en fit la bénédiction solennelle le 16 août 1863.

Œuvre, on est tenté de dire chef-d'œuvre, de l'architecte lyonnais, Louis Bresson, du style gothique le plus pur, elle s'élève simple et noble, comme l'expression parfaite de la prière chrétienne, tout à la fois virile et humble, ou plus exactement virile parce que humble. La façade, orientée au couchant, est encadrée par deux tourelles, qui, dans le plan du constructeur, doivent être surmontées de clochetons. Au-dessus du portail, s'ouvre une immense baie divisée en quatre parties par trois meneaux, qui, formant ogive à leur extrémité supérieure, supportent trois roses à six et neuf lobes. Cette baie est surmontée elle-même d'un fronton triangulaire, au haut duquel plane la statue de saint Vincent Ferrier, le thaumaturge du XVe siècle, qui, à quatre reprises, attira autour de lui la foule des Lyonnais.

En arrière de la façade, la nef principale continue seule à la hauteur de la grande baie. Les nefs latérales plus basses lui servent d'assises, épaulées de contreforts surmontés eux-mêmes de clochetons et d'arcs-boutants, dont les lignes sveltes et élancées forment une merveilleuse forêt. Mais c'est plus encore à l'intérieur que l'âme se trouve transportée dans un autre monde. L'œil se perd au milieu de ces hautes colonnes, qui, suivant l'expression de l'historien des Moines d'Occident, s'élèvent vis-à-vis l'une de l'autre, comme des prières qui, en se rencontrant devant Dieu, s'inclinent et s'embrassent comme des sœurs. L'éclatante blancheur des murailles évoque les robes de religieux qui les animaient hier encore, et communique une impression de pureté, de sérénité et de douceur, cependant que l'harmonieux coloris des vitraux jette sur le tout une note de vie intense.

Comme on l'a déjà indiqué, l'église comporte une nef principale très élevée et deux nefs latérales de moindre hauteur : elle n'a point de transept. Destinée à la fois aux religieux et aux fidèles, elle a exigé une disposition particulière du maître-autel, qui est des plus heureuses. A l'extrémité de l'abside, le presbyterium a été surélevé, de manière à dominer les uns et les autres, l'ancien jubé étant suppléé par une barrière contre laquelle s'appuient deux autels.

La chaire, peut-être un peu chargée comme ornement, a été exécutée par Fabisch, sur les dessins de l'architecte du monument. Elle constitue à elle seule un poème. « Autour de la base apparaissent debout dans leur niche gothique Daniel, Jérémie, saint Jean-Baptiste, Ézéchiel et Isaïe... C'est l'Ancien Testament... Autour de la chaire proprement dite se voient, richement sculptés, sur les panneaux les quatre symboles des Évangélistes. C'est le Nouveau Testament. Aux angles sont assis des saints de l'ordre des Prêcheurs, » saint Dominique au centre, puis saint Vincent Ferrier, saint Louis Bertrand, saint Thomas d'Aquin et saint Pierre de Vérone.

Chacune des nefs latérales est commandée par un autel ; celui de droite, placé sous le vocable du Rosaire, a été dessiné par le docteur Fèvre et exécuté par Fabisch. Celui de gauche est dédié à saint Dominique. Dans cette même nef a été placé un second autel en l'honneur de saint Thomas, d'une simplicité archaïque.

Resterait à décrire les vitraux qui forment une œuvre peut-être unique en France. Dans un ordre qui a produit fra Angelico, fra Bartholomeo et fra Benedetto, la peinture

devait rester une tradition. Les vitraux de Lyon ont tous été exécutés dans le couvent. Les cartons sont du père Danzas, qui, lors de la construction du monument, avait été, dans une certaine mesure, l'inspirateur de l'architecte ; ils ont été reproduits et peints par les frères Gilles Brossette, Joachim Durif, tous deux élèves de l'École des Beaux-Arts, Arbogast Heynis et Eugène Baudin.

Dans leur enemble, ces vitraux sont consacrés à l'histoire de l'ordre et de ses illustrations. La verrière du fond de l'abside montre la naissance de l'ordre : « Le Christ apparaît assis sur un trône brillant, tenant de la main gauche un livre sur ses genoux et bénissant de la droite. Près de lui, un peu plus bas, apparaît à sa droite la Vierge également assise, les deux mains croisées contre la poitrine et le regard élevé vers son Fils, comme quelqu'un qui implore... Elle implore en effet miséricorde en faveur du monde prévaricateur, que le Sauveur allait punir, et celui-ci touché par l'intercession de sa mère, consent à envoyer aux hommes ses deux serviteurs Dominique et François, que l'on voit se rencontrer et s'embrasser fraternellement dans le bas du tableau, de même que leurs anges gardiens. »

L'espace manque malheureusement pour indiquer la suite des scènes et des sujets reproduits ; nous devons nous borner à noter que, d'une manière générale, les verrières de la nef droite, celle du Rosaire, sont consacrées aux bienheureuses de l'ordre et celles de la nef gauche, la nef de Saint-Dominique, aux saints religieux.

Depuis trois ans l'accès de l'église des frères Prêcheurs est interdit. Les religieux qui en avaient été les artisans ont été chassés. A ses portes également closes frappent en vain les déshérités de ce monde en quête de consolations et les artistes attirés par ses beautés mystérieuses.

Au lendemain du coup d'État de 1851, lorsque, après avoir adressé ses adieux à son auditoire de Paris dans un cri sublime d'indépendance et de virilité, l'illustre restaurateur de l'ordre de Saint-Dominique dut quitter à jamais ces voûtes de Notre-Dame où il avait éveillé des échos inouïs jusqu'alors, il le fit sans récrimination, sinon sans regrets. « J'étais une liberté, a-t-il écrit plus tard, et mon heure était venue de disparaître avec les autres ».



Vitrail dans l'église actuelle des Dominicains.

Aujourd'hui que le sens de la liberté semble s'être à nouveau obscurci, c'est à l'immortel Dominicain encore qu'il faut demander en même temps que le secret de l'ave-

nir, la règle de conduite de l'heure présente et les motifs d'espérance. Cette règle, ces motifs, ce secret, il les a résumés en une page prophétique : « Il nous faudra un siècle ou deux pour nous asseoir, et, d'ici là, nous oscillerons entre un despotisme illimité et une liberté mal réglée, comme ces balles suspendues à un fil, qui décrivent de longues courbes en sens divers jusqu'à ce que peu à peu elles demeurent immobiles à leur centre de gravité. Il faut nous y résigner.

« Heureux ceux qui ne désespéreront pas et qui, selon leurs forces et leurs temps, travailleront avec patience à l'avènement de ce siècle futur où la civilisation chrétienne s'étendra sur les cinq parties du monde, et y établira le règne d'une liberté sincère sous une autorité respectée. Ce siècle est loin, mais il viendra. Je ne croirai jamais que Dieu se soit fait homme, soit mort ici-bas, et nous ait laissé l'Évangile, pour aboutir au triste spectacle que présente le monde depuis dix-huit cents ans.

« Nous n'avons vu que l'ébauche ; notre postérité verra la statue. Le travail est long parce que le but est grand, et que deux forces, la Providence divine et la liberté humaine y concourent dans d'égales proportions..... Je vis porté dans une espérance qui arrête mes mépris, je compatis et je pardonne beaucoup, l'œil fixé sur un avenir qui remplit mon âme. »

SAINT-DENIS-LA-CROIX-ROUSSE

Avant la Révolution, la Croix-Rousse, qui relevait de la seigneurie de Cuire, ne constituait pas une unité paroissiale. Son territoire dépendait, par portions inégales, des paroisses Saint-Pierre et Saint-Saturnin, Notre-Dame de la Platière et Saint-Vincent. Placées au bas du coteau et dans l'enceinte de la ville, ces églises se trouvaient non seulement éloignées, mais encore d'un accès pénible pour les habitants du plateau. A ces difficultés inhérentes à la situation du faubourg, s'ajoutait un obstacle particulier à la ligne des remparts établis à la fin du XVI[e] siècle et qui ne devaient disparaître qu'à notre époque : à savoir la fermeture des portes qui, s'opérant chaque soir au coucher du soleil, rendait impossible, pendant la durée de la nuit, l'administration des sacrements aux malades et aux moribonds.

Cet état de choses, douloureux aux sentiments de foi de la population, prit fin par la fondation, à la Croix-Rousse, en 1624, d'un couvent d'Augustins-Déchaussés. L'installation de ces religieux n'alla pas d'abord sans rencontrer de nombreuses difficultés. Ce ne fut qu'après de longues négociations qu'ils parvinrent à obtenir le droit de quêter dans la ville, sans lequel leurs efforts demeuraient voués à l'impuissance. Grâce enfin à l'appui de l'archevêque, en considération surtout de l'absence des secours religieux dont souffrait le faubourg, les Augustins reçurent les autorisations nécessaires et, sans délai, se mirent à l'œuvre. Dès ce moment, l'aide de généreux bienfaiteurs permit d'entreprendre la construction du monastère. La première pierre de l'édifice fut posée le jour des Rameaux.

8 avril 1629, et cette cérémonie revêtit l'éclat d'une fête solennelle. Le prévôt des marchands et les échevins y présidèrent, en présence du capitaine châtelain de Cuire et d'un immense concours de peuple. Pour satisfaire à l'affectueux désir que leur avait exprimé le cardinal Denis-Simon de Marquemont, archevêque de Lyon, les religieux dédièrent le nouveau sanctuaire à saint Denis, patron du prélat défunt. Ils acquittaient ainsi, envers sa mémoire, le tribut de leur pieuse gratitude. En 1714, l'évêque auxiliaire de Lyon, Antoine Sicauld, procède à la consécration de l'église des Augustins et de l'autel. Il y dépose des reliques des saints martyrs Candide et Marcel, et concède les indulgences d'usage en faveur de ceux qui viendront y prier.


Denis-Simon de Marquemont, archevêque de Lyon.

Telle est l'origine de l'église Saint-Denis-la-Croix-Rousse. Toutefois, comme on l'a dit, la chapelle des Pères n'eut jamais le caractère ni les attributions d'une église paroissiale. Rien, à cet égard, ne fut changé à la situation antérieure, et les anciennes délimitations des paroisses qui se partageaient le territoire de la colline y furent maintenues jusqu'à la Révolution. La seule conséquence qu'entraînait l'ordre nouveau, c'était une facilité plus grande, pour la population, d'assister à l'office divin, puis aussi la possibilité pour elle de recourir désormais, sans obstacle et à toute heure, au ministère du prêtre. En accordant, le 26 avril 1628, sa dernière ratification, le conseil archiépiscopal avait expressément stipulé que les religieux seraient tenus d'administrer les sacrements en cas de nécessité pressante, et qu'à cet effet deux d'entre eux devaient être approuvés par l'autorité diocésaine.

La chapelle des Augustins était d'aspect très simple : un carré allongé se terminant par un chœur bas où se trouvaient les stalles des religieux. La grande nef de l'église actuelle répond assez exactement à la superficie de ce sanctuaire aux dimensions exiguës, mais suffisantes pour la population peu nombreuse de ce temps-là. Deux chapelles s'ouvraient sur le flanc droit de l'édifice. La première, à partir du portail, appartenait à la noble famille de Savaron, originaire d'Auvergne, qui l'avait fondée au milieu du XVIIe siècle et y avait érigé son tombeau. Grâce à une libre concession des Savaron, renouvelée ensuite périodiquement, cette chapelle, consacrée à Saint-Nicolas de Tolentin, servait aux exercices religieux de la confrérie de la Bonne Mort, ou des Agonisants, établie vers l'an 1700, par quelques pieux habitants de la Croix-Rousse. La seconde chapelle, dédiée

à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, possédait une statuette de la mère des Douleurs, faite du bois miraculeux de Montaigu et qui, pour ce motif, jouissait dans toute la région d'une grande célébrité. D'après l'acte de consécration de 1714, l'église des Augustins avait en outre deux autels sous le vocable de l'Enfant Jésus et de saint Joseph.

Survient la Révolution, et les Augustins, dont la plupart paraissent gagnés aux idées nouvelles, déclarent tous vouloir quitter la vie commune. A ce moment, le faubourg de la Croix-Rousse, constitué en commune autonome, souffrait de ne point former aussi une unité paroissiale. Maintes fois, la municipalité fit entendre, à cet égard, de vives doléances. Enfin le décret du 19 juin 1791 vient réaliser ce désir. La Croix-Rousse est érigée en paroisse constitutionnelle, sous le vocable de Saint-Augustin avec, pour siège, l'église des ci-devant religieux; on lui adjoint, à titre de succursale, l'église de Cuire qui relevait jusqu'alors, comme annexe, de celle de Vaise, et on la dédie à Saint-Blaise. L'église de la Croix-Rousse subit, au cours de la période révolutionnaire, la destinée commune; selon les péripéties successives de cette époque orageuse, elle devient Temple de la Raison et Temple Décadaire servant, entre temps, aux séances de la Société populaire et aux Assemblées convoquées pour l'audition des lois.

Le Concordat rend à notre paroisse le vocable de Saint-Denis et lui assigne pour limites, au nord les paroisses de Cuire et de Caluire, au midi les remparts de la ville, à l'est et à l'ouest le Rhône et la Saône. Elle comprenait donc, en son entier, la totalité du territoire proprement dit de la Croix-Rousse. Cette vaste étendue territoriale recevant, au cours du temps, un accroissement de population considérable, dut être partagée successivement en paroisses nouvelles, qui sont : Saint-Charles de Serin érigé vers 1824; Saint-Eucher en 1840 et Saint-Augustin en 1851. Ces trois paroisses forment présentement, avec la paroisse-mère, l'archiprêtré de Saint-Denis-la-Croix-Rousse.

Le moment arriva où il fallut songer, pour notre église, à un agrandissement rendu nécessaire par le chiffre d'une population que diverses causes avaient contribué à accroître dans des proportions considérables. L'architecte Chenavard présenta, à cet effet, des plans qui furent agréés. On éleva de 1833 à 1835, à droite et à gauche de l'ancienne église, deux nefs parallèles égalant en largeur celle des chapelles Notre-Dame et Saint-Nicolas qui furent ainsi supprimées. De lourds piliers carrés, avec arcades dans le goût de celles du péristyle du grand Théâtre, prirent la place des murs latéraux. Ils mirent les deux ailes, récemment construites, en communication avec l'ancienne église conventuelle devenue ainsi la nef centrale du nouveau temple.

Vers 1847, l'architecte Joseph Forest construisit le chœur. Il disposa, sur plan carré, quatre piliers massifs, aux arcs puissants, qui porteraient, sans faiblir, un dôme monumental au lieu et place du ciel-ouvert banal dont on les a coiffés! Ce chœur fut complété par une abside centrale et deux absidioles semi-circulaires correspondant aux nefs latérales. En même temps, fut prolongée, dans le pourtour des nefs, la corniche saillante qui couronne les grands piliers. Les plans de Chenavard subirent encore une nouvelle atteinte en ce que le vaisseau fut surélevé conformément à l'ordonnance du chœur. A cet effet, on supprima le lambris primitif pour y substituer un simulacre de voûtes cintrées,

en bois et lattes recouverts d'un enduit de plâtre. Le plan d'ensemble, ne comportant aucun transept, se rapproche ainsi de la forme basilicale. De tous ces travaux est sorti l'édice qui se voit aujourd'hui, à l'enceinte vaste, mais d'un caractère froid et décoloré qui est le propre, d'ailleurs, de la plupart des églises élevées à la même époque.

Il ne reste plus, aujourd'hui, de l'ancienne église des Augustins, que le clocher dont l'amortissement, en forme de calotte avec lanterneau, reflète bien le style architectural de son époque. Pourquoi faut-il qu'on en ait dénaturé l'aspect, en 1896, par une pseudo-décoration d'un effet pitoyable ?

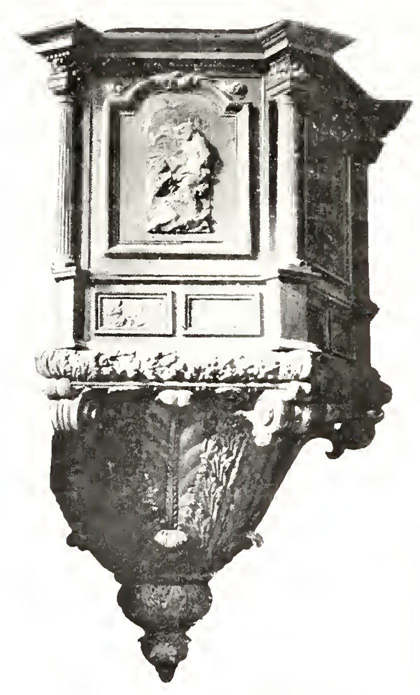
A l'intérieur, se voit encore l'écusson armorié des Savaron, possesseurs, comme nous l'avons dit, de l'ancienne chapelle Saint-Nicolas, blasonné : d'azur à la croisette d'argent accompagnée de trois soleils d'or. Telle qu'elle apparaît, l'église Saint-Denis est inachevée dans son gros-œuvre. Il saute aux yeux que sa largeur n'est pas en rapport de proportion avec sa longueur, et de fait, les plans de Chenavard comportaient l'adjonction d'une travée supplémentaire. Aussi, et par voie de conséquence, le monument attend-il encore une façade digne de lui.

L'intérieur de l'édifice a reçu, depuis lors, quelques embellissements. Dans les voûtes mi-sphériques du chœur se déroulent trois grandes scènes murales dues au pinceau d'Auguste Perrodin, ancien collaborateur de Viollet-le-Duc dans la décoration de Notre-Dame de Paris, décédé jeune encore en 1887. Au centre, le Christ-roi bénissant est assis dans sa gloire ; à sa droite, l'apôtre saint Paul lui présente saint Denis et ses compagnons Rustique et Eleuthère ; à sa gauche se voit un groupe de martyrs lyonnais ; des anges triomphateurs encadrent cette scène. Plus bas, deux frises, dont une grecque, concourent à la décoration de l'abside principale. Comment qualifier, hélas ! l'intolérable présence de ce colossal buffet d'orgues plaqué là, au premier plan, sur cette ornementation qu'il écrase de sa masse et dont il annihile tout l'éclat ? Cette faute, le conseil de fabrique de 1887 l'a perpétrée avec une obstination aveugle, malgré les protestations indignées de la presse lyonnaise et des hommes de goût. Les sujets latéraux, moins importants, présentent, d'un côté : l'Apparition du Sacré-Cœur à Marguerite-Marie Alacoque ; de l'autre, saint Dominique recevant le Rosaire des mains de la Vierge, enfin sainte Catherine de Sienne en extase devant l'Enfant Jésus. La décoration accessoire des murs absidaux comporte une série de compositions relatives au vocable des chapelles, puis un revêtement en stuc simulant des marbres de couleurs variées. Feu Jacobé Razuret est l'auteur de ces peintures ; M. Charles Franchet a fourni les dessins du revêtement.

Aux côtés du maître-autel se dressent les statues de saint Denis et de saint Joseph, ce sont des moulages du sculpteur Fabisch. Enfin, les baies du chœur ont été pourvues de verrières peintes, et celles des collatéraux de vitraux à personnages d'une médiocre valeur, croyons-nous. Fresques, décorations picturales, statues et verrières ont été exécutées de 1872 à 1878. Dans le mur latéral, se voit un cénotaphe en marbre blanc dessiné par l'architecte Franchet : il renferme le cœur de l'abbé Artru, mort curé de

Saint-Denis en 1875; une inscription latine exprime brièvement les vertus de ce pasteur dont la mémoire est demeurée en vénération.

Des deux chapelles absidales, l'une est dédié au Sacré-Cœur, l'autre à la Sainte-Vierge; la confrérie du Saint-Rosaire est canoniquement érigée dans cette dernière depuis la fin de l'année 1874. En 1893, un édicule a été érigé sur le flanc droit du chœur avec lequel il communique par une large ouverture. On y a rétabli les autels Saint-Nicolas de Tolentin et Notre-Dame des Sept Douleurs, ce dernier avec la statuette de Notre-Dame de Montaigu que la dévotion populaire révérait encore au cours du siècle qui vient de finir, mais dont le culte semble aujourd'hui grandement délaissé. Un anachronisme inconcevable jette sur cette réédification une note fâcheuse : on a encastré dans l'autel Saint-Nicolas, où il n'a que faire, un bas-relief de marbre blanc provenant de l'église des Pères et représentant une Pietà, qui avait sa place naturelle et tout indiquée dans l'autel Notre-Dame des Sept Douleurs. A proximité de ces autels, un petit monument d'une facture très simple contient le cœur du chanoine Paret, curé de Saint-Denis, décédé le 30 août 1898.


Chaire de l'église Saint-Denis.

La chaire à prêcher de l'église Saint-Denis est le seul objet d'art remarquable qu'elle puisse offrir à l'attention des visiteurs. Construit en bois de noyer, ce meuble constitue un type précieux d'ancienne sculpture sur bois. Les figurines et les scènes historiées qui le décorent, ainsi que l'ornementation accessoire, d'une forme à la fois vigoureuse et délicate, font de cette chaire une œuvre digne de l'attention des archéologues, et la classent au premier rang des curiosités de ce genre que possède notre ville. Dans sa Description de Lyon publiée en 1741, Clapasson mentionne bien les tableaux de médiocre valeur qui se voyaient alors dans l'église des Augustins de la Croix-Rousse, mais il ne dit rien de la chaire à prêcher. Peut-être inférerait-on de ce silence qu'elle n'existait pas à cette époque, s'il n'était plus probable qu'il n'y a là qu'une omission de l'écrivain. Le style général, d'accord avec certains détails iconographiques, semble, d'ailleurs, reporter à la fin du règne de Louis XIV la création de cet ouvrage artistique. Quoi qu'il en soit, il est de tradition que les Augustins ont légué cette chaire du haut de laquelle ils évangélisaient les habitants du faubourg, et qui traversa, sans grand dommage, la période révolutionnaire.

La chaire de Saint-Denis est de forme hexagonale. Des colonnettes d'angle reposent sur une bordure de feuilles de chêne admirablement fouillée et supportent l'accoudoir en saillie. Sur le champ libre des cinq panneaux — le sixième est masqué par le pilier de support — sont reproduits divers sujets tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ce sont, en allant de gauche à droite : 1° *Jésus marchant sur les eaux et tendant la*

main à saint Pierre; 2° *Jésus chassant les vendeurs du Temple*. Un des marchands est étendu aux pieds du Christ. Dans le fond, on en aperçoit d'autres qui fuient; 3° *La remise des tables de la loi sur le mont Sinaï*. Sous le type traditionnel de l'Ancien des Jours, Dieu apparaît dans la nuée, donne d'une main, à Moïse agenouillé, la double table du Décalogue; de l'autre, il lui montre au loin les tribus d'Israël. 4° *Jésus au puits de la Samaritaine*. Celle-ci semble prêter une attention profonde aux paroles de vie que lui adresse le Sauveur. 5° Sur le panneau mobile qui donne entrée dans la chaire : *saint Michel terrassant Lucifer*. Ce groupe, d'une date plus moderne que le reste, est plein de mouvement.

Dans le soubassement, se développe une série de petits tableaux en bas-reliefs, groupés deux par deux, sous chaque panneau, et présentant les personnifications allégoriques de l'Humilité, des trois vertus théologales et des quatre vertus cardinales. *L'Humilité* renverse du pied un vase plein de trésors. *La Foi* élève un calice. *L'Espérance* s'appuie sur l'ancre symbolique. *La Charité* presse un enfant sur son sein et en entoure d'autres de sa maternelle sollicitude. *La Tempérance* tient deux vases et verse dans l'un le contenu de l'autre. *La Force* porte une colonne sur ses robustes épaules. *La Prudence* manie le serpent, emblème que lui attribue l'Evangile. *La Justice* porte les balances et repose sur un bouclier marqué d'un glaive. Ces diverses figurines sont d'une grâce et d'une souplesse de dessin vraiment remarquable. Un superbe cul-de-lampe forme la terminaison inférieure de la chaire, et lui imprime un aspect tout original. Formé d'élégants rinceaux alternant avec de larges feuilles d'acanthe, aux arêtes ondulées, d'où émergent, aux angles, d'épaisses volutes, ce cul-de-lampe finit, près du sol, en un faisceau noué de multiples sculptures dont les motifs sont encore empruntés au règne végétal.

LA CHAPELLE DE L'HOTEL DE VILLE

Ce fut la modeste chapelle Saint-Jaquême, située au sud-ouest de la place Saint-Nizier, qui abrita à Lyon, au début du XIVe siècle, les premières délibérations légales du corps consulaire et reçut d'abord le précieux dépôt des franchises municipales. Dans le même temps, la nef de l'église Saint-Nizier servait aux grandes assemblées de la commune. Après avoir siégé successivement, en 1458, dans la maison du Lion, en 1461 et de nouveau en 1576, dans la maison Charnay, rue Longue, en 1569 à l'hôtel de Milan, rue Grenette, et en 1604 dans la maison de la Couronne encore debout au n° 13 de la rue Poulaillerie, le consulat résolut, en 1644, de construire un Hôtel de Ville digne de la cité.

Simon Maupin, voyer de la ville, reçut l'ordre d'en préparer le plan et fut envoyé à Paris, au mois de mars 1646, pour soumettre son projet au contrôle d'un architecte alors en grande réputation, Gérard Desargues, lyonnais attaché au service de la Couronne. Le 18 mai, les échevins écrivaient à Desargues pour lui accusé réception de ses dessins et

le remercier, et le 5 septembre la première pierre du monument de la place des Terreaux était posée par Camille de Neuville, futur archevêque de Lyon, remplissant les fonctions de lieutenant du roi dans la province en l'absence de son frère, le duc Nicolas de Villeroy, gouverneur de Lyon, assisté de Pierre de Sève, baron de Fléchères, prévôt des marchands, et des quatre échevins : Jean Videau, seigneur de la Tour, Jean de Moulceau, secrétaire de la ville, Rémond Severat et François Bastet.

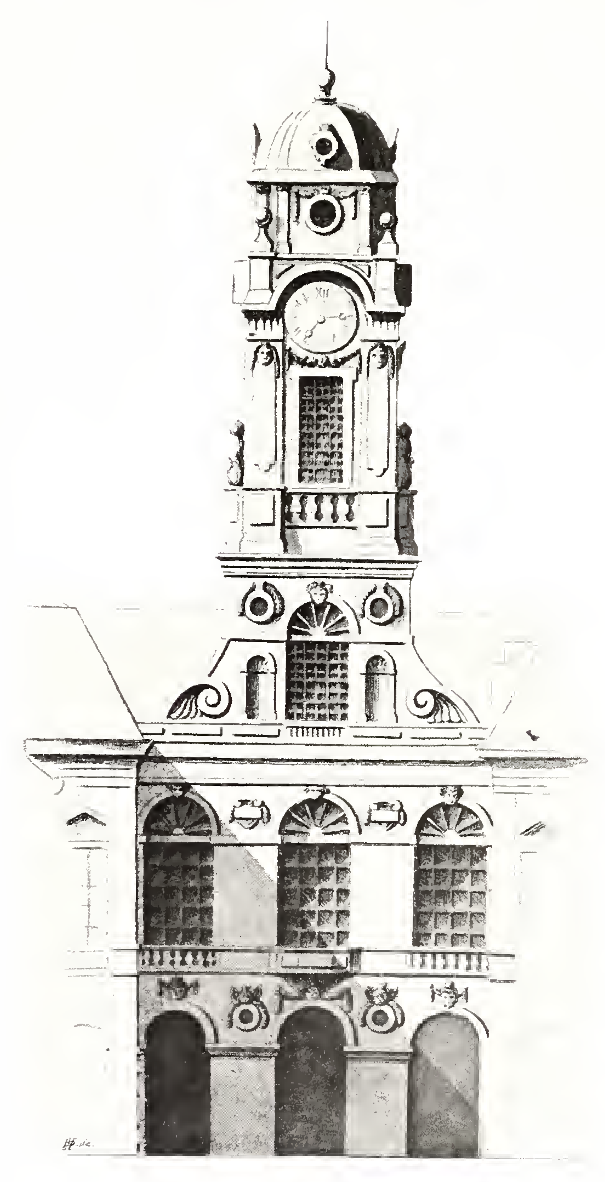
En mémoire de cet événement, on frappa plusieurs médailles : il en existe deux au Musée de Lyon de modules différents, mais portant l'une et l'autre, au droit, la façade ouest de l'Hôtel de Ville dans son état primitif avant l'incendie de 1674, au revers, une inscription qui est la même sur les deux médailles. L'une en cuivre est signée des noms d'Hendricy et de Simon Maupin, l'autre en argent n'est pas signée et est attribuée à Gendre, médailleur lyonnais. Une troisième médaille en ivoire qui figura à l'exposition rétrospective de Lyon en 1877 a été reproduite par M. A. Steyert dans sa *Nouvelle histoire de Lyon* ; elle est l'œuvre de Jean Guillermin à qui elle fut payée 66 livres par le Consulat ; elle porte sur un côté la façade de l'Hôtel de Ville avec la date du 5 septembre 1646, et, au revers, l'inscription de la pierre fondamentale et trois distiques latins.

L'édifice fut achevé en 1655, du moins dans ses parties essentielles, mais le Consulat n'attendit pas jusque-là pour en prendre possession : le 14 novembre 1652, il y tenait sa première séance et quelques jours après, le 31 novembre, il réglait par une délibération l'affectation des salles terminées aux divers services municipaux. Après avoir dit que la grande salle, où l'on accède par le perron, servira de vestibule d'entrée, et que celle située au-dessus, où l'on est conduit par le grand escalier carré, sera destinée aux élections de MM. les prévôts des marchands et échevins et aux autres assemblées générales, il ajoutait : « La galerie à costé de ladicte salle sera une forme de vestibule, dans lequel est la chapelle pour y célébrer la messe ès-jours que le Consulat trouvera bon. »

L'ancien corps consulaire lyonnais avait coutume d'associer la religion aux actes de son administration. Le plus célèbre témoignage qu'il donna de sa foi fut le vœu des échevins, du 12 mars 1643, à Notre-Dame de Fourvière, pour demander son aide contre le fléau de la maladie contagieuse qui fit à Lyon de si terribles ravages au cours de la seconde moitié du XVI[e] siècle, de la première moitié du XVII[e] et ne reparut plus après l'année 1642. Lorsque, quelques années après, le nouvel Hôtel de Ville fut édifié, le Consulat voulut y assurer le service religieux qui avait toujours la première place dans le programme des fêtes de la commune.

La chapelle de l'Hôtel de Ville était située au même étage que la salle d'honneur, entre celle-ci et la cour haute, éclairée par trois grandes baies cintrées prenant jour sur cette cour. C'est le vestibule actuel de la grande salle des fêtes, avec laquelle il communique par la porte centrale faisant face aux fenêtres du grand balcon de la façade. Cette pièce est qualifiée : galerie, dans la délibération consulaire de 1652. Dès cette époque elle fut affectée au service religieux, mais il est douteux que, dans le plan de l'architecte, elle ait eu d'abord cette destination. Elle paraît plutôt, d'après certains détails de l'établissement des grandes baies, avoir été préparée pour servir de loge ouverte, comme on en

voit dans les palais de Gênes, suivant l'observation de l'architecte Desjardins chargé des réparations de l'Hôtel de Ville exécutées en 1857 et 1858. Dans cet état, elle serait fort heureusement située au débouché du grand escalier, pour mettre en communication les deux ailes du palais au premier étage, si elle n'était adossée au nord au petit escalier circulaire dit des archives, qui, à cette place, interrompt toute communication autre que celle qui peut se prendre par la grande salle des fêtes, pour aller du salon Henri IV et des salles du Consulat et de la Conservation au grand escalier d'honneur. Tout indique que cette galerie devait servir dans le plan primitif soit de vestibule pour la grande salle, soit de dégagement à toute la partie ouest de l'édifice, et que, la construction de l'escalier des archives décidée après coup, en fermant l'une de ses issues, l'a rendue impropre à la seconde de ces deux destinations. Le Consulat, prenant possession des lieux ainsi disposés, en fit la chapelle : ce ne pouvait plus être dès lors le vestibule de la grande salle où l'on dut entrer désormais par la porte ouvrant sur le palier du grand escalier. Dans l'inscription dédicatoire de la chapelle placée dans la grande salle, c'est au contraire la grande salle qui est qualifiée vestibule de la chapelle : « *Sacellum hoc in media hujus atrii parte... Christo... dicarunt.* »



L'Hôtel de Ville, façade du XVIIe siècle.
(Dessin de F. Benoit d'Entrevaux.)

La chapelle occupait ainsi le premier étage de la tour édifiée en arrière du grand vestibule, couronnée d'abord par un campanile qui reçut l'horloge construite, en 1650, par Daniel Gom, maître horloger, pour un prix supérieur à 4.000 livres, et le beffroi dont la cloche, que l'on mettait en branle avec une corde pendante jusque dans la chapelle, appelait les citoyens en cas d'alarme et aux assemblées. Dans son état primitif qui est reproduit sur les médailles frappées à l'occasion de la construction de l'Hôtel de Ville, la tour du beffroi était peu élevée au-dessus de la toiture de l'édifice. Gravement endommagée dans sa partie

supérieure par l'incendie de 1674, on lui donna, en la restaurant, son élévation actuelle et son couronnement en forme de dôme.

D'un inventaire dressé par ordre du Consulat en 1661, il résulte qu'il y avait dans la chapelle, au-dessus de l'autel porté par une trompe en saillie, un tableau dans son cadre doré représentant une « Descente de croix » peint par Jacques Palma dit le Vieux, acquis en 1651 de Benoît Voisin, ex-échevin, pour le prix de 1.200 livres, et deux têtes en marbre blanc sur leurs consoles d'ébène, l'une à droite, l'autre à gauche, le Christ et la Vierge, œuvres de Martin Hendricy, maître sculpteur ordinaire de la ville, pour lesquelles il lui fut compté la somme de 150 livres.

Le 8 janvier 1652, le consulat donnait à exécuter au même Martin Hendricy, par prix fait à lui passé devant Me Jasseron, notaire royal, quatre statues en pierre de Perne, hautes de six pieds et dix pouces et destinées aux quatre niches de la galerie de la chapelle. Ces statues devaient représenter l'Amour divin, la Foi chrétienne, l'Amour de la patrie et la Concorde. Le sculpteur avait deux ans pour les faire. La commande comprenait, en outre, deux figures en pierre de Savoie de huit pieds de hauteur, l'Astrologie et la Géométrie, pour les deux niches situées en dehors et au-dessus de la chapelle. Mais dans la délibération consulaire du 8 août 1662, il est dit que ces deux statues furent décommandées et que le sculpteur reçut de ce chef une indemnité de 100 livres ; il lui avait été promis pour ces six statues, 2.000 livres.

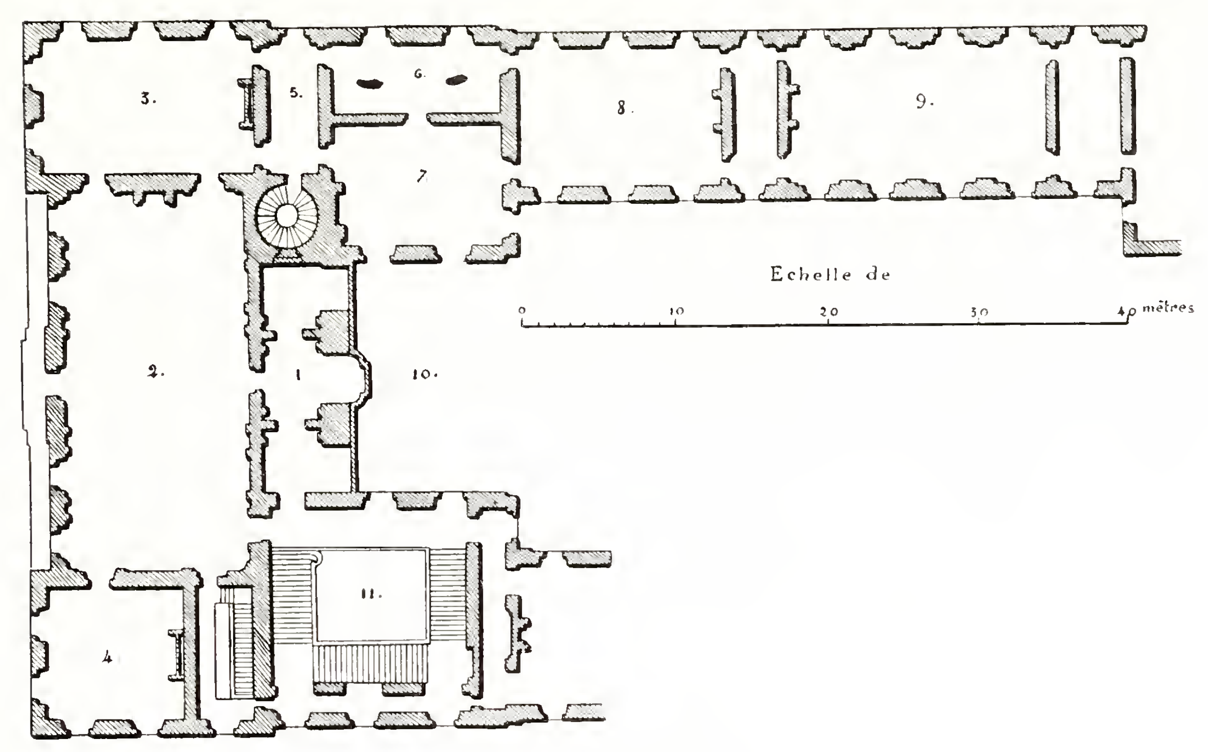
La chapelle était décorée de vitraux, œuvre de Christin Dalais, Jean Ricard et François Nicolas, maîtres peintres verriers, sur lesquels étaient peintes les figures du Christ et de la Vierge et les armes du roi.

Il est fait mention dans les comptes du Consulat d'une dépense de 450 livres pour l'achat d'un dais orné de soubassements, galons, broderies, bouquets et autres ouvrages, devant servir le jour de l'octave de la Fête-Dieu, pour la fête de saint Thomas et en d'autres circonstances, et de l'achat d'une chapelle d'argent du prix de 1.631 livres pour aider à la célébration de la messe et autre service divin. Le 9 août 1663, le Consulat crut devoir prendre une délibération pour interdire formellement que ces riches objets acquis pour le service de la chapelle de l'hôtel commun, fussent prêtés à l'avenir à des habitants ou à des confréries de la ville, qui avaient obtenu précédemment l'autorisation de les emprunter pour servir au dehors dans des églises ou des chapelles.

Pernetti, à l'article « Gros de Boze » des *Lyonnais dignes de mémoire*, rapporte que, de son temps, on voyait, dans le vestibule de la chapelle de l'Hôtel de ville, le Taurobole découvert à Lyon en 1704, sur la colline de Fourvière, rappelant un sacrifice offert pour le salut d'Antonin le Pieux et acquis, en 1742, par le Consulat, au prix de 3.000 livres.

Au-dessus de la porte donnant accès de la grande salle à la chapelle et du côté de la grande salle, se lisait une inscription latine de dix-neuf lignes, composée par le P. de Bussières, jésuite, pour l'exécution de laquelle le Consulat avait traité, en même temps que pour d'autres ouvrages, avec les peintres Panthot et Blanchet. On ne lira pas sans intérêt la traduction de ce long texte latin : « De ce palais, qui manquait à Lyon, fondé

et conduit jusqu'à sa partie supérieure par leur prédécesseurs, s'inspirant, pour sa continuation impatiemment attendue, d'un même zèle pour la splendeur de leur patrie : Charles Grolier, écuyer, seigneur de Cazot et de Bellecize, illustre par son dévoûment aux intérêts de la cité, par la prévôté des marchands, par ses ancêtres lyonnais ; et ses nobles collègues dans le Consulat lyonnais, Claude Laure, Izaac Coguain, Philippe Cropet, seigneur de Pontournis, docteur en l'un et l'autre droit, François Chappuis, tous citoyens et consuls de la ville : ont heureusement continué la construction jusqu'au faîte de la



Plan de l'Hôtel de Ville.

partie principale ; et, en faveur de l'heureux couronnement d'une œuvre si laborieuse, ils ont dédié la présente chapelle, vers le milieu de cette salle, au Christ sauveur, éternel architecte du salut des hommes. L'an 1650. »

Contre la face extérieure du mur de la chapelle, du côté de la cour, était gravée une autre inscription de huit vers latins, dont voici la traduction : « Là, où le Rhône précipite ses ondes impétueuses, et où la Saône, indécise dans sa marche, se promène à pas lents, là est placé Lyon, nouveau monde au milieu de l'ancien, ou ancien monde au milieu du nouveau. Cherchez ailleurs ce qui peut vous déplaire : ici se trouve tout ce que vous pouvez souhaiter ; ici, ou nulle part, tous vos désirs seront satisfaits ; Lyon vous fournira tout ce que renferme le monde entier : voulez-vous plus encore ? vous le trouverez à Lyon. » Les six premiers vers sont extraits des *Poemata* de J.-C. Scaliger, recueil de pièces consacrées par cet auteur aux villes les plus fameuses. Les deux derniers, d'André Falconnet, médecin de Lyon, ne sont qu'une redite de la dernière pensée de Scaliger.

Ils furent ajoutés aux siens afin qu'il y eût quatre vers à graver sur chacune des deux pierres symétriques et carrées où se lisait l'inscription.

La chapelle fut achevée, en 1650, sous la prévôté de Charles Grolier et le consulat des échevins dont les noms sont mentionnés dans l'inscription dédicatoire. Elle fut bénie en 1652 et dédiée au Christ et non sous le vocable de saint Bernard, comme l'affirme l'Almanach de Lyon de 1755. Elle était desservie par les religieux réformés de l'ordre de Cîteaux dits Feuillants, établis à Lyon près du port Saint-Clair, en 1620, avec la protection du consulat et du gouverneur de Neuville d'Halincourt. En échange d'une libéralité du prévôt des marchands et des échevins pour la construction d'un corps de logis et de la promesse d'une pension annuelle, les Feuillants s'étaient engagés à servir d'aumôniers à la chapelle de l'Hôtel de Ville ; chaque jour, un de ces religieux y célébrait la messe. La pension de 800 livres que le Consulat payait aux Feuillants pour cette cause fut réduite de 300 livres en 1687.

A certaines fêtes consulaires, des solennités avaient lieu dans la chapelle de l'Hôtel de Ville. Le matin de l'élection des nouveaux échevins, la messe qui avait été dite précédemment à cette intention dans la chapelle Saint-Jaquême, fut célébrée à l'Hôtel de Ville, après que le Consulat en eut pris possession. Le prévôt des marchands et les échevins sortants devaient y assister.

Pour la première fois, en 1655, le 21 décembre, jour de la fête de saint Thomas, l'oraison doctorale suivie de la proclamation du nom des nouveaux échevins fut prononcée dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, après une messe dite à la chapelle : auparavant, la fête consulaire avait lieu dans l'église Saint-Nizier.

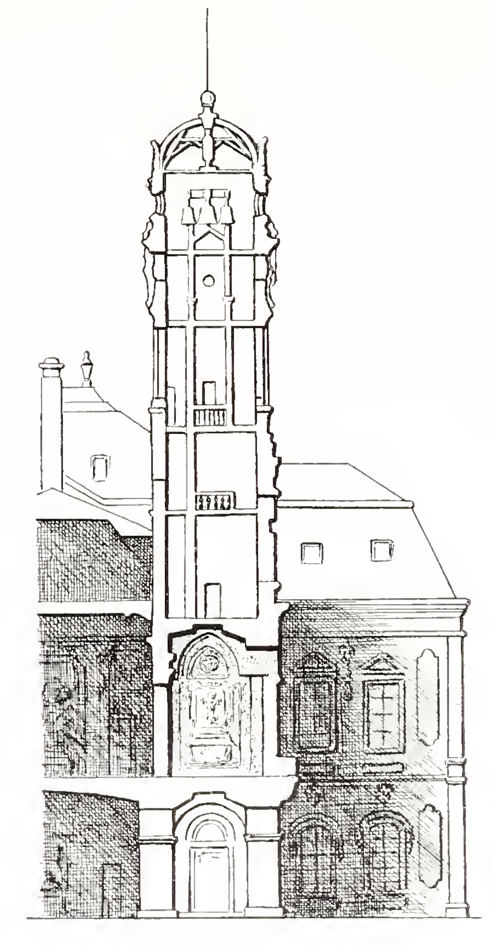
En 1705, le Consulat prit une décision portant que désormais « aucun capitaine-enseigne ne pourra faire bénir son drapeau que dans la chapelle de l'Hôtel de Ville, par le curé de la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin, en présence du Consulat, et sans que ledit enseigne ne soit accompagné des officiers de son quartier et de la plus nombreuse partie des soldats portant les armes, afin que cette cérémonie soit aussi publique qu'elle est nécessaire ».

La chapelle de l'Hôtel de Ville était parfois de dimension trop restreinte pour contenir tous les invités du Consulat à certaines fêtes religieuses ; en 1728, une messe chantée en musique, pour rendre grâces à Dieu du rétablissement de la santé de Mgr le maréchal duc de Villeroy, fut célébrée dans la grande salle voisine.

Le 13 septembre 1674, un terrible incendie exerça ses ravages dans la partie supérieure des bâtiments à peine achevés du nouvel Hôtel de Ville et faillit tout détruire. Le récit en est consigné dans la délibération consulaire du 17 septembre : le feu se déclara entre midi et une heure dans les combles, entre le couvert du grand escalier et le beffroi : poussé par le vent du midi, il consuma la toiture, le plafond et les peintures de Blanchet de la grande salle, le beffroi et l'horloge, les charpentes et le couvert de la salle des portraits, de celle du consulat, et aurait dévoré toute l'aile du nord, si l'on n'eût pas pris le parti de faire la part du feu en coupant la toiture au-dessus de la salle des archives. La chapelle eut beaucoup à souffrir de l'incendie du beffroi. Le feu pénétra dans la

tour en ruinant l'escalier qui en ouvrait l'accès ; il y détruisit les planchers, l'horloge, des cloches, les poutres qui soutenaient ces derniers, et la chute de ces lourds débris ébranla les voûtes de sa partie inférieure.

Les travaux de restauration entrepris après la catastrophe furent d'abord restreints aux plus urgents, notamment à la réfection des toitures. Ce qui restait du dôme menaçait ruine ; le Consulat le fit visiter, en 1677, par des experts, et il résulte de la description qu'ils en donnent dans leur rapport, comme de la vue de l'Hôtel de Ville frappée sur la médaille commémorative de la pose de la première pierre, que le dôme primitif était différent de celui que nous voyons aujourd'hui. Cette partie de l'édifice, comme du reste toute la toiture, fut donc reconstruite sur un nouveau plan. Ces travaux ne furent exécutés qu'en 1701, sous la direction d'Hardouin Mansard, surintendant des bâtiments de la Couronne, assisté de Robert de Cotte et Claude Simon, tous deux architectes du roi.



Coupe de l'ancienne chapelle.

L'intérieur de la chapelle avait été restauré en 1695 par Guillaume Simon, sculpteur, et Claude Panthot, peintre : ce dernier reçut pour sa part la somme de 166 livres. En 1696, Henri Verdier, peintre ordinaire de la ville, avait été chargé de nettoyer, réparer et revernir la Descente de croix de Jacques Palma placée au-dessus de l'autel. Les délibérations consulaires de 1675 mentionnent l'acquisition de quatre cloches pour remplacer dans le beffroi de l'Hôtel de Ville celles que l'incendie avait mises hors de service. En 1683, il est question de la nouvelle horloge placée dans le dôme et construite par Guillaume et Antoine Nourrisson.

Les ravages de l'incendie de 1674 n'étaient pas encore complètement réparés lorsque survinrent les événements de la révolution. La journée du 29 mai 1793 dans laquelle l'Hôtel de Ville fut emporté de vive force par la garde nationale soulevée contre Châlier et ses acolytes, le bombardement de la ville par l'armée de la Convention, et enfin un nouvel incendie allumé dans la grande salle par les lampions du 14 juillet 1803, occasionnèrent dans diverses parties de l'Hôtel de Ville de grands dommages dont les dernières traces ont subsisté jusqu'aux restaurations de 1857.

Quelques souvenirs de l'époque révolutionnaire sont restés attachés à la chapelle de l'Hôtel de Ville. Le 4 décembre 1793, la Commission révolutionnaire établie à Lyon par arrêté des représentants du peuple, Collot d'Herbois, Fouché, Albitte et Delaporte,

succédait à la Commission de justice militaire entrée en fonctions le 12 octobre 1793, qui, en trente et une séances, avait prononcé quatre-vingt-seize condamnations contre des soldats du siège, qu'on fusilla à Bellecour, — et à la Commission de justice populaire, installée le 31 octobre, et qui, en vingt-sept séances, envoya cent treize condamnés à la guillotine de la place des Terreaux. La Commission révolutionnaire fonctionna du 4 décembre 1793 au 13 avril 1794, présidée par Pierre-Marie Parrein ; elle prononça seize cent quatre-vingt-quatre condamnations capitales dont soixante le 4 décembre, deux cent huit le 5, soixante-sept le 21, cinquante-cinq le 5 janvier 1794. Sept cent trente-deux condamnés furent guillotinés et neuf cent trente-cinq fusillés.

La Commission révolutionnaire siégeait au premier étage de l'Hôtel de Ville dans la salle du Consulat, éclairée par trois fenêtres sur la cour haute et séparée de la chapelle seulement par l'escalier tournant des archives. Chaque décade, les prisons de la ville pourvoyaient à sa sinistre besogne par l'envoi de prisonniers qu'on entassait dans les salles du premier étage, comme on parque les animaux à l'abattoir avant de les livrer au boucher. La grande salle des fêtes et la chapelle étaient spécialement affectées à ce dépôt de malheureux qui passaient de là dans la salle voisine, d'où, leur sort une fois fixé en quelques minutes employées à l'interrogatoire et au jugement, ils étaient conduits par l'escalier tournant dans la cave du sous-sol, dernière station avant la mort.

Le 11 février 1794, la Commission temporaire de surveillance républicaine, autre invention atroce de Fouché et de Collot d'Herbois pour servir de « supplément révolutionnaire à toutes les autorités constituées », recrutée par le club des Jacobins de Paris, et siégeant rue Sainte-Catherine, n° 8, reçut une réclamation du concierge de la maison commune, qui se plaignait qu'il y existât encore des figures de saints. La commission l'autorisa à les abattre et invita la municipalité à lui payer le déboursé occasionné par ce travail. La commission ainsi informée qu'il restait encore à Commune Affranchie « des monuments honteux de féodalité et de superstition » prit un arrêté ordonnant aux autorités de faire disparaître dans les vingt-quatre heures « tous les emblèmes féodaux et fanatiques. » Ce fut sans doute à cette occasion que disparurent les dernières statues qui ornaient la chapelle. Depuis ce temps, rien ne rappelle plus au visiteur l'ancienne destination de la salle, réduite maintenant au rôle de simple vestibule et qui fut pendant cent cinquante ans la chapelle de l'Hôtel de Ville. Parmi les Lyonnais d'aujourd'hui appelés à la traverser les jours de fêtes municipales, se souvient-on encore que ce lieu fut témoin des manifestations de leur foi, à une époque où les pouvoirs publics rendaient un culte à la Divinité, et plus tard de leurs souffrances aux jours les plus tragiques de l'histoire de la cité ?

L'ÉGLISE DES MINIMES

Un ermite de Calabre, François de Paule, réunit autour de lui quelques disciples, il leur assigna ses exemples pour règles, un maigre perpétuel pour aliments, l'humilité

pour vertu dominante et la charité pour devise ; ainsi fut constitué l'ordre des Frères Minimes, nommés aussi les Bonshommes. Invité par Louis XI au Plessis-les-Tours en 1483, le saint patriarche ne guérit pas le roi vieilli et malade, mais il lui enseigna à bien mourir et il obtint de fonder près de sa cour, afin de l'édifier, le premier couvent français. Celui de Lyon, à la Croix de Colle, fut le seizième.

Son origine est due aux prédications dont un excellent religieux, le P. Simon Guichard, se chargea dans l'église de Sainte-Croix, pendant le carême de 1552. Leur succès fut extraordinaire : leur vogue universelle. La ville entière fut ébranlée par cette éloquence pleine d'un feu apostolique et les calvinistes, dont le nombre et l'audace se multipliaient, se virent arrêtés dans leur propagande clandestine. On désira qu'un tel homme de Dieu ne s'éloignât plus et pour le conserver on lui promit un monastère. Les patentes de l'archevêque, le cardinal de Tournon, furent octroyées le 16 janvier 1553, dès que l'endroit propice à l'installation eut été arrêté. « Le lieu où vous voulez édifier une église, disait la lettre approbative, a été sanctifié dans les premiers temps du christianisme par la mort d'un grand nombre de confesseurs de la foi et en mémoire de la lutte de ces martyrs, il s'appelle encore la place de la Décollation. » Il était impossible de procurer à l'entreprise un plus touchant et plus glorieux patronage et la situation ne semblait pas moins convenir au recueillement et à la prière.



Saint François de Paule, d'après un tableau du XVII[e] siècle.

La Providence ménagea aux arrivants un protecteur aussi riche qu'influent dans le doyen du chapitre primatial, le chef du corps le plus considérable de la cité. Théodore de Vichy de Champrond, pourvu d'un canonicat, dès le 2 septembre 1533, avait été reçu le 23 décembre suivant ; le décanat lui était échu par la résignation que Jacques de Tournon avait faite en sa faveur, il en avait pris possession le 26 mai 1548. Un chroniqueur anonyme du couvent le désigne comme « le bon père et l'insigne bienfaiteur ». Ses dons abondants justifient ce titre. Non seulement il fournit l'appoint le plus considérable aux acquisitions terriennes, mais pendant plusieurs années il veilla à l'entretien et à la nourriture de la communauté : il s'était constitué son intendant d'office et, dans son testament, dicté le 3 juin 1555, codicillé six jours seulement avant sa mort, le 2 janvier 1569, il leur légua en totalité les économies qu'il n'avait point épuisées à les assister. Ses amis particuliers furent les plus chauds soutiens de ses protégés et celui qui contribua

à peu près exclusivement à la continuation de l'église. François de Chalvet, seigneur de Ferlus, se trouve au nombre des exécuteurs de ses dernières volontés.

Le P. Guichard avec ses compagnons eurent d'abord pour cloître la maison que leur vendit un bourgeois lyonnais, Laurent de Corval, par contrat du 20 avril 1553, sur le chemin public tendant de Saint-Just à Fourvière et à Saint-Paul. Ils s'y accommodèrent le moins mal possible et préparèrent le temple qu'ils voulaient élever à Dieu. Ils furent à même d'en poser la première pierre le 25 mars 1555 : M. de Vichy fit la cérémonie et la bénédiction fut prononcée par l'évêque auxiliaire de Lyon, Jean Bothéan, cordelier, titulaire de Damas. Le monument futur fut placé sous le vocable de l'Assomption de la Vierge Marie.

Il n'avait point encore reçu sa toiture, lorsque les Réformés, sous la conduite du fameux baron des Adrets, s'emparèrent de Lyon et exercèrent en particulier dans le faubourg de Saint-Just et Saint-Irénée les dévastations les plus violentes. Qu'entreprendre contre des murailles à peine sèches? L'inventaire de la maison s'accomplit cependant le 8 mai par Antoine Pupier : les moines avaient pris la fuite et confié leurs clefs à un voisin, Giraud Grangeon, hôtelier de la Croix-Blanche, qui ouvrit les portes. Les chambres avaient conservé peu de meubles, tables de noyer, lits de sapin, tréteaux, coffres et garde-robes, communément enregistrés avec la mention : « De peu de valeur ». A la salle de travail, on releva « un dressoir d'étude auquel s'est trouvé six livres, sçavoir, deux bibles, des Psalmes de David, la légende Dorée, les Saints-Pères, en italien la grand-maire de Nobrijeneis » embryon d'une bibliothèque, dont plus tard le savant bénédictin dom Estiennot signalera l'importance.

La paix conclue, les Minimes exilés rentrèrent et se signalèrent bientôt parmi les antagonistes les plus redoutés de l'hérésie; dans leurs sermons ils abordaient sans détour les matières de controverse, réfutaient les erreurs importées de Genève et ils ne craignaient pas de se mesurer corps à corps, dans des conférences publiques, avec les plus célèbres ministres de la Réforme. Ces missions, où ils associaient le zèle et la science théologique, leur valurent une sérieuse popularité : plusieurs y acquérirent une renommée qui leur a survécu. Le P. François Humblot, le P. Rolland Guichard, le P. Jean Rospitel, devenu plus tard évêque suffragant, exercèrent un apostolat qui contribua pour une part sensible à la conservation de la foi romaine; tous payèrent largement, soit dans la chaire, soit au chevet des pestiférés, leur droit de cité.

Au dedans la communauté se développait, en même temps qu'elle étendait au dehors son action et ses services : on jugea utile d'agrandir la chapelle, ouverte aux fidèles, et d'en doubler à peu près l'étendue. Un doyen de Saint-Jean avait été jadis le fondateur de la première partie, celui de la nouvelle fut l'obéancier de la collégiale Saint-Just et ses libéralités payèrent entièrement la construction. Cet insigne donateur, Maurice de Fenoyl, dont il convient d'esquisser quelques traits biographiques, descendait d'une famille lyonnaise, dont les membres, après avoir exercé la charge notariale, avaient obtenu des grades supérieurs dans la milice bourgeoise. Sa noblesse, encore dépourvue des quartiers obligatoires, ne lui permit pas d'être admis dans l'illustre chapitre des

comtes ; il se rabattit sur des bénéfices roturiers et en prit un peu de toute provenance. Dès l'année qui suivit sa première tonsure, reçue le 17 décembre 1580, il entra au chapitre de Saint-Just, plus tard il appartint aussi à celui de Saint-Paul et occupa une chevalerie à Saint-Jean. Nous le voyons simultanément prébendier de Saint-Pierre à la collégiale Saint-Just, de Saint-Blaise fondé par un prêtre du nom de Ferrières à Écully, de Sainte-Catherine à Saint-Laurent, de Sainte-Marie et de Saint-Guillaume à la chapelle de l'Annonciade de Saint-Paul, à Chamelet de Saint-Barthélemy, à Rive-de-Gier de Saint-Sébastien, de Saint-Clair et de Saint-Denis de Montfauvey à Saint-Nizier-le-Désert, enfin dans la Primatiale il détenait une des quatre chapellenies de Gaste. Le lot est joli et il nous reste à citer la cure de Saint-Barthélemy-Lestra et la charge de recteur de l'Université de Valence où il fut élevé le 2 janvier 1637. C'est en 1611 que lui était échue la dignité d'obéancier, la première de sa compagnie, et dès 1625 il avait entrepris la bâtisse Minimoise.

L'église conventuelle, par cette addition, fut à peu près doublée d'étendue ; on déplaça le maître-autel pour le transporter au chevet de la partie neuve ; l'entrée fut percée dans l'ancienne abside qu'on orna d'une tribune et les chapelles demeurèrent dans la partie réservée au public. L'édifice est à une seule nef ; d'une belle élévation, avec une voûte aux arêtes ogivales, les fenêtres cependant à plein cintre. Il serait difficile de caractériser ce style, sinon en le désignant comme le style canonique de l'ordre, car d'autres monastères de Saint-François de Paule offrent le même type : pauvre, austère, sans ornements et, autant qu'il est permis d'en juger après toutes les transformations subies, comportant plus de rigidité que d'élégance, plus de simplicité que de recherche ; il n'a évidemment que très peu de la Renaissance qui le vit commencer et rien du grand siècle qui l'acheva. Les rites de la consécration solennelle furent accomplis, le lundi de la Pentecôte, 2 juin 1653, par l'évêque d'Autun, administrateur du diocèse de Lyon, le siège vacant. Ce prélat, Louis Doni d'Attichy, était un ancien religieux de l'ordre et, par la mort du cardinal de Richelieu, il avait pleine juridiction. Une inscription, toujours scellée à la muraille, conserve la mémoire de cette journée et de ces circonstances.

En nombre impair, quatre à gauche et cinq à droite, les chapelles s'ouvraient dans le mur par une large baie et elles s'étaient ajoutées, les unes aux autres, à différentes époques, selon les libéralités de leurs fondateurs. Celles du côté droit ou de l'épître étaient dédiées, la première à saint Antoine et à sainte Marguerite, la deuxième à sainte Marie-Majeure, la troisième à saint Pierre, la quatrième à saint Nicolas, la cinquième à Notre-Dame de Pitié ou des Affligés. En face, dans le même ordre, les vocables étaient saint Denis et sainte Geneviève, le Saint-Esprit, Notre-Dame-de-Bon-Secours et saint François de Paule. Ces attributions n'ont pas été absolument fixes : par exemple, la chapelle de Saint-Nicolas vers 1742 fut dédiée au Crucifix et enrichie d'indulgences pour la bonne mort ; à l'origine, je crois qu'elle était placée sous l'invocation des Rois Mages. La chapelle du Saint-Esprit était souvent désignée sous le nom de Saint-Joseph, parce qu'elle renfermait un beau tableau, de la main de Guillaume Périer, représentant ce juste mourant entre les bras de Jésus et de Marie. Saint-François avait été précédé par Notre-

Dame-de-Montserrat. Ces divers autels étaient dotés par beaucoup d'anniversaires institués à perpétuité et ils appartenaient, pour la plupart, aux plus notables familles de l'échevinage ou du négoce. Les Scarron possédaient Notre-Dame-de-Bon-Secours, les Pianelli Saint-François de Paule; les Chaponay, Saint-Nicolas; Sainte-Marie-Majeure relevait des Clapisson; les Parisiens, émigrés sur les rives de la Saône, s'étaient réservé Sainte-Geneviève et les Espagnols, en l'adoptant, l'avaient baptisé Notre-Dame-de-Montserrat.

Les Confréries y célébraient leurs offices et y tenaient leurs assemblées. On en comptait trois, dont deux très populaires, sans parler d'un tiers-ordre formé par des sœurs séculières avec une d'entre elles élue pour correctrice. La plus fréquentée de ces pieuses associations était désignée sous le nom de *Confrérie des Enfants de la ville ou des Nouveaux Mariés*, quelquefois aussi on l'appelait le *Royaume de Notre-Dame-d'Août*. Primitivement organisée à Fourvière, elle remontait assez loin, sans qu'il soit possible de déterminer exactement la date de sa naissance. Elle s'était formée en un temps de désolation et de terreur, alors qu'une épidémie inexplicable frappait la plupart des nouveau-nés et menaçait les jeunes ménages d'être privés de postérité. On eut recours à la Mère de Dieu comme protectrice des berceaux et des langes et on la supplia par vœu d'intercéder pour la conservation des familles lyonnaises.



Alphonse de Richelieu, cardinal archevêque de Lyon.

C'est par un acte consulaire du 5 juin 1577 que le siège de cette confrérie fut transféré à la Croix de Colle; les deux premiers gentilshommes, qui exercèrent la charge de courriers, furent Guillin de Salla, seigneur de Montjustin, capitaine de la ville, et Claude de Fenoyl, sergent-major; on leur adjoignit deux bourgeois, les sieurs Galas et Noyrat, et ce nombre de quatre fut définitif; mais pour le remplir désormais on eut soin de ne choisir que des jeunes gens mariés dans l'année. L'Assomption se solennisait en grande pompe: à cette occasion on élisait le roi et la reine. La première condition pour jouir de ce titre envié était de n'avoir pas dépassé six ans et le diadème se débattait aux enchères, au poids de la cire. Le plus gros cierge valait à son possesseur de l'emporter sur tous ses concurrents. L'émulation était parfois si vive et le cierge si lourd que l'enfant avait recours au bras de sa nourrice.

Le bien public était également intéressé à la Confrérie de *la Santé*. Érigée le 1er octobre 1628, elle avait pour fondateurs et recteurs perpétuels, MM. les commissaires délégués au bureau de la Santé. On sait le rôle important confié à cette institution chargée de

l'hygiène, surtout aux époques de contagion et de peste, dont Lyon subit si fréquemment l'horreur. Nos pères ne séparaient jamais, dans les calamités, le recours à Dieu des moyens fournis par la science humaine et l'autorité civile ; ils demandaient que des prières spéciales fussent récitées pour écarter les fléaux et vaincre leur épouvante ; ils invoquaient les saints, tels que saint Roch, saint François de Paule, Notre-Dame-de-Consolation comme étant non moins utiles que les plus habiles médecins. On a conservé les noms des adhérents de la première heure qui se concertèrent dans ce religieux dessein ; les principaux furent Jean de Sylvecane et Pierre Mellier, l'un et l'autre, conseillers du présidial, Louis de Sève, seigneur de Charly, Pancrace Marcellin, docteur, des bourgeois tels que François Mizaud, Jean-Antoine Candevelle, des marchands François Rey, Mathurin Cocquel, Arnaud Rochette, Barthélemy Ballet, etc., etc. Leur initiative inspira au prévôt des marchands de députer à Notre-Dame de Lorette deux prêtres de la communauté, afin d'y déposer un *ex-voto* en témoignage de la confiance et de la gratitude de leurs concitoyens. Les Pères Dominique Mellier et Pierre Foreizon s'acquittèrent de la mission le 19 janvier 1629 : ils suspendirent à la voûte de la *Santa-Casa* une lampe d'argent et à leur retour, ayant passé par Rome et baisé les pieds du pape, ils rapportèrent « un voile sur lequel est représenté le portrait du corps du glorieux saint Roch de la façon qu'il repose dans une église de Venise ». C'est là qu'ils avaient acheté cette image ; enfermée depuis dans une châsse « de bois azuré et surdoré » connue sous le nom de suaire de saint Roch, elle devint l'objet de dévots pèlerinages.

La Société faisait célébrer une messe tous les samedis et un délégué, renouvelé chaque mois, y assistait ; il y avait messe chantée aux jours de l'Assomption, saint François de Paule, saint Roch et saint Remi ; mais la plus magnifique solennité était réservée à l'Ascension ; les clochetteurs la publiaient aux carrefours ; des affiches l'annonçaient ; on sortait les plus belles tapisseries ; les trésoriers veillaient à la dépense de l'ornementation et de la cire. Les commissaires du bureau se présentaient en corps à l'offrande avec un cierge à la main et pour la communion ils le conservaient aussi ; dans l'après-midi, une prédication suivait les vêpres et, du matin au soir, des quêteurs sollicitaient aux portes la charité des visiteurs.

Quant à la dernière de ces confraternités, établie au milieu du XVIIe siècle, en l'honneur de la Pureté de la Vierge Marie et sous le vocable de *Notre-Dame de Bon Secours*, elle n'était pas particulière au monastère de Saint-Just ; l'ordre l'érigeait à peu près dans toutes ses résidences ; Rouen avait été, je crois, son berceau et le pape Innocent X en avait autorisé la propagation par de nombreuses indulgences. « Elle était fondée, dit un chroniqueur inconnu, sur les trois états de la virginale pureté de la Mère de Dieu, afin d'exciter les chrétiens, chacun selon sa condition, à se conserver soigneusement dans la pureté des pensées, des paroles et des actions ». Un des religieux, le P. Jacques Payet, le 3 mars 1654, légua une somme importante pour que, les complies achevées, à la Conception, Nativité, Annonciation, Purification, Assomption et Noël, le chœur vînt chanter les litanies de Lorette devant la statue miraculeuse de Notre-Dame de Bon Secours et la vêtir d'une somptueuse robe de brocart et d'or.

Les Réguliers, sous l'ancien régime, transformaient leurs chapelles en véritables nécropoles; les gens du dehors y choisissaient volontiers leur sépulture, par dévotion ou par amour-propre, mais aussi dans l'espoir nullement imaginaire d'être secouru outre-tombe par des prières plus abondantes et de plus méritoires suffrages. La bibliothèque municipale possède le Livre funéraire du monastère de la Croix de Colle, emporté en 1791 par le dernier sacristain, le P. Claude Chevillard, et tombé on ne dit pas comment dans ce dépôt. La liste des trépassés y est considérable : les uns possèdent des caveaux de famille et y descendent de père en fils pendant plusieurs générations; d'autres ont payé pour le droit à une simple fosse, immédiatement comblée après leur inhumation. Tous les rangs s'y confondaient un peu : nobles et roturiers, prêtres et laïques, bourgeois et marchands voisinaient dans l'égalité de la mort. Beaucoup de noms seraient à remémorer : nous en relèverons quelques-uns, des plus notables. Claude Huvet et Paul d'Aubarède, chanoines de Saint-Just; Verbois, prieur de Saint-Côme et de Saint-Damien; les Périer, le père et le fils, deux peintres de talent; un religieux de Malte, Pierre Mallet, des Piégay, des Du Soleil, le médecin Pancrace Marcellin, dont la pierre tumulaire n'a pas été détruite; Claudine de Fenoyl, femme de Jacques Cardon de la Roche, nièce de Maurice de Fenoyl, déposée près de son oncle, au centre du chœur; Françoise de La Mure de Rilly, veuve du sieur de la Fougère, fondatrice du couvent de Roanne; noble dame Marthe de Gadagne, fille de M. le comte de Verdun, religieuse professe du prieuré de Jourcey, venue pour consulter les médecins, décédée le 4 novembre 1684. Trois générations des Pianelli de la Valette vinrent s'y rejoindre, dans la chapelle Saint-François de Paule qu'ils avaient dotée; ainsi le trésorier de France Jean-Baptiste, mort à 84 ans, le 21 mai 1689; André, son frère, doyen des conseillers du Présidial, à 86 ans, le 20 février 1699; le fils et le petit-fils du premier : Laurent, président des trésoriers de France, Prévôt des marchands, à 75 ans, le 10 octobre 1718; Jean-Baptiste, mort le Vendredi saint, le 24 mars 1758. La cave funèbre des moines était creusée au bas des degrés du maître-autel; elle occupait toute la largeur du sanctuaire; le dernier qui y fut porté, le 16 octobre 1789, fut le P. Antoine Deschamps, âgé de 47 ans, après vingt ans de profession.

Ces ossements en poussière furent l'unique chose que la Révolution respecta dans ces lieux fondés par le P. Guichard et le doyen de Saint-Jean, M. de Vichy. L'*Histoire du couvent des Minimes de Lyon* raconte quels furent les derniers actes d'une communauté que l'indiscipline, l'oisiveté, le philosophisme avaient atteinte, avant que les décrets de la Constituante la bannissent. Depuis trop longtemps la cognée était à la racine de l'arbre, lorsqu'il tomba sous les coups violents de législateurs aussi dépourvus de justice que de prévoyance. Le cloître, au moment de la visite domiciliaire des officiers de la municipalité, abritait seize religieux, deux ex-provinciaux, le correcteur, le P. J.-B. Lombard, onze prêtres et deux frères lais. Quatre seulement exprimèrent le désir de continuer la vie commune, les Pères Lombard, Posuel, Chevillard et Roux. Rendus à la vie séculière, pour se soustraire à la persécution, la plupart prêtèrent les serments exigés par la loi et livrèrent leurs lettres d'ordination. L'un d'entre eux, Jean-François Posuel, arrêté à cause

de ses principes inciviques et de son fanatisme, se reconquit en prison ; il déclara ouvertement dans son interrogatoire sa croyance à la divinité de Jésus-Christ et à l'autorité du pape. Quand on lui demanda s'il renonçait à son caractère de prêtre, bien qu'il ait eu la faiblesse de se déclarer abdicataire quatre mois auparavant, il répondit que son sacerdoce était ineffaçable. Incarcéré le 23 pluviôse an II, il passait, six jours après, en jugement devant la commission révolutionnaire qui l'envoyait à l'échafaud. La fournée des rebelles, dans laquelle il fut compris, comptait vingt-trois victimes ; dans ce nombre il y avait sept autres prêtres avec lui et une religieuse carmélite, Jeanne Beauquise, âgée de 63 ans. Un de ses confrères, Sibille-Pierre Verguiaud, mis sous les verrous par la section du Gourguillon, une des plus terribles, échappa, je ne sais comment, au même sort. Trois des survivants, dont l'un était vicaire intrus à Saint-Nizier, lors de la restauration concordataire, rentrèrent dans la communion romaine.



Statue de la Vierge. (Cuivre repoussé).

L'église et le claustral avaient subi le sort des biens ecclésiastiques ; mis en vente le 14 septembre 1791, ils avaient été chaudement disputés et adjugés à la flamme de la 19e bougie pour la somme de 100.600 fr. L'acquéreur, Antoine Donat, négociant, place de la Comédie, avait le droit d'entrer immédiatement en possession ; cependant on avait excepté de cette vente le mobilier de l'église, les autels, retables, tableaux, table de communion, chaire à prêcher, boiseries du chœur et de la tribune ; la cloche, le beffroi et l'horloge du clocher n'entraient pas non plus dans le lot ainsi que la bibliothèque avec sa menuiserie et ses dépendances. J'ignore à quels usages ces immeubles furent réservés par leur nouveau propriétaire. En 1826, M. l'abbé Dettard, un maître d'une réputation inoubliable, les acheta et les destina à une institution de jeunes gens ; Notre-Dame des Minimes est aujourd'hui une école plus florissante que jamais, après une existence scolaire de quatre-vingts ans, remplie d'admirables succès et éminemment utile aux lettres, à la patrie et à l'Église.

La vieille chapelle des Minimes n'a pas subi à la Révolution le sort réservé à tant d'autres édifices religieux. Aujourd'hui encore (quoi qu'elle soit depuis longtemps désaffectée), elle dresse sur la place des Minimes sa masse imposante. Elle sert de salle de récréation, et plusieurs de ses chapelles sont utilisées pour les classes moins nombreuses. Lorsqu'on pénètre dans l'intérieur, on est frappé de la hauteur des voûtes et de l'ampleur

du vaisseau. Il n'y a qu'une seule nef, mais tout au fond se dresse une vaste tribune. Des écussons armoriés et quelques inscriptions funéraires se voient encore soit dans l'église, soit dans les couloirs qui y accèdent.

L'église, ne pouvant être entièrement utilisée, on en a réservé un tiers pour former la chapelle du collège. Cette dernière possède aussi une ample tribune occupée par un orgue. Elle est éclairée par cinq baies garnies de vitraux récents, représentant la Vierge bénissant des enfants et d'autres scènes de l'adolescence chrétienne. Le maître-autel est en marbre blanc ; sur le devant on a sculpté en bas-relief Jésus-Christ entouré des quatre évangélistes. L'autel est surmonté d'un tabernacle richement sculpté. Au mur sont suspendus quatre grandes peintures achetées par le collège à la succession du cardinal Fesch : elles représentent l'entrée à Jérusalem, la Pentecôte, l'Ascension et la Chananéenne. Dans l'ancienne église, on voit également trois peintures, d'une certaine valeur, parmi lesquelles l'Assomption et le Retour de l'Enfant prodigue.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE II

CÉLESTINS

Bergier, *La fundation du monasteyre des Célestins de Lyon, depuis l'an 1407 jusques en l'an 1527*, par frère Claude Bergier, texte original, suivi du nécrologe du monastère et de la liste des officiers et gentilshommes formant la cour du roi Louis XII, à Lyon, en 1501, publié par Georges Guigue. Lyon, Georg, sans date (1882), in-16, xvi-87 p.

Benoist Gonon, Célestin, *Histoire et miracles de Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles des Célestins de Lyon*. Lyon, 1639, in-12. — Autre édition sous ce titre : *Collection lyonnaise. Histoire & miracles de Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles des Célestins de Lyon*, par le R. P. Benoist Gonon, Célestin. Lyon, Georg, sans date, in-16, viii-134 p.

Résumé de faits et moyens pour sa majesté le roi de Sardaigne, contre le syndic du clergé du diocèse de Lyon. Paris, 1783, in-4. — (Au sujet du monastère des Célestins de Lyon.)

A. Péricaud, *Les Célestins de Lyon*, dans *Lyon ancien et moderne* (1838), I, 343-68. — Tirage à part : Lyon, Boitel, 1840, in-8.

A. Balleydier, *Le couvent et la caserne des Célestins*. Paris, 1849, in-16, 30 p.

Révérend du Mesnil, *Le monastère des Célestins de Lyon*, dans *Ancien Forez* (1882), I, 133.

Grasset, *Fondation du monastère des P. Célestins de Lyon en 1421*, dans *Revue du Lyonnais* (1888), 5e série, VI, 122.

F. Desvernay, *Documents pour servir à l'histoire des Célestins de Lyon* (1407-1786), dans *Revue du Lyonnais* (1897), 5e série, XXIII, 158.

Manuscrits de la bibliothèque de Lyon, documents pour servir à l'histoire des Célestins de Lyon, 1407-1786, inventaire par Félix Desvernay, président de la Société littéraire, historique et archéologique, membre de l'académie des sciences, belles-lettres et arts, administrateur de la bibliothèque de la ville de Lyon. Lyon, imp. Waltener & Cie, 1901, in-8, 24 p., 1 grav. (Extrait des *Mémoires de la société littéraire*, années 1896-1897).

Histoire du couvent et du théâtre des Célestins, par E. Claz, conseiller honoraire à la cour d'appel de Lyon, membre de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. Lyon, Waltener, 1902, grand in-8, 308 p., grav.

CHARTREUX

Règlement de la confrérie du Saint-Sacrement, à Saint-Bruno. Lyon, Rusand, 1823, in-8.

J.-S. Passeron, *Les Chartreux*, dans *Lyon ancien et moderne* (1838), I, 369-86.

Règlement pour l'association de charité des dames de la paroisse de Saint-Bruno, à Lyon, en faveur des pauvres, 1839. Lyon, Perisse, in-12, 8 p.

Statuts et règlements de la Société des prêtres de Saint-Irénée. Lyon, J.-B. Pélagaud, 1857, in-8, x-183 p. — (*Société fondée, en 1816, par Mgr Fesch, statuts approuvés par Mgr de Bonald, le 15 août 1856*).

H. Forest, *L'église Saint-Bruno des Chartreux*, dans *Bulletin historique du diocèse de Lyon* (1903-4), III, 141-50, IV, 10-6.

FRÈRES PRÊCHEURS

L'ancienne et dévote confrérie de Saint-Sébastien et de Saint-Roch, érigée premièrement à l'Hôtel-Dieu de Lyon et depuis plus de deux cents ans au couvent des R. P. Prêcheurs, avec la bulle de notre saint père le pape Alexandre VI et les prières de la confrérie. Lyon, 1738, in-16.

Mémoire pour les religieux Dominicains contre le sieur Vingtrinier. Lyon, 1781, in-4.

F.-Z. Collombet, *L'église et le couvent des Dominicains de Lyon* (1218-1789), dans *Lyon ancien et moderne* (1843), II, 354. — Tirage à part : Lyon, Boitel, 1843, in-8.

Notre-Dame de Confort, sanctuaire des Frères Prêcheurs à Lyon, 1218-1791, par le R. P. Marie-Philippe Fontalirant, des Frères Prêcheurs. Lyon, Josserand, 1875, in-8, 60 p.-1 f.

M. Cormier, *L'ancien couvent des Dominicains de Lyon*.

Lyon, E. Vitte, 1898-1900, grand in-8, 2 vol., 40 p.-1 f., xxxvi-428 p.-1 f., plans, grav.

Pauline-Marie Jaricot, par L. Masson. Lyon, imp. Vitte, 1899, in-8, 155 p., portrait.

Cœur d'apôtre et de mère. Pauline-Marie Jaricot, fondatrice de l'œuvre de la Propagation de la foi et du Rosaire vivant, martyre de la cause ouvrière, par J.-M. Maurin. Lille, Grammont, sans date, grand in-18, 259 p., grav.

Biographie du R. P. Danzas, des Frères Prêcheurs, dans *La couronne de Marie* (1888), p. 157-73.

SAINT-DENIS

Pardons et indulgences à perpétuité à la confrérie pour les morts sous l'invocation de saint Nicolas de Tolentin, érigée au couvent des RR. PP. Augustins réformés du bourg de la Croix-Rousse-lez-Lyon. Lyon, J.-M. Barret, 1776, in-24, 104 p.-2 f.

Pardons et indulgences à perpétuité à la confrérie pour les morts sous l'invocation de saint Nicolas de Tolentin, érigée dans l'église paroissiale de Saint-Denis-la-Croix-Rousse. Lyon, Périsse, 1818, in-18, 2 f.-318 p.-1 f., 1 grav.

Les Augustins de la Croix-Rousse, par A. Grand; précédé d'une introduction, par A. Steyert. Lyon, Waltener, 1889, in-8, 2 f.-viij-161 p.

HOTEL DE VILLE

C.-F. Ménestrier, *Éloge historique de la ville de Lyon*, et sa grandeur consulaire sous les Romains & sous nos rois, par le P. Clavde-François Menestrier, de la Compagnie de Jesus. (*Gravure*). A Lyon, chez Benoist Coral, ruë Mercière, à la Victoire, M.DC.LXIX, avec privilège du roy. In-4, 5 parties, 25 f.-62-92-64 p.-78 f.-44 p., frontispice par Blanchet et blasons.

A. Clapasson, *Description de la ville de Lyon* avec des recherches sur les hommes célèbres qu'elle a produits. Lyon Aimé de la Roche, 1741, petit in-8.

La chapelle de Saint-Jacquême ou de Saint-Jacques de Lyon, notice rédigée sur les documents originaux, par V. de Valous, avec un essai de situation figurée par A. Steyert. Lyon, Auguste Brun, 1861, in-8, 67 p., 3 pl. — *Cette notice traite également de Saint-Nizier, de la confrérie de Saint-Jacques et de Notre-Dame de Montserrat.*

Notice sur l'Hôtel-de-Ville de Lyon et sur les restaurations dont il a été l'objet, par T. Desjardins. Lyon, Vingtrinier, 1861, in-8, 44 p.

Monographie de l'Hôtel-de-Ville de Lyon, par Tony Desjardins, accompagnée d'un texte historique et descriptif. Paris, Morel; Lyon, Perrin, 1867, in-folio.

V. de Valous, *Les anciens hôtels de ville de Lyon*. Lyon, imp. A. Waltener, 1882, in-8, 15 p.

André Steyert, *Nouvelle histoire de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Franc-Lyonnais et Dombes.* Lyon, Bernoux et Cumin, 1895-9, grand in-8, 3 vol.

MINIMES

Description des dévotes peintures de la sacristie des religieux Minimes du convent de Lyon, en poësie latine & françoise. S. l. n. d., in-4, 8 p.

Mémoire pour frère Claude Pin, religieux Minime du couvent de la ville de Lyon & frère Claude Rozier, religieux Minime du couvent de Roanne, appellans comme d'abus, contre le frère Gaudin, se prétendant provincial de la province des Minimes de Lyon et contre les correcteurs & couvens des Minimes de Lyon & de Vienne, et encore contre les frères Cuchet, Berger, Lambert & Champagnac, défendeurs en arrêt commun, en présence des frères Ravinel & de la Court, aussi religieux Minimes. Paris, Houry, 1752, in-folio, 52 p.

Précis pour Jean-François Ravinel, prêtre, religieux Minime, ancien assistant général de son ordre & visiteur général de la province de Lyon. Lyon, 1758, in-folio, 13 p.

Notice biographique sur M. Matthieu-Placide Rusand, par M. l'abbé A.-M. Paris, Poussielgue, 1840, in-8, 47 p.

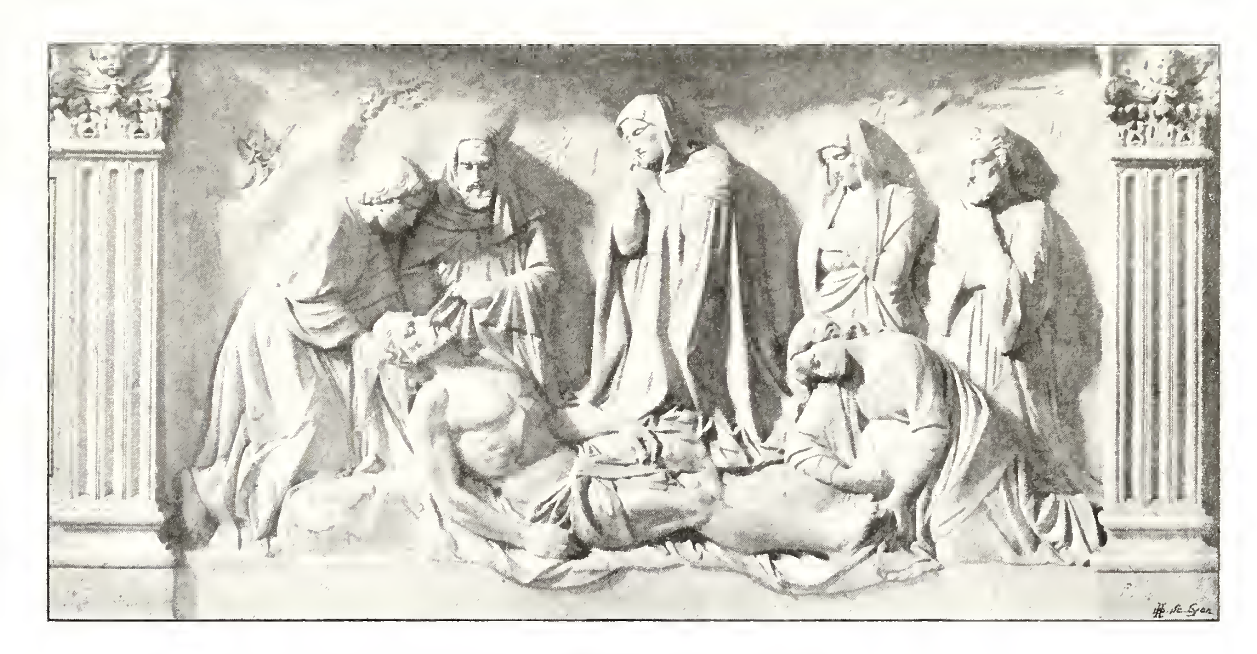
Mayery, *L'église des Minimes*, dans *Revue du Lyonnais*, (1859), 2e série, XIX, 368.

Abbé Vanel, *Histoire de l'ancien couvent des Minimes de Lyon*, dans *Revue du Lyonnais* (1876 et 1878), 4e série, I, 429 et V, 247.

Histoire du couvent des Minimes de Lyon, par l'abbé J.-B. Vanel, ancien professeur d'histoire à l'institution N.-D. des Minimes, vicaire de la paroisse de Sainte-Blandine. Lyon, Briday, 1879, grand in-8, 2 f.-ix-373 p.

Institution Notre-Dame des Minimes, 1, place des Minimes, à Lyon. Bourg, Villefranche, 1884, in-8, 18 p. — *Contient une notice*.

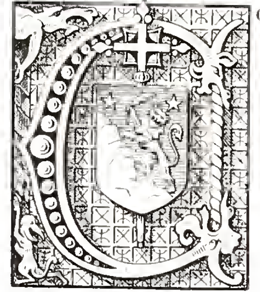
Institution Notre-Dame des Minimes, Philibert Dettard, fondateur des Minimes, 1768 au 31 janvier 1844, discours prononcé à la distribution des prix, le 24 juillet 1889, par M. l'abbé Genin, supérieur de l'Institution. Lyon, Vitte et Perrussel, 1889, in-8, 18 p.



Bas-relief du maître-autel de la chapelle des Carmélites.

CHAPITRE III

BERNARDINES, CARMÉLITES, CLARISSES, BÉNÉDICTINES DE CHAZEAUX, SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES, CALVAIRE



OMME les couvents de religieux, les monastères de femmes ont de tout temps reçu à Lyon le meilleur accueil ; aussi, peu de villes en ont-elles autant possédé. On en trouvera dans tout le cours du présent ouvrage, mais ce chapitre se rapporte plus particulièrement aux anciens monastères de moniales : Bernardines, Carmélites, Clarisses, Bénédictines de Chazeaux ; il se poursuit par une étude sur l'église Saint-François-de-Sales qui fut primitivement une chapelle de Visitandines et de sœurs Saint-Joseph ; enfin il s'achève par la monographie de l'œuvre du Calvaire dirigée par d'admirables « religieuses dans le monde », contraste frappant avec les ordres cloîtrés dont on vient de rappeler le nom, mais contraste qui montre l'esprit d'initiative de l'Église catholique.

BERNARDINES

Ce fut dans le premier tiers du XVIIe siècle que la plupart des instituts et des congrégations s'établirent à Lyon. Les réformes des plus anciens ordres firent de même. Les

religieuses réformées de Cîteaux, dites vulgairement Bernardines, n'eurent pas, à beaucoup près, pour cela les commodités ni les secours qui ne manquèrent point à d'autres religieuses cloîtrées. Il semble qu'avant d'avoir reçu, le 30 octobre 1632, du cardinal de Richelieu, archevêque de Lyon, la permission de construire et de se fixer solidement, elles eussent fait, pour s'adonner à quelqu'une des multiples œuvres rémunératrices que leur permettait la règle de saint Benoît, commentée par saint Bernard, diverses tentatives témoignant qu'elles manquaient de protecteurs assez généreux ou de ressources suffisantes.

Parmi les titres qu'elles présentèrent à l'autorité diocésaine, afin d'obtenir son adhésion, on trouve un concordat conclu par François d'Angley et Constant d'Allimandé, de l'ordre de Saint-Benoît, « pour donner au sieur Meurony, licence de fonder une rente et une chapelle à l'usage de religieuses qui se donneraient au soin des enfants et à divers travaux de miséricorde ». Une autre pièce qu'elles n'exhibèrent pas, prouve que, vers 1627, c'est-à-dire un peu avant ce concordat qui paraît être de 1629, elles s'étaient aussi efforcées de fonder une de ces petites écoles qui furent, dès la fin du XIIe siècle, parmi les premières occupations des Cisterciennes et qui, restaurées au XVIIe siècle dans un esprit moins monacal, nourrirent le zèle de quelques-uns des réformateurs de la discipline ecclésiastique durant cette féconde période.

D'ailleurs, lorsque force leur eut été d'accepter les conditions assez vagues que leur imposa, pour le temporel, le pieux primat, elles ne renoncèrent pas tout à fait à l'enseignement. Elles prirent des « pensionnaires à étudier », suivant les termes d'une lettre de la première supérieure à M. Pallet, secrétaire de l'archevêché, celui qui avait signé par mandement leur lettre d'institution. De cette lettre même, il ne se peut rien tirer qui nous éclaire sur ce que l'on attendait de leur intelligence et de leur activité. Quant aux « pensionnaires à étudier », étudiaient-elles dans la clôture, comme ce fut la coutume des Bénédictines primitives et dès lors se destinaient-elles par une sorte de postulat prolongé au noviciat et à la profession ? On l'ignore et il n'importe, car dès 1642, « ordre fut donné aux religieuses Bernardines de ne plus se distraire à cet embarras ». Cela leur était signifié, sans métaphore, par le vicaire général.

D'embarras, hélas, elles en connaissaient déjà bien d'autres et des pires, des embarras d'argent. Elles avaient reçu, dès le 5 janvier 1633, de Claude Pellot, seigneur du Port-David, chancelier, conseiller du roi, trésorier général de France en la généralité de Lyon, prévôt des marchands, « permission de s'établir en telle maison qu'elles voudraient, sous réserve d'observer les règlements du consulat sur l'alignement ». Louis XIII, en avril de la même année, les autorisa à « bâtir un couvent où et comme il leur serait plus commode ».

Faute de crédit, elles ne purent commencer à construire qu'en 1639, au lieu qu'elles avaient tout d'abord choisi et qui était voisin de celui où elles habitaient, une maison provisoire et dépourvue de tout agrément, « proche la place d'armes de la montée de la Croix-Rousse ». C'est tout ce que précise un mémoire de la mère Guiguet, avec laquelle on fera plus ample connaissance. Toutefois, antérieurement à cette époque, elles avaient acquis des propriétés soit à Lyon, soit à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, ce qui ne laisse pas

d'étonner un peu, et elles avaient aliéné des biens de quelque valeur dans la ville et à Dardilly. En 1621, par exemple, tandis qu'elles s'occupaient de « faire du profit par leur ministère d'enseignement », elles avaient acheté partie d'une maison indivise avec le sieur Piquet, située au territoire du Peyrot ou de Saint-Clair. Mais encore l'examen de leurs comptes, à cet égard, prouve-t-il qu'elles ne faisaient que de minimes dépenses et se mettaient sans cesse en quête de « petits moyens de délai, de petits accords de bonne foi », suivant les termes qu'elles emploient. Quoi qu'il en ait été, le premier état à peu près complet du monastère est fourni par le rapport de visite dressé, le 8 août 1641, le lendemain du jour où fut signé le contrat définitif d'achat par les sieurs Rousset et Allemand, au nom du sieur Jean Perrette, marchand drapier, bourgeois de la ville, et de sa femme, Madeleine Proyard : ces experts visitèrent le tènement, maison, jardin et vigne vendus aux religieuses Bernardines, par Perrette et sa femme ; ces biens étaient situés près la maison brûlée en la montée Saint-Sébastien.

Cette expertise fait détail d'une grande maison sise tout auprès de la porte de la Croix-Rousse au bas de la montée Saint-Sébastien. « L'entrée y est par la porte du côté de la place d'armes proche de la maison du sieur Corneille Breton. La dite porte est en pierre de taille de trois pieds et demi de tour et de six pieds de hauteur, mais le logis est de médiocres matériaux, de pierres communes et de pizé. La cour est pavée de cailloux tout à neuf. Il y a un grand puits à eau claire. On accède à la cave par le côté du soir et l'on trouve à l'entrée une rompure de couverture mais sans dommage. La voûte de cette cave est en berceau de dix-huit pieds de long et de neuf de large ; au bas de la montée, il y a deux autres portes dont l'une aussi a sa couverture rompue. Les murs et les lambrissages sont communs comme le revêtement extérieur. A l'entrée du principal corps se voient trois arcadoires dont les piliers sont de pierres de taille : l'un est au-dessus de la maçonnerie en briques donnant jour sur une galerie longue de vingt et large de dix coudées. A un angle du jardin, est ménagée la maisonnette du cordonnier. Les chambres sont assez grandes. » Le monastère, dans le document cité, n'est pas encore surnommé la Divine Providence : on ne trouve ce titre qu'en 1650, dans un devis de réparation réglé à un maître charpentier. De la chapelle, il n'est nullement question : dans une lettre datée de 1692, la mère Madeleine de La Melette se plaint de ce qu'elle soit « nue et trop étroite », plus simple et plus pauvre encore que l'exige la règle cistercienne. Bref, on se représente aisément un bâtiment uni et sans plus de symétrie que d'ornement.

Saint Bernard promet la paix aux couvents de chétive apparence. Celui de la Divine Providence tel qu'il était, connut beaucoup de contradictions et d'épreuves. Son mal originel, c'est-à-dire l'instabilité de ses finances, ne cessa pas de se prolonger : de 1652 à 1740, on ne trouve guère de documents dans ses archives, sinon de procès perpétuels, de litiges chaque année ressuscités, de difficiles rentrées de rentes, d'arriérés exagérés de pension, d'impayements de locations, et par une conséquence inéluctable, de dettes croissantes dont des communautés plus riches que la leur qui ne l'était pas du tout, ne se fussent pas préservées en semblable cas. Joignez à cela que l'emplacement qu'elles

occupaient était le plus chargé qu'il se pût imaginer de droits à acquitter comme on dirait aujourd'hui ; de directes, de pensions, de dîmes, disait-on alors.

A cet égard, il ne se pouvait pire situation : la Divine Providence s'élevait au point de rencontre de quantité de suzerainetés et juridictions : elle était tributaire d'Ainay, de la commanderie Saint-Georges de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de l'abbaye Saint-Pierre, de la custodie de Saint-Jean. Il fallut contenter ou amener à composition tous ces fises, ne pas succomber sous ces coûteux vasselages : directes actives et passives, rentes nobles, censives seigneuriales. Ce qui ne signifie pas qu'on ne leur accordât assez souvent des allègements. En 1738, par exemple, elles firent, en quelque sorte, appel de la dîme Saint-Clair, dont la rigueur leur avait été imposée depuis neuf ans par l'abbaye Saint-Pierre. Par devant Charles de Masso de La Ferrière, sénéchal de Lyon, elles représentèrent que « le dixième appartenant à l'abbaye, appelé le dixième de Saint-Clair, de fruits croissants dans l'étendue de leur clos, était sujet à variations, qu'elles étaient obligées de tenir leur porte ouverte, pour l'exaction, aux jardiniers et préposés, que, dès lors, elles avaient demandé déjà à défunte abbesse, dame de Cossé de Brissac, de fixer cette dîme à une redevance annuelle et perpétuelle, ce que ladite défunte abbesse avait accepté avec son conseil ». Sur quoi, il fut fait droit à cette requête, étant présentes par devant le notaire royal et conseiller du roi, pour l'abbaye Saint-Pierre : Marguerite de Virieu de Beaumont, prieure, Philiberte de La Martinière, receveuse, Suzanne de Lauras et Marie de Chevrier, professes, et pour le monastère de la Providence Divine : Jeanne-Marie de la Croix Ribier, supérieure, Élisabeth Morel, assistante, Madeleine Romieu, Jeanne-Marie Blond. L'acte conclut « qu'à partir de l'an prochain, la dîme Saint-Clair sera une redevance fixe, annuelle, perpétuelle ». C'était autant de gagné et du moins elles se libéraient des risques de vol et de l'offense à la vie claustrale dont se compliquait cet impôt.

Auparavant, elles n'avaient pas eu un pareil succès auprès du commandeur de Saint-Georges et Temple de Vaux, François-Aimé Dusset de Château-Vert, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. En 1646, 1683, 1733, elles amassent le papier noirci et le papier timbré pour défendre contre « l'homme de gestion » de M. de Saint-Georges, presque toujours absent de Lyon, telle partie du bâtiment « servant autrefois de colombier appelé le Croyat », telle parcelle du pré, du verger ou de la vigne de cinq journées d'hommes en la côte Saint-Sébastien, paroisse Saint-Vincent. « C'est un écheveau à démêler dans le panier aux épluchures », écrivait une religieuse en 1646. En 1776, l'écheveau tenait encore bon ou plutôt s'enroulait et se nouait de plus en plus. Il fallut que les Bernardines de Lyon cessassent d'exister pour échapper à ces chicanes.

Elles n'eurent pas moins de peine du côté de la passive directe et de la censive d'Ainay. Les pièces comptables de ce débat commencèrent à se superposer dès 1641, première année de l'existence légale du monastère. La custodie de Saint-Jean fut moins âpre à leur appliquer ses prétentions.

A ces alertes sans trêve, les religieuses ajoutèrent elles-mêmes ce qui prépara la crise qui faillit les emporter avant leur heure sonnée. Le précaire état de leur temporel finit

par persuader au suprême pouvoir du diocèse que leur spirituel n'était plus en sûreté, que la disproportion était telle entre leur passif et leur actif qu'on voyait désormais « convenance d'église » à ce qu'elles disparussent.

La menace de dissolution ou de réunion à un autre monastère mieux conditionné flottait dans l'air depuis 1743 : des lettres du promoteur en témoignent. Les premiers grondements de l'orage se firent entendre en 1749. Mme Guiguet était supérieure depuis le 11 septembre de cette année : femme de tête et de cœur, aussi habile en administration et en procédure civile et canonique, que moniale instruite et pieuse, elle lutta, sans une minute de défaillance, pour conserver sa chère maison. Elle fut vraiment la seconde fondatrice de la Divine Providence comme ses filles lui en donnèrent le nom. Elle résistait pied à pied aux instances, atténuées dans la forme, mais inexorables au fond, de M. Carrier, vicaire général, et de l'évêque suffragant de Lyon, Claude Navarre, évêque de Sidon, supérieur direct des Bernardines. Elle allégnait le passé dont on s'était tiré, l'avenir qui serait meilleur, si on lui accordait du loisir et des facultés pour « rassembler son bien épars et pour ainsi dire confisqué par le trop de charges ».



La mère Ponsonas, fondatrice des Bernardines, morte à Lyon en 1675.

Cette volumineuse correspondance Guiguet-Carrier-Navarre, de 1749 à 1752 surtout, serait une utile contribution à l'histoire ecclésiastique de Lyon, par maints détails, par maints éclaircissements qui vont au delà de la querelle. Il parut bien que les efforts de la vaillante supérieure n'aboutirent qu'à une dérision ; les ennemis puissants ne lui manquaient pas. Le 24 septembre 1749, dix-huit jours après son élection, on lui intima défense de la part du roi « de plus recevoir de novices jusqu'à nouvel ordre » et le soir de ce jour, sans autre délai ni formes, elle fut arrêtée par lettre de cachet et gardée en appartement. Un mémoire apologétique anonyme, paru en 1761, accuse de ce coup de force, plus encore que le cardinal de Tencin, dont on possède cependant des lettres affectueuses à Mme Guiguet, les puissants amis des Bénédictines de l'abbaye royale de Chazeaux, parce qu'elles avaient promesse qu'on leur ferait passer les biens de ces religieuses.

La mère Guiguet, ajoute le mémoire, avait d'excellents projets. Elle voulait : 1° Rendre louable une maison inutile au monastère, en portant les jours sur la place d'armes et en

bouchant ceux qu'elle prenait dans le clos; c'était mettre à profit six grandes chambres et une cave dont les réparations n'auraient pas coûté plus de 1.000 livres et dont la location n'aurait pas rapporté moins de 5.000 livres annuelles; 2° tirer un honnête gain aussi d'un emplacement loué à quatre entrepreneurs cinquante livres par an et de deux chambres qui valaient 150 livres; 3° tirer 200 livres d'une maison que ces mêmes entrepreneurs s'étaient engagés à élever dans l'emplacement de l'ancienne Maison-Brûlée. La supérieure comptait qu'elle ajouterait facilement à ces neuf cents livres quelques rentrées des innombrables pensions dont on lui devait tout ou partie. De plus, elle avait promesse solide de neuf nouvelles pensionnaires riches, et s'apprêtait, allégua-t-elle, à recevoir neuf novices riches lorsqu'on lui lia les mains. « Depuis douze ans que Mme Guiguet est réduite à rien par la lettre de cachet, conclut le mémoire, c'est 9.600 livres que le monastère a perdus ».



Cardinal de Tencin, archevêque de Lyon.

Passons promptement sur ces misères. L'arrêt de suppression et de réunion donné en conseil d'État, en date du 11 novembre 1749, avait été, à vrai dire, très bénignement rédigé. De réunion, il n'y en eut point et la dissolution ne fut qu'une demi-dispersion à laquelle veilla la mère Guiguet elle-même, après que, le 4 avril 1753, elle eut, en conséquence de l'ordonnance rendue par le cardinal de Tencin, le 22 novembre 1752, obtenu le consentement de ses religieuses à la réquisition du promoteur. Il va sans dire que sa captivité métaphorique ne s'était pas prolongée et que la lettre de cachet n'avait eu pour effet que de la tenir éloignée de l'administration du temporel. Ce consentement « qu'elle couvrit de ses larmes » fut donné en chapitre par elle et ses religieuses. L'abbé Bron signa comme vicaire général, official, commissaire, et Navarre, comme promoteur général.

Le vicaire général, Jean-Baptiste-Marie Bron, docteur en Sorbonne, chanoine de l'église paroissiale et collégiale de Saint-Paul et official du diocèse, procéda, dès le lendemain, « aux formalités et informations d'extinction ». Il y employa beaucoup de douceur. Plusieurs professes restèrent à la Divine Providence. Cette fausse situation dura, non pas douze ans, comme l'écrit le mémoire, mais quinze, sans que d'ailleurs la mère Guiguet renonçât, sous l'épée de Damoclès, à rebâtir, même à bâtir à neuf, à presser des locataires encouragés par la situation à l'oubli, sinon à la mauvaise foi. Un sauveur lui vint, pour prix de sa fermeté, dans la personne du sieur Duon, « personne riche et apparentée à nombre d'ecclésiastiques », raconte un libelle justificatif des actes du monastère de la Divine Providence, daté d'avril 1759, et sans nom d'auteur. L'éloge est mince : tout

amateur de l'histoire ecclésiastique de Lyon sait que ce Charles Duon ne valait pas seulement par sa parenté, il valait par lui-même. Il fit une forte avance de quinze mille livres, prit des dispositions pour « se substituer en procès » aux religieuses. Peu à peu les pétitions de bourgeois et du peuple aidant, qui « se louaient surtout de l'utilité qu'il y avait à ne pas fermer la chapelle de la Côte-Brûlée, où l'on oyait les offices commodément, tandis que la paroisse était très loin, et d'où l'on tirait le saint viatique pour l'apporter aux malades et agonisants », les Bernardines furent regardées d'un œil plus favorable par l'archevêché et moins tracassées par les héritières présomptives.

Aussi bien, le déficit de leur budget diminuait fortement. A l'avouer sincèrement, il avait été de 1749 à 1753, malaisément réparable pour l'époque puisqu'à ces dates les revenus globaux du monastère de la Croix-Rousse se chiffraient par 3.587 livres et les charges par 22.804 livres. Dès 1767 l'écart était diminué des deux tiers. Que l'on n'imagine pas pour cela que les pauvres « semi-ressuscitées », ainsi qu'on les appela un peu cruellement, atteignissent à la prospérité, ou même à la tranquillité. Elles dissipèrent les préventions et les pires créanciers et se traînèrent jusqu'à la révolution, voilà tout.

Leur longue et variée correspondance montre, de 1769 à 1788, « un bon état provisoire », suivant les termes d'une lettre de 1771 de la mère Ferroussat et un recrutement de vocation au moins aussi noble et pieux qu'il l'avait été aux premiers jours. Elles se dispersèrent et cette fois toutes et pour toujours en avril 1790.

CARMÉLITES

Lyon, sous l'ancien régime, fut l'une des villes de France où fleurit le plus la vie religieuse. Les grands ordres s'y établirent de bonne heure, s'y déployèrent en beaucoup d'œuvres. Au XVI[e] siècle, les institutions ou les réformes de réguliers ne furent, nulle part, mieux accueillies. Au XVII[e] siècle, l'élan ne s'affaiblit pas : on en trouvera une nouvelle preuve dans la fondation à Lyon, à cette époque, du monastère des Carmélites déchaussées, des Thérésines comme le peuple les appela gracieusement, du nom de la rénovatrice du Carmel, la grande sainte Thérèse.

L'histoire de ce couvent a été trop minutieusement écrite déjà pour qu'on tente ici d'y rien ajouter : il suffira de la résumer. La réforme de sainte Thérèse s'étant répandue très promptement et très abondamment en France, elle ne tarda pas d'y former une puissante congrégation qui s'égala à celle d'Espagne. De 1604 à 1618, par exemple, on ne compte pas moins de dix-neuf maisons de l'ordre érigées un peu partout, dans l'Ile-de-France comme en Guyenne, en Franche-Comté comme en Languedoc, en Normandie comme en Provence : celle de Lyon tient le quatorzième rang dans cette rapide chronologie.

Elle eut une origine temporelle très distinguée. On sait combien la famille de Villeroy s'unit longuement et intimement à l'histoire de notre cité. Six de ses membres furent

gouverneurs de la province, de 1608 à 1791, et deux autres s'assirent sur le siège primatial des Gaules. Ce fut précisément le premier de ces gouverneurs, Charles de Neuville, seigneur d'Halincourt et marquis de Villeroy, qui fit venir, de Paris à Lyon, sept Carmélites réformées pour contenter la piété de sa femme Jacqueline de Harlay, autant que la sienne propre. Elles arrivèrent le 12 septembre 1616 et logèrent d'abord à Ainay, chez les Dames de la Visitation, d'où elles sortirent, le 9 octobre suivant, pour occuper le monastère qu'elles ne quittèrent plus qu'en 1792 et qu'elles durent à la munificence de Jacqueline, dont elles récompensèrent le zèle par le titre mérité d'insigne fondatrice. Leur première prieure, Madeleine de Saint-Joseph, dédia cet asile définitif à Notre-Dame de Compassion. Le lieu choisi faisait partie du territoire de la Gella, au sommet de la côte Saint-Vincent, qui prit dès lors le nom du nouvel établissement. Le terrain ressortait de la rente de l'abbaye d'Ainay en concours avec celle de Saint-Pierre. Le plan scénographique de Lyon au XVIe siècle donne une idée exacte de ce qu'étaient alors la côte Saint-Vincent et le tènement de la Gella.

Parmi les anciens possesseurs des diverses propriétés acquises pour former l'enclos des Carmélites dans l'une des positions les plus agréables de la ville, mentionnons, à titre de curiosité, le père, le frère et le neveu de notre fameux poète féminin Louise Labé, dite la Belle Cordière. Ce nom même de Labé était un surnom des Charly, cordiers de génération en génération depuis plus d'un siècle. On voit nettement la situation et les développements primitifs de Notre-Dame de la Compassion dans le plan de Simon Maupin gravé par Velthem, en 1625, et publié par Claude Savary et Barth. Gauthier, en rue Mercière, à l'enseigne de la Toison d'or.

Il est impossible d'énumérer, dans cette brève notice, les annales de la communauté dès le début très fervente et florissante. Notons toutefois l'affranchissement de tous droits seigneuriaux consenti en sa faveur par le chapitre de Saint-Paul, le service solennel de Nicolas de Neuville, maréchal de France, les compliments et les présents offerts par le consulat à la prieure Madeleine-Éléonore de Jésus, née de Villeroy, arrière-petite-fille des fondateurs ; le vendredi 1er janvier 1717, la mort de Mme la maréchale de Villeroy ; la mort de Marguerite Le Tellier, femme de Nicolas de Neuville, duc de Villeroy et fils du deuxième maréchal de Villeroy ; le service funèbre de Louis XIV ; les funérailles de François-Paul de Neuville de Villeroy, archevêque de Lyon ; enfin le Te Deum chanté en action de grâces du rétablissement de Louis XV, le 21 août 1721.

Il semble que la providence ait étroitement joint les destinées des Villeroy et de Notre-Dame de Compassion. La maison fondée par le père du premier maréchal de Villeroy presque en même temps que le dernier duc de ce nom qui fut aussi le dernier gouverneur de Lyon, Gabriel-Louis-François de Neuville, marquis puis duc de Villeroy, pour qui son oncle s'était démis de son gouvernement en novembre 1763, vit, en effet, l'Assemblée Constituante supprimer, par le décret des 20-25 février 1791, les places de gouverneur de villes et de provinces. Il assista à la ruine du monastère, à la destruction des splendides tombeaux élevés par Jacob Richier et Bidaut, dans la chapelle Villeroy, à la mémoire de ses ancêtres, et il mourut sur l'échafaud le 23 avril 1794. Les religieuses

avaient quitté Notre-Dame de Compassion, dès le 4 octobre 1792, mais non sans la ferme résolution de persévérer, quoique dispersées par petits groupes, dans leur règle et dans la soumission à leur prieure. Cinq d'entre elles se réfugièrent dans une maison particulière près du rempart d'Ainay où vinrent les renforcer, pendant le terrible siège du 8 août au 9 octobre 1793, onze Clarisses aussi courageuses. Elles ne furent incarcérées que le 11 février 1794, sur leur refus de prêter le serment. On les mit en liberté trois jours après ; mais le 26 mars elles furent arrêtées de nouveau, et, le lendemain, envoyées au tribunal révolutionnaire. Condamnées à la détention, elles recouvraient leur liberté, le 19 novembre suivant, quatre mois après le neuf thermidor. Quelques-unes se rassemblèrent dans la maison de Jonage à Bellecour, sous la direction de l'ancienne prieure, la mère Goutelle.



Paul de Neuville de Villeroy, archevêque de Lyon.

En 1802, elles étaient douze, vivant pauvrement, ne se soutenant guère que d'aumônes. Le gouvernement impérial n'autorisait que les congrégations vouées à l'enseignement et au soulagement des malades : elles gardèrent donc, de 1804 à 1814, l'habit séculier. Le 6 janvier 1815 enfin, monseigneur Fesch leur rendit la clôture. Le carmel renaissait, non plus à l'antique Gella, mais à la montée Saint-Barthélemy, dans l'ex-maison de la Providence. En 1855, il fut transféré à Fourvière où il se trouve encore. L'église Notre-Dame de Compassion a été démolie en 1821. Les spéculations de quelques entrepreneurs ont fait disparaître ce monument remarquable, remplacé aujourd'hui par la maison qui porte le nº 20 sur la montée des Carmélites et les numéros 19 et 21 sur la rue Tolozan.

Bâtie, comme le monastère, aux frais de Nicolas de Neuville, premier maréchal de Villeroy, l'église coûta à celui-ci plus de 60.000 écus. Elle fut commencée en 1668 ; le vaisseau fut achevé dès 1670, mais la façade ne fut terminée qu'en 1682.

L'archevêque Camille de Neuville en dirigea la construction et en fit la consécration, le 30 novembre 1680. Il présida aussi à l'édification de la chapelle Villeroy. Le plan, levé en l'an XIII, par les architectes Turrin et Durand, montre le détail intérieur du monastère : l'église et la chapelle attenante, la cour à l'occident, à l'orient le vaste chœur, la sacristie et deux cours en flanc achevant le carré, au nord le jardin de grande étendue.

L'ensemble offrait de la symétrie et assez de majesté. Le portail de l'église était d'une composition singulière. La partie d'en bas n'avait d'autres ornements que deux

niches qui accompagnaient la porte et un entablement dorique surmonté d'un fronton où paraissaient les armes de la maison de Villeroy. La partie supérieure était formée de pilastres ioniques supportant un grand fronton circulaire avec une croix au sommet. Au-dessous du grand vitrail était un groupe sculpté représentant le Sauveur mort entre les bras de sa mère, un des bons ouvrages de Bidaut. A l'intérieur, régnait l'ordre corinthien : Blanchet, qui avait donné le dessin du grand autel, y avait gardé cet ordre auquel il ajouta seulement deux colonnes de marbre rouge de Savoie, en avant-corps, avec base et chapiteaux dorés. On voyait, au-dessus du fronton qui terminait cet avant-corps, le prophète Élie enlevé dans un char sur des nuées et laissant tomber son manteau entre les mains de son disciple Élisée, dont la figure se trouvait placée dans l'une des niches latérales de l'autel, et faisait de la sorte pendant à celle de sainte Thérèse placée dans l'autre niche. Ces figures en stuc étaient de Bidaut, d'après Blanchet. Le tableau du grand autel, une Descente de croix, avait été commencé par des élèves de Le Brun, mais entièrement retouché de la main du fameux peintre. Le tabernacle était tenu pour la plus belle pièce du royaume en ce genre : il avait été fait à Rome sur le dessin du Bernin, et les sculptures en bronze doré en avaient été jetées sur les modèles du même artiste.

« L'ordonnance de cette petite fabrique, écrit Clapasson, est des plus élégantes. La partie du milieu qui fait un avant-corps pour servir de niche à l'exposition du Saint-Sacrement, est sur un plan de forme moitié convexe et concave et accompagnée de quatre colonnes corinthiennes accouplées de marbre serpentin d'une grande beauté. Les pilastres, derrière les colonnes, sont de différents jaspes de même que le corps de la niche dont le fond, en perspective dégradée, est rempli par un groupe de trois figures : Jésus-Christ au milieu des pélerins d'Emmaüs. Les deux ailes sont formées chacune par une ordonnance de trois colonnes, aussi de serpentin, avec des niches de différents marbres rares occupées par les statues des quatre évangélistes ; l'entablement, au-dessus, est surmonté d'un attique avec des figures d'anges qui portent des encensoirs. »

Ce furent les Carmélites qui firent venir ce tabernacle de Rome, afin de seconder de leur mieux le zèle des Villeroy pour la décoration de leur église. « La chapelle des Villeroy, continue Clapasson, est décorée du même ordre mais en plus petit volume. Le tableau de l'autel, où l'on voit les bergers à la crèche, est d'Honasse, l'un des meilleurs élèves de Le Brun ; les deux colonnes corinthiennes qui forment les retables sont élevées sur des piédestaux et soutiennent un fronton sur lequel deux anges sont assis. Le mausolée le plus proche, à gauche de l'autel, est celui de la marquise d'Halincourt, fondatrice du monastère ; on ne peut aller plus loin pour la délicatesse du ciseau et la recherche du travail, mais le dessin est très médiocre. » L'inscription qui y était jointe se réduisait à un abrégé des titres, qualités et emplois de la fondatrice. Le mausolée de Charles de Neuville était érigé au fond de la chapelle, vis-à-vis de l'autel. L'époux de Jacqueline de Harlay figurait en bronze, agenouillé sur un tombeau carré, qui adossait un petit corps d'architecture également en bronze ; le reste était de marbre noir. Ce fut à Richier, et non Richer, comme l'écrit Clapasson, sculpteur et médailleur lorrain qui séjourna à Lyon en 1619, en 1634 et en 1635 que l'on doit les deux monuments.

Le tombeau du premier maréchal de Villeroy surpassait fort les autres, et pour le goût et pour l'exécution. La statue, ornée du vêtement de l'ordre du Saint-Esprit, était en marbre parfaitement travaillé. La Prudence et la Religion personnifiées l'accompagnaient ; le tout était adossé à une arcade feinte décorée selon un art discret, et terminé par les armes des Villeroy. Guichenon a conservé l'épitaphe quelque peu emphatique mais intéressante composée par l'archevêque Camille de Neuville, lequel présida à l'érection, ainsi que l'apprennent les deux dernières lignes précisément omises par Clapasson qui laisse ainsi ignorer la date. Plus tard on plaça au-dessus du tombeau un grand tableau allégorique de Grandon : des seigneurs et des prélats de la maison de Villeroy peints au naturel entouraient la Religion triomphante.



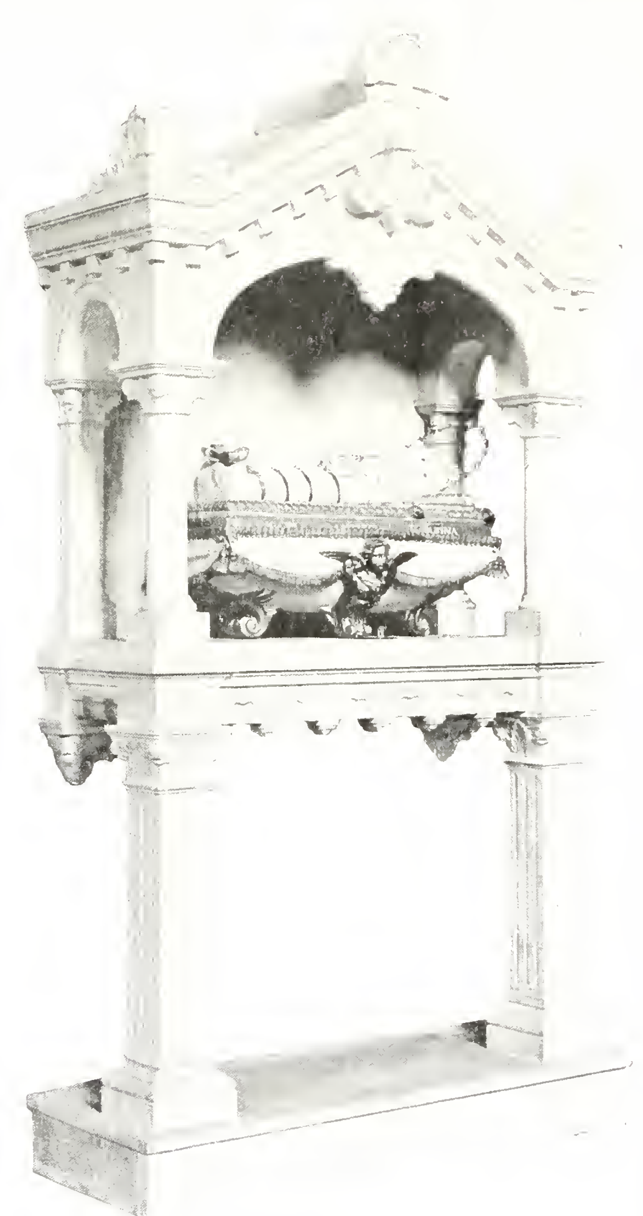
Chapelle intérieure des Carmélites.

Voici, pour finir, les dimensions de l'église et de la chapelle telles que les donne Delamonce dans ses Observations critiques sur trois églises de cette ville, celles des Carmélites, de l'Oratoire et de Saint-Antoine, et dans ses Observations critiques sur cinq églises modernes de cette ville, savoir : celles de la Charité, de l'Hôtel-Dieu, des Carmélites, de Saint-Antoine, de l'Oratoire ; ce sont là deux manuscrits conservés à la bibliothèque de Lyon et qui furent lus par le savant architecte à notre Académie des Beaux-Arts, le 8 mars 1747 et le 12 mars 1749. Il va de soi que cette évaluation est en pieds de Lyon ou pieds de ville qui égalaient 33 centimètres. La longueur de l'église : 99 pieds, largeur 41 ; chapelle de Villeroy, longueur 48 pieds, largeur 29.

Il est regrettable que nous ne possédions pas la moindre gravure, le moindre dessin de l'intérieur intégral du monument, ni moyen d'y suppléer. Nous n'avons plus que le plan de l'intérieur, annihilé par la ruine des tombeaux et des autels qui en corrigeaient le défaut de proportions, le plan dressé en l'an XIII par les architectes Turrin et Durand.

Quant à la façade, on la connaît par le dessin qui se trouve en marge du plan de Lyon levé et gravé, en 1735, par Séraucourt et par la description de Clapasson.

La chapelle des Carmélites possédait de beaux objets d'art, on en a déjà cité quelques-uns, il sera intéressant d'en faire connaître plusieurs autres mentionnés dans l'inventaire dressé par les officiers municipaux, le 13 septembre 1792 : « Deux burettes et leur plateau d'argent ; un calice d'argent, un petit calice en vermeil ; leur bourse en étoffes damas galonnés or ; une navette en argent avec son cuillier ; un encensoir, sa navette et son cuiller en argent ; un ostensoir d'argent ; trente-trois chasubles galonnées en fin avec leur étoffe, manipule et voile de calice ; six autres chasubles en soie de diverses couleurs galonnées en faux ou en soie ; dix dalmatiques avec leur étole ; trente parements en fin, en faux et en soie grands et petits ; huit chapes avec leur étole galonnées en fin ; sept douzaines d'aubes. Dans la chapelle oratoire : un autel en bois avec un grand tableau et trois autres petits. Dans la salle du chapitre : un autel en bois ; quatre chandeliers en bois doré ; cinq tableaux et huit bancs. Dans la salle de récréation : six tableaux ; une grande table ; une Vierge en marbre sur son piédestal. Dans la chapelle oratoire : un autel en bois doré, avec un tableau au-dessus de l'autel ainsi que quelques autres tableaux. »



La Vierge enfant.
Chapelle des Carmélites

La Révolution avait dispersé momentanément les Carmélites ; en 1804, la communauté se reconstitua plus vivante que jamais. La colline de Fourvière attira plus tard leur regard, et elles s'y fixèrent en 1855. Les préparatifs avaient débuté cinq ans auparavant par la construction de la chapelle, commencée en 1850 sur les plans de M. Benoît. La première pierre fut bénite en 1853 et l'église elle-même en 1857 par le cardinal de Bonald. Une restauration a été faite en 1899 sous la direction de M. Bethenod, par M. Blin, peintre décorateur.

Lorsqu'on pénètre dans la chapelle, on est frappé de ses dimensions bien proportion-

nées : elle mesure vingt-deux mètres sur neuf, et le chœur lui-même plus de six mètres de long ; elle n'a qu'une seule nef, et ne possède pas de chapelles, son style est du roman de bonne époque. Dans le chœur se voit le maître-autel en marbre blanc, taillé par le sculpteur Fabisch avec un bas-relief, représentant la mise au tombeau du Sauveur. Au-dessus se trouve un beau tableau du peintre lyonnais Blanchard, représentant sainte Thérèse ; par côté se voient des fresques de Blin : des anges adorant le monogramme du Christ. Dans la nef sont suspendus plusieurs tableaux, dont voici l'énumération : la bienheureuse Marie de l'Incarnation, saint Augustin, Notre-Dame de Pitié, la mort de saint Joseph, le Christ après sa flagellation, l'ange Raphaël conduisant Tobie, la Sainte Famille, une autre Sainte Famille, Jésus-Christ apparaissant à saint Jean de la Croix, saint Michel. D'intéressants vitraux éclairent la nef, ils sont l'œuvre d'Émile Thibaud, en 1857, et représentent : saint Michel et saint Raphaël, saint Jean-Baptiste et saint Élie, la Vierge et saint Joseph, sainte Thérèse et saint Jean de la Croix, saint Jean l'Évangéliste et sainte Madeleine. Dans la nef un gracieux petit édicule est dédié à la Vierge enfant. Sur la façade, se voit une belle statue de Notre-Dame du Mont-Carmel, œuvre de M. Brulat ; enfin dans la sacristie, de beaux ornements sacerdotaux du XVII[e] siècle, remarquables de conservation et provenant de l'ancien monastère.

SAINTE-CLAIRE

Le 11 août 1253, deux jours avant la mort de sainte Claire, le grand pape Innocent IV apportait à la fidèle disciple du stigmatisé de l'Alverne la bulle par où il lui conférait le privilège unique en son genre qu'elle avait tant sollicité de lui, le privilège de la sainte pauvreté telle que François d'Assise lui-même l'avait pratiquée. Cinquante et un ans plus tard, Blanche de Châlon, douairière de Belleville, veuve de Guichard X, sire de Beaujeu, et femme de Béraud IX, sire de Méricour, fonda, dans la capitale chrétienne des Gaules, un second monastère de Pauvres Dames : elle avait établi le premier à Brienne-les-Anse. Auparavant les frères Mineurs avaient eu leur premier établissement de France à Pouilly-le-Monial, puis en 1215 à Villefranche. Il n'y a donc que justesse dans ce propos d'un docte évêque du XVII[e] siècle : « La province de Lyon est terre franciscaine. » Le monastère proprement lyonnais s'appela dès l'origine la Déserte, du nom de la maison avec verger et vignes où le mit la puissante douairière et qu'elle avait acquise, dès 1296, dans un faubourg dépendant de la paroisse de la Platière.

Blanche fit venir de Sainte-Marie de Brienne dame Jeanne Dupuy, première abbesse, avec trois religieuses qui arrivèrent le 15 août 1304 ; quatre autres religieuses, aussi de Brienne, vinrent rejoindre les premières le 29 septembre. Blanche de Mercœur, veuve une seconde fois, dota l'abbaye pour elle et pour d'autres dames professant la vie religieuse. La deuxième abbesse fut Mative de Durchia en 1319, la troisième Huguette de Dieux, la quatrième Jeanne de Durchia.

De son second mariage la fondatrice avait laissé un fils Béraud, qui devint Béraud X de Mercœur et l'un des personnages importants de son époque. Gouverneur militaire de la ville et du comté de Lyon, il aimait fort la Déserte et avait acheté, pour lui en faire don, un vaste tènement. Mais les Clarisses ne jouirent de la libéralité de leur protecteur que bien des années après, car le comte d'Auxerre y mit obstacle, dès la mort de Béraud X, et se fit attribuer la belle propriété où se trouve actuellement le Jardin des plantes. Il leur advint pis : Blanche de Châlon, par sa piété, n'avait pu se résoudre à laisser dans leur sublime pauvreté les religieuses qu'elle avait adoptées ; d'autre part l'archevêque Louis de Villars, soucieux d'obéir à la fameuse décrétale de Boniface VII, première loi universelle de la clôture pour toutes les moniales, prétendait que toutes, jusqu'aux sœurs que la règle de sainte Claire autorisait à sortir pour le service du monastère ou pour la quête, fussent cloîtrées, et dès lors il menaçait de s'opposer au séjour des Pauvres Dames à Lyon si elles n'avaient pas un revenu assuré. Les Clarisses, n'ayant à choisir qu'entre la renonciation à leur plus cher privilège et l'exil hors d'une cité que la Providence leur avait visiblement destinée, acceptèrent les biens fonds et pécuniaires qu'on leur offrait.

Mais il était inévitable que leur ferveur s'atténuât, que leur fidélité à leur propre règle fléchît ; elles ne tardèrent pas à tomber dans un état de vie ambigu. En outre, par suite des guerres du xve siècle, elles furent privées des avantages temporels qui avaient été la première cause de leur relâchement et une ironie cruelle des conséquences de cette faute leur fit abandonner la clôture même qu'elles y avaient prétextée. Après la clôture, ce fut leur habit qu'elles quittèrent pour celui des Bénédictines, et, en 1501, Catherine IV de Vallieux, vingt-quatrième abbesse, obtint du pape Jules II une bulle qui les mit sous le régime signifié par leur vêtement noir : elles devinrent complètement Bénédictines et vécurent dès lors de l'enseignement des petits enfants jusqu'en 1625. A cette date, elles recommencèrent à déchoir, tant au spirituel qu'au temporel, jusqu'à ce que, sous le pontificat d'Urbain VIII et moyennant une bulle de ce pape, madame de Quibly, abbesse, les rendit à l'observance de leur seconde règle mais mitigée.

Un Villars avait, avec les meilleures intentions du monde, détourné le premier essai de sainte Claire, de Lyon : un autre Villars, on va le voir, fut meilleur auxiliaire des filles de saint François.

Le 15 janvier 1598, sept Clarisses Colettines partirent à pied du monastère de Bourg pour fonder à Lyon une maison de leur stricte réforme ; elles cheminèrent tout le jour et parvinrent vers le soir en un village nommé Pouilla dont les habitants s'étaient enfuis par la crainte des soldats du duc de Savoie qui approchaient, en sorte qu'elles ne trouvèrent pas un morceau de pain à manger et veillèrent la nuit dans de continuelles alarmes. Le lendemain, 16 janvier, elles se dirigèrent vers la petite ville de Bagé. M. de Lusinet, gouverneur huguenot, fut touché de leur détresse, et pour les servir charitablement, les fit conduire sans retard à Mâcon où M. Ligeret, official, les garda dans sa maison jusqu'au 12 mars. Un instant, elles purent espérer que les Mâconnais leur bâtiraient un monastère, mais la guerre de Savoie les avait ruinés et les Protestants s'étaient multipliés parmi eux. Nos pèlerines poursuivirent leur route, non sans avoir grossi toutefois leur paisible armée

d'une recrue d'élite, Louise des Clefs, issue d'une des premières et des plus riches familles de Langres, et qui, à la vue de leurs privations, s'était hâtée d'embrasser la sainte pauvreté dont elles faisaient une si rude épreuve. Elles s'embarquèrent sur la Saône qu'elles descendirent lentement et elles arrivèrent aux portes de Lyon le 15 mars.

Elles se croyaient aux termes de leurs souffrances : mais il n'en était pas ainsi. L'accès de la ville était, à cause de la guerre, rigoureusement interdit à tout étranger non muni d'un passeport signé du gouverneur de Lyon ; on se doute qu'elles ne possédaient pas cette pièce, aussi furent-elles contraintes de rester exposées à un froid très vif sur leur mauvaise barque. Louise des Clefs, que l'on appelait déjà sœur Louise, les tira d'embarras : elle finit, à force d'instances, par obtenir d'entrer seule dans la ville et plaida si bien la cause des pauvres religieuses auprès du gouverneur, M. de La Guiche, que celui-ci, touché de compassion, leur délivra le passeport tant désiré. Elle revint en courant à ses compagnes et s'empressa de les mener chez un sien oncle, M. des Clefs, qui leur accorda l'hospitalité la plus large. Voilà dans quel mince appareil les Clarisses conquirent définitivement Lyon ; mais elles étaient assurées que les bons commencements sont toujours marqués par les épreuves. Après avoir été, cinq jours durant, les hôtesses des nobles Bénédictines de Saint-Pierre, elles acceptèrent plus volontiers l'offre qu'un pieux artisan italien de Lucques, nommé providentiellement Guide, leur fit d'une petite maison qu'il possédait dans la rue Buisson, contiguë au couvent franciscain de Saint-Bonaventure. Peu de jours après, le père Roux, provincial des Frères Mineurs, se mit en quête de pourvoir à leurs besoins : ayant recueilli quelques aumônes, il accommoda la maisonnette du mieux qu'il put à leur profession et leur fit d'une grille une clôture dans un appartement du rez-de-chaussée, où elles disaient l'office et d'où elles entendaient chaque jour la grand'messe à Saint-Bonaventure, car il n'y avait pas de chambre qui pût être convertie en chapelle.



Chapelle des Sœurs Sainte-Claire.

Elles habitèrent seize mois dans ce misérable réduit, sans meubles que ceux que leur prêtait signor Guido, très médiocrement fortuné lui-même. Lyon, soumis depuis quatre ans seulement à Henri IV, commençait à peine à réparer les dommages de l'occupation

protestante : combien d'églises et de monastères pillés, de reliques profanées, de familles décimées et que de traces encore fraîches du martyre de plusieurs prêtres et religieux ! Joignez à cela que, précisément lorsque survinrent les Clarisses, des dissentiments divisaient les Frères Mineurs de la province de Saint-Bonaventure, difficultés dont elles ne manquèrent pas de ressentir l'effet.

L'heure enfin sonna du soulagement mérité : un jour que sœur Louise, dont le noviciat avait été abrégé par ces longues tribulations et dont le progrès intérieur devançait les vertus des plus solides professes, s'abîmait en oraison, à son ordinaire, en l'église Saint-Bonaventure, elle se sentit pressée de Dieu de recommander ses sœurs au pieux président de Villars, l'un des meilleurs et plus actifs amis du couvent des Cordeliers, et qui était à cette heure agenouillé sur son prie-Dieu avec sa digne épouse. Elle l'aborda timidement à sa sortie de l'église, puis l'éloquence de la vérité affluant à ses lèvres, elle supplia « si droit et si chaud » que M. de Villars, remué en son intime, dit à sa femme : « Madame, prenons soin de ces pauvres religieuses » ; à quoi M[me] de Villars, loin d'y rien objecter, s'accorda de grand cœur, raconte un écrivain contemporain dont on regrette de ne pouvoir citer plus abondamment le savoureux récit. Tous deux donnèrent jour à sœur Louise pour lui parler en leur maison ; l'ayant entendue de nouveau, ils arrêtèrent entre eux que les Clarisses sortiraient de la maison si incommode qu'elles habitaient pour être mieux logées.

Sans délai M. et M[me] de Villars cherchèrent un lieu propre à abriter les filles de saint François et après en avoir délibéré, ils choisirent l'ancienne recluserie de la Madeleine, située à mi-côte de la colline en la montée du Gourguillon. Là, depuis des siècles, des solitaires s'enfermaient dans une maisonnette entourée d'un étroit jardin et attenante à une église dédiée à sainte Madeleine.

Le 23 juillet 1599, M[me] de Villars conduisit elle-même en carrosse ses chères Clarisses dans leur humble solitude. « La rue de Gourguillon, écrit le franciscain Fodéré, est fort mal famée et il s'y fait toute la nuit un grand bruit de scandales et de batteries ; d'ailleurs la montée est si rapide que l'été on ne peut y faire cent pas que l'on ne soit tout en eau et l'hiver la neige et le verglas la rendent inaccessible : ce qui arrive également à l'époque des pluies, car elle n'est plus alors qu'un torrent. En sorte que les personnes de qualité et de moyens, qui, en visitant les religieuses, auraient pu leur faire du bien, n'allaient que rarement dans ce monastère. Le dedans du couvent était, de plus, si étroit pour être borné d'un côté par la rue et de l'autre par le précipice qui donne sur la rue Saint-Georges, qu'il n'y avait pas deux appartements de plain-pied, les bâtiments penchant comme le terrain. » Le chroniqueur se plaint aussi « que la vue de Bellecour où se mènent jeux et passe-temps, de la Saône où l'on se baigne l'été et qui est toujours couverte de bateaux qui montent ou qui descendent, puisse détourner les religieuses de leurs méditations, car selon l'institution de leur ordre, elles ne doivent voir que le ciel en haut et que le dedans de leur monastère en bas et enfin, conclut-il, après d'autres menus griefs, le roc sur lequel est situé le monastère est si dur qu'on n'y pourrait faire des fosses pour y sépulturer les pauvres Dames, en sorte qu'après avoir gardé fidèlement la clôture

pendant la vie elles la rompraient après leur mort. » Beaucoup de ces inconvénients sans doute, n'avaient pas été moins discernés par M. de Villars ; mais encore ne suffit-il pas en toutes choses, pour réaliser le meilleur, de le connaître.

On apprêta une chambre ouverte sur la rue, qui devint une chapelle ornée surtout de pauvreté ; on mit au-dessous le logis des converses, le tour fut installé dans une autre rue si rapide à descendre et si raide à monter qu'une personne seule et sans appui n'y pouvait accéder que très malaisément. La maison fut telle quelle érigée en monastère par l'autorité de François de Sosa, général des Franciscains, le 31 octobre 1602. La première abbesse fut Antoinette de la Moutonnière que favorisa l'archevêque, monseigneur de Bellièvre. Le président Balthasar de Villars et Mme la présidente furent confirmés dans leur titre de père et mère spirituels — on dirait aujourd'hui temporels — par le père Besson, vicaire de la province et délégué du général de l'ordre. Leur dévouement s'accrut encore : ils firent exécuter sur la rue Saint-Georges, au-dessus du précipice, de grandes et belles arcades, pour recevoir une terrasse où ils voulaient bâtir l'église ; puis ils abandonnèrent le projet, à cause des dépenses énormes à engager. Où rencontrer, dans le bas de la ville, un emplacement propice ! Ce fut dans une dépendance de l'abbaye d'Ainay, en face précisément de la montée du Gourguillon. Là, se trouvait une propriété dite de la Palmiel-Bâtie, du nom du seigneur de Pierre Palmiel de La Bâtie, chevalier et chambellan des ducs d'Anjou et d'Alençon, qui l'avait achetée aux échevins. Auparavant, François Ier, à qui le consulat l'avait donnée, pourvue d'un très beau jeu de paume, l'avait rendue à la ville, parce que son fils aîné François, duc d'Orléans, prince de grande espérance, y avait été empoisonné en 1526, par Sébastien Pelo de Monte Cuculo, comte de Ferrare. Le président de Villars obtint facilement cession de l'emplacement : ce lieu ne rappelant que malédiction. « La bénédiction y succédera », affirma madame de Villars. Le contrat de vente fut passé à l'hôtel de Villars en janvier 1616 ; le président paya partie de ses deniers,



Intérieur de la chapelle
des Sœurs Sainte-Claire.

partie de ceux d'un autre bienfaiteur, M. Poculot, seigneur de Sandar et bourgeois de Lyon.

En mars de la même année, Denis Simon de Marquemont, archevêque de Lyon, accompagné de bon nombre de personnes, tant ecclésiastiques que laïques, vint planter la croix ; ce jour non écoulé, Camille de Neuville, abbé d'Ainay et plus tard archevêque de Lyon, et le marquis de Villeroy, tous deux frères de mouseigneur d'Halincourt, y posèrent la pierre fondamentale avec toutes les solennités requises. On s'employa incontinent à construire le monastère : l'église fut élevée sur les fondations même du jeu de paume, car, écrit Lamure, « elles étaient si fortes et si merveilleusement bien faites, qu'on ne put jamais venir à bout de les rompre, ce qui obligea de laisser l'église beaucoup plus spacieuse qu'on ne l'aurait voulue. Dieu permettant ainsi que le lieu où il avait été si grièvement offensé fût tout entier transformé en un nouveau temple où ses louanges retentiraient jour et nuit ».

Le 11 novembre 1617, les Clarisses se transférèrent à leur nouveau monastère sous la conduite du père Fodéré. La messe fut chantée au grand autel de l'église. Celle-ci ne fut toutefois consacrée que le 22 mai 1622, par monseigneur de Marquemont. Les Pauvres Dames entrèrent alors dans une assez longue période de tranquillité matérielle et spirituelle, troublée cependant, çà et là, par des menaces de bourrasques dont la Providence dispersa, à point nommé, les approches. Elles passèrent sous la juridiction diocésaine, se gardèrent du gallicanisme et du jansénisme, grâce à d'excellents frères Mineurs qui leur donnèrent le secours de leur science ; elles furent gouvernées par des abbesses de mérite telles que les mères Bonjour, Marie-Anne de la Croix, Marie du Saint-Esprit, Alexis, cette dernière véritable réformatrice de l'esprit intérieur, dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, au moment « où le relâchement gâtait au cœur les plus beaux fruits de la vie conventuelle », pour reprendre une phrase fameuse de l'abbé Proyart, témoin bien informé.

Au début de la Révolution, la chapelle des Clarisses possédait peu d'objets de valeur, si l'on s'en rapporte à l'inventaire dressé par ordre de la municipalité le 22 septembre 1792. On ne remarque en effet dans cette énumération que les objets suivants dignes d'être cités : un grand tableau, don de Louis XIV et un deuxième, don de Louis XV, tous deux placés au-dessus de l'autel, quatre autres dans le réfectoire ; dans le chœur on voyait également six grands tableaux et trois petits, enfin les chapelles de l'église possédaient des toiles dont le sujet reste ignoré, l'inventaire ayant été fait de façon vraiment trop sommaire. Probablement d'ailleurs un certain nombre de choses précieuses avaient été mises en sûreté et soustraites à cet inventaire.

Lorsqu'éclata la Révolution, non plus badine, mais sérieuse et sanglante, elles avaient pour abbesse Marie de l'Ange Gardien, fille de M. Chazelle, négociant lyonnais, laquelle les voua au Sacré Cœur de Jésus. Expulsées le 2 octobre 1792, elles se réfugièrent au quartier d'Ainay dans la maison de M. Saunier qui s'était fait, dans un honnête dessein, le visage, les allures et les propos d'un citoyen farouche : elles y restèrent jusqu'en février 1794, — leur habile protecteur ne pouvant plus alors les défendre. Elles

furent arrêtées avec les Carmélites qui partageaient leur asile. La mort de Robespierre les délivra : elles revinrent chez M. Saunier dans la pauvre maison de réunion, suivant l'heureux vocable qu'elles avaient adopté et que conserva leur premier acte de vêture daté du 24 avril 1806, et présidé par M. Cholleton, vicaire général de Lyon. Ce fut aussi M. Cholleton qui agréa pour aumônier du monastère représenté de la sorte, l'abbé Ravary, prêtre parisien, dont la modestie égalait la science et le zèle.

Les Clarisses apprirent, dans leur retraite, la canonisation de sainte Colette, leur seconde fondatrice. Il s'était écoulé 336 ans depuis les premières informations de son procès : on était au mois de Mai de l'année 1807; le 2 juillet, par la charité de Mme de La Barmondière et d'autres personnes généreuses, elles recouvrèrent les douceurs et les sécurités de la clôture. On leur donna pour monastère l'ancienne maison de l'aumônerie des Visitandines, à l'ouest d'un jardin assez spacieux, rue Sala. Ce jardin était embaumé du souvenir de saint François de Sales qui s'y rendit maintes fois ; le logis exigu et médiocre leur sembla dès lors un palais, le palais de la vie régulière recouvrée ; elles ne cherchèrent pas mieux. L'inondation de 1840 put seule les disperser quelques jours ; ni 1848 ni 1871 ne les remirent sur le chemin de l'exil. Elles n'ont guère ajouté à cette demeure sans doute définitive. Leur seul luxe, et un peu contre leurs scrupules de simplicité franciscaine, a été l'érection de la nouvelle chapelle par l'architecte Claudius Jamot, à la place d'un bâtiment qui faisait partie de l'ancienne résidence des Jésuites et qu'elles acquirent en 1869; la chapelle primitive était d'ailleurs lézardée et menaçait ruine ainsi que les vieilles masures de l'aumônerie des Visitandines ; en outre l'alignement de la rue Sala eût, tôt ou tard, nécessité sa destruction. Son plus bel ornement, d'ailleurs, lui a survécu : c'est le grand tableau placé, depuis 1893, au-dessus de la grille du chœur de la nouvelle chapelle et qui représente sainte Claire arrêtant les Sarrasins.

CHAZEAUX

Ce monastère, comme quelques autres, fut une conquête de saint Benoit sur sainte Claire, ou, à le dire sans métaphore, passa de la règle franciscaine à la règle bénédictine, moitié pour son relâchement, moitié pour sa situation matérielle, qui d'ailleurs avait causé plus qu'à demi son relâchement. On pourrait rappeler dans la même province de Lyon, pareille mésaventure qui advint à une maison du même ordre. On citerait d'ailleurs peu de couvents de Pauvres Dames qui, liées, par des largesses reçues, à des bienfaiteurs même discrets, ont pu conserver leur vie propre.

Celui de Chazeaux en Forez ne fit pas exception à cette sévère logique. Il n'avait, non plus que d'autres, dérogé au régime essentiel de la pauvreté, à la non-possession de biens : mais encore s'y ménageait-on pour la subsistance au delà de ce qu'il eût fallu, sans doute, et le mêlait-on aussi à des embarras de délimitations, de procédure,

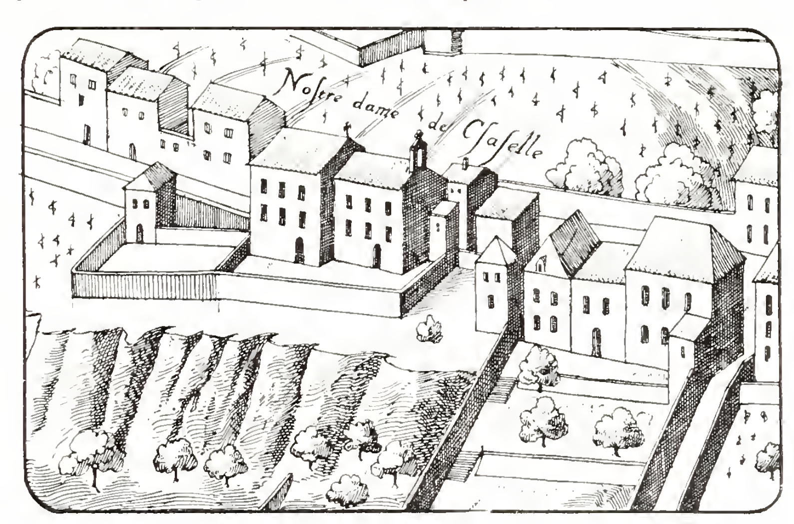
de partages qui ne pouvaient que troubler sa paix et le mener à la ruine. Saint François d'Assise voyait et prévoyait juste, comme toujours, lorsqu'il craignait plus d'incertitudes pour ses fils et ses filles des hasards de successions d'héritage, que de la mendicité.

Le monastère de Chazeaux fut fondé, en faveur des religieuses de sainte Claire, par Luce de Baudiner, dame de Cornillon, le 19 septembre 1302. La seigneurie de Cornillon établie en haute, moyenne et basse justice, dès 1240 tout au moins, était une ample et riche terre dont Luce de Baudiner prétendit faire une belle part, soit en revenus, soit en privilèges, à ses moniales préférées auxquelles l'attachait surtout sa fille Jeanne, l'une de leurs professes les plus distinguées. On conserve la copie collationnée de cet acte de fondation passée au château de Beaurepère, devant Jacques Tanard, conseiller du duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Forez, frère Barthélemy de Saint-Pierre, prieur de Toutzaulx, Jean Berthos, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, Jean Fabre, gardien des frères Mineurs d'Annecy, noble homme Arthaud de Revézel, chevalier, maître Pierre du Vernet, jurisconsulte, maître Jacques Socher, notaire public de Mazaulx et Jean de Riézel, écuyer.

D'autre part, les archives de Chazeaux ont gardé la traduction par Le Moine, archiviste du chapitre métropolitain de Lyon, de toute la série de divers titres et pièces concernant la seigneurie de Cornillon et le monastère de Chazeaux, pièces importantes en ce qu'elles sont certifiées extraites du cartulaire du premier monastère. On n'en citera ici que l'attestation des droits de haute, moyenne et basse justice de la seigneurie de Cornillon, dont le château est situé dans le ressort de la sénéchaussée de Lyon, hors du bailliage de Tallanes et proche les confins et limites du même bailliage, signée Pellicier, notaire royal, la ratification de cette attestation par la dame du Cornillon, enfin le consentement par la même dame des échanges entre le prieur de Firminy et Jourand de Lauras dit Perceval, seigneur de Feugerolles, le 3 mai 1334. Cette ratification, pour claire qu'elle nous paraisse, n'en fut pas moins la source sans cesse jaillissante des mille et une difficultés du monastère. Les prieurs de Firminy notamment ne se lassèrent pas de contester la qualité des échanges consentis par leur prédécesseur à Jourand de Lauras, prête-nom des Clarisses et de la noble fondatrice. Presque à chaque renouvellement de prieure, ils chicanaient tant sur le profit des fonds de Firminy malencontreusement cédés, que sur les litiges de juridictions chevauchantes en deux pays, que leur causaient les fonds qu'ils avaient reçus en retour.

Les curieux de procédure auraient bonne proie dans ces interminables dossiers dont la philosophie est d'ailleurs que le prieuré de Firminy s'obéra, s'altéra et que les Pauvres Dames s'appauvrirent de leur vocation jusqu'à en souhaiter une différente. Dès 1409, elles adressent au général des frères Mineurs une requête en mitigation des vœux et des règles. On sait ce que signifiaient ces euphémismes qui n'allaient pas sans apostilles suspectes de voisins désireux de confisquer pour protéger. Toutefois cette requête ne montre qu'une crise passagère. A la fin du XV[e] siècle encore, Chazeaux-en-Forez persévérait dans une ferveur franciscaine très estimable, et si, au commencement du siècle suivant, il ne

voulut pas de la réforme de sainte Colette, il appuyait son refus de respectueuses raisons d'opportunité et de circonstances qui ne sont pas à mépriser. Nous le voyons à une lettre collective des sœurs, du 14 janvier 1707. Les signataires, au nombre de vingt-huit, fortifièrent cette lettre d'une traduction du privilège ou indult adressé par Jean XXII à Luce de Baudiner, en 1332, que la copie authentique du cartulaire rapporte incomplètement et inexactement parmi les pièces subsidiaires de fondation et dont voici traduits les passages notables. « Nous avons favorablement écouté votre supplique contenant que vous aviez autrefois fait construire, à vos dépens, une chapelle ou église au lieu vulgairement appelé de Chazeaux, au diocèse de Lyon, du consentement de l'archevêque diocésain, pour le repos de votre âme, de celles de vos pere et mère, de vos parents et que vous aviez obtenu du même archevêque la permission d'y faire célébrer les saints mystères et l'office divin, qu'ensuite étant portée d'un grand attachement pour l'ordre de Sainte-Claire, vous désiriez ardemment faire construire, aux environs de cette chapelle ou église, un monastère dudit ordre : nous vous accordons par notre puissance et autorité apostoliques, la faculté pleine et entière d'édifier ledit monastère avec un cimetière et les lieux réguliers nécessaires. Donné à Avignon, le 2 mars. »



Le monastère des Chazeaux, à Lyon,
d'après le plan de Simon Maupin (XVIIe siècle).

N'empêche que la tempête n'était pas loin. On accusait de différents côtés le couvent de ne pas se contenter de la rente que lui avait donnée à jamais la dame de Cornillon : il produisit l'acte d'enquête du notaire royal et juré de la cour, Jacques de la Vergère, au nom de Pierre de Savoie, archevêque de Lyon, et l'attestation jointe que cette rente suffisait, et celle des états de dépenses inférieures aux recettes depuis ce temps. On ignore l'histoire de la période qui suivit, période de transitions et de difficultés, si l'on en croit l'acte d'une visite du promoteur du diocèse en juillet 1533, où on lit : « Les religieuses ne savent plus à quelle autorité et discipline il faut qu'elles s'adonnent pour se réparer. »

Comment s'opéra la translation ou la réunion : on ne le sait au juste ; on ne retrouve des fragments des annales de Chazeaux qu'en avril 1576, en une formule de réception dressée par dame Turons de la Garde, après décès de la dame d'Amanzé, par l'archevêque de Lyon Pierre d'Épinac. Dans ce document, le monastère est qualifié de « récemment agrégé au plein ordre de Saint-Benoît », ce qui signifie : au régime de l'archi-abbaye du Mont-Cassin, et le 21 août 1619 enfin « l'abbaye de Chazeaux est transférée à Lyon, tout en conservant ses fonds en Forez, Beaujolais et Velay », dit la lettre renonciatrice et

démissoriale du duc de Ventadour, dont Chazeaux quittait pour partie la juridiction : celle d'Annonay, province du Languedoc dont Ventadour était lieutenant général. Dans quel but ? Le voici, d'après le document : « la nouvelle abbesse de Chazeaux, qui est une religieuse tirée de l'abbaye Saint-Pierre de Lyon, veut réformer ladite abbaye de Chazeaux, ce qu'elle fera plus aisément dans une ville close selon les décrets du Concile de Trente ». Chazeaux se transportera donc à Lyon.

L'acte définitif de réunion ne fut rédigé néanmoins que le 12 mai 1623, par quinze religieuses signant après la révérende dame Gilberte-Françoise d'Amanzé, de Chauffailles, d'une part, et messieurs du consulat de Lyon, d'autre part, devant le notaire du roi, ses assesseurs et témoins. Les lettres royales translatrices de juridiction se firent attendre vingt ans, délai qui ne nuisit en rien au nouvel établissement de l'abbaye. Les procès seuls y firent quelque dommage. Décidément Chazeaux, qu'il s'enfermât ou se réformât, était voué aux procès ! Et d'abord, on disputa à l'abbaye la validité ou la bonne foi même de son achat de la maison de Bellegrève, à Fourvière, où elle s'était érigée canoniquement dès la fin de l'année 1619 ; on l'avait obtenue à beaux deniers comptant de messire de Souvré, marquis de Courtanvault. La première revision du débat tourna, il est vrai, en sa faveur ; mais en 1649, Catherine de Neuville, en tant qu'héritière de la dame Robert, veuve du sieur de Mandelot et fondée de pouvoir de M. de Courtanvault, remit toutes choses en l'état et faillit arracher aux juges une sentence d'expropriation. Cela s'apaisa au prix de vingt-quatre mille livres dont les religieuses s'allégèrent. Après quoi, elles goûtèrent, à travers de menus litiges encore, de 1650 à 1730, une paix, ou une trêve de Dieu, qu'elles employèrent à se loger au mieux et au plus large. Elles accrurent en jardins et en vignes leur agréable séjour, le plus haut des séjours monastiques de Lyon ; elles acquirent le tènement de Bel-Air, au nom bien mérité, qu'on trouve dans les actes administratifs et judiciaires dès 1706.

Bel-Air s'étendait du chemin de Saint-Paul à l'Antiquaille et à Fourvière — les plans du temps désignent ainsi la montée Saint-Barthélemy — jusqu'aux Grandes-Balmes de Fourvière, formant un vaste carré échancré, à son extrémité nord-ouest, en un angle rentrant, par un chemin de servitude qui séparait de ce côté le mur d'enceinte de la grange et du chapitre pour lesquels il avait fallu construire une seconde enceinte. Au-dessous, du même côté, le mur longeait le monastère des Récollets. Un plan du commencement du XVIII[e] siècle montre, aux confins nord, la terrasse de la dame Ollivier et la vigne de M. Durand, chanoine de Fourvière. La distribution intérieure prend ses aises. Ce sont, à remonter du chemin Saint-Paul ou Saint-Barthélemy, vers les Grandes-Balmes de Fourvière, bâtiments d'utilité et de logement pour l'aumônier, un petit lavoir au-dessous, une cour avec arbres, une fontaine, un parloir, une allée de tilleuls, une terrasse et un puits, des bâtiments et une cour, un très grand jardin et une seconde terrasse, une grange et des écuries, une splendide allée et une terrasse qui en était digne, un berceau d'arbres, un pavillon couvert, à gauche, au-dessous d'une troisième allée avec terrasse, des communs, des jets d'eau, des bâtiments divers, une allée tournante et une vigne très étendue.

Quant à la qualité d'abbaye royale, on la trouve, pour la première fois, dans un acte de vente de mai 1708, par lequel « David Ollivier, receveur général des finances de la généralité de Lyon, échevin de cette ville, et Françoise Decombes, son épouse, témoignent vouloir faire don à l'abbaye royale de Chazeaux, de leur propre mouvement, par gratification et donation particulières, de tout le terrain, tant en vigne que vide, qui appartient à ladite dame Decombes tant en longueur qu'en largeur, au-dessous de la terrasse de sa maison située à Fourvière, et cela en considération de la profession que demoiselle Ollivier leur fille, à présent novice dans ladite royale abbaye, a témoigné vouloir y faire ». Parmi les noms des religieuses présentes à l'acte, on en relève de familles connues dans notre ville : de Beaumont, de Silveeanne, Prost, Basset, Bourgeat, Groslier de Servière, Richy, Deslandes, Piégay, Ollivier, Clapasson. Les deux premiers surtout qui furent portés l'un par Mme de Silvecanne, en religion sœur de la Trinité de Saint-Bonnet, l'autre par Mme Antoinette de Beaumont, abbesses en 1732 et 1738, sous l'épiscopat de Mgr de Châteauneuf de Rochebonne, ont laissé des traces dans l'histoire.


Mgr François de Châteauneuf de Rochebonne, archevêque de Lyon.

L'abbaye fut heureuse dès lors, semble-t-il, en acquisitions et en administration de biens, malgré des difficultés de possessions à Firminy. Elle avait deux maisons de rapport à Lyon, dont l'une place de la Feuillée des Augustins, des rentes solides dont elle ne dépensait pas seulement l'excès en charité, et par l'effet d'une transmission d'héritage faite à l'une de ses abbesses, comme personne privée, le 2 mars 1627. Celle-ci était châtelaine et seigneure du magnifique château et domaine de la Palud, qu'avait fort augmenté et embelli, de 1609 à 1623, Aimé-Michel de la Chalvandière d'Orcière et de Montorsier ainsi que Guillaume, Jean et Louis-Guillaume Barjot. Les plans des fonds possédés par les dames de Chazeaux, tant en Forez qu'en Beaujolais, dressés en 1742 par Marc Meillard et Fronton, sur les ordres de l'abbesse Marie Bathéon de Vertrieu, donnent une copieuse idée des terres et vignes aux lieux dits Pied-de-Chêne et la Roche lesquels ne le cédaient guère au domaine de la Palud proprement dit.

Mais encore, cette abondance n'appesantissait pas ni n'obscurcissait pas le véritable esprit bénédictin, esprit large et soutenu. Le 11 avril 1697, Jeanne-Marie de Rostaing, qui n'était encore que prieure, écrivait, pour se tirer de tout soupçon de complicité avec d'autres religieuses entachées de gallicanisme et de jansénisme, une ferme et noble profession de foi, qui dénonce, à cette date, un rare discernement.

Extrayons-en ces deux articles essentiels : « Je promets et jure vraie obéissance au pape de Rome, successeur des apôtres et vicaire indéfectible de Jésus-Christ. Je reconnais et professe que le pouvoir des indulgences a été accordé à l'Église par Jésus-Christ. »

Devenue abbesse peu après, Jeanne-Marie de Rostaing, aussi franche et décidée d'esprit que de race, ne souffrit pas dans son troupeau de têtes altières la moindre atténuation des doctrines catholiques. Elle fut une excellente moniale et une femme très distinguée.

Chazeaux compta d'ailleurs plusieurs abbesses de cette espèce : les Louise Savaron, les Cécile, Marthe et Marguerite d'Amanzé, les de Vauvinier, les de Vertrieu. En 1787, Bel-Air était bien déchu. Un acte de vente marque moitié moins de professes. La Révolution, là comme ailleurs, n'eut qu'à consommer, par la violence, le succès du mal de tiédeur et d'incrédulité qui l'avait annoncée.

Une note manuscrite donne un aperçu de l'état et de la disposition des bâtiments de Chazeaux à cette époque : « Les différents appartements composant cette dite maison étaient dans le bas, l'église, une très petite sacristie, le chœur des religieuses, un avant-chœur ; le réfectoire, la salle de communauté, la cuisine, la dépense et le lavoir. Au premier étage, trois pièces pour l'abbesse ; à la suite, et dans un corps de bâtiment attenant, douze chambres, dont dix occupées par les religieuses et deux par les pensionnaires. Au second étage, treize chambres occupées par les religieuses ; au troisième, neuf petites chambres, dont quatre occupées par les religieuses et cinq par les pensionnaires, le surplus consistant en grenier. Un second bâtiment en pisé donnait sur la montée de Fourvière, alors qu'une autre vieille maison, située de l'autre côté du chemin de Bel-Air, contenait cinq chambres pour les pensionnaires et des greniers ; dans un autre bâtiment se trouvait le parloir des religieuses, une écurie pour les vaches et un cuvier, enfin la petite maison du jardinier. »

Le 11 juin 1790, on fit un inventaire, dont le texte est conservé aux archives départementales ; il contient des renseignements intéressants sur la disposition des lieux. A cette époque, la propriété de Chazeaux comprenait « environ vingt-deux bicherées, » elle était limitée à l'est par le jardin de M. Gavinet et par le Chemin-Neuf, au midi par les Visitandines de l'Antiquaille et la propriété Imbert, à l'ouest par les possessions du chapitre de Fourvière et du sieur Ollivier, et au nord par les pères Récollets et les terres du sieur Gavinet. Du nord au midi, traversait le grand chemin de Saint-Paul aux portes de Saint-Just, aujourd'hui montée Saint-Barthélemy, sur lequel les religieuses de Chazeaux communiquaient par une galerie ou pont en pierre.

L'inventaire mentionne également les principaux objets d'art ou de valeur qui se trouvaient dans l'église ou la sacristie des Chazeaux. On y remarque : « Deux calices ; un ostensoir doré et une boite en argent aussi doré en dedans seulement ; un ciboire doré ; un encensoir et sa navette en argent ; une boîte argent doré pour les saintes huiles ; un couvert d'argent ; une cuillère à café argent ; une paire de burette avec l'assiette argent ; une plaque pour le communicatoire argent doré ; vingt-huit chandeliers et deux croix ; une croix processionnelle, une lampe, le tout cuivre blanchi ; une fontaine en étain ; un bénitier ; trois petits chandeliers et un bassin cuivre doré ; trois douzaines d'aubes ; six surplis, un rochet ; six douzaines de serviettes ou essuie-mains ; une douzaine et demie de nappes d'autel ; douze nappes de communion ; des tapis de table et d'autel en indienne ; un ornement complet ; dix-neuf chasubles bonnes ou mauvaises ; deux draps mortuaires ; quatre chapes et trois étoles ; des carreaux ou coussins et plusieurs tapis de pied pour les autels et cérémonies ; quatre missels et cartons d'autel ; deux niches de bois dorées pour l'exposition du saint Sacrement ; quatre candélabres pour les enterrements et trois autres

pour la semaine sainte, le tout de bois de noyer; deux cloches-timbres. » On le voit, c'était modeste et pauvre.

SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES

Au XVIIIe siècle, l'espace limité actuellement par les rues de la Charité, Saint-Joseph, Sala et François-Dauphin était occupé par deux communautés de femmes : au nord, la maison des Filles-Pénitentes; au sud, et sur l'emplacement de la prison militaire, la maison des Recluses. Voici les notices consacrées à ces deux maisons dans l'Almanach historique de la ville de Lyon de 1745, pour la première, et dans l'Almanach de 1755, pour la seconde :



Église Saint-François-de-Sales.

« L'établissement de la maison des Filles-Pénitentes, situé près de la place Louis-le-Grand, dans la rue Saint-Joseph, fut formé en 1654, enregistré au parlement par lettres patentes et approuvé le 20 décembre de la même année, par le cardinal de Richelieu, archevêque de Lyon. Les dames supérieures de la maison sont les religieuses de la Visitation de Sainte-Marie, place Louis-le-Grand ; elles ont la direction de la communauté pour le spirituel. On reçoit dans cette maison des filles de famille qui ont été déréglées dans leur conduite, en donnant une dot, dont les sieurs recteurs et administrateurs du temporel conviennent avec les père, mère ou parents des dites filles, pour y rester pendant leur vie, tant en santé qu'en maladie. C'est une maison de correction, où la plupart cependant de celles qui y ont été mises, au bout d'un certain nombre d'années, et après une longue épreuve, se font religieuses. Le bureau est composé de douze recteurs ou administrateurs. »

« La maison des Recluses est destinée à la correction des femmes et des filles de mauvaise vie. Elle doit son origine au zèle des citoyens qui formèrent et exécutèrent dans le siècle dernier le projet de les renfermer, pour arrêter leurs désordres et tâcher de les ramener au travail et à la vertu. Les lettres patentes qui en autorisent l'établissement sont datées du mois de janvier 1710; elles ont été enregistrées au parlement de Paris le 7 septembre 1725. Cette maison est soumise aux ordres de monseigneur

l'archevêque, pour le spirituel, et à ceux de monseigneur le gouverneur ou de monsieur le commandant, en son absence, pour le temporel. Elle est régie par un bureau composé de plusieurs administrateurs ecclésiastiques et laïques qui, par leurs règlements, ne peuvent directement ou indirectement solliciter l'entrée ou la sortie d'aucune recluse. Le peu d'étendue des anciens bâtiments qui servent actuellement, et le défaut de fonds suffisants pour les augmenter, n'avaient pas permis jusqu'à présent au bureau de faire tout le bien qu'il n'a cessé de désirer, et qu'il espère des constructions nouvellement entreprises sur un plan médité pendant bien des années. Son objet principal est de séparer absolument les filles recluses qui se trouvent disposées à se convertir des plus perverses, et de faciliter les moyens de veiller sur toutes avec encore plus de facilité. Pour y parvenir, il a fallu former des bâtiments différents pour deux communautés ; des cellules à chaque fille en particulier pour y coucher, et bien d'autres constructions considérables ; ces constructions sont avancées, mais les administrateurs ont encore besoin de fonds pour les conduire à leur perfection : ils espèrent que des citoyens zélés applaudiront à leur vue et voudront bien y concourir ; plus ils recevront de secours, plus ils seront en état d'affermir et d'étendre une œuvre aussi intéressante. » Les Recluses étaient placées sous la conduite de dix dames de la congrégation Saint-Joseph. Lors de la fondation de l'établissement des Recluses, on y logea quelques-unes des pensionnaires de la maison des Filles-Pénitentes, celles qui y étaient enfermées par ordre de la police.



L'Assomption, par Fabisch (Église Saint-François).

Le consulat ne fut pas étranger à la fondation de la maison des Filles-Pénitentes. Par délibération de 1657 (on voit que cette date ne concorde pas avec celle de 1654 donnée par l'almanach), il donnait l'autorisation à Antoine de Neufville, abbé de Saint-Just, neveu et vicaire général de l'archevêque de Lyon, de créer dans la ville une maison de Filles-Repenties qui devait être placée sous la direction des religieuses de la Visitation Sainte-Marie. En 1664, il faisait un don de 500 livres à cette communauté établie d'abord au Gourguillon, puis transportée près de Bellecour. Dans ce nouveau quartier la maison des Filles-Pénitentes et celle des Recluses n'avaient à l'origine qu'une chapelle commune,

sous le vocable de Sainte-Madeleine, qui occupait l'emplacement de la petite nef actuelle de l'église Saint-François-de-Sales, sur la rue François-Dauphin. Cette chapelle fut érigée en prieuré en 1656, à la suite d'une donation faite par Michel Combet, curé de Saint-Romain de Saint-Pierre-le-Vieux. En 1667, l'archevêque Camille de Neufville fondait dans la chapelle Sainte-Madeleine des Pénitentes de Bellecour une Confrérie des Agonisants dont les associés s'engageaient à s'assister les uns les autres en cas de maladie et à l'article de la mort.

En 1690, la chapelle primitive Sainte-Madeleine fut remplacée par un édifice sous le même vocable, construit en forme de T, dont la partie principale, correspondant à la



Bas-relief de l'autel de la Sainte-Vierge, dessin de Janmot.
(Église Saint-François)

grande nef actuelle de l'église Saint-François-de-Sales, était ouverte au public, et dont les deux bras étaient réservés, l'un, celui de droite, séparé du sanctuaire par des grilles barreaudées, aux Recluses (chapelle actuelle de la Sainte Vierge); l'autre, celui de gauche, aux Filles-Pénitentes (nef de la rue François-Dauphin). On voyait dans la chapelle des Filles-Pénitentes un tableau de Notre-Dame de Pitié de Jean Crétet, qui passait pour le meilleur ouvrage de cet artiste lyonnais.

Sous la révolution, les Lyonnais restés fidèles, ne pouvant plus fréquenter les églises livrées au clergé schismatique, avaient adopté quelques chapelles de communautés : celle des Filles-Pénitentes était du nombre. La populace, excitée contre eux par les clubs, s'y portait à l'heure des offices, et leur prodiguait des insultes et des violences ; ce fut alors qu'à la sortie de la chapelle de la Visitation Sainte-Marie, dont l'emplacement est aujour-

d'hui en partie occupé par la caserne de gendarmerie, des femmes furent outragées et fouettées publiquement. Le maire Vitet, au lieu de sévir, prit prétexte de ces désordres pour faire fermer les chapelles fréquentées par les catholiques.

La maison des Recluses, transformée alors en prison, devint l'une des innombrables bastilles élevées en France par la révolution. De nombreux Lyonnais y furent enfermés et la plupart n'en sortirent que pour monter à l'échafaud ou être fusillés. Un témoin raconte qu'à son entrée aux Recluses, douze cents Lyonnais, dénoncés et arrêtés depuis le siège, en peuplaient l'enceinte, dont les quatre cinquièmes devaient périr, que sur cent prisonniers partis un matin des Recluses à onze heures et conduits à l'hôtel de ville, dix-sept étaient déjà condamnés, livrés au bourreau et exécutés à onze heures et demie, et que, sur une autre fournée de même nombre, il n'échappa à la mort que trois de ses compagnons de captivité. Une nuit, quelques prisonniers des Recluses, trompant la surveillance des geôliers, étaient parvenus à percer un trou dans le mur de la salle où ils étaient enfermés; mais l'ouverture devenue praticable ne donnait d'issue que dans la chapelle contiguë transformée en magasin national, rempli d'objets d'équipement pour les armées et dont toutes les portes étaient fermées. Les fugitifs ayant alors entrepris de s'ouvrir un nouveau passage à travers le mur de la chapelle qui les séparait de la rue, furent entendus au cours de leur travail par le magasinier du dépôt qui donna l'alarme, réintégrés dans leur prison et chargés de chaînes.

La prison des Recluses fut le théâtre, le 4 mai 1795, lors de la réaction qui se fit à Lyon contre les excès des conventionnels, d'une scène atroce : le peuple ameuté contre les auteurs de tant de crimes qui avaient décimé les familles, poussant des cris de vengeance, força les portes des prisons et massacra les jacobins qui y étaient enfermés : à la prison des Recluses, quarante-deux de ces malheureux furent mis à mort.

Le Concordat ayant rétabli en France la paix religieuse, de nouvelles paroisses furent délimitées dans la ville de Lyon, en 1803, sous l'administration du cardinal Fesch. C'est de cette époque que date la fondation de la paroisse Saint-François-de-Sales, ainsi dénommée en souvenir de la mort de ce saint évêque survenue le 18 décembre 1622, au couvent de la Visitation de Bellecour. Par arrêté du préfet du Rhône du 8 avril 1803, l'état cédait à la succursale Saint-François-de-Sales le bâtiment des Filles-Pénitentes et l'affectait au logement du desservant et de ses vicaires. En fait, l'église des Filles-Pénitentes était ouverte au culte depuis deux ans déjà : le premier acte de baptême y fut enregistré le 3 août 1802.

En 1807, on éleva la nef de la rue François-Dauphin avec ses tribunes et dans son état actuel, sur l'emplacement agrandi et élargi de l'ancienne chapelle Sainte-Madeleine. Le portail monumental qui donne accès de la rue François-Dauphin dans cette partie de l'église provient du troisième monastère lyonnais de la Visitation, dit Sainte-Marie-des-Chaînes, qui était situé à Serin. La provenance de ce portail peut s'expliquer par ce fait qu'avant la révolution, la direction de la maison des Filles-Pénitentes était confiée aux religieuses de la Visitation de Bellecour. Il porte, au fronton, gravée sur un cartouche suspendu à des guirlandes de fruits, une inscription dont voici la traduction : « Seigneur,

effacez les péchés de ceux qui prient en ce lieu et montrez-leur le chemin par où ils doivent passer ».

En 1816, le conseil municipal décidait la création de la place actuelle Saint-François précédemment englobée dans les bâtiments de la prison militaire ; à cette occasion, l'église fut accrue de l'espace nécessaire pour ajouter à l'édifice, au midi, une nef latérale avec une tribune au-dessus, et, au levant, la chapelle du Sacré-Cœur, et la petite sacristie située derrière. Peu après, la fabrique achetait l'ancien réfectoire des Filles-Pénitentes, aujourd'hui occupé par les écoles paroissiales et construisait le clocher ; le 23 avril 1823 avait lieu la bénédiction de quatre cloches dont les parrains et marraines furent : le comte de Brosse et la vicomtesse Paultre de la Mothe ; M. de Savaron et Mme de Saint-Trivier ; le marquis de Regnaud de Parcieux et Mme de la Pape ; le comte Laurent de Soras et la marquise de Leusse. En 1830, on construisit le chœur, la façade; on compléta les nefs latérales et les tribunes qui les dominent ; en 1835, le presbytère fut restauré. En 1839, M. Benoît, architecte, recevait la mission d'exécuter tout un ensemble de travaux dont le projet comprenait : 1° la reconstruction de la chapelle de la Sainte Vierge ; 2° la réfection de la sacristie et des fonts baptismaux ; 3° la reconstruction du dôme et des pilliers qui le supportent ; 4° l'agrandissement du chœur ; 5° la construction de deux nouvelles chapelles de chaque côté du chœur : tous ces travaux étaient terminés en 1847.



Peinture de Janmot
Église Saint-François-de-Sales.

Après la période de construction de l'édifice, restait à pourvoir à sa décoration intérieure. En 1856, la chapelle de la Sainte-Vierge était restaurée et recevait la belle statue de l'Assomption, une des meilleures œuvres de Fabisch. En 1858, Louis Janmot fut chargé de peindre la coupole : l'artiste s'y est montré le digne disciple d'Orsel et d'Ingres et l'émule d'Hippolyte Flandrin. On lui doit encore le tableau qui décore la chapelle du Sacré-Cœur ; celui de la chapelle de Saint-Joseph fut exécuté en 1866 par M. Ravel de Malleval. Le grand orgue de Saint-François, œuvre de la maison Cavaillé-Coll, et l'un des meilleurs de ceux que possèdent les églises de Lyon, a été inauguré le 16 décembre 1880 par M. Charles-Marie Widor, organiste de Saint-Sulpice, fils de M. Charles-François Widor, qui fut organiste de Saint-François de 1838 à 1891.

L'église Saint-François possède une belle statue du Sacré-Cœur, du sculpteur Cabuchet, d'un sentiment religieux très élevé. Son trésor renferme aussi de merveilleux objets

d'orfèvrerie religieuse, œuvres de M. Armand-Caillat : un reliquaire offert en 1890 à Mgr Gourgout, curé de la paroisse, lors de la célébration de ses noces d'or sacerdotales, et surtout l'ostensoir composé en 1886 avec un très riche écrin de diamants et de pierres précieuses léguées à la paroisse par une généreuse bienfaitrice et merveilleusement enchâssées dans l'œuvre vraiment géniale du grand artiste lyonnais. Les quatorze tableaux du Chemin de la croix (1895), formés de plaques de cuivre gravées, champlevées et émaillées au feu, sont également une création de M. Armand-Caillat, qui a su y traduire avec les ressources de son art original, l'émotion ressentie au spectacle des grandes scènes de la passion du Sauveur. Dans la chapelle du Sacré-Cœur sont exposées de nombreuses reliques de saint François de Sales.

L'année 1900 ramenait l'anniversaire, après soixante années, de l'ordination du vénérable curé de la paroisse. A l'occasion de ses noces de diamant sacerdotales, ses paroissiens lui ont offert pour son église, avec le produit d'une souscription, un nouveau baptistère dont l'exécution fut confiée à M. Sainte-Marie Perrin. Le monument, composé par l'éminent architecte dans le style de l'église, est décoré d'une très belle statue en bronze de saint Jean-Baptiste, œuvre du sculpteur Dubois, surmontée de cette inscription : *Joan. in deserto baptisans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum*, et de deux écussons, l'un aux armes du cardinal Coullié, archevêque de Lyon, qui a béni le baptistère le 2 mai 1900; l'autre, aux armes du cardinal Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, qui fut baptisé à Saint-François le 7 février 1828. Enfin, une inscription rappelle que les registres des baptêmes de la paroisse, entre autres noms illustres dans la cité, portent, à la date du 18 avril 1826, celui du P. Antoine Chevrier, le saint fondateur de la Providence du Prado.

CALVAIRE

Pendant que d'anciens ordres religieux disparaissaient, beaucoup de nouvelles communautés se sont fondées dans notre ville, créatrices d'œuvres charitables, comme cette maison du Calvaire qui compte parmi les plus généreuses.

Il était digne de Lyon, qui garda jadis tant d'institutions antiques de l'Église, non sans y mêler de nouvelles œuvres, de Lyon qu'un docte auteur du XVIIe siècle appelait : « la ville sainte des conservations et des rénovations », — de montrer au monde moderne si épris de fausses nouveautés cet archaïsme-ci : une veuve chrétienne renouant l'esprit et les travaux des veuves des premiers âges ecclésiastiques, retrouvant, par une intuition de son cœur généreux, fortifié et purifié au creuset des douleurs, cette tradition divinatrice et créatrice en matière de charité « la plus belle matière qui soit pour la vraie poésie qui est celle du cœur actif, » suivant le mot de Louis de Grenade. On avait à peu près oublié que les veuves, dans la primitive église, formaient un ordre que saint Jérôme

égalait volontiers à celui des vierges, et qu'elles avaient leur domaine propre dans le patrimoine de la foi commune.

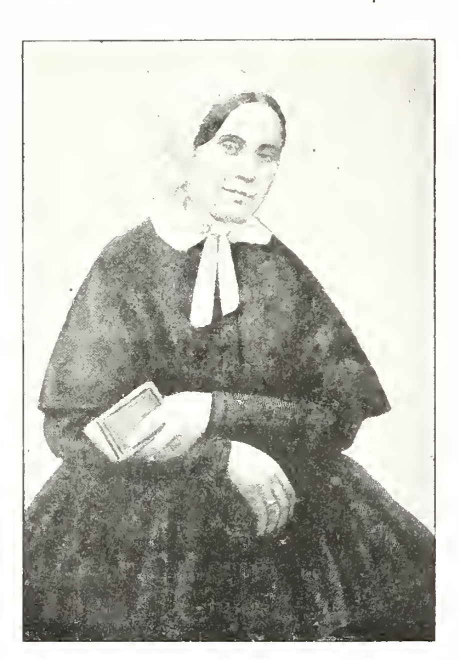
Une veuve, née en des jours de scepticisme et d'ignorance religieuse, réapprit cela aux générations du commencement du siècle passé. Lyon avait vu Mlle Perrin enrichir d'une province « la province dolente » l'apostolat des vierges. Mme Garnier s'appliqua à des misères semblables, mais par des moyens qu'elle n'imita de personne. Elle était fille de modestes commerçants, les époux Chabot ; elle se maria avec un commerçant que son intelligence et son esprit pratique aidèrent jusqu'à l'enrichir presque ; elle le perdit bientôt par la mort, avec les deux enfants nés de cette union, où l'amour n'avait été diminué d'aucune faiblesse ni d'aucun calcul. Elle pleura beaucoup, donna ses larmes à Dieu ; elle apprit du Maître, que pour sanctifier et garder sa souffrance, elle devait soulager la souffrance d'autrui : toute l'histoire de cette âme choisie peut se renfermer en ces mots. Ce fut jusqu'à son veuvage une riche histoire intérieure parmi les banalités d'une vie sans éclat.



Chapelle du Calvaire.

Mme Garnier avait d'ailleurs un caractère des plus primesautiers, même des plus violents : il lui en resta l'expansion. Enfant, elle avait dû quitter les Visitandines, ses maîtresses qui l'aimaient pourtant plus qu'aucune de leurs élèves, parce qu'elle leur montrait les extrémités de l'espièglerie et de la colère : ne menaça-t-elle pas un jour de mettre le feu au couvent ! Et sa piété était comme son caractère ; elle brûlait à l'égal d'une flamme ardente, puis vacillait au vent des caprices. Bref, son abondante nature spirituelle allait en toutes choses au delà : « Vous êtes à Dieu, lui dit franchement un prêtre, peu cicéronien, après qu'elle fut entrée dans sa vraie vocation, du pas rapide qui était son pas ; c'est grande chance ! car si vous eussiez été au diable, vous eussiez fait autant de mal que vous faites de bien ! »

Une sorte de hasard, et ce hasard, on le sait, est un des noms et non le moindre de la Providence, lui montra quelle besogne devait, dans les desseins du ciel, rassembler et tamiser son zèle qui eût dévoré un monde, en se dévorant peut-être lui-même. Encore saignante de la séparation terrestre, elle s'était réfugiée au célèbre sanctuaire de La Louvese, caché, tel un nid d'aigle, sur un pic noyé dans les bois. Des méditations plus sévères qu'elle ne les espérait lui furent inspirées dans ce sauvage abri de prières. Elle jura à Dieu qu'elle ne se marierait plus ; mais à qui confierait-elle ses affections accrues par le malheur, tout le feu comprimé dans ses entrailles? La réponse fut donnée à cette question décisive, par un événement en apparence très mince. Elle s'était sauvée des consolations sottes ou mystérieuses du monde, dans la société de personnes âgées, la plupart veuves aussi, avec qui elle travaillait pour les pauvres. Quelques-unes de ces âmes d'élite ne s'en tenaient pas aux ouvrages du crochet ou d'aiguille, elles visitaient les infirmes à domicile. « Oh, lui dit l'une d'entre elles, un matin, il y a un cas curieux à explorer, voulez-vous y aller? »


Mme Garnier, fondatrice du Calvaire.

Mme Garnier alla au cas curieux annoncé et il méritait, en effet, cet adjectif. C'était une femme clouée sur un infect grabat, couverte de plaies hideuses d'où s'exhalait une odeur épouvantable : d'abord la nouvelle Paule, la nouvelle Élisabeth recula et se sentit défaillir ; mais elle se surmonta vite. La créature, étalée à ses yeux surpris, payait sa rançon de longues années de débauches. Son complice l'avait reniée : quand il venait la voir, c'était pour vomir à sa face rongée les plus ordurières insultes. Les yeux éteints de la suppliciée se coloraient alors à demi sous l'effort d'une furieuse remontée de sang. Mme Garnier parla de sa voix ardente et douce ; elle dit sa bonne intention. Nulle adhésion, bien moins, nul signe qu'on l'écoutât ; elle insista le lendemain, le surlendemain, quatre jours. A la fin, elle obtint la réplique d'une longue larme qu'elle essuya, qu'elle but pour s'essayer à l'honneur de son ministère ; et une autre semaine écoulée, elle mettait, de ses bras, sur une chaise roulante, sa première conquête et l'introduisait à l'Hôtel-Dieu où elle ne se résigna point à l'abandonner à des soins étrangers. Un médecin ayant fait quelques pas vers ce lit se détourna. Il vit une très jeune femme s'y pencher et embrasser des cicatrices sans nom scientifique et catalognées au ciel seulement. Il se ressaisit et comprit cet apostolat.

A ce même chevet l'héroïne s'abîmait en oraisons où elle démêla son double but : sanctifier les veuves en les vouant aux incurables, aux corps déprimés par la souffrance et les plaies. On l'a dit, Mme Garnier était expansive et positive ; elle s'ouvrit de son rêve, le détailla, et comme ses meilleures amies y paraissaient néanmoins incrédules ou hési-

tantes, elle s'en fut tout droit au nouvel archevêque de Lyon, au cardinal de Bonald, qui fut très attentif à un pareil poème balbutié plutôt qu'articulé. « Ma fille, prononça-t-il en des mots concis, votre pensée est belle ; elle vient de Dieu, l'exécution en est difficile, elle viendra aussi de Dieu ; allez de l'avant et comptez sur moi. Votre œuvre s'appellera l'association des Dames du Calvaire. »

Le Calvaire, Mme Garnier en avait déjà franchi plus d'une station. A l'incurable du début, morte après de grandes souffrances, avaient succédé quatre affligées d'un même mal et surtout une jeune fille arrachée à un incendie au fond de la Guillotière, mais non sans preuve matérielle du sauvetage, puisqu'on l'avait surnommée Marie-la-brûlée. Elle découvrit sur la paroisse Saint-Irénée, dans une rue solitaire, une maison plus que modeste, capable de loger son cher personnel : la rue Vide-Bourse. « Bonne augure, s'écria-t-elle, nous viderons les bourses des riches pour entretenir nos clients ». Les paisibles habitants de Saint-Irénée virent arriver la caravane ; une voiture de place y suffisait. Ce qui était quasi valide descendit ; restait Marie-la-brûlée. Le cocher feignit que ses chevaux eussent besoin de tous ses services : Mme Garnier s'inclina à la portière : « Ma fille, dit-elle, prends-moi au cou de tes deux bras ; arrange-toi sur mes épaules, tu ne me pèseras pas plus qu'une plume et tu ne souffriras pas trop ». A cette vue, à ce propos, les quelques spectateurs de passage ni ne s'empressèrent, ni n'applaudirent, mais il n'y eut pas d'yeux sans larmes. Le petit cortège suivit lentement Marie-la-brûlée, en cacolet humain, moitié pleurant, moitié riant. C'était le 3 mai 1843, fête de l'Invention de la sainte Croix : Mme Garnier choisissait à merveille ses jours. L'hospice naissant se composait de quatre pièces, d'un jardin où soufflait de l'air pur ; pas d'humidité aux murs ni aux parquets. Dès la seconde année le registre, tenu par la fondatrice même, comptait dix-sept pensionnaires. Il fallut déménager ; l'on s'en fut à Saint-Just, au lieu historique dit : les Bains romains.



Chapelle du Calvaire.

Le minable et glorieux cortège se mit en marche, le 5 mai 1844, cette fois plus nombreux et c'était encore Marie-la-brûlée, triomphalement portée qui l'ouvrait. « Je suis la première pierre du Calvaire, murmura-t-elle dans un élan indicible ». L'hospice était si bien placé sous le regard de Marie. Il fut bientôt visité et secouru au temporel et au spirituel par de bons voisins : les pères Jésuites, les professeurs de l'institution des Minimes, les pères Maristes de la montée Saint-Barthélemy. Mais l'admirable auxiliaire entre tous, avait nom l'abbé Mante, chanoine honoraire et chapelain de la Primatiale. Vingt années durant, il gravit la sainte montagne, deux fois la semaine, pour s'enfermer au Calvaire et y boire à ce divin calice de la croix, penché, ravi, de longues heures, sur les plaies, les ulcères, les fétidités révélatrices de la nature humaine expiante. Quand il mourut, pauvre comme le dernier des pauvres auxquels il avait donné tout son bien, les incurables érigèrent de leurs deniers acquis en menus travaux une croix sur sa tombe.

Que dire de plus et de mieux? Il n'est pas un Lyonnais qui ignore le palais des souffrances de la rue du Juge-de-Paix, où s'est transporté définitivement ce Calvaire. Chaque jour des dames s'arrachent à la délicatesse de la vie et pansent des plaies horribles. Les ressources viennent des annuités des associés et c'en est l'élément le moins aléatoire, du produit d'une loterie et des dons imprévus. Le rêve de M[me] Garnier, morte le 28 décembre 1853, est atteint, sinon outrepassé. L'œuvre des veuves associées du Calvaire montre que les femmes du monde, même sans rien briser de son commerce, peuvent, au milieu de son égoïsme et de ses plaisirs, se complaire dans une sublime abnégation, dont, au demeurant, tout le bénéfice est pour lui.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE III

BERNARDINES

Cérémonial des religieuses de la congrégation de Saint-Bernard, ordre de Cisteaux. Lyon, chez Pierre Mvgvet, en ruë Tupin. M.DC.XLVIII, auec permission & approbation, in-8, 19-71-14 p.-1 f.-40-147 p.-4 f., 1 grav.

Covstvmiers et directoires des religievses de la congrégation sainct Bernard, ordre de Cisteaux. Lyon, chez la veue Mvgvet et Pierre Mvgvet son fils, M.DC.XLVIII, auec approbation & permission, in-8, 2 parties, 4 f.-128 p., 82 p.-3 f.-8 p.

F.-Z. Collombet, *Les Colinettes*, dans *Revue du Lyonnais*, 1845, 1re série, XXI, 363.

CARMÉLITES

F.-Z. Collombet, *Les Carmélites*, dans *Revue du Lyonnais*, 1844, 1re série, XX, 210.

Documents pour servir à l'histoire du couvent des Carmélites de Notre-Dame de la Compassion de Lyon, par J.-J. Grisard, Lyon, Pitrat, 1887, in 8, XLVI-346 p., grav.

CLARISSES

Jacq. Fodéré, *Narration historique et topographique* des couvents de l'ordre de Saint-François et des monastères de Sainte-Claire, érigés dans la province de Bourgogne. Lyon, 1619, in-4, 12 f.-1017 p.

Notice sur la vie de la révérende mère abbesse Marie de Saint-Paul du Saint-Sacrement, supérieure du monastère de Sainte-Claire à Lyon. Lyon, imp. veuve Rougier et fils, 1871, in-12, 24 p.

Les Pauvres-Dames de l'ordre de Sainte-Claire ou les Clarisses dans la cité lyonnaise (1269-1501 et 1598-1898), Lyon, imp. Paquet, 1898, in-8, XX-252 p., grav.

Recueil de documents pour servir à l'histoire des Pauvres-Dames de l'ordre de Sainte-Claire ou les Clarisses dans la cité lyonnaise, Lyon, imp. M. Paquet, 1899, in-8, 8 f.-322 p.-1 f., grav.

Steyert, *Les religieuses de Sainte-Claire à Lyon*. Lyon, 1900, in-8.

CHAZEAUX

Recueil des règles et usages qu'on observe dans l'abbaye

royale de Chazeaux, dite du Très-Saint-Sacrement, depuis la mitigation accordée en 1660. Lyon, imp. Bruyset, 1758, in-12, 2 parties, 1 f.-x-212 p.-2 f., 86 p.-2 f.

Le royal monastère de Chazeaux, chronique forézienne et lyonnaise, par M. l'abbé Javelle, curé de Chazeaux. Saint-Étienne, Chevalier, MDCCCLXX, in-8, vii-318 p.

SAINT-FRANÇOIS DE SALES

F.-Z. Collombet, *L'église Saint-François*, dans *Lyon ancien et moderne*, par les collaborateurs de la *Revue du Lyonnais*, sous la direction de Léon Boitel (1843), II, 65-72.

Paroisse de Saint-François de Sales, Lyon; souvenir des fêtes célébrées les 26, 27, 28 décembre 1877, en l'honneur de saint François de Sales, proclamé docteur de l'église universelle. Lyon, Josserand, 1878, in-8, 2 f.-54 p.-1 f.

H. Rivoire, *La paroisse Saint-François de Sales, hier et aujourd'hui*. Lyon, Vitte, sans date (1900), in-8, 296 p., 12 grav.

Règlement de la confrérie du Saint-Sacrement de la paroisse de Saint-François de Sales de Lyon. Lyon, imp. Jevain, 1903, in-8, 13 p.

CALVAIRE

L'œuvre des dames du Calvaire pour les pauvres femmes incurables et les veuves délaissées, compte rendu annuel depuis 1845.

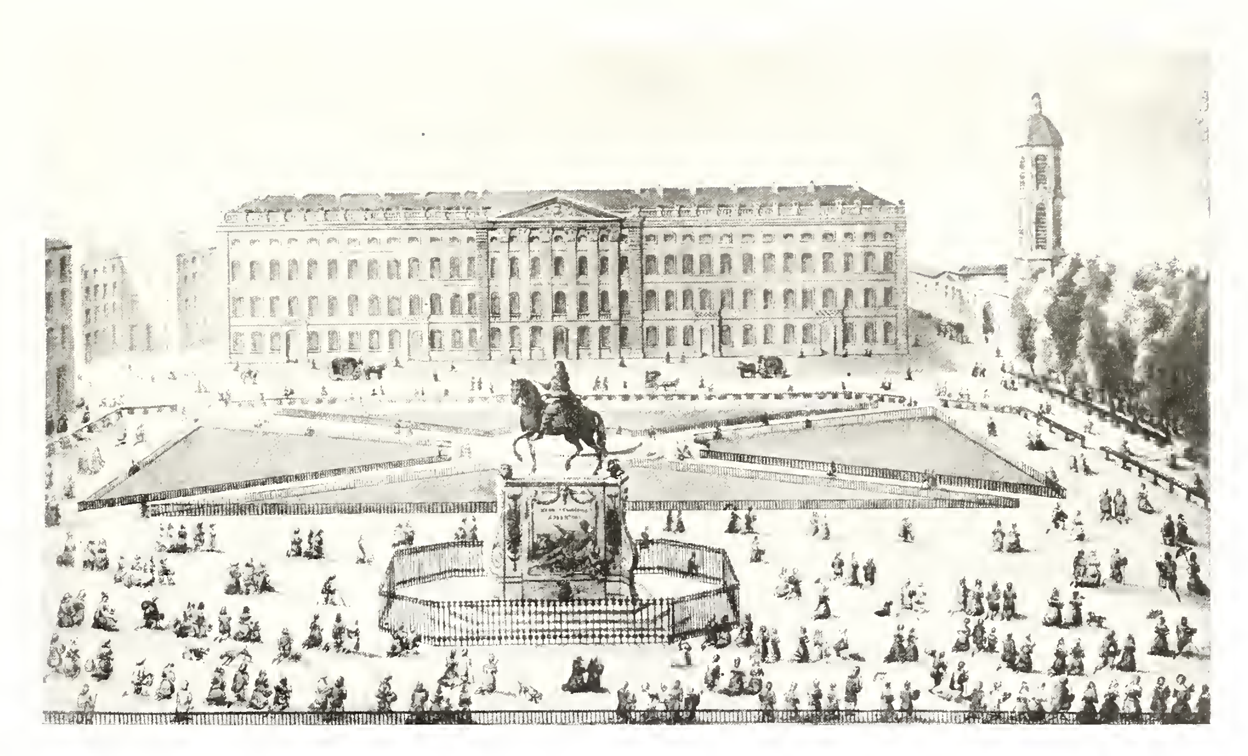
Notice sur Mme veuve Garnier-Chabot, fondatrice de l'œuvre du Calvaire et de l'Association des dames veuves. Lyon, imp. Girard et Josserand, 1854, in-8, 19 p.

Les veuves et la charité, l'œuvre du Calvaire et sa fondatrice, par l'abbé Chaffanjon. Lyon, Briday, 1872, in-8, 2 f.-xxxx-180 p.-1 f. — Autres éditions en 1880, 1899 et 1900.

Règlement de la congrégation des Dames Veuves, établie à Lyon. Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1877, in-32, 19 p.

Manuel à l'usage des dames du Calvaire. Lyon, Vitte & Perrussel, 1888, in-18, 4 f.-333 p.

Institut de France, Académie des sciences morales et politiques, rapport sur le prix Audiffred (actes de dévoûment), à décerner en 1904, fait par M. Félix Rocquain, dans la séance publique annuelle du 10 décembre 1904. Paris, typographie de Firmin-Didot et Cie, MDCCCCIV, grand in-8, 16 p. — On y couronne l'œuvre du Calvaire, à Lyon.

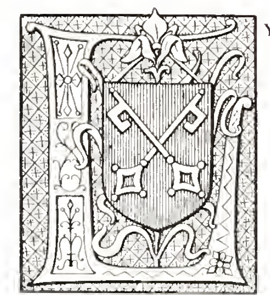


La place Bellecour et l'église de la Charité, avant la Révolution. — Au moment de la bénédiction, les passants se mettent à genoux.

CHAPITRE IV

LA CHARITÉ, COEUR-AGONISANT, CHARLOTTES, TRINITAIRES, VISITATION

LA CHARITÉ



YON, il est à peine besoin de le rappeler, a conservé une place d'élite parmi les villes qui tenaient à honneur d'hospitaliser largement les œuvres de bienfaisance, et l'histoire de l'église de la Charité moins connue que celle de l'hospice lui-même, mérite à cet égard une attention particulière, dans un travail comme celui-ci.

En 1531, la famine ravageait la province et faisait affluer à Lyon un grand nombre de malheureux fuyant les campagnes environnantes qui ne pouvaient plus les nourrir. Les échevins, le clergé, les notables organisèrent des secours publics, réunirent assez de ressources pour posséder encore quelques centaines de livres, après avoir pourvu à tout, jusqu'à la cessation du fléau. Le

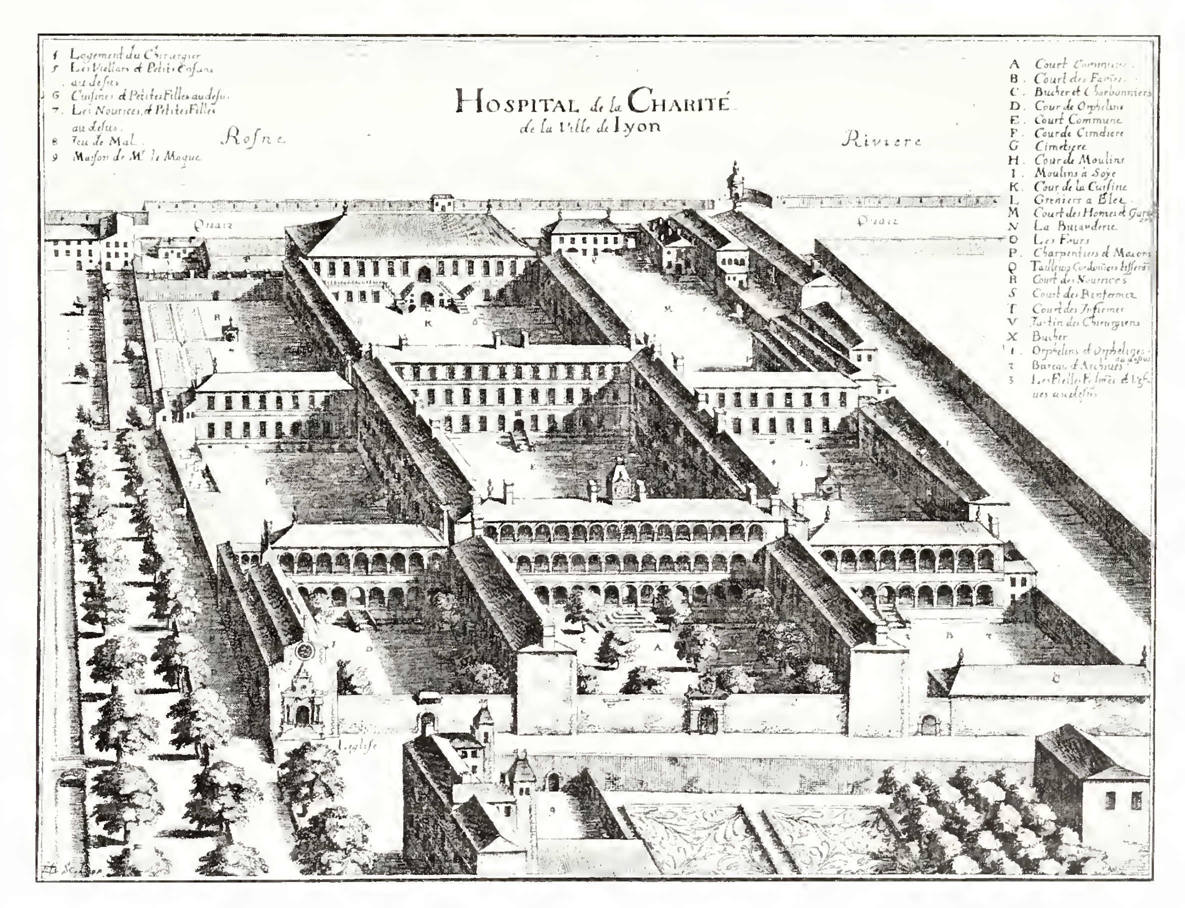
souvenir des malheurs passés et la crainte de les revoir un jour, firent naître la pensée de créer un établissement permanent pour le soulagement des pauvres ; et le 18 janvier 1533, les organisateurs de l'œuvre de 1531, réunis au couvent des Cordeliers de Saint-Bonaventure, résolurent de consacrer à l'institution projetée les quelques fonds qui leur restaient en caisse. Ce fut le commencement de l'Aumône générale. Au début, l'œuvre se bornait à des distributions de secours à domicile ; elle recueillait les enfants légitimes abandonnés ou orphelins, plaçait les garçons au prieuré Saint-Martin de la Chana et les filles à l'hôpital Sainte-Catherine ; plus tard, elle se fit céder par les recteurs de l'Hôtel-Dieu, la jouissance de l'hôpital Saint-Laurent. Le bureau central de l'Aumône fut installé provisoirement dans des bâtiments voisins de l'hôpital Sainte-Catherine qui devinrent l'hôtel du Parc.

A mesure que l'Aumône générale élargissait le champ de son action bienfaisante, les misères à soulager se multipliaient, et le zèle de ses recteurs, soutenu par la charité lyonnaise et le concours des autorités locales, entreprit la création d'un vaste hospice où l'œuvre pourrait établir son siège et grouper ses divers services. Des lettres patentes du roi Louis XIII, en date du 11 décembre 1614, autorisèrent l'Aumône générale à acquérir de vastes terrains, sur le bord du Rhône, dans le quartier de Bellecour. Un premier plan des bâtiments à élever fut présenté au bureau des recteurs, le 12 octobre 1616, par le père Martellange Jésuite, et remis par lui à l'un d'eux, Pierre Picquet, qui reçut mandat de l'accommoder et fut ensuite chargé de le mettre à exécution, en s'aidant des conseils de son premier auteur, après l'avoir soumis à messieurs les élus de l'Aumône générale, à l'archevêque, au gouverneur, aux chanoines comtes de Lyon et à messieurs du présidial. Le plan fut aussi exposé au Change, pour être vu du public ; il a été gravé par le sieur Roux, qui reçut pour ce travail 40 livres, et joint au règlement de 1628.

Les bâtiments projetés formaient un vaste quadrilatère avec des corps de logis limitant neuf cours dont une seule, celle du milieu, était entourée de constructions sur les quatre côtés ; les huit autres devaient présenter chacune un côté ouvert au soleil pour favoriser l'aération. Chaque corps de logis était longé sur une de ses faces, et à tous les étages, par un portique ouvert. L'église devait être édifiée à l'angle nord-ouest, orientée suivant l'usage. C'est bien, dans l'ensemble, la disposition actuelle des lieux, sauf que les quatre faces du périmètre ont été entourées de bâtiments qui forment une clôture continue autour des cours, dont un côté, suivant le plan primitif, devait rester ouvert. Quant au plan de l'église, il ne paraît pas résulter des procès-verbaux des séances du bureau, que le père Martellange y ait collaboré.

Le 3 décembre 1615, l'Aumône générale procédait, sur le terrain où devait être construit l'hôpital, à l'érection d'une grande croix bénie par l'archevêque Denis-Simon de Marquemont, et apportée processionnellement à travers la ville depuis l'hôpital Saint-Laurent, avec le concours des pauvres de cet établissement, des recteurs de l'Hôtel-Dieu et de l'Aumône, enfin d'une grande foule de peuple. Quelques jours après cette cérémonie, le 20 décembre 1615, eurent lieu l'inauguration et la bénédiction par l'archevêque, d'un

oratoire ou chapelle provisoire élevée, sur ce même terrain, avant toutes autres constructions, sous le vocable de sainte Blandine et aux frais personnels des recteurs, sans aucune contribution des deniers de l'Aumône. A cette fin, M. de la Faye, chanoine comte de Lyon, donna la somme de 50 livres; le sieur Pinet, 18 livres; le sieur Merin, 20 livres; le sieur Bernico, 15 livres; le sieur Corsan, 30 livres; le sieur du Coing, 15 livres; le sieur Girinet, 10 livres et une aube garnie de pointes; le sieur Picquet, 32 livres 10 sous; le sieur Megret, 20 livres; le sieur Greffet, 14 livres 10 sous; le sieur Chapuys, 30 livres,



Plan ancien de la Charité.

deux nappes et deux serviettes pour l'autel; le sieur de la Praye, 30 livres; le président de Villars donna un tableau sur lequel était peinte une Charité; le sieur Vanelle, une chasuble, des étoles, un manipule, un devant d'autel en velours vert; le sieur Fradin, un calice et sa patène d'argent; le sieur de Couleur, une cloche et ses accessoires. Un prêtre reçut la mission de desservir la chapelle Sainte-Blandine aux jours de dimanche et de fêtes solennelles, à raison de 30 livres par an, et commença son service le dimanche 17 janvier 1616.

De généreuses offrandes permirent de se mettre immédiatement à l'œuvre pour élever les bâtiments de l'hospice : divers bienfaiteurs prirent à leur charge, chacun la construc-

tion d'un corps de logis. Le 16 janvier 1617, M. Sève de Fromente, conseiller du roi, président des trésoriers de France de la généralité de Lyon, procéda à la pose de la première pierre du bâtiment offert par lui « proche de la chapelle du cousté de bize ». Il y eut donc dès le début une chapelle provisoire, avant la construction de l'église actuelle fondée seulement le 8 décembre 1617. Les autres corps de logis, mis en travail successivement, furent offerts par le recteur Pierre Picquet, M. de Saint-André, trésorier de France, la corporation des marchands drapiers, Guillaume Charrier (6.000 livres); la colonie des Suisses et des Allemands résidant à Lyon (14.000 livres); les sieurs Pellot et Poculot; l'imprimeur Horace Cardon; le gouverneur de Neuville d'Halincourt; et un groupe de sept bourgeois lyonnais : André et Philippe Gueston, Jean-Baptiste Murard, André Ollier, Jean Dubois, Constance Murard et Jérôme Lentillon; Jean Cléberg fut un des premiers et des plus généreux bienfaiteurs.

Deux dons, l'un de 5.000 livres de Mgr de Marquemont, archevêque, l'autre de 6.000 livres de MM. les chanoines comtes de Lyon furent affectés spécialement, suivant l'intention des donateurs, à l'érection de l'église, dont la première pierre fut posée le 8 décembre 1617, comme en fait foi le procès-verbal de la cérémonie rédigé en ces termes : « Le 8e jour du mois de décembre 1617, après midy, jour et fête Conception Notre-Dame, en conséquence des dons et charités qu'il a plu à monseigneur le révérendissime archevesque et messeigneurs les comtes chanoines et chapitre de l'église de Lyon faire pour l'édiffication de l'esglise, au bâtiment des pauvres enfermés, au lieu de Bellecour, après que les mesures ont été prinses et le priffaict passé aux massons pour la closture de ladicte esglise, convocation faite de monseigneur le gouverneur et de tous les corps de la ville, la première pierre des fondations de ladite esglise, a été mise par M. de Crémeaux, comte et précenteur de l'église de Lyon, et l'ung des sieurs recteurs de ladicte aulmosne ».

Mais si la première pierre de l'église de la Charité fut posée le 8 décembre 1617, en réalité la construction de l'édifice ne fut commencée qu'en 1620. On lit en effet dans le procès-verbal d'une des séances du bureau de l'Aumône de l'année 1620 qu'Antoine Picquet, ex-recteur, s'excuse pour ne pas s'être rendu au bureau, où il avait été mandé au sujet de la construction de l'église des pauvres enfermés « néanmoins a commencé et désire continuer ung nouveau desseing dudict bastiment, qu'il fera voir dans peu de jours. » Le procès-verbal d'une séance suivante du bureau des recteurs mentionne la comparution d'Antoine Picquet « qui a rapporté un modèle et nouveau desseing pour l'esglise dudict bâtiment lequel a été présenté aux maistres maçons et charpentiers, à ces fins assemblés au bureau... et au surplus, ledict sieur Picquet a esté remercié par tout le corps de l'aulmosne et prié de continuer ».

Le 7 janvier 1621, les murs de l'église étant fondés, Antoine Picquet propose une modification au plan primitif, qui ne comportait d'abord qu'une seule nef de toute la largeur du bâtiment. Afin de n'avoir pas à construire une voûte d'une si grande portée, et aussi pour dissimuler l'irrégularité du plan du bâtiment qui est plus large du côté de l'autel que du côté de l'entrée (ce qu'il est facile de constater à la simple inspection des

lieux), on décide que l'on construira des bas côtés, séparés de la grande nef par des arcades supportant galeries et tribunes. Le nouveau projet, avant d'être exécuté, est approuvé par l'archevêque et messieurs du chapitre Saint-Jean.

Mais les travaux commencés marchent lentement. Les ressources pour tant de dépenses sont insuffisantes. Le 6 mars 1622, les recteurs font une entente avec les entrepreneurs de la maçonnerie et de la pose des pierres de taille, leur payant un acompte de 800 livres et promettant d'en payer un autre semblable huit jours après Pâques, si, à cette époque le bâtiment est conduit jusqu'à la couverture. Vers le même temps une convention est passée avec Jacques Gentillâtre, maître architecte, pour l'exécution du plan du portail de l'église tel qu'il a été préparé par le sieur Picquet et approuvé par le bureau et les bienfaiteurs de l'œuvre, l'archevêque et messieurs du chapitre.

Au mois de juin 1622, le nouvel hospice est prêt à recevoir ses hôtes. Le lundi 20 juin, on procède au transport à l'hôpital Notre-Dame de la Charité, des pauvres de l'hôpital Saint-Laurent, construit par l'illustre famille de Gadagne, près du port Saint-Georges. On commence par les femmes, les filles et les petits enfants ; beaucoup sont trop malades ou trop jeunes pour pouvoir marcher ; le transport se fait sur des bateaux qui descendent la Saône depuis la Quarantaine jusqu'au confluent et sont ensuite remorqués sur le Rhône pour atterrir en face du nouvel hôpital. On continue les jours suivants ; on déménage par la même voie le matériel hospitalier, et le vendredi 24 juin 1622, fête de saint Jean-Baptiste, le service divin est célébré, pour la première fois, dans l'église Notre-Dame de la Charité, par M. de Vennes, chanoine comte de Lyon. Les recteurs et les pauvres de l'hospice y font la communion, puis assistent à la bénédiction des divers corps de logis.

En 1627, le bureau des recteurs décide la construction de la sacristie avec une chambre au-dessus pour le logement du prêtre desservant la chapelle, de l'escalier qui met l'église en communication avec l'hospice, et d'un clocher provisoire « conforme et semblable à celui qui est en l'église du noviciat des Jésuites appelé Saint-Joseph », où l'on installe quatre cloches fournies par le fondeur Pierre Recordon. Le clocher actuel ne fut édifié que quarante ans plus tard en 1667 : cette année-là, il est payé à Alexandre Corbeuslach, maître chaudronnier, la somme de 4.040 livres pour la croix de cuivre doré qu'il a faite pour le clocher de l'église de la Charité et à Nicolas Persin et Jean-Baptiste Tisseur, maîtres ferblantiers, 450 livres tournois pour l'œuvre de ferblanterie de la couverture du grand et du petit dôme du clocher, et 67 livres 4 sols pour fourniture de 192 feuilles de fer blanc employées pour la pose de la croix. D'après les comptes de 1666, le maître maçon Jacques Abraham dit la Liberté, construisit le clocher, dont le plan, au dire de Brossette, aurait été donné par le Bernin, de passage à Lyon, lors de son retour en Italie, d'où Louis XIV l'avait fait venir, en 1665, pour le consulter sur la restauration du Louvre.

Il est fait mention dans les comptes de l'hospice, en 1731, d'une somme de 1.000 livres payée à la veuve du statuaire Marc Chabry, à compte du prix des marbres fournis pour la balustrade du chœur de l'église et d'une somme de 450 livres payée au sculpteur

Perrache pour dix vases de marbre blanc destinés à orner cette balustrade. D'autre part, en 1667, Bertrand Fargues, maître serrurier, reçoit la somme de 4.000 livres pour la confection des balustres et des portes de devant du grand autel et des chapelles latérales. Ce travail est qualifié « de grande importance ». S'agit-il des belles balustrades en marbre et des grilles en fer forgé qui séparent aujourd'hui le chœur et les chapelles latérales de la nef et des bas côtés? Léon Charvet, dans son *Histoire et description de l'hospice de la Charité*, émet un doute à cet égard et pense que ces objets peuvent provenir, comme le maître-autel, semblable par le style et le marbre de couleur à la table de communion, de l'église des Carmes-Déchaussés de Lyon. On ne s'explique guère, en effet, comment les grilles en fer forgé du chœur et des chapelles latérales dateraient de 1667 et les marbres de la table de communion actuelle de 1731 seulement. Du reste, l'œuvre de serrurerie de Bertrand Fargues devait avoir une importance en rapport avec le prix de 4.000 livres qui lui fut payé : elle a sans doute disparu lors du pillage de l'église sous la révolution.



L'église de la Charité.

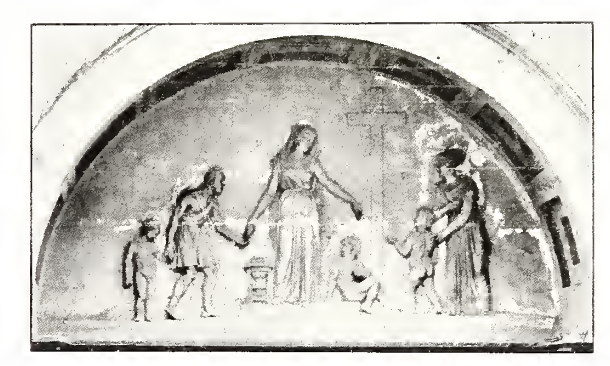
Au cours des travaux de construction de l'église de la Charité et après leur achèvement, de nombreuses libéralités affluèrent pour aider à en payer la dépense et pourvoir à la décoration intérieure du monument. Les premiers bienfaiteurs de l'église furent, comme il a été dit plus haut, le cardinal de Marquemont pour 3.000 livres, et les chanoines de Saint-Jean pour 6.000 livres; en août 1622, les recteurs s'imposent volontairement d'une contribution individuelle de 300 livres pour hâter l'achèvement de l'œuvre : en 1628, Louis Bouillet, trésorier des deniers de l'établissement, à sa sortie du rectorat, fait don de 3.000 livres tournois pour la décoration du maître-autel.

Le cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, mort à Rome le 16 septembre 1626, légua à l'église de la Charité une très riche chapelle contenant de nombreux objets du culte, des tableaux et autres objets d'art, dont le transport de Rome à Lyon coûta la somme de 332 livres, 18 sous et 6 deniers; il légua également à la même église de précieuses reliques, notamment le corps de saint Jovain, qui furent transportées processionnellement de Saint-Jean à Notre-Dame de la Charité, le 14 novembre 1627. Dans le même temps, la dame Éléonore de Saint-Laurent, veuve de Jean-Baptiste Buisson, érigea un autel, à droite en entrant à l'église, avec ses ornements, donna un tableau sous le

vocable de Notre-Dame des Vertus, et des balustres fermant la chapelle, dans laquelle ladite dame, décédée le 2 octobre 1629, fut ensevelie.

Comme la plupart des monuments religieux de la ville, l'église de la Charité a subi de graves dommages et fut pillée pendant la Révolution. Au commencement du siècle dernier, elle fut l'objet d'importantes restaurations : en tête de la liste des souscripteurs qui donnèrent de l'argent pour y pourvoir, figure Mme de La Barmondière pour 6.000 francs. Le bas-relief du tympan du portail, qui représente un pélican, symbole de la charité, date de 1838 ; un sujet semblable avait été sculpté à la même place en 1665 par un artiste lyonnais, Nicolas Lefebvre, qui reçut, pour ce travail, 50 livres. La chaire à prêcher en bois peint, en imitation de marbre, est du commencement du XIXe siècle.

Parmi les cérémonies religieuses, célébrées en l'honneur des bienfaiteurs dans l'église de la Charité, la plus éclatante fut sans doute la pompe funèbre du maréchal duc de Villeroy, gouverneur de la province, bienfaiteur de l'hospice, qui eut lieu le 14 septembre 1730. La description en fut imprimée la même année, avec l'oraison funèbre prononcée par le père Renaud, Dominicain. Les frais du service s'élevèrent à la somme de 5.089 livres 8 sous.



La Charité, bas-relief de Legendre-Héral. (Façade de la Charité.)

L'église de la Charité n'offre rien à l'extérieur qui attire le regard, sauf le clocher assez pittoresque à l'angle de Bellecour ; la simplicité de l'édifice construit avec l'argent donné pour les pauvres convient à sa destination. A l'intérieur, on remarque surtout les bas-reliefs, les bustes et les inscriptions appliqués à ses parois, qui rappellent la mémoire de quelques-uns des généreux bienfaiteurs de l'hospice. Les monuments de ce genre qui, autrefois, ornaient en grand nombre nos églises, sont devenus rares depuis que la rage des démolisseurs s'est acharnée contre eux. Ceux de l'église de la Charité ont eu la bonne fortune d'y échapper. En voici l'énumération, en commençant à droite de l'entrée.

Le buste en marbre blanc de Jacques Moyron, dans un encadrement de marbre noir, appliqué au revers de la façade, rappelle le nom d'un Lyonnais, fils d'un pauvre tailleur de la paroisse Saint-Nizier, qui fut un avocat célèbre, devint possesseur de la seigneurie de Chavagneux et de la baronnie de Saint-Trivier en Dombes, fut ensuite lieutenant général de la sénéchaussée, puis conseiller du roi ; il mourut sans postérité en juin 1656, âgé de 81 ans et choisit pour héritiers les pauvres de l'Aumône générale, aujourd'hui hospice de la Charité. Puis viennent les monuments de Marc Panissot, Jean-Baptiste Trimaud, Jean-Pierre Giraud, Mathieu Chabert, Françoise Reynon, décédés en 1737, 1750, 1762, 1763, 1775. L'épitaphe du cardinal Denis-Simon de Marquemont, archevêque de Lyon, mort en 1626, surmontée de ses armes, est la plus rapprochée de la chapelle de la Croix, où se trouve sa sépulture.

A l'entrée de la chapelle de la Sainte-Vierge se lit l'épitaphe du cardinal de Richelieu, archevêque de Lyon. Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, né à Paris en 1582, fils de François et de Suzanne de la Porte, frère du cardinal de Richelieu, ministre de Louis XIII, fut nommé évêque de Noyon, au décès de son oncle Jacques du Plessis, prit l'habit des Chartreux en 1602, fut nommé archevêque d'Aix en 1625, puis archevêque de Lyon en 1628 et grand aumônier de France en 1632. Il avait choisi sa sépulture dans l'église de la Charité par son testament du 20 mars 1653, en donnant pour cela six cents livres. Son épitaphe fut rédigée par l'abbé Gérente sauf la fin composée par lui-même où il dit qu'étant né, ayant vécu et étant mort pauvre, il a voulu reposer auprès des pauvres. Le cardinal de Richelieu mourut en 1661 et fut enseveli sous les dalles de la chapelle de la Vierge. En 1891, on ouvrit le caveau et dans le cercueil de plomb presque intact on trouva la tête, les tibias des deux jambes et une pelletée ou deux de poussière.

Suivent les inscriptions de Claude de Chavanne, de l'abbé Antoine-Barthélemy de Lacroix de Laval, de Claudine Valette, de Simon Fornier, protestant converti, décédés en 1804, 1822, 1870, 1878. Enfin deux inscriptions placées dans la sacristie rappellent les noms de deux autres bienfaiteurs Antoine Dessartine et Claude Yon avec les dates de 1667 et 1686.

Il reste à signaler dans l'église de la Charité les superbes vitraux modernes sortis de l'atelier du maître verrier lyonnais, M. Lucien Bégule, qui décorent les baies des deux nefs latérales et la grande rosace de la façade. On y voit, peinte sur verre, l'histoire de la fondation et les développements successifs de l'hospice de la Charité. Voici la description de ces vitraux, en commençant par ceux du collatéral de droite.

I. — 19 mai 1531. — *Plusieurs milliers de pauvres des provinces voisines arrivent à Lyon, sont nourris par la charité lyonnaise et abrités sous des cabanes dans le pré du monastère d'Ainay.* « Ce qui fit que les provinces voisines pour se décharger d'une telle misère, remplirent quantité de bateaux de leurs pauvres affamés et les exposèrent à l'aventure sur les rivières du Rhosne et de la Saosne sans autre guide que la Providence divine, laquelle n'abandonna point cette misérable flotte et la fit aborder dans Lyon. A cette arrivée inopinée et à un si misérable spectacle, le peuple accourant sur les bords, on recogneut que c'étaient de pauvres affligés qui tendaient les mains, criant : nous mourons de faim, messieurs, secourez-nous. Les Lyonnais ayant pitié les receurent à bras ouverts ». — « On remarqua même que les petits enfants de la ville embrassaient les étrangers qui étaient de leurs âges, et, s'ils avaient du pain en la main, ils leur donnaient comme si dès longtemps ils se fussent cogneus ; et les présentaient à leur père et mère et même les priaient de les recevoir à leur maison. »

II. — 23 janvier 1533. — *Sur la proposition de Jean Broquin, l'Aumône générale est fondée à Lyon.* Assemblée générale des corps de la ville et principaux notables au couvent des Cordeliers. Jean Broquin y propose de fonder, par des souscriptions volontaires, un établissement fixe pour le soulagement des pauvres, ce qui est accepté. Le reliquat ou solde en caisse, provenant des secours obtenus pour la famine de 1531 était de 396 l. 2 s. 7 d. Jean Cléberg fut le premier souscripteur.

III. — 3 décembre 1615. — *Érection d'une grande croix sur l'emplacement de la Charité.* Les recteurs de la Charité, autorisés par lettres royales du 11 décembre 1614, ayant acheté un emplacement sur le bord du Rhône, en prennent possession par l'érection solennelle d'une croix de bois qui est bénie par l'archevêque de Lyon, Denis-Simon de Marquemont.

IV. — 16 janvier 1617. — *Pose de la première pierre des bâtiments de la Charité.* Jean de Sève de Fromente, président des trésoriers de France à Lyon, offre, le premier, de bâtir, à ses frais, un corps de logis et en pose la première pierre portant cette inscription : *Notre-Dame de la Charité.* Dans le fond, on voit le pont du Rhône.

V. — 20 juin 1622. — *Les pauvres sont transportés, par bateaux, de l'hôpital Saint-Laurent situé sur le bord de la Saône, à la Quarantaine, avec les meubles et les effets.*

VI. — 25 avril 1639. — *La Charité placée sous la protection de Notre-Dame de Fourvière.* A partir de 1639, suivant délibération du bureau, l'Aumône générale se rendait chaque année, le mercredi après la quinzaine de Pâques, en procession à Fourvière « où étant arrivé on offrira sept cierges d'une livre pièce, à l'honneur des sept joyes de la très sainte Vierge ». Il y a vingt ans, on pouvait encore voir, dans les rues de la ville, le long défilé de cette procession à laquelle prenaient part les vieillards de l'hospice, les frères et les sœurs, les médecins et les chirurgiens de la Charité. Il se faisait aussi tous les ans, un dimanche, une autre procession, à laquelle tous les pauvres de la ville prenaient part, et dont le règlement de 1632 donne le détail et l'itinéraire.



La Sainte Trinité bénissant les bienfaiteurs.
D'après une miniature aux archives de la Charité.

VII. — 12 octobre 1651. — *Messire Jacques Moyron, baron de Saint-Trivier en Dombes, fait son testament « écrit de sa main, en son domicile, à Lyon, avant midy » en faveur de l'Aumône générale.*

VIII. — 26 mars 1699. — *Le bureau de l'Aumône générale reçoit les sœurs Tenant, Simonde et Damour, cédées par l'Hôtel-Dieu, pour l'organisation des sœurs de la Charité.*

IX. — 17 avril 1805. — *Le pape Pie VII visite les pauvres de la Charité.* On présenta

une croix d'argent dans laquelle est enchâssé un morceau de la vraie croix, à Sa Sainteté, qui la baisa très respectueusement et accorda des indulgences plénières. Cette relique que la Charité possède encore avait été donnée par le Saint-Père, le 1er mai 1804, et apportée de Rome par M. Bonnevie, chanoine de la cathédrale.

X. — *Fondation de l'hôpital maritime de Giens (Var)*. Les sœurs et les enfants malades de l'hospice de la Charité prennent possession de l'hôpital Renée Sabran.

XI. — Rosace centrale de la façade de la chapelle. — L'idée qui a inspiré la composition de cette verrière est de rappeler l'union constante, à travers les siècles, de l'Église et de la bourgeoisie de Lyon, dans le développement des œuvres d'assistance et de charité. Au centre, sur un trône, une figure allégorique, sous les traits d'une jeune femme, dans l'esprit de l'époque où la Charité fut construite, attire à elle un vieillard et un enfant qui représentent les pauvres spécialement secourus dans l'hospice. Sur un degré du trône, se lit l'inscription : « *Charitas urget* ». En avant repose le lion symbolique de la cité, et à côté un génie ailé déroule le plan général de l'hospice, dont le premier projet fut proposé au bureau des recteurs par le Jésuite Étienne Martellange.

A droite du groupe allégorique central, l'église de Lyon est représentée par trois figures dont deux très fidèlement historiques : celle du cardinal Alphonse de Richelieu, dont la sépulture est sous les dalles de la chapelle de la Sainte-Vierge, puis celle de l'archevêque Camille de Neuville ; enfin un chanoine comte de Lyon, avec le camail de son ordre, complète les trois degrés supérieurs de la hiérarchie de l'église de Lyon et rappelle la générosité du chapitre de Saint-Jean, fondateur de la chapelle. A gauche du trône, un groupe de trois personnages symbolise le généreux concours de la bourgeoisie lyonnaise aux œuvres de l'hospice, depuis sa fondation jusqu'à nos jours : au premier plan, M. Joannès Fournet, ancien président du tribunal de commerce, dont la famille a été la donatrice principale du vitrail ; derrière Jean Cléberg, populaire par sa générosité et notamment par ses libéralités au profit de l'hospice de la Charité, qui s'élevèrent à huit mille quarante-cinq livres tournois, ou 70.000 francs de notre monnaie ; enfin le Consulat est représenté sur ce monument dédié à la charité lyonnaise, par un échevin revêtu du costume traditionnel.

Cette grande composition complète dignement la série de ces belles verrières peintes avec une merveilleuse connaissance des conditions et des ressources d'un art difficile, de façon à faire remarquer la correction du dessin, l'harmonie et l'éclat des couleurs, la sobriété d'un pinceau qui sait donner, avec peu de choses, l'impression de la réalité dans les scènes représentées et témoigne d'un souci scrupuleux de l'exactitude dans l'habillement des personnages, le style des accessoires et la reconstitution des vieux monuments lyonnais.

COEUR AGONISANT

Il n'y a pas si loin que l'on croit communément des corps aux âmes incurables. Souvent en effet les infirmités physiques montrent l'abandon des cœurs et des esprits. Une collaboratrice, des meilleures sinon la meilleure, de Mme Garnier, une veuve elle aussi, et mère de dix enfants, Mme Trapadoux, avait eu longtemps devant les yeux l'horrible spectacle des douleurs éprouvées par les infirmes de l'œuvre du Calvaire ; elle s'était jetée dans cette œuvre de tout son zèle intelligent et compatissant. Peu à peu elle se prit à songer à cet autre calvaire du Christ qu'on peut appeler la mauvaise mort. Il meurt, se dit-elle, dans le monde entier environ cent mille personnes par jour ; chaque mois, trois millions ; chaque année, trente-six millions, c'est-à-dire la moyenne d'habitants du plus florissant pays. Et comment tout ce monde meurt-il ? Quelle suite toutes ces morts soudaines, mal préparées, parfois mauvaises, font-elles à l'agonie du Sauveur, qui, sans doute, voyait son sacrifice inutile à des légions de pécheurs, lorsqu'il murmura au jardin des Oliviers : « Mon Père, s'il vous plaît, que ce calice s'éloigne. »

Telle fut l'idée, simple, positive dans le domaine de la mysticité, qui inspira à cette sainte femme son sacrifice, voulu et courageux. Jeanne-Marie-Louise-Zoé Baudot naquit à Lyon, le 8 septembre 1803, d'une famille solidement chrétienne et riche de biens par un honnête commerce. La révolution régnait encore sur tous les dehors de la ville : l'enfant fut baptisé, faute d'église, dans la maison paternelle. Elle avait trois ans quand Pie VII, de passage dans notre ville, bénit « la seconde Rome » du haut de la colline de Fourvière ; elle fut offerte par son père aux mains étendues du débonnaire pontife qui la caressa ; puis sa mère, femme d'une vigoureuse piété, la mit sous la discipline d'une forte gouvernante destinée aux immolations de la Trappe, Mme Paraillon, qui lui donna, de bonne heure, le goût du sacrifice. La méthode de cette sage et d'ailleurs aimable institutrice était simple et efficace : elle prêchait d'exemple.

Zoé ainsi formée aux vertus de tous états n'avait pas dix-sept ans quand elle épousa M. Trapadoux, aussi distingué par son intelligence du négoce que par sa foi religieuse. En quatre ans, quatre enfants étaient nés de cette union, dont un qui ne survécut pas. Cependant M. Trapadoux avait accepté aux États-Unis ce que l'on appelle une belle position : elle l'accompagna dans cet exil, mais ne pouvant s'accommoder au climat, elle revint à Lyon. A vingt-sept ans, le ciel lui donnait son huitième enfant. Elle confia ses fils aux pères Jésuites dans leur collège du Passage en Biscaye espagnole, fit à Rome un voyage heureux, où elle reçut la bénédiction de Grégoire XVI et y rencontra sa grande amie Mme Jarricot, fondatrice de l'œuvre de la Propagation de la foi.

Le 8 décembre 1845, M. Trapadoux, qui avait connu des alternatives de prospérité et de médiocrité, mourait, lui laissant le soin de dix enfants, dont sept mineurs, et d'un

négoce aussi difficile qu'étendu, car il se traitait jusqu'en Afrique et en Amérique. Dans cette circonstance elle fit preuve d'une singulière énergie pour liquider sa fortune : elle recueillit dans son ample maison deux des familles issues de son fécond mariage faisant ainsi ses délices d'être mère et grand'mère. A cette époque elle se mêla aux infirmières qu'avait rassemblées, parmi les veuves catholiques, Mme Garnier, et elle ne tarda pas à être supérieure du Calvaire, où son éloquence et sa bonté guérissaient les consciences gâtées.

Mais son opulente nature spirituelle était guettée par la Providence pour mieux encore. « Peu de temps avant la mort du vénérable Vianney, raconte-t-elle dans son journal, je fis le pèlerinage d'Ars, non pas dans l'intention de consulter ce saint homme qui attirait les foules, mais par dévotion, pour m'édifier au spectacle de ses vertus. Lors même que j'aurais eu le désir de lui parler, la vue de la foule compacte des pèlerins m'en eût bien fait passer l'envie. Je me trouvais dans la chapelle de sainte Philomène, et je priais de tout mon cœur. On vint me frapper sur l'épaule en me disant : « Madame, monsieur le « curé vous demande. » Arrivée à son confessional je me mis à genoux, le cœur me battait fort. M. Vianney se mit à me parler, mais il avait la voix si faible qu'on avait peine à l'entendre et peut-être, par une permission de Dieu, il me fut impossible de saisir autre chose que ces paroles plus distinctes : « Vous aurez beaucoup à souffrir, mais un jour vous serez bien heureuse ». Désirant vivement savoir ce que je n'avais pu entendre, je le priais instamment d'avoir la bonté de me le répéter, mais il ne le voulut pas ; il me redit seulement ces mots : « Vous aurez beaucoup à souffrir, mais un jour vous serez bien heureuse ».

Le père Jean Lyonnard, Jésuite, se trouvait, la même année, au grand séminaire de Mende en qualité de père spirituel et de professeur d'éloquence. Dès 1847, tout entier à ses communications intimes avec le cœur de Jésus souffrant agonie pour ceux qui meurent sans préparation, il avait le dessein d'une confrérie, même d'une congrégation du Cœur agonisant de Jésus. Par une merveilleuse union instinctive à distance, le jour où le père Lyonnard composait une ardente prière pour les agonisants, Mme Trapadoux obtenait du cardinal de Bonald l'érection d'une chapelle dédiée à ce vocable, et entièrement construite par les soins de cette veuve chrétienne et par les quêtes heureuses qu'elle ne craignit pas de multiplier dans la ville. Le Père Lyonnard entra en commerce de lettres avec elle, discerna qu'elle était l'ouvrière de son œuvre, et en août 1859, lui fit faire à Vals une retraite où elle devint la servante du Cœur agonisant. Le 15 octobre de la même année, elle quittait Lyon avec trois compagnes.

Ses décisions n'accordaient rien aux obstacles : elle voulait former un institut de victimes expiatrices, de religieuses cloîtrées dont la prière serait une constante oblation au Christ pour le salut des mourants : il lui paraissait qu'à la nécessité de bien vivre s'ajoutait un devoir, celui de savoir bien mourir. Mille signes intérieurs et extérieurs lui prouvèrent qu'elle avait été bien inspirée. Aussi arrangea-t-elle tant bien que mal comme couvent une maisonnette de Mende qu'elle accrut d'une chapelle : maison et chapelle furent bénies, le 26 mars 1860, par Mgr Foulquier qui, trois jours après, donna l'habit aux quatre nouvelles religieuses.

Le Bethléem de la congrégation, comme l'appelèrent le prélat, le Père Lyonnard et Mme Trapadoux elle-même devenue mère Marie-Madeleine du Cœur agonisant de Jésus, ne suffit pas longtemps au nombre croissant des « Agonisantes ». Des conjonctures rappelèrent la fondatrice à Lyon où elle ne cherchait pas à revenir; cet appel, d'ailleurs, n'alla pas sans un supplément d'épreuves dont elle s'accommoda comme d'une grâce nouvelle. Des courses et des difficultés sans nombre la menèrent enfin à l'extrémité du faubourg de la Guillotière, dans le quartier de Montplaisir.

Les commencements de cette seconde maison, inaugurée le 24 février 1865, furent comme avaient été les débuts de la première fondation. L'hiver de Lyon, cette année-là, ressembla singulièrement à l'hiver de la Lozère. Mère Madeleine pourvoyait à tout, souffrait pour toutes ses filles empressées de plus en plus à cette règle admirable en ce qu'elle comporte, avec la contemplation claustrale sans aucune altération, l'assistance aux pauvres et aux malades.

L'émeute de 1870 dispersa quelques-unes des religieuses du Cœur agonisant. Mais ce fut le vent semeur de bonne graine : la congrégation se développa, fleurit et fructifia. Mère Madeleine mourut le 2 mars 1883, à trois heures et demie du soir, par une suprême concordance de son holocauste avec celui du Sauveur. Elle ne devait pas voir la nouvelle tourmente qui a obligé ses filles spirituelles à se réfugier, depuis quatre ans, sur la terre étrangère, après avoir abandonné — momentanément — leur chapelle.

La chapelle des religieuses du Cœur agonisant est plus que modeste. Ce n'est point une construction élevée spécialement à cet effet ; mais en 1865, on installa dans les bâtiments une salle convenablement disposée, et qui depuis servit d'oratoire. La chapelle fut bénite, le 22 décembre 1865, par M. l'abbé Pagnon, délégué du cardinal de Bonald. Le 25 décembre, nuit de Noël, on y célébra, pour la première fois, la messe en faveur des agonisants du monde entier. Le père Lyonnard avait obtenu de Pie IX que cette chapelle devînt le second centre de l'archiconfrérie dont le centre principal est établi à Jérusalem, dans l'église patriarcale.

Le maître-autel dédié au Cœur agonisant de Jésus est surmonté d'un grand tableau représentant l'agonie de Notre Seigneur au Jardin des Oliviers. Une peinture : le Cœur compatissant de Marie, placé dans le sanctuaire et un autel dédié à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, rappellent le second vocable de l'Œuvre. Tout autour de cet autel, de nombreux ex-votos sont le témoignage des grâces importantes reçues par l'intermédiaire du cœur de Marie. A droite, dans la nef, se trouve un troisième autel, dédié à saint Joseph mourant ; au-dessus, se voit un tableau représentant ce patriarche expirant entre les bras de Jésus et de Marie.

CHARLOTTES

Tel fut le nom familier d'une société charitable, fameuse naguère à Lyon, et qui depuis s'est fondue à moitié dans une congrégation ancienne, heureusement restaurée. Ce nom était le prénom de la fondatrice, Charlotte Dupin, qui, sortant des cachots où l'avait fait jeter, pendant la Terreur, son zèle pour la religion, conçut le dessein de soulager les misères qu'elle venait de partager. Ce qu'elle désirait était non des visites et des soins intermittents et vagues, mais l'assistance régulière des détenus et des malades. Les événements politiques la forcèrent de différer son beau projet. En 1795, aidée de sa sœur et de quelques personnes charitables, elle commença ses explorations. Les prisons étaient livrées à la plus affreuse misère ; des aumônes particulières et des quêtes lui fournirent d'abord les moyens de porter des soupes à la prison Saint-Joseph, puis elle vit s'ouvrir à son dévouement la prison militaire et la maison de réclusion de la Quarantaine. Il fallait nourrir, chauffer, vêtir un grand nombre de malheureux : elle n'avait rien, et pourtant elle trouva des auxiliaires zélées et jamais la Providence ne la priva de la nourriture du pauvre.


La mort de saint Joseph, diplôme des Charlottes.

Au mois d'août 1803, la société, alors composée d'environ cinquante personnes, toutes de la classe peu fortunée, tint une sorte de grand conseil pour aviser aux moyens d'augmenter ses ressources et son nombre, et de distribuer le travail pour le rendre plus facile. Les unes furent chargées de faire des quêtes publiques autorisées par l'administration ; d'autres de préparer, porter et distribuer les soupes, d'autres encore de visiter les hôpitaux, d'y soulager, consoler, instruire et peigner les malades. Dès lors, l'œuvre prospéra ; riches et pauvres se firent un devoir d'envoyer aux Charlottes, chaque semaine ou chaque mois, du pain, du vin, du blé, du bois, du charbon, des légumes ; les quêtes se firent ouvertement dans les marchés et dans les boucheries ; différentes associations de charité donnèrent aussi leur appui. Peu après, tandis qu'elle se réjouissait des progrès de son apostolat, Charlotte Dupin, surnommée par la reconnaissance publique « la mère des prisonniers », succomba à la maladie que lui avaient causée les fatigues, les veilles et surtout les mauvais traitements éprouvés de ceux-là même qu'elle était venue secourir.

Après sa mort, Pierrette Dupin, sa sœur, prit le gouvernement de la confrérie, mais

elle alla bientôt, elle aussi, recevoir sa récompense. L'œuvre ne devait pas périr pour cela : Jeanne-Louise Juliand, soutenue par les dames du bureau, sut, non seulement la conserver, mais encore lui donner une forme régulière et toute la stabilité possible. Elle réunit ses associées dans un local convenable et sous une règle précise, puis elle sollicita des supérieurs ecclésiastiques, pour les mieux lier entre elles et se les attacher plus fortement, l'approbation des statuts et l'érection de la communauté en congrégation. Monseigneur de Pins l'inclina plutôt à s'affilier aux sœurs de Saint-Joseph, ce à quoi elle consentit avec ses compagnes : elles revêtirent l'habit le 16 mai 1826.

Jeanne-Louise Juliand, en religion sœur Sainte-Anne, était une personne d'humeur spontanée et vive qui ne se rebutait jamais. Un jour qu'elle quêtait dans un café, un libertin osa la frapper. « Voilà qui est bon pour nous, dit-elle, mais cela ne fait pas le compte de nos prisonniers » ; le libertin, étonné, donna à l'instant son aumône, sans mot dire. Le règlement général de la société, tel qu'on le trouve imprimé en 1832, classe définitivement les Charlottes en distributrices, lectrices, peigneuses, bienfaitrices. Ces humbles bataillons, aux noms pittoresquement modestes, ont connu des fortunes diverses durant la seconde moitié du siècle passé.

TRINITAIRES

Cette œuvre fut fondée, le 15 janvier 1711, par Claude de Saint-Georges, archevêque de Lyon, à la montée Saint-Barthélemy, devant le monastère des Récollets. Son successeur François-Paul de Neuville de Villeroy la fit autoriser, sous le nom de maison ou hôpital de la Providence, par lettres patentes du roi, du 17 mars 1716, avec les privilèges ordinaires accordés aux hôpitaux. Des religieuses Trinitaires la dirigeaient tandis que le temporel en était confié à des administrateurs séculiers : par là elle resta unique en son genre à Lyon pendant plus d'un siècle. « Messieurs les prévôts des marchands et échevins en sont les principaux bienfaiteurs », dit l'almanach de 1744.

Une note trouvée dans les archives donne les précieux renseignements que voici : « Parmi tant d'établissements qui font un si grand honneur à la charité des citoyens de cette grande ville, celui-ci est un de ceux qui méritent le plus l'attention des âmes pieuses. Elle a été fondée pour élever de pauvres jeunes filles dont l'innocence court des dangers imminents au contact de parents dépravés. Aucune n'y est admise avant l'âge de sept ans ni au-dessus de celui de neuf ; l'éducation des enfants est confiée à des religieuses appelées de la Trinité, lesquelles se consacrent à leur apprendre les principes de la religion, à les former à la vertu et à les mettre à même de gagner leur vie au sortir de l'établissement. Tant qu'elles demeurent dans la maison, leur travail est une petite ressource pour leur

entretien, mais il est bien loin de suffire au soutien d'un hospice qui n'a qu'un très petit revenu fixe et qui porte ainsi à juste titre le nom de maison de la Providence. »

La Providence subsista jusqu'à la Révolution, époque à laquelle les religieuses se dispersèrent ; au commencement du XIXe siècle, quelques dames, distinguées par le rang et par la vertu, conçurent le dessein d'arracher à l'abandon ou aux mauvais exemples de leurs parents de pauvres jeunes filles. Encouragées par un zélé Jésuite, le père Roger, et approuvées du cardinal Fesch, elles se réunirent, le 16 janvier 1804, et s'érigèrent en congrégation séculière sous le titre du Très saint Cœur de Marie : c'étaient MM^mes Bruyzet de Sainte-Marie, Anginieur mère et fille, de la Barmondiere, Vitet, Delphin, Gérondot, Félissent, Journaud, Gourd, Bouchardier, Prudent, Lecour, Razuret, Meynard, Mayet, Montanier, Terme, de Lupé, Rondot, Albert, Guérin, Charrein, Godinot, Burlat, Magnonin et Lacour. La présidente fut Mme Bruyzet de Sainte-Marie, l'assistante Mme Anginieur mère.



Chapelle des Trinitaires.

Les premières enfants avaient été vendues par leurs parents à des saltimbanques : elles coûtèrent à ces dames trente-quatre francs chacune : on avouera que ce n'était pas cher. Peu après Mme Anginieur en trouva trois autres de même misère qu'elle abrita avec leurs compagnes d'infortune, tantôt chez elle, tantôt chez des personnes amies. Un jour vint où comme Mme Bruyzet faisait confidence de son extrême dénuement, on lui répondit par une somme de 300 francs en demandant que l'établissement reprît le nom de Providence et qu'on rétablît l'œuvre que les Trinitaires avaient dirigée sous ce nom avant la Révolution.

Ce conseil amical ou cette sommation discrète ayant été acceptée, une maison fut louée rue Sala, n° 40, le 9 août 1804 : deux dames Laplanche et une dame Morelle, toutes trois religieuses Trinitaires de l'ancienne Providence, y firent revivre les règlements de leur ordre. En 1806, le nouvel établissement comptait vingt-six enfants. Mme de la

Barmondière prêta une maison qu'elle possédait à Fourvière. La nouvelle Providence n'y fit pas long séjour ; ses clients se multipliant, elle loua, pour trois ans, le couvent abandonné des Carmes déchaussés, à la fin de novembre 1809 ; enfin des difficultés s'étant mises à la traverse, elle regagna, le 16 décembre 1811, la rue Sala. Le 9 juin 1812, le cardinal Fesch visita celles qu'il nommait justement de vertueuses maîtresses de l'enfance digne de pitié, et leur promit l'habit religieux, mais les événements politiques empêchèrent la réalisation de cette promesse.

En 1814, la duchesse d'Angoulême, la duchesse d'Orléans, princesse royale de Naples, la douairière d'Orléans, sa belle-mère et la fille de celle-ci M[lle] Adélaïde, sœur du futur Louis-Philippe, avec plusieurs dames de la plus haute qualité, s'unirent de plein cœur sur le registre des bienfaiteurs, et en 1817 des lettres patentes apportèrent l'autorisation royale. A partir de cette époque, les circonstances se rangèrent au mieux : les postulantes, d'âge déjà mûr, prirent l'habit de Trinitaires, le 29 février 1816, et choisirent pour supérieure Claudine Mathieu, en religion sœur Sainte-Thérèse. Dès lors l'œuvre recouvra son élan ; la duchesse d'Angoulême ne laissa pas de lui garder aide, protection et même faveurs de plus d'une sorte. M[me] Gaillard, née Baboin de La Barollière, digne continuatrice et imitatrice de M[me] Bruyzet de Sainte-Marie, contribua pour la plus large part à la construction de la chapelle ; elle eut pour héritière en l'héritage des pauvres, la fille de M[me] Bruyzet de Sainte-Marie elle-même, M[me] de Nolhac, qui mourut le 28 janvier 1869 et à laquelle succéda M[me] Auguste Gaillard d'Oullins, décédée le 14 avril 1877.



Intérieur de la Chapelle des Trinitaires.

En 1852, les religieuses se réunirent à la communauté des Trinitaires de Valence, et ainsi on vit dans la maison, au blanc costume des anciennes religieuses Trinitaires d'avant la Révolution, succéder le costume noir des Trinitaires actuelles. L'habit a changé, l'esprit reste le même.

La chapelle fut construite vers 1854 et bénie, ainsi que la cloche, le 17 juillet 1856. Ses dimensions sont bien proportionnées, elle mesure 30 mètres de long sur 8 mètres 60 de large. Elle est dédiée à l'Immaculée Conception.

La chapelle des Trinitaires est de modeste apparence. Par une singularité, la façade s'ouvre non au bas, mais par côté de la chapelle. Elle est de style roman, à une seule nef, assez éclairée. L'autel est de marbre sans sculpture. A la naissance de la nef, se trouvent deux petits autels, dédiés à la sainte Vierge et à saint Joseph. Dans le chœur on voit trois tableaux : un Christ en croix de bonne apparence, un Sacré-Cœur et un saint Jean l'évangéliste, ce dernier, œuvre de madame Payre, artiste lyonnaise. Au fond de la chapelle s'élève une vaste tribune, ornée d'une fresque qui représente la sainte Vierge revêtue du costume des Trinitaires, avec la croix bleue et rouge sur la poitrine : elle apparaît aux deux fondateurs de l'ordre : saint Jean de Matha et saint Félix de Valois. Au second plan, un vaisseau va partir pour racheter les chrétiens prisonniers des Sarrasins.



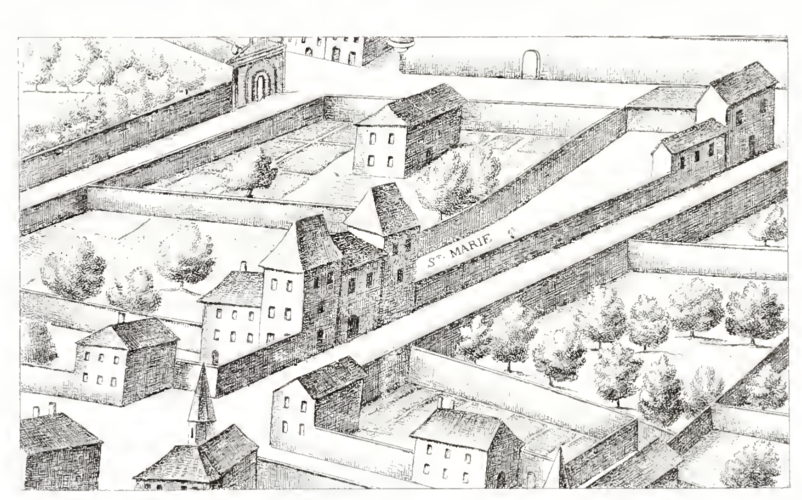
Mme Gaillard, née Faboin de La Barollière, restauratrice de la maison des Trinitaires.

Au milieu de la chapelle, se trouve le tombeau de la restauratrice temporelle et celui d'une des dernières supérieures. La dalle funéraire porte l'inscription que voici : « Ici reposent, unies dans la vie, réunies dans la mort, Sophie-Adèle-Antoinette Baboin de La Barollière, veuve de Claude-Joseph-Sébastien Gaillard, fondatrice de cette maison, 22 juillet 1792-18 octobre 1861 ; mère Séraphia Hugon, supérieure de cette maison, 10 avril 1828-17 mars 1900. »

VISITATION

Le premier monastère de la Visitation Sainte-Marie de Lyon, second de l'ordre, fut fondé par décision de saint François de Sales, à la requête de monseigneur Denis Simon de Marquemont, archevêque de Lyon. Il n'y avait encore à cette époque dans notre ville que trois maisons religieuses de femmes. Jeanne de Chantal y arriva le 1er février 1615,

et établit aussitôt ses filles rue du Griffon, aux Terreaux, près la chapelle Saint-Claude, sur la paroisse Saint-Pierre, dans un petit logis qu'avait acheté pour elles leur fondatrice temporelle, Mme Renée Trunel, veuve de M. d'Auxerre, président et lieutenant général de Forez. Le 2 février, fête de la Purification, l'archevêque célébra pontificalement la messe dans la chapelle improvisée et y exposa le saint sacrement ; M. Sordelot, pieux ecclésiastique, fit une solide exhortation, et dès ce jour la clôture fut gardée et la règle d'Annecy rigoureusement observée. Neuf mois après, la modeste chapelle s'emplissait d'une foule brillante venue pour assister aux obsèques de Mme d'Auxerre, devenue sœur Marie-Renée, et décédée, selon sa prédiction, après neuf mois seulement de vêture, mais non sans avoir prononcé ses vœux. « La maison, lit-on dans le manuscrit de la fondation, n'étant pas bâtie régulièrement, ni commode pour y avoir une sépulture, on supplia très humblement les dames de l'abbaye royale de Saint-Pierre, ordre de Saint-Benoît, dans la paroisse de laquelle on était, de donner sépulture chez elles à notre défunte : elles tinrent à honneur d'accorder la grâce qu'on leur demandait. »



Plan de l'ancien Couvent de la Visitation.

Malgré l'incommodité du lieu, les Visitandines restèrent rue du Griffon, exactement deux années cinq mois et treize jours, pendant lesquels se firent la profession religieuse de Marie-Françoise Bellet, Françoise-Jéronyme de Villette, première supérieure de Saint-Étienne, Marie-Catherine et Anne-Louise de Villars, Anne-Marie Chevalier et Jeanne-Françoise Étienne. Au départ de la mère de Chantal, Marie-Jacqueline Favre avait été nommée supérieure ; elle se mit en quête d'une habitation mieux séante et ne tarda pas à la trouver. Au prix de trente mille livres, dont monseigneur de Marquemont se porta garant, elle acheta du sieur Thiery une maison à Bellecour, paroisse Saint-Michel ; le prélat prêta en outre trois mille livres, sans intérêt. La communauté se transporta dans sa nouvelle demeure, le 14 juin 1617, accompagnée de la comtesse de Chevrières et de plusieurs demoiselles de qualité ; cette même année, la mère Favre acheta la petite maison Richard et en 1620, la mère de Blonay acquit un terrain proche de celui de M. Thiery, afin de rendre le grand jardin carré. Cette dernière fit également dresser les murs de clôture et planter les vergers.

Pendant les dix années environ qui suivirent la translation, la Visitation Sainte-Marie de Bellecour, — tel fut le vocable définitif du couvent — n'eut, comme dans la rue du Griffon, qu'une chapelle provisoire, avec un seul autel. Toutefois, les Visitandines ont

gardé dans leur cœur et dans leur esprit le précieux et vif souvenir de cette chapelle presque misérable, parce que saint François de Sales « leur grand patriarche » y célébra souvent la messe de 1618 à 1622. On sait qu'en ces quatre ans, il fit cinq voyages à Lyon : au dernier, il y séjourna, avec les cours de France et de Savoie. Monseigneur de Marquemont dont il devait être l'hôte se trouvant à Rome où il fut fait cardinal, les sœurs eurent la joie de posséder leur fondateur dans leur petit logement, c'est-à-dire dans la maison Richard devenue la maison de leur jardinier ; de son côté le bon évêque fut tout aise de s'échapper ainsi de l'apparat. La ville faisait une entrée magnifique au roi et à la reine-mère : « le saint prélat, raconte le manuscrit déjà cité, laissa aller tous ces gens voir cette grande pompe et demeura tout seul dans notre parloir, comme un père avec ses enfants, sans se soucier de voir tout cet appareil du monde. Il nous fit, ce même jour, un très beau sermon tant sur le mystère — c'était le jour de l'Immaculée Conception — que sur l'entrée du roi et nous dit ce qu'il fallait considérer en l'un et en l'autre. La reine Marie de Médicis entra dans notre monastère avec un grand nombre de dames de la cour et y entendit les vêpres : nos sœurs étaient si recueillies que pas une ne leva les yeux et ne sut dire comment Sa Majesté ni aucune de ses dames étaient vêtues. Le 25 décembre, le bienheureux nous dit la messe à minuit, où la communauté communia et à la fin de la messe, quoi qu'il fit bien froid, il nous fit une belle exhortation sur l'anéantissement et la naissance de l'Enfant Dieu ».

Force nous est d'abréger ce naïf et charmant récit très circonstancié : « Le jour de la Saint-Jean il dit encore la messe et communia ses chères filles. Après quoi, il ouït la confession générale de notre mère de Blonay. Notre mère aperçut en ses yeux quelque changement causé par le catarrhe qui commençait à se former et elle lui dit : Monseigneur, vous vous trouvez mal ? Il répondit : Ma fille, tout revient à bien à ceux qui aiment Dieu ; il n'est pas loin de midi, s'il m'est possible je reviendrai tantôt recevoir votre novice à la profession : cette novice était sœur Marie-Éléonore Gontal. La bonne mère se mit à genoux ; il lui dit pour dernière parole : Adieu, ma fille, je vous laisse mon esprit et mon cœur. » L'après-midi, tandis qu'on préparait la cérémonie de profession le saint tombait en apoplexie, le lendemain, 28 décembre, il expirait. Toute la ville accourut à la pauvre logette. On n'ignore pas que Lyon et Annecy se disputèrent l'illustre corps ; Annecy l'emporta, grâce au testament même de saint François que la volonté du duc de Savoie et du roi de France fit exécuter. Pendant le débat, la dépouille mortelle du saint était restée en dépôt dans la chapelle de ses religieuses : il fallut hélas s'en séparer. « Mais le soir même de ce 29 décembre, continue le document, le cœur de notre bienheureux père nous fut apporté par M. Ménard, secrétaire de la paroisse Saint-Nizier, vicaire général, accompagné de M. le curé de la paroisse, de M. l'abbé de Mozac et de beaucoup d'ecclésiastiques avec des flambeaux ».

Après avoir été, de la sorte, insignement honorée, la chapelle Sainte-Marie de Bellecour fut remplacée par une église qui, commencée en 1624, fut achevée à la fin de 1627, et consacrée le 8 décembre. « Elle était, écrit Steyert, orientée régulièrement, prolongeant le cloître, le long de la rue à l'ouest, jusqu'à 1 m 50 environ de la porte de la

caserne actuelle de gendarmerie. Le tout empiétait beaucoup sur la rue qui avait alors six mètres à peine de largeur tandis qu'elle en compte maintenant 8 à 10 ; le surplus a donc été pris en entier sur le terrain du monastère démoli. En retour d'équerre, sur le chœur de l'église qui était régulièrement orientée et contre le flanc occidental du cloître, était appuyé le chœur des religieuses, dont l'emplacement existe encore en grande partie. Il est représenté par l'espace vide entre la gendarmerie et le n° 26 de la rue formant une cour à laquelle on accède par un vaste portail s'ouvrant juste en face du débouché de la rue Boissac. »

Le premier dessein avait été de bâtir du côté de la rue Sainte-Hélène, près des Pères Jésuites ; on commença même à y creuser un fondement de murailles. Mais on représenta que l'église des Jésuites était déjà bien avancée et que les religieuses franciscaines de Sainte-Élisabeth, pour lors logées dans une maison voisine, feraient apparemment la leur tout proche et qu'ainsi il y en aurait trois au même endroit. D'ailleurs tous les offices étaient placés sur la rue du côté des Jésuites qui y tenaient un noviciat, il ne fallait pas penser à prendre aucun jour de ce côté ; d'autre part, si le monastère était construit là, le carré en occuperait tout le jardin ; enfin la mère de Blonay jugeait que l'on s'éloignait trop du lieu où était mort le saint fondateur. Aussi tout bien pesé, on se résolut à faire le bâtiment à l'endroit même où était la maison que l'on avait achetée de M. Thiéry. Il y fallut de bons matériaux et beaucoup de solidité « à l'épreuve du canon de l'arsenal, parce que n'y ayant alors point de maison du côté de la place Bellecour, on y tirait ordinairement les pièces d'artillerie, qui faisaient trembler notre maison. » En moins de quatre ans, le grand bâtiment fut achevé avec la muraille de clôture, depuis l'église des Jésuites jusqu'au mur du jardin et avec les trois chapelles ou ermitages du jardin même. Toutefois, comme l'on ne put vaincre toutes les difficultés du terrain, l'église ne put être tout ce que l'on souhaitait. Des documents postérieurs la qualifieront de peu belle, irrégulière et de faible étendue.



Notre-Dame-de-Grâce
Couvent de la Visitation[1].

Une petite cour la précédait ; la nef assez longue était par là disproportionnée au sanctuaire ; un lambris à hauteur d'appui régnait tout autour. Elle était « garnie de deux longs bancs attachés aux murailles et d'un sous-pied ainsi que d'un confessional » ; des degrés montaient de la nef dans le chœur : la mère de Blonay en voulut quinze, en l'honneur, dit-elle, des quinze marches que monta la Vierge en sa présentation au temple. Il y avait aussi une balustrade entre ces deux parties de l'église. Le jour venait par huit fenêtres percées dans l'épaisseur du mur de telle façon qu'elles pussent supporter, à leur base, de grands vases de fleurs aux fêtes solennelles ; plus tard, l'on mettra

des rideaux de taffetas cramoisi à ces fenêtres distancées l'une de l'autre par de larges trumeaux. Dans le haut, un grand arc doubleau séparait la nef du sanctuaire, précisément après deux autels dédiés, celui de droite à saint François de Sales, dès sa canonisation, celui de gauche à saint Augustin.

Le maître-autel d'environ huit pieds de longueur, trois de hauteur et trois ou quatre pouces de profondeur, portait, par-dessus la corniche, une croix de quatre pieds, avec un crucifix et un tableau de la Visitation donné, aux premiers temps du monastère, par un bienfaiteur inconnu. Le tabernacle avait été fait en Savoie, par les soins de sainte Jeanne de Chantal ; deux crédences, longues de deux pieds et demi, se voyaient de chaque côté du maître-autel : on y tenait deux grands chandeliers et, les jours de fête, on y exposait des reliques avec candélabres et fleurs. Une chaire médiocrement grande était aussi placée dans le sanctuaire ; une large grille remplissait entièrement le vide laissé à droite du maître-autel, entre le sanctuaire et le chœur des religieuses ; elle avait dix à douze mètres de largeur, six à dix de hauteur et était par le dessus en anse de panier ; on l'avait posée à deux pieds hors de terre, et elle était formée « de fer carré de petit échantillon, les barres, l'une dans l'autre, sans pointe ni façon, les trous ayant deux pouces et demi de vide » ; au milieu de la grille se trouvait « une fenêtre qui se fermait à clef du côté des sœurs ; haute d'un pied et demi et large d'un grand pied, elle servait à donner la communion et le voile aux religieuses. La stalle de la supérieure, au fond du chœur, était comme les autres, sans nulle façon », mais élevée d'un degré de quatre pouces ; au-dessus était placé un tableau de la Vierge, environné de sentences.

La sacristie était d'une agréable construction octogone ; elle renfermait un autel de cinq pieds avec deux escaliers, une table, une chaire, un agenouilloir et une fontaine d'étain au-dessus de la piscine. A côté d'une petite fenêtre grillagée couverte de toile noire, entre la sacristie des prêtres et celle des sœurs, s'ouvrait un trou d'environ trois pouces en carré pour y passer les flambeaux et les grands cierges.

Sainte Chantal encourageait la construction et conseillait de loin et parfois de près. Par les lettres qu'elle écrivait à la chère cadette — elle donnait ce nom d'amitié à la mère de Blonay — on voit qu'elle est instruite du moindre détail, qu'elle entre dans les plus minces particularités, suggère des idées artistiques et pratiques, propose « les petites économies à faire », rappelle des plans utiles, bref, se montre femme de tête, comme en toute circonstance.

Le bâtiment achevé en 1627, M. de Meschatin La Faye, chanoine, le bénit, et Robert Berthelot, évêque de Damas, suffragant de Lyon, le sacra ; M[me] la présidente Le Blanc, de Grenoble, ayant donné la cloche, en fut la marraine ; la mère de Blonay avait dépensé tant pour l'église que pour le monastère la somme de quatre-vingt mille francs.

Depuis la consécration de l'église jusqu'à la Révolution, des circulaires envoyées du premier monastère de Lyon aux couvents de l'institut, mentionnent les réparations et les embellissements : on lit dans celle du 3 mai 1672 que la supérieure Catherine-Aimée de Vauzelles a orné le sanctuaire d'un balustre de fer « qui est bien beau et bien travaillé » ; dans sa circulaire du 23 avril 1691, Marie-Éléonore d'Apehon de Poncins se réjouit de

l'achat coûteux d'une tapisserie de Flandre, de verdure, que l'on trouve fort belle.

Pendant un de ses supériorats, Anne-Marie de Thélis, morte le 10 octobre 1701, fit faire un tabernacle doré, sans doute pour le grand autel. C'est peut-être de lui que M. l'abbé Vachet écrit : « L'église Sainte-Marie de Bellecour n'avait rien de remarquable que le tabernacle du grand autel ; c'est le modèle de celui qu'on devait exécuter en marbres choisis et en bronze doré ; le modèle était de Ferdinand Delamonce ! » Anne-Marie de Thélis érigea dans le chœur des religieuses un autel à Notre-Dame, où une des sœurs, Marie-Anne-Victoire Trollier, fonda par dévotion une lampe qui brûlait jour et nuit. Marthe-Séraphique d'Apchon de Poncins fit boiser, du haut en bas, le chœur intérieur de l'église, avec ses ornements d'architecture, le tout couleur de marbre blanc, enrichi de dorures, avec de grands tableaux représentant les mystères de Notre-Dame, faits par un excellent artiste ; elle fit peindre aussi la voûte du chœur de l'église qui, dans son genre, est un ouvrage achevé.



Vierge conservée au monastère de la Visitation.

« L'espérance de pouvoir célébrer l'année dernière la béatification de notre digne mère, lit-on dans la circulaire de la mère Thérèse-Charlotte de Chevrières, le 8 février 1749, nous avait fait entreprendre un autel de marbre dont nous devons le plan à la personne la plus habile et la plus entendue de ce pays, en fait de tels ouvrages, à dom Prenel, prieur des Chartreux de cette ville. C'est à monseigneur Navarre, évêque de Sidon, que nous avons l'obligation de cette grâce et, à sa considération, ce respectable père a bien voulu conduire l'ouvrage, faisant choix des ouvriers, ordonnant des matériaux et réglant les prix faits à notre avantage. » Il y a plus de détails, à cet égard, dans la circulaire du 30 août 1752 : « Thérèse-Charlotte de Chevrières, à la fin de ses deux derniers triennaux, pensa efficacement à pourvoir notre église d'une chapelle, où notre bienheureuse mère pût être placée. Mais après bien des consultations, on conclut qu'on ne pouvait, sans de grands inconvénients, lui en édifier une nouvelle, la situation de notre église n'en étant pas susceptible : il fallut se déterminer à joindre la fondatrice au fondateur. Pour faire honneur à l'un et à l'autre, on forma le dessein de substituer le marbre, dans la chapelle

Saint-François de Sales, à l'ancien retable qui n'était qu'en bois doré et à tout le reste de la chapelle qui se ressentait du goût antique. On se remit de tout à dom Prenel qui ne trompa point la confiance que l'on avait à ses lumières. « Le couronnement de la chapelle qui porte jusqu'à la voûte de l'église est estimé des plus habiles connaisseurs en fait d'architecture. Monseigneur de Sidon, suffragant du diocèse, nous fit la grâce de sacrer très solennellement cette nouvelle chapelle qui est à portée de notre vue. »

Sous le gouvernement de Marguerite-Sibile Anisson, l'église fut rebâtie en partie et régularisée : ce qui contenta le plus les sœurs, fut la voûte plafonnée en plâtre, une corniche de même matière qui régnait tout le tour, avec des pilastres surmontés de leurs chapiteaux qui, placés de distance en distance, faisaient un ornement achevé. Trois ans plus tard, elles firent peindre, sur le châssis de la grille du chœur, la vie symbolique de saint François de Sales ; « divisée, dit la circulaire d'Anne-Christine Ferrary, en trente petits carreaux. L'un représente une ruche d'abeilles, l'autre un phénix sur un bûcher. » Le détail des autres serait trop long ; au-dessus de chacun se lisait une devise latine. Cette pièce est des plus curieuses. « Les peintres de ce pays-ci mettaient cet ouvrage à un prix excessif ; un italien qui passait a été beaucoup plus traitable ; nous nous en sommes prévalues pour l'acquisition de deux tableaux de cellule et pour en raccommoder plusieurs fort usés par le temps ; il a excellé à un qui est estimé bon par les connaisseurs ; il fait face à un corridor où l'on s'assemble pour l'office ; les figures sont de hauteur naturelle, elles représentent le mystère de la Visitation, saint Augustin et notre saint fondateur, avec deux de ses filles à genoux ; saint François de Sales semble les exhorter à imiter la Sainte Vierge. Cette perspective est des plus dévotes. »

Telles furent les dernières améliorations de Sainte-Marie de Bellecour : l'orage approchait et les jours du monastère étaient comptés. Ce qu'on regrette dans l'église disparue, c'est non pas un monument de valeur artistique, mais l'édifice témoin des inoubliables cérémonies qui célébrèrent la béatification de François de Sales, le 29 janvier 1662, sa canonisation, le 1er mai 1666, la béatification de Jeanne de Chantal, le 30 avril 1752. A ce titre, pour l'honneur de l'histoire de Lyon, dont il rappelait les plus beaux traits, il ne devait pas périr.

Au demeurant, Sainte-Marie de Bellecour possédait un mobilier dont on doit déplorer la perte : 1° le tableau de la Visitation, présent d'un bienfaiteur inconnu déjà mentionné et que l'abbé Vachet attribue peut-être au peintre Ch. Lagou ; 2° un tableau de Notre-Dame, bonne copie que la mère Anne-Marie de Thélis fit prendre à Rome sur l'original ; 3° une grande peinture de la Vierge fort estimée des connaisseurs et mentionnée dans une circulaire ; 4° un tableau du Sacré-Cœur, « le visage du Sauveur est tiré sur le portrait que Jésus-Christ envoya au roy Abagarre ; il a coûté environ quatre cents livres » : 5° un autre grand tableau du Sacré-Cœur : « Mme de Savaron, abbesse de l'abbaye royale de Chazeaux, dit la dernière circulaire de Bellecour, nous a fait don d'un tableau, où sont peintes sainte Scholastique et sainte Chantal réunies auprès du Sacré-Cœur de Jésus » : 6° une effigie de ce même Sacré-Cœur, en bois doré, pour être mise au-dessus du tabernacle du grand autel, car le tableau « n'était pas assez honorablement placé » ; 7° un por-

trait de saint François de Sales, « déposé par la mère de Blonay en la place même où le bienheureux rendit son âme à Dieu » ; 8° un grand tableau apothéose exécuté pour les fêtes de la béatification de Jeanne de Chantal. « Ce tableau, qui représente notre digne mère prête à monter dans la gloire, où elle considère notre saint fondateur qui paraît l'y inviter, est fait par le meilleur peintre de Paris, en ce qui regarde les ouvrages de piété ; il est du choix de ma sœur Thérèse-Angélique de Tourmont, supérieure de notre deuxième monastère de Paris, rue Saint-Jacques : elle a donné tous ses soins pour que la pièce fût parfaite. » Et la circulaire du 30 août 1752 ajoute, sur cette même peinture : « La gloire et les anges de grandeur naturelle qui ornent ce tableau sont, au goût des connaisseurs, un morceau impayable ; ce tableau est du pinceau de M. Retours, en réputation à Paris, surtout pour les ouvrages de dévotion. » Plusieurs ornements, en sculpture dorée, accompagnaient, paraît-il, le fameux tableau ; on le mit définitivement au-dessus de l'autel latéral dédié aux deux fondateurs de la Visitation, après qu'il eut figuré aux fêtes de la béatification et de la canonisation de Jeanne de Chantal.

De plus, comme l'attestent les circulaires, avec des formules admiratives, l'église était, en partie, garnie de tableaux commémoratifs des guérisons obtenues par les deux saints, de têtes, de bras, de jambes de cire ; les cœurs d'or et d'argent y abondaient. Pour la sacristie qui fut longue à se pourvoir, elle eut sa revanche en chappes, chasubles, nappes, tours de chaire et tapis, enfin ornements liturgiques complets, de grand prix, dont le détail serait fastidieux. Les reliquaires et objets d'art ne le cédaient pas aux ornements, c'est-à-dire aux vêtements liturgiques et aux étoffes qui ornaient les autels et le sanctuaire. Notons-en quelques-uns : les reliques apportées de Varsovie par la mère Éléonore d'Apchon de Poncins furent enchâssées dans l'argent, l'ébène et le cristal par la générosité de la reine de Pologne ; d'autres beaux reliquaires d'or bien travaillé sont mentionnés ainsi que ceux qui renfermaient les reliques des fondateurs et le cœur d'argent contenant le cœur de chair de la mère Marie-Aimée de Blonay. En 1773, il y eut tout une nouvelle décoration de sept beaux reliquaires dont les cadres en glace et en sculpture dorée étaient montés sur des pieds de même style ; deux étaient pour les crédences du grand autel, les cinq autres pour l'autel Saint-François de Sales.

Le cœur de ce prélat fut enchâssé successivement dans cinq reliquaires différents en forme de cœur. C'étaient : 1° le cœur de plomb où il fut déposé par les religieuses après son extraction et qui plus tard servit à « mettre l'eau que les malades envoyaient sans cesse chercher dans des fioles pour en boire » ; 2° le premier cœur d'argent qui échut au monastère de la Visitation de Riom après que cette communauté eût offert à Bellecour, celui qu'elle eut d'abord et qui était de vermeil ; 3° le cœur d'or donné par Louis XIII. « Le roi, dit le manuscrit de la fondation, étant venu en cette ville de Lyon en 1630, y tomba malade à l'extrémité, d'une pleurésie : la reine Anne d'Autriche envoya chercher par un de ses aumôniers le cœur de notre saint fondateur auquel elle avait voué Sa Majesté ; le roi le baisa révéremment et lui fit plusieurs prières ; puis en reconnaissance de la santé qu'il obtint, par l'intercession de notre bienheureux père, la reine renvoya notre précieuse relique dans un cœur d'or que le roi avait donné. » La Révolution fit disparaître ce

beau reliquaire ; 4° le cœur de vermeil, présent et non plus échange des sœurs de la Visitation de Riom ; il était soutenu par un grand pied droit et entouré de rayons en forme de soleil ; 5° un cœur enfin rehaussé de pierreries : « Monseigneur le duc de Mercœur ayant voulu voir cette relique, en actions de grâces de la santé qu'il en avait obtenue, la renvoya aussi dans un autre cœur d'or enrichi de pierreries que la duchesse de Vendôme lui avait offert ; ce reliquaire était en or et en forme de cœur comme celui du roi ; on le fit accommoder à la juste mesure de la précieuse relique ; il fut rivé dans celui du roi auquel on ne voulut pas toucher. »

Cette énumération ne serait pas complète si nous omettions un buste d'argent de saint François de Sales, haut de deux pieds y compris le soubassement, dit la circulaire du 18 mars 1703 ; en 1789, les sœurs livrèrent cette œuvre d'art à la monnaie : leur générosité pour le bien public ne fut pas sans apitoyer les ouvriers mêmes qui jetèrent cette pièce au creuset. Mentionnons également deux chandeliers à branche pour accompagner l'ostensoir, l'un et l'autre d'un travail des plus recherchés et des plus polis, affirme la circulaire du 18 mars 1703 ; enfin l'admirable crucifix de grandeur naturelle donné à la mère Marthe-Séraphique d'Apchon de Poncins : aux pieds du Christ « se trouve une sainte Madeleine en relief, d'une pierre blanche d'une hauteur naturelle, faite par un habile et excellent ouvrier et au-dessous, on voit un tombeau sur lequel ladite sainte est couchée : on ne peut regarder le crucifix sans que la douleur qu'il imprime par la vue n'attire les larmes par la blessure qu'il a au cœur ».

Le couvent de la Visitation de Bellecour a disparu dans la tourmente révolutionnaire. Dans la première moitié du XIXe siècle, les religieuses Visitandines reprirent possession de la cité lyonnaise.

Sous la direction de Louise-Colombe Betton de Beaufoural, elles s'établirent à la Croix-Rousse, puis le 6 juin 1856, se transportèrent, à la montée du Télégraphe à Saint-Just, où elles se trouvent encore dans un vaste clos qui renferme des bâtiments neufs et bien aménagés.

La chapelle est l'œuvre de l'éminent architecte de Fourvière, M. Bossan, dont la sœur fut religieuse dans cette communauté. Elle manque de dégagement à l'extérieur, parce qu'elle joint de plusieurs côtés les bâtiments du couvent. A l'intérieur, elle présente une forme presque carrée. N'étant pas faite pour le public, on a peu allongé la nef. Le chœur est vaste, et sur le côté droit s'ouvre la salle de communauté d'où les religieuses assistent à l'office. Une immense grille les sépare du chœur de la chapelle. L'autel est de marbre blanc et le devant est orné d'épis et de raisins en cuivre sur fond bleu, rouge et or. Ces sujets sont encadrés par trois colonnettes de marbre gris. Par côté du tabernacle et formant retable, huit anges en cuivre, également sur fond polychromé, portent des objets du culte : le calice, une bourse, des burettes, un chandelier, la patène, le missel, un encensoir avec sa navette. L'autel est recouvert d'un gracieux et léger ciborium, orné à sa partie supérieure d'une sculpture représentant l'Assomption de la sainte Vierge.

A droite, comme il a été dit, s'ouvre la grille des religieuses, et vis-à-vis, à gauche de l'autel, se trouve la sacristie dont l'entrée est surmontée d'une fresque : saint Joseph

assis porte l'Enfant Jésus qui lui offre un lis, tandis que deux anges sont en adoration. Dans la nef, deux autels de marbre blanc incrustés d'or sont dédiés à saint François de Sales et au Sacré-Cœur ; ils se font vis-à-vis.

La voûte de la chapelle est peinte, on y remarque notamment les symboles des litanies tels que : l'arche d'alliance, la maison d'or, etc. Le pavé est formé d'une mosaïque avec dessins géométriques.

Il convient aussi de rappeler, à la fin du présent chapitre, le nom de la Visitation Sainte-Marie-des-Chaînes, qui se trouvait à l'emplacement de la caserne actuelle de Serin, près le pont de Serin, et dont il ne reste plus que le portail de sa chapelle que l'on voit encore aujourd'hui, rue François-Dauphin, servant de porche latéral à l'église Saint-François. Ce couvent fut fondé en 1640, sous le cardinal de Richelieu, archevêque de Lyon, par Antoinette Guinet de Montvert, native de Lagnieu en Bugey, laquelle acheta de Moneri, lyonnais, originaire de Milan, l'immeuble où fut installé le monastère. Sa première supérieure fut Anne-Marie Pillet, religieuse de la Visitation de Bellecour. La chapelle n'en fut consacrée que bien plus tard, le 4 janvier 1671, par l'archevêque Camille de Neuville, sous le vocable de Saint-François-de-Sales. Ce fut en France la première église dédiée à ce saint. Le couvent ne tarda pas à jouir d'une grande prospérité, on y compta jusqu'à trente novices. En 1689, quand mourut sœur Louise-Catherine Vernat, supérieure, la communauté comprenait soixante personnes et n'avait pas de dettes. Une de ses successeurs, Séraphique d'Honoraty, fit agrandir le monastère et l'acheva avant sa mort, survenue en 1729. Au XVIIIe siècle, la décadence s'accentua. Le 23 juin 1753, la



Couvent de la Visitation Sainte-Marie des Chaînes
(D'après une gravure de Boissieu).

communauté se réunissait et on demandait aux religieuses leur consentement pour l'extinction du couvent criblé de dettes. Cette disparition fut acceptée en ce sens qu'on décida de ne plus recevoir de novices. La révolution précipita la dispersion des religieuses, et, en 1807, les bâtiments de l'ancien couvent étaient utilisés par le ministère de la guerre.

La chapelle Sainte-Marie-des-Chaînes était vaste, et meublée, de chaque côté du chœur, d'une rangée de stalles comprenant en tout trente-six sièges. De sa décoration ni de son aménagement, rien, sauf une grande Crucifixion, ne méritait d'être conservé.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE IV

LA CHARITÉ

La police de l'aumosne de Lyon, imprimé chez Seb. Gryphius, 1539, auec priuilege pour deux ans comme il appert a la fin du liure : in-4, 56 p.

Institrtion de l'armosne générale de Lyon, ensemble l'œconomie & reglement qui s'obserue dans l'hospital de Nostre-Dame de la Charité, où sont les pauures renfermez de ladite aumosne : reueuë & augmentée de nouueau, cinquième édition. A Lyon, M.DC.XLVII, in-4, 14 f.-126 p.-1 f., 1 plan. — La 2e édition est de 1628, la 3e de 1632, la 4e de 1639, la 5e de 1647, la 6e de 1662 ; enfin il en existe une de 1699.

Oraison funèbre de Mlle d'Orléans, souveraine de Dombes, prononcée en présence de la cour du parlement de Dombes, dans l'église de la Charité de Lyon, le 20 juin 1693, par J.-B. Doucerte, chanoine de Saint-Martin d'Ainay. Lyon, 1693, in-4, 38 p.

R. P. Renard, de l'ordre de Saint-Dominique, *Description de la pompe funèbre* de Mgr le maréchal duc de Villeroy, faite en l'église de la Charité de Lyon, avec l'oraison funèbre. Lyon, 1730, in-fol., planches dessinées par de Gérando et gravées par Daudet.

Lettres patentes accordées par sa majesté à l'hôpital général de la Charité, au mois de septembre 1729. Lyon, 1761.

Statuts et reglements de l'hôpital général de la Charité et aumône générale de Lyon. (*Blason*). A Lyon, chez Aimé de la Roche, imprimeur ordinaire de Mgr le duc de Villeroy, de la ville & de l'hôpital général de la Charité, M.DCC.LXV, in-4, xvj-720 p. — Autre édition en 1766.

Inventaire sommaire des archives hospitalières antérieures à 1790, rédigé par MM. A. Steyert et F. Rolle. Ville de Lyon. La Charité ou aumône-générale, tome premier. (*Blason*.) Lyon, imprimerie Alf.-Louis Perrin et Marinet, 1874, in-4, 4 vol., 8 f.-396 p.-2 f., 2 f.-232-75-24-109 p.-1 f., 438 p.-1 f.

Comte G. de Soultrait, *Introduction de l'inventaire* des archives de l'hospice de la Charité de Lyon. Lyon, 1874, in-4, 12 p.

Marc Panissot, bienfaiteur de l'hospice de la Charité de Lyon, par P. Brégnot du Lut. (*Blason*.) Lyon, Mougin-Rusand, imprimeur, 1890. *Au début :* Extrait de la *Revue du Lyonnais*, in-8, 23 p.

Souvenirs hospitaliers lyonnais offerts au congrès national d'assistance par les membres du conseil général d'administration des Hospices civils de Lyon, juillet 1894, in-8. — C'est un album de 12 photographies de l'Hôtel-Dieu, de l'hôpital de la Croix-Rousse, de la Charité, de l'hôpital Renée Sabran, de l'hospice du Perron et de l'hospice de l'Antiquaille.

CŒUR-AGONISANT

Notice succincte sur l'archiconfrérie du Cœur agonisant de Jésus et de Notre-Dame des Douleurs, établie à Jérusalem, avec centre principal à Lyon, in-32, 2 f.

L'intercession perpétuelle au Cœur agonisant de Jésus, pour les quatre-vingt mille agonisants qui meurent chaque jour, confrérie, association ; par le p. J. Lyonnard, de la Compagnie de Jésus. Paris, Poussielgue, 1867, in-18, 339 p.

Salut des moribonds et manuel de l'archiconfrérie du Cœur agonisant de Jésus et du Cœur compatissant de Marie, établie à Jérusalem et à Lyon, en faveur des cent mille mourants de chaque jour et des affligés : par le p. Fulgence Boué, de la Compagnie de Jésus, 3e édition. Paris, Périsse, 1885, in-32, xxiv-301 p.

La mère Marie-Madeleine du Cœur-Agonisant de Jésus, fondatrice de la congrégation du Cœur agonisant, 1803-1883, par un père de la Compagnie de Jésus. Toulouse, Loubens, 1893, in-16, 53 p.

Bulletin de l'archiconfrérie du Cœur agonisant de Jésus et du Cœur compatissant de Marie, pour le salut des cent mille mourants de chaque jour et la consolation des affligés. Angers, Lecoq, 1901, in-8, par fascicules de 36 p.

CHARLOTTES

La ville des aumônes, tableau des œuvres de charité de la ville de Lyon, par l'abbé A. Bez. Lyon, librairie chrétienne, 1840, in-8, 282 p.

Règlement de la société charitable dite des Charlottes

dévouée au soulagement des prisonniers et des malades dans les hospices, fondée à Lyon par Charlotte Dupin, l'an 1795. Lyon, impr. de M. P. Rusand, 1832, in-24, xiv-69 p.

TRINITAIRES

Notice historique sur l'œuvre de la Providence des religieuses Trinitaires, rue Boni, cours des Tapis, Croix-Rousse, Lyon. Lyon, imprimerie catholique, 1877. (*A la fin signé :* P. Jourdan, aumônier, in-16, 33 p.

Mère Séraphia, supérieure des religieuses Trinitaires de Lyon, 10 avril 1828-17 mars 1900. Lyon, imprimerie M. Paquet, 1900, in-32, 16 p., portrait.

VISITATION

F.-Z. Collombet, *La Visitation de Sainte-Marie de Bellecour*, dans *Revue du Lyonnais*, 1re série, XVII, 118.

Dissertation sur les contestations élevées entre monseigneur l'archevêque administrateur et le monastère de la Visitation de Lyon, depuis le mois de février jusqu'à celui de juin 1834. Lyon, imprimerie Louis Perrin, 1834, in-4, 29 p.-1 f.

Lettre-circulaire de la Visitation de Lyon aux autres maisons du même ordre, datée de Lyon, 8 décembre 1875, relatant les évènements de l'année et la vie des sœurs décédées, Marie-Antoinette Aurosset, Claire-de-Sales Arthaud, Marie-Claudine Chamussot, Marie-Germaine Albert, Marie-Madeleine Gomot, Marie-Gabrielle de Gallien de Lachaux, Louise-Eulalie Paschal. Sans lieu ni date, in-4, 80 p.

Abrégé de la vie et des vertus de notre très honorée et vertueuse mère Marie-Blandine Combe, décédée en ce monastère de la Visitation Sainte-Marie de Lyon, le 22 avril 1879, âgée de soixante-trois ans et neuf mois, de profession quarante-deux ans, cinq mois, quinze jours, du rang des sœurs choristes. Lyon, impr. J.-E. Albert. [2e *partie* :] Abrégé de la vie et des vertus de notre très honorée et vénérée mère Marie-Régis Deville, décédée en ce monastère de la Visitation Sainte-Marie de Lyon, le 25 octobre 1880, âgée de soixante-quatorze ans et quatre mois, de profession religieuse quarante-huit ans, quatre mois et vingt jours, du rang des sœurs choristes. Lyon impr. J.-E Albert, sans date (1882), in-4, 2 parties, 1 f.-50-64 p.

La propagatrice de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, Anne-Madeleine Rémuzat, religieuse professe de la Visitation Sainte-Marie au 1er monastère de Marseille, d'après les documents de l'ordre. Lyon, Emmanuel Vitte, 1891, in-8, 2 f.-xxxix-460-119 p.

Notice sur Notre-Dame-de-Grâce, honorée au premier monastère de la Visitation Sainte-Marie de Lyon-Fourvière. Lyon, impr. Vitte, 1900, in-8, 7 p., grav.

La chapelle de la Visitation Sainte-Marie de Bellecour ; par J.-B. Martin, officier d'Académie, professeur d'archéologie chrétienne aux Facultés catholiques de Lyon. Lyon, imprimerie Emmanuel Vitte, 1902, in-8, 86 p. (Extrait du *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, novembre 1901.)



Intérieur de l'église Saint-Irénée.

CHAPITRE V

SAINT-IRÉNÉE — SAINT-JUST — LE GRAND SÉMINAIRE



Deux églises, parmi celles qui couvrent la pieuse colline de Fourvière, ont tenu dans l'histoire religieuse de la ville une place considérable, ce sont Saint-Irénée et Saint-Just. Nous les réunissons toutes deux en ce chapitre où nous introduirons aussi, à cause de la proximité des emplacements et de la similitude des dédicaces, le Grand Séminaire. Comme l'église de la rue des Macchabées, la chapelle du Séminaire, toute voisine, est placée sous le vocable du docteur chrétien : saint Irénée. Ainsi se trouveront rapprochés une fois de plus le tombeau du second évêque de Lyon et le noviciat d'où tant de prêtres sont sortis, qui furent ses continuateurs dans le sacerdoce et parfois ses successeurs dans le martyre.

SAINT-IRÉNÉE

Dans le livre *A la gloire des martyrs* (*De Gloria Martyrum*, ch. 49), Grégoire de Tours, dont les visites à Lyon furent fréquentes et prolongées, mentionne la basilique de Saint-Jean l'Évangéliste ; il rappelle que, sous son autel inférieur, saint Irénée fut ense-

veli avec deux martyrs de la persécution de Marc-Aurèle, Epipode et Alexandre. L'édifice, dont parle notre historien, n'a pas cessé d'occuper sa première place, et, malgré d'innombrables remaniements, il conserve à peu près les mêmes dispositions : c'est aujourd'hui l'église paroissiale de Saint-Irénée. Quelles ont été ses origines? Par quelles mains a-t-elle été bâtie? Il n'est pas facile de le déterminer d'une manière précise et irréfutable. Beaucoup d'obscurité, beaucoup d'incertitude enveloppe la topographie de notre cité dans les âges primitifs du christianisme et les auteurs ont donné libre carrière à leur imagination, suppléant par la fantaisie aux textes disparus, interprétant les trop rares fragments qui nous en sont parvenus, au gré d'une piété manifestement empressée à vieillir les traditions suspectes et récentes.

Pour le sujet qui nous occupe en particulier, les opinions sont aussi multipliées que discordantes entre elles ; il faut renoncer à les tirer au clair, sinon en les simplifiant, en les ramenant à l'hypothèse d'un temple unique, au lieu de quatre ou cinq que l'on espace sur la colline. L'évêque Patient nous paraît avoir eu le mérite de le bâtir et de le consacrer et, si les patrons célestes du lieu ont varié plusieurs fois jusqu'à la fin du XI[e] siècle, au point de faire supposer autant de monuments distincts et séparés, une bonne lecture des documents persuadera que ces noms furent associés en concurrence, ou bien se remplacèrent selon les inspirations du culte populaire, selon les décisions officielles de l'autorité ecclésiastique.

D'après ce sentiment, si on ne répugne pas trop à l'adopter à cause de sa nouveauté, qui serait cependant insuffisante pour le faire écarter, il convient d'attribuer au successeur de saint Eucher, qui occupa le siège épiscopal à peu près pendant toute la seconde moitié du V[e] siècle, l'initiative d'avoir élevé la basilique de la montagne et d'en avoir célébré la dédicace de 460 à 470 environ. Le célèbre évêque de Riez, Fauste, prêcha pour cette solennité : les plus célèbres poètes du temps la décrivirent en des vers gravés sur le marbre ; tour à tour ou peut-être simultanément, elle se para du patronage de Saint-Jean l'Évangéliste, des Macchabées, de Saint-Irénée et ses compagnons de martyre, de Saint-Just et des saints confesseurs : ce ne fut guère avant le déclin du XI[e] siècle, après la constitution définitive du prieuré régulier, une partie de ses membres s'étant retirée pour former le chapitre de Saint-Just, que saint Irénée demeura le seul titulaire et il n'a plus, depuis, été supplanté.

L'endroit choisi pour la basilique, où furent creusés ses fondements, était contigu au cimetière dont la communauté chrétienne usait depuis l'édit de paix de Constantin ; là elle creusait les fosses de ses morts ; elle dressait leurs stèles funéraires auprès des tombeaux antiques, échelonnés des deux côtés de la voie d'Aquitaine. L'épitaphe d'une pieuse femme, nommée « Silentiosa », enterrée en 334, est la plus ancienne de celles qui nous sont parvenues ; la dernière de même provenance appartient au commencement du VII[e] siècle. La nouvelle église de Patient pourrait donc être considérée comme une église cimetiérale dont on trouverait à Rome, par exemple, beaucoup de spécimens devenus des stations célèbres.

La présence d'innombrables ossements des témoins du Christ, précieux restes échappés

au bûcher, aux tenailles, à la dent des fauves, la désigna mieux encore que sa somptueuse architecture « *miræ magnitudinis* » aux visites et aux offrandes des pèlerins. A peine était-elle achevée qu'on s'accoutumait à la distinguer sous le titre de « *Martyrium* », ainsi que l'atteste l'inscription tumulaire du jeune Domeneeus, qui passa cinq ans de son enfance à y servir. En parlant du sanctuaire et de ses dépendances, on employait le plus souvent les expressions « *loca sancta* », « *loca sanctorum* », « *ad sanctos* », tant ce sol semblait annobli par les gages qui lui avaient été confiés. Les gens de dévotion, comme Agapus, y montaient assidûment prier; on y entendait, pendant les veilles nocturnes, retentir les hymnes et les antiphones, grâce à des chœurs voués à cet office, dont Nonnosus fut longtemps une des plus remarquables voix. Dans les fêtes et les anniversaires qu'on y célébrait, une place exceptionnelle fut immédiatement accordée à la mémoire de l'évêque Justus, mort dans un exil que sa délicatesse de conscience lui avait imposé, au fond d'une cellule solitaire de la Thébaïde. Sidoine Appollinaire, qui nous a laissé de l'œuvre construite sous ses yeux, une description en vers, à triple trochée, trop connue pour que nous la répétions ici, dans une lettre à son ami Eriphius, a décrit aussi le pompeux appareil avec lequel peuple et clergé solennisaient l'anniversaire du jour où les cendres du pontife avaient été ramenées d'Égypte et rendues à ses concitoyens, amèrement repentant d'avoir été cause de sa fuite. Avant même les naissantes lueurs de l'aube, une interminable procession se rendait à son tombeau, entouré de prêtres, de clercs et de moines; dans l'enceinte étincelante de lumières suffocantes, bondée d'une multitude qui se répandait au delà des portiques, l'évêque présidait à la psalmodie des matines et, après un court repos, à l'heure de tierce, il offrait le saint sacrifice; l'homélie était confiée à un prédicateur de renom : saint Avit de Vienne la prononça plusieurs fois.

A ces splendeurs, inaugurées sous la domination des rois Burgondes, succéda trop vite une longue période de délaissement et d'oubli. Dans les âges de fer qui suivirent, au milieu des incessantes invasions, hors des remparts, la sécurité était précaire; la population urbaine se tassait autour de la cathédrale Saint-Nizier et sur la rive opposée de la rivière de la Saône, de la Chana à Sainte-Eulalie : la montagne déserte, ou à peu près, était abandonnée avec ses monuments aux injures du temps et aux coups des barbares. En 723, les Sarrazins achevèrent de renverser ce qui avait échappé aux envahisseurs qui les avaient précédés et la dévastation qu'ils laissèrent après eux fut telle que Leidrade, dont le zèle hardi releva tant de ruines, n'osa pas toucher à celles-là. Un autre prélat carlovingien, Remy, en chargea son chorévêque : Audinus obéit et s'appliqua à ressusciter ce passé, en réédifiant les murailles écroulées, en même temps qu'il reconstituait la communauté sacerdotale dispersée et anéantie. Les archéologues ont reconnu les traces de ses travaux, le cachet de son époque, dans quelques fragments de marbre, incrustés dans le pavé de la crypte, et dans un arc extérieur de son flanc méridional où la brique alterne avec des claveaux de pierre.

Une charte constitutionnelle, datée de 868, expose le plan de l'organisation nouvelle et enregistre plusieurs propriétés, entre autres le territoire de Brignais, destinées à l'entretien du service divin. La congrégation, qui en reçoit le soin, se composera de vingt

prêtres ou clercs d'ordre inférieur : quatorze seront attachés à l'église haute, six réservés à l'église basse ; les offices se chanteront simultanément dans l'une et dans l'autre ; leurs chapelains mèneront la vie commune, un abbé les gouvernera, désigné par leurs suffrages et les places vacantes seront accordées de la même manière. Les âges postérieurs apportèrent de notables augmentations au patrimoine fraternel : deux archevêques, Ancherieus et Guy I[er] témoignèrent leur bienveillance, le premier, en 927, par la remise de redevances seigneuriales qui lui étaient dues, le second, en 932, par la confirmation des droits de dîme dans l'étendue du faubourg de Trion. Un prêtre, du nom de Ramuque, céda Saint-Just-en-Bas qu'il possédait ; Aurélien, maître en partie du Mont d'Or, offrit Albigny ; Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, fondateur de Cluny, donna Grézieu, sa chapelle récemment ouverte, ses dîmes et ses serfs. Nous sommes moins certains des faveurs octroyées par Artaud, comte de Lyon, que La Mure, historien du Forez, rattache à la première race de ses comtes ; l'acte qui les rappelle, quoique chargé de vingt signatures, est très probablement apocryphe ; mais il n'est pas contestable qu'il confia aux chanoines de la colline l'entretien de sa tombe et les prières pour son âme. Plusieurs membres de sa famille vinrent y reposer et le dernier, non le moins illustre, fut l'archevêque Renaud dont le testament du 12 octobre 1226 léguait 1.500 sols pour un anniversaire à perpétuité.



L'église Saint-Irénée.

Mais à cette date, des Augustins réguliers avaient remplacé l'association fondée par Audinus et le prieuré séculier était devenu un prieuré conventuel. L'auteur de cette réforme, Hugues de Bourgogne, archevêque de Lyon et légat du Saint-Siège, l'avait introduite à la fin du XI[e] siècle, probablement dans l'une des dix années qui le terminèrent. Elle persévéra, sans variation sensible, jusqu'à la Révolution française. Il y eut à cette occasion entre le clergé évincé et les arrivants, qui leur étaient substitués, une séparation qui ne fut pas entièrement amiable ; en obéissant et en se retirant, les dissidents se soumettaient

à une mesure inévitable, mais ils réclamèrent dans la division des biens la plus grosse part ; ils conservèrent les privilèges de leur ancienne société, maintinrent ses droits et transportèrent, autant que possible, par fiction ou en réalité, à l'établissement qu'ils se proposaient de créer, les dépouilles du temple qu'ils abandonnaient, ses fonds, ses ornements, ses châsses et ses reliques, ses traditions et ses archives. La célèbre collégiale des barons féodaux de Saint-Just prit naissance de cette dislocation : revendiquer pour elle une existence antérieure de sept ou huit cents ans, c'est aller contre la matérialité des faits et substituer à l'histoire des pierres les inventions apocryphes, suggérées par des intérêts de parti.

Au cours du moyen âge, les incidents relatifs à l'église et aux bâtiments claustraux ont été de peu d'importance ou du moins la mémoire s'en est promptement effacée : selon le devoir de leur charge, les prieurs veillèrent à leur conservation ; ils les réparèrent ou les entretinrent à proportion des ressources dont ils disposaient. L'un d'entre eux, dans le XIIe siècle ou plus vraisemblablement au XIIIe, plaça la fameuse mosaïque du chœur dont les dernières parties ne disparurent qu'en 1824 ; Artaud, directeur du musée, a conservé le dessin de ce qu'il en avait vu : elle était formée par trois rangs de niches superposées, dans lesquelles des figures symbolisaient les sciences scholastiques, les vertus cardinales et théologiques. Dans le soubassement inférieur, on lisait l'inscription en l'honneur du chef immortel ayant conduit les dix-neuf mille compagnons de son supplice.

INGREDIENS LOCA TAM SACRA, JAM TUA PECTORA TUNDE :
POSCE GEMENS VENIAM, LACRYMAS HIC CUM PRECE FUNDE.
PRÆSULIS HIC IRENÆI TURMA JACET SOCIORUM
QUOS PER MARTYRIUM PERDUXIT AD ALTA POLORUM.
ISTORUM NUMERUM, SI NOSCE CUPIS, TIBI PANDO :
MILLIA DENA NOVEMQUE FUERUNT SUB DUCE TANTO,
HINC MULIERES ET PUERI SIMUL EXCIPIUNTUR,
QUOS TULIT ATRA MANUS, NUNC CHRISTI LUCE FRUUNTUR.

Contrairement à cette déclaration permanente en hexamètres lapidaires, les barons de Saint-Just étaient persuadés qu'ils détenaient chez eux les corps saints qu'on vénérait jadis dans leur primitive résidence, sans en excepter les restes du grand docteur lui-même, saint Irénée, et ceux des martyrs Épipode et Alexandre, déposés auprès de lui. Deux textes épigraphiques en instruisaient le public ; l'un, gravé au-dessus d'un tombeau de la crypte, dans un latin assez barbare, débutait ainsi :

IDOLA REX VANA PLEBS ET SIMULACRA PROPHANA
YRENÆUS PULCRO JACET HIC TESTANTE SEPULCHRO :
SANCTUS ALEXANDER ET YPIPODIUS HIC REQUIESCUNT.

L'autre sur vélin, que les archives du Rhône ont recueilli, était suspendu dans un cadre à la portée des curieux.

Il s'était évidemment formé une tradition, plus ou moins avérée, plus ou moins précise, tendant à affirmer qu'à la dislocation des deux communautés, comme nous le disions plus haut, celle de Saint-Just avait revendiqué le droit de tout garder, et, pareille aux

Hébreux à la sortie d'Égypte, elle s'était enrichie de tout ce qu'il lui avait été possible d'emporter.

Une enquête juridique, opérée le 29 août 1287, sur les instances de Boniface d'Aoste, vicaire général de Pierre d'Aoste, archevêque élu de Lyon, et par une délégation de Guillaume, archevêque de Vienne, avait confirmé la bonne foi de cette possession. Huit commissaires, docteurs en théologie, licenciés en droit canonique, Dominicains et Cordeliers, avaient contemplé de leurs yeux « *oculata fide* » une tête et des ossements d'un corps humain, et sur la cuve qui les contenait, ces mots : « *Hic jacet sanctus Irenaeus secundus a beato Photino.* Ici repose saint Irénée, successeur du bienheureux Pothin. » On ne voit pas qu'à ce moment-là les Augustins du prieuré aient protesté. Le conflit se rouvrit seulement au début du xv[e] siècle et il eut alors un retentissement considérable. Le cardinal Pierre de Thurey, légat *a latere* dans la province, commença les informations à ce sujet : il les termina par l'ouverture des sépulcres et la visitation solennelle des reliques de la crypte irénéenne. La cérémonie eut lieu le 6 avril 1410. Avec le cardinal de Sainte-Suzanne, on avait invité son frère, Philippe de Thurey, archevêque de Lyon; Pierre de Saluces, évêque d'Annata; Jacques Crépignac, évêque de Damas; les abbés de Savigny, d'Ambournay, de Saint-Ruf, de l'Ile-Barbe et d'Ainay; le doyen des comtes de Saint-Jean, Pierre de Montjeu; Amédée de Talaru et Geoffroy de Thélis représentaient la collégiale de Saint-Just dont ils étaient membres. On trouva les cercueils de plomb aux places que la voix publique désignait; après qu'ils furent ouverts, on plaça les restes qu'ils contenaient dans des châsses préparées à les recevoir. Le délégué du Saint-Siège confirma dans un diplôme, revêtu de sa signature et de son sceau, l'authenticité de la découverte. Les chanoines de Saint-Just désappointés réclamèrent et déposèrent une plainte contre cette déclaration au tribunal du sénéchal, Jean de Chastelus; ceux de Saint-Irénée répliquèrent en portant l'affaire à Rome, tandis que leurs adversaires s'adressaient au Parlement de Paris pour empêcher l'effet de cet appel au pape. Jean XXII nomma néanmoins un juge et confia cet office à Henri, évêque de Sabine, membre du Sacré-Collège. Trois ans après, les doutes n'étaient pas encore tranchés, lorsque des deux côtés on convint de choisir pour arbitre un personnage que sa dignité et sa science recommandaient, autant que sa naissance et son passé le préparaient à bien connaître la cause remise entre ses mains. Il s'agit de Jean de Rochetaillée, ancien écolier de la manécanterie de la Primatiale, archevêque de Rouen et de Besançon, patriarche de Constantinople, cardinal, qui traversait Lyon en se rendant à sa nonciature d'Espagne. Il accepta et, le 9 août 1413, dans le chœur de Saint-Jean, au milieu d'une assistance compacte, il écouta la lecture des mémoires des avocats : Jérôme de Balard plaida pour Saint-Irénée, Jean Palermi lui répondit au nom de Saint-Just. Le lendemain il rendit sa sentence; elle maintenait le prieuré de Saint-Irénée dans une possession appuyée sur une trop haute antiquité pour n'être pas légitime; l'autre parti s'inclina : sans cesser d'honorer un patron qui lui avait toujours été cher, il n'eut plus à se dire le gardien de sa tombe.

Ce qui avait coûté tant de zèle à revendiquer, ce que la piété de nos pères considérait à bon droit comme une céleste sauvegarde, la fureur et l'irréligion des bandes du

baron des Adrets le profanèrent et l'anéantirent en quelques jours. Leur acharnement ne connut aucun frein, ne respecta aucun objet sacré, ne s'arrêta devant aucun sentiment naturel. On détruisit pour détruire, on brisa par haine; les fanatiques préparaient la proie aux pillards. Un poète contemporain, dans son livre *les Tristes de France*, *De tristibus Franciæ*, nous dépeint l'édifice avec ses pierres arrachées, sa toiture effondrée, ses colonnes renversées, ses autels en morceaux, ses tombeaux violés, ses châsses brisées; les vainqueurs chargés de dépouilles et pressés de confier au Rhône le butin qu'ils ont enlevé.

Les saints ossements des martyrs, arrachés à la pourpre et à l'or qui les recouvraient, devinrent des jouets pour les huguenots railleurs; ils les jetèrent pêle-mêle sur le pavé, les piétinèrent avec mépris, s'en amusèrent avec les plaisanteries les plus cyniques et les abandonnèrent à la voirie comme des objets rebutants. Trente ans après, cette désolation n'était pas encore effacée ni le désastre réparé. Un procès-verbal de 1590 nous apprend en effet que le culte n'était pas rétabli : la messe se célébrait dans une salle qui menaçait ruine, au milieu d'une pauvreté extrême.



Sainte Biblis et Sainte Blandine
(vitrail de L. Bégule, à Saint-Irénée).

Un prieur courageux, Claude Grolier, entreprit les restaurations les plus urgentes; le 12 juillet 1593, il eut le bonheur de faire consacrer par le suffragant, Jacques Maistret, évêque de Damas, l'autel majeur, dans le chœur à peu près nettoyé et rétabli. Plus tard, en 1635, il tenta de déblayer la crypte et de la remettre en état, en enlevant les décombres de toutes sortes qui la remplissaient et en consolidant ses voûtes et ses murailles. Lorsque les travaux furent terminés, il suspendit, au-dessus du puits que l'on croyait avoir été comblé avec les restes des victimes de l'empereur Sévère, une lampe perpétuellement allumée, comme le symbole d'une ère nouvelle dans l'immortalité des héroïques fondateurs de l'Église lyonnaise.

A la mort de cet homme de bien et d'initiative dont la mémoire doit échapper à l'oubli, le prieuré tomba en commande, et les cinq ou six religieux, qui le composaient, perdirent le droit d'élire leur chef. Le cardinal Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon, obtint le bénéfice; ses successeurs furent l'abbé Tallemant, membre de l'Académie française, Joachim d'Estaing, chanoine de Saint-Jean avant d'être évêque de Saint-Flour,

l'abbé Castillon, official de Digne, et le dernier Michel-François-Martin Dorsin, vicaire général de Tours.

Sous le chanoine-comte d'Estaing, et avec son agrément, un changement important s'introduisit dans la communauté ; les survivants, Charles Guérin, curé, Nicolas Nivon, infirmier, Pierre Anisson, Antoine Nivon, Guichard Dufresne et Saint-Antoine se sécularisèrent et cédèrent la place à la congrégation des chanoines réguliers de France, plus communément appelés les Génovéfains. Après d'assez longs pourparlers, rendus plus épineux par l'opposition violente de M. de Saint-Antoine qui refusait de quitter les lieux, le nouveau curé et prieur claustral, M. Poussemothe de Montbriseuil, prit possession de l'église, le 4 mai 1704 ; un noviciat fut aussitôt inauguré, et plusieurs familles y dirigèrent leurs enfants. Ce serait cependant manquer d'impartialité que de taire que les nouveaux venus ne rencontrèrent point partout un accueil empreint d'une extrême bienveillance. On les soupçonnait, avec raison, d'être secrètement favorables aux principes jansénistes, et eux-mêmes le dissimulèrent si peu que, selon les sentiments régnants, ils furent sévèrement traités par le cardinal de Tencin, et des plus favorisés, au contraire, sous son successeur, Monseigneur de Montazet.

Ils jetèrent, bientôt après leur arrivée, les fondations d'une demeure moins incommode que le logis canonial aux exercices de la vie commune ; mais sans les libéralités complaisantes du duc d'Orléans, le fils du régent, ils n'en auraient jamais vu la fin. Elle est maintenant occupée par le refuge des repenties Saint-Michel et, de la montée de Choulans ou du quai de la Saône, dont on l'aperçoit, sa façade percée de ses hautes fenêtres se présente avec un imposant aspect, digne de Soufflot qui la dessina et de Loyer qui en dirigea la construction. Il n'est guère possible de chiffrer exactement les revenus de la maison et de ses prébendes, mais la comptabilité accuse des dettes considérables, des emprunts fréquents et par conséquent des embarras financiers qui se prolongèrent jusqu'à la dissolution de l'ordre. Pour la sacristie, les recettes casuelles ne se seraient pas élevées annuellement au-dessus de 940 livres, en y comptant les offrandes particulières, estimées 220 livres ; le produit des chaises, ne dépassant pas 200 livres, était abandonné au bâtonnier pour ses gages. Cette pénurie de ressources obligea de suspendre des distributions charitables, annoncées à jour fixe et accordées à tout venant : ainsi, chaque samedi de carême on donnait en aumônes 250 livres de pain, une autre fois une et deux annees de vin ; à d'autres dates, le samedi de la Quinquagésime par exemple, on avait à livrer 6 bichets de seigle, 32 bichets de fèves, 182 livres de pain, 91 livres de viande et 3 asnées de vin. Cet usage remontait assez loin et les fonds, qui y étaient affectés, avaient diminué de valeur ou s'étaient perdus. Les Génovéfains demandèrent d'attribuer ces rentes aux indigents du quartier qui seraient mieux secourus et avec plus de discernement. On cria beaucoup, mais la suppression des dons de la porte fut maintenue.

Nos religieux ne s'offusquèrent pas trop de la Révolution, de ses théories, de ses réformes, ni même de ses prescriptions. Un d'entre eux fut nommé curé constitutionnel de la paroisse ; un autre, son frère jumeau, vicaire épiscopal de l'intrus. L'église souterraine, durant le siège, servit d'abri aux habitants contre les boulets des batteries de la Convention ; le prieuré fut transformé en hôpital militaire.

Ce fut le jour de Pâques, 18 avril 1802, que l'on chanta la messe pour la première fois dans la vénérable basilique rendue au catholicisme et à ses souvenirs sacrés. Mais hélas! dans quel pitoyable état son nouveau pasteur, l'abbé François Déchaut, ex-perpétuel de Saint-Just, la recevait du fermier national qui l'avait convertie en fenil. Six mois après la toiture s'effondrait : la municipalité intervint et accorda 9.000 francs pour les réparations les plus indispensables. La sacristie était sans meubles, sans ornements, sans vases sacrés; on usait d'un calice d'étain; le clocher attendit une cloche jusqu'au 15 avril 1806, où elle fut bénite par le cardinal Fesch. Pendant toute la durée du XIX[e] siècle, les ecclésiastiques, qui gouvernent la paroisse, plus spécialement MM. Durand, Valadier, Delaroche, Guillon, épuiseront les ressources dont ils disposent dans des remaniements, embellissements, reconstructions, agrandissements utiles, nécessaires même, dont la diversité toutefois a fini par enlever à l'œuvre tout intérêt artistique et toute trace originale du passé.

Derrière le chevet de l'église, sur une vaste plate-forme, s'étendant jusqu'à la brusque arête de la balme qui descend au confluent, on a érigé un calvaire, et à l'entour on a dressé de petits édicules, où sont sculptées dans la pierre les quatorze scènes du Chemin de la Croix. L'abbé de Pélissac fut l'initiateur de ce projet et on l'exécuta vers 1720. La piété populaire l'adopta promptement et, à certains jours, le jeudi et le vendredi saints principalement, on vit les fidèles remplir l'espace laissé libre. La coutume s'établit d'échelonner les stations traditionnelles du bas de la colline au sommet et de la gravir en silence et en prière. La première station était fixée à Sainte-Croix, près de la cathédrale, on passait ensuite à Saint-Pierre le Vieux, aux Trinitaires, au Verbe-Incarné, chez les P.P. Minimes, où l'on goûtait une absinthe amère fort en vogue; de là on se rendait aux Ursulines des Bains Romains, à Saint-Just, et franchissant la porte du faubourg, on s'arrêtait encore près d'une croix qui marquait l'emplacement de l'ancienne collégiale détruite par les Calvinistes; enfin on achevait ce saint exercice, en s'agenouillant dans une grotte, taillée dans le tuf, figurant le sépulcre du Sauveur. La congrégation des Messieurs, assemblée au collège des Jésuites de la Trinité, avait introduit ce pèlerinage dans son règlement et l'accomplissait à l'édification générale.

Abattue par les terroristes, l'image du divin Crucifié fut relevée, à la place même où tant de générations l'avaient adorée et baisée, plusieurs mois avant que Bonaparte ait livré le secret de ses projets concordataires. Précédant de la sorte tous les autres symboles religieux, étendant ses bras miséricordieux sur les ruines fumantes, entassées par les généraux et les représentants de la Convention, elle apparut à nos concitoyens comme l'emblème d'une victoire prochaine de la foi sur l'athéisme, de la liberté sur la tyrannie, de la fraternité sur les haines sociales.

L'église Saint-Irénée est vaste, mais n'a pas, tant s'en faut, le caractère architectural et la majesté de l'église gothique antérieure aux dévastations protestantes.

En pénétrant dans le chœur, le regard se porte dès l'abord sur le pavé de mosaïque dans lequel l'artiste a reproduit l'inscription rappelant le massacre des dix-neuf mille martyrs. L'autel est de marbre blanc avec des marches de marbre rouge. Le chœur a été récemment décoré de fresques par M. Couvert. Au centre, le Christ, bénissant, est entouré des

symboles des quatre évangélistes. Dans la coupole, on a représenté le Saint-Esprit planant au milieu d'un semis d'étoiles. Dans les trompes de la coupole, quatre anges portent des inscriptions.

Les vitraux, œuvre de L. Bégule, sont remarquables. Le grand artiste chrétien a mis tous ses soins à décorer cette église qui est sa paroisse. Dans le chœur de gauche, à droite : 1° saint Pothin, saint Pontique et sainte Blandine enchaînés ; 2° Jésus chargé de sa croix entre la Sainte-Vierge et saint Jean ; 3° un clergé nombreux se presse pour faire la reconnaissance des reliques des saints Irénée, Alexandre, Épipode ; 4° saint Irénée bénit les saints Alexandre, Épipode, liés et à genoux. Dans la nef de droite : 1° saint Jean donne la communion ; 2° saint Pothin présente l'image de la Sainte-Vierge ; 3° sainte Blandine ; 4° saint Alexandre ; 5° saint Jubin. Dans la nef de gauche : 1° saint Polycarpe, 2° saint Irénée, 3° sainte Biblis, 4° saint Épipode, 5° trois scènes de la vie de saint Zacharie.


Le Christ, fresque de Couvert (Église Saint-Irénée).

La chapelle du Sacré-Cœur placée dans la nef de gauche possède un autel de marbre blanc et une statue du Sacré-Cœur. Celle-ci est entourée de deux intéressantes fresques : deux anges portent des calices pleins du sang des martyrs de la première persécution lyonnaise, sous l'empereur Marc-Aurèle, en l'année 177, et de la seconde, sous l'empereur Sévère, en 202 ; touchant témoignage de la fidélité des chrétiens au Maître dont le Cœur les a tant aimés, et pour qui, en retour, ils donnent leur sang.

Vis-à-vis, s'ouvre la chapelle de la Sainte-Vierge, dont l'autel en marbre blanc est décoré d'un bas-relief : le Cœur de Marie percé d'un glaive, et ornée d'une fresque : l'Annonciation avec, à la voûte, les symboles des litanies. La chapelle est éclairée par le vitrail du Rosaire. Contre les pilastres, près du chœur, deux belles statues : saint Joseph et saint Irénée, signées d'un artiste lyonnais de renom : M. Millefaut.

Au fond de l'église, la chapelle de saint Jubin mérite l'attention. Là est enseveli l'archevêque de Lyon, saint Gébouin, vulgairement appelé Jubin, 1077-1083. L'autel est surmonté de deux statues, saint Paul et saint Jubin, œuvre du sculpteur Legendre Héral, il est éclairé par un vitrail où se trouve l'inscription suivante : « Érigée par Jean-Pierre-Gaston de Pins, archevêque d'Amasie, administrateur du diocèse de Lyon, an MDCCCXXXIII », avec ses armes. C'est là que ce prélat a été enseveli, comme l'apprend une autre inscription : « Ci gît I.-Paul-Gaston de Pins, archevêque d'Amasie, administrateur apostolique du diocèse de Lyon, en témoignage de sa générosité envers cette église, il mourut en MDCCCL, le 30 novembre. »

Vis-à-vis, au bas de la nef gauche, le baptistère accompagné d'un autel, dédié à saint Zacharie, avec peinture de M. Borel, représentant le baptême. Signalons encore la chaire de marbre blanc, avec sculptures représentant les quatre évangélistes. Enfin deux pierres tombales, avec inscriptions gothiques, relevées contre les murs et bien conservées.

L'ensemble de l'édifice a été l'objet d'heureuses restaurations récentes, comme l'apprend une inscription placée près de la porte d'entrée : « L'église de Saint-Irénée a été restaurée et embellie en l'an 1900, grâce à la générosité et au zèle apostolique de M. l'abbé Claude Guillon, chanoine honoraire de la Primitiale, curé de cette paroisse. Les fabriciens et les paroissiens reconnaissants. »

L'église Saint-Irénée partage, avec Saint-Nizier et Ainay, le privilège d'avoir une crypte ancienne. En raconter toutefois l'histoire certaine n'est point chose aisée, ni en décrire non plus l'état ancien, parce qu'elle a été détruite, reconstruite, remaniée, quoique le plan général en ait été conservé ; si bien que Steyert pouvait écrire « qu'elle a perdu tout son caractère par suite des remaniements et embellissements qu'on lui a fait subir et qui ont achevé de défigurer ce précieux spécimen de l'architecture du IXe siècle, déjà si mutilé. Croirait-on, ajoute-t-il, qu'on a supprimé les porte-à-faux des arcs sur les colonnes ! »

La crypte est exactement orientée ; elle occupe l'extrémité orientale supérieure de la colline. L'abside, placée en dehors du sol, reçoit le jour par trois baies ; le reste est en souterrain. M. Boué en donne une description datée de 1841, par conséquent plus fidèle que celle qu'on pourrait donner actuellement. A cette époque, on descendait dans la crypte par l'escalier situé près du calvaire ; on apercevait à droite le caveau où ont été rassemblés les ossements dispersés par les huguenots, puis on trouvait une chapelle dédiée à saint Polycarpe, d'une époque assez ancienne. On entrait alors dans la crypte par une ouverture pratiquée dans le rond-point de l'abside, à la place d'une fenêtre qui y préexistait. De nos jours, on y pénètre par une entrée latérale pratiquée sur la paroi nord de l'absidiole de gauche.



Entrelacs sculptés
(Xe siècle)
Église Saint-Irénée.

Le monument est à trois nefs, séparées par des colonnes que surmontent des chapiteaux corinthiens très simples. Ces colonnes supportent des arcs en plein cintre et délimitent ainsi cinq travées. La nef est voûtée en berceau à plein cintre ; à l'intersection de la nef et de l'abside, un arc doubleau supporté par des pilastres établit la séparation. L'abside est à cinq pans, éclairée par trois baies, bouchées en partie. Dans sa description, M. Boué marquait, sur les deux premiers pans, deux grandes fenêtres, et sur les deux autres, des niches vides de leurs statues ; mais, a-t-il soin d'ajouter, tout cela dénaturé par des moulures en stuc et par diverses mutilations. Actuellement, les trois baies occupent les pans impairs, séparés par des espaces vides. La coupole est en cul-de-four et ornée de fresques récentes. De chaque côté de l'abside, mais avec une profondeur moindre, se trouvent les deux absidioles, qui se terminent ainsi presque au niveau de la travée.

Au fond de la nef, le mur est percé d'une porte donnant issue sur les deux escaliers et corridors de sortie, dans lesquels on a placé plusieurs sarcophages chrétiens, avec inscriptions, et de nombreux fragments de sculpture provenant de l'ancienne basilique. Les arcs à plein cintre de l'abside, les arcs des travées ont été restaurés dans leurs dispositions primitives, c'est-à-dire formés de claveaux de pierre alternant avec des claveaux de briques.

Un arc élevé au dehors de la crypte, sur le flanc sud de l'église elle-même, est un reste de l'édifice reconstruit au IXe siècle.

Le pavé était formé de carreaux en marbre gris et blanc qu'on attribue au IVe ou Ve siècle. M. Monvenoux, architecte, les a retrouvés, en 1850, dans un bas-côté gauche. Du reste, dans la dernière restauration, on a suivi le modèle du pavement ancien. Derrière l'église Saint-Irénée se trouve le calvaire, bien connu de tous nos concitoyens, et célèbre dans l'histoire lyonnaise des deux derniers siècles. La XIIe station, le Christ en croix, est d'un effet majestueux ; elle se profile sur un horizon qui s'étend à perte de vue et dont le bas est coupé par le plan de la ville entière.

SAINT-JUST

Deux églises ont été dédiées successivement à l'évêque lyonnais du IVe siècle, Justus, qui résigna sa dignité par une abdication volontaire et s'enfuit au désert, y mourir dans la pénitence et l'oubli. La première, rasée par les Protestants, occupait dans la rue actuelle des Macchabées l'emplacement où se voyait, il y a quelques mois, le pensionnat des religieuses de Notre-Dame des Victoires; les travaux de la seconde, inaugurés en 1564, durèrent longtemps ; toujours debout elle sert aujourd'hui de paroisse aux habitants du coteau de Fourvière ; sa façade, diminuée de quelques marches du péristyle, s'ouvre sur la rue des Farges à une petite distance du fort et de la porte désignés sous le même nom.

C'est en se retirant et en cédant les lieux à la communauté monastique, introduite par Hugues, archevêque de Lyon et légat de Grégoire VII et d'Urbain II, que le clergé de la basilique de Saint-Patient et de Saint-Remy fut amené à se bâtir une église comme centre de ses souvenirs et de ses usages, afin d'y maintenir ses traditions et ses privilèges. L'*Obituaire* de Saint-Jean, l'unique source, croyons-nous, qui nous renseigne sur cet événement, est muet sur ses causes et ses particularités. Nous savons seulement que l'archevêque racheta de ses deniers quelques parties de l'ancien domaine qui avaient été aliénées ou usurpées par des laïques, qu'il inaugura l'ordre de choses, dont il était l'auteur, en présence d'une nombreuse assemblée d'hommes les plus recommandables et qu'il livra d'avance au glaive spirituel de l'anathème ceux qui chercheraient soit à le troubler, soit à le renverser. Chronologiquement, cette réforme se rattache aux années les plus voisines du commencement du XIIe siècle.

Les chanoines de Saint-Just retinrent pour eux la seigneurie du faubourg et les paroisses dont la suzeraineté totale ou les dîmes leur appartenaient. Une bulle d'Alexandre III (9 avril 1170) confirmative d'une précédente d'Eugène III, en fournit l'énumération. Il

y est aussi réglé que la charge de l'abbé sera élective et que l'administration des biens sera soumise aux délibérations communes. Quels droit de patronage ou de surveillance l'archevêque se réserva-t-il sur l'administration temporelle et sur l'ordre intérieur, il est difficile de le préciser; en fait, la dignité abbatiale ne sortit à peu près pas de ses mains, de Bertrand de Goth (1290) à Jean de Talaru (1375), et de celui-ci à la fin des troubles du XVIe siècle, mais dans cette dernière période ses pouvoirs furent plus nominatifs que réels. Auparavant on rencontre dans les listes trop incomplètes, qui nous sont parvenues, les personnages de la plus haute noblesse, attachés en même temps au chapitre de la cathédrale, tels que Hugues de Beaujeu, mort en 1127, Hion II chamarier,



Intérieur de l'église Saint-Just.

qui fit don des colonnes et des peintures d'un portail de Saint-Jean, Girin de Sal, Humbert de Forez, fils du comte Gui II.

Cependant, obéissant aux idées prédominantes de l'époque, abbés et chapelains songeaient à protéger la maison de Dieu qu'ils élevaient et leur propre demeure derrière d'épais remparts ; le bourg, qui sortait de terre, ressemblait à une vaste forteresse, avec ses fossés, ses ponts-levis, ses créneaux et ses vingt-deux tours, capables de soutenir le plus long siège. La juridiction civile et criminelle du prévôt y était absolue et, comme dans le cloître comtal, sa garde veillait aux deux portes fermées à la chute du jour. Cette position exceptionnelle engagea le pape Innocent IV à s'y fixer pendant la tenue du concile œcuménique, convoqué dans le dessein d'excommunier et de déposer Frédéric II ; il pensa que, dans une enceinte aussi solidement munie, il échapperait à

tout coup de main tenté par l'empereur. Il arriva dans la première semaine de l'Avent, en 1244, probablement le 2 décembre. Son séjour devait se prolonger jusqu'après les fêtes pascales de l'année 1251, jusqu'au 19 avril.

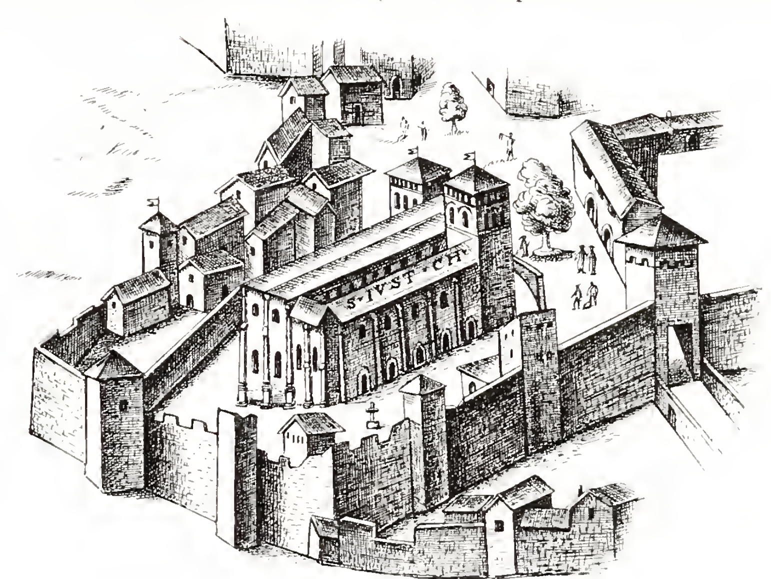
A aucun moment de son histoire, Saint-Just n'eut une fortune plus brillante et une réunion d'hôtes plus illustres. On vit y affluer, avec la cour pontificale, des prélats de toutes les nations et des ambassadeurs de tous les princes. La réunion préparatoire du concile, à laquelle près de 150 évêques prirent part, se tint au réfectoire capitulaire : l'empereur latin de Constantinople, Baudoin II, s'y rencontra avec Reymond VII, le puissant comte de Toulouse ; Louis IX, en descendant à Aigues-Mortes, s'y arrêta avec sa femme, la reine Marguerite et ses trois frères, Robert d'Artois, Alphonse de Poitiers, Charles d'Anjou ; Guillaume de Hollande, élu roi des Romains, s'y rendit, en 1251, et fut le convive du pape à la table de la Cène du Jeudi-Saint. Les solennités religieuses s'associaient aux entrevues et aux négociations politiques : promotion de quatorze cardinaux, sacre d'évêques, canonisation de saint Edmond de Cantorbéry, procession de la Rose d'or, le dimanche de *Lætare*, consécration de l'église, même avant son complet achèvement. Innocent IV se prêtait à tout avec une bonne grâce et une activité infatigables. Sa bienveillance épuisa, pour ainsi parler, les concessions de privilèges, d'immunités, d'indulgences spirituelles, d'exemptions canoniques et bénéficiales. La chancellerie ne chôma pas ; il reste plus de quarante bulles rédigées à ce propos ; quatorze au moins recommandent au bon accueil de la chrétienté les quêteurs, dispersés jusqu'en Angleterre, afin d'en rapporter des aumônes permettant de mener à leur fin les travaux de l'église trop souvent suspendus.

On eut, un demi-siècle après, le retour de ces pompes romaines pour l'intronisation de Bertrand de Goth. L'archevêque de Bordeaux, élu pape sous le nom de Clément V, se fit sacrer à Saint-Just le 14 novembre 1305 ; Philippe le Bel, auquel il était redevable de la tiare, était présent ; on apercevait à leurs côtés le roi d'Aragon, Henri, comte de Luxembourg, Gaston de Foix, le duc de Bretagne qui périt si misérablement, écrasé par la chute d'un mur, quelques heures après. Une fois encore la collégiale lyonnaise avait été le centre de la catholicité.

Des jours sombres et pleins de menaces s'entremêlèrent à ce mouvement et à cette prospérité dont les résultats, pour peu qu'on ne révoque point en doute les paroles satiriques d'un cardinal familier d'Innocent IV, furent moins favorables aux bonnes mœurs que fécondes en abus et en violences. Depuis longtemps la classe bourgeoise et les gens des métiers supportaient avec une évidente impatience l'administration civile de l'archevêque et du chapitre. Ils souffraient des conflits perpétuels qui éclataient entre les mandataires de l'un et de l'autre et qui se terminaient uniformément aux dépens de leur bourse et de leur tranquillité. Ils aspiraient à traiter eux-mêmes de leurs affaires communales. Leurs réclamations n'avaient pas encore reçu de solution. Une longue vacance de siège, après la démission et le mariage de Philippe de Savoie, qui n'avait jamais pris les ordres sacrés, leur parut une occasion favorable de s'émanciper et d'arracher enfin ces libertés municipales qu'on leur refusait, en les accablant de charges. Malheureusement les

passions déchaînées engendrèrent la guerre civile ; on s'arma de part et d'autre : on dressa des barricades. Les citoyens pillent et saccagent le cloître de Saint-Jean : ils montent assiéger celui de Saint-Just dont le clergé avait embrassé la cause de ses confrères d'en bas ; ils tuent quelques soldats, en blessent plusieurs autres, incendient des maisons ; trois fois ils reviennent à l'assaut, mais les portes résistent ; ils se vengent, on sait avec quelle cruauté, en mettant à sac Cuire, Geney et Couzon, en envahissant Écully, propriété des chanoines de la colline, et en brûlant, dans l'église, le curé et une vingtaine de ses paroissiens. La paix fut longue à se rétablir ; l'autorité de Grégoire X et les ordonnances de Philippe le Bel n'y réussirent qu'en modifiant la constitution des tribunaux et le règlement de la justice, et en octroyant à la commune les franchises qu'elle revendiquait.

Il serait bien curieux de pouvoir reconstituer cette église des puissants barons de Saint-Just, qu'ils édifièrent à la plus belle époque de l'art gothique, où tant de bienfaiteurs déposèrent les marques de leur munificence et le tribut de leurs vœux. Aucun dessin ne nous est parvenu, sauf celui du plan scénographique du XVI[e] siècle, dont l'exactitude n'est que très approximative. Les documents écrits contiennent au moins de brèves indications qu'il est bon de ne pas tenir dans l'oubli : en les rapprochant et en les comparant entre elles, on a quelque idée de ce que le marteau et le fanatisme des démolisseurs ont anéanti. Le plus connu de ces documents, publié en 1662 et réédité par M. Guigue, le savant archiviste départemental, est le verbal des informations ordonnées par Charles IX sur les dommages causés par les Prétendus Réformés dans le faubourg : deux autres pièces antérieures, que nous souhaiterions aussi vivement voir mettre au jour, compléteront nos informations : la première est l'inventaire du trésor, rédigé en 1540, vingt-deux ans avant la catastrophe, la seconde un autre inventaire auquel les officiers du baron des Adrets procédèrent le 8 mai 1562.



Saint-Just en 1550 (d'après un plan du XVI[e] siècle).

Voici les principaux renseignements que ces textes fournissent. La façade du monument était percée de cinq portes, flanquée de deux tours carrées à toiture plate et ornée de colonnes de marbre. La porte centrale, la plus spacieuse et la plus fouillée, présentait l'image du Christ, ayant à ses pieds l'agneau symbolique du sacrifice : six grandes statues étaient placées de chaque côté : elles représentaient à droite saint Épipoi, saint Jean l'Évangéliste et saint Irénée ; saint Alexandre, saint Jean-Baptiste et saint Just occupaient

les niches de gauche. Le carillon ne possédait pas moins de huit cloches, sans compter celle réservée à l'horloge. A l'intérieur, le chœur attirait les regards par ses vastes dimensions et par ses quatre-vingt-six stalles « peintes au dos en or de ducat et représentant images d'histoire » ; le maître-autel de forme rectangulaire était en marbre blanc ; au devant ce qu'on appelait le *rastellarium*, énorme candélabre formé de deux pieds et d'une bande plate destinée à porter les cierges, ne pesant pas moins de trois quintaux ; plus au centre, un lutrin de cuivre doré. En arrière de l'autel, sur quatre colonnes, mesurant dix pieds de hauteur, reposait la châsse de saint Just en pur albâtre ; la relévation solennelle de ces ossements vénérables avait été accomplie, le 2 septembre 1292, par l'archevêque de Vienne, entouré d'un imposant cortège d'abbés, de clercs séculiers et de moines. On comptait au moins vingt-quatre chapelles ; quatre d'entre elles étaient séparées de la nef par un treillis de fer ; la plupart des autres possédaient, avec un autel de marbre ou de pierre, des armoires pour conserver les ornements sacerdotaux, des bahuts à serrure, où les confréries et les particuliers déposaient ce qui avait le plus de valeur. Il y a eu peut-être, au cours des âges, quelques variations dans leurs titulaires ; nous tenons cependant à énumérer ces divers patrons, tels que nous les avons le plus fréquemment rencontrés ; leur liste forme comme un tableau des dévotions populaires et des intercesseurs dont on on invoqua plus volontiers l'assistance céleste. Après deux chapelles, baptisées l'une du Corps-Dieu et l'autre de la Croix, à peu près contemporaines, fondées l'une en 1489, l'autre peu avant, trois étaient consacrées à la Vierge Marie, sous les noms de Notre-Dame-Antique, Notre-Dame-du-Clocher, dotée par Jean de Mourateur, curé de Saint-Just, le 16 mars 1485, Notre-Dame-de-Pitié avec la prébende des Grossets ; parmi les bienheureux, une place avait été réservée à saint André, saint Pierre, saint Just, saint Cyr, saint Nicolas, saint Denis, saint Antoine et saint Laurent, saint Galmier, saint Sébastien, saint Christophe, saint Roch ; les saintes honorées étaient sainte Marie Madeleine, sainte Anne, sainte Agathe, sainte Catherine, sainte Barbe, sainte Cécile et sainte Geneviève. Mentionnons, pour finir, une chaire en bois de noyer et une cuve antique, sur un piédestal formé de trois colonnettes accouplées, servant de bénitier d'entrée.

Le trésor avec ses reliquaires, ses joyaux, ses évangéliaires, ses tapisseries, contenait des merveilles. Dans l'impossibilité de tout décrire, nous signalerons les plus fameuses pièces d'orfèvrerie : le calice, la croix de jaspe, la rose d'or d'Innocent IV, une châsse d'or, présent de Louis XI, pour enfermer le corps d'un des saints Innocents de Bethléem, une autre châsse, dite des Machabées, avec des fleurs de lis parsemées sur le couvercle et les à-côtés ; le buste de saint Just, morceau capital de la collection. Pierre de Vézelay, dorier et maître de la monnaie de l'archevêque, en était l'auteur : il avait reçu, comme matière, sept marcs et deux onces d'argent, et, par contrat du 9 avril 1330, il s'était engagé à déployer tout son savoir-faire. La mitre était couverte de pierreries, et, à la main qui tenait la crosse, brillait une superbe améthyste. De tant de richesses, il ne reste plus de trace : la Révolution a jeté au creuset ce qui avait échappé à la rapacité des protestants.

Nulle part ailleurs, en effet, autant qu'à Saint-Just, on ne souffrit des dévastations

commises par les antipapistes, disciples de Calvin, et de leurs innombrables déprédations. Maîtres de Lyon dans la nuit du dernier avril au 1er mai 1562, ils se présentèrent le surlendemain, à la porte du faubourg, conduits par le prévôt de la maréchaussée et par les capitaines d'Estranges et Odefroy; Provençaux et Genevois pour la plupart, ils entrèrent sans opposition et se logèrent chez les habitants, riant de leur terreur et vidant leurs caves. Leur fanatisme s'acharna sur l'église; ils en brisèrent les statues et les lampes, jetèrent les livres au vent, emportèrent les brocarts et les dentelles; ils organisèrent une procession sacrilège, traînant dans la rue, au milieu des huées et du chant des Psaumes de Marot, les saintes images et les objets du culte. L'orgie tombée, on procéda, huit jours après, à un récolement régulier, mais il suffit de le lire pour constater ce qui avait déjà disparu et à quel degré le désordre avait été porté. Toutefois, averti par sa famille et plus probablement par un de ses frères, Antoine Pupier, hôtelier de la Croix-Blanche, qui paraît avoir été un des chefs des émeutiers, l'obéancier François Pupier avait enlevé les plus précieux des reliquaires, des vases sacrés, des étoles et des chapes, et les avait emportés avec lui dans ses périgrinations à Montrotier, à Montbrison, à Chazelles et enfin à Saint-Genis-Laval au camp du duc de Nemours.



Façade de l'église Saint-Just.

On se mit ensuite à la démolition des remparts, et les soldats contraignirent la population à exécuter la corvée avec eux. Dans l'intervalle on procédait au déménagement et à la vente du mobilier de l'église, des bois, des ferrures, des marbres; il est certain que plusieurs des beaux sarcophages antiques, *les bachasses*, épars dans le cimetière, disparurent à ce moment-là. On descendit les cloches vers le 24 juin; la plus grosse fut cédée à Saint-Nizier; Poncet et Chanouvrier achetèrent le beffroi, Pierre Manasset les bancs du chœur. A la fin de septembre, d'Estranges proposa à deux charpentiers, Jean Biterne et Jean Duerne, en leur abandonnant les matériaux pour salaire, de saper l'église; le jour de Saint-Michel, ils enfoncèrent le premier coup de pioche et allumèrent la première mine; bientôt il ne resta pas pierre sur pierre de l'édifice; la vengeance contre les chanoines, qui avaient refusé aux protestants d'ouvrir un prêche dans leur juridiction, était complète.

Lorsque l'ordre fut rétabli et l'autorité royale exercée par le maréchal de Vieilleville, les chanoines de retour constatèrent l'étendue de leurs pertes : ils étaient sans église, sans domicile, sans argent. Leurs actes capitulaires marquent une première assemblée au mardi 6 juillet 1563 ; ils s'étaient installés provisoirement chez les Minimes absents, dont ils avaient rouvert la chapelle, et ils tenaient séance dans une salle haute de l'auberge attenante de Laurent Thévenet.

Leur plus grave souci fut d'écarter la réunion que le maréchal gouverneur voulait leur imposer avec le Chapitre de Saint-Paul ; pour refuser ils s'appuyèrent sur le comte de Tournon, premier chanoine d'honneur de leur compagnie, ainsi que sur sa mère, et ils n'épargnèrent pas à cet effet leurs voyages à Roussillon. Après l'abandon de ce projet d'association, ils se demandèrent à quel endroit se fixer. Fourvière leur parut trop écarté ; le couvent de la Croix de Colle aurait plu, mais les religieux réclamaient leur propriété et soutenaient leur droit de n'être pas délogés, même avec indemnité. Rebâtir sur l'emplacement primitif et sur le plan d'autrefois ne souriait à personne ; on manquait de ressources et le lieu n'offrait plus assez de sécurité. Près du corps de garde, en avant de la porte communiquant avec le faubourg, plusieurs tènements avec des maisons sans importance se trouvaient disponibles : les tènements Bodet, Langlois, Crotte-Bérelle, la maison de Jésus. Cette dernière eut la préférence : elle était alors louée au prix de 90 livres à un hôtelier nommé Guyot, catholique assez tiède, qui avait cependant conservé l'enseigne de Jésus. L'acquisition coûta 2.000 livres ; on calcula que sur ce terrain l'église neuve pourrait avoir 137 pieds de longueur sur une largeur de 40 ; la hauteur irait à 80 pieds et, en employant les matériaux des ruines, on estima la dépense totale à 24.000 livres tournois. Immédiatement on creusa les fondations et on entreprit le déblaiement. Les capitulants de la collégiale n'auront pas désormais de préoccupation plus constante, dans leurs délibérations, que de conduire le monument à son plein achèvement, à sa perfection. La Révolution les surprendra dans leurs perpétuelles combinaisons d'embellissement ou d'agrandissement : leur corps sera dissous, mais en disparaissant il léguera à la paroisse concordataire le fruit de son zèle et de ses épargnes. Il nous reste à raconter rapidement les principaux incidents de ces travaux et de ces transformations intermittentes.

Le plan de la bâtisse fut dressé par M. du Chaffault, ingénieur du roi : Pierre Faure eut la maçonnerie, la charpente échut à Étienne Garin : Nicolas Durand posa les deux verrières du fond, mesurant 17 pieds et demi de haut et dix deux tiers de large ; Jean Decourtel les quatre autres de la nef et une cinquième au-dessus de l'entrée. Trois chanoines acceptèrent la mission de veiller à l'exécution de tout et de régler les ouvriers, Jean Laurencin, le futur obéancier, Michel Gautrelet et le sacristain Antoine Bellièvre. Les ressources vinrent de divers côtés ; on proposa le rachat de nombreuses redevances et servis ; on vendit les droits de justice du faubourg ; on reçut du Consulat une notable subvention ; on emprunta et un marchand lucquois par exemple, Paulin Benedicti, souscrivit 1.000 livres ; on sacrifia des joyaux et des pierreries ; la châsse du saint Innocent en particulier fut confiée à M. Thomas, garde de la monnaie, qui l'estima et la transforma

en ducatons. Un accord avec les Frères Minimes, que nous avons publié dans l'histoire de leur couvent, laissait entendre que la collégiale quitterait la Croix de Colle à Noël 1565 ; elle entra donc à cette époque dans l'église neuve, assez avancée pour y célébrer les offices. La consécration solennelle en fut cependant retardée jusqu'au lundi-saint, 8 avril 1591 ; Mgr d'Épinac, qui s'était chargé des fonctions pontificales, choisit ce jour-là, parce qu'il était l'anniversaire de la dédicace célébrée, trois siècles et demi auparavant, par Innocent IV.

On attendit 70 ans sans toucher aux constructions, quoiqu'elles fussent très imparfaites, privées de façade et de chevet ; on éleva alors un chœur dont le prolongement ajoutait près d'un tiers à la superficie totale de l'édifice. Les chanoines le réclamaient depuis longtemps, humiliés, disaient-ils, d'avoir à chasser des femmes agenouillées jusque dans leurs stalles, faute de place ailleurs. Le prévôt des marchands et ses collègues de l'échevinage posèrent la première pierre, le 5 avril 1662, et l'archevêque Mgr Camille de Neuville, le 23 décembre de l'année suivante, procéda à une seconde consécration générale. Les mémoires des entrepreneurs, vérifiés par Antoine du Soleil, montèrent à 24.000 livres. Pour la plus grosse part, moins le don de 3.000 livres des échevins, ils furent soldés grâce aux libéralités de l'obéancier, Mathieu Gayot. Ce prêtre de mérite et de vertu, ancien trésorier de France, protonotaire apostolique, ex-prieur de Serrières, qui s'associa à la compagnie des catéchistes-missionnaires de Saint-Michel, réserva les revenus de sa charge à cette intention et même, après son décès, survenu le 3 janvier 1664, Louis et Jacques Gayot de la Bussière, ses deux frères et ses exécuteurs testamentaires, versèrent au syndic les pensions en retard, à mesure que les débiteurs les acquittaient.



A. de La Croix, obéancier de Saint-Just (XVIIIe siècle).

Après le chœur on entreprit le jubé, en 1666, et, après le jubé, on songea au portail en 1704. La tradition attribue la paternité de cette façade aussi élégante que correcte, à Ferdinand Delamonce, architecte célèbre dont Lyon conserve plus d'une création qui honore ses talents. Cependant c'est avec son père que le chapitre traita, le 20 août 1704, et le contrat porte en toutes lettres qu'il fournira tous les dessins jugés nécessaires et qu'il ne sera suppléé par son fils que dans le cas de maladie. Les honoraires furent arrêtés à 200 francs, payables par versement de 25. Le cours des travaux fut interrompu par une ennuyeuse déception. Claude Vitet, un maître charpentier de la montée du Griffon, responsable de l'entreprise, après dix mois de chantier, quand il était à peine au quart de sa besogne, cessa tout à coup de paraître et, une nuit, il enleva les échafaudages et s'enfuit. Les gens de justice le découvrirent à Annecy, où il prétendit être venu pour des affaires de famille. On le condamna, mais le trésorier de Saint-Just, trop docile à ses fréquents appels de fonds, eut à se repentir d'une naïve confiance. Le monument toutefois serait demeuré imparfait, si quelque part, en évidence, on n'avait pas réservé une place aux armoiries des fondateurs, emblème héraldique de leur baronnie, sceau de

leur propriété, aide-mémoire pour les feudataires. L'assemblée du 23 janvier 1708 désigna le sieur Tourton « sculpteur en pierre » pour l'exécution de ce morceau capital et on désira qu'il servît de fronton à la grande entrée. Le même artiste compléta l'ornementation par deux bas-reliefs au-dessus des portes latérales; du même coup on régularisa et on acheva le perron; on demanda ensuite au Père de Colonia de consacrer par une inscription lapidaire l'heureux terme d'une si longue et si coûteuse restauration. Le lettré jésuite proposa le texte suivant, qui, me semble-t-il, est encore inédit :

D. O. M.
Haec aedes antiqua modo renovata coruscat
Sancto pontifici Justo sacrata patrono;
Sumptibus hanc propriis minitantem pene ruinam
Nobilis hic clerus, populo mirante, refecit
Anno Domini 1711.

« Au Dieu très bon et très grand. Cette église antique a été récemment restaurée; elle est dédiée à l'évêque Justus. Le noble clergé de l'église, aux applaudissements des fidèles, a réparé, à ses frais, la basilique qui menaçait ruine, l'an 1711. »

Un des premiers actes du vandalisme révolutionnaire fut d'abattre les armoiries du chapitre, qui ornaient le portail, et les fameuses licornes leur servant de support. Le conseil général du district ordonna de rétablir ces sculptures; mais la municipalité déclara que le blason des ci-devant barons de Saint-Just représentait « un monument monstrueux de la féodalité » et son refus dénonça, une fois de plus, le conflit latent soulevé entre les deux assemblées, qui fut si funeste à la paix et à l'ordre public.

Cette stupide destruction avait coïncidé avec la suppression du chapitre lui-même, dissout par la loi sur la Constitution civile du clergé. La dernière délibération, dont les registres contiennent le procès-verbal, fut tenue le 22 septembre 1790; la déclaration des biens conformément aux décrets avait été déposée, le 20 février précédent, et, le 22 juin, on avait procédé officiellement à l'inventaire général. L'église, en cessant d'être la première des collégiales de la ville, était maintenue comme paroissiale, et on y joignait, à titre d'annexes, le sanctuaire de Notre-Dame de Fourvière et la chapelle Saint-Roch à Choulans. Le curé, David Bottin, de Normandie, installé le 26 février 1789, prêta serment afin de n'être pas congédié; malheureusement on le vit donner le spectacle le plus scandaleux des passions jacobines, associées à des mœurs licencieuses, qui le menèrent à l'abdication de son sacerdoce et au mariage civil.

A la reprise du culte public, après la publication du Concordat, le prêtre, chargé de ressusciter et de gouverner la paroisse, fut un ex-vicaire épiscopal de Lamourette, Antoine Désiré Lemontey, lyonnais de naissance, d'un âge trop avancé et, en 1789, cordelier du couvent de Dôle en Franche-Comté. M. Claude Frangin, vicaire de la Primatiale et son futur curé, lui succéda en 1806; il fut à son tour remplacé par l'abbé Honoré Greppo, savant épigraphiste, correspondant de l'Institut, dont l'érudition et les œuvres recommandent la mémoire. Il appartenait à M. Jean Boué, homme de goût et de zèle, bibliophile distingué, écrivain comme son prédécesseur, d'attacher son nom aux plus impor-

tantes restaurations de la vieille église, exécutées au siècle dernier. M. Gay, architecte, en eut la direction; elles furent couronnées par la consécration de l'autel majeur, sévère et imposante œuvre de marbre, un peu lourde peut-être, que Mgr de Pins, administrateur apostolique du diocèse et archevêque d'Amasie, inaugura le 3 janvier 1831. Vers la même époque, M. Legendre-Héral livrait les statues de saint Irénée et de saint Just, placées sur la façade. Ainsi le temps, si puissant qu'il soit pour détruire, sert à rajeunir et à éterniser les pieux édifices que la religion protège, qu'une vigilance attentive et dévouée conserve, que les arts et la foi persévèrent à embellir.

Comme il a été dit, l'église Saint-Just, vaste construction des XVIe et XVIIe siècles, est loin d'offrir à l'œil un aspect imposant. Sur la façade, on remarque les statues de saint Just et de saint Irénée au-dessus de deux bas-reliefs de Legendre-Héral représentant l'un l'adoration de la croix et l'autre une scène de martyre.

En pénétrant dans l'église, on est surtout frappé par la largeur (douze mètres) de la grande nef en comparaison de sa hauteur. Le maître-autel en marbre blanc est orné du monogramme du Christ. Dans la nef de droite, la chapelle de la Sainte-Vierge possède un autel de marbre blanc avec un bas-relief de l'Annonciation, une statue de la Vierge Mère, à la voûte des peintures relatives aux litanies de Lorette; un peu plus loin on rencontre la chapelle Saint-Joseph, dotée d'un joli autel de marbre, avec au centre un bas-relief représentant la mort du saint patriarche, enfin, dans une niche supérieure, sa statue.



Lamourette,
évêque constitutionnel de Rhone-et-Loire.

Dans la nef de gauche, faisant pendant à la chapelle de la Sainte-Vierge, s'ouvre celle de Saint-Just, patron de l'église, avec une toile représentant ce saint par Lacuria. L'autel est de marbre blanc et porte le monogramme de cet évêque. Un peu plus bas, on a dédié au Sacré-Cœur un autel de marbre blanc dont le devant est enrichi de deux anges adorant le Cœur de Jésus; au-dessus de l'autel, une statue représentant le Sacré-Cœur.

L'église Saint-Just offre au visiteur quelques peintures qui ne sont pas sans intérêt. A gauche de la porte principale, au-dessus du bénitier, la Samaritaine par Genod; à droite, surmontant le baptistère, le baptême du Christ, XVIIIe siècle. Au chœur, à droite : 1° la Vierge, refuge des pécheurs, dans le goût d'Ary Scheffer; 2° la Naissance de Jésus; 3° l'Annonciation, très belle peinture; à gauche, 1° la Trinité; 2° la Descente de croix; 3° l'Adoration des mages, par Boullogne l'aîné. Près du pilastre, à gauche, bonne peinture : le Sacré-Cœur adoré par les anges; autour de l'arc triomphal, dans sept médaillons, le Christ entouré des quatre évangélistes et des saints Just et Alexandre.

Les vitraux ne sont pas tous d'égale valeur; en voici cependant la description complète. Au chœur, la sainte Trinité, les quatre évangélistes, la Déposition de la croix, saint Jean penché sur le Cœur du Sauveur. Dans la chapelle de la Sainte-Vierge, l'Assomption, la Naissance du Christ, la Proclamation du dogme de l'Immaculée-Concep-

tion, la Vierge Marie, Ressource des infirmes, Consolatrice des affligés, Secours des chrétiens, la Sainte-Famille, le Rosaire, enfin le couronnement de la mère de Dieu.

Près de l'autel Saint-Joseph : saint Joseph portant l'Enfant Jésus, sainte Anne, la Sainte Famille au désert, saint Pothin devant ses juges, la mort de saint Joseph.

Chapelle Saint-Just : scène de la vie du saint, martyre des frères Machabées, jugement de saint Alexandre, Jésus donnant les clefs à saint Pierre, les disciples d'Emmaüs, le Sacré-Cœur et la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, le martyre de sainte Blandine.

Contre le pilastre de droite, statue de sainte Philomène, contre celui de gauche, saint Antoine de Padoue. La chaire est de marbre rouge et jaune, sans caractère. Dans la chapelle de la sainte Vierge, pierre tombale de l'avocat Joseph Berthois ; dans la chapelle Saint-Just, autre pierre sépulcrale gothique, en partie illisible ayant couvert la dépouille de Jean Masson, sacristain du lieu, mort le 12 janvier 1465.

La sacristie possède quatre bons tableaux : 1° Jésus chassant les vendeurs du temple, copie réduite de l'original du musée de Lyon ou de celui du Louvre ; 2° la Résurrection de Lazare, copie réduite de l'original de Jouvenet, du musée de Lille ou de celui du Louvre ; 3° grand paysage de l'école de Poussin, sur lequel on a peint après coup la Fuite en Égypte ; 4° Jésus bénissant les enfants, toile plutôt médiocre.

Dans la chapelle Saint-Just, près du pilastre de gauche, intéressante inscription dont voici le texte :

« L'abbé Lacroix de Laval, obéancier de Saint-Just, a fondé à perpétuité deux messes, l'une qui sera chantée le 17 janvier, et l'autre, messe basse, se dira le 26 janvier. Pour l'acquittement de cette fondation, il crée une rente de 70 francs le 10 septembre 1824. »

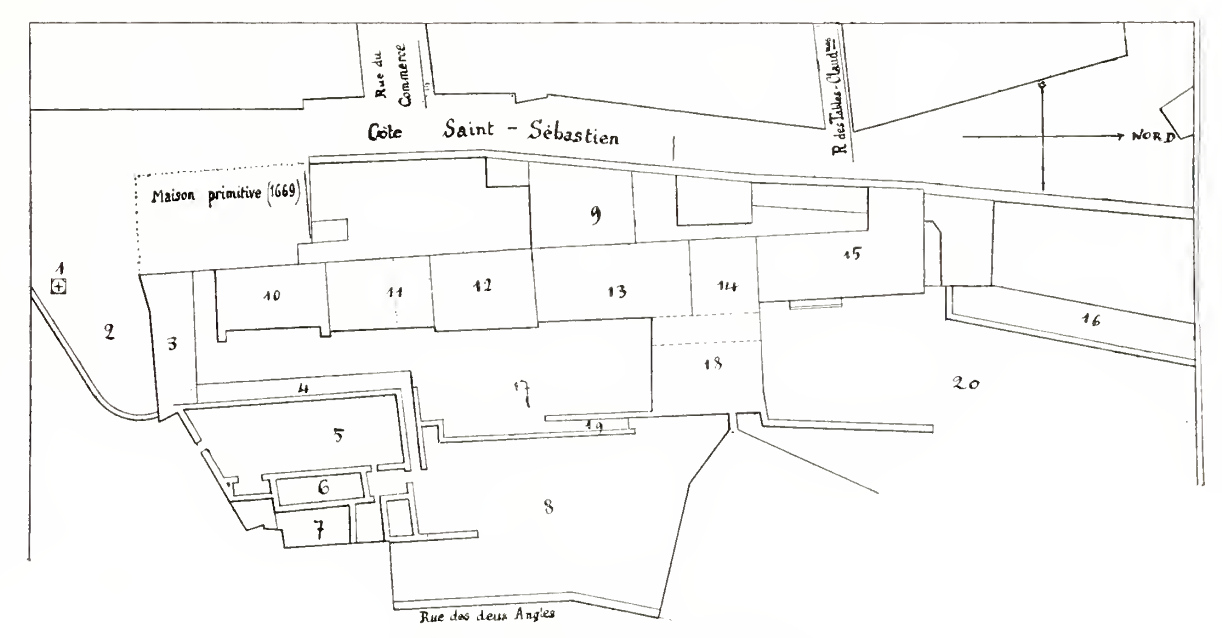
Sous le premier vitrail de la nef gauche, autre inscription par laquelle on apprend que Jean-Pierre Garcin, décédé à l'âge de 92 ans, fabricien de la paroisse Saint-Just, de 1803 à 1867, a fondé à perpétuité deux messes : l'une pour le repos de l'âme de Marie Pupier son épouse, décédée le 13 octobre 1847, l'autre pour le salut de son âme.



GRAND SÉMINAIRE

Après une location de sept ans à l'hôtel Gondy, montée Saint-Barthélemy, le séminaire Saint-Irénée se transporta, sur la rive droite du Rhône, à l'angle de la Croix-Pâquet et de la côte Saint-Sébastien, le long du chemin conduisant du Griffon à la recluserie de

Saint-Clair. L'immeuble fut acheté des héritiers de Guillaume Deschamps, par adjudication du 22 juin 1670, au prix de 45.500 livres. Maîtres et étudiants s'y trouvaient installés déjà depuis douze ou treize mois. L'établissement de cette institution, dont les avantages et la nécessité n'échappaient à personne, fut cependant long et laborieux, entravé par des difficultés dont on n'a pas encore pénétré la nature. M. d'Hurtevent, disciple cher à M. Olier, le fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice, y consacra tout ce que le zèle a de patience, la sainteté d'abnégation, l'éloquence de poids : il y mourut à la peine. Grâce à une somme importante, envoyée par M. de Bretonvilliers, supérieur général de Saint-Sulpice, et à une contribution à peu près égale de l'archevêque, Mgr de



Plan du Séminaire de la Croix-Pâquet.

1. La Croix-Pâquet. — 2. Terrasse extérieure. — 3. Entrée. — 4. Galerie couverte. — 5. Chapelle. — 6. Pas-perdus. — 7. Cimetière. — 8. Marronniers. — 9. Cuisine. — 10. Salle et escalier. — 11. Salle d'oraison. — 12. Salle et escalier. — 13. Réfectoire. — 14. Lavoir et escalier. — 15. Partie réservée à l'archevêque. — 16. Allée supérieure. — 17. Terrasse intérieure. — 18. Grande salle avec vestibule. — 19. Escalier. — 20. Allée intérieure.

Les nos 9, 12, 13, 14, 18, construits par le supérieur Maillard 1676-1682 ; 17 et 19 en 1683 : no 15, sous M. Rigoley 1708-1709 ; nos 2, 3, sous M. de Vaugimois 1726-1727 ; nos 10, 11 sous le même 1740-1741.

Neuville de Villeroy, on put entreprendre les bâtiments et en accommoder de suite une partie considérable ; le surplus fut repris en 1708, sous M. Rigoley, et, en 1741, sous M. de Vaugimois, supérieurs.

Mais la chapelle demeura le bâtiment qu'on avait, — faute de mieux évidemment et avec plus ou moins de commodité, — adapté à cet usage sacré. Ce provisoire dura à peu près tel quel jusqu'en 1859 ; c'était une ancienne fonderie de canons, occupée par un sieur Emery qui mit quelque résistance à déloger. On y entra au printemps de 1672 et une des premières cérémonies, qui s'y accomplit, fut d'y déposer les restes vénérés de M. d'Hurtevent, pieusement endormi dans le Seigneur, le 30 décembre 1671.

La description du lieu manquerait d'intérêt. Nous savons que les dépenses d'appropriation montèrent à 4.972 livres. Il présentait la forme d'un rectangle allongé, avec un fond

à pan coupé droit et une tribune ménagée au-dessus de l'entrée. Une porte donnait sur la rue ; surmontée d'un petit clocher, juste assez haut pour l'unique cloche qu'il contenait. Elle s'ouvrait à peu près à l'endroit des tourniquets du funiculaire de la Croix-Rousse et elle était orientée du midi au nord.

Un peu moins d'un siècle plus tard, M. Guichard, un directeur qui passa 45 ans à Saint-Irénée et en géra l'économat avec une habileté peu ordinaire, entreprit une réparation complète de l'édifice très délabré par le temps. De sa part, le projet fut hardi, un vrai coup d'audace, car Mgr de Montazet, archevêque, ne cachait pas des dispositions moins que tièdes à l'égard des Sulpiciens, et il recommandait sans cesse d'épargner des finances dont il prétendait disposer à son gré. Nous croyons que l'on se déroba à sa surveillance inquisitoriale pendant l'un de ses fréquents et longs séjours à Paris pour s'entendre avec M. Loyer, architecte, embaucher les ouvriers et les mettre en chantier.

Le Saint Sacrement fut transporté, le lendemain de l'octave de la Fête-Dieu 1763, dans la seconde salle du pavillon, désigné sous le nom de l'archevêché ; aussitôt on enleva toute la boiserie de l'église, les stalles qui n'étaient que de sapin pourri, la tribune et son escalier, le plafond en entier, composé de minces planchettes fusées. Le sol de la nef, plus bas que le chœur de cinq marches, fut relevé de quatre pieds ; toute la façade, donnant sur la place, fut plâtrée en stuc ; un perron de six marches posé, et deux grandes fenêtres, percées de chaque côté de l'entrée. La porte fut refaite à deux battants, en chêne, avec des motifs sculptés, ornée d'une ferrure magnifique et accompagnée d'un tambour de treize pieds de haut. Sur la façade on posa un fronton, surmonté d'une croix dorée de cinq pieds ; on regratta la statue de Saint-Irénée, qui en ornait la niche centrale. Au dedans, on procéda à un remaniement aussi complet, du pavé jusqu'à la voûte ; on revêtit les murs d'une boiserie, chargée de bas-reliefs et de rosaces ; dans le sanctuaire on employa le chêne. Dessart, sculpteur, multiplia les trophées et les guirlandes ; les stalles furent renouvelées, dans le chœur séparé de la nef par un grillage d'un beau travail ; elles étaient doubles, hautes et basses, et comprenaient 48 places de chaque côté.

Après avoir procédé à la réfection du couvert, tuiles et charpente, on exécuta la voûte carrée, en plâtre, avec des emblèmes aux bas-côtés, des panneaux et des bordures.

Le sanctuaire reçut un pavé de pierre blanche et noire, un autel de choin rouge, avec ses gradins et son tabernacle, orné de motifs en cuivre doré, et, par derrière, un grand crucifix dans un beau cadre, surmonté d'une gloire.

La piété de M. Guichard lui suggéra d'ériger une chapelle à saint Irénée, l'illustre docteur, second évêque de Lyon ; il y vit un double avantage : consacrer d'abord le culte du patron titulaire de la maison et introduire de la symétrie dans sa restauration, en donnant à la chapelle de la Vierge l'édicule correspondant qui lui manquait.

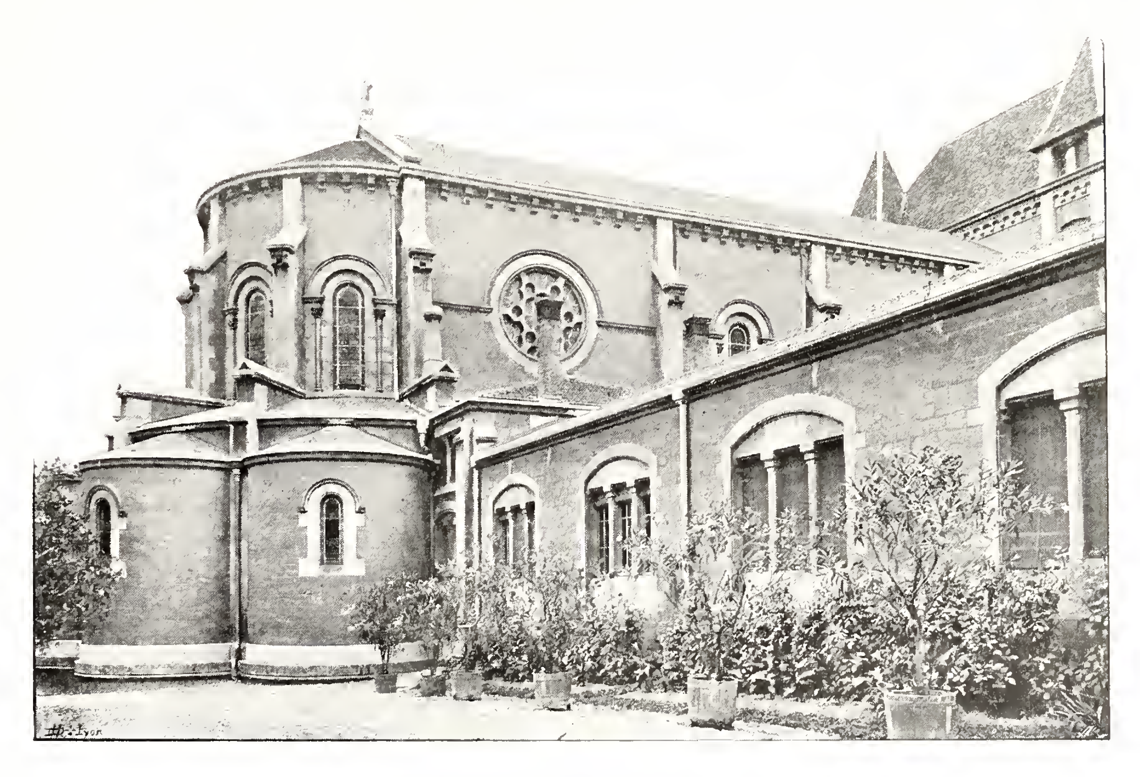
On pratiqua un enfoncement dans le mur de gauche que l'on ferma en cul-de-four, et, du haut en bas, sur les panneaux et les pilastres, on revêtit cette surface de mosaïques brillantes, exécutées par un ecclésiastique M. Bally, qui demanda 1.600 fr. pour salaire.

Des placards dans la sacristie, une cloche neuve, une grille de fer forgé de quatre pieds de haut et de plus de cinquante de long, entre le chœur et le sanctuaire, des vitres et des

rideaux brochés aux fenêtres complétèrent une transformation dont tout le monde vanta le goût et l'opportunité. La dépense s'éleva à 63.636 livres ; l'économe et le supérieur, M. Denavit, se chargèrent de solder les entrepreneurs, sans que leur modestie consentît à avouer leur intervention personnelle aussi nécessaire que dissimulée.

La chapelle, qui était principalement à l'usage des jeunes aspirants au sacerdoce, admettait aussi, les dimanches et les fêtes solennelles, les fidèles du dehors ; on y faisait un catéchisme public, chaque semaine. Elle était ouverte et assignée comme station pour les principaux jubilés ; rarement, et seulement un peu avant 1789, on y conféra les saints ordres.

Les supérieurs, dont la carrière s'acheva au séminaire, y reçurent la sépulture ; des pierres



Chapelle du Grand Séminaire actuel.

tombales marquaient l'endroit où reposaient MM. d'Hurtevent, Maillard, Rigoley, de Vaugimois et Visse ; plusieurs professeurs, et notamment le savant M. Josse Le Clerc, y furent également enterrés. M. Charles Démia, ecclésiastique de haute vertu, fondateur des Petites Écoles et de la congrégation des sœurs Saint-Charles, demanda par testament qu'on y creusât sa fosse, aux pieds de M. d'Hurtevent, son confesseur et son ami.

Après le Concordat et l'organisation du diocèse par le cardinal Fesch, le séminaire fut rétabli dans son ancien local, mais les ressources n'étant pas proportionnées aux besoins, on dut attendre jusqu'en 1811 pour accommoder la chapelle. Transformée en corps de garde pendant la Révolution, affectée depuis à un dépôt de charpente, il avait été jusque-là impossible de la rendre à sa destination passée. Les Sulpiciens, qui étaient rentrés dès

1796 et avaient repris les cours de théologie, commencèrent l'exécution du projet, sans en voir la fin ; dissous par un décret impérial, ils se dispersèrent après les fêtes de Noël de cette même année 1811. Leurs successeurs, prêtres séculiers diocésains, avaient à leur tête M. Gardette. Il eut la joie d'introduire la communauté dans la maison de Dieu, remise à neuf. Mais quoi qu'il tentât, il ne parvint pas à la transformer en un monument intéressant, elle s'enrichit cependant de quelques restes des boiseries de l'abbaye de Cluny, qui n'avaient pas toutes été employées dans le chœur de la Primatiale. Un don de 900 fr. de M. Courbon, vicaire général, permit des améliorations urgentes et l'achat d'un maître-autel en marbre blanc. En 1834, M. Groboz, chanoine et secrétaire général de l'archevêché, offrit des panneaux, merveilleux d'ornementation, qu'il avait achetés 5.000 fr. et qui provenaient de la cathédrale Saint-Maurice, de Vienne ; il avait eu l'intention de les adapter au chœur de Saint-Jean, mais comme ils étaient de style renaissance, l'architecte les refusa. Le séminaire Saint-Irénée en profita : ils furent sa plus décorative parure, tant qu'il subsista au faubourg Saint-Clair.



Intérieur de la Chapelle du Grand Séminaire.

Depuis deux siècles en effet que les générations cléricales abritaient dans ces murs leurs études et leur préparation au ministère sacré, la ruche avait résisté aux injures du temps, et la construction, du rez-de-chaussée au quatrième étage de ses mansardes, conservait sa solidité, mais tout autour, quelle métamorphose dans les habitations et les mœurs du quartier ! Autrefois l'enclos était environné par une ceinture de couvents silencieux : Feuillants, Ursulines, Oratoriens, Bernardines, Colinettes, étaient des voisins

aussi exemplaires que peu turbulents. Depuis leur disparition, on avait abattu et percé leurs enclos, tracé de nouvelles rues, élevé d'immenses maisons qui interceptaient l'air et le jour. Ce coin, l'un des plus frais de l'ancien Lyon, avait été transformé en une espèce de cirque en contre bas, humide, sombre et découvert.

Un déplacement, par raison de morale et d'hygiène, s'imposait à court délai ; on commença à en délibérer sous l'administration de Mgr de Pins, qui avait ramené à Saint-Irénée, Messieurs de Saint-Sulpice ; on visita plusieurs propriétés, on enquêta, on désira l'École vétérinaire ; on ouvrit des pourpalers avec le propriétaire de la Sara, on acheta même dans ce dessein de vastes jardins maraîchers, situés le long du chemin qui conduit de l'église Saint-Pierre de Vaise au cimetière de Loyasse ; une ordonnance royale du 9 octobre 1825 intervint pour légaliser le contrat et on demanda des plans à M. Chenavard. L'affaire cependant n'alla pas plus loin ; on objecta que la situation n'était peut-être pas très salubre et que la distance de ce point à la cathédrale causerait plus d'un embarras. Sur les indications d'un aimable et pieux chanoine M. Combe, on découvrit beaucoup mieux sur le coteau de Saint-Just, près de la Croix de Colle, à l'ombre de Notre-Dame de Fourvière. Là, derrière la rangée des premières maisons qui bordent le côté est de la place des Minimes et amorcent le Gourguillon à la rue des Farges, à l'endroit dit les *Bains Romains*, successivement occupé par un monastère d'Ursulines et une maison de santé, on trouvait un emplacement assez vaste, facilement dégageable des masures qui l'encombraient, soustrait à des proximités indiscrètes et ouvrant sur un des plus magnifiques panoramas de la chaîne des Alpes.


Vierge-Mère, par Bonnassieux au Grand Séminaire[1].

Il n'entre pas dans le sujet de cette notice de raconter en détail l'histoire de la construction nouvelle, une des œuvres les plus importantes, pour ne pas dire la plus importante, du long épiscopat de Mgr Maurice de Bonald. Il sera utile toutefois d'en rappeler les principales dates, afin de guider le lecteur jusqu'au jour de l'inauguration de la chapelle qui en couronna l'achèvement.

Ce fut au cours d'une de ses visites à Saint-Irénée qu'on entretint M. Carrière, délégué du supérieur général de Saint-Sulpice, de l'emplacement préféré ; il monta l'examiner le 26 juillet 1843 ; un mois après, paraît-il, l'acquisition des *Bains romains* était réalisée : on poursuivit les négociations pour étendre le périmètre et reculer des abords gênants. Les directeurs agissaient encore en leur nom privé ; toutes leurs instances auprès des pouvoirs publics échouaient et toutes les combinaisons qu'ils proposaient, soit à la ville, soit au gouvernement, pour la vente de l'immeuble de la Croix-Pâquet et la constitution du capital nécessaire à l'entreprise projetée, rencontraient d'invicibles retards.

Un décret de Napoléon III, signé le 8 janvier 1854, régla que les fonds nécessaires seraient avancés par le trésor public et que l'ancienne maison deviendrait purement et simplement bien de l'État. M. Tony Desjardins, architecte diocésain, préféré à M. Chenavard, ouvrit les premières tranchées au printemps de 1855.

La pose et la bénédiction de la première pierre furent célébrées au milieu d'une grande pompe, le samedi 14 juillet ; le cardinal la scella de ses mains ; il était entouré de ses vicaires généraux, de la plupart des curés de la ville ; le supérieur de la maison était alors M. Louis Duplay ; les directeurs se nommaient MM. Denavit, Wavrin, Vincent, Sergeot, Thibault, Durieu et Ferry. Par ses fonctions de procureur, M. Durieu était appelé à prendre dans cette œuvre une part considérable ; son dévouement et sa peine ne sauraient être oubliés.

L'édifice reçut ses hôtes à la rentrée de l'année scolaire 1859, la veille de la Toussaint ; l'État avait supporté une dépense atteignant en chiffres ronds dix-sept cent mille francs. Cependant, malgré le total élevé des crédits alloués, il avait été impossible de s'occuper immédiatement de la chapelle ; la salle des exercices était destinée à la remplacer jusqu'à la venue de ressources providentielles ; on se réduisait au provisoire comme jadis dans la fondation primitive du XVIIe siècle. Heureusement, on en sortit plus vite. Au cours de la retraite pastorale de 1862, l'archevêque et son clergé se concertèrent à ce sujet et résolurent d'ouvrir une souscription. Elle fut annoncée par une lettre pastorale du 18 novembre, et son Éminence s'inscrivit le premier pour une somme de 12.000 francs ; la collecte, dans le diocèse, rendit près de 60.000 francs. Il n'y a qu'édification à révéler que les dons personnels du cardinal archevêque de Lyon atteignirent la somme de 72.000 francs. Entre les autres, deux offrandes sont à mentionner, elles vinrent d'Amérique et partaient de cœurs lyonnais : Mgr Odin, archevêque de la Nouvelle-Orléans, élève de Saint-Irénée, envoya 800 francs, et Mgr Dubuis, évêque du Texas, s'engagea pour 1.500 honoraires de messes à dire.

Après une décision favorable de M. Baroche, ministre de la justice et des cultes, accordée le 19 août 1863, on creusa les fondations sur le prolongement de l'aile nord, dans l'axe du levant au couchant. A l'issue de la retraite pastorale, qui fut close le 7 octobre, on procéda solennellement à la bénédiction de la première pierre et on pria le prédicateur, Mgr Chalandon, archevêque d'Aix, lyonnais de naissance, de remplir cette fonction liturgique. Mais les premiers fonds, bientôt absorbés, quoique Mgr de Bonald eut renouvelé six fois au moins son premier don, obligèrent de suspendre la construction après la campagne d'été de 1864. Vainement on alla jusqu'au cabinet du ministre présenter une demande d'allocation nouvelle ; une pétition remise à l'empereur, lors de son passage en 1865, eut le même sort ; il parut bien que le gouvernement avait irrévocablement décidé qu'il n'interviendrait plus. A quelle bourse avoir recours ? On sollicita de Rome une faveur pour laquelle il existait des précédents, permettant sans appauvrir personne de constituer des revenus courants, jusqu'à la couverture des dépenses occasionnées par l'achèvement de la bâtisse. La perception de cette contribution, approuvée par un bref de Pie IX, ne demandait de la part des curés qu'un peu de bonne volonté ;

aucun d'eux ne la refusa. Voici sur quoi elle reposait. Chaque curé est tenu par sa charge d'âmes de célébrer la messe pour ses fidèles tous les dimanches et fêtes d'obligation, sans qu'il ait la liberté, ces jours-là, de substituer une intention privée à l'intention paroissiale et de toucher un honoraire. Depuis le Concordat, on s'en tenait en France à la lettre précise de la loi et on considérait l'obligation, comme étant seulement imposée les cinquante-deux dimanches et les quatre fêtes chômées. La congrégation des Rites décréta que cette interprétation n'était pas licite, et elle rétablit la célébration du Saint Sacrifice *pro populo* aux anciennes fêtes supprimées, dont le nombre varie de 27 à 30 annuellement. Le pape, dans sa souveraine bienveillance, accorda la suspension temporaire de ce décret, pour une période de dix ans, avec clause que la taxe de la messe rétribuée serait intégralement versée à Saint-Irénée. En possession de ce rescrit, on reprit les travaux et le temple fut prêt à être livré au culte pendant les vacances de 1867. On choisit, en novembre, le dimanche anniversaire de la Dédicace des églises de France pour en solenniser la consécration. Le cardinal de Bonald, malgré son grand âge et ses fatigues, vint la présider ; il fut assisté de Mgr de Charbonel, de l'ordre des Capucins, ancien évêque de Toronto, jadis, avant de passer aux États-Unis, professeur et économe du séminaire de 1826 à 1833.



Mgr Dufêtre, évêque de Nevers.
(Élève du Grand Séminaire.)

Les chants de la grand'messe furent pour la première fois exécutés en faux-bourdon. Peu à peu ce qui manquait à l'ornementation et à la décoration prit la place qui lui avait été préparée, sans rien introduire dans les détails qui changeât l'ensemble et ses harmonieuses lignes. Nous citerons les grandes orgues, composées de quatorze jeux, des facteurs Merklin et Cie, inaugurées le 19 septembre 1869 ; un tabernacle portatif, belle œuvre d'orfèvrerie d'Armand-Caillat, chargé d'émaux et de pierreries ; le cancel autour du maître-autel et les lustres en bronze doré ; les boiseries sorties des ateliers de MM. Bernard et Perrin ; la statue de la Mère de Dieu, bénite par le cardinal Caverot le 21 novembre 1878, réplique par l'artiste lui-même de l'œuvre que possède Notre-Dame de Feurs, une des plus touchantes productions du ciseau si chrétien de Bonnassieux, don de M. Captier, directeur de Saint-Irénée, plus tard procureur de sa Compagnie à Rome et successeur de Mr Icard dans la supériorité générale ; les peintures décoratives, exécutées par M. Tolet, avec un coloris brillant ; enfin l'installation de la lumière électrique.

Sans passer en compte la plus grande partie de l'ornementation, provenant de libéra-

lités privées, les dépenses, vérifiées au ministère des Cultes, en octobre 1873, se sont élevées à 253.039 fr. 41 ; les recettes, souscriptions et honoraires de messes, étaient montées à 203.372 fr. 71. L'État consentit à solder la différence, sous le ministère de M. Jules Simon et après une demande de Mgr Ginoulhiac : il versa la somme de 49.666 fr. 70. M. Fourtou, ministre des Cultes, successeur de M. Jules Simon, en prévint l'archevêque par une lettre du 29 novembre 1873.

Telle qu'elle se présente dans son achèvement et avec les embellissements qu'elle doit à ses bienfaiteurs, l'œuvre de l'éminent architecte du séminaire satisfait l'œil par son aspect monumental, l'harmonie de ses proportions, la pureté de ses lignes sévères, en même temps que d'une façon commode elle se prête aux usages liturgiques et au déploiement des pompeuses cérémonies du culte, fréquentes dans la communauté irénéenne.

Elle accuse le style roman du XII[e] siècle : une nef principale, sans transept, flanquée d'étroits collatéraux et une abside, entourée de cinq absidioles rayonnantes, formant autant de petites chapelles, en constituent le plan développé. La nef est divisée en deux parties d'inégale grandeur ; l'une se compose de trois travées, que des contreforts saillants et droits jusqu'à la voûte accusent et séparent, que de hautes fenêtres cintrées éclairent de chaque côté, et l'autre, plus large que les précédentes, remplit la quatrième travée, ornée d'une rosace à six lobes et portant un triforium dont l'élégance se dessine dans la courbure de ses lignes et la richesse de ses colonnettes. Cinq autres fenêtres sont percées dans autant de baies de l'abside et, à l'étage inférieur, la galerie du pourtour se continue avec ses ouvertures correspondantes qui brisent avantageusement la surface plane du sanctuaire.

Tout serait à admirer, tout serait à louer, sans restriction, dans le plan et l'exécution de l'édifice, si le visiteur, en pénétrant du dehors au dedans, n'éprouvait comme de l'étonnement et une certaine déception de ne pas apercevoir ce qu'il avait soupçonné exister d'après l'aspect extérieur. Les murailles de la grande nef forment masse compacte et isolent tout le reste de la chapelle, sans qu'on puisse en deviner la présence, l'utilité et l'harmonie ; les collatéraux passent au rang de couloirs et les autels rayonnants sont dérobés à la vue. Peut-être la commodité a-t-elle imposé cette ordonnance ; il me semble qu'elle n'est pas très heureuse.

Il paraît qu'avant sa mort, M. Tony Desjardins avait préparé une monographie complète de son œuvre de prédilection : notes, dessins, photographies, graphiques de Saint-Irénée étaient prêts à être remis à l'éditeur ; il est vivement à désirer que l'héritier de ses talents professionnels et de son nom, M. Desjardins fils, ne renonce point à ce projet et publie les études paternelles. Qui oserait prévoir à quels usages ces bâtiments et cette chapelle seront affectés dans quelques années, quelles transformations ils auront subies ? Qu'ils demeurent au moins, dans un beau livre, tels qu'ils furent conçus, tels qu'ils furent réalisés par le labeur, le talent et la charité.

Il faut espérer aussi qu'un ouvrage historique complet et détaillé redira en détail les gloires des deux séminaires successifs, rappellera la biographie des personnages illustres qui en sont sortis à toute époque, tels le cardinal Donnet, les évêques Debelay, Cœur, Dufêtre, Loras, Lyonnet, les vicaires généraux Courbon, Lajont et une multitude d'autres, l'honneur et la gloire du diocèse.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE V

SAINT-IRÉNÉE

Notice sur les martyrs de Lyon et la crypte de Saint-Irénée. Lyon, Vitte & Perrussel, s. d., in-16, 16 p.

Adrien Péladan, *De l'église romaine de Saint-Irénée à Lyon*, dans *La France littéraire*, VIII, 475.

Abrégé de l'histoire des martyrs et des saints de la ville de Lyon, avec les statuts et règlemens de l'ancienne confrérie de saint Irénée et des martyrs de Lyon, rétablie de nouveau en l'église dudit saint Irénée à Lyon; par le sieur Jean Guérin, chamarier de l'église de saint Irénée. A Lyon, chez Estienne Perrin, 1668, in-18, XIV-234 p.

Autre édition : A Lyon, chez la vefve de Gvill. Barbier, imprimeur ordinaire du roy, M.DC.LXVIII, auec approbation & permission, in-16, 8 f.-221 p.

Mémoire pour les chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, congrégation de France, établis au quartier de Saint-Irénée de la ville de Lyon, et les bourgeois habitans des paroisses de Saint-Just & Saint-Irénée de la même ville, contre Claude Allain, fermier des anciens & nouveaux octrois de la ville et fauxbourgs de Lyon et les prévôt des marchands & échevins de la même ville. [*A la fin* :] De l'imprimerie de P.-G. Le Mercier fils, 1731, in-folio, 30 p.

Voyage du saint Calvaire sur la montagne des martyrs de Lyon, à S. Irénée, avec l'instruction pour pratiquer avec fruit cette dévotion, enrichi d'onze planches en taille-douce, qui représentent les mystères de la passion du Sauveur et d'un abrégé historique de l'antiquité & sainteté des églises de S. Just & S. Irénée, où un très grand nombre de chrétiens ont été martyrisez & inhumez, par M. Nicolas Nivon, chanoine et infirmier de Saint-Irénée. Lyon, Léonard de la Roche, 1731, in-12, 16 f.-39-180-113 p.-7 f., gravures. — Autre édition : Lyon, Jacquenod et Rusand, 1764, in-12.

Manuel à l'usage des associés de la confrérie des saints martyrs de Lyon, contenant un abrégé historique des martyrs de Lyon, de s. Pothin, de s. Irénée, etc., avec la lettre des fidèles de Vienne et de Lyon aux églises d'Asie, les statuts de la confrérie des saints martyrs, avec les indulgences qui lui ont été accordées, les offices des fêtes des saints martyrs, avec des prières en leur honneur, le chemin de la croix et l'ordinaire de la messe avec les prières pour la confession et la communion. Lyon, Rusand, 1818, in-18, 2 f.-476 p.

Fleury La Serve, *L'église de Saint-Irénée*, dans *Lyon ancien et moderne*, par les collaborateurs de la Revue du Lyonnais, sous la direction de Léon Boitel... 1843, II, 259.

Notice sur la confrérie des Saints-Martyrs de Lyon, [à Saint-Irénée]. Lyon, 1853.

[D. Meynis], *Mémorial de la confrérie* instituée en l'honneur des Saints-Martyrs de Lyon. Lyon-Paris, Pélagaud, 1855, in-18, 2 f.-201 p., 1 plan. — Autre édition en 1863.

Procès-verbal des fouilles faites dans le chœur de l'église souterraine de Saint-Irénée, 1856.

[D. Meynis]. *Des reliques des saints martyrs* de Lyon, conservées à l'entrée de la crypte de Saint-Irénée. Lyon, Pélagaud, 1874, in-8, 8 p.

Les anciennes églises paroissiales de Lyon, par D. Meynis, auteur des Grands souvenirs de l'Église de Lyon, etc. Lyon, P.-N. Josserand, libraire-éditeur, 1872, in-18, VIII-172 p.-1 f.

Notice sur la réouverture de l'église de Saint-Irénée à Lyon, et sur la chapelle du Saint-Sépulcre par D. Meynis, auteur du Mémorial de la confrérie des saints martyrs, etc. Lyon, Pélagaud, 1879, in-8, 16 p.

D. Meynis, *Date de la crypte* de Saint-Irénée, réponse à M. Steyert. Extrait de la *Revue du Lyonnais*. Lyon, Mougin-Rusand, 1880, in-8, 1 f.-6 p.

La montagne sainte, mémorial de la confrérie des Saints-Martyrs de Lyon, par D. Meynis, commandeur de l'ordre de Saint-Sylvestre, auteur de divers ouvrages sur l'histoire lyonnaise. [*A la fin* : Lyon, imprimerie catholique, J.-E. Albert, 1880, in-8, 3 f.-VIII-231 p., gravures, plans.

Date de la crypte de Saint-Irénée; réponse à M. Steyert par D. Meynis, commandeur de l'ordre de Saint-Sylvestre, auteur du livre La montagne sainte. Lyon, imp. Albert, 1883, in-8, 20 p.

Revue d'études critiques sur différents sujets, [par A. Steyert], n° 1, mai 1883, Lyon, Waltener et Cie, 1883, in-8.

J. Birot, *La crypte* Saint-Irénée de Lyon, dans *Bulletin historique du diocèse de Lyon* (1903), III, 150-4.

SAINT-JUST

La reception de monsieur Iuste de Tornon en l'esglise sainct Iust de Lyon, l'an 1542. A Lyon, on les vend en la rue du Plat, à l'enseigne de la Providence, par Louis Brun, avec permission. [*A la fin* : Nouvellement imprimé pour E. Longin, le mardy iour de sainct Iehan l'évangéliste, uingt septiesme décembre mil neuf cens quatre, à Lyon, par Paul Legendre, en rue Belle-Cordière. [*2e partie* : Receptio domini Tvrnonensis in ecclesia sancti Ivsti Lvgduni, anno Domini millesimo quingentesimo quadragesimo secundo. Lvgdvni, apud Lvdovicvm Brvn, cum privilegio, petit in-8, 2 parties 6 et 6 fnc.

Verbal et information faite par l'authorité du roy Charles, IX, de la ruine de l'église, cloistre, maisons canoniales & du chasteau des seigneurs chanoines & chapitre de S. Iust de Lyon, démolis par ceux de la religion prétenduë réformée, l'année mille cinq cens soixante-deux, après la prise de la ville de Lyon. A Lyon, chez Gvillavme Barbier, imprimeur ordinaire du roy, à la place de Confort, M.DC.LXII, in-4, 32 p.

Écrits importans pour le chapitre de l'église collégiale de Saint-Just de Lyon, et pour tous les chapitres et toutes les communautés ecclésiastiques. A Lyon, de l'imprimerie de la ville, M.DCC.LXXXVII, in-4, 76 p.

Notice sur saint Jubin, archevêque de Lyon, avec une dissertation sur l'authenticité de son corps et de son tombeau, quelques-unes des guérisons obtenues par son intercession

une neuvaine de méditations et prières, la messe et les vêpres à l'honneur de ce saint pontife et le chemin de la croix; par J.-B. DURAND, curé de S. Irénée à Lyon. A Lyon et Paris, chez M. P. Rusand, 1826, in-12, 1 f.-279 p.

N.-F. COCHARD, *Notice historique* sur le bourg de Saint-Just-lès-Lyon. Lyon, imp. M.-P. Rusand, 1830, in-8, xxij p.

F.-Z. COLLOMBET, La basilique des Macchabées, dans les *Saints du diocèse de Lyon*, p. 407.

A. ROUSSILLAC, *L'église de Saint-Just*, dans *Lyon ancien et moderne*, par les collaborateurs de la *Revue du Lyonnais*, sous la direction de Léon Boitel... (1843), II, 449-73.

De l'église des Macchabées de Saint-Just, dans *Revue du Lyonnais*, 2e série (1852), IV, 368.

Collection lyonnaise, n° 2. Destruction de l'église de Saint-Just, du cloître et de partie du faubourg par les protestants, en 1562, enquête et procès-verbaux. Lyon, Henry Georg, 1878, in-16, XVII-74 p.

M.-C. GUIGUE, *Visite des corps saints* de l'église Saint-Just de Lyon, en 1288, dans *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, (1879) p. 115.

Les Macchabées et Saint-Just, par l'abbé C. COMTE. Lyon, Vitte, 1893, in-16, 94 p., grav.

C. COMTE, *Une relique insigne* de l'église Saint-Just de Lyon : la main de saint Alexandre, dans *Bulletin historique du diocèse de Lyon* (1901), I, 225-38. — *Tiré à part* : Lyon, E. Vitte, 1901, 16 p.

GRAND SÉMINAIRE

Notes historiques sur le séminaire Saint-Irénée : 1er supérieur, M. d'Hurtevent (1659-1671). — 2e fascicule : 2e supérieur, M. Maillard (1672-1696) ; 3e supérieur, M. Rigoley (1696-1721) ; 4e supérieur, M. de Vauginois (1721-1758). — 3e fascicule : les prieurés de Firminy et de Chandieu (Champdieu, Loire). — 4e fascicule : 5e supérieur, M. Visse (1758-1762) ; 6e supérieur, M. Denavit (1762-1782) ; 7e supérieur, M. de la Garde (1782-1784) ; 8e supérieur, M. Gazaniol (1784-1791) : interruption du séminaire (1791-1801). Lyon, imp. A. Waltener et Cie (le 4e fascicule : Emmanuel Vitte), 1882-91, in-8, 2 vol. en 4 fascicules, XXIII-401 p.-1 f., le 3e fascicule à part, 46 p.



La conversion de saint Paul, peinture de Borel (église Saint-Paul).

CHAPITRE VI

SAINT-PAUL — SAINT-LAURENT — LES RECLUSERIES SAINT-ÉPIPODE — LES GRANDS-AUGUSTINS ET NOTRE-DAME-SAINT-LOUIS SAINT-VINCENT

SAINT-PAUL



Il nous a paru nécessaire de recueillir dans un chapitre spécial les églises et couvents du quartier Saint-Paul ; aussi après l'histoire et la description de son majestueux édifice paroissial, avons-nous placé une étude sur les Recluseries dont plusieurs avoisinaient cette église, enfin sur la chapelle Saint-Épipode, vulgairement appelée Saint-Épipoy. Nous devrons revenir, au cours des chapitres suivants, sur les Recluseries dépendantes des autres groupements cultuels, et, en retraçant ici les lignes de leur histoire commune, nous nous sommes bornés à retenir, dans leur histoire particulière, ce qui concerne les institutions voisines de Saint-Paul.

Saint-Paul est une des plus anciennes églises lyonnaises subsistantes. On sait que l'enceinte du Lyon gallo-romain occupait à peu près l'emplacement du cinquième arrondissement d'aujourd'hui, le faubourg de Vaise excepté : les voies qui descendaient de Fourvière convergeaient toutes vers la place du Change actuel, et, sans doute, elles se prolongeaient par un pont sur la Saône qui reliait l'oppidum et la colonie romaine au pagus gaulois de la colline Saint-Sébastien, le bas de la Croix-Rousse actuelle. Entre le pont de pierre et l'église Saint-Paul se pressaient des associations actives de riches marchands et d'artisans ; les plus notables plombiers, par exemple, les Tertinii, habitaient à la hauteur de la rue de l'Angile. C'était à l'ancien port Saint-Paul, au point où aboutit

la passerelle Saint-Vincent, qu'on débarquait les marchandises ; là aussi se trouvait un bureau de douanes ; la population se composait principalement de bateliers, corporation des plus estimées. Le musée possède de nombreuses épitaphes, rappelant les nautes, — celle, par exemple, de Tauricius Florens, patron des bateliers de la Saône, inscription découverte dans l'ancienne rue de la Boucherie-Saint-Paul.

Il n'est pas niable qu'il y eut, parmi les marchands qui atterrissaient au port Saint-Paul, des négociants d'Asie et de Grèce, qui avaient accompagné les premiers apôtres de la Gaule dans leur voyage, il est donc possible que plusieurs habitants de l'antique quartier aient versé leur sang pour le Christ, avec les Pothin et les Blandine. En tout cas l'histoire a conservé le nom des saints Alexandre et Epipode, martyrs, dont le culte s'est maintenu dans le quartier Saint-Paul et sur lesquels nous reviendrons à propos de la chapelle Saint-Epipoy.

Les textes les plus authentiques attribuent à saint Sacerdos, évêque de Lyon, mort en 552, la fondation de l'église Saint-Paul. Une charte publiée par les Bénédictins dans la Gallia christiana, confirme cette fondation et apprend que le fils de Clovis favorisa, en cette entreprise autant qu'en beaucoup d'autres, le zèle du pieux pontife. L'église telle qu'elle est aujourd'hui déconcerte le premier regard, si on la considère de la place Gerson : flèche et pyramide gothiques, fenêtres ogivales, porte romane, dôme byzantin, appareils en pièces à losange ou en chaîne de briques, ces formes mêlées semblent l'avoir été par un caprice ou par la succession des siècles insoucieux d'harmonie. Mais à l'étudier de près, le monument montre de profondes cohésions de styles variés.

Hugues, archevêque de Lyon, réédifia l'église de 1084 à 1106. Le plan général était dès lors arrêté, mais l'exécution en fut lente selon l'usage : elle se prolongea jusqu'au milieu du XIIIe siècle. Par sa coupole et l'union du plein cintre roman et de l'ogive dans les arcs, Saint-Paul n'en prend pas moins rang, au XIIe siècle, parmi les heureuses réalisations du romano-ogival primaire. Ce style se distingue déjà, on le sait, du roman pur par une richesse sans cesse croissante d'ornementation ajoutée à ses deux caractères originaux.

Des modifications répétées n'ont pas enlevé à la vénérable collégiale cette marque initiale. En 1440, Pierre Ier de Charpin, chamarier de Saint-Paul, commença un nouveau clocher qu'acheva son neveu Pierre II, également chamarier : ce clocher était carré, percé sur chaque face de deux fenêtres divisées en deux baies par un meneau. La tour était surmontée d'une petite flèche en pierre dite l'aiguille, que l'architecte Flachéron démolit en 1818, parce qu'elle menaçait ruine. La conséquence de cette destruction fut qu'on ne put épargner le support de la flèche, appareil en encorbellement d'un très remarquable travail, et parmi les matériaux duquel il y avait de vieilles dalles tumulaires dont on conserve plusieurs au musée du Palais des Arts.

Aux flancs du clocher, du côté nord, a survécu une tourelle à cône aigu, à étroites meurtrières. En 1875, on éleva la flèche actuelle, de style gothique où l'on employa le bois au lieu de la pierre, par la crainte que le clocher ne pût soutenir une flèche en pierre, précaution peut-être sage mais qui n'atténue pas le regret qu'on éprouve de la double offense faite ainsi aux vieilles parties de l'édifice. Un an plus tard on commit une pareille contradiction en érigeant une porte gothique à la place de l'entrée

primitive qui était, à n'en pas douter, romane, comme l'était le corps principal et mieux soignée encore. On n'a conservé qu'une seule des quatre colonnes qui ornaient le porche du XIIe siècle et sur lesquelles retombait la voussure : elle est belle de proportions et de lignes : le fût en choin de Fay est légèrement renflé au milieu, et couronné d'un chapiteau au galbe élégant que décorent des feuilles d'acanthe et des feuilles d'eau.

Le clocher renferme onze cloches. Il n'en avait que cinq au temps de Quincarnon, vers 1680 ; c'étaient, dans l'ordre chronologique de leur baptême du XVIe au XVIIe siècle : Anne, Marguerite, Catherine, la plus grosse, Paul, Élisabeth-Éléonore, la plus petite, baptisée en 1626 et, qui n'a pas déserté son poste. Toutes les autres sont modernes. Le 13 avril 1856, M. Beaujolin, vicaire général de Lyon, en bénit une de huit cents kilos, offerte par un ancien vicaire, l'abbé Thévenon, et le cardinal de Bonald en bénit six autres, le 25 janvier 1865.

Au-dessous de la corniche supérieure et surtout dans la partie nord se profile une série de médaillons, avec rosaces surmontées de têtes grimaçantes qui représentent les signes du zodiaque et les esprits des ténèbres écrasés par l'église triomphante : ces médaillons sont fort variés, ce qui les date de l'extrême période romane. La porte latérale Saint-Laurent, avec son opulente archivolte bordée de zigzags très habilement ordonnancés, est une preuve de romanisme plus précise et meilleure encore. Mais la partie la plus remarquable de l'intérieur est sans conteste la coupole où l'on ne sait qu'admirer le plus de la simplicité majestueuse ou de la fermeté du dessin. Elle comprend deux dômes octogones superposés, qui s'élèvent au point d'intersection de la nef, du sanctuaire et des bras du transept. Le petit dôme ou lanterneau, surmonté d'une croix, percé de huit petites arcades à jour, est une addition assez louable de 1835. Le grand dôme a deux rangs superposés aussi d'arcatures irrégulières et dissemblables. Trois formes paraissent nettement dans la disposition des colonnettes autour de la coupole : le plein cintre, l'arc surhaussé et l'ogive. Et nous voici par le plein cintre des arcs dégénérant en une véritable ellipse, et accouplés à des ogives lancéolées ; par les colonnettes fasciculées masquant les angles de l'octogone ; par la légèreté des archivoltes ; par les crochets des chapiteaux, à une troisième période, ou même si l'on tient le roman-latin pour un style distinct, à une quatrième phase de l'architecture religieuse, à l'aurore de l'art gothique.



Saint-Paul. L'abside. État actuel.

A l'intérieur, on voit une nef principale formée de deux travées, deux basses nefs, deux rangs de chapelles latérales, un transept et un chœur. Les travées sont déparées par des arcs doubleaux et les arcs de la dernière vers l'autel sont plus larges. Les piliers

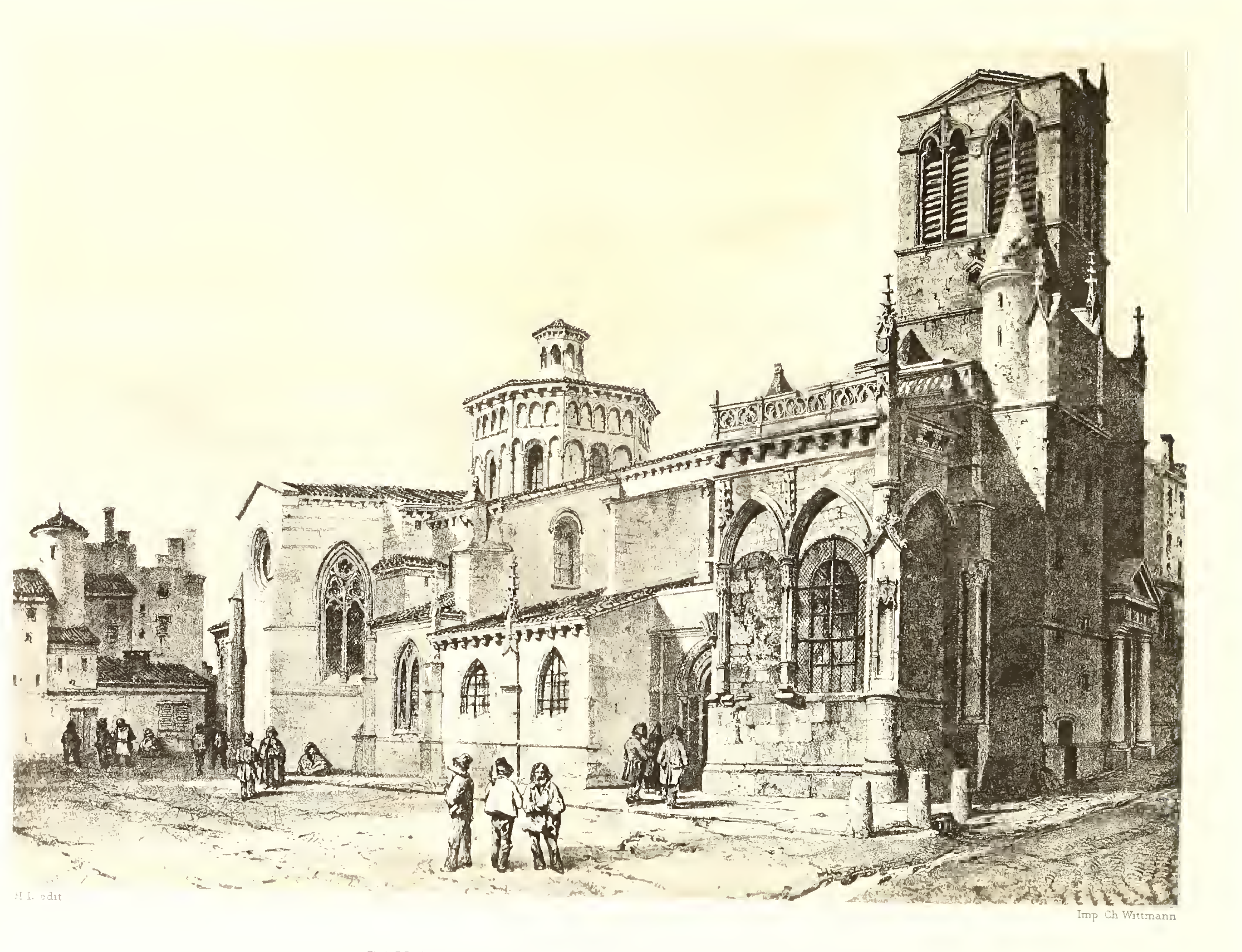
sont cantonnés de pilastres cannelés. La nef est éclairée par des baies romanes, les croisillons reçoivent la lumière par deux rosaces, le chœur et les bas-côtés, l'un, par les ouvertures du dôme, les autres par les baies ogivales des chapelles. L'église a une longueur de quarante-cinq mètres dans œuvre, et une largeur moyenne, y compris les chapelles, de vingt-sept mètres cinquante, enfin une hauteur sous voûte de 16 mètres. Une rosace, établie en 1878, éclaire la tribune de la porte principale que surmonte une arcature à triple division.

Indiquons brièvement les restaurations : en 1648, Jérôme de Chalom étant chamarier, le chapitre ordonna de grands travaux, que rappelle une inscription latine de cette même date ; la dépense en fut de 40.000 livres. C'est alors aussi que fut construit le portail d'ordre dorique, à mi-colonnes, à fronton triangulaire, qui ne fut remplacé qu'en 1877. Il n'y avait jusque-là que moitié mal ; le mal tout entier fut accompli en 1780 par l'architecte Decrenice, mais sous la responsabilité du chapitre, du curé Charles Colomb, et du chamarier Dominique Perrichon. Chapelles, pilastres, chapiteaux, tout fut martelé, puis épaissi et comme confit de plâtre ; l'église, en son ensemble, perdit sa vraie physionomie et sa vraie stature, à cette enveloppe et à cette construction que l'on osa bien appeler une manière de « reconstruction immobile. »

Les chanoines confièrent des sculptures à Chinard : en 1780, l'artiste, très jeune encore, fit les quatre évangélistes, statues en pierre de huit pieds de hauteur, pour les pendentifs du dôme, en 1781, saint Paul et saint Sacerdos, statues en pierre blanche de grande dimension ; toutes ces statues furent détruites par la Révolution. En 1833, Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques, écrivait sur Saint-Paul dans un rapport : « Cette église tombe en ruine, il est probable qu'on sera forcé de la démolir. » Il exagérait, mais pas trop : en 1836 on se résolut à une consolidation et à un nettoyage en règle ; les chevrons pourris par les eaux furent renouvelés : c'était bien et urgent ; les nervures de marbre de la chapelle des fonts baptismaux furent dégagées du plâtre : c'était mieux ; le sanctuaire fut orné de médaillons en demi-relief représentant Notre-Seigneur et les douze apôtres, embelli de frises, de rinceaux, de pampres courant sur un fond d'or, c'était au moins discutable. Puis on ne manqua pas d'ajouter à cet embellissement une mise au point maladroite, — pour l'honneur de l'art, disait-on.

On imagina, par exemple, de réduire à un diamètre uniforme les fenêtres de la grande nef. On laissa le sculpteur Prost, habile d'ailleurs, établir un maître-autel renaissance et Legendre-Héral ajouter à la coupole quatre évangélistes peu dignes de son talent. Il y eut toutefois un résultat à ce remaniement. Anthelme Benoît, l'architecte responsable de ces œuvres, découvrit, sous le pavé du sanctuaire, des restes de mosaïque qui ne sont pas pour confirmer l'opinion que Saint-Paul est bâti sur les ruines d'un temple de Diane.

Frédéric Benoît, de 1875 à 1877, remit à neuf le clocher et la façade ; il sera permis de réitérer ici nos réserves sur sa flèche en bois de chêne revêtue d'ardoises d'Angers ; ajoutons qu'au demeurant l'architecte eut à compter avec la parcimonie de la subvention municipale d'où il tirait ses ressources : on ne restitue pas ni on n'imite du XII[e] siècle moyennant six mille francs. Le portail principal de 1877, avec sa galerie à jour et sa



H. L. édit — Imp. Ch. Wittmann

SAINT-PAUL AU DÉBUT DU XIXe SIÈCLE

d'après une lithographie de Chapuy

rosace, est de bon style ; le tympan de pierre représente la conversion de saint Paul sur le chemin de Damas. Les armes de Pie IX sont sculptées dans le fronton ; au flanc septentrional se voient celles de l'ancien chapitre et celles de Gerson ; au-dessus de la rosace, celles de Léon XIII et du cardinal Caverot.

En 1897 enfin, M. le curé Boiron prit à cœur de rendre visible toute la beauté de sa chère église, en l'aérant, en la démaillotant de ses amas de plâtras et en restituant aux membres leur liberté, sans rien profaner du corps : réparation de la toiture, rejointage des murs, consolidation des corniches et des supports du lanterneau, reprise pièce à pièce de l'appareil alterné de pierre et de brique sur la façade, piquage du plâtre accumulé de Decrenice, telle fut la besogne modeste et intelligente où il s'appliqua. Aujourd'hui Saint-Paul est rendu à son art primitif pour la plus grande joie des archéologues et la commodité des fidèles.

Saint-Paul compte trois nefs et des chapelles latérales. Le chœur est vaste ; le maître-autel, œuvre du sculpteur Prost, est bien dégagé. Il est de marbre blanc et décoré d'un bas-relief : le Bon Pasteur entouré de saint Étienne et de

Saint-Paul. Le clocher.

saint Paul. Derrière le maître-autel se trouvait autrefois un petit autel dédié à saint Sacerdos. Aux quatre angles du chœur, statues de saint Étienne, saint Laurent, saint Alexandre et saint Épipode, vulgairement appelé saint Épipoy. Au-dessus de l'autel s'élève une vaste coupole octogonale, décorée, en 1900, par les soins d'un artiste

lyonnais, M. Blain ; il y a peint notamment les blasons du cardinal de Gondi, des Villars, de l'évêque Particelli et enfin du cardinal Girard. Huit vitraux déversent sur le chœur une lumière abondante, ils sont l'œuvre de notre collaborateur M. L. Bégule, et représentent des anges, sauf une verrière dans laquelle on voit saint Sacerdos, évêque de Lyon, offrant à Notre-Seigneur l'église Saint-Paul.

Derrière l'autel s'ouvre une ample abside, décorée de superbes fresques par M. P. Borel. Dès l'entrée, il a peint les blasons de Léon XIII, de Robertet, évêque de Damas et suffragant de Lyon, de la province de Forez, du chapitre de Saint-Paul, de Pierre d'Albon, archevêque de Lyon, enfin du cardinal Coullié ; à la voûte les armes de Gerson et celles de la ville de Lyon. Trois immenses fresques décorent les parois de l'abside, elles font le plus grand honneur à l'éminent artiste dont elles sont l'œuvre ; elles rappellent la vie de saint Paul en trois scènes : sa conversion, sa prédication, son martyre. Entre chaque tableau on a représenté les saintes Thècle et Lydie, filles spirituelles du grand apôtre.

Dans l'église s'ouvraient autrefois dix-neuf chapelles ; présentement on n'en compte plus que seize, dont trois ne servent plus au culte. Nous allons les parcourir rapidement. Tout auprès de l'abside, du côté de l'épître, se trouve la chapelle de la Sainte-Vierge, jadis dédiée à la Conception de Notre-Dame et des Sept Dons du Saint-Esprit, fondée par le prêtre Aymon. L'autel, de marbre blanc, est surmonté d'une statue de la Vierge, en bois, peinte couleur plâtre, œuvre remarquable du XVIIIe siècle. A la voûte on a peint les symboles des litanies de Lorette, tandis qu'un vitrail de l'Assomption, œuvre de M. Bégule, éclaire la chapelle. Devant l'autel se trouvent deux pierres tumulaires, celle de Jérôme Lantillon, conseiller du roi, et celle de Jacques Thiault, conseiller extraordinaire du roi.



Tympan du portail latéral (Saint-Paul).

La chapelle Saint-Louis de Gonzague, dite autrefois de Saint-Jean l'Évangéliste, suit immédiatement dans le transept. Fondée par la famille de Bellièvre, elle passa plus tard à celle de Pontsainpierre. Derrière l'autel, on voit encore la pierre tombale de cette dernière famille avec son inscription. L'autel, de marbre blanc, porte les lettres S. A. entrelacées, il est surmonté de la statue du saint et éclairé par un vitrail représentant saint Épipode. Dans le fond du transept se trouvait la chapelle de la Trinité où l'on enterrait les chanoines de la collégiale. Aujourd'hui elle a été transformée en remise. Elle communique avec la chapelle Sainte-Marguerite.

Celle-ci faisait partie du cloître et non de l'église proprement dite. Fondée par « Jean de Pressie ou de Precieu, décédé le 23 juillet 1415, elle fut dévastée par les protestants et reconstruite par Benoît Buatier, chamarier de Saint-Paul, vicaire général de Lyon, dont l'inscription funéraire est gravée sur une pierre engagée dans le mur ». En voici la traduction : « Au repos éternel de Benoît Buatier qui exerça saintement l'administration de cette église et la juridiction des causes spirituelles dans l'Église de Lyon pendant quarante ans et répondant aux désirs de tous, restaura cet édifice détruit par le malheur des

guerres civiles, Jérôme de Châtillon, président à Lyon et à la cour suprême des Dombes, son neveu chéri, érigea ce monument par reconnaissance et dans l'espoir de la résurrection. Il mourut le 17 décembre 1575, âgé de soixante-dix-huit ans. » L'autel se trouvait autrefois au nord, on l'a transporté depuis sur la paroi du midi, et ouvert une communication avec la chapelle du Crucifix.

Celle-ci a perdu toute son originalité puisqu'elle n'est plus aujourd'hui que le vestibule de la chapelle Sainte-Marguerite : elle fut fondée en 1495 par Jean du Peyrat, échevin de Lyon, et Claudine Garnier sa femme, qui y furent inhumés. On admire sa belle voûte dont les arcs retombent en clefs pendantes, et sont un remarquable spécimen de l'art gothique flamboyant. La chapelle a conservé encore une inscription gothique, dont voici les parties intéressantes : « . . . Noble Jean du Peyrat, marchand, citoien de Lyon, et Claudine Garnière, sa femme, à l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie, ont fait édifier cette chapelle l'an 1495, en laquelle, tant pour le remède de leurs âmes que des âmes de tous leurs parents et amis, vifs et trepassez, presens et avenir, ont fondé une messe eucharistiale de notes, un *Salve Regina*, l'oraison *Concede*, *de Profundis* et *Absolve* à haute voix sur la tombe desdits fondateurs, chaque samedi perpétuellement après dix heures. Lesquelles messe et oraisons diront lesdicts prestres, septeniers, manécantants et clergeons de cette église de Saint-Paul et non autres. Item, le 13 janvier et le 2 novembre, jours des trepassez, diront une messe des trépassez à notes, *Salve Regina*, *De Profundis* et *Oraisons*, ainsi que dessus est escript. »

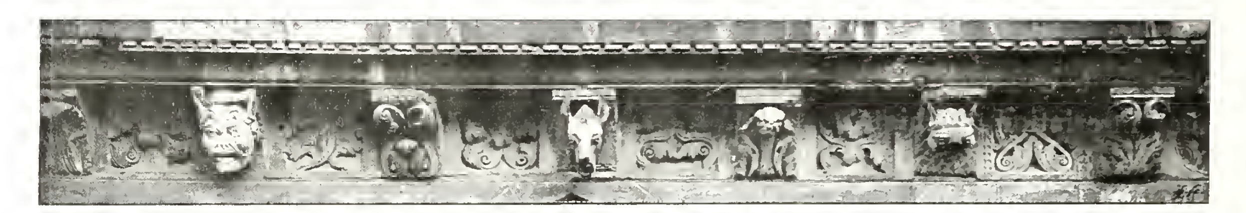


Intérieur de l'église Saint-Paul.

En passant à la chapelle suivante, jetons un coup d'œil sur une porte latérale de sortie. Son arc en anse de panier caractérise sa date : fin du XVe ou début du XVIe siècle. La

chapelle Saint-Vincent de Paul était autrefois dédiée à l'Annonciation ; on en doit la fondation à Guillaume de Regnauld, dont on voit encore la pierre tombale ainsi conçue : « Ci-gist noble homme Guillaume Regnauld, bourgeois de Lyon, et dame Françoise Faure, sa femme, lesquels sont décédez, scavoir : le dict Regnault le 10 avril 1571, et la dicte Faure le 5 mai 1574. » L'inscription est accompagnée de deux blasons. L'autel est décoré d'un bas-relief : Jésus bénissant les enfants, et d'un beau retable de style gothique ; au-dessus, statue de saint Vincent de Paul, et par côté, vitrail de J. Magnin de Lyon : saint Vincent de Paul encourageant les dames de Charité. En face de l'autel, un tableau représente le même saint Vincent apparaissant à ses premières religieuses.

A la suite s'ouvre la chapelle Saint-Joseph, qui porta aussi le nom de la Visitation, de Sainte-Élisabeth et de la Cadière, sans doute à cause de la célèbre Sibylle Cadier, dont la famille l'aurait fondée. L'autel est orné d'un bas-relief : la mort de saint Joseph, et d'un bon retable gothique ; il est surmonté d'une statue du saint. Un vitrail moderne, signé Champigneulle de Bar-le-Duc, représente saint Joseph entre saint Pierre et saint Paul ; au bas du vitrail : « Petrus Charpin, camerarius Sancti Pauli, 1418 » pour rappeler



Frise de la façade de Saint-Paul.

sans doute que ce vitrail a été donné par un Charpin, descendant de Pierre, et dont le blason se voit au sommet du vitrail. Contre la muraille, vis-à-vis de l'autel, une intéressante inscription relative aux Charpin : « A la mémoire de Pierre Charpin, docteur en décrets, chanoine et secrétaire de Sa Sainteté le pape Jean XXIII, chanoine et chamarier de Saint-Paul, première dignité de cette collégiale, en 1418, official et vicaire général de monseigneur Amé de Talaru, archevêque de Lyon, chanoine de Saint-Just, chevalier de l'Église de Lyon et doyen de l'Église de Vienne ; il fit construire la tour de cette église. Pierre Charpin, son neveu, qui fut après lui chamarier de Saint-Paul, en 1448, official de Lyon, chanoine de Saint-Just, chevalier de Lyon et doyen de l'Église de Vienne ; il fit élever à ses frais l'aiguille de la tour de cette église. Barthélemy Charpin, neveu de Pierre II : il fut chanoine de Saint-Paul et de l'Église de Reims sous monseigneur Pierre de Laval, archevêque de Reims, premier pair de France, qui sacra et couronna le roi Charles VIII, le 30 mai 1484 ».

La chapelle Saint-François-Xavier s'appelait autrefois Notre-Dame-de-Grâces, Saint-Paul, la Paix. Elle fut fondée par Jean Machard, originaire de Bourg-en-Bresse et sacristain-curé de Saint-Paul. « Elle présente à l'extérieur, sur la voussure de l'arc ogival, une série de huit médaillons elliptiques, où l'on voit six anges musiciens jouant chacun d'un instrument : trompette, guitare, violon, harpe, orgue à main et cornemuse. Il s'y trouve

encore quatre anges, dont deux au-dessus des retombées de l'arc et deux aux extrémités, tenant un écusson aux armes d'un chanoine. Cette série de médaillons sur la voussure d'un arc ogival est chose fort rare. » A l'intérieur, l'autel de marbre rouge et blanc est surmonté d'une statue du saint ; en face, une peinture représente saint François d'Assise.

La chapelle Saint-Maurice, aujourd'hui inutilisée, fut fondée par la famille de Sarracin, originaire de Cassia en Ombrie ; elle passa, au xvie siècle, à la famille de Fenoyl. Au fond de la petite nef de droite, se trouvait la chapelle des Rois mages, aujourd'hui non utilisée, appelée précédemment de Notre-Dame. Elle fut fondée par noble Robinet et François du Pré, père et fils, qui y furent ensevelis. Les Mascrani en devinrent ensuite propriétaires et lui donnèrent leur nom. En 1657, le Consulat fit élargir la rue située devant l'église Saint-Paul, ce qui diminua la chapelle. On voit pourtant encore les bases des colonnes.

Reprenons la description de l'église du côté de l'évangile, en commençant par le transept près du chœur. La première chapelle qui se présente aux regards est celle du Sacré-Cœur, connue autrefois sous les noms de Saint-Jacques et de la Trinité ; elle appartenait aux Baronnat, seigneurs de Fonterainne. L'autel, de marbre blanc, est surmonté d'une statue du Sacré-Cœur de Fabisch. A la voûte, des peintures avec symboles chrétiens ; au devant un vitrail, œuvre de L. Bégule, représentant le Sacré-Cœur entre saint Louis et la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, avec, à leurs pieds, la basilique de Montmartre. A la suite se trouve la chapelle Saint-Laurent, autrefois Sainte-Madeleine, dont on ignore le fondateur. L'autel, de marbre blanc, est surmonté de la statue du saint et éclairé par un vitrail : saint Alexandre, également œuvre de L. Bégule. Vis-à-vis, un autre vitrail du même artiste, représente saint Pothin et saint Irénée, donne la scène de leur martyre, et enfin les armoiries du cardinal Coullié et de la ville de Lyon.

La chapelle de la Croix qui suit, appelée autrefois Sainte-Anne et des Trois-Maries, fut édifiée, vers 1740, par Guillaume Borne, sacristain de Saint-Paul, et passa, au xviiie siècle, à la famille de La Balme. « On y a percé récemment une fenêtre géminée, style du xiiie siècle. Le retable ogival encadre un tableau à l'encaustique, sur toile, signé Martin-Daussigny, Lyon 1839, et représentant le Christ en croix. Au bas, on lit : « Donné à la chapelle du Christ, dans l'église de Saint-Paul à Lyon, par les habitants de la ville. » Le vitrail qui éclaire la chapelle représente quatre scènes : la Crèche, la Fuite en Égypte, l'Agonie de Notre-Seigneur et la Flagellation.

La chapelle Saint-François de Sales s'appelait autrefois Sainte-Agathe ; elle ne présente rien de remarquable, sinon un tableau : saint François de Sales entouré d'anges, et un bon vitrail signé J. Magnin, Lyon, 1875, représentant ce prélat entre sainte Chantal et la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque. Dans le quadrilobe supérieur, saint Jean repose sur le Cœur du Sauveur.

La chapelle Notre-Dame de Compassion, autrefois Saint-Michel, fut fondée, en 1608, par Michel Particelli qui devint trésorier de France. A l'autel est sculpté un bas-relief : la Compassion de la Vierge. Un tableau de haute valeur est suspendu à la muraille : une Descente de Croix, attribuée à François Stella, le père. Le vitrail représente saint

Louis, roi de France, portant la couronne d'épines, et entouré de saint Jean-Baptiste et peut-être de saint Antoine.

Les fonts baptismaux actuels occupent la place de la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste et Sainte-Madeleine, qui, en 1620, fut dénommée Notre-Dame-de-Pitié. Elle avait été construite à la fin du XVe siècle par Jean Palmier, et passa plus tard aux Charrier de la Roche, originaires d'Issoire et fixés à Lyon à la fin du XVIe siècle. Signalons enfin que, sur la tribune, se trouvait autrefois un autel dédié à la Croix et à saint Mathieu. Près de la porte d'entrée on a placé une statue de saint Paul signée Perrot, 1827.

La description des chapelles n'a pas permis de mentionner deux statues qui se trouvent dans les transepts entre deux chapelles : saint Paul et saint Sacerdos, toutes deux signées Bonnaire, 1861, don de Benoît Greppo et de Marguerite Greppo. Les deux bras du transept sont éclairés par deux rosaces, œuvres de L. Bégule, représentant saint Jean penché sur le cœur du Maître, et la Vierge offrant le rosaire. Nous n'aurons garde d'oublier dans cette énumération les tableaux qui se trouvent dans les transepts et dont plusieurs offrent un véritable intérêt ; dans celui de droite le Couronnement de la Vierge, et la Mère de Dieu entourée de sainte Agnès et de sainte Claire, tableau donné par le cardinal de Bonald ; dans le transept de gauche, la Crèche, et une sainte Thérèse achetée tout récemment aux Carmes de Lyon. Tout à côté on admire une belle porte en bois sculpté, époque Henri IV.

Dans la petite nef de gauche se trouve un édicule renfermant le cœur de M. Cattet, ancien curé de cette paroisse, avec une inscription dont nous extrayons ces lignes : « Ici repose Jean-François-Régis Cattet, né à Neuville-sur-Saône, 10 mai 1785, mort à Lyon, 31 mars 1865, vicaire général du diocèse, vicaire ou curé de Saint-Paul pendant 42 ans, professeur à la faculté de théologie, chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, bienfaiteur et restaurateur de cette église, fondateur ou directeur des œuvres religieuses et charitables, des Hospitaliers-Veilleurs, de Saint-François-Régis, des Savoyards, des ouvriers maçons, des veilleuses, du travail de Marie, des crèches, des salles d'asile . . . »

Devant le chœur, une belle table de communion de marbre blanc est ornée de dessins formés de croix à jour. Enfin, à l'entrée de l'église, on a placé deux remarquables bénitiers de marbre noir décorés de dessins archaïques. La sacristie, récemment restaurée, possède quelques œuvres d'art qu'il importe de citer : le portrait de Mgr Devienne, évêque de Sarept et auxiliaire de Lyon, signé Vestier, 1776 ; un Ecce Homo, copie d'après un original espagnol, enfin le Mariage de sainte Catherine.

SAINT-LAURENT

Tout à côté de l'église Saint-Paul, parallèlement à son axe et à une distance de quelques mètres seulement au nord, se trouvait l'église Saint-Laurent, construite au milieu du XIIIe siècle. Quoiqu'elle ait laissé peu de traces dans l'histoire, on a réuni ici les renseignements historiques que fournissent sur elle les rares documents.

En 1251, Guillaume chamarier, et le chapitre de Saint-Paul, accordèrent des compensations aux aumôniers qui avaient avancé une somme de cent livres pour réparer l'église Saint-Laurent. Elle fut reconstruite en 1635; en 1793, transformée en magasin à fourrage, elle fut détruite par un incendie.


Saint-Paul et Saint-Laurent au XVIIe siècle. Restitution de M. Catelan.

Un souvenir impérissable de l'église Saint-Laurent est le tombeau de Gerson. On sait que ce grand génie naquit le 14 décembre 1363 à Gerson, près de Barby, à l'ouest de Rethel (Ardennes); il fit ses études au collège de Navarre, et fut élu, en 1395, chancelier de l'Université de Paris. En cette qualité il assista au concile de Pise en 1409, puis au concile œcuménique de Constance en 1414. Après avoir parcouru le Tyrol, il vint à Lyon vers 1423, auprès de son frère Jean, prieur des Célestins. Là il vécut pauvre, conservant sans doute son titre de chancelier, mais n'en voulant pas toucher les revenus. Il se contentait d'une petite somme que lui donnait la municipalité de l'époque; de leur côté les chanoines de la primatiale lui accordèrent la jouissance du domaine de Quincieux en Beaujolais, qu'on avait précédemment donné à saint Thomas de Cantorbéry fuyant la persécution du roi d'Angleterre. En outre, le chapitre lui fournit un logement pour lui et ceux qui l'accompagnaient, et fonda, le 21 octobre 1428, en faveur du chancelier, un anniversaire fixé au 14 décembre de chaque année.

Gerson a composé un grand nombre d'ouvrages et en particulier, à Lyon, plusieurs traités sur le célibat des prêtres, la théologie mystique, la perfection du cœur, le Magni-

ficat, l'astrologie et les superstitions du temps. Dans les dernières années de sa vie, il occupait ses loisirs à enseigner le catéchisme aux petits enfants. Ceux-ci étant un jour montés dans sa chambre, le trouvèrent agonisant ; il mourut le 12 juillet 1429, et on l'ensevelit près de la chaire de l'église Saint-Laurent.

Au XVIIe siècle eut lieu l'ouverture de son tombeau et un témoin oculaire, le chanoine Étienne Verney écrivit à cette occasion une relation des plus intéressantes. Lorsqu'on ouvrit le sépulcre, il s'en dégagea une odeur suave ; on trouva le corps du chancelier étendu sans aucun appareil qui le distinguât : il portait seulement sur la poitrine un calice d'étain. Les foules accoururent et il se produisit plusieurs miracles, mais au bout de quelques années, l'oubli se fit. En 1842, lorsqu'on nivela la place Saint-Laurent, on trouva l'emplacement et les restes d'une voûte, sans doute le tombeau du vénérable chancelier. Aujourd'hui l'oubli est complet, et rien ne rappelle cette gloire lyonnaise, sinon une statue élevée à Gerson, le 2 mars 1880, vis-à-vis de l'église Saint-Paul.

LES RECLUSERIES

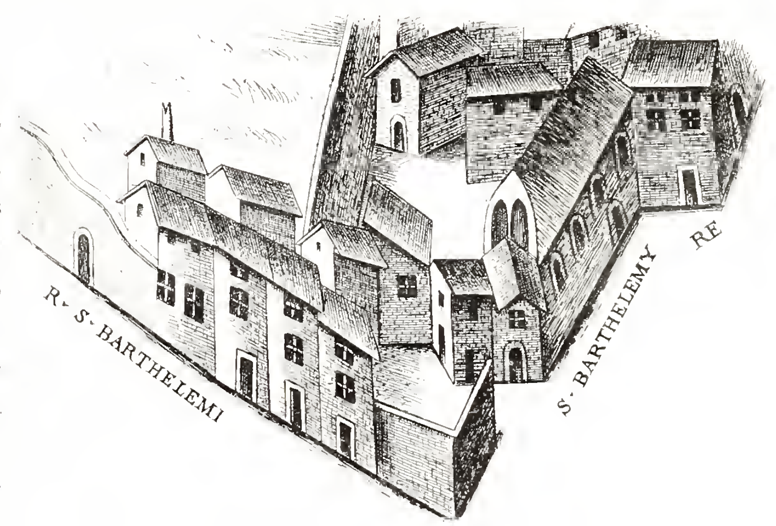
Les Recluseries sont un problème d'histoire qu'il n'est pas difficile de résoudre, à Lyon du moins. On a voulu qu'elles fussent des logis occupés par des sentinelles pieuses autour des murailles fortifiées, ou des oratoires très distincts des églises, ou encore des additions nécessaires aux églises mêmes. Le roman s'est donné libre cours à leur sujet ; mais il est parfaitement prouvé que la plupart des murailles fortifiées et que beaucoup d'églises étaient sans Recluserie. C'est donc la troisième opinion alléguée qui est la plus voisine de la vérité.

Les Recluseries lyonnaises ont été multipliées à plaisir par les historiens Bullioud, Colonia, l'auteur de l'Almanach historique de 1755, Meynis, Montfalcon et l'abbé Pavy. Le premier de ces écrivains en compte quatorze, le second douze, le troisième treize, le quatrième onze ou douze au choix, le cinquième, dix-sept, le sixième, dix-huit.

Toutes les listes données par ces écrivains sont grossies d'erreurs matérielles et de confusion avec d'autres édifices religieux. Il reste en réalité onze Recluseries authentiques, savoir : Saint-Épipode, vulgairement Saint-Épipoy, en dehors de la porte de Bourgneuf et près de la porte Pierre-Seize, adossée aux rochers ; Sainte-Marguerite, sur les murs de la ville, entre Pierre-Seize et Saint-Just ; Saint-Barthélemy dans la montée Saint-Barthélemy, à l'angle formé par le couvent des Capucins ; Sainte-Marie-Magdeleine dans la montée du Gourguillon, au-dessus de la croix de Colle, d'où le nom de recluserie de Colle qui lui est quelquefois appliqué ; Saint-Martin-des-Vignes, en dehors et près de la porte Saint-Georges, au delà de la Quarantaine ; Saint-Clair-sous-Sainte-Foy, sur le bord du Rhône au delà de Saint-Martin-des-Vignes, Saint-Vincent sur le bord de la Saône, en dehors et près de la porte Saint-Vincent ; Saint-Marcel, en dehors et près

de la porte de ce nom au quartier des Terreaux ; Saint-Sébastien sur la colline de ce nom ; Saint-Irénée ou Saint-Clair du Griffon, d'abord Sainte-Blandine, puis Saint-Irénée, près du Rhône, au bout du pont Saint-Clair, enfin Sainte-Hélène près du Rhône, à l'entrée de la rue de ce nom, dans le quartier d'Ainay.

La principale époque des Recluseries fut les XIe, XIIe et XIIIe siècles, pendant lesquels des femmes y faisaient la majorité, selon qu'en témoignent les actes et les obituaires. Citons : Emma, morte le 24 janvier 1106, après six années environ de reclusion ; Sina, recluse de Saint-Vincent, qui légua sept livres pour son anniversaire, une aube et un manteau au réfectoire de Saint-Paul ; Raimua, recluse de Saint-Epipoy, qui laissa seize livres et dix sous pour son anniversaire ; la recluse Blesmuers ; la recluse Constantine, qui mena dix ans la vie anachorétique ; la recluse Letuisa, qualifiée de remarquable servante de Dieu. D'autres actes du XIIIe siècle mentionnent encore des recluses à Saint-Irénée, à Saint-Clair du Griffon, à Saint-Barthélemy.



Recluserie Saint-Barthélemy en 1550.

Au XIVe siècle, elles furent presque toutes remplacées par des reclus et c'est une erreur de croire qu'avant comme après cette date, les recluseries furent divisées en recluseries d'hommes et recluseries de femmes : la même recluserie était occupée successivement par un pénitent ou une pénitente. Elles étaient la propriété particulière d'une église ou d'un monastère voisin qui en disposait à son gré ; celles de Saint-Epipoy, de Saint-Barthélemy et de Saint-Vincent dépendaient de la collégiale Saint-Paul, celle de Saint-Marcel appartenait aux chanoines de Saint-Ruf de la Platière, celles de Saint-Irénée et Saint-Clair du Griffon à l'abbaye Saint-Pierre, celles de Saint-Sébastien et de Sainte-Hélène à l'abbaye d'Ainay, celle de Sainte-Marie-Madeleine à l'église Saint-Georges, celles de Sainte-Marguerite, de Saint-Martin-des-Vignes et de Saint-Clair-sous-Sainte-Foy dépendaient des chanoines de Saint-Just ou de Saint-Irénée ; au spirituel et au temporel le propriétaire intervenait toujours.

La nomination du reclus se faisait par lettres, avec des conditions expressément stipulées ; l'installation se conformait au cérémonial, soit transcrit dans un rituel, soit traditionnel. Saint-Paul avait choisi le dimanche pour cette cérémonie, dont voici les phases. Le postulant devait se trouver au commencement de l'aspersion à droite du chœur, un peu au-dessous du chamarier vêtu de sa chlamyde ou de son manteau, capuce en tête, accompagné d'un autre reclus. Pendant l'aspersion, il se tenait debout, dans une humble posture, après quoi il se joignait, avec son compagnon, à la procession et entrait au

chœur. Là, le sous-maître du chœur le conduisait devant le grand autel où il restait agenouillé sur le marchepied, tandis que son confrère, en quelque sorte son parrain, restait à droite jusqu'à la fin de l'oraison : *Exaudi*. A ce moment l'officiant, le diacre et le céroféraire se retiraient dans le chapitre pour changer d'ornements, laissant le postulant seul avec le sous-diacre revêtu. On apprêtait le branle des cloches, deux prêtres commençaient à chanter les litanies au milieu du chœur et après l'invocation à la Sainte-Vierge, toute la procession partait en chantant les litanies, précédée du sous-diacre qui portait la croix haute et que suivaient les deux reclus : la grosse cloche tintait alors son carillon de fête autant qu'il était nécessaire et aux dépens du reclus intronisé. Les litanies s'achevaient quand la procession était parvenue devant la recluserie. L'obéancier, c'est-à-dire le chanoine qui avait la recluserie dans sa part de revenus, prêchait, enseignait au reclus ses devoirs. En outre, il l'instruisait publiquement de la vie de saint Eucher, fameux ermite devenu évêque de Lyon et de la forme, règle et façon de vie qui devenaient siennes dès lors.

Ce rituel ne variait guère de paroisse à paroisse ou de monastère à monastère. Il est à noter que nul texte de ces installations ne relate le fameux murement de la porte de la cellule : on ne connaît qu'un exemple de ce genre de séquestration en 1519, et c'est d'une fille repentie, non d'une recluse proprement dite qu'il s'agit.

Une fois mis à l'abri du siècle, les reclus avaient encore à pourvoir cependant à partie au moins de leur subsistance et de leur entretien. Presque tous étaient pauvres et tous faisaient vœu de stricte pauvreté : ceux qui avaient des biens les abandonnaient quels qu'ils fussent, présents ou à venir ; ils jouissaient, il est vrai, du produit d'un modeste fonds, vigne, jardin ou verger, affecté à leur agrément et à leur entretien et encore le plus souvent d'une menue dotation attachée à leur oratoire, mais tout cela était bien insuffisant : Sainte-Marie-Madeleine, par exemple, avait trois livres de rentes et trois lampes d'huile ; Saint-Barthélemy, 25 livres et trois ânées de froment ; Saint-Marcel, une ânée de froment, Saint-Sébastien 15 livres et 10 bichets de froment. Le plus clair de leurs revenus était en aumônes annuelles, en oblations, en rémunérations d'actes pieux, en legs collectifs ou particuliers ou dans le gain qu'ils tiraient d'une petite industrie. Observons toutefois que ce gain n'apparait dans les documents qu'aux xve et xvie siècles, à l'âge de la décadence de l'institution : en 1457 notamment, le reclus Denis était relieur ; plus tard, les reclus de Saint-Marcel et de Saint-Epipoy traçaient des dessins de broderie. La comptabilité municipale du xve siècle atteste encore une aumône annuelle de la ville, de trois gros sous, payables la veille de Noël ; joignez à cela des secours en argent et en nature accordés régulièrement par l'archevêque. Enfin, si le reclus était prêtre, son pécule s'accroissait des intérêts laissés pour les fondations perpétuelles, anniversaires et autres.

Il reste à prouver ce que nous avons avancé plus haut : c'est que nos recluseries naquirent d'églises ou plus nettement survécurent à de vieilles églises et n'eurent pas d'autre origine. Un ancien rituel des processions des rogations, fragment du barbet ou cérémonial de Saint-Just, indique qu'au ixe siècle au moins, l'église Sainte-Blandine.

appelée depuis Saint-Irénée de la rive du Rhône et Saint-Clair du Griffon, était une des stations où s'arrêtait la châsse des reliques promenée solennellement dans la ville ; on sait d'une source un peu postérieure que Saint-Vincent était une autre station et que les prêtres de ces deux églises devaient porter la châsse ; si donc, il fut un temps où plusieurs prêtres desservaient Saint-Vincent et Saint-Irénée, ces églises ne furent pas d'abord de simples recluseries.

D'autre part Saint-Sébastien était un très ancien prieuré dépendant de l'abbaye d'Ainay, qui en reçut confirmation du pape Eugène III, le 26 février 1153, et fut supprimé en 1251 par l'évêque d'Albano, légat d'Alexandre IV, qui en unit toutes les dotations à la mense abbatiale. Saint-Epipoy faisait partie, en 984, du patrimoine de l'église métropolitaine de Lyon : les chanoines de la cathédrale et les desservants de Saint-Étienne et de Sainte-Croix s'y rendaient processionnellement, la veille de la fête patronale et chantaient le *Miserere* dans le cimetière ; en 1189, les chanoines de Saint-Jean cédèrent à ceux de Saint-Paul, du consentement de l'archevêque Jean de Bellesme, l'église Saint-Epipoy n'en réservant que la directe et une rente de dix sous et une livre de cire, mais à la condition d'y assurer le service divin et de fournir le vin aux clercs de la cathédrale lorsqu'ils y viendraient en procession.

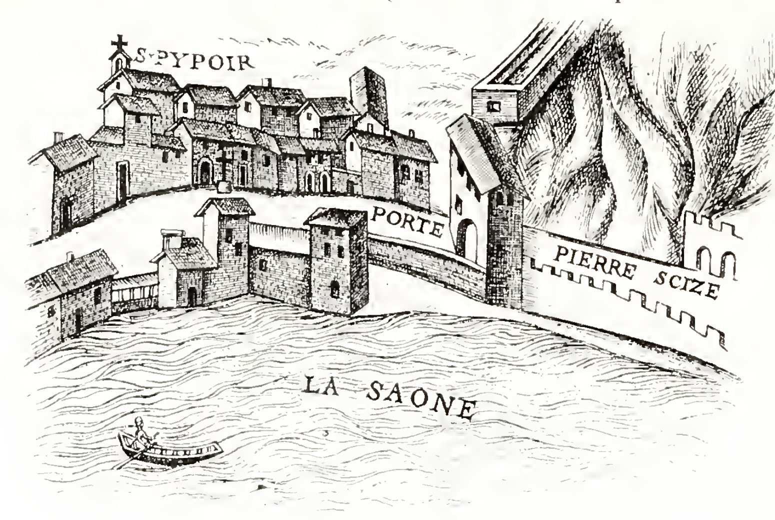
Au temps de saint Remy, archevêque de Lyon, vers 860, il existait, auprès du cloître de l'église Saint-Paul, alors abbatiale, une chapelle dédiée à saint Genis, qui disparut quand Saint-Paul devint paroisse, mais non sans laisser son nom à une obéance, comprenant la recluserie Saint-Barthélemy et des revenus assignés sur les immeubles voisins, ce qui signifie qu'en éteignant le titre de paroisse Saint-Genis, on avait changé le vocable de l'église, comme on faisait si souvent, en substituant celui de Saint-Barthélemy à celui de Saint-Genis. C'est pourquoi jusque dans la seconde moitié du XVIe siècle, cette recluserie est fréquemment appelée, dans les titres particuliers à l'église Saint-Paul, la recluserie Saint-Barthélemy et Saint-Genis. Il ne serait pas plus difficile de montrer que la chapelle et recluserie Sainte-Marie-Madeleine perpétuait l'église monacale de Saint-Georges, sinon la paroisse même de Sainte-Eulalie que répara Leidrade.

SAINT-ÉPIPODE

Il vient d'être question à plusieurs reprises de la Recluserie Saint-Épipoy ; voici l'origine de cette appellation et l'histoire de sa chapelle.

Parmi les confesseurs de la foi des premiers siècles lyonnais, deux se rattachent plus intimement à la paroisse Saint-Paul, saint Épipode ou Épipoy et saint Alexandre, martyrisés en 178. Une étroite amitié les liait ainsi qu'une commune origine grecque. Durant la persécution de 177, ils se réfugièrent chez une pauvre veuve, du nom de Lucie, à

peu de distance de la porte de Pierre-Seize. Après un an, ils furent découverts et conduits au supplice : Épipode était vraisemblablement citoyen romain, car on lui trancha la tête ; Alexandre mourut sur la croix. Dans un premier mouvement, son ami avait tenté de fuir; courant le long d'un réservoir qui retenait, auprès de la demeure de Lucie, les eaux d'une source, il y laissa choir sa sandale. Dès lors, la piété des fidèles attribua à ce réservoir des vertus curatives miraculeuses. Un oratoire fut élevé sur le lieu qu'avait occupé la maison de Lucie, et saint Eucher y mit un religieux pour le desservir. La chapelle Saint-Épipoy dépendit d'abord des chanoines de Saint-Jean; elle passa, en 1189, à l'administration du chapitre de Saint-Paul qui y entretint un gardien. Le clergé de la cathédrale se rendait en procession à l'église Saint-Paul la veille de Saint-Épipode, nom que le peuple prononçait plus volontiers Épipoy; il allait à l'église Saint-Irénée, les jours de Saint-Irénée et de Saint-Épipode. Le chapitre de Saint-Paul se rendait, lui aussi, processionnellement vers la recluserie, la veille de Saint-Épipode : le reclus devait donner au céroféraire un cierge d'un quarteron.



Saint-Épipode en 1550.

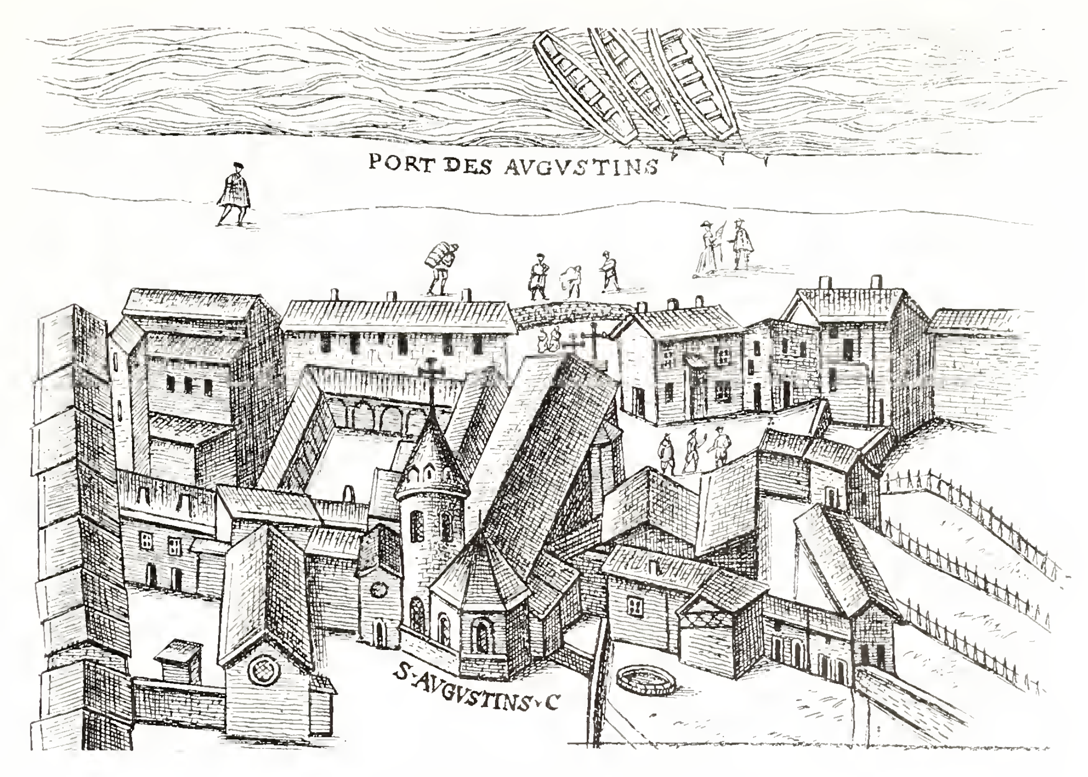
De la chapelle Saint-Épipode, il ne reste hélas! plus que le souvenir; il est heureux du moins que les anciens plans de Lyon nous aient conservé et l'indication de son emplacement exact et une silhouette sommaire qui permet de restituer la forme de cet édifice.

GRANDS-AUGUSTINS ET NOTRE-DAME-SAINT-LOUIS-SAINT-VINCENT

Une rue de la rive gauche de la Saône conserve, à Lyon, le nom des Grands-Augustins; on voit encore, enchâssés dans une masse de maisons modernes, le cloître et l'église de ces religieux. Quand les Augustins s'y établirent, Lyon n'avait point encore porté ses remparts jusqu'au sommet de la colline Saint-Sébastien. La cité proprement dite s'arrêtait au bord d'un canal qui liait le Rhône et la Saône, ce canal partait du point où se trouve à présent le pont Morand, traversait l'emplacement du théâtre, de l'Hôtel de Ville, de la place des Terreaux, et se terminait au port de la Feuillée. Ses deux extrémités étaient voisines, l'une de la porte dite du Rhône, l'autre de la porte de Chenevière, ou de la Seyne, en face de laquelle s'étendait le faubourg du même nom. Les champs, qui lon-

geaient la Saône et le canal, étaient plantés de chanvre, d'où le nom de Chenevrière — par corruption Chenevière — qui désignait tout le territoire. Des vignes couvraient la colline Saint-Sébastien. Au-bas de ces vignes et non loin du faubourg de Chenevière, s'élevait un oratoire dédié à saint Michel. Tel est le lieu que choisirent les fondateurs des Augustins de Lyon.

Quelques historiens les font arriver d'abord à Villeurbanne, d'où ils seraient venus se fixer à la Guillotière. Les Augustins firent, à la vérité, quelques acquisitions en terres et en prés sur ces deux communes, mais seulement au commencement du xve siècle, longtemps après qu'ils se furent établis dans notre ville. Certains écrivains lyonnais ont



Les Grands-Augustins en 1550.

fixé à l'an mil, sous le pontificat de Burchard, l'origine du monastère des Augustins de Lyon. Cela ne se peut, par la simple raison que l'ordre des Augustins n'était pas encore constitué à cette époque. Sans doute, la légende en fait remonter l'origine à saint Augustin, mais celui-ci ne traça pas de règles monastiques. Il est certain qu'on vit en Europe, dès le haut moyen âge, quantité d'ermites qui se flattaient de suivre la règle de saint Augustin, qu'ils appelaient la règle d'or, en se reportant à un texte apocryphe plus ou moins puisé aux conseils donnés par l'évêque d'Hippone à quelques religieuses de cette ville, ou s'en remettant tout simplement à leur pieuse imagination. Mais encore menaient-ils entre eux, ne fût-ce qu'à certains temps de l'année ecclésiastique, une vie sinon cénobitique tout au moins monastique par l'uniformité ? Il est prouvé que non.

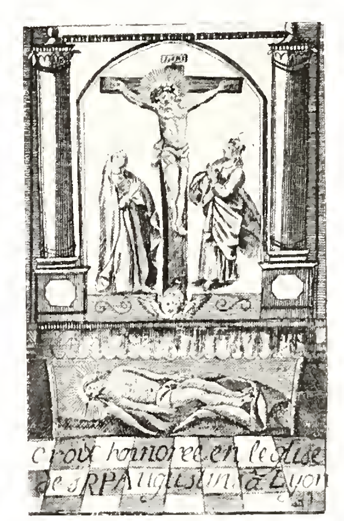
Ils vécurent isolés jusqu'au XIIIe siècle, où ils commencèrent à former des congrégations assez considérables : les plus connues étaient celle des Jean-Bonites, instituée par Jean le Bon de Mantoue en 1168, et celle des Brittiniens, fondée à Brittini dans la Marche d'Ancône. La plupart n'avaient rien de commun, ni pour le régime, ni pour les coutumes, ni pour l'habit : le peuple les confondait souvent avec les frères Mineurs. Enfin, en 1256, pour trancher les contestations relatives à leur existence irrégulière et confuse, le pape Alexandre IV rassembla les congrégations en une seule, sous le nom d'Ermites de Saint-Augustin, et leur donna pour général le Milanais Lanfranc Septala. Le même pape leur imposa pour costume une robe et un scapulaire blancs, avec des manches larges, semblables à celles des moines. Dans le chœur ou lorsqu'ils voyageaient, ils mettaient une sorte de coule noire et par-dessus un grand capuce, qui se terminait en rond par devant, et en pointe par derrière jusqu'à la ceinture qui était de cuir noir et très large. De plus, il leur était ordonné de porter de longs bâtons dans leurs pèlerinages, et « que leurs habits ne fussent pas si longs qu'on ne pût voir leurs souliers ». Les constitutions de l'ordre furent dressées en 1287, dans un chapitre général tenu à Florence. Elles furent plusieurs fois modifiées dans les siècles suivants. La première réforme importante, au XIVe siècle, produisit des congrégations différentes; au XVIe siècle et au commencement du XVIIe, ce furent de nouvelles réformes dont l'une se répandit promptement en France, sous le nom de Petits-Augustins, dit Petits-Pères, en quelques villes et notamment à Paris, et dont les prétendus observants primitifs se distinguaient soigneusement en s'appelant les Grands-Augustins. Pie V mit les Augustins au nombre des quatre ordres mendiants, encore qu'ils possédassent des rentes et des biens fonds. A la Révolution, ils avaient quarante-deux provinces de toutes réformes, sans parler de la vicairie des Indes et de quelques congrégations récentes. La France à elle seule comptait six provinces : celles de Bourges, de France ou Ile-de-France, de Toulouse, de Provence, de Bourgogne et de Narbonne, auxquelles



Coupe de Saint-Vincent, d'après une ancienne gravure.

s'ajouta, après la conquête de la Flandre, celle de la Flandre française. Les Augustins de Lyon faisaient partie de la province de Bourgogne et Narbonne qui comprenait 23 couvents, soit 13 pour la Bourgogne et 10 pour Narbonne. Parmi les couvents de Bourgogne se trouvaient Lyon, Montluel, Morestel, Saint-Amour en Franche-Comté, Montrevel en Bresse, tous dépendants du diocèse de Lyon. Depuis la réforme il y avait, de plus, deux couvents *in partibus infidelium*, Genève et Thonon, dont les religieux de Bourgogne nommaient les prieurs, pour n'y point perdre leurs droits.

Mais revenons à Lyon. Les historiens ont longuement discuté la date de l'établissement des Augustins proprement dits dans notre ville. L'acte que les Augustins passèrent, le 12 mai 1319, avec le chapitre de Saint-Jean, mentionne le nom de P. de Savoie, et la donation qu'il avait faite de leur maison, de leur église et du cimetière. Ce nom signifiait-il Philippe ou Pierre de Savoie, tous deux archevêques de Lyon, mais qui siégèrent à un demi-siècle de distance, Philippe en 1246, et Pierre en 1308. Une pièce récemment trouvée dans la bibliothèque de Lyon (fonds Coste, manuscrit 262, ancien 2585) ne laisse plus de doute ; on lit dans cet état du couvent des Grands-Augustins de Lyon, dressé en septembre 1766 : « le couvent des Grands-Augustins de Lyon doit son établissement à Philippe de Savoie, archevêque de cette même ville, lequel en occupa le siège depuis 1246 jusqu'en 1268, qu'il le quitta pour aller prendre possession du throsne de Savoie, vacant par la mort de son frère Pierre, comte de Savoye, décédé sans enfant. Cet archevêque leur accorda une maison, une chapelle, un cimetière ».



Calvaire
(Église des Grands-Augustins).

Les Augustins ne se fixèrent point sans contestations sur le terrain qu'ils tenaient de la libéralité de l'archevêque, et des sires de Beaujeu. Les Carmes qui habitaient Chenevière cédèrent à la jalousie et affirmèrent qu'on ne pouvait bâtir qu'à cent quarante cannes de leur monastère. Le différent ne se termina qu'en 1345, par une transaction passée à Avignon : les Augustins se soumirent à payer aux Carmes 300 florins d'or de bon poids, moyennant quoi, il leur fut accordé de continuer le bâtiment qu'ils avaient commencé, et même de l'agrandir, pourvu que ce ne fût pas du côté des Carmes. Ils achetèrent pour cela la vigne de Saint-Hippolyte, dont ils vendirent, depuis, un morceau à des particuliers pour y construire des maisons. Ils furent promptement aimés : le registre des actes consulaires mentionne plusieurs donations à leur couvent, et toutes comme salaire de leurs œuvres. Les formules comme celle-ci sont des plus fréquentes : « Le 10 février 1405, le consulat fit payer cent livres tournois à frère Pierre Robin, maître provincial des Augustins de Lyon, pour lui ayder à faire la feste de son magistrement, lequel fait, il viendra en la ville faire sa résidence, et la servir de la parole de Nostre-Seigneur ».

L'événement le plus considérable dont puissent se glorifier les annales des Grands-

Augustins de Lyon est le prétendu concile national qui se tint dans leur couvent en 1512, sous la présidence du cardinal de Sainte-Croix. Louis XII, irrité contre le pape Jules II, transporta à Lyon, malgré les remontrances du clergé et du consulat, l'assemblée des prélats qu'il avait convoquée à Milan. On croit que cette assemblée parfaitement abusive et illusoire, fut close aux derniers jours d'avril de l'année que nous avons indiquée. Les Augustins furent seuls à y gagner quelque chose : une somme pour prix de location, de dégâts et d'accommodation, somme avec laquelle ils réparèrent leur couvent et leur église. L'archevêque François de Rohan les y aida puissamment d'ailleurs de ses libéralités, auxquelles le chapitre de la cathédrale joignit les siennes, grâce à Guichard de Lessart, un Augustin lui-même, lyonnais de naissance et suffragant ou coadjuteur de l'archevêque de Lyon, sous le titre d'évêque d'Hiérapolis. Par gratitude pour François de Rohan, ils firent sculpter, sur la principale porte du monastère, celle qui regardait la Grande-Boucherie, les armes de ce noble prélat. Guichard de Lessart, par son testament fait en 1516, laissa partie de ses biens aux Augustins, et fut enterré dans leur église en la chapelle Saint-Jérôme.



Façade de Saint-Vincent.

Les Augustins contribuèrent aux premiers développements sinon à la naissance de

l'imprimerie lyonnaise ; de même que la représentation de leurs mystères et leurs jeux sur la place des Terreaux, aux fossés de la porte de la Lanterne, suggéra l'idée première d'un théâtre proprement dramatique, dont le premier poète et metteur en scène fut Jean Neyron. Mais insistons davantage sur l'imprimerie. Barthélemy Buyer, d'une famille riche et fort honorée, créa la typographie dans notre cité. Il n'était, quoi qu'on en ait écrit, ni libraire, ni même imprimeur ; toutefois il avait établi dans sa maison Guillaume Le Roy, qui travailla sous sa conduite et à ses dépens, après avoir été à Paris l'élève d'Ulric Gering et de Martin Crantz, les véritables importateurs de l'imprimerie en France. Guillaume Le Roy se perfectionna sur les conseils des Augustins. Le second ouvrage qu'il édita, la plus ancienne exposition de la bible en langue vulgaire, est d'un de ces moines : le P. Julien Macho. Ce livre rarissime est un petit in-folio très net, à deux colonnes, à caractères gothiques, à menues gravures répandues çà et là. Julien Macho a laissé, en outre, une traduction du *Miroir de la vie humaine*, de Rodrigue, évêque de Zamora, imprimé aussi à Lyon, chez Barthélemy Buyer, en 1477 ; *Les fables d'Ésope*, translatées en français, Lyon, Mathieu Hus, 1484 ; *La légende des saints nouveaux*, Lyon, Buyer, 1477.

Un autre moine Augustin, Jean de Hersin, prieur de l'ordre, publia en 1489 une traduction du *Saint voyage de Jérusalem* par Breydenbach. On doit à Pierre Farget, du même couvent, une traduction du *Propriétaire des choses*, de Barthélemy de Glanville, et de l'ouvrage de Jacques de Théramo qui a pour titre : *Le procès de Bélial à l'encontre de Jésus*.

Du commencement du XVIe siècle jusqu'au XVIIe, on trouve peu de trace des Augustins dans notre histoire ; à la fin de cette époque, ils demandèrent la division de la province de Bourgogne-Narbonne. A en croire leur curieuse requête à cet égard, les religieux du midi, afin d'exclure plus aisément les Bourguignons des dignités de leur ordre, et se les réserver à eux-mêmes, déportaient ces derniers en masse dans l'exil du sud, au grand dommage de leur estomac peu enclin aux huiles et de leur cerveau étourdi de chaleur, tandis qu'ils introduisaient les Narbonnais, ravis de l'échange, dans les délices du vin généreux et du climat tempéré de Bourgogne. Cette pétition, si fortement étayée de raisons, resta inefficace.

Les Augustins possédaient la plus belle collection de livres et de manuscrits qu'il y eut à Lyon après celle des Jésuites. On lisait sur la porte de leur bibliothèque cette sentence qui avait pour auteur le Père Pierre L'Abbé :

Hic homines vivunt superstites sibi,
Hic tacent et adsunt,
Hic loquuntur et absunt.

« Ici les hommes se survivent à eux-mêmes, ils se taisent quoique présents ; ils parlent quoique absents. »

L'église, dont quelques inscriptions tumulaires ont été recueillies, renfermait la sépulture de plusieurs illustres familles italiennes établies à Lyon : celle de Jean Pillehotte, fils

d'un imprimeur de la Ligue, qui devint seigneur de la Pape et fit construire le château de ce nom, et celle de César Gros, seigneur de Chanocet, cinq fois conseiller de ville, qui comptait dans sa famille le pape Clément IV. On y voyait peu d'objets d'art ou de reliques célèbres. Un inventaire de 1766 nous apprend qu'il n'y avait que sept tableaux dont l'un de Perrier représentant sainte Marguerite. Au moyen âge, beaucoup de confréries d'arts et métiers célébraient leurs fêtes dans les chapelles : c'étaient les marchands de blés et les poissonniers sous l'invocation de saint Nicolas, les cartiers sous celle de saint Jérôme, les pelletiers sous celle de saint Jean-Baptiste, les orfèvres qui avaient fait bâtir la chapelle Notre-Dame de Consolance ; les maréchaux, les pêcheurs, les mesureurs et crocheteurs qui avaient relevé la chapelle Saint-Christophe, les épin-



La coopération de Marie à la Rédemption, cartons de Lameire, vitrail de Bégule, à Saint-Vincent.

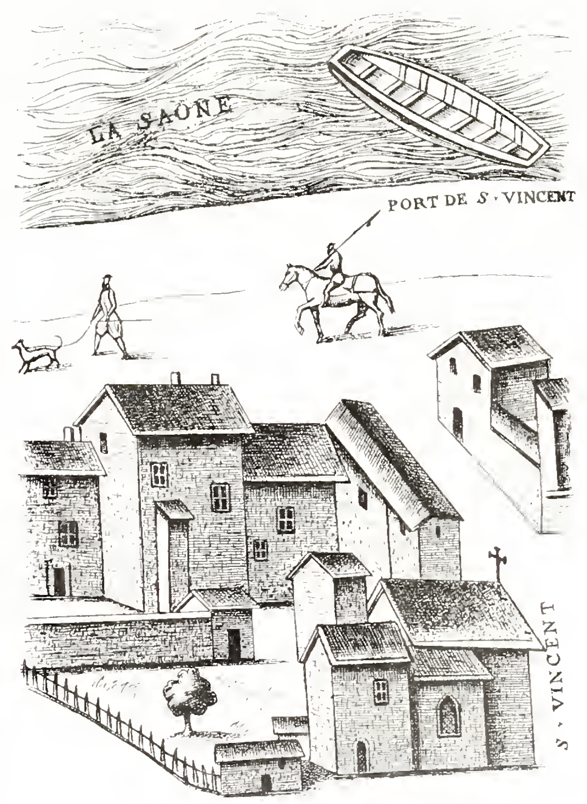
gliers, les gantiers, les parfumeurs, les serruriers, les tonneliers et enfin la confrérie des Trinitaires.

La vénérable église des Augustins tombait de vétusté en 1755 ; elle fut démolie en même temps que celle de Saint-Vincent. Le chapitre de Saint-Paul avait fait construire cette dernière, mais comme elle était située dans un quartier extrêmement malpropre, on la rasa ; l'on en vendit l'emplacement et l'on employa le prix de cette vente à l'édification d'un nouveau temple dédié à saint Louis, dont la première pierre fut posée au nom du Dauphin, fils de Louis XV, le 6 septembre 1759, par M. de Montjouvent, doyen du chapitre de la Primatiale. Dans l'intérieur de cette pierre, on mit une plaque de cuivre ornée des armes du Dauphin et d'une longue inscription latine.

Cette nouvelle église fut élevée sur les dessins de l'architecte Léonard Roux, mais il n'en dirigea pas l'exécution jusqu'à la fin ; ce fut l'un des religieux, le Père Joseph Janin, qui l'acheva, seulement en 1789. La même année, Mgr de Sarept, évêque suffragant

de Lyon, la consacra. Les Augustins n'en jouirent pas longtemps; à peine était-elle livrée au culte que la Révolution s'en emparait. Pendant le siège de Lyon en 1793, elle servit de succursale à l'hôpital général pour les blessés, et fut ensuite convertie en entrepôt et en magasin jusqu'à la restauration des autels. Elle devint alors paroisse sous le nom de Notre-Dame-Saint-Louis-Saint-Vincent, adoptant ainsi, à la fois, le vocable Saint-Louis de la chapelle des Augustins, et celui Saint-Vincent de l'ancienne église de ce nom, démolie au XVIIIe siècle et non reconstruite.

Le style de Notre-Dame-Saint-Louis est peu religieux, il est plus grec qu'adapté au culte catholique. Le portail lourd est formé d'un fronton triangulaire supporté par deux colonnes doriques. Le dôme, qui surmonte le sanctuaire, est défiguré par d'immenses croisées coupées à quatre angles droits. La nef principale voûtée en plein cintre est accompagnée de deux étroites nefs surmontées d'un plafond à encadrements. Le tout est supporté par des colonnes massives et irrégulièrement espacées. On a encore ajouté à ce défaut par des restaurations plus récentes. On a élevé au-dessus de la porte deux tribunes qui coupent la colonnade du fond et qui choquent le regard par leur désaccord avec le reste de l'édifice. Dans le dôme, on a peint l'Ascension d'après un tableau de Mignard.

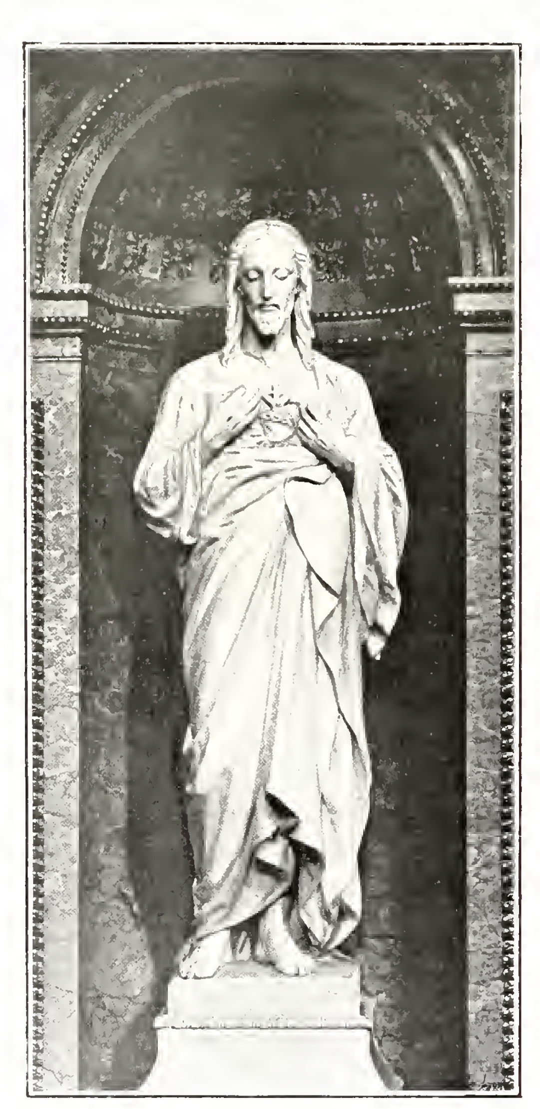


Saint-Vincent au XVIe siècle.

Quant à ce qui reste du cloître reconstruit et qui sert maintenant de cour à l'école achetée des deniers du général Martin et dite pour cela La Martinière, c'est encore du moderne et non du meilleur. Ce cloître vient d'ailleurs d'être tout récemment démoli. La Martinière occupe aussi une partie de l'ancien monastère et du jardin. Ce fut dans ce jardin que, le 9 mars 1793, des citoyens lyonnais, réunis au nombre de huit cents, signèrent une pétition aux commissaires de la Convention, Legendre, Rafin et Rovère, pour protester contre les vexations de la municipalité et de Chalier. Legendre, qui était complice de ces vexations, qu'il avait mission apparente de réprimer, s'écria furieux en arrachant le papier des mains de Rovère qui allait le rendre à ceux qui l'avaient apporté : « Je garde vos signatures, malheur à vous ! »

Nous avons nommé le Père Joseph Janin ; il périt sur l'échafaud un peu plus d'un an après. On le jugerait mal par Saint-Louis tout seul. Né à Lyon en 1715, vicaire provincial de son ordre, il était savant et habile architecte, et tout ensemble historien très versé en

antiquités et dans les annales de notre ville. L'archéologie et la numismatique lui étaient une passion dont il mourut ; il s'était réfugié chez un ouvrier en soie de la place des Minimes, au mois de décembre 1793, lorsqu'il apprit qu'un paysan avait découvert près de Fourvière un certain nombre de médailles d'une très belle conservation ; il ne résista point au désir de les étudier. Il voulut se rendre chez l'heureux propriétaire, mais chemin faisant, il fut reconnu, arrêté et jeté en prison ; il y trouva Delandine qui, dans son tableau des prisons de Lyon, a rappelé, avec admiration, son savoir, son courage et sa gaieté.



Le Sacré-Cœur, par Dufraisne
(Église Saint-Vincent).

Pour terminer, extrayons de l'état déjà cité du couvent des Grands-Augustins de Lyon, dressé en septembre 1766, ce memento des faveurs ou des privilèges que ces moines obtinrent des souverains.

Le roi Louis XI leur donna, en 1478, des lettres d'amortissement de leur terrain et possession, lesquelles furent enregistrées, en la Chambre des Comptes, le 26 février 1481. François Ier leur accorda, le 27 juillet 1525, des lettres patentes confirmatives de leurs droits et privilèges. Henri III leur donna, par lettres patentes du 4 mai 1584, la somme de 40 livres chaque année pour leurs entrées de vin. Henri IV les honora de pareil privilège le 4 octobre 1595. Le même leur accorda, par lettres patentes du 18 janvier 1601, le franc salé pour deux minots.

Le roi Louis XIII, par lettres patentes du mois de février 1630, leur confirma le franc salé de deux minots ainsi que les 40 livres pour leurs entrées de vin. Louis XIV, en janvier 1659, outre les deux minots de sel ci-dessus, leur donna deux autres minots. Louis XV, par ses lettres patentes données au mois d'août 1716, en réduisant ces quatre minots à la quantité seulement de deux, leur a confirmé le don des rois, ses prédécesseurs.

L'église Saint-Vincent n'est malheureusement point dégagée des maisons qui l'enserrent. Le porche lui-même est comme écrasé par deux constructions récentes, avec lesquelles son axe n'est même pas parallèle. La façade perd ainsi tout caractère architectural. On a pourtant essayé de l'embellir. Le sculpteur Dufraisne y a mis tout son art. Sur le haut de la façade, il a sculpté une belle statue de la Vierge portant sur ses genoux

l'enfant Jésus debout. La mère et l'enfant sont entourés d'anges qui jouent et chantent. Par côté, les statues, par Dufraisne, de saint Vincent, diacre, et de saint Louis, roi de France, tous deux patrons de l'église, complètent cet ensemble gracieux. Dans le porche, au-dessus de la porte d'entrée, deux anges adorent le Sacré-Cœur, tandis qu'à la voûte des chérubins émaillés se jouent sur un fond bleu au milieu de rosaces de diverses couleurs.

Pénétrons dans l'église, jusqu'au chœur. L'autel est de marbre blanc sans sculptures. Dans le fond, l'orgue se dresse, rompant la perspective. Des deux chapelles latérales, celle du Sacré-Cœur, par Dufraisne, d'architecture ionique, est formée de deux colonnes supportant une architrave avec inscription surmontée elle-même, dans une gloire, d'un cœur entouré d'épines. L'autel est de marbre blanc, avec le tabernacle orné d'un cœur en cuivre sur fond émaillé rose, bleu, blanc et or; au retable l'artiste a sculpté des arabesques et des colombes, et sur le devant de l'autel un cœur blessé qui emplit une coupe vers laquelle s'élancent deux animaux ailés. Par côté de la chapelle s'élèvent deux autres autels plus petits, de marbre jaune, décorés des initiales enlacées de saint Vincent et de saint Louis. Au-dessus de chaque autel se voient des bas-reliefs de marbre blanc représentant la mort de ces deux saints, et plus haut se dressent leurs statues.



Vierge-Mère, par Dufraisne (Église Saint-Vincent).

Vis-à-vis la chapelle du Sacré-Cœur se trouve celle de la Sainte-Vierge, par Fabisch, presque de même style; l'autel de marbre est décoré, en bas-relief, du couronnement de la Mère de Dieu. A gauche et à droite, deux autels sont dédiés à saint Jean l'Évangéliste et à saint Joseph. Au fond de la grande nef se trouve, à gauche, le baptistère avec autel surmonté d'un groupe sculpté représentant le baptême du Christ, de grandeur naturelle. A droite, un autel semblable est dédié à Notre-Dame de Compassion.

L'église Saint-Vincent est surtout remarquable par les nombreux tableaux dont elle est ornée et dont plusieurs ne sont pas sans valeur; en voici l'exacte description en commençant par le chœur. A droite, une descente de croix, d'après Jean Jouvenet; à gauche, la vocation de saint Pierre par Jean Restout, 1735. Dans la nef de gauche : 1° Jésus après sa résurrection donne les clés à saint Pierre; 2° la Transfiguration, copie du tableau de Raphaël; 3° Jésus pardonnant à la femme adultère; 4° la Vierge présentant l'Enfant Jésus à l'adoration des pèlerins; 5° Madeleine aux pieds de Jésus chez Simon le Pharisien; 6° une Pietà; 7° saint Louis dépose la couronne d'épines à la Sainte-Chapelle, toile

du XIXe siècle; 8° le Mariage de la Vierge. A droite : 1° Descente de croix, copie d'un tableau de Van Dyck; 2° saint Paul terrassé sur le chemin de Damas, peinture du XVIIe siècle; 3° Jésus et la Samaritaine; 4° l'Adoration des Mages, XVIIe siècle; 5° l'Adoration des bergers; 6° la Sainte Famille, copie de l'original de Raphaël; 7° Notre-Dame de Lorette, bonne peinture moderne; 8° la Visitation; 9° le Christ et la femme adultère, magnifique tableau de l'école du Poussin.

Il existe à Saint-Vincent de beaux vitraux qu'il importe de signaler. Dans les transepts, au-dessus des chapelles, l'Adoration des mages et les Disciples d'Emmaüs. Au fond de la grande nef, au-dessus de la porte d'entrée, une belle verrière, dessin de Lameire, exécution de L. Bégule : la Coopération de Marie à la rédemption. Dans la grande nef, des vitraux représentent des anges portant des inscriptions tirées des litanies.

A gauche, dans la petite nef, une importante inscription latine rappelle la pose de la première pierre; en voici la traduction : « Louis, dauphin de France, fils du roi Louis XV, excellent prince, désirant favoriser le trône et l'autel, a posé la première pierre de l'église des Grands-Augustins, par la main de Marie-Eugène de Montjouvent, doyen des comtes de Lyon, en 1759. J.-B. Flachat, chevalier, était prévôt des marchands; Pierre-Thomas Gonin de Lurieu, Camille Dareste, François-Louis Clapasson, Jacque Daudé échevins de Lyon; Léonard Roux a été l'architecte de cette église. » Vis-à-vis, dans l'autre nef, une inscription rappelle les restaurations de l'église; en voici la traduction : « Sous le pape Léon XIII, et le cardinal Caverot, archevêque de Lyon, cette église des Augustins, consacrée, en 1789, par Jean Dion de Vienne, évêque de Sarept et suffragant de Lyon, a été augmentée du tiers et restaurée de fond en comble par la munificence des fidèles de cette paroisse, et de A. Coudour, curé, R. Demoustier, P. Mulsant, E. Rimaud, I. Ricard, Gaillot, J. Rambaud, C. Guigou, L. Girerd, I. Finet, Et. Ravinet, fabriciens, enfin de Charles Franchet, architecte, 1882. »

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE VI

SAINT-PAUL

De QUINCARNON, *La fondation et les antiqutés* de la basilique de Saint-Paul de Lyon, dans : Collection lyonnaise. Sans date.

Mandement de monseigneur l'archevêque pour la réparation du sacrilège commis dans l'église collégiale et paroissiale de Saint-Paul. Lyon, Valfray, in-4, 4 p. — Par François de CHATEAUNEUF DE ROCHEBONNE, et daté du 22 janvier 1737.

Réparation d'un sacrilége commis à Saint-Paul de Lyon en 1737, dans : Bulletin historique du diocèse de Lyon (1903), III, 167-8.

Adresse à l'assemblée nationale et mémoire des chanoines & autres membres de l'église collégiale & paroissiale de Saint-Paul de Lyon. Lyon, de la Roche, 1790, in-8, 31 p. — Page 6, signé : Joly CLERC, chanoine de Saint-Paul, commissaire du chapitre, au nom de tous les ecclésiastiques de cette église.

J. BARD, *L'église paroissiale de Saint-Paul*, publication de la Revue du Lyonnais. Lyon, Boitel, 1837, in-8, 16 p.

Jane DUBUISSON, *L'église Saint-Paul*, dans *Lyon ancien et moderne*, par les collaborateurs de la *Revue du Lyonnais*, sous la direction de Léon Boitel... (1843), II, 407-26.

Obituarium ecclesiæ sancti Pauli Lugdunensis, ou nécrologe des bienfaiteurs de l'église Saint-Paul de Lyon, du XIe au XIIIe siècle, publié, pour la première fois, d'après le manuscrit original, avec notes et documents inédits, par M.-C. GUIGUE, ancien élève de l'école des Chartes. Bourg-en-Bresse, Gromier aîné, 1872, in-8, 4 f.-119 p.

Polyptique de l'église collégiale de Saint-Paul de Lyon, dénombrement de ses tenanciers, possessions, cens et rentes en Lyonnais, Forez, Beaujolais, Mâconnais, Bresse, Dombes, Bugey et Dauphiné, au XIIIe siècle, publié, d'après le manuscrit original, avec des documents inédits, par M.-C. Guigue, ancien élève de l'école des Chartes. Lyon, Aug. Brun, libraire, MDCCCLXXV, in-4, 2 f.-XXVI p.-1 f.-283 p. — Publication de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.

C. Savy, *Les restaurations de l'église de Saint-Paul* à Lyon, pour servir à l'histoire des monuments religieux de cette ville. Lyon, imp. du *Salut public*, 1876, in-8, 22 p.

Les abbés L. Duplain et J. Giraud, vicaires à Saint-Paul de Lyon. *Saint-Paul de Lyon, étude d'histoire lyonnaise*. Lyon, Rey, 1899, in-8, 296 p., grav.

SAINT-LAURENT

Parmi les très nombreuses biographies de Gerson, avec détails sur son séjour à Lyon, on se contentera de citer les quatre ouvrages suivants :

Joannis Gersonii, doctoris et cancellarii Parisiensis, *Opera novo ordine digesta*, ad manuscriptos codices collata, emendata, aucta; accessere Henrici de Hassia, Petri de Alliaco, Joannis Brevicoxæ, Joannis de Varenis, necnon Jacobi Almaini et Joannis Majoris tractatus varii, et monumenta ad causam Joannis Parvi pertinentia, curante Ludovico Ellies Du Pin, theologiæ doctore, qui Gersoniana præfixit. Antverpiæ, vel potius Amstelodami, sumptibus societatis, 1706, in-folio, 5 vol. — Avec bonne notice biographique et littéraire.

Jean Gerson, chancelier de Notre-Dame et de l'Université de Paris, par R. Thomassy. Paris, 1843, portr.

Monument de Gerson à Lyon, lettre de M. Onésime Leroy à MM. les membres de l'Institut historique sur une étrange découverte de M. T... Paris, 1845, in-8, 19 p.

A.-L. Masson, *Jean Gerson, sa vie, son temps*, ses œuvres, précédé d'une introduction sur le moyen âge. Lyon, Emmanuel Vitte, 1894, in-8, 5 f.-424 p., portrait et grav.

RECLUSERIES

Statuts et règlemens pour les frères Hermites du diocèse de Lyon. Lyon, 1729, in-8.

Les recluseries, par l'abbé Pavy. Lyon, librairie Briday, 1875, in-12, 2 f.-280 p.

M.-C. et G. Guigue, *Les recluseries de Lyon*, dans : Bibliothèque historique du Lyonnais, p. 73-117.

Recherches sur les recluseries de Lyon, leur origine, leur nombre & le genre de vie des reclus, par M.-C. Guigue, archiviste en chef du département du Rhône et de la ville de Lyon. Lyon, Georg, 1887, in-8, 45 p.

SAINT-ÉPIPODE

Les abbés L. Duplain et J. Giraud, vicaires à Saint-Paul. *Saint-Paul de Lyon*, étude d'histoire lyonnaise. Lyon, Rey, 1899, in-8, 296 p., grav.

J. Giraud, vicaire à Saint-Paul de Lyon, *Notice sur saint Épipode et saint Alexandre*, martyrs lyonnais, leurs actes, leur culte, leurs reliques, leurs tombeaux, la fontaine et la recluserie de Saint-Épipode à Pierre-Seize. Lyon, impr. Paquet, 1900, in-8, 35 p., 1 plan et grav.

GRANDS-AUGUSTINS ET NOTRE-DAME-SAINT-LOUIS-SAINT-VINCENT

Archéologie lyonnaise, les stalles et boiseries de Cluny à la cathédrale de Lyon, les chartes et la bibliothèque de Cluny, le cabinet des antiques et le médaillier du collège de la Trinité, le médaillier de l'Hôtel-de-Ville, le médaillier d'Adamoli, le médaillier des Grands-Augustins, par L. Niepce. Lyon, Georg, sans date, in-8.

Instructions et pratiques, pour la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, pour la confrérie du Sacré-Cœur dans l'église des Augustins du quai Saint-Vincent de Lyon, nouvelle édition. Lyon, A. Molin, sans date, 195 p. et table.

Instruction pour ceux de l'archiconfrérie de la ceinture de Saint-Augustin et de Sainte-Monique, instituée au couvent des R. P. Augustins réformés du port Saint-Vincent de Lyon. Lyon, 1643, in-12.

Mémoire signifié, contenant la réponse du prieur de la Platière au mémoire des RR. PP. Augustins qui lui a été signifié le 4 août 1725. Paris, Simon, 1725, in-folio, 6 p.

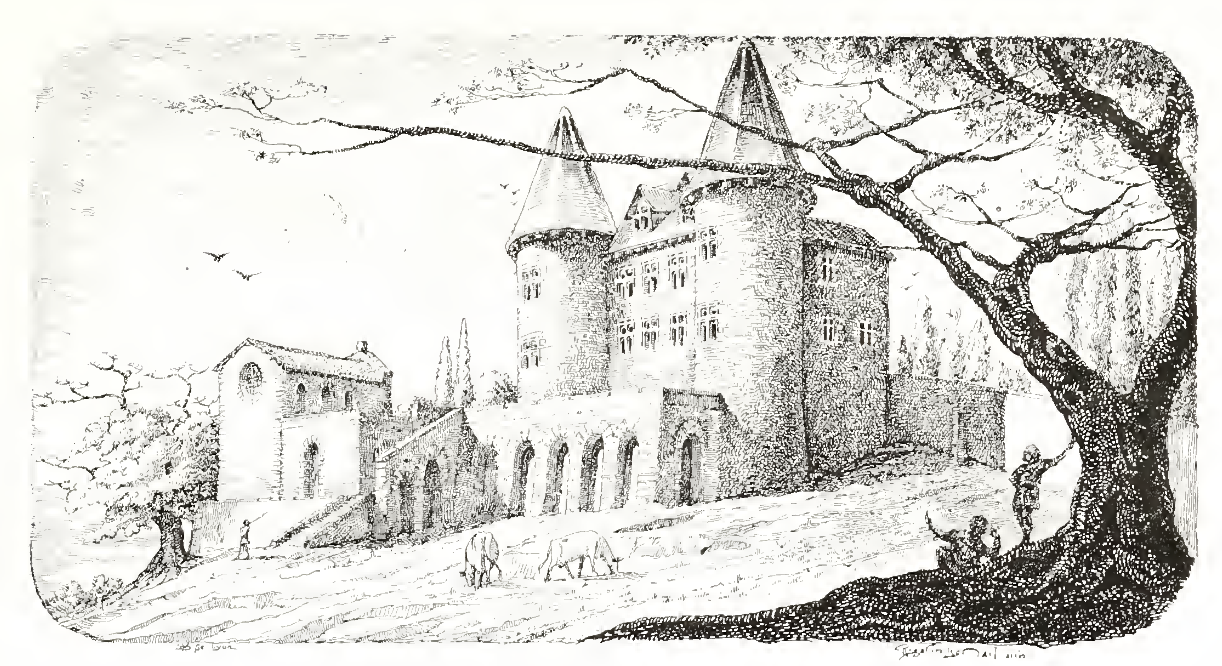
Mémoire signifié servant de réponse aux deux mémoires des Augustins sur leur requête civile & inscriptions de faux, pour messire Pomponne de Riverie de Chalas, prêtre, bachelier en théologie, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Ruf, pourvû par M. l'abbé, chef & supérieur général du même ordre, au lieu & place de feu messire Philippe de Riverie, son frère, du prieuré de Notre-Dame de la Platière de Lyon, deffendeur et demandeur, contre les religieux Augustins du quay de Saint-Vincent de la même ville. Sans lieu ni date, (après 1735), in-folio, 56 p.

Pardon et indulgence à perpétuité à la confrérie de la Sainte-Trinité, érigée au grand autel de l'église des RR. PP. Augustins du quai Saint-Vincent de Lyon. Lyon, 1744, in-12.

Couvent et église des Augustins, aujourd'hui église Saint-Louis, par V. de Laprade, dans : Lyon ancien et moderne, par les collaborateurs de la Revue du Lyonnais, sous la direction de Léon Boitel... 1838, I, 224-42.

Statuts, avantages et prérogatives de la confrérie du Sacré-Cœur, érigée dans l'église paroissiale de Saint-Vincent de Lyon. Lyon, Jacquenod, sans date, in-18. — Autre édition : Lyon, 1764, in-12.

Notice historique sur l'origine et les privilèges de la confrérie de la Nativité dans l'église Notre-Dame-Saint-Vincent, suivie du règlement des indulgences et des titres de cette confrérie. Lyon, Pitrat, 1882, in-8, 50 p.



L'Antiquaille en 1550. (Restitution de M. Rogatien Lenail.)

CHAPITRE VII

PROVIDENCE CAILLE ET PETITS FRÈRES DE MARIE — PRADO SAINT-JOSEPH — SAINT-SACREMENT — ANTIQUAILLE



ARMI les calomnies répandues contre l'Église catholique, il n'en est peut-être pas de plus impudente que celle que l'on cherche à accréditer en soutenant que la société moderne a seule pourvu suffisamment aux besoins intellectuels de la démocratie et au soulagement de ses misères matérielles. L'histoire que l'on va lire de la Providence Caille apportera, entre mille autres, un nouveau témoignage de la sollicitude de l'Église envers les petits. Nous continuerons ce chapitre par une étude sur la chapelle de l'œuvre si admirable du Prado et sur deux églises paroissiales de la rive gauche : Saint-Joseph et le Saint-Sacrement récemment fondées par des prêtres d'une énergie singulière, qui ont plus fait pour relever le niveau moral et intellectuel du peuple, que ceux qui le flattent pour s'en servir. Nous terminerons par une étude détaillée sur l'Antiquaille, successivement maison de plaisance, couvent de la Visitation et enfin hôpital. On y trouvera un document inédit des plus importants sur l'histoire du cachot de saint Pothin.

PROVIDENCE CAILLE ET PETITS FRÈRES DE MARIE

Joseph Caille, chanoine d'honneur de la cathédrale de Lyon, fut le fondateur de cet établissement. Il naquit en Savoie, le 9 août 1760, à Puisgros, canton de Chambéry. Ses parents vertueux, mais peu favorisés de la fortune, l'envoyèrent à Lyon à l'âge de quatre ans et demi chez un oncle maternel qui le fit recevoir, en 1766, enfant de chœur du chapitre de Saint-Just, et favorisa sa vocation ecclésiastique. En 1784, il fut nommé maître des enfants de chœur, c'est-à-dire chargé d'élever les enfants qui devaient servir les offices célébrés par les chanoines de Saint-Just. Lorsque cette collégiale fut obligée de se dissoudre, en novembre 1791, Caille embrassa l'état d'instituteur, afin de subvenir à sa vie quotidienne. Après la Révolution, la renommée de son pensionnat s'accentua, et l'abbé Joseph Caille profita des ressources acquises en instruisant les enfants riches, pour réaliser le projet qu'il caressait depuis longtemps de fonder une maison d'éducation gratuite à laquelle il donnerait le nom de Providence. On y recevrait les jeunes garçons nés à Lyon ou dans les faubourgs et qui seraient pauvres et sans parents. Par son testament, daté du 15 septembre 1840, il légua à cette œuvre future sa fortune, sa propriété de Fourvière et sa maison d'habitation. Celle-ci destinée à loger les administrateurs du futur établissement « est bornée, dit-il, au nord, par la vigne des Frères de la doctrine chrétienne, et elle est séparée des autres bâtiments qui serviront tous de grand berceau à l'établissement, dont la réussite est l'objet de tous mes désirs. Cette maison est composée au rez-de-chaussée, d'un salon, d'une salle à manger, d'une cuisine et d'un lavoir. Toutes les pièces qui sont au-dessus de ce rez-de-chaussée, sont comprises dans cette destination, aussi tous les meubles et effets, mon bureau, ma commode et mon lit; la première administration disposera aussi de ma bibliothèque comme elle le croira plus convenable à l'utilité et à l'avantage de l'établissement ».

Il ajoute des détails historiques qui ne manquent pas d'intérêt: « Nulle maison de Lyon, n'a été honorée, comme celle-là, de la présence d'un aussi grand nombre d'illustres personnages de l'Europe entière. Ils y sont venus pour jouir du spectacle ravissant que présente la terrasse de ce délicieux séjour. Le 19 avril 1806, l'immortel souverain pontife Pie VII, honora de sa présence ma maison de Fourvière, il daigna y accepter, de ma propre main, une légère réfection, du chocolat et un verre d'eau. Ce bon et très vénérable saint Père, pendant son déjeuner, daigna plusieurs fois m'adresser la parole.

« Le 24 juillet 1814, Mme la duchesse d'Orléans vint visiter l'église de Notre-Dame de Fourvière ; après y avoir entendu la messe avec édification, cette princesse, dont les rares qualités et les vertus étaient célébrées dans toute l'Europe, fut conduite dans mon pensionnat par M. le comte d'Albon, alors maire de la ville, et Mme la comtesse d'Albon. »

Le testament du bon chanoine renferme quelques articles fondamentaux du futur règlement de la Providence ; tous respirent l'amour du pauvre et le désir de porter les jeunes gens au bien en les rendant heureux. Il demande, comme tribut de reconnaissance, trois Pater et trois Ave à la suite de la prière du matin et du soir ; il désire que les élèves assistent au service anniversaire de son décès, et prient pour lui en leur particulier ; parce qu'il a grande confiance en la prière du pauvre.

Un renseignement historique peu connu est fourni par ce testament. On sait que, pendant la Révolution, l'église de Fourvière fut désaffectée, vendue comme bien national, enfin rachetée plus tard par la fabrique de Saint-Jean. Le chanoine Caille ne fut pas étranger aux négociations qui aboutirent au rachat de Fourvière. Pie VII, lorsqu'il vint faire l'ouverture du célèbre sanctuaire, avait été mis au courant de cette situation par le cardinal Fesch, et il tint à féliciter hautement l'intelligent chanoine en lui disant : « Vous vous êtes fait une grande protection ». Il est juste de rendre à chacun ce qui lui revient, et ce ne sera pas une des moindres parties de la dette de reconnaissance contractée par le clergé du diocèse envers Joseph Caille.


Le chanoine Joseph Caille.

Outre la fondation de la Providence, il favorise dans son testament ce qu'on nomme le cimetière des prêtres à Loyasse : il accorde aux bienfaiteurs de son établissement le droit d'être inhumés dans la petite enceinte qui a pour centre une pyramide : ce monument, il l'a fait élever à la mémoire de son frère Antoine Caille, le vrai donateur du cimetière des prêtres.

Le conseil d'administration de la Providence Caille, qui recrute lui-même ses membres, est composé de plusieurs curés de Lyon et de quelques dévoués laïques. Afin de réaliser pleinement les intentions du fondateur, et de confier les enfants à des mains habiles et à des éducateurs dévoués, on s'adressa à la maison-mère des frères Maristes de Saint-Genis-Laval qui envoya, dans cette maison, plusieurs de ses meilleurs sujets.

Il est utile d'ouvrir ici une longue parenthèse, pour raconter en détail la vie du fondateur de cet Institut et rappeler l'extension de sa congrégation, devenue, par la suite, une des gloires du diocèse.

La mémoire du père Marcellin Champagnat est restée populaire dans la province lyonnaise. La vie féconde de ce simple et robuste apôtre n'a rien pour attirer la curiosité de certains psychologues qui ne s'intéressent qu'aux néants de la mélancolie, de

la lâcheté de l'âme et de la paresse d'esprit. Sorti lui-même du peuple, toute son œuvre fut pour le peuple.

Le fondateur des Petits-Frères de Marie tourna de bonne heure ses facultés vers l'action, ayant constaté, après tant de saints, que c'est l'action constante et croissante qui suggère les pensées généreuses. Il s'approvisionna, par ses humbles labeurs, d'une intelligence et d'une vision nettes de la spiritualité et de la vraie direction. Ses entretiens, ses sermons, ses exhortations, ses colloques, dont ses disciples ont gardé quelque chose, sont remplis de traits, non seulement d'un bon sens assuré et impérieux, mais d'une délicatesse précieuse et claire. Son style, lui aussi, est fait directement des qualités de sa sainteté : fermeté, précision, lucidité, et cela dans les mots du meilleur choix. C'est le cas de répéter : « Aimez et comprenez toutes choses par la piété, et le reste vous sera donné par surcroît » ; le reste, c'est-à-dire les mille succès secondaires, qui ne sont que des conséquences, et où le monde croit pourtant voir des dons miraculeux. Parmi ces succès en est-il aucun qui soit aussi glorifié et envié que l'éloquence? Or, c'est un fait connu que la piété raisonnée et ardente apprend l'éloquence.

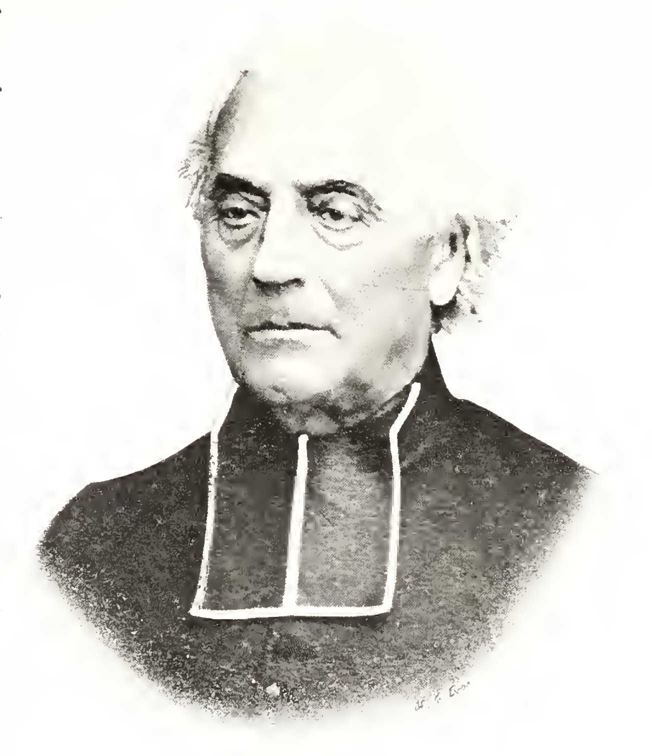
Le père Champagnat en fit l'épreuve. La parole efficace jaillissait de ses lèvres comme le bon exemple : il ne dut presque rien aux méthodes humaines, ni à l'étude approfondie de l'attitude et du geste. Il ne fut ni un lettré, ni un philosophe, ni un théologien. Il fut plus et mieux : une âme docile à l'évidence des simples principes de la foi, riche par conséquent de tous les moyens de connaître et de faire connaître Dieu.

Il naquit le 20 mai 1789 à Marlhes, paroisse située près les montagnes du Pilat, dans le canton de Saint-Genest-Malifaux. Cette paroisse faisait alors partie du diocèse du Puy-en-Velay. On sait que ce diocèse ne fut pas rétabli par le Concordat de 1801 et que le territoire en fut rattaché au diocèse déjà trop étendu de Lyon. Dès lors on se doute que l'instruction et les secours religieux n'abondèrent pas à Marlhes, outre que le village était d'accès fort difficile. Mais encore les bonnes populations, fermes sur leur territoire, rudes aux nouveautés révolutionnaires, avaient-elles gardé une solide fidélité à l'Église et suppléaient-elles de toute leur bonne volonté au défaut d'instruction et de consolations spirituelles où les laissait leur isolement.

Quand vint au monde l'émule du bienheureux de La Salle, le futur restaurateur de l'instruction chrétienne des enfants du peuple, la révolution, dont il devait plus tard réparer les ruines dans l'âme des innocents, commençait à se développer. Les parents de notre héros étaient d'excellents chrétiens : son père Jean-Baptiste Champagnat, et sa mère Marie Chirat, l'élevèrent avec une force et une douceur qui montraient leur raison et leur amour. Il était le dernier de six enfants, trois garçons et trois filles, et ne fut pas un médiocre Benjamin. Le père avait du jugement et il était, de plus, très instruit pour le temps et le pays où il vivait. Les habitants de Marlhes, peu versés dans les lettres, ne cessaient de le prendre pour conseiller et pour arbitre dans leurs intérêts et leurs différents. Marie Chirat réalisait la perfection de la femme d'intérieur, prudente et énergique, économe et charitable, modeste et vigilante. Elle exigeait de ses fils comme de ses filles, beaucoup de retenue en paroles ; elle les accoutumait aussi à la sobriété du corps.

au point de leur défendre de porter la main à quoi que ce fut à table, et de montrer trop ouvertement leur goût. C'est par de tels entraînements qu'on prépare les enfants aux rudes devoirs de toute vie humaine. Son rare naturel étant ainsi secondé, Marcellin faisait prévoir une foi ferme et une piété pure. Mais rien n'annonçait que ce garçonnet timide serait un apôtre si décidé et une sorte de réformateur.

A douze ans, Marcellin était cité comme un modèle de sagesse précoce : il montrait de l'inclination, surtout pour le bon usage des choses temporelles et une habileté extraordinaire aux travaux manuels. Il gardait soigneusement les pièces d'argent que son père lui donnait en récompense de sa conduite sérieuse, et ne voulait pas qu'on touchât à son petit trésor, même pour lui acheter des vêtements. Assidu à la culture et à faire valoir le moulin de ses parents, il paraissait destiné à continuer l'état et les profits de ceux-ci. Nul signe ne le marquait au dehors pour la vocation des hommes que le Seigneur appelle dans les sentiers rares et difficiles.



M. le chanoine Beaujolin,
vicaire général de Lyon.

A cette époque, M. Courbon, le zélé vicaire général du cardinal Fesch, se rendait auprès des curés pour recruter des élèves au grand séminaire et préparer ainsi la restauration du clergé. Natif de Saint-Genest-Malifaux et ami particulier du curé de Marlhes, il fit prier ce dernier par un professeur du grand séminaire qui passait dans cette paroisse une partie de ses vacances, de lui donner quelques jeunes gens intelligents et pieux, propres à devenir des prêtres actifs. M. Alirot, tel était le nom du curé, ne trouva à désigner à l'émissaire de M. Courbon que les garçons de la famille Champagnat « qui semblent assez retirés » écrivait-il. « Mais, je n'ai pas ouï dire qu'aucun eut l'intention d'étudier le latin ; au reste vous devez passer au Rozet, le hameau du bourg de Marlhes où habitent les Champagnat, entrez-y et vous verrez. »

L'ecclésiastique se rendit au Rozet ; le père Champagnat le reçut avec respect, et lui présenta son aîné. « As-tu envie d'étudier le latin pour être prêtre, lui demanda-t-il, renouvelant une question de l'abbé. — « Non », répondit en rougissant mais d'un ferme accent, l'adolescent intimidé. A cet instant le cadet et le petit Marcellin revenaient ensemble du moulin. Le cadet fit une réponse aussi précise ; ce fut un « non » très expressif. Marcellin embarrassé balbutia quelques mots qui ne furent pas compris. Mais l'abbé le tira à part et fut tellement frappé de son air ingénu et de son caractère franc, qu'il

lui dit soudain : « Mon enfant, il faut étudier le latin, et vous faire prêtre : Dieu le veut. » Le « Dieu le veut » entra dans l'âme de l'enfant comme un ordre irrésistible du ciel, et depuis, il ne connut pas l'ombre d'un doute sur sa vocation. Dès octobre 1805, il était admis au petit séminaire de Verrières près de Montbrison. Là, les épreuves ne lui manquèrent pas. Il était demeuré timide ; la supériorité des connaissances de ses camarades plus jeunes que lui, ajoutait encore à sa crainte. Il avait dix-sept ans, était d'une haute taille, et d'une santé qui, après avoir été délicate, s'était raffermie par les travaux des champs. Son appétit, son allure empruntée prêtaient à rire et il s'entendit qualifier : le plus grand et le plus bête de sa classe. Mais bientôt il reprit le dessus. Sa régularité, sa docilité, sa piété lui acquirent l'estime et la confiance de ses maîtres qui n'hésitèrent pas à lui donner la charge de surveiller le dortoir, de préférence à beaucoup d'autres plus anciens et plus avancés que lui.

Ses condisciples d'ailleurs ne tardèrent pas à le respecter et à l'aimer, avec cette équité de sentiment qui caractérise les jeunes gens honnêtes et les rend bons juges les uns des autres.

Au grand séminaire, il ne se démentit pas. Tout au contraire, il se rapprocha très rapidement de l'idéal qu'il s'était proposé, dès son jeune âge : mortifications, renoncement à tout esprit propre, application aux bonnes œuvres de charité et de miséricorde, endurance, gaieté. Afin de se maintenir et de s'accroître dans les dispositions nécessaires pour réaliser ce programme, il se fit des règlements très détaillés, toute une comptabilité d'âme, comme autrefois il s'en était fait une de son pécule d'épargne. Jusque dans ses cahiers les plus intimes on le voit ordonné, ponctuel et ne supportant pas pour lui-même les moindres fautes. Il n'est pas rare que Dieu confie des travaux insignes à ce genre d'ouvriers.

Pendant les vacances, l'abbé Champagnat s'adonnait, avec une initiative et une ardeur singulières, où ses parents ne reconnaissaient plus sa gaucherie d'autrefois, à des catéchismes dont maintes grandes personnes venaient prendre leur part avec les enfants. Que de confessions particulières et générales, d'ignorants et de pécheurs endurcis, suscita-t-il ainsi, sans rien entreprendre sur le ministère des prêtres! Et quand il fut prêtre à son tour, le 22 juillet 1816, des mains de Monseigneur Louis-Guillaume Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans, de passage à Lyon, le catéchisme resta sa besogne favorite dans le gros village de Lavalla. Gardons-nous de taire qu'auparavant, il avait rencontré, au grand séminaire même, des âmes qui, soit intuition, soit expérience de ce qui manquait à l'apostolat catholique à peine restauré, s'étaient, comme lui, pénétrées de cette idée qu'il fallait d'abord, pour assurer le succès des missions auprès des fidèles et des infidèles jeunes et vieux de tous les continents, créer une congrégation nouvelle entièrement vouée à la sainte Vierge, une société de Marie dont l'avenir montrerait l'impérieuse nécessité. Il y eut sur ce principe une sorte de serment sacré et quelques conceptions précises échangées. Les uns le gardèrent, d'autres l'oublièrent ou le dispersèrent. Mais la semence était enfouie : elle devait, à l'heure marquée par le Soleil divin, germer, fleurir et fructifier, devenir enfin la Société de Marie, répandue aujourd'hui jusqu'en Océanie.

Lavalla, dans le canton de Saint-Chamond, était une paroisse modeste : l'abbé Champagnat avait commencé, par en saluer, à genoux, le clocher. Ce village, disséminé sur le penchant et dans les gorges des montagnes sur des hauteurs escarpées et dans des vallées profondes, convenait à sa vigueur de corps et d'esprit. Ce n'étaient que montées, descentes, rochers et précipices ; plusieurs des hameaux éloignés de l'église d'une heure ou deux et sans chemins praticables semblaient défier son enthousiasme. Les habitants étaient de bonnes gens, aussi confiants que peu instruits ; ils ne tardèrent pas à se louer de leur vicaire et, pour lui marquer leur contentement, à lui doubler la besogne en le mettant dans toutes leurs difficultés. Pour lui, il considéra que c'était le bon chemin qu'on lui montrait : peu à peu il entra dans les cœurs par les intérêts. Il prêchait d'un accent si persuasif, si naturel, que les auditeurs lui venaient de tous les côtés à travers les gouffres remplis de neige, à travers les éboulements, « à travers le diable », disait un de ses auditeurs les plus assidus, qui ne pensait pas dire si juste.

Il va de soi que l'abbé Champagnat usait, par dessus ses moyens oratoires, du catéchisme et de l'instruction familière des enfants. Il avait commencé par attirer de la sorte les parents. Mais il songeait, au plus intime de lui-même, à développer ce moyen, à en faire quelque chose comme une institution stable. Appelé un jour à plusieurs lieues, au fond d'une vallée, tandis que la pluie faisait rage, au chevet d'un garçonnet d'une douzaine d'années qui agonisait, il fut stupéfait de le trouver plus dénué qu'un sauvage de toutes notions surnaturelles ; il fallut qu'il lui apprît jusqu'au nom même de Dieu. En rentrant au presbytère, il se sentit envahi par une pensée irrésistible, celle de fonder une société de frères « pour prévenir un si grand malheur, en instruisant chrétiennement les enfants de la campagne » : ce sont les propres expressions dont il se servit, peu après, dans son avant-projet.


Le cardinal Fesch, archevêque de Lyon.

Sans tarder, il s'ouvrit de son dessein à un adolescent, Jean-Marie Grangeon, qui était accouru le chercher une nuit, pour qu'il confessât un malade, et dans lequel il avait discerné de suite son premier sujet. Il s'appliqua, dès lors, à seconder cet heureux naturel par des leçons répétées. Jean-Baptiste Andras, plus jeune encore, presqu'un enfant, mais dont la pureté avait mûri et fortifié l'intelligence et la volonté, se joignit à ce premier disciple. On peut dire que de ce jour, 13 décembre 1816, l'institut des Petits-Frères de Marie était né : Dieu l'avait fondé, si les hommes ne le connaissaient pas encore. Une petite maison proche du presbytère était en vente : l'abbé Champagnat, avec une belle audace qui ne l'abandonna jamais et qui le fit tenir pour fou dans la suite par les prudents du monde, n'hésita pas à l'acheter, quoiqu'il fut sans argent.

Le 2 janvier 1817, il y établit la faible communauté composée de deux corps unis en une seule âme. Les exercices de piété qu'il prescrivit à Grangeon et à Andras furent d'abord courts et peu nombreux ; leur travail manuel était de faire des clous. L'hiver se passa paisible et fécond dans ces humbles occupations ; le printemps amena une nouvelle recrue, Antoine Couturier, qui devint plus tard le modèle de la société sous le nom de

frère Antoine, et mourut à Ampuis, le 6 mars 1850, après avoir usé ses forces au service de plusieurs générations d'enfants qui ne cessèrent de l'appeler : « Le frère bon Dieu. » Gabriel Rivat, la meilleure conquête de l'abbé Champagnat lors de ses débuts de catéchiste à Lavalla, prêchait lui-même, à neuf ans, comme un vrai missionnaire ; il vint rejoindre le noviciat.

Le reste fut le merveilleux et prompt accroissement que Dieu donne à ses œuvres, mais non sans y mêler la contradiction et l'épreuve. Trois années à peine écoulées, l'abbé Champagnat envoyait ses Petits-Frères deux à deux faire le catéchisme et la classe dans les hameaux. On a bien lu : le catéchisme et la classe ; il serait encore plus vrai d'écrire : la classe par le catéchisme. L'admirable catéchiste qu'était en effet le pieux et très positif



L'orphelinat Caille et sa chapelle.

fondateur eut, de premier jet, sitôt le plan de son institut formé, la pensée que ses disciples devaient, pour se distinguer utilement des autres communautés de religieux, s'installer aux moindres hameaux, accepter des communes un traitement plus chétif, et c'est pourquoi il voulut les nommer : Petits-Frères, petits en humilité, petits en savoir humain, petits en ressources matérielles. Mais il voulut encore et surtout restituer au catéchisme son office primordial dans l'éducation, le remettre au centre de toutes les connaissances rudimentaires, de telle façon que celles-ci n'en fussent plus que l'expression, l'épanouissement, le rayonnement. Aussi à l'origine, les Petits-Frères de Marie faisaient-ils le catéchisme trois fois par jour.

La Providence multiplia les preuves de ses bénédictions par un développement continu. Après l'école de Marlhes, en 1819, on fonda celles de Tarentaise et de Bourg-Argental. En 1822, une nuée de novices, disait l'abbé Champagnat, se jeta à la rescousse ; une bonne terre les avait nourris et préparés : le Velay de Notre-Dame et de saint François Régis, le Velay où les Joséphistes de M. Crétenet, avaient eu des collèges prospères. Puis

le noviciat s'agrandit et sans cesse épuisé renaquit sans cesse. Peu après, l'abbé Champagnat le transféra dans le vallon de l'Hermitage arrosé par les belles eaux du Gier. En 1826, il admit ses fils spirituels à faire des vœux. En 1829, il tenta d'obtenir l'autorisation légale et il y serait parvenu l'année suivante sans la révolution de juillet ; en 1831, il fonda l'établissement de la côte Saint-André. L'autorisation de la société des prêtres Maristes, les aînés des Petits-Frères, par bref de Grégoire XVI, du 11 mars 1836, pressa encore la fortune spirituelle des petites écoles, dignes héritières transformées de leurs aïeules du XVII[e] siècle, et répandues dans quatre diocèses.

En 1839, peu de mois avant sa mort, l'abbé Champagnat accepta d'un prélat généreux, ami de la congrégation, le château de Vauban pour un second noviciat ; après quoi il se donna tout entier à revoir les règles, imprimées dès 1834, et qui résumaient le travail de toute sa vie intérieure. Il voulut expressément qu'on les remît entre les mains du père Colin, supérieur général de la société de Marie, pour bien marquer la subordination, en ce qui lui appartenait, des diverses branches du tronc marial encore si jeune et déjà si riche. Le Père Champagnat, après avoir écrit son testament spirituel, le 18 mai 1840, à Notre-Dame de l'Hermitage, son séjour préféré, y mourut, le jeudi 4 juin, dans de grandes souffrances. En 1896, Léon XIII l'a déclaré vénérable.

Après sa mort, l'institut prospéra singulièrement par son union avec les frères de Saint-Paul-Trois-Châteaux, avec les frères de Viviers et par d'autres marques de la prédilection de Dieu. En moins de deux ans, il s'étendit à Saint-Lattier, dans l'Isère ; à Digoin en Saône-et-Loire, enfin dans le Pas-de-Calais. La loi sur l'enseignement du 15 mars 1850, dite loi Falloux, lui valut l'autorisation légale. Il tint cette même année un chapitre général qui accepta définitivement les règles. Il comptait, en 1856, plus de trois cents établissements contenant quinze cents frères, instituteurs et éducateurs chrétiens de cinquante mille enfants du peuple. L'institut ne cessa désormais de prospérer, protégé par les archevêques qui se succédèrent, leurs vicaires généraux, et en particulier M. Beaujolin, vicaire général de Lyon.

D'une statistique récente, il résulte que la congrégation des Petits-Frères de Marie a été autorisée, en 1851, par décret du président de la République, et approuvée en 1863 par bref de Pie IX. Elle est aujourd'hui une des plus nombreuses de France après l'institut des Frères des Écoles chrétiennes. Elle se composait, il y a trois ans, avant les expulsions et dissolutions des congrégations religieuses, de 168 frères stables, 2081 frères profès, 1383 frères à vœu d'obéissance, 832 frères novices, 414 postulants, 984 juvénistes, soit un total de 5862 membres. L'institut comptait, tant en France qu'à l'étranger, 15 maisons provinciales, 15 noviciats, 12 juvénats et 639 écoles donnant l'instruction chrétienne à 91.315 enfants. Le diocèse de Lyon était fort avantagé dans cette distribution. Il possédait : 1° la maison-mère à Saint-Genis-Laval (Rhône) avec un noviciat et un juvénat ; 2° un second noviciat à Notre-Dame de l'Hermitage près de Saint-Chamond ; 3° un second juvénat à Lavalla près de Saint-Chamond ; 4° une maison de retraite pour les vieillards et les infirmes à Charly (Rhône) ; 5° douze pensionnats dont les principaux sont ceux de Saint-Genis-Laval, Neuville-sur-Saône, Valbenoîte, Saint-Étienne et Charlieu ; 6° 105 écoles où plus de 18000 enfants recevaient l'instruction chrétienne.

Les enfants de l'orphelinat Caille ont été confiés, pendant de longues années, aux mains expérimentées de ces éducateurs. Depuis trois ans, des maîtres laïques instruits et dévoués les ont remplacés, et s'efforcent de continuer les traditions de leurs prédécesseurs. La chapelle de l'établissement est modeste ; elle a été aménagée dans l'intérieur de la maison. Un autel de bois et quelques statues de saints forment tout le mobilier de l'oratoire. La maison est vaste, elle contient amplement les trente orphelins que la charité y entretient. Plusieurs maîtres y font la classe et les plus grands des enfants sont initiés aux travaux de l'agriculture dans le vaste enclos de l'établissement.

PRADO

La vie du Père Chevrier a été écrite assez longuement pour que la mémoire soit gardée des principaux actes de ce saint prêtre. Les miracles, surtout moraux, à travers toute cette existence d'homme, feront la matière du plus beau des poèmes. Nous souhaitons que le poète vienne et qu'il soit digne de son sujet. Si Ernest Hello eût connu le père Chevrier, nul doute qu'il eût été ce poète-là, pour la joie et le juste orgueil des âmes chrétiennes qui vivent dans notre siècle en répétant jusqu'à le croire : « Hélas ! il n'y a plus de saints ! » ce qui est inexact.

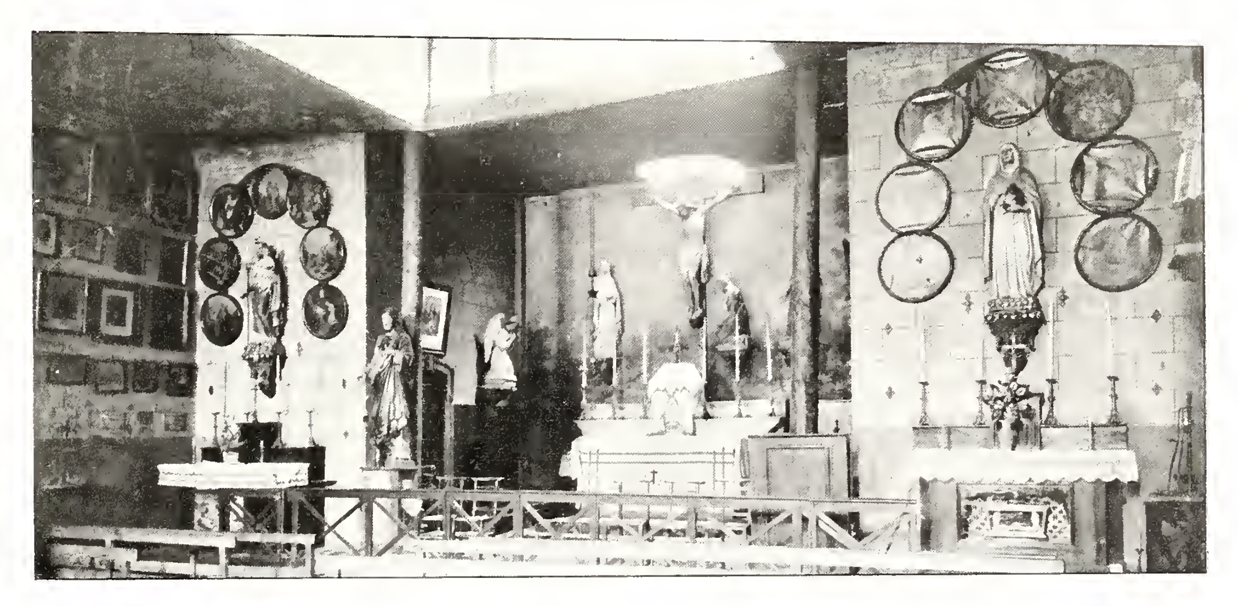
Antoine Chevrier naquit à Lyon, le 16 avril 1826, jour de la fête de Saint-Benoît Labre, auquel il s'appliqua tant à ressembler et dont il fit renaître ici-bas beaucoup de traits et des meilleurs, quoiqu'en un domaine d'activité plus vaste. Son père, Claude Chevrier, issu d'une ancienne famille lyonnaise, était un modeste employé de l'octroi ; sa mère, Marguerite Fléchet, originaire de la Tour-du-Pin tenait un petit atelier pour le tissage de la soie. Ils avaient tous deux les vertus des époux chrétiens, mais au contraire de ce que l'on voit le plus souvent, la douceur, la tendresse étaient toutes du côté du père, tandis que la mère exerçait son autorité avec une force qui ne laissait pas d'approcher souvent de la rigueur. On ferait un livre utile, en vérité, de l'histoire des mères fortes qui donnèrent des saints à la terre, depuis saint Augustin, jusqu'à saint Louis et saint Ignace de Loyola. L'enfant naquit d'ailleurs rempli d'excellentes dispositions et d'une vigueur dont il devait user abondamment.

Son austérité commença dès l'éveil de sa raison, mais sans mêler à son visage qui était gracieux, le moindre nuage de contrainte, sans comprimer en rien ses mouvements qui étaient prompts. Sa mère, en dépit de sa rigueur, aimait à le parer de son mieux : « Oh ! le bel enfant, » disait-on sur son passage ; et le bel enfant déjà maître de lui, réprimait les suggestions de la vanité en son esprit et en son cœur, par quelque renoncement ou quelque pénitence. Il rayonnait de la pureté fruit de l'obéissance et de l'allégresse qui manque rarement de s'y joindre avec la vaillance et l'à-propos.

« Un jour, » raconte-t-il lui-même, « tandis que j'apprenais chez les Frères, les enfants

d'une école municipale nous attendaient, selon leur coutume, à la sortie des classes pour nous frapper. Mes camarades me mirent à leur tête parce que j'ai toujours été grand, et nous voici, eux derrière moi, juchés sur un tas de pierres, en face de nos petits adversaires qui ramassaient des pierres. Alors, du haut de ma forteresse improvisée, j'essayai de faire appel à la conciliation. « Ohé les amis, pourquoi nous attaquez-vous ? Quel mal vous avons-nous fait ? Allons nous-en chacun de notre côté ; nous avons déjà bien assez des punitions que les maîtres distribuent à vous, je pense, comme à nous. » Cet impromptu annonçait un orateur populaire. « Il cause bien ce gone-là » dirent les petits agresseurs et leur bande se dispersa. — Bravo, vive Chevrier », hurlèrent les camarades de l'ingénieux garçon.

Chevrier savait se faire aimer : s'absentait-il de la classe, c'était une tristesse sincère, et



Chapelle du Prado.

dès qu'il y paraissait, on se le disputait d'un tel enthousiasme que le professeur dit une fois en souriant : « Mangez-le donc votre petit Chevrier, puisque vous l'aimez tant. » Mangez-le donc, n'était-ce point presque une prophétie ? Ne se donna-t-il pas à manger aux pauvres et aux méchants, et pour cela ne multiplia-t-il pas ses forces de l'âme et du corps, comme dom Bosco, son rival en charité ?

A dix-sept ans, il entra au petit séminaire de l'Argentière. Il y fit de bonnes études : il n'était pas d'une intelligence brillante, ni aussi rapide que son cœur, mais il y suppléait par une volonté assurée et constante. Son professeur de philosophie, l'abbé Brunel, a écrit de lui : « On pouvait voir sur son visage toutes les impressions de son âme ; aussi franc avec ses maîtres qu'avec ses condisciples, il avait sur ceux-ci un tel empire qu'il les menait à l'intelligence et à la pratique du bien, outre qu'il avait, en récompense de son innocence et de sa singulière docilité, le don qui ne s'apprend pas, de subjuguer les âmes et de les conserver à la vérité. »

Au grand séminaire, il médita profondément sur l'esprit de pauvreté. « Je veux être un pauvre du roi de la pauvreté, Jésus-Christ ; je veux montrer que Dieu seul a pu être pauvre au point de tourner le monde à la pauvreté. » Il ne se borna point à l'expression de ce précepte ; il fit mieux encore, et régla sur lui toute sa vie intérieure. On vit des pécheurs repentis par son seul aspect. Prêtre, la providence le jeta en plein milieu de l'apostolat qui convenait à sa vocation, dans la pauvre paroisse Saint-André, la troisième fille de Saint-Louis de la Guillotière. « Je suis à mon affaire », dit-il à son curé, M. Barjot, homme de devoir, bon et franc, quand il eût visité les sept kilomètres carrés confiés à son zèle et qui comprenaient, avec la paroisse actuelle, celle de Notre-Dame-des-Rivières et une notable partie de celle de l'Immaculée-Conception, plus les îles et canaux qui touchaient à Saint-Fons. Il serait trop long d'indiquer ici tous les prodiges qu'il accomplit dans ce quartier d'indigents.



Mgr Guillermin, vicaire apostolique du Nyanza, ancien élève du Prado.

Cela, d'abord, ne marcha point tout seul. Il se singularisait, et eut à subir, par conséquent, les blâmes muets de la routine. Le peuple, lui, l'appela l'ange du catéchisme, l'ange du chevet des malades, l'ange des victimes du cabaret, l'ange héroïque qui, pendant les inondations de 1856, sauva des vies au péril de ses jours, à tel point que le vœu de tous souhaita pour lui la croix de la Légion d'honneur, qu'il refusa indigné. Il n'était du reste pas encore satisfait de son existence, parce qu'il se sentait armé pour soulager des misères plus profondes.

Quelques mois après l'inondation, se rendant au centre de la ville, il rencontra, sur le pont de la Guillotière, un de ses amis du séminaire, l'abbé Giraudier, qui marchait à grandes et vives enjambées. Il l'interrogea : « Je vais, répondit Giraudier, à la cité de l'Enfant-Jésus que bâtit M. Rambaud ; venez avec moi. » Il suivit son confrère. A la cité, un jeune homme les reçut en pantalon gris, ample blouse bleue, ceinture noire, casquette plate et de grossières galoches aux pieds ; cet attirail de pauvreté volontaire ne dissimulait pas ses manières distinguées. C'était M. Rambaud, — depuis l'abbé Rambaud, — qui venait de prendre congé des espérances humaines afin de consacrer aux déshérités d'ici-bas sa fortune, mieux encore, sa personne. M. Rambaud avait fondé un asile pour les enfants arrachés à la détresse, à l'ignorance et aux influences de la rue. Après l'inondation, il avait recueilli des ménages d'ouvriers.

Dès qu'il entra dans ce palais des souffrances, l'abbé Chevrier y reconnut le lieu de son

perfectionnement. Une voix intime lui cria : « Reviens ! » et il revint, et il resta. On lui montrait le champ qu'il laissait derrière lui et les germes qu'il y avait déjà semés : on sait ce que l'on quitte, on ignore ce que l'on trouvera. L'abbé Chevrier pressentait, s'il ne le savait d'intuition, que l'aventure était celle qu'il lui fallait ; il brisa ses liens paroissiaux, reçut permission de l'archevêque de se mêler étroitement à l'apostolat de M. Rambaud. Il ne tarda pas à trouver devant lui la voie de toute une nouvelle œuvre. M. Louat, nommé à la Cité frère René, lui avait loué, sur ses instances, une baraque avec un vaste terrain, à l'angle de la rue des Trois-Pierres et de la rue Creuzet, sur la paroisse Saint-Louis. L'immeuble se composait de deux pièces.

L'abbé Chevrier recruta aisément et promptement des locataires. Un jour, comme il regagnait son logis, il rencontra un enfant d'une douzaine d'années, vêtu de guenilles, qui fouillait des balayures ; s'arrêtant à le considérer, il le vit dévorer des écorces de melon ; il reconnut qu'il était idiot, abandonné au mépris public. Il le pria de l'accompagner, le mena dans sa baraque, le nettoya, et le choya : il tenait son premier locataire. L'année 1860 ne s'était pas écoulée, que l'enfant avait onze camarades, tous logés dans une seule chambre, où l'on couchait côte à côte sur le plancher. L'abbé Chevrier venait inspecter sa colonie et lui enseigner le catéchisme, trois ou quatre fois par semaine ; frère Pierre le suppléait les autres jours. Les sœurs de la rue Rave fournissaient la soupe le matin, deux plats à midi, et quelque nourriture encore le soir : Pascalet, l'idiot inaugurateur, faisait les commissions entre les deux maisons, moyennant deux adresses écrites sur son panier, l'une pour l'aller, l'autre pour le retour.

Le père Chevrier, on l'appelait déjà ainsi de toute part, n'avait pas plus négligé les petites filles que les garçons ; il avait même commencé par elles, les logeant à côté de l'antique chapelle de Fourvière, près de l'emplacement où se dresse aujourd'hui la basilique, dans une maison que lui offrait Mme de Roquefort ; cette bienfaitrice avait préparé cette maison pour les protestantes converties, sans réussir à la peupler. Deux jeunes filles, qui furent ensuite les premières religieuses du Prado, se donnèrent corps et âme à l'œuvre de M. Chevrier.

Tout cela néanmoins n'était qu'un faible commencement, au gré du père Chevrier. Il guettait depuis longtemps d'un œil de convoitise, un bâtiment aussi fameux que mal famé, qui s'élevait à la Guillotière, dans un des recoins les plus misérables de ce faubourg, le Prado, vaste construction rectangulaire en briques, qui ne formait qu'une seule salle, longue de soixante mètres et large de vingt, où des centaines de personnes pouvaient danser à l'aise, et où s'ouvraient deux chambres aménagées en buvettes. La toiture était soutenue par des piliers en bois ; un papier peint, — on imagine de quelles allégories, — recouvrait murs et plafond ; tandis que des lucarnes ne laissaient pénétrer du haut qu'une lumière louche et vacillante. Chaque soir il y avait là, non seulement des propos et des chants obcènes, mais encore des disputes, voire des coups de couteau : « Mon Dieu », se disait le prêtre affamé de l'amour de tous ses frères en Jésus-Christ, chaque fois qu'il passait devant ce mauvais lieu ; « Mon Dieu donnez-moi cette maison et je vous donnerai des âmes. » Après avoir répété sa prière une année entière, il vit, un jour de 1860, sur la porte close un écriteau qui lui arracha un grand cri de joie : « A vendre

ou à louer. » Grâce à un généreux bienfaiteur, il acheta le Prado. Il était au comble de ses vœux ; désormais il pourrait non seulement catéchiser et préparer à la première communion les enfants abandonnés, mais encore les instruire plus à loisir, les cultiver, démêler en eux les sentiments diminués ou étouffés par le vice ou la détresse, passer en un mot du négatif au positif, comme il le disait lui-même et beaucoup trop modestement.

Il possédait maintenant, pour déployer et abriter l'élan de son zèle, 1.000 mètres de superficie. Il en fit d'abord les honneurs au seul vrai propriétaire, en construisant une humble chapelle que le curé de Saint-Louis bénit le lundi de Pâques 1861. Le reste de son histoire est connu de tous les Lyonnais : l'œuvre s'accrut merveilleusement ; non seulement le peuple fut touché de voir un prêtre vivre de sa vie, l'aggraver d'austérités et de renoncements volontaires, et se priver du nécessaire pour nourrir et élever ses fils, mais il comprit toute la grandeur de son abnégation et crut à la sainteté de son apostolat. Comment se serait-il soustrait à l'empire de tant de simplicité dans le sacrifice ? Les anecdotes édifiantes et amusantes à cet égard sont innombrables. Toujours est-il que le bon sens et la charité du père Chevrier le rendirent si populaire, qu'il lui fallait souvent se soustraire aux ovations, par la fuite. Ses pupilles entretenaient son culte, on peut le dire, par leurs récits émus et véridiques. En 1865, il ajouta à l'œuvre des premières communions une école cléricale. Faire des prêtres, parfois avec des rebuts de la société, c'était son magnifique désir : Dieu lui donna de le réaliser.

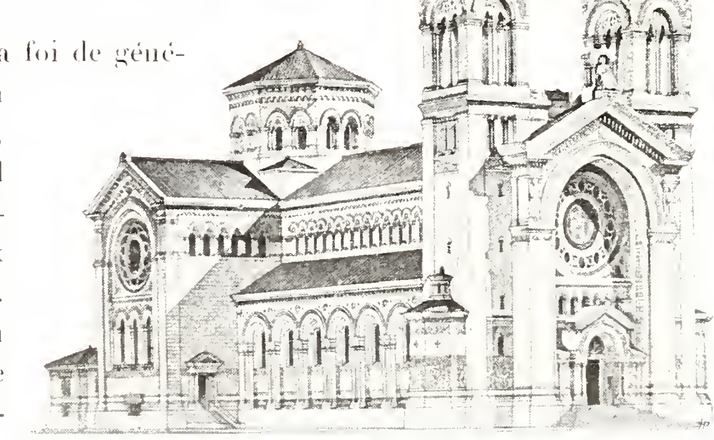
Enfin, le zélé fondateur, après avoir surmonté les difficultés et les contradictions accoutumées en pareil cas, avoir institué une fervente communauté d'apôtres pour l'aider à enrichir le monde d'honnêtes gens et l'église de prêtres exemplaires, mourut le 2 octobre 1879, brisé de travail mais plein de jours. On l'appelait le second dom Bosco, l'émule du curé d'Ars, qu'il alla voir plusieurs fois et qui discerna son avenir et celui de son œuvre. Il n'est pas utile de s'étendre sur ses talents : mentionnons seulement qu'il écrivait et parlait avec la soudaine et robuste éloquence dont déborde l'âme qui jouit de la foi directe, immédiate, qui vit simplement et acquiert par là une force irrésistible.

Disons en finissant un mot de l'humble chapelle qui fut restaurée peu après avoir été improvisée. Dès l'entrée, apparaît au chœur, derrière l'autel, un très grand crucifix, le crucifix qu'il faut à la maison. Le front est couronné d'épines et largement auréolé ; le Christ jette sur la terre un regard de miséricorde dont l'expression est extraordinaire. Autour de la croix se trouve la Vierge, saint Jean et Marie-Madeleine. Deux anges prient de chaque côté de l'autel ; à gauche du Christ, du côté de l'épître, se trouve toujours l'humble chaire où le Père Chevrier fit entendre si souvent sa douce et pénétrante voix ; tout auprès s'élève l'autel de la Sainte-Vierge, patronne de la chapelle sous le vocable de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Elle tient entre ses mains la couronne d'épines ; ses yeux baignés de pleurs sont tournés vers le ciel ; autour de la statue sept petits tableaux représentant les sept glaives qui percèrent son cœur, c'est-à-dire les sept scènes principales de la Vie et de la Passion de son divin Fils. La sainte table est la barrière même qui autrefois séparait les musiciens des danseurs dans la salle du bal. Elle se trouve là pour annoncer que Dieu appelle à lui les pécheurs, et que toute chose peut devenir l'instrument de sa grâce.

SAINT-JOSEPH

La paroisse et l'église Saint-Joseph doivent leur origine à M. l'abbé Viennois. Il naquit à Lyon le 25 décembre 1835. Formé à l'institution des Minimes, par des maîtres expérimentés, son caractère ne cessa de s'affirmer vif, spontané et plein d'initiative. Ses études achevées, alors qu'on s'attendait à le voir fixer son choix sur une carrière libérale, il se prononça nettement pour la vocation ecclésiastique. En 1854, il était admis au séminaire d'Issy, et le 9 avril 1859, recevait la prêtrise à Lyon, des mains du cardinal de Bonald. Nommé vicaire à Chazelles-sur-Lyon et bientôt à Saint-Nizier, il y exerça le ministère en apôtre dont le zèle et l'activité ne se démentaient en aucune circonstance. Sa nature était bouillante jusqu'à l'emportement, mais la grâce la rendit maîtresse d'elle-même par l'exercice constant de la patience et de la douceur.

L'abbé Viennois trouvant dans sa foi de généreuses inspirations, ne songe qu'à faire du bien autour de lui. Jeune, riche, intelligent, plein de cœur, il veut être prêtre, c'est-à-dire se dévouer, âme, corps et biens, à ceux qui souffrent et ont besoin de lui. Appelé par la confiance de son archevêque, en 1872, à fonder une paroisse dans le quartier des Brotteaux, il devient pasteur d'âmes et ne recule pas devant les responsabilités. Aussi la personnalité si accentuée de M. Viennois prit-elle une influence considérable dans le milieu populaire où la Providence l'avait placé. Tout était à créer, à fonder, à élever, au matériel et au moral. Il y prit peine. Ses journées entières furent occupées à passer d'une mansarde à l'autre ; il donnait des secours, des conseils, prodiguait les paroles affectueuses et laissait dans des sentiments de résignation chrétienne des pauvres jusque-là irrités et désespérés. Pour aider à cette tâche il institua : confrères du Saint-Sacrement, dames de charité, œuvres diverses, patronages, écoles, etc. Il n'y eut pas jusqu'à la colonie italienne, si nombreuse aux Brotteaux, à laquelle il n'assurât un abri et des exercices particuliers dans son église.



Saint-Joseph
Projet de M. André, architecte.

Dès son installation, il avait établi dans la rue Ney, une chapelle provisoire ; l'église définitive fut construite sur un terrain, acquis en 1882, situé sur la lisière du parc de la Tête d'Or et qui couvrait une surface de 2.600 mètres. La construction en fut confiée à M. André, architecte.

La bénédiction de l'édifice fut accomplie, le 15 octobre 1888, par le cardinal Foulon, archevêque de Lyon. Le monument toutefois n'est pas achevé. Il ne comporte présentement que la façade et les trois nefs jusqu'au transept ; celui-ci reste à construire ainsi que tout le chœur. M. Viennois mourut le 27 janvier 1892. Ses restes reposent au cimetière en attendant qu'ils soient rendus un jour à l'église qui fut le témoin d'une si noble existence.



Le chanoine Viennois, curé de Saint-Joseph.

Le maître-autel de marbre blanc est orné d'un bas-relief : la Sainte Famille, et surmonté d'une statue de saint Joseph. Au fond du chœur se trouvent les orgues et de chaque côté deux groupes : sainte Anne instruisant Marie enfant, et Notre-Dame de Pitié. En avant du chœur, un tableau représentant le Christ en croix.

Les basses nefs n'ont pas encore leurs chapelles. Deux autels provisoires en bois peint sont surmontés des statues de la Vierge et du Sacré-Cœur, à qui ils sont dédiés. Dans les retraits ménagés pour placer les confessionnaux on a mis, d'un côté un autel à saint Antoine de Padoue, de l'autre un grand reliquaire renfermant des objets qui ont servi au bienheureux Vianney, curé d'Ars. Au fond de la nef se trouvent deux chapelles surmontées d'une petite coupole : à droite celle de la Croix, à gauche celle du baptistère, où trois anges dorés présentent un reliquaire ainsi disposé : au milieu se voit une relique de saint Joseph et tout autour de nombreuses reliques de saints, rangées en douze compartiments, suivant les mois de leur fête.

Les vitraux de l'église Saint-Joseph ont tous été donnés par M. et Mme Collin, au nom de Mme Clauri. En voici la description. Ceux de la petite nef de droite représentent : 1° le Mariage de saint Joseph ; 2° la Naissance du Sauveur ; 3° l'Adoration des bergers ; 4° les Mages ; 5° la Présentation de Jésus au Temple ; 6° Joseph, époux de la Vierge Marie, est averti par l'ange de fuir en Égypte. Dans la basse-nef de gauche : 1° la Fuite en Égypte ; 2° le Recouvrement de Jésus au Temple ; 3° la sainte Famille en prière ; 4° la sainte Famille au travail ; 5° la Mort de saint Joseph ; 6° M. l'abbé Viennois offre et dédie l'église paroissiale à saint Joseph. Le fond de la nef est éclairé par une grande verrière : on y a représenté la Reine des anges entourée de vingt-quatre sujets contenus dans douze grands et douze petits médaillons. Ce vitrail, qu'on a placé récemment,

Saint-Joseph. État actuel.

n'est autre que la Mission de Jeanne d'Arc, verrière qui se trouvait à Fourvière et qui y a été remplacée par une composition semblable mais d'un autre artiste. Toutefois, pour adapter le vitrail primitif à l'espace restreint de l'église Saint-Joseph on en a enlevé tout ce qui rappelait Jeanne d'Arc.

La chaire, en bois sculpté, est remarquable. Autour du pied s'enroule le serpent tentateur; les panneaux de la cuve représentent le Christ assis, tenant un livre et entouré des quatre évangélistes; l'abat-voix est supporté par des anges portant des flambeaux, et dominé par un ange qui tient une trompette et une palme; contre l'escalier, un bas-relief représente les quatre grands prophètes de l'Ancien Testament. Cette belle chaire est signée Hre Morel, architecte à Lyon, et L. André, sculpteur à Angers.

SAINT-SACREMENT

L'avant-dernière, en date, de nos paroisses de faubourg, celle du Saint-Sacrement, est le résultat d'une initiative puisée, pourrait-on dire, dans l'esprit de foi. Il est peu de personnes à Lyon qui n'aient connu et estimé l'instrument providentiel de cette fondation, M. l'abbé Pierre-Antoine Bridet. Cet excellent prêtre naquit, le 20 novembre 1830, de parents chrétiens, simples paysans, qui l'instruisirent dans une solide piété. Il montra de bonne heure, comme trait dominant de son caractère, une volonté peu malléable, indice toutefois d'une énergie des plus précieuses. Dès lors que Dieu entrait dans cette âme de forte trempe, il était à prévoir que rien ne l'en délogerait.

L'enfant fit sa première communion le 13 mai 1842. Il s'était ouvert à sa mère de son désir du sacerdoce. La bonne femme, malgré sa timidité naturelle, s'en fut consulter l'aimable abbé Gerin, curé de Saint-Georges-de-Rheneins, qui promit son appui. Mgr de Bonald devait donner, à quelques jours de là, la confirmation dans la paroisse. L'occasion serait bonne de s'adresser à sa bienveillance et l'abbé Gerin imagina de faire présenter la requête en faveur de Pierre, par le propre frère de celui-ci, Joseph, plus âgé de six ans, qui s'en tira fort bien. Mgr de Bonald, touché de cette preuve d'affection fraternelle, accorda une demi-bourse au séminaire de l'Argentière. D'autre part, le marquis de Monspey décida M. Bridet père à céder aux inspirations de son fils. Pierre fut un écolier intelligent et laborieux, et on ne lui reprochait que d'être autoritaire. Au grand séminaire, il fit de rapides progrès spirituels. Ordonné prêtre, sa conduite annonça que le bon sens et la fermeté marqueraient son ministère. Il fut d'abord vicaire à Périgneux, canton de Saint-Rambert-sur-Loire; puis dans la paroisse ouvrière de Sainte-Barbe à Saint-Étienne, d'où, en 1862, il passa à l'Immaculée-Conception de Lyon.

Il se trouvait dans son milieu parmi les gens dont la pauvreté excitait son zèle. Cette paroisse, récemment établie, était fort étendue. Les quatre prêtres qui la desservaient ne manquaient pas de besogne. Ils avaient à évangéliser des âmes aigries contre la société

par la misère du corps, et détachées depuis longtemps des idées et des pratiques religieuses.

L'abbé Bridet s'y dépensa tellement qu'au bout de quatre ans, on le mit à un poste moins pénible, celui d'aumônier des Dames du Sacré-Cœur aux Anglais près de Lyon. Mais dès le 25 avril 1869, il fut rendu à la vie active, et devint vicaire à Saint-Nizier, où il se donna surtout à l'école cléricale et à l'œuvre de l'Adoration nocturne. En 1870, il fit, avec M. Viennois, son ami, le pèlerinage de Rome où se tenait le concile œcuménique. De retour, il reprit, avec plus d'ardeur, ses visites fréquentes aux malades, ses travaux d'édification et d'études. Un jour, il fut mandé à l'archevêché. Mgr Ginoulhiac avait résolu de fonder une nouvelle paroisse qui serait prise en grande partie sur celle de l'Immaculée-Conception, laquelle ne suffisait plus à l'accroissement constant de la population. Trois années auparavant, Saint-Nizier avait fourni le fondateur de la paroisse Saint-Joseph, M. Viennois. Cette fois on s'adressa encore à un vicaire de cette paroisse.

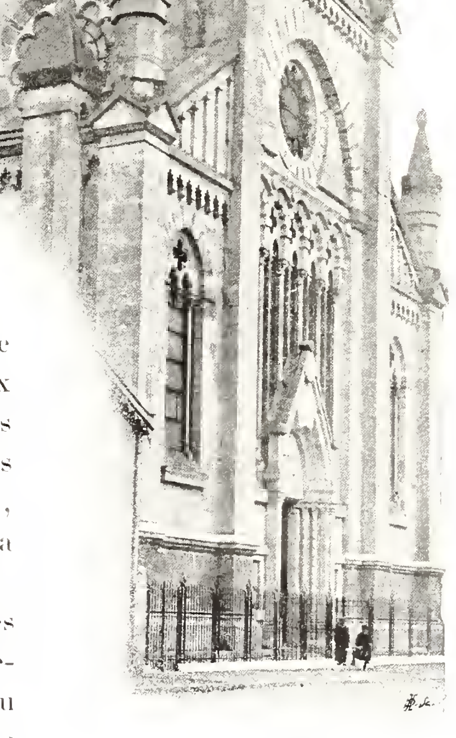
L'abbé Bridet, de retour à Saint-Nizier, dit à ses confrères : « Priez Dieu pour moi ; monseigneur vient de mettre sur mes épaules un fardeau bien lourd. Je suis chargé de fonder une paroisse à la Guillotière, dans le quartier le plus déshérité. » Comme il semblait préoccupé, quelqu'un hasarda : « N'auriez-vous pu refuser ? » — « J'aurais craint de faire de la peine à Notre-Seigneur », répondit-il simplement.

M. Bridet n'arrivait pas en pays inconnu, puisque, six années auparavant, nous l'avons dit, il avait parcouru, comme vicaire de l'Immaculée-Conception, ces quartiers misérables. Mais, depuis son départ, la ville avait poussé son invasion plus loin. Des maisons plus nombreuses s'échelonnaient en bordure des rues principales, puis au delà se trouvaient également des terrains vagues et des chemins peu ou mal fréquentés. Le vaste quadrilatère désigné pour territoire de la nouvelle paroisse, comprenait environ 10.000 habitants ; il était limité par les paroisses Saint-Pothin et Saint-Joseph au nord, Sainte-Anne à l'est, Saint-Louis au sud et l'Immaculée-Conception à l'ouest.

On ne pouvait pas attendre des intéressés les contributions nécessaires à la construction d'une église. La plupart étaient indifférents sinon hostiles, et avaient en outre grand' peine à se subvenir. M. Bridet commença dans la ville, selon sa propre expression, « une vie de mendiant », qu'il mena jusqu'à son dernier jour. Les listes de souscription se couvrirent de trois mille signatures. Sans attendre d'avoir réuni les sommes nécessaires, il mit les travaux en chantier, le 11 mars 1875. L'emplacement avait été choisi d'un commun accord par les autorités civiles et religieuses, sur un terrain alors inoccupé, à l'angle de la rue Boileau et de la rue des Moines, actuellement rue Étienne-Dolet. Le temps pressait et faute de ressources on se contenta d'une construction provisoire. Bientôt on vit s'élever de longs murs en mâchefer, comme ceux de presque toutes les maisons voisines, d'où le nom populaire d'église des mâchefers qui est resté à l'édifice. Le nouveau curé était tous les jours sur le chantier, se rendant compte des moindres détails, montrant une aptitude qu'on ne lui connaissait pas. En septembre, il crut pouvoir prendre possession, et choisit pour l'inauguration le premier dimanche d'octobre, jour du Rosaire. La fête fut présidée par Mgr Thibaudier, coadjuteur de l'archevêque Mgr Ginoulhiac. Une foule

de paroissiens, de bienfaiteurs, d'amis et d'indifférents se pressaient dans la pauvre enceinte, dont les murailles n'étaient ornées que de leur éclatante blancheur. L'église n'était rien de plus qu'une grande salle divisée en trois nefs par des colonnes de bois. La cérémonie fut belle. Mgr Thibaudier fit un délicat éloge du curé. A vêpres, la paroisse, dédiée au Très-Saint-Sacrement, fut consacrée au Sacré-Cœur. L'abbé Bridet avait choisi, en outre, pour patrons secondaires de son église, saint Jean l'Évangéliste et la bienheureuse Marguerite-Marie.

Comment y attirer une population d'ouvriers, parfois nomades, et dans laquelle nombre d'unions étaient illégitimes, beaucoup d'enfants laissés sans baptême ? Le peuple sans doute ne viendrait pas au prêtre. C'était donc au prêtre à aller au peuple. L'abbé Bridet y alla par le moyen de l'enfance. Son premier soin fut de grouper des écoles autour de l'église. Dès le début d'octobre 1876, par la libéralité d'un insigne bienfaiteur et de sa fille non moins généreuse, il ouvrit une école de garçons qu'il confia aux frères de la Doctrine chrétienne, une de filles et un asile qu'il remit aux sœurs Saint-Charles. Peu après, il augmenta les classes paroissiales d'un cours d'adultes, pour les jeunes gens et les hommes dont l'instruction avait été négligée, et d'un patronage qui, le dimanche, soustrayait la jeunesse à la pernicieuse influence de la rue.



Façade du Saint-Sacrement.

Dans la suite, il réalisa l'une de ses plus chères pensées en fondant une école apostolique, exclusivement sacerdotale, où il recueillit et prépara au séminaire, par la vie commune et religieuse, quelques enfants qui montraient des signes de vocation. Cette œuvre lui fut une source de grandes consolations. En 1894, il vit monter à l'autel ses premiers prêtres. Cependant, tous ces labeurs et mille autres, notamment les pèlerinages conduits annuellement à Lourdes, ne le détournaient pas de son idéal, la construction de l'église définitive. Il s'ingéniait, il comptait sur le miracle et celui-ci se produisait parfois. Un jour qu'il était très inquiet d'une prochaine échéance, une paysanne demanda à lui parler au moment où il allait sortir de la sacristie. Intimidée par le visage soucieux

du curé, elle s'embrouilla. « Parlez vite, madame, je vais sortir, » interrompit M. Bridet. — « Eh bien voici, fit la bonne femme : j'avais promis une offrande à l'église la plus pauvre, si je pouvais vendre convenablement une propriété. Je l'ai vendue. On m'a dit que votre paroisse était la plus nécessiteuse. Je vous apporte 3.000 francs. » Quand M. Bridet mourut, le 5 septembre 1903, la construction de l'édifice était fort avancée. Aujourd'hui, grâce aux efforts de son successeur, M. le chanoine Vignon, l'église est achevée et a été consacrée en 1905 par le cardinal Coullié. Ajoutons que le niveau moral de la paroisse s'est considérablement amélioré par suite du ministère apostolique exercé pendant trente ans par ces deux prêtres dévoués.



Intérieur du Saint-Sacrement.

L'église du Saint-Sacrement est l'œuvre d'un architecte éminent : M. Sainte-Marie-Perrin, notre collaborateur. M. Bridet avait exigé un monument de style ogival. L'architecte a cherché à se rapprocher de ce style ; mais il a fait une véritable création. Pour juger de la valeur de cet édifice, il est nécessaire de tenir compte des conditions imposées par l'emplacement, resserré dans le sens de la longueur, entre deux rues assez rapprochées.

Le maître-autel, de marbre blanc, est orné d'un bas-relief en métal doré qui représente un agneau portant l'oriflamme et dont le sang coule dans un calice. Un ciborium de cuivre bronzé recouvre le maître-autel ; par derrière, le mur peint et parsemé d'or encadre le tout fort gracieusement.

A droite se trouve la chapelle de la Sainte-Vierge. Une cloison, formant balustrade de pierre, la sépare du chœur. Le vitrail qui l'éclaire représente l'Assomption. Contre le mur se voit le portrait en relief de M. Bridet, et, gravée sur une plaque de marbre noir, l'inscription suivante : « Le 5 septembre 1903 est décédé dans sa 73e année, Pierre Bridet, chanoine honoraire de la Primatiale, fondateur de cette paroisse qu'il administra pendant vingt-huit ans. Prêtre d'une foi profonde, d'une admirable énergie, d'une tendre piété envers Notre-Seigneur et sa Mère immaculée, il avait conduit presque à son achèvement cette église, insigne monument de sa dévotion envers la divine Eucharistie. » Au-dessous, on lit encore : « Le 2 du mois d'avril de l'année 1905, dimanche de *Lætare*, son Éminence le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, a consacré cette église, œuvre de l'architecte Sainte-Marie Perrin. » Presque à la voûte, dans un médaillon, trois anges sont représentés à mi-corps, tournés vers le tabernacle et chantent un texte latin dont le sens est : « Salut, ô corps véritable du fils de la Vierge Marie ! »

La chapelle de gauche, dédiée à saint Joseph, reproduit la disposition de celle de Notre-Dame. Son vitrail représente la Sainte Famille invoquée par une famille terrestre. On a placé contre le mur la statue du bienheureux curé d'Ars dans l'attitude de la prière. Au fond de l'église est une statue de saint Antoine de Padoue tenant un pain ; vis-à-vis, la Sainte Face encadrée dans une ornementation murale. Le chemin de croix, en relief sur les parois de l'église, s'harmonise avec l'ornementation sobre de l'édifice.

ANTIQUAILLE

Il est peu de curieux du passé de Lyon qui ne sachent dans quel état se trouve aujourd'hui la prison dite de Saint-Pothin à l'Antiquaille. Sur cette partie de la colline, où s'élevèrent côte à côte des monastères et des maisons religieuses de tous ordres et de toutes congrégations, où se voyaient les Récollets de Belle-Grève, les Bénédictines de Notre-Dame de Chazeaux ou de Bel-Air et les Lazaristes, où passèrent de nos jours les Carmélites, où sont établies les sœurs de Marie-Thérèse et les religieuses de la Compassion, ce monument si vaste que l'on nomme l'Antiquaille, qui conserve encore quelques-uns de ses traits anciens, représente à la mémoire des moins érudits le souvenir de l'un des berceaux du christianisme dans les Gaules.

Regardons, de la place de l'Antiquaille, l'intéressant portail flanqué de deux pilastres et surmonté d'un fronton. Il abrite un double écusson accolé d'or au sanglier de sable colleté par un limier de gueules, qui appartient à la famille Buatier, d'argent, surmonté d'une étoile d'or effacée, qui est de la famille Sala. Ces armoiries sont timbrées d'un casque fermé posé de profil, assorti de ses lambrequins, des émaux de l'écu et surmonté

pour cimier d'une tête de limier. Ce portail est celui de l'ancienne chapelle. « Voici l'entrée de l'une des plus vénérables églises de la ville », dit l'almanach de 1755. De chaque côté du portail est une inscription sur marbre noir. A gauche, c'est une demande de charité pour les pauvres. A droite on lit ces mots : « Tombeau de saint Pothin, martyr, premier évêque de Lyon », inscription inexacte puisqu'il eût fallu mettre : cachot où mourut saint Pothin. « Les cryptes de Saint-Nizier et d'Ainay », ajoute un chroniqueur, « se glorifient avec raison d'avoir possédé une partie des cendres des quarante-huit martyrs de la première persécution ». Mais si l'on entre dans l'ancien cloître des Visitandines, et qu'on descende un petit escalier, on se trouve en présence d'une seconde plaque de marbre portant cette inscription : « L'Église de Lyon, par une tradition constante, a toujours vénéré ce caveau comme la prison où saint Pothin, son premier apôtre, fut enfermé avec quarante-neuf chrétiens, et où il consomma son martyre sous l'empire de Marc-Aurèle, en l'an 177 de l'ère chrétienne. »

Dans un ouvrage destiné au grand public, il ne peut être question d'entamer des discussions archéologiques et de fatiguer l'esprit du lecteur par des minuties et des aridités. Mais il importe d'affirmer hautement que la croyance à l'authenticité de la prison Saint-Pothin est libre, et qu'elle ne se réclame ni de ces arguments historiques qui entraînent la certitude absolue, ni d'une tradition remontant, comme il serait nécessaire, aux premiers siècles. Il est possible que le palais du gouverneur ait occupé l'emplacement de l'Antiquaille, que les prisons aient été creusées sous le palais, dans des grottes naturelles, mais il n'y a là que des possibilités. Il semble pourtant que l'on puisse assurer ceci : le voisinage du forum d'une part, de l'amphithéâtre et du théâtre de l'autre, indique la présence, presque nécessaire, non loin de là, du palais impérial. Ceci ne suffit point en tous cas à permettre de l'identifier absolument avec les bâtiments de l'Antiquaille. Sans doute, y rencontre-t-on fréquemment des mosaïques, des fragments de sculpture, des statues, ainsi que des corridors souterrains, mais il en va de même sur toutes les parties de la colline de Fourvière. Il existe dans l'enclos de la Compassion un magnifique corridor souterrain. Nous avons pu en explorer deux autres près du Chemin Neuf, lorsqu'on perça récemment le tunnel du funiculaire Saint-Jean-Fourvière. Au chemin de Montauban, il s'en trouve trois bien connus, et deux dans la propriété des Minimes. Quant aux fragments de sculpture et aux inscriptions, on en trouva en abondance lorsque l'on construisit la nouvelle maison des Jésuites, de la montée de Fourvière, comme on peut le lire dans une importante étude publiée à cette époque par le P. Tournier.

Quoi qu'il en soit, nous garderons ici une impartialité absolue. Sans vouloir entrer dans la discussion des deux opinions : celle qui se réclame de la tradition et celle qui lui dénie toute authenticité, nous nous contenterons de résumer l'histoire du caveau d'après les traditionnalistes, de décrire son état actuel et sa splendide restauration.

A dater du IVe siècle environ, on ne sait ce que devint le palais des préfets du prétoire. Si, vers le IXe siècle, qui vit crouler le Forum lyonnais, il existait encore, peut-être fut-il transformé en quelque grand manoir. Jusqu'au XVe siècle, on ne trouve nulle indication, sinon celle de Ménestrier qui est très brève. A cette époque, un lettré lyonnais, Pierre

Sala, construisit, sur cet emplacement, une vaste habitation qu'il appela les Antiquailles. Le nom est resté.

Sala posséda longtemps cette seigneurie qu'il laissa à Symphorien Buatier son petit-fils, comme lui, lyonnais notable ; elle passa ensuite à Benoît Buatier, vicaire général du cardinal de Tournon, archevêque et comte de Lyon, et de ce dernier à Claude de Rubys, son parent, historien de renom, qui y date l'épître dédicatoire de son *Histoire véritable de Lyon*, en indiquant néanmoins, suivant l'usage du temps et par pure courtoisie pour Pomponne de Bellièvre, qu'elle est écrite de la maison de ce dernier, et il termine par cette phrase : « De votre maison de l'Antiquaille sur Lyon, ce dernier jour de décembre 1601. » Ce château revint plus tard aux Buatier qui, vers 1616, sous le titre de seigneurs de Mont-Joli, y passèrent plusieurs actes et le possédèrent jusqu'en 1629, où un jugement obtenu contre une dame Buatier, veuve du sieur de Masso, en transporta la propriété à Mathieu de Sève, trésorier de France, seigneur de Saint-André, Fromentes et Fléchères, au prix de 21.000 livres. Mathieu de Sève acheta cette habitation, l'une des plus importantes de Lyon par les objets précieux qu'elle renfermait ; il y installa les religieuses du second monastère de la Visitation, établies depuis peu dans une petite maison du Gourguillon, qui avait coûté à M. de Sève de Saint-André 30.000 francs. Le 3 avril 1630, sous la conduite de Marie de Quérard, leur supérieure, ces religieuses prirent possession de l'Antiquaille.



Cour et cloître de l'Antiquaille.

La principale source à laquelle se réfère l'histoire de la prison Saint-Pothin est un récit intitulé : Songe de la mère de Riants, religieuse Visitandine de l'Antiquaille. Ce récit est inédit, il est tiré d'un manuscrit intitulé : Fondation du deuxième monastère de la Visitation de Lyon. L'importance du récit nous oblige à l'insérer en grande partie.

« Sœur Anne-Marie de Thélis, à présent supérieure à notre monastère de Toulouse, religieuse professe de notre premier monastère de Bellecour, et qui était fort dévote à saint Pothin, ayant été obligée, pour des infirmités, par l'ordre des médecins, de venir prendre l'air céans, fut ravie d'être en état de visiter le cachot de saint Pothin pour le vénérer. Elle en sortait toujours animée du désir que ce lieu fût plus fréquenté : elle nous en parlait souvent et employait son éloquence naturelle à nous persuader les grâces renfermées en ce saint lieu, et pour affermir davantage la vérité que c'était le lieu véritable où ce premier évêque de Lyon avait reçu la couronne du martyre, elle avait recueilli tout ce que les historiens anciens et modernes rapportent de la mort de ce saint et des lieux souterrains où il avait souffert et été en prison.

« *Le songe.* — Elle pria ce saint de se manifester à quelqu'une de notre communauté, qui eût le crédit de le faire honorer. Quelques jours après qu'elle eut fait cette prière, sans nous l'avoir communiqué, dans l'octave de la Toussaint, la nuit de la fête de saint Charles, je me trouvais en dormant pénétrée d'une grande dévotion envers saint Pothin. Il me fut mis en l'esprit de prendre un charbon composé de parfum et de l'aller brûler en ce saint cachot. Je pris ce charbon et m'en allai à la porte de notre sépulture qui est, comme nous l'avons dit, la prison des martyrs de Lyon, que l'on tenait actuellement fermée. Étant à cette porte, je m'aperçus que je n'avais point de feu pour allumer ce charbon : dans le même instant il prit feu entre mes mains et fut en état de brûler. Aussitôt que la fumée qui passait par les fentes de la porte et de la serrure eut atteint au saint cachot qui est tout prêt de la porte — c'était une vieille porte toute de fentes et de trous — j'entendis tirer avec force et grand bruit des verrous, et j'aperçus en même temps, par les ouvertures de la porte et de la serrure qui était encore fermée, une grande lumière; j'ouvris la porte et je vis tout le devant de la muraille du cachot de saint Pothin revêtue de fin or, et au-dessus du cachot un trône d'un éclat et d'une beauté admirable, et ce saint évêque assis dessus.

« Je me jette à genoux pour révérer ce grand saint, pour lors il ouvrit sa bouche, et d'une voix forte et douce il me dit : Ma fille, je suis en ce lieu d'une présence particulière pour assister de ma protection tous ceux qui m'invoqueront. Alors le son de sa voix répandit à mes oreilles une douceur semblable à celle que j'avais expérimentée à la vue. Je lui demandai quel était le caractère de sa sainteté. Il me répondit que c'était de faire connaître Jésus-Christ et qu'il avait employé les travaux de sa vie pour étendre sa gloire. Je lui dis : Que pourrai-je faire, grand saint, pour exalter votre gloire? — Il me dit : Ce que vous ferez pour ma gloire, faites-le pour la gloire de Jésus-Christ. Il continua de parler si hautement des bontés et des beautés du Fils de Dieu, que toutes nos sœurs qui passaient par là, entraient en foule en ce saint lieu et se mettaient à genoux dans une grande admiration et dévotion. Après qu'il eut parlé quelque temps, apercevant que ma sœur de Thélis n'y était pas, je lui dis : Grand saint, je vous prie que ma sœur de Thélis, qui a tant de vénération pour votre sainteté, voie ce que je vois, et qu'elle entende ce que j'entends. — Il me répondit d'une douceur charmante : Oui, dites-lui qu'elle vienne demain matin, je me manifesterai à elle. — *Fin du songe.*

« Je me réveillai persuadée que ce saint lieu était rempli de grâces et, désireuse de lui faire rendre l'honneur qui lui était dû, je me proposai d'étendre sa gloire autant qu'il me serait possible. Je m'en allai dès le matin réjouir notre chère sœur de Thélis en lui disant ce qui m'était arrivé la nuit, et comme il m'était resté un grand désir de réparer à l'avenir la faute que nous avions commise d'avoir laissé dans l'oubli un lieu qui est si digne de vénération. Notre communauté se contentait d'aller dire tous les ans la litanie des saints martyrs, sans y entrer. Elle me dit alors qu'il y avait quelques jours qu'étant allée dans ce saint cachot, comme à son ordinaire, toute seule pour y faire sa prière, et l'ayant approprié et ôté les toiles d'araignées, desquelles il y avait quantité par le peu de fréquentation, elle dit à ce grand saint : « O mon saint pontife, voilà tout ce que je puis

faire pour vous, mais travaillez vous-même pour votre gloire, et manifestez-vous à quelques personnes de céans qui aient plus de crédit que moi. » Je lui répondis que j'étais bien résolue de faire tout ce qui serait en mon pouvoir pour le faire honorer.

« Mais sitôt que j'eus dit à nos sœurs le songe que j'avais eu et les effets qu'il m'en était restés, elles furent si remplies de dévotion et de désir de rendre à l'avenir l'honneur que méritait ce saint cachot, qu'elles commencèrent à recourir à la protection de saint Pothin et à surmonter la peur qu'elles avaient pour ce lieu, où sont enterrées toutes nos sœurs défuntes, pour y aller faire leurs dévotions. Celles de nos sœurs qui se trouvèrent auprès de ma sœur de Thélis, lorsque je lui fis ce récit, me dirent qu'il fallait prier saint Pothin que s'il voulait être honoré dans ce lieu il le fît connaître en guérissant maître Mathieu Farja, qui était alors dans un extrême péril de sa vie, étant abandonné des médecins. Il avait été trente ans notre valet; il avait reçu tous les sacrements, et l'on assurait que de trente qui avaient son mal, un seul n'en échapperait pas.



Saint Pothin et saint Irénée
d'après un vitrail de L. Bégule, à l'église Saint-Irénée

« Je le priai que s'il donnait la santé à cet ouvrier qui était charpentier, il ferait quelque chose de son métier à son honneur. Dès le lendemain, il se porta mieux; mais pour faire connaître que Dieu ne lui avait rendu la santé qu'à la considération de saint Pothin, il fut toujours languissant jusqu'au jour qu'on apporta la statue que nous avons fait faire du saint pour la placer sur son cachot, avec les deux grands anges pour mettre des deux côtés, qu'il se porta parfaitement bien et se rendit céans sans en avoir été averti, pour remercier des prières qu'on avait faites pour sa guérison, et savoir ce qu'il pouvait faire pour saint Pothin. C'était justement l'heure et le moment qu'il fallait prendre quelques mesures pour l'enjolivement de ce saint lieu. Voilà la fin du récit du songe de notre très honorée mère de Riants, qu'on peut appeler songe mystérieux : il a été examiné par les docteurs et casuistes qui l'ont approuvé.

« Elle fut fort animée pour faire embellir ce saint cachot et toute la prison qu'elle fit

cadeter avec de grandes pierres de taille. C'était à qui ferait des présents pour ce sujet. Mme de Pradel, belle-sœur de notre sœur la déposée, lui donna cent francs. Elle fit faire à un très excellent sculpteur un buste de notre saint, de pierre blanche, revêtu pontificalement avec la mitre en tête, et une corniche au-dessous et deux anges de côté avec l'inscription du temps qu'il souffrit le martyre. Pour le faire honorer à perpétuité dans ce lieu, elle fit faire de belles marches pour entrer dans la grande prison, avec une très belle porte qu'elle fit peindre, fit blanchir toutes les avenues ornées avec de belles sentences et tableaux, le tout fort propre, et qui ressemble plus à une chapelle qu'à un lieu de sépulture, et qui est éclairé d'une lampe qui est allumée devant le saint cachot.

« Lorsque tout fut en état, la divine Providence fit venir Mgr de Montmorin, pour lors évêque de Die, et à présent archevêque de Vienne. Elle lui raconta naïvement son songe et tout ce qui lui était arrivé ensuite et les grâces intérieures qu'elle tenait dans le secret pour tout le monde excepté pour ce grand prélat, auquel elle en fit confidence. Ce bon seigneur était ravi de tout ce récit, et il s'offrit à elle pour tenir le buste. Le jour fut arrêté, il vint avec M. le comte Destin, de Saint-Jean, et qui est à présent Mgr l'évêque de Saint-Flour. Ils furent suivis de M. Deville, notre père spirituel; M. Basset, obéancier de Saint-Just; MM. Blauf et du Soleil, chanoines de cet illustre corps; MM. Maillard et Bourelieu, supérieurs du séminaire de Saint-Irénée; M. Charier, chanoine d'Ainay; l'aumônier des dames de Saint-Pierre, et plusieurs autres ecclésiastiques de mérite, parents et amis de nos sœurs, avec M. Gimel notre confesseur. Tous assistèrent à cette cérémonie dans la prison des martyrs de Lyon avec grande dévotion et ferveur, surtout Mgr Destin qui fut deux fois faire sa prière dans ce saint cachot avant que de sortir de notre maison; ce qui lui attira la protection de saint Pothin par une merveilleuse guérison d'un grand mal de tête que ce seigneur avait toutes les nuits depuis longtemps, qui dégénérait en rage et qui le tourmentait cruellement et continuellement, surtout la nuit qu'elle augmentait. Ce jour où il en fut fort incommodé céans, et la nuit suivante elle augmenta de telle sorte qu'il fut obligé de demander la protection de saint Pothin, n'osant pas lui demander la guérison, à lui qui avait tant souffert pour Dieu; mais enfin sa douleur devint si cuisante qu'il fut contraint de s'écrier : O grand saint, s'il est vrai que vous êtes mort dans ce cachot où j'ai eu le bonheur d'entrer aujourd'hui, je vous prie de me guérir, et je vous promets que demain j'irai dire la messe à l'Antiquaille à votre honneur et gloire. Il n'eut pas sitôt fait cette prière que la douleur cessa, et depuis il ne s'en est plus ressenti. Le lendemain au matin, son carrosse fut à notre porte, il raconta sa guérison à notre Mère.

« Après la dévotion de Messieurs les ecclésiastiques, les dames de Lyon voulurent faire la leur. M. Deville, notre père spirituel, à la persuasion de Mgr de Montmorin, donna deux permissions à chaque religieuse de ce monastère pour faire entrer deux de leurs parentes ou amies, ce qui se fit dans un même jour, après midi sonné, avec grande affluence, et beaucoup de dévotion, et plusieurs saintes âmes reçurent dans le saint cachot des grâces singulières.

« Le bruit courut dans Lyon que nous avions trouvé le corps de saint Pothin et qu'il

faisait de grand miracles. Chacun voulait entrer, et le menu peuple venait sans cesse demander de ses reliques. C'est ce que nous n'avions pas, puisque les païens firent brûler son sacré corps. On eut l'inspiration de prier saint Pothin de donner la vertu des saintes reliques à l'eau qu'on ferait reposer dans son cachot, grâce qu'il lui accorda en telle sorte que depuis l'on donna continuellement de cette eau salutaire qui guérissait toutes les maladies.

« Comme quelques-unes de nos sœurs étaient en prière devant le petit cachot de saint Pothin, il tomba un gros caillou de la voûte du cachot, et sans avoir pu connaître l'endroit d'où il était sorti. On le reçut comme un présent du saint et notre Mère de Riants, l'ayant fait calciner, le cassa en plusieurs petites pierres pour en donner à tous ceux qui demanderaient des reliques. Elles ont fait de grands miracles en les portant sur soi, ou buvant de l'eau où elles ont trempé. Il semble que Dieu les ai fait multiplier; car après en avoir donné à tout Lyon et en avoir envoyé à plusieurs communautés éloignées et en avoir distribué continuellement depuis sept ou huit ans, il en reste encore une infinité.

« Dans le même temps un homme de bien eut une vision dont voici l'attestation. Je, soussigné, certifie, moi Jean Thomas Fayard la Chapelle, que le 21 mai 1690, revenant d'une maison à Fourvière avec ma femme et ma famille et une de mes sœurs, veuve de Jean Mignot, maître écrivain à Lyon, passant devant l'église de Sainte-Marie des Antiquailles, entre sept à huit heures du soir, ayant trouvé la porte du convent ouverte, ce qui m'obligea d'aller adorer Dieu devant la porte de l'église, ayant fait ma prière, je regardai par le trou de la serrure, j'aperçus une grande clarté du côté de la grille où l'on communie les Dames du convent ; cela me surprit à l'abord, je regardai jusqu'à trois ou quatre fois et je remarquai que cette clarté ressemblait un soleil sous une petite voûte, et ce qui m'obligea à faire revenir ceux qui étaient avec moi sur leurs pas, je leur dis qu'ils prissent garde à ce qu'ils verraient dans l'église; ils me répondirent qu'ils voyaient un soleil sous une voûte, du même côté que je l'avais vu. Pourtant, prenant toujours cela pour une vision, je ne le mis point dans mon esprit, croyant toujours m'être trompé, mais, environ huit ou dix jours après, ayant entendu dire que l'on avait trouvé dans le couvent des dames de Sainte-Marie la prison d'un saint, et que plusieurs personnes y allaient par vénération, cela me fit rentrer en moi-même et rappeler dans ma mémoire ce que j'avais vu avec ma famille, ce qui m'obligea de le déclarer à mon confesseur, et il m'obligea d'aller dire aux dames du couvent ce que nous avions vu. J'ai baillé la présente attestation aux dames, et j'ai fait signer au bas ceux qui étaient avec moi à la réserve d'un de mes enfants qui est mort du depuis. Fait à Lyon, ce 4 janvier 1691. Jean Thomas Fayard, Alexandrine de Cerf, Catherine la Chapelle Fayard, Jean-Marie la Chapelle Fayard, Claude Fayard.



Mgr David,
évêque de Saint-Brieuc.

« M. Tourton, chanoine de Saint-Just, homme docte, pieux et rempli de zèle, composa la litanie en l'honneur de saint Pothin, elle est estimée des savants, ayant renfermé dedans tous les travaux et éloges de ce grand saint. Il a aussi composé une prose à l'honneur de

ce grand saint, que son illustre corps chante à la grand'messe qu'ils célèbrent le jour de sa fête céans, qui est très belle et approuvée de tous les savants. Il en a aussi composé une à l'honneur de notre glorieux père saint François de Sales.

« Voici les principaux miracles dont nous avons connaissance. Dans notre monastère de la Visitation de la ville de Crêt en Dauphiné, une jeune professe nommée de Mont-d'Or était tombée en apoplexie et restée sourde, aveugle et impotente. La communauté fit une neuvaine pour sa guérison à saint Pothin ; elle dit sa litanie et l'on mit sur elle une pierre du cachot de ce grand saint. Le dernier jour de la neuvaine, elle fut si mal qu'on crut qu'elle mourait, et pendant qu'on disait la messe pour elle, où la communauté assistait, elle reprit tout à coup ses sens et fut dans le même moment parfaitement guérie. Les médecins donnèrent attestation de ce miracle.

« Une demoiselle de Lyon avait perdu l'esprit ; ses parents, après avoir fait leur possible pour sa guérison par tous les remèdes humains, sans aucun effet, la vouèrent à saint Pothin. On lui fit boire de l'eau où l'on avait fait tremper une pierre de son cachot pendant sa neuvaine, avec promesse de faire faire un tableau d'un vœu rendu si elle guérissait. Elle guérit si parfaitement qu'elle n'est plus retombée dans cet accident, et s'étant faite religieuse du depuis, elle est à présent supérieure dans son monastère.

« Une jeune demoiselle de qualité de cette ville, âgée de neuf ans, fut guérie des écrouelles qu'elle avait au col. Elle était de ma connaissance particulière, elle me fut envoyée pour la mettre dans le cachot de saint Pothin où je la fis asseoir et lui fis faire sa prière. Elle avait actuellement la fièvre. Elle était pensionnaire dans une maison religieuse auprès d'une grande tante qui prit soin de lui faire faire sa neuvaine, et laquelle était animée d'une foi vive. Elle fit prendre à cette chère nièce de l'eau qui avait reposé dans le cachot, dans tous ses aliments : elle fut parfaitement guérie, c'est de quoi je suis témoin oculaire, l'ayant vu plusieurs fois depuis ce temps. Dans la royale abbaye de Saint-Pierre de cette ville, de l'ordre de Saint-Benoît, plusieurs dames religieuses ressentirent la protection de saint Pothin par la guérison de plusieurs maux, par l'attouchement des pierres de son cachot que ma sœur Marie-Marthe de Parenge envoya à mesdames de Chevrière ses nièces, religieuses dans ce monastère. »

Nous passerons sous silence la suite des prodiges, des guérisons et des grâces que le narrateur attribue à saint Pothin. Le récit qu'on vient de lire suffit à indiquer combien le culte du saint martyr était négligé à l'Antiquaille, si même il ne prit pas naissance à ce moment, et comment, par les soins des Visitandines, il prit de l'extension.

De nos jours, lorsqu'on pénètre dans le cachot, on se trouve en présence d'une première salle magnifiquement ornée de mosaïques et qui précède le caveau proprement dit. On ne saurait mieux faire que de s'en rapporter à l'exacte description qui en a été dressée par l'intelligent restaurateur du caveau M. le chanoine C. Comte. Commençons par le cachot :

« La porte étant ouverte, vous descendez encore quatre marches, et vous vous trouvez dans ce caveau. Aucun ornement n'est venu en déranger l'harmonie, et néanmoins, en tous les temps, il a attiré la vénération des fidèles, et a été en grand renom dans Lyon et

tout le pays. Les saints, les papes, les évêques, les souverains qui ont passé à Lyon l'ont visité. Nommons Louis XI, Charles VIII, Louis XII, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV. Sainte Chantal y a prié; Anne d'Autriche y est venue plusieurs fois. Une infinité d'autres princes et personnages illustres y sont venus aussi. Le 19 avril 1805, le pape Pie VII s'y est agenouillé et a préconisé cette dévotion. Les foules recueillies s'y renouvellent sans cesse. Les souverains pontifes Urbain VIII, Alexandre VII, Pie VII, Pie VIII, Léon XII, Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII, l'ont doté de nombreuses et riches indulgences. Les âmes religieuses y ont multiplié les dons de la reconnaissance. Une multitude de lampes y ont été offertes et brillent doucement au nom des saints martyrs. »

Il est bon de rappeler que ce cachot a reçu la visite de missionnaires partant pour des contrées lointaines et venant offrir au fondateur de l'Église de Lyon les prémices de leur apostolat et leur secret désir du martyre. On a vu aussi s'agenouiller des prêtres du diocèse de Lyon que la confiance du Souverain Pontife avait appelés à l'honneur de l'épiscopat et qui, humblement, venaient demander au saint évêque l'énergie nécessaire pour gouverner leurs nouveaux diocèses. Tels furent Mgr Pierre-Louis Cœur, brillant élève du séminaire Saint-Jean, et qui gouverna l'église de Troyes de 1849 à 1860, Mgr Augustin David, d'abord missionnaire diocésain, puis évêque de Saint-Brieuc de 1862 à 1882, Mgr Dominique-Augustin Dufêtre, également élève du séminaire de la Primatiale et qui gouverna l'église de Nevers de 1843 à 1860. Que de fois n'y vit-on pas ce prélat que tout Lyon a connu et estimé, Mgr Natalis Gonindard, d'abord missionnaire diocésain, bon prédicateur, puis évêque de Verdun en 1884 et mort sur le siège archiépiscopal de Rennes, comme aussi Mgr Odon Thibaudier, successivement missionnaire diocésain, puis évêque titulaire de Sidonie, auxiliaire de Lyon, évêque de Soissons en 1876, enfin archevêque de Cambrai. Mais il importe surtout de rappeler ici le nom du cardinal Ferdinand-François-Auguste Donnet, archevêque de Bordeaux de 1837 à 1852.

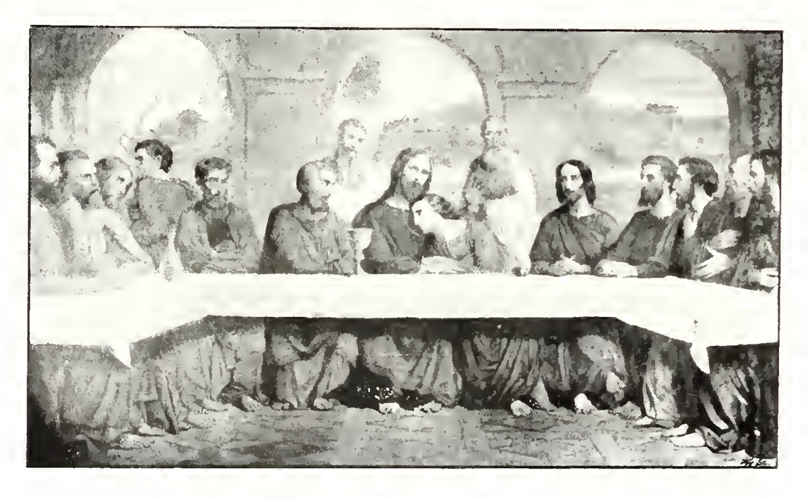


Mgr Thibaudier, évêque auxiliaire de Lyon, puis archevêque de Cambrai.

« Entrons avec respect, poursuit M. le chanoine Comte, à la suite de tant d'âmes pieuses, et contemplons ce sanctuaire où la foi chrétienne a jeté aux premiers jours un si vif éclat. Creusé dans une terre rocailleuse, ce caveau va s'abaissant jusqu'au sol, sur lequel sa voûte naturelle repose immédiatement de trois côtés. Sa hauteur, au centre, est de trois mètres, sa longueur de six, sa largeur de cinq. Il était autrefois comme le

vestibule de trois autres cachots et d'une voûte souterraine menant, selon les uns, jusqu'au théâtre, qui se trouvait sur l'emplacement occupé plus tard par les Pères Minimes, et, selon d'autres, servant à conduire les martyrs près des empereurs.

« Deux choses frappent encore aujourd'hui le visiteur dans cette prison. A droite, l'enfoncement où saint Pothin fut étouffé, excavation si petite et si incommode qu'on n'y peut être ni debout, ni à genoux, ni couché ; puis, au milieu, la colonne de pierre, formée de tronçons concentriques, au-dessus de laquelle une boucle, fixée à la voûte, apparaît à moitié rongée par la rouille. La crypte, qui est contiguë à la prison et qui communique à la cour du cloître par un escalier moderne devenu l'entrée principale, faisait partie de cette réunion de cachots. Elle a été ainsi agrandie et modifiée en 1854, afin de pouvoir contenir la communauté aux jours de fêtes de nos martyrs et donner un accès plus facile aux foules qui s'y pressent. C'est en ces dernières années seulement qu'elle a reçu la décoration qu'on y admire. Alors, changeant entièrement de destination, elle est devenue, par la charité lyonnaise, le complément glorieux de la prison, et comme un saisissant commentaire de ses graves enseignements.



La Cène (peinture de Barriot sur les cartons de Janmot
(Chapelle de l'Antiquaille.)

« Le plan de cette crypte, qui a la forme d'une croix grecque, en souvenir de nos origines chrétiennes, est un carré de huit mètres de côté, couvert par quatre voûtes d'arête dont les retombées centrales s'appuient sur un pilier carré où sont inscrits les noms des Quarante-Huit. En regard, quatre pilastres font saillie sur les murs latéraux, et contiennent en larges inscriptions les quatre phases de la vie de saint Pothin, sa mission, son apostolat, son accusation, son martyre. Sur les murs latéraux qui divisent les quatre pilastres, sont représentés, à la mosaïque, l'Agneau divin, la Vierge Orante et près d'elle Marcel et Valérien, poussés hors de la prison par la main divine ; puis les Quarante-Huit, placés selon le genre de supplice auquel ils furent soumis, ceux qui furent étouffés dans la prison, ceux qui furent jugulés par le glaive, et ceux qui périrent dans l'amphithéâtre. Des *oculi*, percés au sommet des quatre voûtes, distribuent dans l'enceinte une lumière discrète. Des lampes et des torchères de bronze aident aussi à apercevoir la blanche procession de nos chers saints, les fonds rouges, les parements de marbre des murailles, la mosaïque du sol et des voûtes, la sobre décoration des croix, des roses et des palmes qui en complètent le symbole. »

Remontant du cachot souterrain, pénétrons dans l'église supérieure, construite par les religieuses, et devenue aujourd'hui chapelle de l'hospice.

La façade porte tous les caractères du XVII[e] siècle : elle est ornée d'un fronton brisé et d'une porte en bois élégamment sculptée. L'intérieur de l'église se compose essentiellement de trois parties : le chœur accompagné de la nef et deux vastes transepts, dont l'un était autrefois le chœur des religieuses s'ouvrant près du maître-autel et séparé de lui par la grille traditionnelle qui a été enlevée. L'autel est de marbre blanc et noir sans sculpture, il est surmonté d'une Descente de croix, tableau fort mal éclairé. A gauche, une autre toile rappelle la scène du Lavement des pieds, tandis que sur la muraille de droite se trouve un groupe : la Pietà.

La nef unique de l'église est peu allongée, il est vrai qu'elle est heureusement complétée par une vaste tribune. Sur le mur de gauche, une inscription rappelle que : « Sous le jubilé du XVIII[e] siècle, le 19 avril 1805, le pape Pie VII est venu donner sa bénédiction, dans cette église dédiée à saint Pothin, martyr, premier évêque de Lyon. » Contre les murs de la grande nef deux tableaux représentent, l'un saint Jean de Dieu soignant des malades, l'autre sainte Marthe et sa sœur Marie-Madeleine recevant le Sauveur.

La chapelle de droite qui forme transept possède un autel sans caractère mais orné de nombreux et précieux reliquaires, et surmonté d'une belle peinture : la Cène. Celle-ci avait d'abord été peinte en fresque par Janmot, mais par suite de la technique défectueuse du procédé, la fresque avait presque disparu. Le peintre Barriot, aidé des cartons de Janmot a reproduit fidèlement sur toile l'œuvre primitive, pleine de noblesse et de grandeur. Le transept de gauche n'a pas de chapelle, il sert à contenir les enfants de l'hospice qui ne pourraient trouver place dans la grande nef. Dans celle-ci enfin s'ouvre une petite chapelle dédiée à la Sainte-Vierge : l'élégant autel de marbre blanc avec sculptures est surmonté d'une statue de la Mère de Dieu.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE VII

ORPHELINAT CAILLE ET PETITS-FRÈRES DE MARIE

Testament olographe de M. Joseph CAILLE, chanoine d'honneur de la cathédrale de Lyon, du 15 septembre 1840, déposé, le 26 janvier 1841, dans les minutes de M[e] Ducruet, notaire à Lyon. Lyon, impr. typo-lithographique de Mougin-Rusand, 1841, grand in-8, 55 p. — Autographié.

Les chevaliers de Marie, enfance et jeunesse de quelques-uns de ses plus dévoués serviteurs au XIX[e] siècle. Lille (Nord), maison Saint-Joseph ; Grammont (Belgique), œuvre de Saint-Charles, sans date, in-16, 303 p., grav. — Pages 276-290, Marcellin Champagnat, extrait de sa vie par un de ses premiers disciples.

Vie de Joseph-Benoît-Marcellin Champagnat, prêtre fondateur de la Société des Petits-Frères de Marie, par un de ses premiers disciples. Tome premier (second). Lyon et Paris, impr. Périsse, 1856, in-12, 2 vol., XLV p.-1 f.-328 p. ; 2 f.-414 p.-1 f. — Autre édition : Lyon, Vitte, 1896, in-8, XV-336 p. portr. et 7 grav.

Chroniques de l'institut des Petits-Frères de Marie, sentences, leçons, avis du vénéré père Champagnat, expliqués et développés par un de ses premiers disciples. Lyon, imprimerie de V[e] J. Nicolle, 1868, in-12, 1 f.-XIV-536 p.

Chroniques de l'institut des Petits-Frères de Marie, biographies de quelques frères qui se sont distingués par leurs vertus et l'amour de leur vocation. Lyon, J. Nicolle et C. Guichard, imprimeurs-éditeurs, 1868, in-18, XXI-477 p.-1 f.

Beatificationis Marcellini Josephi Benedicti Champagnat, sacerdotis Maristæ, positio super introductione causæ. Romæ, typis Perseverentiæ, 1896, in-4, 5 parties, 94-163-70-32-110 p. — Procès de béatification.

Vie du vénérable Marcellin-Joseph-Benoît Champagnat, prêtre mariste, fondateur de la congrégation des Petits-

Frères de Marie, par un de ses premiers disciples, nouvelle édition. Lyon, librairie Emmanuel Vitte, 1897, in-8, xxxix-647 p., portr., grav.

PRADO

Vie du père Chevrier, fondateur de la providence du Prado à Lyon, par J.-M. Villefranche, treizième édition, revue & complétée. Librairie catholique Emmanuel Vitte, Lyon et Paris, sans date, in-8, xv-392 p., portrait.

Quelques mots sur M. l'abbé Chevrier, fondateur de la providence du Prado; notice suivie de son testament spirituel, par M. l'abbé Th. M... Lyon, Vitte et Perrussel, 1879, in-8, 19 p., portrait.

Testament spirituel du père Chevrier, fondateur de la providence du Prado, Lyon-Guillotière. Lyon, imprimerie catholique, 1880, in-8, 8 p.

Extrait de « l'Université catholique ». Le père Chevrier, fondateur de la providence du Prado, à Lyon, 1826-1879, notice par un prêtre du Prado. Lyon, imprimerie et librairie Emmanuel Vitte, 1891, in-8, 30 p.-1 f.

Le père Chevrier, fondateur de la providence du Prado, extraits de ses écrits, précédés d'une notice, par un prêtre du Prado. Lyon, Emmanuel Vitte; Delhomme et Briguet; Ruban: librairie Saint-Augustin, 1891, in-8, viii-359 p.-1 f., portrait.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon: fondation Clément Livet: rapport sur les prix de vertu, lu dans la séance publique du 23 décembre 1895, par Léon Roux. Lyon, Rey, 1896, in-8, 11 p. — Prix décerné à la providence du Prado à Lyon.

Vie du père Chevrier, fondateur de la providence du Prado à Lyon, par A. Delaserre. Lyon, Paul Girod, éditeur; Paris, œuvre de la première communion et des orphelins-apprentis, 1899, in-18, xv-196 p., 7 gravures, dont un portrait.

SAINT-JOSEPH

Vie de M. Viennois, curé fondateur de la paroisse de Saint-Joseph à Lyon, par l'abbé L. Laplace, chanoine honoraire de Belley. Lyon, librairie Emmanuel Vitte, 1893, in-18, xvi-280 p.-2 f., portrait et gravures.

SAINT-SACREMENT

Bulletin mensuel de la paroisse du Très-Saint-Sacrement, 1900 et suiv.

Vie de M. l'abbé Bridel, chanoine honoraire de la primatiale, curé fondateur de la paroisse du Très-Saint-Sacrement, par l'abbé P. Ducroux. Lyon, librairies catholiques, 1905, in-12, 5 f.-177 p.-1 f., portrait.

ANTIQUAILLE

Histoire du monastère de la Visitation de l'Antiquaille, par une religieuse. Manuscrit.

La vie de la vénérable mère Suzanne-Marie de Riants de Villerey, de l'ordre de la Visitation, dans la maison de l'Anticaille de Lyon. Lyon, P. Valfray, 1726, in-12.

Achard-James, *Histoire de l'hospice de l'Antiquaille* de Lyon. Lyon, 1834, in-8.

F.-Z. Collombet, *Le monastère de l'Antiquaille*, dans: *Revue du Lyonnais* (1844), 1re série, XIX, 357.

Recherches sur les armoiries placées au-dessus de la porte principale de l'hospice de l'Antiquaille & découvertes dans le mois de mai 1854, notice présentée à la Société académique d'architecture de Lyon, par Émile Perret, architecte, secrétaire de la Société. Lyon, Perrin, 1858, in-8, 2 f.-27 p., une grav.

C. Comte, *La prison de l'Antiquaille*, saint Pothin et ses compagnons, à l'occasion du dix-septième centenaire de leur martyre. Lyon, imp. Mougin-Rusand, 1877, in-16, xi-52 p., 1 grav. — Autre édition en 1898.

C. Comte, *La lampe de saint Pothin* au caveau de l'Antiquaille. Lyon, Vitte et Perrussel, 1884, in-8, x-30 p.

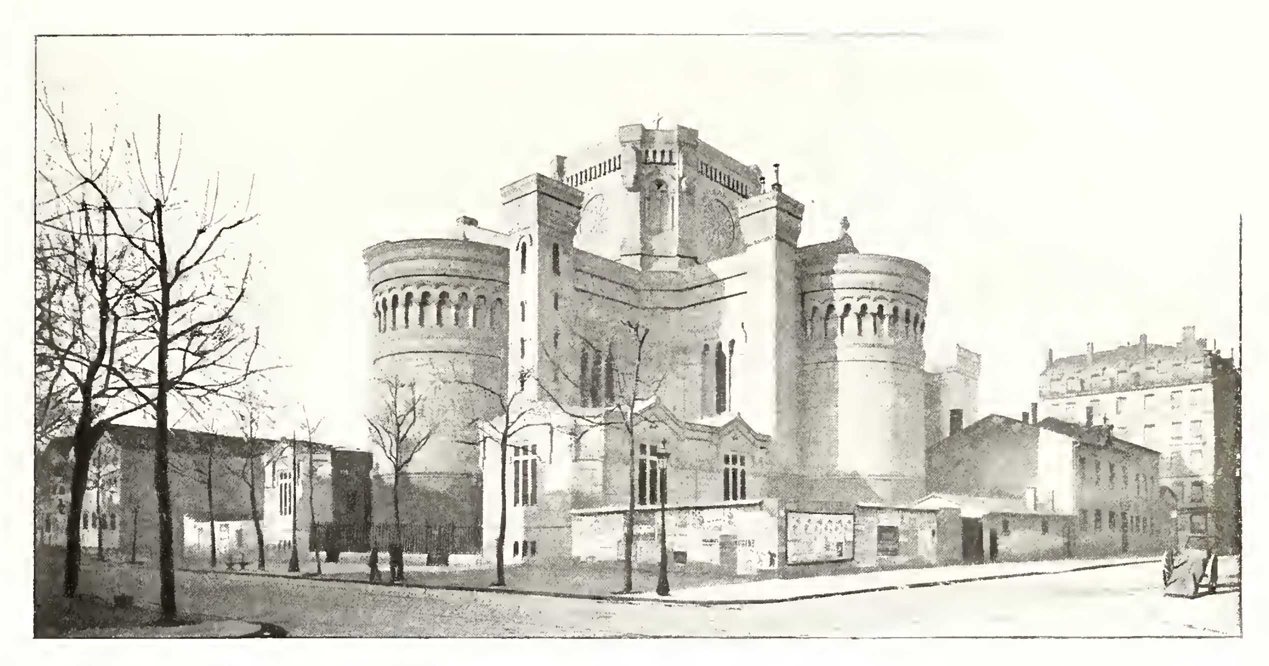
C. Comte, *Le culte de saint Pothin à Lyon*. Lyon, imp. E. Paris, 1885, in-8, 8 p.

M.-C. Guigue, *Recherches sur les Merveilles*, fête antique et populaire de la ville de Lyon, encore célébrée à la fin du xive siècle. Lyon, 1887, in-8.

J. Condamin, *Les nouvelles mosaïques* de la crypte de saint-Pothin à l'Antiquaille. Lyon, Vitte, 1893, in-8, 8 p.

Les mosaïques de la crypte de l'Antiquaille. Lyon, Vitte, 1895, in-4, 44 p.

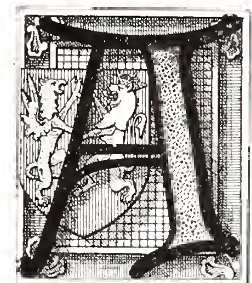
Le premier évêque de Lugdunum, hommages rendus à la mémoire de saint Pothin, par une société d'ecclésiastiques, sous la direction de M. le chanoine Richond, curé-archiprêtre de la paroisse Saint-Pothin. Lyon, Vitte, 1900, in-8, 366 p.



L'Immaculée-Conception.

CHAPITRE VIII

LA RÉDEMPTION — FRANCISCAINS DE LA GUILLOTIÈRE DITS PICPUS NOTRE-DAME-SAINT-LOUIS DE LA GUILLOTIÈRE — SAINT-POTHIN MONUMENT DES BROTTEAUX — L'IMMACULÉE-CONCEPTION SAINTE-MARIE-DES-ANGES — MONTCHAT



mesure que Lyon a élargi son enceinte, l'administration ecclésiastique a pris soin de subvenir aux besoins des populations chrétiennes en créant de nouvelles paroisses et faisant construire des édifices destinés au culte. De là sont nées les églises paroissiales fondées au XIXe siècle, sur la rive gauche du Rhône, et dont on trouvera l'histoire dans ce chapitre. On y a joint naturellement la seule paroisse qui existât avant la Révolution à la Guillotière : Notre-Dame de la Guillotière, aujourd'hui sous le vocable de Notre-Dame-Saint-Louis, emprunté à l'église des religieux du tiers-ordre Franciscain, dont on a également ici retracé l'histoire. A Saint-Pothin il a paru bon de joindre une étude sur l'édifice qui l'avoisine : le monument des Brotteaux, appelé autrefois église des Martyrs et aujourd'hui Monument élevé à la mémoire des victimes du siège de Lyon.

LA RÉDEMPTION

Ce fut en 1856 que le cardinal de Bonald ordonna la création d'une nouvelle circonscription religieuse, qui emprunterait à Saint-Pothin la partie située au nord du cours Morand et du cours Vitton. Le 28 octobre de la même année, M. Xavier Tamain en devenait le curé. Une commission présidée par M. Crozier-Vachon, fut chargée de préparer l'établissement de la nouvelle paroisse et l'érection de l'église. Dans sa première assemblée, le 2 décembre, elle décida de louer, pour l'église provisoire, un hangar mesurant 54 mètres sur 13. M. Dignoscyo fils, architecte, aménagea le bâtiment pour la somme de 10.000 francs. Cette église provisoire, située 28, avenue de Noailles, servit au culte depuis le 22 mars 1857 jusqu'au 4 novembre 1877.

La commission préparatoire s'occupa aussi du nom de la nouvelle paroisse. Mgr Bonald déclara qu'elle serait placée sous le vocable de la Rédemption; et, à cette occasion, il emprunta à la liturgie Romaine, pour l'insérer dans le Propre lyonnais, la fête du Saint Rédempteur, fixée au 23 octobre. Quant au patronage de Saint-Germain, qui était demandé par M. Germain Crozier, il lui fut accordé sans difficulté; d'autant plus, disait monseigneur l'archevêque, que saint Germain « ayant opéré des miracles sur le bord du Rhône, il était bon d'en consacrer le souvenir ».

La commission financière s'acquitta activement et consciencieusement de sa tâche; les membres souscrivirent 21.700 francs, et se déclarèrent solidairement responsables pendant un an. Les dépenses totales d'installation s'élevèrent à 39.410 francs, dont 7.600 pour le mobilier, malgré les dons, et la stricte économie qui avait présidé à tous les achats. Lorsque les préparatifs furent terminés et les formalités accomplies, des affiches furent imprimées, des invitations envoyées aux autorités, et l'inauguration de l'église provisoire eut lieu le dimanche 22 mars 1857, en présence d'une foule émue, et sous la présidence de monseigneur l'archevêque.

M. Tamain, curé, et MM. Michard et Roche, les deux premiers vicaires, logeaient au nº 7 de la rue Sully, dans un presbytère provisoire. En janvier 1858, on leur adjoignit un troisième vicaire, M. Vignon. Le 25 avril 1857, la paroisse fut érigée en succursale, avec le curé de Saint-Louis comme archiprêtre, parce que Saint-Pothin ne reçut qu'en 1865 la dignité d'archiprêtré.

La Fabrique, toujours avec M. Crozier pour président, fut alors régulièrement instituée, en remplacement de la commission qui siégea pour la dernière fois le 25 mars 1858. L'année suivante, la ville prit à sa charge, sur la demande de M. Vaïsse, le loyer de l'église provisoire, et la fabrique se trouva ainsi déchargée d'une somme annuelle de 5.000 francs.

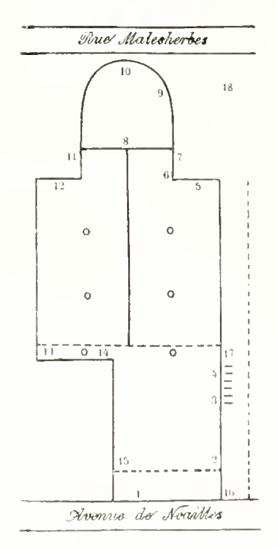
On entrait dans la vieille chapelle de l'avenue de Noailles, de plain-pied, par un grand



LA RÉDEMPTION

portail à double battant, qui s'ouvrait sur un vaste porche, sombre et recouvert d'une tribune. Plus loin, l'édifice s'élargissait sur la gauche, éclairé des deux côtés par de grandes fenêtres à rideaux rouges, et se terminait par un petit chœur demi-circulaire sur la rue Malesherbes. La sacristie était placée à côté du chœur, sur la droite, et au niveau de la rue Malesherbes, où elle prenait jour. Dans l'impasse qui conduisait à la porte latérale, prenait un escalier montant à la tribune.

A l'intérieur de l'église, une double rangée de trois fausses colonnes, simulaient deux nefs latérales, au fond desquelles on apercevait la chapelle de la Sainte-Vierge à droite, et celle du Sacré-Cœur à gauche. La chaire, adossée au mur de droite, était comme suspendue. L'ornementation se bornait à quelques tableaux conservés dans la sacristie actuelle, c'est-à-dire, au-dessus de la chapelle Notre-Dame, une copie de l'Assomption du Guide, et au-dessus de la chapelle du Sacré-Cœur, une Résurrection. Vis-à-vis la porte de la sacristie, une seconde porte latérale avec un étroit passage conduisait à la rue Malesherbes. Somme toute, l'espace avait été parfaitement utilisé, et l'église, y compris la tribune, pouvait contenir près de mille personnes. Le long de la muraille, un banc gratuit était réservé aux pauvres. Au fond de la tribune se trouvait le logement du prêtre assistant et du sacristain, éclairé par trois fenêtres.



Rédemption.
Plan de l'église provisoire.

1. Entrée principale. — 2. Passage de l'eglise à l'impasse. — 3, 4, 13, 14. Confessionnaux. — 5. Chapelle de la Sainte-Vierge. — 6. Chaire. — 7. Porte du passage à la sacristie. — 8. Table de communion. — 9. Porte de sacristie. — 10. Maître-autel. — 11. Porte latérale avec passage sur la rue Malesherbes — 12. Chapelle du Sacré-Cœur. — 15. Bénitier. — 16. Portail de l'impasse. — 17. Escalier de la tribune — 18. Sacristie.

Au commencement de l'année 1857, l'administration des Hospices concéda gratuitement à la ville 5.000 mètres carrés entre la rue Vendôme et la rue Créqui, pour la construction de l'église définitive. En 1865, le conseil de fabrique s'occupa sérieusement de préparer la construction. Le 4 février 1867, M. Chevreau, préfet du Rhône, annonça que la ville avait approuvé la construction et voté 60.000 francs. Un premier devis de 1.189.000 francs fut dressé par M. Benoit père, architecte. Le conseil municipal, dans sa séance du 14 juin, approuva un second devis de 1.020.000 francs, autorisa l'exécution immédiate de la première partie évaluée à 500.000 fr., et enfin vota un crédit de 300.000 fr. Par ce traité, la fabrique s'engageait à trouver les 200.000 fr. nécessaires pour parfaire la somme.

Par une lettre du 26 juin 1867, le préfet autorisa le conseil à procéder à l'adjudication de la première partie des travaux. Elle comprenait la grande nef, depuis le transept jusqu'aux deux tourelles de la façade. Le 21 août 1867, l'adjudication fut tranchée en faveur de M. Duchez, entrepreneur, les travaux furent commencés dans le dernier trimestre de l'année, et poursuivis régulièrement.

La bénédiction de la première pierre, située à l'angle sud, en face de la maison dite de la République, eut lieu le 28 avril 1868. Dans le courant de cette même année, le conseil décida que les fondations seraient établies sur toute la surface du monument, pour en assurer la solidité. Ce fut alors que M. le curé Tamain fit construire la crypte, une des

plus vastes cryptes lyonnaises après celle de Fourvière. Les frais dépassèrent 62.800 fr. En 1870, le conseil de fabrique voulut apporter une nouvelle modification dans les travaux; il s'agissait d'élever la construction sur toute la surface destinée à l'église.

Sur ces entrefaites, la guerre avec l'Allemagne fut déclarée, et le nouveau conseil municipal, élu en 1871, refusa de payer la cinquième annuité de 60.000 fr., de sorte que les travaux furent suspendus pendant plus d'un an. C'était pitié de voir cette grande bâtisse inachevée, avec ses murailles blanches qui noircissaient sous la pluie, ses trois portes murées, ses échafaudages qui pourrissaient : on estime à 20.000 fr. les dégâts qui se produisirent alors. Mais les fabriciens ne se découragèrent pas, ils obtinrent le paiement de la dernière annuité de la ville, adressèrent un nouvel appel aux paroissiens, encouragés par la reprise des travaux ; et le 21 avril 1874, la commission municipale vota une nouvelle subvention de 300.000 fr., à répartir sur quatre années, et en déclarant formellement que l'église de la Rédemption « sera consacrée exclusivement, à perpétuité, à l'exercice du culte catholique Romain. » Ne dirait-on pas qu'il prévoyait l'avenir !

Le dimanche 4 novembre 1877, la nouvelle église fut solennellement ouverte au public. L'inauguration attira de toute part une foule immense. A neuf heures, le cardinal Caverot transféra solennellement le saint Sacrement de l'ancienne église à la nouvelle. Sur le perron, le maire remit les clefs de l'église à M. le curé Rubat qui avait remplacé M. Tamain le 23 juin. Tout à côté se tenait M. le docteur E. Chappet, président de la fabrique, qui remplit depuis trente ans les mêmes fonctions. La grand'messe fut chantée par Mgr Pagnon, vicaire général ; à vêpres, Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, prononça un de ses plus éloquents discours.

Il s'agissait maintenant de meubler l'église. L'œuvre du mobilier de l'église fournit la chaire et son abat-voix, le maître-autel, la table de communion. Les chapelles de la Sainte Vierge, de sainte Germaine, du Sacré-Cœur, de Notre-Dame des Sept-Douleurs, furent embellies respectivement par les confréries du même nom ; les trois rosaces de la façade payées par les Mères chrétiennes. La seule chapelle de Notre-Dame de Pitié avait coûté plus de 25.000 fr., sans compter les vitraux et le lustre.

Telle qu'elle est, cette église est une des plus vastes et des plus belles de Lyon : elle mesure 62 mètres, sur 28 au transept, et 32 de hauteur sans voûtes. Quand on l'aura couronné de sa belle flèche de 90 mètres, ce monument sera un vrai chef-d'œuvre d'architecture gothique.

Pénétrons dans l'intérieur pour compléter la description du monument. Le maître-autel de pierre blanche est décoré d'un bas-relief : le Christ, portant une hostie de la main droite, et sa croix de la gauche. A ses côtés, les sacrificateurs de l'Ancien Testament : Abel, Melchisédech, Abraham et Aaron : sept vitraux éclairent le chœur ; ils sont comme le résumé historique de la Rédemption et ont été donnés, comme la plupart des autres belles verrières de l'église, par la famille Saint-Olive. On voit de gauche à droite : 1° Adam et Ève chassés du paradis terrestre ; 2° l'Annonciation ; 3° l'Adoration des Mages ; 4° la Mort de Jésus et sa Résurrection ; 5° l'Ascension ; 6° saint Jean qui communie la Sainte-Vierge ; 7° la Résurrection des morts et le Jugement dernier. Dans l'abside se

trouvent trois chapelles. Celle du milieu est dédiée à Notre-Dame de Pitié. Au-dessous de son autel de marbre blanc est couchée la statue du Christ au tombeau, et, près de là, se trouve une Pietà signée Fontan, 1894. La Vierge de douleur se penche sur le corps de Jésus. A gauche et à droite deux anges agenouillés, aux ailes déployées et aux amples tuniques. Trois vitraux éclairent cette chapelle ; celui du milieu représente l'Agonie, la Flagellation, le Portement de croix et le Couronnement d'épines de Notre-Seigneur ; ceux des côtés rappellent les sept principales douleurs de la Sainte-Vierge, savoir : 1° Notre-



Notre-Dame de Compassion, par Fontan.

Dame de Pitié ; 2° l'Apparition de l'Ange à saint Joseph ; la Prophétie du vieillard Siméon ; 3° la Présentation de Jésus au temple ; 4° Jésus est perdu à l'âge de douze ans ; 5° le Sauveur rencontre sa Mère ; 6° Longin perce le cœur de Jésus ; 7° la Mise au tombeau du Sauveur.

A droite s'ouvre la chapelle Saint-Louis de Gonzague. L'autel est surmonté de la statue du saint, et sur les côtés sont placées les statues de saint Antoine de Padoue et de saint Germain. Le vitrail du milieu, représente : 1° la première communion de saint Louis ; 2° l'adieu de saint Louis à ses parents ; 3° sa mort ; 4° sa canonisation. Celui de droite rappelle la vie du bienheureux de La Salle : 1° le saint donne sa règle aux Frères ; 2° sa

canonisation par Léon XIII; 3° quatre frères brancardiers soignent un blessé ; 4° une assemblée composée de : Mgr Coullié, MM. Vindry et Nitellon, anciens curés de la Rédemption et trois membres du comité des écoles libres. La verrière de gauche a trait à la vie de saint Vincent de Paul : 1° il assiste au Conseil de conscience présidé par la reine ; 2° il donne la règle aux religieuses; 3° les sœurs Saint-Vincent de Paul soignent un blessé et apprennent à lire aux enfants ; 4° les religieuses et les dames de Charité visitent un vieillard.

A gauche de la chapelle centrale, s'ouvre celle Saint-Joseph. L'autel est de marbre blanc, avec bas-relief : la Mort de saint Joseph. Au-dessus, une statue du saint, de grandeur naturelle, en marbre blanc, exécutée par E. Brulat en 1901, sur le dessin de M. de Saint-Pulgent, chanoine de Lyon. Cette chapelle est éclairée par trois vitraux, dont le premier représente la vie de Joseph, le patriarche de l'Ancien Testament : 1° il nourrit les Égyptiens; 2° il est reconnu par ses frères; 3° il épouse la fille du Pharaon ; 4° le patriarche sur son lit de mort bénit ses deux enfants. Le vitrail du milieu rappelle la vie de saint Joseph : 1° son Mariage ; 2° la Naissance de l'Enfant-Jésus ; 3° l'Atelier de Nazareth; 4° Mort de saint Joseph. La troisième verrière énumère les titres du grand saint : 1° patron de la bonne mort; 2° protecteur des familles ; 3° patron de l'Église universelle ; 4° Léon XIII institue la fête de la Sainte-Famille.

Le transept de droite ne renferme pas de chapelle, celui de gauche contient les orgues sur une élégante tribune soutenue par deux piliers reliés par des ogives. Ces orgues de Merklin comptèrent d'abord trente-huit jeux, Michel les amena à cinquante-deux; elles furent bénites, en 1899, par Mgr Déchelette.

En descendant la nef de droite, on rencontre plusieurs chapelles dont voici la description. Chapelle de la Sainte-Vierge. L'autel est décoré d'un bas-relief : Jésus au tombeau, et surmonté d'un grand retable orné de plusieurs bas-reliefs rappelant des scènes de la vie de la Vierge : son Mariage, l'Annonciation, la Visitation, la Naissance, la Présentation au temple. Au milieu de ces sculptures se trouve une belle statue de la Mère de Dieu, œuvre du sculpteur lyonnais Fabisch. La chapelle est éclairée par deux vitraux, œuvre de Georges-Claudius Lavergne, de Paris : chacun se compose de quatre sujets. La première verrière représente : 1° la Sainte Famille au désert ; 2° la Sainte Famille au travail; 3° l'Assomption de la Vierge ; 4° son Couronnement. Dans le deuxième se voient les scènes suivantes : 1° sainte Anne montre le ciel à Marie, Joachim joue de la harpe et les anges sont en contemplation; 2° l'Adoration des bergers : au loin, les mages guidés par l'étoile ; 3° l'Apparition de Jésus à sa Mère ; 4° la mort de la Sainte-Vierge.

La deuxième chapelle n'a pas d'autel, mais seulement une statue de Notre-Dame Toute-Miséricordieuse de Pellevoisin. Le vitrail a été exécuté par M. Bégule, comme d'ailleurs presque tous les vitraux de l'église; celui-ci date de 1896 et a été fait en mémoire de Mlle Jeanne D. ; il représente : 1° Jeanne d'Arc écoutant les voix ; 2° Jeanne d'Arc à Orléans; 3° le Sacre de Charles VII ; 4° Jeanne sur le bûcher. Enfin la troisième chapelle est celle des morts : son petit autel provisoire, de bois peint, est surmonté d'un beau crucifix grandeur naturelle. Deux vitraux éclairent cette chapelle, et représentent, l'un :

1° le Festin du mauvais riche ; 2° le pauvre Lazare demandant l'aumône ; 3° Lazare dans le sein de Dieu ; 4° le mauvais riche en enfer ; l'autre : 1° la Mort, les yeux fermés et la faux à la main, prête à frapper des personnes de tout âge et de toute condition parmi lesquelles une tête couronnée ; 2° Jésus ressuscite le fils de la veuve de Naïm ; 3° un malade reçoit l'Extrême-Onction ; 4° le Jugement particulier d'une âme.

Cette chapelle contient deux inscriptions : la première a été gravée : « A la pieuse mémoire de M. l'abbé J.-B. Rubat, deuxième curé de cette paroisse, 1875-1891. Seigneur, j'ai pris à cœur la beauté de votre maison. » La seconde porte : « Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, leurs œuvres les suivent, 1899. C. R. A., 1901. » Au bas de la nef, une petite chapelle sert d'entrepôt.



Le Sacré-Cœur, par Fontan.
(A la Rédemption.)

Reprenons la suite des chapelles dans le haut de la nef de gauche. On rencontre tout d'abord celle du Sacré-Cœur ; l'autel de pierre est orné d'un bas-relief : le Christ assis dans une gloire portée par deux anges. Au-dessus de l'autel, la statue du Sacré-Cœur est l'œuvre de Fontan. Le retable qui monte jusqu'à la voûte est décoré d'anges et de clochetons. Les deux vitraux sont de L. Bégule. L'un représente des scènes relatives à la dévotion au Sacré-Cœur : 1° aux pieds du Sacré-Cœur, un personnage rappelant la France, lui montre la basilique de Montmartre, avec une inscription latine dont le sens est : « La France contrite et reconnaissante ; » 2° le Sacré-Cœur entre deux anges portant les instruments de la Passion ; au bas, la basilique de Fourvière avec ces mots : « Le plus délicieux des sanctuaires » ; 3° des zouaves pontificaux rangés autour du drapeau du Sacré-Cœur, avec la devise : « Pro Deo et patria » ; 4° le Sacré-Cœur apparaît à la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque. Le second vitrail rappelle : 1° Madeleine aux pieds de Jésus chez Simon le pharisien ; 2° Jésus au milieu des enfants ; 3° Jean repose sur le cœur du Maître pendant la Cène ; 4° Jésus bénit les pains et les poissons pour nourrir la foule. En face de l'autel, un grand tableau cintré signé J. Chaine, 1877, représente l'Apparition de Jésus à Marguerite-Marie Alacoque.

La deuxième chapelle, plus petite que les autres, est sous le vocable de sainte Germaine ; il n'y a pas encore d'autel, mais seulement une statuette de la sainte. Le vitrail représente quatre scènes relatives au même sujet : 1° la Vocation de sainte Germaine ; 2° le Miracle des roses ; 3° la bienheureuse mourant étendue sur un fagot de bois, à la porte de la maison ; 4° sa glorification.

Enfin la troisième chapelle est placée sous le vocable de saint Jean-Baptiste ; elle contient les fonts baptismaux. L'autel de pierre est grand et surmonté d'une statue du saint ; le retable est dans le même style que celui des autres chapelles, quoique moins orné. La chapelle est éclairée de deux vitraux. Le plus proche de l'autel représente : 1° saint Jean baptisant la foule ; 2° le Baptême de Notre-Seigneur ; 3° le Baptême de Clovis ; 4° le Massacre des Saints Innocents. Dans la seconde verrière on voit : 1° la Sainte Vierge apparaissant à saint Bernard ; 2° Marie Mère admirable ; 3° le Martyre de sainte Marguerite : la sainte est à genoux, les yeux fixés au ciel tandis que le bourreau s'apprête à lui trancher la tête ; 4° sainte Yvette soigne les malades. Au fond de la nef, une petite chapelle sert de dépôt.



Vitrail de Sainte-Germaine.
(A la Rédemption.)

La table de communion des chapelles est en pierre blanche, comme celle de l'autel principal, et d'un agréable dessin. La chaire est dégagée, grande et à escalier double : le pilier qui la supporte est entouré de quatre saints personnages de l'Ancien Testament : Moïse, Aaron, David et Abraham. La cuve de la chaire est ornée de bas-reliefs : sur le devant, le Christ assis tenant en main le livre des évangiles et entouré de quatre docteurs de l'église : saint Augustin, saint Bonaventure, saint Grégoire le Grand et saint François de Sales. Entre ces personnages, quatre anges aux ailes

déployées portent des symboles : un glaive, une tour, etc. L'abat-voix est de bois sculpté, il est surmonté d'élégants clochetons dominés par un ange portant une banderole.

FRANCISCAINS DE LA GUILLOTIÈRE, DITS PICPUS

On sait que les communautés de prêtres réguliers du Tiers-Ordre franciscain ne furent pas la moindre efflorescence du vigoureux tronc planté par le patriarche d'Assise. Celle qui habita à la Guillotière durant le XVII[e] et le XVIII[e] siècle fit œuvre féconde : elle fut en effet l'ouvrière de la première heure dans cette banlieue devenue le plus populeux de nos quartiers.

La première pièce connue relative à l'histoire du couvent est la lettre de Henri IV, en date de mai 1606, donnant permission aux religieux du Tiers-Ordre de saint François de construire un couvent à la Guillotière, sur l'emplacement que leur ont accordé le duc et la duchesse de Mayenne. Toute topographie exacte du premier établissement fait défaut. Parmi les nombreuses pièces qui confirment, la même année, cette donation, il faut citer les lettres patentes du roi, la permission donnée par Mgr de Bellièvre, archevêque de Lyon, le consentement des habitants à la construction d'un monastère et d'une église, la requête de Claude Faure, procureur fondé des habitants, une pièce enfin en date du 5 septembre 1906, qui indique, sans autre détail, que la fondation commença par une « mazure et un jardin, siz à la Guillotière dépendans de Loyette, dont donation fut faite par Charles de Lorraine et Henriette de Savoye, duc et duchesse de Mayenne, pour y bâtir un couvent, ou autrement. » Cette donation fut appuyée, le 4 janvier 1607, par une lettre des notables du lieu adressée au parlement de Paris, en vue de faire enregistrer les lettres patentes de Sa Majesté et d'ordonner que les religieux jouissent du don à eux fait par le duc et la duchesse de Mayenne. L'arrêt du parlement ne tarda pas ; dès le 24 mai 1607 les lettres royales étaient enregistrées au greffe de la Cour et le 30 juin à celui du présidial et de la sénéchaussée de Lyon. Le 3 juillet enfin l'autorisation du prévôt des marchands s'accrut d'une généreuse proposition : le consulat s'engageait à contribuer à la construction du couvent et à assister les religieux en tout ce qui serait de leur pouvoir et autorité. Le 14 septembre, un procès-verbal signé du greffier Faure atteste le plantement de la croix, pour l'érection du couvent, en présence du prévôt, des échevins, de Mgr d'Halincourt, gouverneur de Lyon, et de M. de Montholon, intendant. Le père Vincent Mussart prêcha, et une messe solennelle fut célébrée sur un autel improvisé en plein air. Mais les formalités n'étaient point encore épuisées. Une dame Clapisson écrivait, le 25 avril 1607, à Mgr de la Guelfe, procureur général à Paris, pour l'assurer que « la place et mazure » étaient dépendants de la baronnie de Loyette en pays de Bresse, et que le roi n'y avait jamais eu aucun droit.

Deux ans plus tard, le 7 novembre 1609, les religieux embarrassés dans plus d'une difficulté, rappelèrent aux échevins l'engagement que ceux-ci avaient pris spontanément de les assister « d'œuvres et de charité », et l'honneur qu'ils leur avaient fait de poser la première pierre de leur église dédiée à saint Louis : ils en obtinrent trois cents francs. Ce subside ne leur suffit pas, non plus que les dons minimes reçus de côté et d'autre. Le 21 mars 1611, M. Chalom, vicaire général, leur permit de quêter dans le diocèse, pour construire leur église. Les débuts, on le voit, étaient laborieux. Mais ce furent là d'excellentes garanties d'avenir. Le 24 août 1612, les Pères de la Guillotière, comme les appelait le peuple, avaient surmonté les embarras : ils songeaient à édifier, non plus l'église dont le gros était fait, mais une muraille qui joindrait le chemin allant du pont de la Guillo-



Notre-Dame-Saint-Louis de la Guillotière.

tière à Vienne, au coin de la maison qu'ils avaient acquise de Claude Dagud. Ils placent, de plus, cinq ou six marches en dehors de cette muraille pour mener au futur portail de l'église, portail qui ne pouvait guère différer d'exister dès que le mur et les marches en auraient précisé le besoin. Leur désir se réalisa : l'alignement octroyé par les consuls hâta la construction du mur, lequel amena la chapelle.

Cette même année, le 10 septembre, les Tertiaires Franciscains de la Guillotière se réjouirent d'un événement considérable. Le P. Jérôme de Langres, provincial du tiers-ordre régulier, leur donna une partie d'un os du bras de saint Louis roi, patron de leur église, certifiant selon toutes règles canoniques qu'il l'avait tirée de la châsse du saint conservée dans l'abbaye Saint-Denis, par permission expresse de Sa Majesté. Mais ce ne fut qu'en 1617 que Robert Berthelot, évêque de Damas, suffragant de Lyon, consacra l'autel de la chapelle : il y enferma des reliques des saints Irénée, Georges et Laurent, martyrs. Dès lors, les dons de reliques et de pieuses images affluèrent dans l'église privilégiée.

Citons l'attestation datée du 15 janvier 1626, d'A. Belet, chirurgien major de la cavalerie du roi, portant qu'il a fait présent aux Pères Sébastien et François d'un morceau du véritable bois du chêne dans lequel l'image miraculeuse de Notre-Dame de Montaigu a été trouvée; ce même jour un acte semblable, certifie qu'André Monrouval, commissaire de Sa Majesté, a donné aux religieux une parcelle provenant du chêne sous lequel l'image miraculeuse de Notre-Dame de Foi, au pays de Liège, a été trouvée.

Pendant les XVII[e] et XVIII[e] siècles, on voit les Franciscains acheter des biens, échanger des objets de culte avec d'autres communautés, instituer des cérémonies populaires, se réjouir des faveurs célestes survenues dans leur chapelle. Parfois, dans le registre, se glissent de brèves mentions des événements publics : le 10 novembre 1628, par exemple, les religieux font vœu d'aller en procession à la chapelle Saint-Roch hors l'enceinte de Lyon, d'y offrir deux cierges d'une livre chacun, d'y célébrer les saints mystères, de chanter les litanies tous les jours, une année durant, dans la chapelle de la Sainte-Vierge en leur église, s'il plaît à Dieu de faire cesser le fléau de la peste. Au XVIII[e] siècle, le nombre des religieux s'était augmenté grâce à leur apostolat et leurs ressources. Le recensement visé par les députés au bureau diocésain de Lyon, relève : vingt prêtres, dix jeunes frères clercs étudiants, et dix frères lais; il évalue les revenus nets à 2.465 livres. En 1746, les Pères Irénée Quetti, gardien, et Regis Roche, procureur, déclaraient la totalité des biens du couvent à Messieurs de la chambre du clergé; ils jouissaient de rentes rachetées en espèces sonnantes, de revenus rachetés en billets de banque, d'autres enfin subsistants sans altération : le principal des rentes sonnantes montait à 28.685 livres.

La Révolution interrompit l'aisance matérielle et la prospérité spirituelle. Le 7 mai 1790, à huit heures du matin, le maire de la Guillotière se transporta au monastère, en exécution des décrets de l'Assemblée nationale, et sur la réquisition de François Allard, procureur de la commune. Assisté de son secrétaire greffier Louis Vaudrey, il fit comparaître les Frères en personne, « pour leur rendre leur liberté s'ils la voulaient. » Aucun des six profès que renfermait alors la maison ne voulut cette liberté. C'étaient les Pères Alexis Teraillon, appelé en religion Basile, visiteur, âgé d'environ soixante-deux ans; le P. Bassy, dit frère Adrien, gardien, âgé de cinquante ans; le P. Joseph Colombat, dit frère Amédée, vicaire, soixante-et-onze ans; François Salvan, dit frère Athanase, procureur, quarante-et-un ans ; Antoine Ducreux, surnommé Marc Antoine, cinquante-deux ans; Jacques Delorme, dit frère Norbert, soixante-dix-huit ans. Un frère lai, Jean Bergognon, dit Aman, âgé de soixante-quatorze ans, résista lui aussi à cette offre. Le magistrat municipal commença l'inventaire. Il ne trouva dans la sacristie que neuf chasubles communes, deux croix dont l'une de cuivre, et deux calices d'argent. La bibliothèque, quoique formée de près de cinq mille volumes, n'excita que son dédain, car il n'y avait ni manuscrits, ni livres précieux, ni aucun ouvrage nouveau. C'était là pourtant que travaillait Henri Marchand, dit le Père Grégoire, auteur d'ouvrages géographiques de mérite et de deux globes terrestre et céleste admirés encore aujourd'hui à la bibliothèque de Lyon. La pharmacie sembla mieux garnie au maire, qui se retira après avoir reconnu que la

maison contenait des logements pour trente religieux. Deux pères qui étaient en mission revinrent peu après et gardèrent, comme les autres, la clôture tant qu'ils purent, c'est-à-dire jusqu'aux premiers jours de 1792. Ils se dispersèrent alors. Le couvent des Picpus était mort ; il ne ressuscita pas après le Concordat.

Quant à la chapelle des religieux, dont Crepet a laissé un dessin dans sa notice sur la Guillotière, elle n'avait rien de remarquable. Lourde, étriquée, dénuée de justes proportions, conçue dans la manière de la fausse Renaissance du XVIIe siècle, prétendue classique, elle ne contentait pas plus l'art que la simplicité franciscaine. En 1802, au moment où l'église paroissiale de la Guillotière à laquelle elle devait succéder était démolie, elle se réduisait à quelques pans de mur. Ce qui en a survécu, en constituait sans doute tout son intérêt historique : par exemple cette pierre de refondation ou de continuation qui porte l'inscription suivante surmontée d'un écusson très naïf : « Le Ve d'août, l'on a continué le bâtiment de l'église fondamentée. Cette pierre a été posée par noble Marin Daussenis, bourgeois de Lyon, 1619. »

On prétend que le cloître et la salle capitulaire du couvent, où se tinrent plusieurs chapitres généraux du tiers-ordre régulier, possédaient un certain caractère architectural : c'est ce qu'assurent quelques écrits laissés par les religieux.

NOTRE-DAME-SAINT-LOUIS

La paroisse Notre-Dame-Saint-Louis ou Notre-Dame de la Guillotière est l'héritière de très anciennes églises qui desservaient le vaste territoire qu'occupent aujourd'hui les populeux quartiers de la Guillotière et des Brotteaux. Cette région s'appelait, au moyen-âge, mandement de Béchevelin, et s'étendait du Grand-Camp au Moulin-à-Vent et de Bron au Rhône. Il avait été prélevé sur le domaine des Allobroges et attribué, comme indemnité, aux colons Viennois réfugiés à Lugdunum. Aussi le Dauphiné réclama-t-il souvent Béchevelin pour sien. En 1725 seulement, un arrêt confirma deux sentences de 1479 et du 9 mars 1701, annexant le mandement à la ville de Lyon. Au spirituel Béchevelin, du diocèse de Lyon, appartint à l'archiprêtré de Meyzieu, jusqu'au XVIIIe siècle, où il fut réuni à celui des suburbes, dont le sacristain de Saint-Nizier était l'archiprêtre.

Au moyen-âge, la Guillotière dépendait de l'abbaye d'Ainay, et ses églises étaient, pour la plupart, des succursales de Saint-Michel, paroisse de cette abbaye.

Aussi haut qu'on puisse remonter dans l'histoire, on trouve le mandement partagé entre deux églises paroissiales, celle de Chaussagne ou la Chesnaie, et celle de Béchevelin, Béche-en-velain ou Béchivelain ; la première située sur la route de Lyon en Italie par Bourgoin et le mont Genèvre, la seconde sur le compendium ou chemin abrégé de Lyon à Vienne.

La paroisse de Béchevelin remplaça, au moyen âge, l'église de Champagneu, aujour-

d'hui hospice Saint-Jean-de-Dieu ; celle-ci était trop loin du gros de la population, qu'un château fort construit à la fin du XIIe siècle, à la tête du pont, avait attiré plus près du Rhône. Une cause semblable, l'établissement du pont de la Guillotière, au débouché duquel se portèrent les habitations, fit déserter complètement la paroisse de Chaussagne. Dès lors, toute la partie septentrionale du mandement manquant de secours spirituels, on la rattacha à la paroisse de Villeurbanne. Les choses en étaient là, quand, en 1562, les Protestants privèrent la Guillotière de paroisse, en détruisant l'église de Béchevelin. On sait qu'ils se rendirent maîtres de la ville, le 28 avril, par une surprise, à laquelle aida du reste la trahison. Notre faubourg, dispersé le long de la grande rue que devaient suivre les Huguenots, fut le premier exposé à leur fureur ; ces bandes sacrilèges n'épargnèrent rien ; elles ne se contentèrent pas de détruire l'église de Béchevelin, elles mutilèrent celle de la Madeleine et anéantirent, c'est le mot, celle de Chaussagne ou la Chesnaie, dont l'emplacement semble être la chapelle Saint-Alban à Monplaisir.



Intérieur de Notre-Dame-Saint-Louis.

Un an après, Lyon se débarrassait des Vandales, prétendus réformateurs, et s'employait avec ardeur à relever ses sanctuaires. Ainsi naquirent de nouvelles paroisses : le vent de la tempête sème souvent le bon grain. On sait que le vocable Notre-Dame-de-Grâces se répandit beaucoup chez nous après les destructions des Protestants. On baptisa de ce nom la nouvelle église paroissiale érigée au faubourg de la Guillotière, à la bifurcation de la rue de Crémieu et de la route de Grenoble, le long d'un cimetière dont le sol est maintenant occupé par la place de la Croix. On ne possède plus l'acte de fondation de cette église que Steyert ne croit pas antérieur au règne de Henri IV.

De même que l'archevêque Renaud de Forez avait préparé la prospérité de Béchevelin, ainsi Camille de Neuville reconstitua religieusement la Guillotière, si éprouvée. Par son ordonnance du 7 janvier 1678, il sépara tout à fait la paroisse de la Guillotière de celle de Villeurbanne ; donna à la première l'annexe de la Madeleine, 230 âmes, qu'il enleva à celle de Saint-Michel d'Ainay, dont elle était l'annexe trop éloignée ; fit jeter bas la vieille église de la Madeleine qui menaçait ruine et autorisa les habitants à construire sur son emplacement une chapelle, où les grands Augustins, croit-on, célébraient la messe aussi régulièrement que dans leur propre église, aujourd'hui Notre-Dame

Saint-Louis-Saint-Vincent. Quoi qu'il en soit, cette chapelle exista jusqu'à la fin du siècle dernier, comme simple chapelle de cimetière. Quant à la paroisse, que le vocable de Grâces distinguait seul de l'église de Villeurbanne, dédiée aussi à Notre-Dame, elle était, selon l'usage du temps, entourée d'un cimetière qui occupait l'emplacement de la place de la Croix, jusqu'à la rue de la Vierge-Blanche, ainsi nommée d'une grande statue qui dominait les tombes des enfants. Le cimetière survécut : en 1820, on y enterrait encore les morts dont les familles possédaient des tombeaux.

Notre-Dame-de-Grâces, construite à la hâte, ne sut résister qu'à l'effort d'un siècle à peine. Il fallut songer à un troisième édifice, et, en l'attendant, installer quelque part le service paroissial. Depuis longtemps, on guettait la chapelle des Pères du Tiers-Ordre de Saint-François, dits religieux Picpus ou Tiercelains, élevée sur un terrain qu'avaient donné à ces religieux le duc et la duchesse de Mayenne, et qui avait fait partie de la succession du maréchal de Trivulce.

Les Picpus ne consentirent point à se laisser évincer ni même à partager. Par la même ordonnance du 7 janvier 1678 citée plus haut, l'archevêque Camille de Neuville transféra provisoirement le service paroissial dans une chapelle voisine, qui était à l'usage des Pénitents du Confalon de la Guillotière, sur l'emplacement qu'occupait autrefois la maison du sieur Forest, au numéro 199 de la grande rue de la Guillotière, maison qui se trouvait au sud de la place de la Croix et n'existe plus aujourd'hui. En 1698, Mgr de Saint-Georges perdant patience, pressa vivement les pères Franciscains de Picpus. Il leur remontra que, vu leur nombre sans cesse décroissant, il y aurait avantage à ce que le service paroissial se fit chez eux, sinon par eux : à quoi ils répondirent par un refus catégorique, et encore insistèrent-ils pour que la nouvelle église, si nouvelle église il y avait, fut construite loin de leur chapelle, dans le bourg du côté de la ville. De plus, ils citaient complaisamment toutes les chapelles situées sur le territoire de Notre-Dame-de-Grâces, propres à devenir, l'une ou l'autre, une très convenable église paroissiale : Saint-Lazare, l'hôpital des Passants, la Madeleine.

L'administration diocésaine se résigna à des essais de construction qui durèrent vingt-cinq ans ; enfin un habile prélat, Mgr de Rochebonne, obtint une transaction : le service paroissial fut transporté, en 1739, dans une salle basse du couvent où il resta jusqu'en 1790. L'édifice était situé rue de Provence, aujourd'hui rue de l'Hospice-des-Vieillards. Steyert pense qu'on avait conservé l'ancien clocher de Notre-Dame-de-Grâces sur la place du marché, ou qu'on y avait élevé une simple arcade pour soutenir une cloche. Les traces de ce clocher, au témoignage de Crépet, se voyaient encore en 1826, lors du transfert du cimetière au chemin de Vénissieux. On prétend que la maison qui porte les numéros 131 et 133 de la grande rue de la Guillotière a été construite des démolitions de l'église, ou du moins du clocher de Notre-Dame-de-Grâces, et l'on croit voir encore dans la façade des débris de sculptures. Après le jubilé de 1825, le cimetière fut désaffecté, et la grande croix, tout en laissant son nom à l'ancienne place du marché, fut transportée à l'un des angles de la route d'Heyrieu.

Le 7 mai 1790, les Tertiaires franciscains comparurent par devant la municipalité de la

Guillotière. Ils n'étaient plus que neuf, pères et frères, dans leur vaste couvent ; ils le quittèrent moyennant une pension viagère, et se dispersèrent le 8 mai 1791. Dès le 13 mars, une déclaration du district de Lyon accordait au curé de Notre-Dame-de-Grâces l'église des ci-devant religieux Picpus, ainsi que la sacristie et le chœur qui se trouve derrière le sanctuaire ; un autre arrêté mettait à la disposition du curé toutes les chapelles situées sur la paroisse et nécessaires au culte ; enfin le transfert du service paroissial dans la chapelle abandonnée s'opéra, le 20 mars, en vertu d'une ancienne permission octroyée par le vicaire général Navarre. On le fit avec solennité ; on y vit la municipalité en corps, les notables, la garde nationale, une foule nombreuse. Le curé Midor avait d'abord prêté serment à la constitution civile du clergé ; plus tard il se rétracta, et fut remplacé par M. Menu, de Sury-le-Comtal, ancien vicaire de Vaise, qui disparut dans la tourmente. Le couvent fut vendu au citoyen Janvier, qui y établit une fabrique d'acides, tandis que la chapelle servait de grenier à foin.



Vierge de Fabisch
(A Notre-Dame-Saint-Louis).

Outré de la résistance opposée par Lyon aux armées de la République, Dubois-Crancé et les représentants du peuple décidèrent de changer l'antique nom de notre cité en celui tout à fait ridicule de Commune-Affranchie ; d'enlever au département du Rhône-et-Loire le territoire de la Loire et d'en faire un département distinct avec Feurs pour chef-lieu ; de donner à l'Isère la commune de la Guillotière et de séparer celle de Cuire de la Croix-Rousse pour la relier à Caluire. La chapelle passa alors entre les mains de Michel Creuzet qui la revendit plus tard à la commune de la Guillotière, non sans avoir fait une donation d'importance pour la paroisse et la cure : la rue Creuzet conserve encore aujourd'hui le nom de ce généreux bienfaiteur. En 1802, M. Midor rentra dans son église, et, le 25 mars 1803, fit reconnaître la cure comme de première classe ; enfin, un décret de Napoléon, daté de Schœnbrun, le 15 octobre 1805, assurait à la commune de la Guillotière le logement du curé et des vicaires dans les bâtiments de l'ancien couvent. La nouvelle paroisse gardant son nom ancien de Notre-Dame, y ajouta, pour ne rien négliger du passé, celui de Saint-Louis, titulaire de la chapelle franciscaine, et ce double titre de Notre-Dame-Saint-Louis lui a été reconnu par décision du cardinal de Bonald, le 14 mars 1860. De

nos jours encore, saint Louis est en quelque sorte le patron populaire de l'église ; il a donné son nom à tout le quartier.

Au XIX[e] siècle, la Guillotière a doublé la population de Lyon, et les quartiers de la rive gauche se sont couverts d'églises, postérité spirituelle et temporelle de l'ex-chapelle des Picpus. Il suffira de rappeler des noms et des dates : Saint-Pothin, fondé le 21 juillet 1826 ; Saint-Maurice, à Montplaisir, le 3 juillet 1843 ; Saint-André, le 15 juillet 1846 ; l'Immaculée-Conception, le 1[er] décembre 1855 ; la Rédemption, le 25 avril 1857 ; Saint-Vincent-de-Paul, le 5 février 1859 ; Sainte-Anne-du-Sacré-Cœur, le 28 juillet 1860 ; Saint-Joseph, le 4 juillet 1873 ; Sainte-Marie-des-Anges, en 1873 ; Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Montchat, en 1874 ; le Très-Saint-Sacrement, le 18 octobre 1875 ; Notre-Dame-de-Bellecombe, le 25 mars 1899 ; en tout douze rejetons qui forment une large et belle couronne de jeunesse au vieux tronc assailli par les vents contraires des siècles.

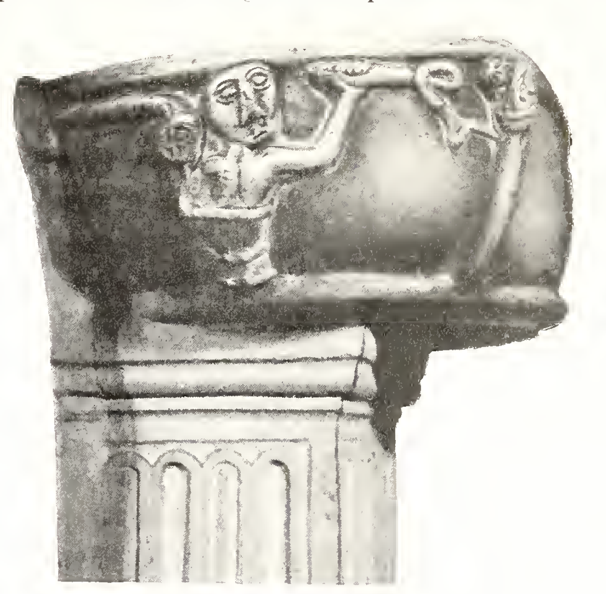
« Il n'y a guère à décrire, dans Notre-Dame-Saint-Louis, notre église ; — dit le père de l'Étoile, l'un des derniers religieux franciscains, — elle n'a pas plus de soixante pieds d'étendue et la plus grande de ses deux chapelles dix-huit. » Sur la place dite des Pères, où se trouvait la bascule, on accédait à Saint-Louis par une porte latérale : on pénétrait dans trois chapelles, celle de saint Jean-Baptiste, avec fonts baptismaux, celle de la Madeleine et celle de la Sainte-Vierge. Une autre chapelle, avec une porte dans le clocher, avait été convertie en sacristie ; au bas du même clocher se trouvait la mairie qui y demeura jusqu'en 1838. La porte de la façade était à deux battants, décorée d'un fronton, et surmontée de deux fenêtres rectangulaires au-dessus desquelles s'ouvrait une petite rosace ; la grande nef était basse et toute unie. On montait dans la chaire par un escalier percé dans la muraille, de sorte que le prédicateur paraissait toujours à l'improviste. Le 23 septembre 1707, l'évêque de Damas, suffragant de l'archevêque de Lyon, avait consacré le maître-autel et y avait renfermé les reliques des saints Irénée, Laurent et Georges, martyrs : il ne reste plus actuellement de l'ancienne chapelle que ce maître-autel, et, au dehors, que le bas du clocher avec le perron. En 1829, M. Neyrat, quatrième curé, acheva le clocher et y plaça quatre belles cloches.

En 1844, la Guillotière, devenant chef-lieu de canton, il fallait à cette population très accrue, une église moins disproportionnée. Le curé Noailly se mit à l'œuvre, aidé du maire Bernard, qui était protestant, et de l'architecte Crépet. Le 6 mars 1842, le cardinal de Bonald bénissait la première pierre ; on commença par la construction de la nef Saint-Louis, qui servit au culte pendant qu'on élevait la grande nef ; enfin l'ancienne chapelle, complètement transformée, devint l'église qu'on voit aujourd'hui, simple mais pure de style, et remarquable surtout par l'élévation et la hardiesse des voûtes. Ce fut Mgr Plantier, évêque de Nîmes, dont le père habitait la paroisse, qui consacra l'église, le surlendemain même de son sacre, 20 novembre 1855.

La façade de Saint-Louis est d'un aspect assez froid. On l'a pourtant ornée de quatre statues représentant les évangélistes. A l'intérieur, le regard se porte instinctivement vers l'abside. Là, dans la coupole, au-dessus du maître-autel de marbre, se trouve une belle fresque : le Christ assis entre deux anges en adoration. Au-dessous, six agneaux, représentant les fidèles de l'église, adorent le monogramme du Christ.

A l'entrée du transept de droite, se voit une statue du Sacré-Cœur. Tout à côté, s'ouvre la chapelle Saint-Louis, roi de France. L'autel de marbre blanc est orné d'une mosaïque bleue et or, et d'un cœur surmonté d'une croix et entouré de lis. Au-dessus de l'autel, un tableau récent, peint à Paris, représente saint Louis en prière ; c'est un don de M. Louis Guérin, banquier, habitant la paroisse en été. Au transept de gauche, on a placé une statue de saint Joseph, et tout près de là se voit la chapelle Notre-Dame, dont l'autel de marbre blanc est décoré d'une mosaïque bleue et or, et surmonté d'une statue de marbre : Notre-Dame-de-Grâces, un des chefs-d'œuvre du sculpteur Fabisch. Contre le premier pilier, une statue de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

L'abside est éclairée par trois vitraux : la sainte Vierge entre sainte Madeleine et saint Louis. Les verrières de la grande nef se composent de dessins géométriques, et au fond, dans une rosace, on voit : l'Assomption. Dans la basse nef de droite, les quatre vitraux se rapportent à la vie de saint Louis ; ils ont été dessinés par Louis Guy (1824-1888), peintre et aquafortiste lyonnais ; ils se composent chacun de trois scènes. En voici la description. Dans le premier : 1° son couronnement ; 2° il porte la sainte couronne d'épines ; 3° son entrée dans le tiers-ordre de Saint-François. Deuxième verrière : 1° malade, il fait vœu de se croiser ; 2° il part pour la croisade ; 3° en échange de l'apostasie on lui promet la couronne de sultan. Troisième vitrail : 1° il favorise la religion ; 2° il est l'arbitre des grands ; 3° il accueille les pauvres et rend la justice sous le chêne de Vincennes. Quatrième verrière : 1° il porte la sainte couronne ; 2° il s'embarque pour la deuxième croisade ; 3° sa mort.



Bénitier du XIe siècle
(A Notre-Dame-Saint-Louis).

Dans la basse nef de gauche, quatre vitraux se rapportent à la sainte Vierge. Le premier représente : 1° sa Naissance ; 2° sa Présentation au temple ; 3° son Mariage. Le deuxième rappelle : 1° son Annonciation ; 2° la Visitation ; 3° la Présentation de Jésus. Le troisième : 1° Jésus rencontrant sa Mère ; 2° Marie au pied de la Croix ; 3° la Descente de croix. Le quatrième : 1° les apôtres ouvrant le tombeau de la Vierge ; 2° son Assomption ; 3° son Couronnement. Le cinquième vitrail représente de bas en haut l'échelle de Jacob et de nouveau le couronnement de Marie au ciel.

L'église possède quatre toiles qu'il importe de rappeler. 1° l'une représente M. Neyrat, curé de Saint-Louis, plantant la croix de mission en 1818, sur la place de la Croix, et vouant sa paroisse à la sainte Vierge ; 2° et 3° au bas de la grande nef, une Ascension et une Assomption de la même main, mais sans valeur ; 4° près de l'entrée de la nef gauche, une sainte Madeleine mal éclairée.

Les fonts baptismaux se composent d'une belle cuve de marbre blanc. Contre la muraille, une artiste, Mlle Nantar, a peint en fresque un ange tenant par la main un enfant. Signalons les deux bénitiers, l'un orné de sculptures en forme d'ornements géométriques ; le second qui fut une cuve baptismale. C'est un bijou archéologique fort apprécié, datant du XIe siècle et même plus ancien, d'après certains auteurs. Il fut apporté de la chapelle Saint-Alban par l'architecte Crépet. Cette cuve contient, dit Steyert, des sculptures, d'une composition très heureuse comme allégorie, et comme arrangement artistique, malgré la barbarie du dessin. Les sculptures représentent le néophyte dans la cuve baptismale étranglant, Hercule chrétien, le serpent infernal, tandis que d'autres monstres l'entourent, enlacés contre la vasque ; l'un darde sur lui sa langue venimeuse ; l'autre tient la fatale pomme de l'arbre de la science du bien et du mal.

Enfin, contre le mur du fond, une inscription de marbre noir rappelle les noms et les travaux des sept derniers curés : MM. Midor, 1803-1808, revient de l'exil et rétablit la paroisse qu'il avait dirigée avant la Révolution ; Allégret, 1808-1815, neveu, vicaire et successeur du précédent ; Gruffat, 1815-1818, qui fut autrefois religieux ; Neyrat, 1818-1819, qui commença l'agrandissement de l'église continuée par Noailly, 1819-1861 ; Chapuy, 1861-1881 ; enfin, Courdioux, 1883-1898, qui répara et restaura splendidement l'édifice.

SAINT-POTHIN

Il est inexplicable que saint Pothin ait attendu une église à son nom, dans notre ville, jusqu'au premier tiers du XIXe siècle, et qu'alors seulement les Lyonnais aient réparé l'oubli dans lequel leurs ancêtres avaient semblé tenir leur premier évêque. Le lieu même où fut érigée cette tardive paroisse, en fut d'autant mieux choisi, que les Brotteaux, portion notable du nouveau Lyon de la rive gauche, se développaient constamment.

Ce fut dans le quartier Paphos, nom bien singulier, que le conseil archiépiscopal décidait, en 1826, la fondation d'un nouveau temple, où revivraient, après seize siècles écoulés, le souvenir de celui que Lyon honore comme le premier évêque des Gaules, saint Pothin, disciple de saint Polycarpe lui-même fils spirituel de saint Jean, l'apôtre bien-aimé de Jésus. Auparavant, dès le 2 mai 1825, le conseil municipal de la Guillotière avait émis le vœu qu'une paroisse fût créée aux Brotteaux. La demande, ayant été agréée, le 21 juin 1826, Mgr de Pins, administrateur du diocèse, chargea de cette fondation l'abbé Devienne, vicaire de Saint-Louis de la Guillotière. La commission des hospices civils de Lyon s'offrit à céder le terrain nécessaire. Comme l'on ne pouvait construire de suite une église, on célébra provisoirement la messe, le dimanche, dans la maison Fayolle, à l'angle de la rue de Sèze n° 2, et de la rue Madame, aujourd'hui rue Pierre-Corneille, n° 1. Ces débuts modestes rappelaient bien la condition des chrétiens primitifs de Lugdunum et de leur apôtre.

L'année suivante, le conseil de fabrique fut constitué. L'archevêque en nomma membres : MM. Girard, Chardon, Pont, Boissat et Palluy; le comte de Brosses, préfet du Rhône, choisit : MM. Fournel, Boisson et Gobert. On chercha un local mieux adapté, et on le trouva à gauche du cours Morand, dans une des premières maisons de la rue Malesherbes. Mgr de Pins vint en personne installer le premier curé, auquel il donna pour vicaire M. Bost.

Les événements de 1831 eurent leur contre-coup jusque dans la pauvre chapelle paroissiale, dont la porte fut brisée dans la nuit du 22 au 23 novembre. Cependant, la popula-



Saint-Pothin.

tion croissait, l'enceinte devenait trop étroite et les hospices avaient enfin cédé à la commune de la Guillotière, le 13 juin 1834, un emplacement de vaste étendue. La fabrique confia à M. Christophe Crépet, architecte et agent voyer de la Guillotière, le soin de dresser le plan d'un édifice convenable; le 27 mai 1836, elle l'approuva et vota la somme de 15.000 francs. De son côté, Mgr de Pins, administrateur du diocèse, institua un second vicaire dans la personne de M. de Saint-Jean. Les travaux d'appropriation et de construction commencèrent peu après. Un procès-verbal, imprimé sous forme d'inscription, en fournit la date exacte : 6 mars 1840. Il est probable qu'à ce moment on modifia l'ordonnance du plan primitif, qui comportait une église à trois nefs avec des chapelles latérales placées entre les ouvertures des piliers et atteignant dans leur profondeur l'axe

des murs du transept. Ces chapelles n'ont pas été exécutées, et, sans doute, ne le seront jamais.

Saint-Pothin demeure un monument de style grec, avec chapelles seulement aux deux extrémités du transept. Le 20 juin 1841, la première pierre fut posée devant une assistance nombreuse, et la nouvelle église bénite, le 24 décembre 1843, par l'abbé Devienne, qu'avait délégué le cardinal de Bonald. La construction rapidement achevée n'avait coûté que 312.000 francs, chiffre qui montre avec quelle sévère économie on avait procédé. Les curés qui succédèrent à M. Devienne tinrent à honneur d'embellir la construction primitive. Il nous suffira de nommer MM. Boulachon, Metton, Aguiraud, Pupier, Belmont et Richoud. C'est à M. Aguiraud que l'on doit le carillon si remarquable par la justesse et l'accord de ses quatre cloches, formant trois tons et un demi-ton. M. Belmont, aujourd'hui évêque de Clermont, disposa le rez-de-chaussée du clocher en sacristie et l'ex-sacristie du midi en parloir vitré : il établit un étage à mi-hauteur des fenêtres de la sacristie, construisit un escalier en pierre, perça des portes d'entrée au bas de l'escalier et près de la chapelle Saint-Joseph. Quand à M. Richoud, il travailla surtout à des constructions intellectuelles et morales. Il voulut que la chaire chrétienne devint une école de théologie, de philosophie et d'apologétique à l'usage des gens du monde, et ses conférences furent des plus fréquentées. Il prenait soin d'inviter des prédicateurs de renom. Parmi ceux dont le nom est conservé au registre paroissial, il faut mentionner : en 1888, le P. Fontaine, Jésuite de la province de Paris, écrivain de talent, auteur de traités de rhétorique et d'ouvrages d'histoire et d'éloquence sacrée ; en 1891, l'abbé de Pascal, ancien Dominicain et professeur à l'Institut catholique de Paris, connu pour son apostolat social et populaire ; en 1894, le P. Clavère, Dominicain, dont la prédication fut remarquable par la solidité de la doctrine. Le registre indique également que, longtemps auparavant, la chaire de Saint-Pothin avait vu le trop fameux Père Hyacinthe Loyson, alors religieux carme, devenu aujourd'hui ce que l'on sait.



M. Richoud,
vicaire général, puis curé de Saint-Pothin.

Mentionnons enfin quelques-unes des œuvres nombreuses que les curés de Saint-Pothin, dont on a rappelé le nom, ont fait germer et fructifier : la confrérie du Saint-Sacrement, celle du Sacré-Cœur, l'œuvre du Saint-Sacrifice, la confrérie du Rosaire, le cercle catholique des Brotteaux, la persévérance des jeunes filles, l'œuvre de Sainte-

Marthe et surtout le patronage des jeunes gens, fondé en 1870, par un homme de bien dont tout Lyon a connu et admiré le dévouement, M. Paul Giraud. C'était son œuvre de prédilection, celle à laquelle il consacra trente ans de sa vie. Ce patronage a vu passer des milliers d'enfants et de jeunes gens devenus aujourd'hui pères de famille, officiers, prêtres même : tous ont conservé le plus grand attachement pour cette œuvre, à qui ils doivent la persévérance de leur foi et de leurs pratiques chrétiennes.

Dans l'église, que nous décrirons rapidement, l'autel majeur, de marbre blanc, est décoré d'un bas-relief : la Cène. Derrière l'autel se trouvent les orgues. Neuf lustres et deux grands candélabres encadrent l'autel et meublent le chœur. Au-dessus, s'élève une coupole éclairée par une rosace représentant le Saint-Esprit au milieu d'une gloire. Tout autour, dans une belle fresque, M. Couvert a peint la Sainte Vierge et les apôtres.


Saint Paul, peinture de Couvert (Église Saint-Pothin).

Le transept de droite renferme deux chapelles. La première est placée sous le vocable du Sacré-Cœur ; son autel est de marbre blanc et gris décoré d'un cœur en bas-relief et dominé par une statue du Sacré-Cœur. La seconde chapelle, située au fond du transept, est sous le vocable de Marie Consolatrice des affligés. Deux colonnes y supportent un entablement couronné d'un fronton ; l'autel de marbre blanc est surmonté d'une statue de la Mère de Dieu. Le transept de gauche ne contient que la chapelle Saint-Joseph, qui en occupe le fond. Au-dessus de l'autel de marbre, on a placé la statue du saint patriarche. Au fond de la petite nef de gauche, se trouve un grand tableau malheureusement mal éclairé.

La chaire de marbre blanc, avec escalier double, est ornée d'incrustations de couleur; le dossier est décoré d'une belle colombe argentée aux ailes déployées. Le chemin de croix est remarquable. Les groupes taillés dans la pierre comprennent chacun six ou sept personnages en relief. Les transepts sont éclairés par deux verrières avec dessins géométriques; les basses nefs chacune par quatre vitraux.



Premier monument des victimes du siège. 1795-1796.

MONUMENT DES BROTTEAUX

Tout à côté de Saint-Pothin, se trouve le monument des Brotteaux, élevé en mémoire des victimes du siège de Lyon en 1793. Trois édifices se sont succédé sur le même emplacement. Le premier ne dura qu'un an, le second est, en ce moment, en démolition, mais le troisième perpétue le souvenir du grand événement. Avant d'entrer dans la description de ces trois édifices, il importe de rappeler les circonstances historiques qui leur ont donné naissance. Nous raconterons donc brièvement le siège de Lyon, la sortie du général de Précy, enfin les massacres qui suivirent le siège.

S'il est une vérité historique établie aujourd'hui, c'est celle-ci : l'insurrection de Lyon ne fut aucunement un mouvement politique, mais elle fut uniquement suscitée par l'ardent désir de liberté religieuse qui animait les Lyonnais. Après le coup d'état du 2 juin où les Montagnards procédèrent à l'arrestation de leurs collègues conventionnels modérés dits de la Plaine, « une partie de la Normandie, Bordeaux et Toulon se prononcèrent en faveur des députés proscrits ». Le 17 septembre, la Convention, dans sa fureur, votait la fameuse loi des suspects dont on ne saurait lire le texte sans frémir :

« Immédiatement après la publication du présent décret, tous les gens suspects qui se trouvent sur le territoire de la République, et qui sont encore en liberté seront mis en état d'arrestation.

« Sont réputés suspects, ceux qui, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou écrits se sont montrés les partisans de la tyrannie ou du fédéralisme et ennemis de la liberté ; ceux qui ne pourront justifier de l'acquit de leurs devoirs civiques ; ceux à qui il

a été refusé des certificats de civisme; ceux des ci-devant nobles, ensemble les maris, les femmes, pères, mères, fils ou filles, frères ou sœurs, et agents d'émigrés, qui n'ont pas constamment manifesté leur attachement à la Révolution.

« Les tribunaux civils et criminels pourront, s'il y a lieu, faire retenir en état d'arrestation, comme gens suspects, et envoyer dans les maisons de détention les prévenus de délits, à l'égard desquels il serait déclaré n'y avoir pas lieu à accusation ou qui seraient acquittés de celles portées contre eux ».

Ce texte, n'est-il pas à lui seul la meilleure excuse aux soulèvements multipliés qui se produisirent à cette époque. Lyon avait déjà commencé. Le général de Précy, connu et estimé des Lyonnais, fut revêtu du commandement militaire. A l'assemblée du congrès, dans l'église du grand collège, il jura de consacrer à la cause lyonnaise son épée, son dévouement, son existence, mais il ne voulait aucunement se mêler à ce qui avait rapport soit à la politique, soit à l'administration civile. On mit trop de lenteur dans les résolutions, il y eut des traîtres et des trahisons. L'époque du 14 juillet approchait. Les autorités de Lyon invitèrent les gardes nationales des villes du département de Rhône-et-Loire à se rendre à une fédération générale dans le chef-lieu. Dans la réunion, les partisans de l'insurrection lyonnaise l'emportèrent. Le 14 juillet eut lieu, sur la place Bellecour, l'installation de M. de Précy comme commandant général. Il se tint à l'Hôtel de Ville une sorte de conseil de guerre où se trouvaient nombre d'officiers de la garde nationale et d'officiers départementaux et municipaux. Il y fut décidé qu'on demanderait à Montbrison, Saint-Étienne, Saint-Chamond et Roanne, des détachements de gardes nationaux, pour venir concourir à la défense de Lyon; et qu'en même temps il partirait de Lyon un corps nombreux, infanterie et cavalerie avec de l'artillerie : que ce corps, arrivé à Roanne, traverserait le Charollais pour se rendre à Mâcon, associer tout le pays à la fédération lyonnaise, et se rendre maître du cours de la Saône, en assurant par là les approvisionnements de la ville. Le lendemain tout était détruit.

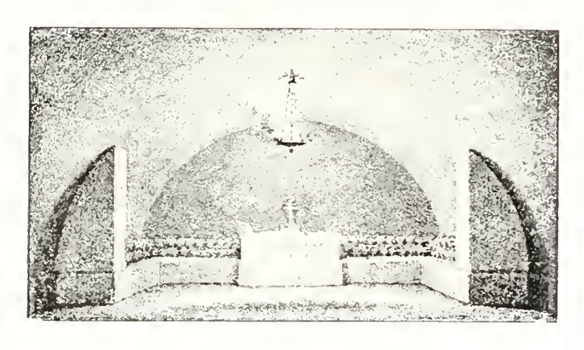


Le général de Précy.

La Convention avait nommé deux représentants du peuple pour diriger les armées de la République qui assiégeaient Lyon, c'était Dubois de Crancé et Gauthier des Orcières, surnommé Gauthier de l'Ain. Ils avaient établi leur quartier général au château de la Pape près de Saint-Clair. Gauthier aurait désiré un accommodement avec les assiégés, et même le 5 septembre 1793, le citoyen Charcot, envoyé par les deux représentants du peuple, se rendit à Lyon comme parlementaire, et s'entretint, à l'Hôtel de Ville, avec le général de Précy; mais l'affaire ne put aboutir. Le siège dura soixante-trois jours, jusqu'au 8 octobre 1793. La Convention avait envoyé de nouvelles troupes, ce qui faisait monter le chiffre à 50.000 hommes : « Lyon aurait résisté plus longtemps », raconte Précy lui-même, « mais il lui fallut résister à l'ennemi le plus terrible de tous, à la faim. Lyon ne s'est point rendu : ses ennemis n'ont pénétré dans ses murs que lorsque les Lyonnais en sont sortis eux-mêmes, que lorsqu'ils ont fait leur retraite ».

Le 8 octobre « l'ennemi mit le feu au collège de Saint-Irénée, et profita de cet accident pour attaquer la porte de ce nom. Elle avait été presque évacuée, ainsi que celle de Trion, et il l'emporta après une légère résistance ». Précy ordonna aux commandants des postes de Perrache, Saint-Georges, Saint-Clair, Brotteaux, Saint-Just, Serin et la Croix-Rousse de se rendre à Vaise. On coupa le pont de bateaux sur la Saône. Lorsque toutes les troupes furent centralisées à la Claire, à Vaise, elles ne se montèrent qu'à sept cents hommes, deux cents pour l'avant-garde composée de cavalerie sous la conduite de M. de Rimbert. Précy commanda les trois cents hommes du centre, et M. de Virieu l'arrière-garde de deux cents hommes.

« Je n'avais pour but, dit Précy, que de gagner la Suisse, comme la partie la plus rapprochée de Lyon qui offrit un asile sûr. Je ne le pouvais tenter par les Brotteaux, ce côté était fortifié. Je trouvais les mêmes dangers par les portes de Saint-Clair et de la Croix-Rousse où j'aurais eu les mêmes forces à combattre. Je n'avais vu qu'un seul point à pouvoir espérer de forcer, celui des villages de Saint-Rambert et de Saint-Cyr. » La sortie eut lieu avec impétuosité, on se dirigea sur Saint-Rambert, où l'arrière-garde fut coupée. On traversa Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Poleymieux, Chasselay, Morancé, où l'on obtint du pain et du vin généreusement payés, et l'on fut à Alix vers neuf heures du soir. Après deux heures de repos, on en repartit pour le Bois-d'Oingt, et de là à Bagnols où l'on fut bien reçu par la municipalité. La troupe se dirigea sur le chemin d'Amplepuis, passa à Saint-Véran, puis à Pontcharra. Là, elle fut entourée par un corps de trois ou quatre mille hommes, à qui elle put heureusement échapper, puis parvint à Ancy où seulement quatre-vingts de ses retraitants arrivèrent. Ils se dispersèrent dans les bois, mais la cavalerie ennemie se précipita sur la vaillante troupe et en massacra la plus grande partie. Précy erra pendant neuf jours avec deux compagnons et gagna les montagnes du Forez, où il se tint caché de côté et d'autre jusqu'au 20 janvier 1795 : il s'abrita longtemps dans un souterrain, et passa un hiver sans se déshabiller de crainte d'être surpris. Enfin, après mille péripéties, il revint à Thizy, à Bagnols, passa à Bourg, Lons-le-Saulnier, Pont-d'Ain, Morez et enfin gagna la Suisse : il était sauvé.



Caveau des victimes du siège.

Qu'était devenu Lyon après l'héroïque, mais vaine sortie de Précy ?

« Lyon rendu, raconte Lemaire dans l'*Histoire de la Révolution française*, les commissaires de la Convention, Collot d'Herbois, Couthon et Maigret, y entrèrent en vainqueurs impitoyables. « Sur les ruines de cette infâme cité », avait dit Barrère au nom du Comité de salut public, « il sera élevé un monument qui fera l'honneur de la convention, et qui portera pour inscription ce mot qui dit tout : Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus. » Les commissaires se mirent à exécuter ce décret avec toute la rigueur qui convenait à leur férocité naturelle. Voici de quelle manière Couthon procédait à la démo-

lition. Paralytique, il se faisait porter dans les rues, et frappant successivement d'un petit marteau les maisons de tous ceux qu'il déclarait contre-révolutionnaires, il prononçait ces paroles qu'on croirait à peine sorties de la bouche d'un homme dans un état complet de démence : « Maison rebelle, je te frappe au nom de la loi ». Aussitôt des ouvriers accouraient et se mettaient à démolir.

« Des torrents de sang inondèrent bientôt les décombres. Collot d'Herbois avait une vengeance particulière à exercer sur les Lyonnais, qui avaient eu le bon goût de le siffler dans le temps de sa carrière théâtrale ; aussi fut-il le plus atroce des brigands acharnés à leur perte. La commission temporaire chargée de juger militairement les contre-révolutionnaires, ou prétendus tels, ne put bientôt plus suffire à ses épouvantables travaux. « Nous expirons de fatigue, dirent-ils à Collot d'Herbois. — Républicains, leur répondit ce dernier, l'excès de vos travaux n'est pas à comparer à mes veilles. Brûlez du même feu que moi pour la patrie et vous recouvrerez de nouvelles forces ». Tout ce qui n'était pas renfermé dans les prisons se voyait forcé d'assister aux exécutions. Une troupe était payée pour crier : Vive la République ! à mesure que l'on frappait les victimes. Quiconque ne s'unissait pas à ses cris, était soudain condamné à mourir à son tour ou à être lié à l'échafaud, pour s'y voir couvert du sang de ceux que l'on exécutait.



Monument des Brotteaux
dit église des Martyrs ou des Capucins.

« Il vint un moment où l'instrument ordinaire de mort parut à Collot d'Herbois ne pas suffire. Il faisait réunir les victimes sur une place publique, après les avoir attachées deux à deux, on tirait sur elles du canon chargé à mitraille. On essayait ensuite de tuer à coups de fusil ceux qui n'avaient été que blessés, et les infortunés qui avaient échappé à ce second genre de mort, attendaient, dans les tourments de l'agonie, qu'on vînt les achever à coups de sabres ou de baïonnettes. Après cette longue et horrible exécution, on jetait les cadavres dans le Rhône. En cinq mois, près de six mille personnes périrent. » Pendant que s'exécutait l'œuvre de boucherie, qu'un Néron n'eût pas désavouée, la Convention débaptisait la ville qui prenait, dans le sang et les larmes, le nom de « Commune-Affranchie ».

Lemaire commet une erreur : ce n'est point sur une place publique qu'eut lieu cette scène abominable, mais dans les terrains vagues de banlieue.

On conduisit aux Brotteaux plus de deux cents Lyonnais, liés les uns aux autres. Là ils furent massacrés à bout portant, à coups de canons chargés à mitraille, et la mousque-

terie et le sabre achevèrent les blessés : cela se passait le 3 décembre 1793. En 1795, lorsque la tempête révolutionnaire commença à s'apaiser, on éleva, au lieu même où avaient été immolées tant d'illustres victimes, un cénotaphe magnifique dont nous empruntons à Delandine une description d'autant plus nécessaire, que rien ne subsiste plus de ce premier monument. Cette description minutieuse a beaucoup de prix malgré la pompe démodée du style : c'est ce qui nous engage à en donner de larges extraits, ainsi que la relation, par le même, de la cérémonie d'inauguration.

« Sur une large base, s'élevant en amphithéâtre, reposait un immense cercueil dont la blancheur contrastait avec les draperies lugubres placées à l'entour. Ces draperies étaient suspendues par des festons de lauriers, de chênes et de roses : ils eurent droit à des lauriers puisqu'ils combattirent pour ce pays, à des couronnes de chêne puisqu'ils surent être citoyens, et à des fleurs de rose puisque cette fleur odorante fut, chez tous les peuples, l'emblème des vertus, le symbole de cette vie passagère qui ne brille un instant que pour disparaître pour toujours. Aux quatre coins du monument des larves, génies fixés (*sic*) par les Égyptiens et ensuite par les Grecs, soulevant avec la tête les assises de pierre de la voûte supérieure, semblaient considérer, avec un douloureux étonnement, quels étaient ceux qui osaient troubler le silence de cette tombe, réveiller les mânes lyonnais et faire pénétrer une faible clarté dans les ténèbres éternels (*sic*). Au-dessous de ces génies funèbres, des hiboux, oiseaux de nuit, sortaient effrayés du sépulcre et formaient quatre groupes qui soutenaient les thurifères, vases où brûlaient les parfums et l'encens. De la coupole du tombeau s'élevait une pyramide portant l'urne fatale, objet de tous les regrets ; au piédestal, deux femmes voilées étaient sculptées, tenant des lacrymatoires et paraissant abîmées dans le désespoir. »



Intérieur du Monument des Brotteaux.

L'inauguration du monument fut très imposante. « Six mille hommes précédés d'une musique funèbre ont fait le tour du monument, l'arme basse et dans le recueillement le plus profond ; un peuple immense, les yeux baignés de larmes les entourait. Pendant cette pompe funèbre, une couronne perlée, par un effet singulier et rare, entoura le soleil, resplendit dans les cieux et sembla couronner la fête, les spectateurs et le tombeau. Ce phénomène eût paru à nos aïeux le signe certain de la gloire de nos concitoyens. Des mains, longtemps enchaînées, élevèrent le cénotaphe au souvenir de leurs compagnons d'infortune ; Chinard en sculpta les ornements et les statues ; l'architecte Cochet, plein

de génie et d'honneur, dont les dessins obtinrent les prix de Paris et de Parme, donna et fit exécuter celui de ce monument, et à leur demande y fit tracer ces inscriptions :

A l'ouest.

Lyonnais, venez tous sur ce triste rivage
A vos amis répéter vos adieux :
Ils vous ont légué leur courage,
Sachez vivre et mourir comme eux.

Au sud.

Pour eux la mort devient une victoire,
Ils étaient las de voir tant de forfaits :
Dans leur trépas ils ont trouvé la gloire,
Sous ce gazon ils ont trouvé la paix.

A l'est.

Passant, respecte notre cendre,
Couvre-la d'une simple fleur !
A tes neveux nous te chargeons d'apprendre
Que notre mort acheta leur bonheur.

Au nord.

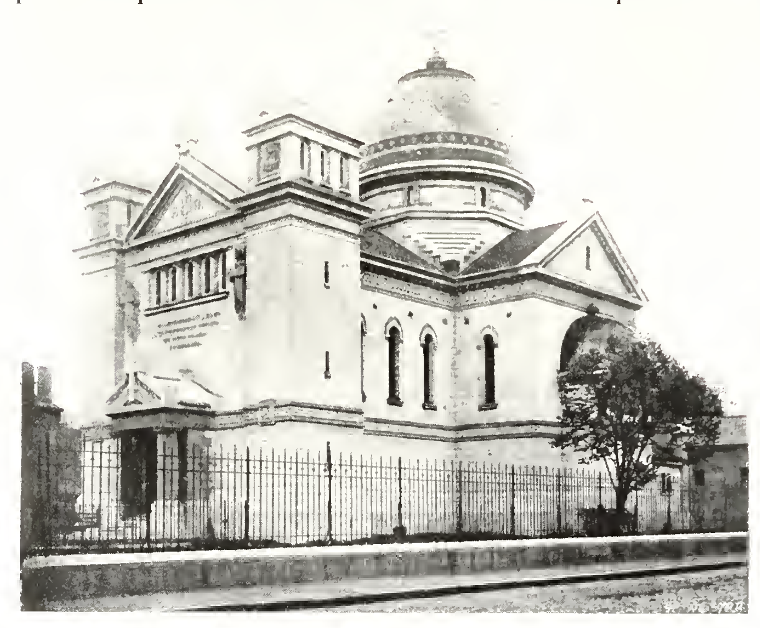
Champ ravagé par une horrible guerre,
Tu porteras un jour d'immortels monuments.
Hélas ! Que de valeur, de vertus, de talents,
Sont cachés sous un peu de terre.

Mais, continue Delandine « au temps que ce cénotaphe fut élevé, les fureurs de la Révolution n'étaient qu'endormies. Ce monument et les larmes des malheureuses familles offensèrent quelques personnes qui n'étaient pas sans reproches : le cénotaphe fut renversé en 1796 ; mais une juste indignation poursuivit les destructeurs du tombeau, et les Brotteaux devinrent déserts. Aussitôt après la Restauration, les Lyonnais s'empressèrent d'élever un monument capable de rappeler à la postérité la mémoire des héros qui étaient morts généreusement pour leur pays. On fit appel aux artistes lyonnais : un grand nombre de plans furent présentés. Celui de Chenavard, architecte, d'un goût et d'un talent distingué, obtint le prix et un suffrage général ; néanmoins celui de Cochet, qui n'avait pas concouru, obtint la préférence et fut exécuté ».

Ce monument, dont le but était de recouvrir les restes mortels de ces généreuses victimes, n'a pu, dans sa construction, remplir les fins qu'on s'était proposées, que par un extérieur lugubre. La réunion des trois ordres, dorique, égyptien et romain, que la pure architecture rejettera toujours, nuit considérablement à son ensemble. On aurait préféré voir, à la place de cette bizarre réunion, se réaliser les dispositions qu'avait offertes Che-

navard. Le monument Cochet avait été conçu dès 1814 ; le retour de Napoléon en retarda l'exécution. Les travaux commencèrent en 1817, et la première messe fut célébrée le 29 mai 1819, dans la chapelle ménagée à gauche, et renfermant une urne sur laquelle on lisait ces mots : « *Au fidèle Précy* ». Tel était le tombeau de Louis-François Perrin, comte de Précy ; ce courageux citoyen né à Semur-en-Brionnais, le 7 janvier 1742, devint, comme on l'a dit, général en chef de l'armée lyonnaise en 1793 : plus heureux que la plupart de ses compagnons, il avait pu se réfugier en Suisse ; il revint en France dès que les émigrés y eurent libre accès, et mourut à Marcigny-sur-Loire le 25 août 1820.

La chapelle expiatoire des Brotteaux, desservie jusqu'en ces dernières années par les pères Capucins, est désaffectée. La municipalité en a voté la démolition pour y faire traverser des rues ; aussi la commission des Hospices de Lyon, à qui appartient le terrain, et la commission du monument, pour prévenir l'injuste oubli dont seraient entourés les *martyrs*, suivant l'expression lyonnaise, ont-elles édifié, tout à côté, une nouvelle chapelle, aujourd'hui terminée, récemment ouverte au public, et sur laquelle il importe de donner quelques détails.



Monument des Brotteaux, nouvelle chapelle.

Cet édifice fait le plus grand honneur à M. Pascalon, architecte des hospices : c'est une église de style romano-byzantin, surmontée d'une coupole du plus gracieux effet. Notre ville ne possède aucun édifice de style semblable, et il marquera dans l'histoire de l'architecture à Lyon.

La façade est ornée d'un porche soutenu par deux énormes piliers et couronné d'un fronton grec, décoré d'une croix de pierre. Plus haut, cinq vitraux éclairent la grande nef ; ils sont placés entre deux anges de vaste dimension tenant des inscriptions. Le haut de la façade est surmonté d'un immense fronton qui encadre le monogramme du Christ, et couronné par une croix de pierre. De chaque côté, une tour carrée termine heureusement la nef. Au-dessus du porche, on a placé l'inscription suivante qui fait connaître la destination du monument : « A la gloire de Dieu, à la mémoire des victimes du siège de Lyon en M.DCC.XCIII ». En entrant dans la chapelle, on est frappé de la simplicité sévère et d'ailleurs voulue qui convient à ce monument, destiné à rappeler des gloires funéraires.

L'autel est de pierre et sa table soutenue par quatre petits piliers ; il est dominé par une statue du Sacré-Cœur ; à la voûte de l'abside on a placé un grand crucifix. Dans

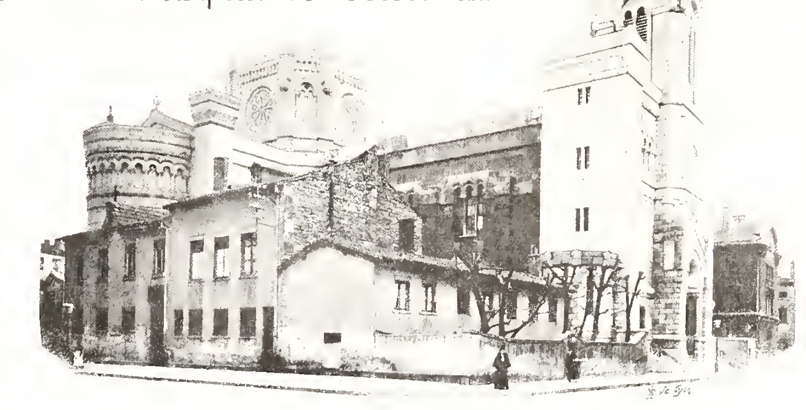
le fond du chœur, on remarque la grille derrière laquelle les religieux célébraient leur office.

Le transept est terminé à droite par la chapelle Saint-Joseph, à gauche par celle de la Sainte-Vierge ; sur le devant du chœur, près de l'abside, on a placé les statues de saint Antoine de Padoue et de l'Immaculée-Conception.

La coupole est percée de plusieurs petites ouvertures donnant jour dans le chœur. La nef est également éclairée par six fenêtres dont les baies étroites ne possèdent pas encore leurs vitraux. Par côté de la porte d'entrée, dans de vastes niches, on a placé deux gros piliers cylindriques surmontés d'urnes funéraires. Au pied de la colonne de droite se trouve un lion symbolique accroupi, tenant dans ses griffes un glaive dont la poignée est en forme de croix. Celle de gauche est également ornée d'une épée en relief avec guirlande de lauriers.

IMMACULÉE-CONCEPTION

La paroisse de l'Immaculée-Conception fut fondée en 1855, et légalement reconnue le 1er décembre de cette année. Le cardinal de Bonald choisit, pour cette œuvre importante, M. l'abbé Coudour, à qui il donna mission d'organiser la paroisse et de construire l'église. Ce digne prêtre fut installé, le 23 décembre 1855, par M. Beaujolin, vicaire général. Son premier soin fut d'élever une chapelle provisoire, rue Vaudrey, où l'on célébra la messe pour la première fois en décembre 1855. Cet oratoire devint plus tard la chapelle des Frères. La construction de l'église définitive commença l'année suivante, sur les plans de l'éminent architecte de Fourvière, Pierre Bossan. Elle devait porter le nom d'église Saint-Jacques à cause du prénom du cardinal de Bonald, mais, par suite de la définition de l'Immaculée-Conception, en 1854, M. Coudour obtint du cardinal de la mettre sous ce vocable.



Immaculée-Conception.

On se contenta provisoirement de construire trois travées, c'est-à-dire celles du milieu de l'église actuelle. Mgr de Bonald vint inaugurer le culte, le 28 août 1859, et le discours fut prononcé, à cette occasion, par le P. Hermann, religieux carme, ancien juif converti.

L'église resta en cet état, c'est-à-dire sans façade, ni chœur, ni abside, pendant de longues années. A M. Coudour succéda, en 1871, l'abbé Richoud, devenu plus tard vicaire général et curé de Saint-Pothin; puis, en 1876, M. Micollet, enfin, en 1887, M. Binet des Roys, curé actuel, à qui est dû l'achèvement complet de l'édifice. Frappé de l'exiguïté de l'église qui ne pouvait contenir que quelques centaines de fidèles, alors que la population de la paroisse s'élevait à vingt mille habitants, l'abbé Binet s'adressa à M. Franchet, architecte, et lui demanda de mettre à exécution les plans de Bossan.



Intérieur de l'Immaculée-Conception.

Le 2 février 1891, les travaux étaient repris et poussés dès lors si activement que le chœur, l'abside et les sacristies étient inaugurées en octobre 1893, par le cardinal Coullié. Restait la façade : les travaux en furent commencés au début de 1897 et continués sans interruption jusqu'en octobre 1898, où ils furent achevés. On se permit, à cette occasion, une légère mais utile modification au plan primitif de Bossan : ce plan ne comportait qu'une seule porte d'entrée sur la façade, M. Binet en exigea deux autres pour aider au dégagement.

L'église de l'Immaculée est achevée dans son gros œuvre et n'attend plus que quelques sculptures et mosaïques de détail. L'édifice, vu surtout du chevet, offre un aspect imposant avec sa grande tour qui domine l'entrée et son immense coupole, placée à cent pieds de hauteur au-dessus du chœur. L'église mesure 70 mètres de longueur, 17 seulement de largeur à la nef et 48 au transept. Cette différence caractéristique vient du plan suivi par l'architecte. L'église, en effet, affecte la forme d'un ostensoir, en sorte que la nef plutôt étroite est couronnée par un chœur et une abside qui se déploient largement. Avant de pénétrer



Vierge, sculpture de Dufraisne (façade de l'Immaculée-Conception).

dans l'église, admirons sur la façade, au-dessus du portail central, un splendide bas-relief, œuvre du sculpteur Dufraisne.

L'autel majeur est provisoire ; il est surmonté d'une des plus belles statues de Fabisch : l'Immaculée-Conception. Au-dessus s'élève, comme on l'a dit, la vaste coupole supportée par huit piliers accouplés deux à deux et éclairée par quatre belles rosaces. La chapelle absidiale est dédiée au Sacré-Cœur ; l'autel en est gracieux avec sa table de pierre soutenue par trois colonnettes décorées de colombes aux ailes éployées. La chapelle du transept de droite est consacrée à saint Joseph, et celle du transept de gauche à saint Jude. Elles ne sont pas achevées, il leur manque encore l'ornementation.

Au bas de l'église, sur la tribune, se trouvent les orgues, magnifique instrument de quarante jeux, œuvre MM. Carlen et Abey, facteurs à Brigues (Suisse). Ces orgues furent construites en deux fois. La première partie, comprenant vingt jeux, fut bénite par le cardinal Foulon en 1891, et le sermon, prononcé, à cette occasion, par Mgr Pagis, évêque de Verdun. La transformation en orgues de quarante jeux fut faite par les mêmes facteurs, et inaugurée, le 11 mai 1900, par Mgr Bouvier, évêque de Tarentaise. Le sermon fut donné par Mgr Dadolle, recteur des Facultés catholiques, aujourd'hui évêque de Dijon.

La crypte est une des plus vastes cryptes lyonnaises. On y voit une sainte Anne, œuvre de M. Dufraisne, maquette d'une grande valeur, au témoignage des connaisseurs. Signalons enfin les deux grandes sacristies qui se trouvent près de l'abside, ce sont les plus amples des paroisses de Lyon ; elles mesurent une superficie de cent onze mètres carrés.

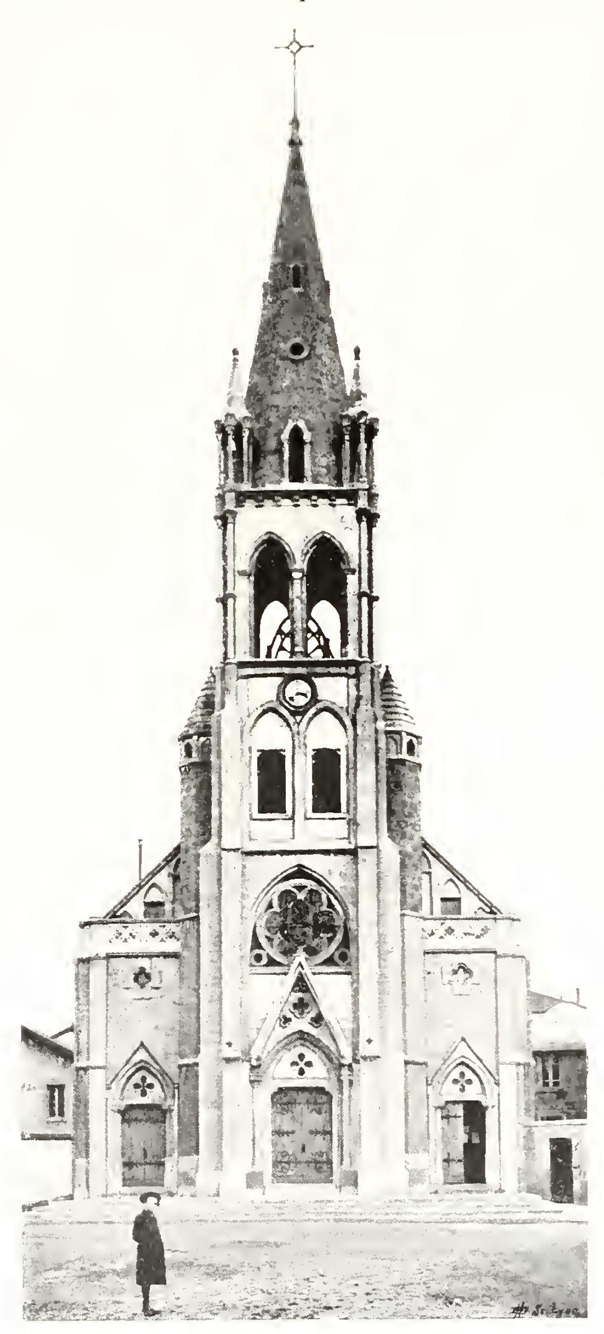
Un magnifique chemin de croix a été peint par Giraudon, dans des cadres dessinés par Pierre Bossan. La sacristie possède un ornement remarquable de drap d'argent acheté par M. le curé Coudour : il se compose de l'ornement de la messe, d'une dalmatique, d'une chape et d'un voile huméral. Le trésor de l'église possède un ostensoir magnifique commandé par M. Coudour et exécuté par Armand-Calliat.

SAINTE-MARIE-DES-ANGES

Sainte-Marie-des-Anges ou Notre-Dame-des-Anges est de fondation récente. Ce fut, en effet, en 1873, que l'archevêché chargea M. l'abbé Haour, vicaire à Saint-André de Lyon, de créer cette nouvelle paroisse et d'y établir une église. Ce prêtre zélé installa une chapelle provisoire, devenue maintenant la maison de la cure. Le culte y commença le 1er janvier 1874. Le jour des Rameaux de la même année, M. Gouthe-Soulard, vicaire général, plus tard archevêque d'Aix, bénit la chapelle provisoire.

Quelques années plus tard, le même prêtre, avec ses ressources personnelles, augmentées de généreuses aumônes, entreprit la construction de l'église définitive. Avant sa prêtrise, employé chez son oncle, architecte de renom, il avait déjà dirigé la construc-

tion du clocher de Feyzin; aussi tint-il à honneur de dresser lui-même les plans de la nouvelle église et de veiller à leur exécution. Il en fit un édifice de bon goût, portant néanmoins le cachet personnel de l'architecte. C'est ainsi qu'il remplaça les piliers qui soutiennent ordinairement les voûtes des églises et masquent fréquemment la vue, par de légères et gracieuses colonnettes. Il plaça, moins heureusement peut-être, les contre-forts de l'abside au-dedans de l'église, à l'encontre de la formule classique qui les veut au dehors.



Sainte-Marie-des-Anges.

Quelques années plus tard, épuisé par une vie consacrée à l'amélioration morale et matérielle de sa paroisse, il démissionna, et la paroisse fut confiée aux prêtres du Prado. Ceux-ci ont apporté tous leurs soins au ministère. Le nouveau curé, disposant de plusieurs prêtres, a pu amplifier les œuvres paroissiales, en créer de nouvelles, une surtout pour la protection morale des Italiens qui se trouvent en grand nombre sur la paroisse.

Notre-Dame-des-Anges est une élégante église entièrement dégagée : son clocher, surmonté d'une flèche élancée, fait un digne pendant à celui de Sainte-Blandine, qui se trouve presque en face, de l'autre côté du Rhône.

Le maître-autel est dominé par trois grandes statues : la Mère de Dieu entourée de saint Gabriel et saint Raphaël. La Vierge a les bras croisés sur la poitrine, les yeux levés au ciel ; son pied écrase le serpent tentateur. Gabriel incliné lui présente le sceptre tandis que Raphaël lui offre une couronne. Près de la Vierge, deux anges soutiennent des candélabres.

Dans l'abside se trouvent quatre petits autels dédiés à sainte Anne, saint François d'Assise, saint François de Sales et sainte Clotilde, chacun d'eux est surmonté de la statue. Dans le transept droit s'ouvre la chapelle Saint-Joseph. L'autel est surmonté de trois niches : celle du milieu contient la statue de ce saint patriarche. Les deux autres

sont vides, elles attendent les statues de saint Jean-Baptiste et de saint Zacharie. Au-dessous, le rétable est décoré de deux bas-reliefs en terre cuite : l'atelier de Nazareth et la mort de saint Joseph.

Dans le transept de gauche, se trouve la chapelle du Sacré-Cœur. La statue du divin Maître est placée entre celles de la bienheureuse Marguerite-Marie et de sainte Gertrude. Au rétable, deux bas-reliefs : saint Jean, appuyé sur le cœur de Notre-Seigneur, et Marguerite-Marie Alacoque adorant le Sauveur. Au bas de l'autel, trois rosaces encadrent le monogramme du Christ.

L'église n'est pas encore décorée de tous ses vitraux ; ceux qui se trouvent dans l'abside, œuvre de L. Bégule, représentent les mystères du Rosaire. Voici la description de ceux des petites nefs, exécutés par MM. Nicod et Jubin. A gauche : 1° Adam et Ève chassés du paradis terrestre ; 2° Le Sacrifice d'Abraham ; 3° Le Prophète Élie nourri par un ange. A droite : 1° Saint Pierre délivré par un ange ; 2° L'Ange de la Résurrection avec les saintes femmes ; 3° Les Anges servant Notre-Seigneur au désert. Les verrières qui restent à exécuter représenteront des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans lesquelles figurent des anges.

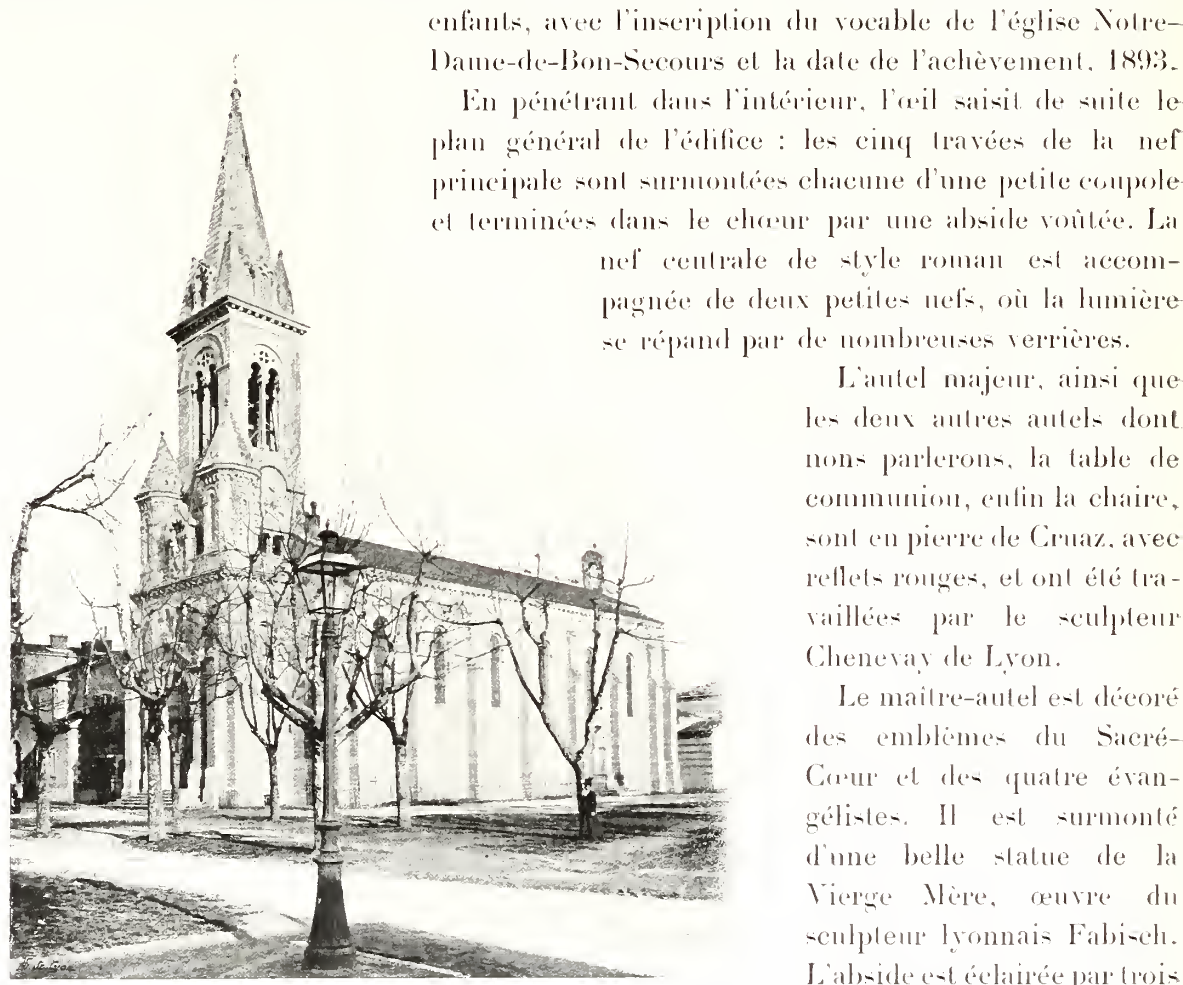
Le chemin de la Croix, œuvre de Giscar de Toulouse, est en terre cuite peinte et a figuré à l'exposition des arts religieux de Lourdes. La chaire, par le même, est également en terre cuite. Les panneaux sont ornés de quatre bas-reliefs représentant les évangélistes, séparés par des anges en prière. Quatre anges, une croix sur la poitrine, soutiennent la chaire posée sur une colonne ; au pied de celle-ci se trouvent les quatre grands docteurs de l'Église et au dossier de la chaire un bas-relief représentant Jésus entouré de ses disciples et prêchant aux foules. Signalons enfin, au fond de l'église, une statue de saint Antoine de Padoue portant l'Enfant Jésus.

MONTCHAT

La paroisse de Montchat fut érigée en 1873. L'administration ecclésiastique confia le soin de cette fondation à M. l'abbé Thévenin, vicaire de Saint-François-de-Sales. On installa d'abord le culte dans une chapelle provisoire située avenue du Château, mais bientôt, lorsque M. l'abbé Michallet eut succédé à M. Thévenin, les vœux unanimes appelèrent la construction de l'église définitive. Sur un terrain donné généreusement par la famille Richard-Vitton, on éleva le bel édifice qu'on voit présentement, œuvre des architectes Morel et Bethenod. L'église fut commencée au printemps de 1874 : on construisit d'abord la nef et deux travées, puis on livra cette partie au culte le 13 juin 1875. Au printemps de 1891, on reprit les travaux et l'église achevée fut consacrée le 1er septembre 1894.

L'église de Montchat, dédiée à Notre-Dame-du-Bon-Secours, est un remarquable

spécimen de l'architecture romane. Elle est bien dégagée, ce qui en rend l'ensemble grandiose. La façade est surmontée d'un beau clocher où sont renfermées quatre cloches bénites, les deux premières en 1874, les autres, lors de l'achèvement de l'église en 1893. La base du clocher est accostée de deux pyramides d'un gracieux effet. Au-dessus du porche on a placé une belle statue de Notre-Dame-de-Bon-Secours, œuvre de Bayet-Biot. Dans le tympan du portail, un gracieux bas-relief représente Jésus bénissant les enfants, avec l'inscription du vocable de l'église Notre-Dame-de-Bon-Secours et la date de l'achèvement, 1893.


Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Montchat.

En pénétrant dans l'intérieur, l'œil saisit de suite le plan général de l'édifice : les cinq travées de la nef principale sont surmontées chacune d'une petite coupole et terminées dans le chœur par une abside voûtée. La nef centrale de style roman est accompagnée de deux petites nefs, où la lumière se répand par de nombreuses verrières.

L'autel majeur, ainsi que les deux autres autels dont nous parlerons, la table de communion, enfin la chaire, sont en pierre de Cruaz, avec reflets rouges, et ont été travaillées par le sculpteur Chenevay de Lyon.

Le maître-autel est décoré des emblèmes du Sacré-Cœur et des quatre évangélistes. Il est surmonté d'une belle statue de la Vierge Mère, œuvre du sculpteur lyonnais Fabisch. L'abside est éclairée par trois verrières, œuvre, comme tous les vitraux de l'église, sauf un, de M. Dufêtre. Chaque verrière, suivant un mode uniforme, est composée de trois médaillons superposés. Celle du milieu représente : 1° sainte Anne instruisant la Sainte Vierge ; 2° Notre-Dame-de-Bon-Secours intercédant auprès de son fils en faveur des fidèles ; 3° enfin le couronnement de Marie dans le ciel. Le vitrail de gauche : trois scènes de la vie de saint Louis : 1° il porte la sainte couronne ; 2° il rend la justice sous le chêne traditionnel ; 3° sa mort. Celui de droite est dédié à saint Ennemond : 1° ce saint pontife est parrain du fils d'un roi de France ; 2° il souffre le martyre ; 3° ses reliques sont transportées à l'Ile-Barbe par son compagnon saint Wilfrid.

A droite, chapelle du Sacré-Cœur; l'autel est surmonté d'une belle statue par Fabisch, et est éclairé par un vitrail représentant : 1° Jésus et la Samaritaine; 2° saint Jean l'Évangéliste; 3° le Sacré-Cœur et la bienheureuse Marguerite-Marie. Tout à côté l'on a placé une Pietà.

A gauche, chapelle Saint-Joseph; au-dessus de l'autel, statue du saint patriarche par Pagny, de Lyon, et vitrail représentant : 1° le Mariage de la Vierge; 2° la Sainte Famille; 3° la Mort de saint Joseph. Tout auprès, un édicule dédié à saint Antoine de Padoue, avec sa statue, par Chenevay de Lyon, a été élevé en mémoire de la protection accordée



Intérieur de Notre-Dame-de-Bon-Secours (Montchat).

par la Providence, le 10 mai 1896, lors de la chute de la foudre sur l'église, au milieu de la cérémonie des vêpres, sans que personne de la nombreuse assistance en fut atteint.

Les vitraux de l'église de Montchat sont remarquables, ils éclairent les basses nefs et méritent une description détaillée. Commençons par la petite nef de droite. Une première verrière redit la vie de sainte Élisabeth, en trois scènes : 1° les provisions qu'elle porte aux pauvres se changent en roses; 2° elle nourrit les indigents; 3° elle est reçue du tiers ordre de saint François. Vitrail de saint Sixte : 1° il encourage son disciple saint Laurent; 2° il refuse de sacrifier aux idoles; 3° son martyre. Verrière de la Trinité, décorée d'un grand Christ en bronze. Vitrail de saint Antoine de Padoue : 1° l'Enfant Jésus lui apparaît; 2° sa prédication; 3° la translation de son corps. Verrière de sainte Catherine, martyre : 1° elle est consolée par la Sainte Vierge; 2° elle est emprisonnée; 3° son martyre. Vitrail de saint Alexandre donné par M. Gourd : 1° sa condamnation;

2° il est tenaillé par le bourreau ; 3° il est exposé aux lions. Verrière de sainte Mathilde, donnée par Mme Gourd : 1° elle fait l'aumône aux pauvres; 2° elle est honorée par le peuple ; 3° sa mort.

La petite nef de droite est éclairée par sept verrières dont voici les sujets. Vitrail de saint François de Sales : 1° en priant dans l'église Saint-Étienne-du-Mont à Paris, il surmonte une tentation de désespoir ; 2° sa prédication dans le Chablais ; 3° il donne une règle aux religieuses de la Visitation. Verrière de saint Charles Borrhomée : 1° il reçoit le chapeau de cardinal ; 2° il donne la communion à saint Louis de Gonzague : 3° il assiste un pestiféré. Vitrail de sainte Eugénie, œuvre de Victor Honer, de Nancy : 1° le baptême de la sainte ; 2° sa condamnation ; 3° son martyre. Verrière de sainte Chantal : 1° elle instruit ses enfants ; 2° elle donne des statuts aux sœurs de la Visitation ; 3° sa mort. Vitrail de saint Jules, pape : 1° il est couronné de la tiare ; 2° il reçoit la visite d'un saint évêque ; 3° il tient un concile. Verrière de saint Nicolas, évêque de Myre : 1° il dote trois filles pauvres qui se trouvaient dans l'occasion de se perdre ; 2° il est couronné par les anges ; 3° il est transporté, sur mer, d'Orient en Italie. Vitrail de saint Claude : 1° il quitte le monastère de Saint-Oyend, lorsqu'il est nommé archevêque de Saint-Claude ; 2° il abdique la prélature ; 3° sa mort.

Au milieu de l'église s'élève une chaire fort élégante à double escalier. Elle est l'œuvre du sculpteur Chenevay. Sur les panneaux sont sculptés les quatre grands docteurs de l'église : saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme et saint Grégoire, pape. Au fond de l'église, sur une vaste tribune, sont placées les orgues, œuvre de M. Aurand-Wirth. On doit signaler également le chemin de croix, en pierre sculptée, œuvre de M. Bayet-Biot.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE VIII

RÉDEMPTION

Le petit paroissial de la Rédemption, Lyon, n° 72 (à 83), février 1905 (à janvier 1906). Imp. A. Reynaud, Lyon, in-8, à 2 col., 4 p.

FRANCISCAINS DU TIERS-ORDRE, DIT PICPUS ET NOTRE-DAME-SAINT-LOUIS DE LA GUILLOTIÈRE

Grande carte de la Guillotière et du mandement de Béchevelin, province du Lyonnois, d'après l'original de 1809, déposé aux archives de la Guillotière. Publiée à 100 ex., en 1884, par la Société de topographie de Lyon.

Mémoire pour les RR. PP. provincial, supérieurs & religieux du Tiers-Ordre de Saint-François de la province de Lyon, contre les frères Alexis Rupert, Ferréol Girard, Hilarion Gousset, Côme Nicolas, Lazare Villard, Blaize Mazuyer & Clément Clerc, religieux oblats ou servants desdits ordre et province. Lyon, Delaroche, 1760, in-folio, 32 p. — Au sujet du port du capuce.

Confrérie de Saint-Roch et de Saint-Sébastien, érigée dans l'église des religieux du Tiers-Ordre de Saint-François, au faubourg de la Guillotière. Lyon, 1776, in-12.

Mission de la paroisse de la Guillotière, l'un des faubourgs de Lyon, 1818. A Lyon, chez Lambert-Gentot, in-8, 16 p. — Compte rendu historique.

Notice historique et topographique sur la ville de la Guillotière, projet d'embellissement, par Christophe Crépet, ancien élève de l'école royale des Beaux-Arts de Paris, architecte voyer de la ville de la Guillotière. Lyon, Marle, 1845, in-4, 48 p.-2 f., grav.

Histoire de la Guillotière et des Brotteaux, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, 1846, par F. Meifred. Lyon, Giraud, 1846, in-8, viij-112 p.

Vital de Valous, *Lettre à M. L. Morel de Voleine*, sur l'étymologie de la Guillotière, 1863, grand in-8, 10 p.

Abbé Vachet, *Le Tiers-Ordre de Saint-François ou Picpus*, dans *Revue du Lyonnais* (1892), 5e série, XIV, 1. — Tiré à part : Lyon, Mougin-Rusand, 1892, in-8, 13 p.

Marie et la paroisse Notre-Dame-Saint-Louis, rapport de

M. l'abbé H. Lapra, curé-archiprêtre de Notre-Dame-Saint-Louis, présenté au Congrès Marial de Lyon. Lyon, Vitte, 1900, in-8, 23 p.

SAINT-POTHIN

Notice historique et topographique sur la ville de la Guillotière, projet d'embellissement, par Christophe Crépet, ancien élève de l'école royale des Beaux-Arts de Paris, architecte voyer de la ville de la Guillotière. Lyon, Marle, 1845, in-4, 48 p.-2 f., grav.

Histoire de la Guillotière et des Brotteaux, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, 1846, par F. Meifred. Lyon, Giraud, 1846, in-8, viij-112 p.

Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, à Saint-Pothin, Lyon. Lyon, impr. J. Gallet, 9 août 1874, in-32, 2 f.

Le premier évêque de Lugdunum, hommages rendus à la mémoire de saint Pothin par une société d'ecclésiastiques sous la direction de M. le chanoine Richoud, curé-archiprêtre de la paroisse Saint-Pothin. Lyon, Vitte, 1900, in-8, 366 p.

MONUMENT DES BROTTEAUX

Monument élevé aux Brotteaux en 1795 et abattu en 1796, aux malheureuses et innocentes victimes immolées à Lyon après le siège de leur patrie. Grande estampe.

Notice historique sur l'exhumation du corps du lieutenant général comte de Précy et sa translation de Marcigny-sur-Loire, à Lyon, dans le caveau sépulcral du monument religieux des Brotteaux, à la mémoire des victimes du siège de Lyon. Lyon, 1822, in-4, 40 p., vue du monument des Brotteaux par Chometon.

L.-M. Pérenon, *Le siège de Lyon*, poème historico-didactique en cinq chants, précédé d'un prologue aux muses et d'une préface poétique, et suivi d'un grand nombre de faits inédits, de la lettre du général Précy sur la mémorable sortie des Lyonnais, de chansons de l'époque, d'une notice biographique et historique des personnages des deux partis, etc., orné du portrait du comte de Précy. Lyon, Guyot; Targe; Lions, 1825, in-8, 116 p.

Siège de Lyon, sortie des Lyonnais et retraite du général de Précy, racontées par lui-même : historique de sa retraite dans les montagnes du Forez, après le siège de Lyon, depuis le 12 octobre 1793 jusqu'au 20 janvier 1795, dans : *Revue du Lyonnais* (1847, xxvi, 181-206 et 285-306. — Tiré à part : Lyon, impr. Léon Boitel, 1847, in-8, 47 p.

Charcot, *Souvenirs de 1793*, épisode du siège de Lyon, dans *Revue du Lyonnais* (1847), XXVI, 108-16.

Notes inédites, ou lettre historique de feu M. le général comte de Précy, sur l'histoire de la sortie et de la retraite des Lyonnais après le siège qu'ils avaient soutenu en 1793. Lyon, 1848. — Édité par L.-M. Perenon, de Lyon.

Recueil de compositions exécutées ou projetées sur les dessins de A.-M. Chenavard, architecte. Lyon, Perrin, 1860, in-folio. — Contient notamment un projet de monument à la mémoire des victimes du siège de Lyon.

IMMACULÉE-CONCEPTION

Église paroissiale de l'Immaculée-Conception, à ériger à Lyon, quartier de la Part-Dieu. P. Bossan et Léo architectes, J. Séon sculp., imp. Fugère, Lyon. Gravure, 250 sur 162 millimètres.

De l'architecture religieuse à Lyon, d'après quelques constructions modernes, églises d'Écully, de Caluire, de Vaise et de l'Immaculée-Conception, par M. Ch. Vays. Lyon, imprimerie d'Aimé Vingtrinier, 1859, in-8, 16 p. — Vays est le pseudonyme de Savy.

CHAPITRE IX

COMMANDERIE SAINT-ANTOINE — MISSIONNAIRES SAINT-JOSEPH SAINT-ROCH — RELIGIEUSES SAINT-JOSEPH — FRANCISCAINES DE SAINTE-MARIE-DES-ANGES — FRANCISCAINES DE LA PROPAGATION DE LA FOI — SŒURS SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE LA TOUR-PITRAT — SAINT-BERNARD — SAINT-EUCHER



ANS épuiser encore la liste des maisons religieuses qui ont vécu et prospéré sous les murs de cette ville, au cours des siècles écoulés, nous rassemblerons dans ce chapitre l'histoire rapide de quelques-uns de ces monastères anciens et récents qui, sans représenter l'importance, ni détenir la puissance d'action des grands ordres, ont pourtant contribué, dans la mesure de leurs forces, à la vitalité sans cesse renaissante de l'Église : Antonins, Missionnaires Saint-Joseph, chapelle Saint-Roch desservie par les Minimes, religieuses Saint-Joseph, Franciscaines de Sainte-Marie-des-Anges, Franciscaines de la Propagation de la foi, et religieuses Saint-François d'Assise de la Tour-Pitrat. Pendant que nous nous trouverons sur la colline de la Croix-Rousse, nous procéderons, pour terminer, à l'étude des églises paroissiales Saint-Bernard et Saint-Eucher.

ANTONINS

Un acte conservé aux Archives départementales du Rhône, fait connaître d'une manière certaine l'origine de la commanderie des Antonins. En voici le contenu succinct : « La maison de Saint-Antoine de Lyon est une annexe de l'abbaye de Saint-Antoine, située au diocèse de Vienne. Cette vérité est établie par un titre très ancien et très authentique, une sentence rendue, le 4 mars 1361, par l'official de Lyon, commis par monseigneur l'évêque du Puy, délégué par Sa Sainteté, sur une contestation entre l'abbé de Saint-Antoine et frère Armand de Rochebaron, commandeur de Bourbonne. Cette sentence a été rendue avec une entière connaissance de cause. Après avoir examiné plusieurs titres, et avoir ouï témoins et parties, elle a jugé que la maison de Saint-Antoine de Lyon a été d'ancienneté, et est de la mense de l'abbaye de Saint-Antoine, qui l'avait

fondée par le démembrement d'une partie de son ancien patrimoine dont elle a donné les revenus à ladite maison de Lyon. C'est par cette raison qu'elle n'a pas été comprise dans les rôles des décimes ordinaires et extraordinaires de ce diocèse, ou quand on a voulu les y comprendre Mgr Camille de Neuville, connaissant l'injustice et l'irrégularité de cette imposition, en a arrêté l'effet par deux ordonnances, l'une du 28 février 1672, et l'autre du 18 septembre 1676, parce que les abbayes payent dans les diocèses où elles sont situées pour leurs membres et annexes y unies. » Une ordonnance rendue par François-Paul de Neuville de Villeroi, archevêque de Lyon, ajoutée au bas du mémoire précédent, porte : « Vu ladite requête, la sentence de l'official de ce diocèse du 4 mars 1361, les deux ordonnances de Mgr Camille de Neuville du 28 février 1672 et du 18 septembre 1676, nous avons déclaré la maison de Saint-Antoine de cette ville être véritablement annexe de l'abbaye de Saint-Antoine. Fait à Lyon le 25 novembre 1718. »

On le voit, la Commanderie de Lyon était bien une fille directe de la célèbre abbaye dauphinoise. Cherchons maintenant à quelle époque appartient le monastère lyonnais.

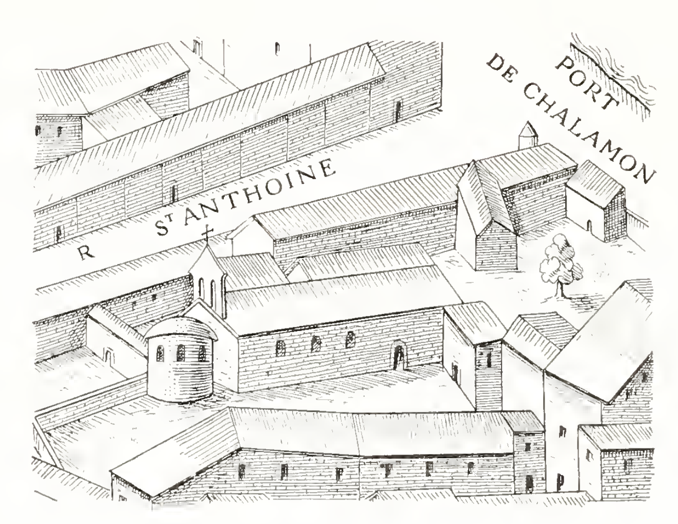
Dès 1246, la Commanderie Saint-Antoine était fixée à Lyon, car une bulle d'Innocent IV, datée du 8 janvier de cette année, confirme les dons faits à l'hôpital lyonnais de la Commanderie. Cette bulle exempte les religieux de tout droit de dîmes, tant à cause de leur hôpital situé à Lyon, que de deux granges l'une appelée Chaussagnon et l'autre Salomon, et du droit appelé vingtain ou carthelage prélevé par cet hôpital sur les grains qui se vendent à la Grenette de Lyon. Ces biens avaient été accordés à l'hôpital par Renaud de Forez, archevêque de notre ville, avec d'autres privilèges et libertés mentionnés dans cette bulle.

Les archevêques de Lyon continuèrent à se montrer généreux à l'égard de ce nouvel essaim de l'abbaye-mère du Dauphiné. On trouve encore aux Archives départementales une donation faite aux religieux Antonins en 1279, et qui indique le but et les œuvres de la Commanderie lyonnaise. En voici des extraits :

« Messire Aymard, archevêque de Lyon, du consentement de monsieur le doyen et du chapitre de l'église de Lyon, fit donation, au profit du grand maître de l'hôpital de Saint-Antoine de Viennois : savoir, de l'église dédiée à Saint-André avec son cimetière et de l'hôpital et les maisons en dépendantes appelées la Contracterie, situées à Lyon, que le seigneur archevêque dit lui appartenir de plein droit, pour le tout, jouir et posséder à l'avenir paisiblement par le grand maître et ses successeurs, avec pouvoir au grand maître, pour faire desservir l'église et l'hôpital de Saint-André, d'y mettre le commandeur et les religieux qu'il jugera à propos. » Cette donation fut faite aux conditions suivantes : « 1° le recteur et les religieux établis pour la direction de l'église et de l'hôpital, seront tenus d'y observer l'hospitalité et de recevoir à l'hôpital les pauvres et infirmes de Lyon et du diocèse, tant ceux qui sont atteints du mal appelé le feu de Saint-Antoine, qu'ils seront obligés de nourrir selon leur pouvoir, comme il se pratique dans les autres hôpitaux dépendant de l'ordre, que ceux qui sont aussi atteints du mal nommé de Saint-André, pourvu qu'ils soient de Lyon ou du diocèse, avec cette différence que, pour ces derniers, le recteur et les religieux ne seront obligés que de les nourrir pendant neuf jours

et non au-delà. Quant aux autres pauvres, quelque maladie ou infirmité qu'ils aient, excepté dans les deux cas susdits, on ne sera point obligé de les recevoir dans l'hôpital ; 2° le recteur et les religieux seront tenus d'accepter les domestiques de messieurs les chanoines de Saint-Jean, et des autres qui sont du corps de ladite église, lorsqu'ils seront infirmes pour quelque accident et hors d'état d'agir, exceptant toutefois ceux qui auront été blessés, lesquels seront nourris et habillés par le recteur et les religieux de l'hôpital pendant le temps qu'ils y demeureront, pourvu qu'ils gardent et observent les règles de l'hôpital. » Comment se procurer les ressources? La suite du document va l'indiquer : « Permet le seigneur archevêque de quêter dans la ville de Lyon et dans le diocèse, pour subvenir à l'entretien des pauvres, et d'enterrer en leur église et cimetière tous ceux qui y auront choisi leur sépulture, sans préjudicier aux droits de l'église paroissiale. »

En 1303, on voit la Commanderie Saint-Antoine installée rue Écorchebœuf, où l'on établit, en 1320, une place entre les bâtiments du monastère et la maison d'un nommé Anziacs. L'ordre Saint-Antoine de Viennois fut autorisé, en janvier 1502, à placer dans ses armoiries un écusson d'or, à l'aigle de sable, au vol éployé. En septembre 1697 seulement, la Commanderie de Lyon vit son blason enregistré à l'armorial Lyonnais ; il portait : « Un aigle à deux têtes, au vol éployé, diadémé et couronné d'or, chargé d'un écusson d'or, attaché à un collier de gueules, au taf d'azur. »



Les Antonins, en 1550.

En 1562 le monastère fut pillé par les protestants et privé de tous ses biens ; toutefois, en juillet 1563, « suivant l'édit de paix, le lieutenant général du roi en Lyonnais, Dauphiné, Provence et Languedoc, M. de Vieilleville, enjoint à Barthélemy, Gabiano et autres détenteurs de la Commanderie de restituer au procureur tous ses biens, granges, maisons, et lui rendre ensemble les reliquaires, meubles, titres, par eux pris. »

Au milieu du XVIIe siècle, on dut démolir une partie des bâtiments qui tombaient en ruine ; on construisit alors un nouvel édifice et on répara les maisons et magasins attenant au monastère. Il importe d'entrer, à ce sujet, dans quelques détails tirés des documents provenant des archives du couvent.

Le 27 août 1644, le grand conseil rendait un arrêt décisif ordonnant « que par le prévôt des marchands de Lyon, alignement sera donné aux religieux de Saint-Antoine pour la construction des bâtiments de la Commanderie sur la rue Mercière, à la charge de laisser par les religieux sur ladite rue une portée et entrée principale, sur laquelle seront

les marques de la Commanderie ou hôpital, et de satisfaire par eux aux charges de leur fondation pour la retraite et nourriture des pauvres malades. »

Les réparations et constructions furent importantes comme on en peut juger par les prix-faits et factures datés de 1645 et années suivantes. On reconstruisit aussi l'église avec six chapelles, la sacristie, l'arrière-sacristie, enfin les marches d'entrée de l'église. La nef fut éclairée par dix fenêtres, les chapelles par six et les deux grandes portes surmontées chacune d'un dormau, le tout pour le prix de 800 livres. Les balustres de fer du chœur et des chapelles, coûtèrent 1900 livres tournois. Le beffroi fut construit en 1654 ; les jougs étaient en bois de noyer, le beffroi lui-même, la charpente et les montants en bois de chêne. La même année, le père Basile Graillat, supérieur et procureur de la commanderie, à qui est due la majeure partie de ces réparations, commanda à Pierre Livet, fondeur à Lyon, huit cloches formant accord musical, au prix de 75 livres le quintal de bronze. La première serait du poids de 55 à 60 livres, les sept autres à proportion en augmentant de poids ; les cloches devaient donner respectivement les notes *ré, mi, fa, sol, ré, mi, fa*. Deux ans plus tard, le même religieux commandait aux sieurs Marchal et de Taux, fondeurs de cloches, demeurant à Martini en Lorraine, pour la vieille église du monastère, six cloches de bon métal, la plus grosse de 6 quintaux et les autres à proportion, en sorte que toutes ensemble atteignissent le poids de deux milliers et deux quintaux. L'accord serait parfait et offrirait les six tons : *ut, ré, mi, fa, sol, la*.

Dès 1642, le père Graillat, avait commandé à Innocent Madin, peintre de Lyon, six grands tableaux à l'huile avec leurs ornements, moyennant la somme de 565 livres tournois. Le couvent se chargeait de fournir les châssis, molières et toiles. Plus tard, en 1697, on donnait 90 livres au sieur Bernard pour un tableau : Joseph vendu par ses frères ; tableau qui fut posé sur la galerie.

Pour faciliter le passage des chapelles situées « du côté de vent » au chœur de l'église, le père Graillat acheta, au prix de 100 livres tournois, à Claude Fayolle, maître forgeur à Lyon, « l'étendue de 18 pouces d'enfoncement dans la muraille de sa maison, outre le gros de mur et de 6 pieds 8 pouces de hauteur, pour le posage de deux portes en l'angle de muraille mitoyenne séparant la maison de Fayolle sise en la rue Saint-Antoine de Lyon, d'avec les fonds de la commanderie des côtés de bise et du soir ».

Un état des dépenses faites pour la reconstruction du couvent, en 1695, se monte à la somme de 18.731 livres 15 sous. Pour subvenir à cette dépense on emprunta 17.510 livres. La construction de l'église achevée, on songea à procéder à la consécration solennelle. Une difficulté se présentait : la chapelle était contiguë à des maisons particulières, en sorte qu'on ne pouvait en faire le tour comme le réclame le cérémonial. On consulta la Congrégation des rites, qui, par rescrit du 22 août 1655, signé du cardinal de Médicis, évêque d'Ostie, accorda toute dispense, pourvu que dans la cérémonie du sacre on gardât les règles du pontifical Romain.

L'église Saint-Antoine de Lyon possédait de nombreuses reliques, qu'elle conservait avec un soin jaloux. Citons-en quelques-unes. Le 4 février 1650, « Antoine Panotus de Velletri, auditeur de son Éminence Mgr Martius Ginet, cardinal prêtre du titre de Saint-Pierre-

aux-Liens et vicaire général de notre Saint Père le pape et de la ville de Rome, en conséquence de l'ordre du cardinal-vicaire », donne au Père Graillat « des ossements de saint René, saint Maxime, saint Simple, saint Aurélian, saint Félix et saint Germain, martyrs ; lesquelles reliques ont été tirées, par commandement d'Innocent X, des cimetières de Rome, et ont été enveloppées séparément de papier blanc, avec au-dessus écrits les noms desdits saints ; les dites reliques mises dans une petite châsse carrée de bois, longue de huit doigts et large de six et trois doigts de haut, couverte d'un tafetas attaché avec trois filets de chanvre, en forme de croix, scellé au-dessus et au-dessous de cire d'Espagne aux armes dudit seigneur cardinal-vicaire. » Le 19 mars 1650, le même cardinal avait donné des reliques de sainte Agathe et de saint Honoré, martyrs, à messire Henri Othenin, chanoine de Besançon, reliques tirées aussi des cimetières de Rome. Elles furent remises, le 8 juin 1653, au P. Graillat par le pieux chanoine.

Le digne supérieur de Saint-Antoine savait reconnaître les services rendus et être généreux à l'occasion. Le 14 janvier 1655, la Compagnie des Pénitents blancs de Lyon, avait assisté processionnellement à la translation des reliques des saints martyrs Marcel, Benoît, Basile, Clément, Denis et Théodore, translation faite de l'ancienne église de la commanderie, dans celle qui venait d'être nouvellement construite. Le Père Graillat, pour donner une marque de la reconnaissance et de l'estime que sa communauté et lui avaient de la piété des confrères, remit, le 31 janvier, aux recteur, vice-recteur et conseillers de cette compagnie, six parcelles de ces corps saints. Le 21 mai 1657, les Pénitents blancs de Notre-Dame du Confalon à Lyon, portèrent processionnellement deux châsses apportées de Rome par Antoine de Neuville, abbé de Saint-Just au diocèse de Beauvais et vicaire général de Lyon. Elles contenaient des reliques de sainte Barbe et de sainte Périgrine, vierges et martyres. En reconnaissance, le père Graillat donna aux confrères quelques parcelles de ces reliques. Le digne supérieur obtint, le 21 mars 1658, de l'abbaye Saint-Antoine de Viennois une relique insigne, conservée dans la sacristie du monastère dauphinois : une dent de sainte Apollonie, vierge et martyre, qui, ayant eu la mâchoire brisée par le bourreau, était particulièrement invoquée par ceux qui souffrent des dents. Cette précieuse relique fut placée, avec honneur, dans la chapelle de la Sainte-Trinité, de l'église des Antonins.



Antoine de Neuville,
abbé de Saint-Just
et vicaire général de Lyon.

Puisque nous parlons des chapelles de l'église, mentionnons qu'elles furent souvent choisies par des familles de Lyon comme lieu de sépulture. Le 6 mai 1667, noble François Dufaure, conseiller du roi et trésorier des ponts et chaussées en la généralité de Lyon, du consentement du Père Antoine Garrot, supérieur de la commanderie, fonde une messe annuelle dans la chapelle Notre-Dame, située à droite, la plus proche du maître-autel, à condition d'avoir l'usage de cette chapelle et le droit exclusif de sépulture pour lui et sa famille à perpétuité. Il promet d'entretenir la chapelle à ses frais, et établit pour cela

une rente annuelle de 150 livres. Les religieux lui permettent de placer en tel endroit de la chapelle que bon lui semble, son écusson, et de mettre sur la voûte du caveau une grande pierre avec ses armes et son épitaphe.

Le 7 octobre 1693, le Père Alexis Dufresne, supérieur de la Commanderie, accorde à Gaspard Fayard, bourgeois de Lyon, le droit de sépulture pour lui, Marguerite Lalive, sa femme, leurs enfants, gendres et descendants, à perpétuité, dans le caveau situé sous la chapelle Saint-Joseph, sans qu'aucune autre personne y puisse être ensevelie. Fayard fonde une messe quotidienne, et pour cela crée une rente annuelle de 200 livres au capital de 4.000 livres. On permet à Fayard de faire graver ses armes sur la pierre qui ferme l'ouverture et de placer contre le mur une pierre où seront transcrites les conditions de la fondation.

Au début du XVIIIe siècle, de nouvelles réparations furent faites à l'église des Antonins. Les religieux s'adressèrent pour cela à Marc Chabry, peintre et sculpteur de Lyon. Cet artiste de mérite orna l'intérieur de l'édifice de remarquables embellissements. On en trouve le détail dans un acte du 30 janvier 1704, passé entre le supérieur et Marie Andrée Blampignon, femme de Chabry. Cette dernière s'engage à faire terminer les travaux commencés, moyennant la somme de 15.000 livres. « En premier lieu de finir la corniche de marbre et la table d'autel conformément au dessin ; de faire deux aigles jetés en bronze, et dorés ; de faire un cadre de bronze doré autour du bas-relief de marbre blanc qui sert de devant d'autel et de lustrer ce bas-relief ; de dorer les fleurons de cuivre, au nombre de 54, qui doivent orner la bordure du tableau et de fournir les fleurons ; de faire en stuc les deux grandes figures représentant saint Athanase et saint Augustin qui doivent être posées sur les piédestaux avec les génies qui les accompagnent, aussi de stuc, le tout couleur de marbre ; d'achever toute la gloire et ornement en bois avec les anges et génies, suivant le dessin avec les palmiers des côtés, et tout le couronnement qui sera aussi de bois et lequel est dessus le soc posé sur la grande corniche de marbre blanc, ainsi que les consoles des deux chapiteaux des deux pilastres ; de dorer tout ce qui est ornement en bois, les figures et génies blanches de blanc de marbre ; de faire le ruban qui entoure la baguette qui est au-dessus de la face de la grande corniche de cuivre doré de même que tout le reste ; de fournir de plus tous les matériaux et l'échafaud pour l'achèvement du corps d'architecture en marbre, suivant qu'il a été commencé, le tout conformément au dessin ; de peindre le fond de l'autel autour de l'architecture et retable en grisaille, selon qu'il conviendra, et à cet effet de plâtrer le fond d'autel ; d'achever le tableau du maître-autel, et celui qui est inachevé d'un des côtés de cet autel avec les corniches ; de repasser la corniche de pierre blanche de l'église, depuis l'arc-doubleau qui joint la porte de la sacristie jusqu'à l'autel, et de même de l'autre côté ; de faire toutes les baguettes de bois doré, qui doivent faire comme une petite bordure à tous les panneaux de marbre jaspé, au nombre de douze, et aux pilastres, pour séparer le marbre blanc d'avec celui de couleur et de rendre le tout fait et parfait suivant le dessin, pour la fête de saint Antoine 1705. Outre cela, de faire lever les encombres qui seront en l'église à ses frais ; de délaisser à la maison de saint Antoine les deux blocs de marbre blanc qui sont desti-

nés pour les deux grandes figures de saint Athanase et de saint Augustin, avec le marbre des deux génies, et enfin de faire un fond d'ais de sapin au tableau de l'autel pour le garantir de l'humidité. » Les religieux se réservent le tableau qui servait auparavant au grand autel avec sa bordure et le devant d'autel de bois doré avec ses aigles. Le 30 janvier 1704, mademoiselle Blampignon et Louis Pérille, marchands de Lyon, s'obligent à faire faire par le sieur Chabry, six marches pour l'autel, depuis la porte de la sacristie jusqu'à l'autel, les plafonds et compartiments différenciés de marbre blanc et de pierre. Enfin, le 26 mai 1704, les religieux payent 2.449 livres à Louis Pérille pour l'achat et le transport des marbres destinés à la construction du maître-autel.

Telle est l'histoire de la chapelle des Antonins de Lyon ; cet ordre religieux n'arriva même pas jusqu'à l'époque révolutionnaire. Il fut dissous par décret de Louis XVI, sanctionné par le souverain pontife, et ses biens réunis à l'ordre des chevaliers de Malte dont le futur Louis XVIII était un des principaux membres. Ce qui fit dire aux mauvaises langues que le roi de France avait par ce décret, trouvé un apanage pour son frère.

La commanderie des Antonins de Lyon n'a pas disparu complètement. Sur le quai Saint-Antoine se dresse encore une belle maison dont la façade transformée et l'intérieur aménagé pour des habitations familiales, ont bien un peu changé l'aspect, mais où l'œil exercé n'a pas de peine à reconnaître les restes de l'ancienne commanderie.

Lorsqu'on entre dans la maison du n° 30, quai Saint-Antoine, et que l'on prend à gauche le petit escalier d'une dizaine de marches, on se trouve aussitôt sur un large promenoir en pierre qui devait jadis contourner les bâtiments des religieux. De nos jours ce promenoir n'existe que de trois côtés : de l'autre, il a été remplacé par une installation de bains toute moderne. Ce promenoir se développe sur un vaste rectangle, adossé aux maisons avoisinantes, qui, peut-être, possèdent des pans de murailles du monastère, et il surplombe la cour, de plus d'un mètre.

On accède à la cour par un escalier qui rejoint le promenoir sur l'un des petits côtés du vaste rectangle. Près de l'escalier aux pierres vieilles et usées par plusieurs générations, se trouve une fontaine en pierre datant du temps des religieux ; elle manque de style architectural : c'est une masse rectangulaire et haute de près de 1 m 50. Elle est placée en avant du promenoir sur une petite tour en maçonnerie tronquée dans sa hauteur. Au bas de la tour se voit une gargouille ancienne.

En face de la fontaine et de la tour, le petit côté du rectangle ne possède pas d'escalier, mais le promenoir est percé d'ouvertures dans lequel se trouve quelques marches qui permettent de passer de cette cour dans celle de la maison voisine, avec sortie sur la rue Mercière. Les maisons voisines sont modernes. Pourtant le corps de bâtiments de droite contient des arcs-boutants reliant une maison basse à un bâtiment plus élevé, et, dans un des angles, une vieille tour carrée.

MISSIONNAIRES SAINT-JOSEPH

Jacques Crétenet, dont on va retracer ici la biographie, fut un maître de la vie intérieure; et, pourtant, il n'a pas trouvé de digne historien parmi ses disciples qui, d'abord, s'appliquèrent à le continuer, puis se perdirent dans le jansénisme. Les annales de l'Église contiennent quelques exemples de cette destinée singulière où toute une vie de vertus, de labeurs et de sacrifices, apparaît écrasée, devant la mémoire des hommes, par l'œuvre même qu'elle avait construite.

Jacques Crétenet était le sixième fils de parents de modeste condition, François Crétenet et Guiette Tisserandis; il naquit au bourg de Champlitte en Franche-Comté. Son instruction fut assez négligée dans son enfance, mais la facilité avec laquelle il apprit d'un de ses oncles, en très peu de temps, les rudiments de la grammaire, montre qu'il eût été aussi éminent par la science que par la piété s'il avait poursuivi ses études. On ignore par quelles conjonctures il quitta, jeune encore, le lieu de sa naissance : « Je sortis, raconte-t-il, de mon pays, à l'âge de quinze ans, sans argent et sans savoir où je devais m'établir, mais avec une grande confiance en Dieu, lequel ne m'a jamais abandonné. » Il s'arrêta à Langres où il apprit la chirurgie, puis s'achemina à Lyon où il arriva sans argent, et d'où il partit presque aussitôt pour se rendre à Grenoble. En route, il rencontra un pieux gentilhomme, le baron de la Roche, qui se sentit prévenu en sa faveur par son seul aspect, lui donna du travail sur ses terres, et le favorisa de plus en plus, en récompense de son zèle, de sa retenue, de sa prudence précoce et de ses bons exemples. Il le conduisit avec lui à son château d'Amnistie, entre Nîmes et Uzès, où le roi l'avait envoyé pour réprimer les Huguenots en révolte. Là, l'humilité de Crétenet eut à se défendre contre les marques répétées de respect et d'admiration qui venaient à lui de toutes parts ainsi que de l'affection d'une jeune fille de la meilleure famille du pays, affection qu'il n'était pas loin, au demeurant, de partager. « Tu te marieras, mais c'est une autre femme que la Providence te destine, » lui dit nettement une voix intérieure. Et en dépit de mille apparences, malgré les conseils des personnes les plus éclairées et les mieux disposées pour lui, il s'en alla. Telle fut la première manifestation du don de prescience que Dieu lui avait accordé.

De retour à Lyon, en 1628, il trouva ample matière à sa charité. La peste désolait la ville : un chirurgien le prit à son service, mais Crétenet ne demeura pas longtemps dans le logis de son maître, parce que celui-ci y gardait une fille de mauvaises mœurs. Il s'en fut, pour la troisième fois, droit devant lui, avec le calme et la simplicité d'un véritable aventurier de Jésus-Christ, s'employa de son mieux au soin des innombrables malades, et conserva la vie tandis que la mort guettait de toutes parts. Un jour qu'il passait dans une rue la tête penchée, les yeux baissés, selon sa coutume, il les releva un instant

et considéra une jeune veuve debout au seuil de sa maison. Une pensée vint et resta fermement gravée dans son esprit comme un ordre d'en haut, à quoi il n'essaya pas de se soustraire : « C'est la personne que Dieu t'a réservée pour épouse. » Il l'épousa, en effet, l'ayant reçue de sa mère, après l'avoir traitée avec une honnêteté et une persévérance sans borne. Entre temps, il avait gagné la maîtrise de son art, par un décret des magistrats la promettant à tous les aides-chirurgiens qui resteraient dans la cité, alors que la frayeur du fléau avait mis en fuite beaucoup de maîtres eux-mêmes.

Il reçut avec reconnaissance ces marques de la protection divine comme il avait accepté les épreuves du début de sa vie. Il se confiait par une docilité entière aux démonstrations intimes de sa vocation. C'est ainsi qu'il trouva une directrice parfaite dans la mère Madeleine de Saint-François, supérieure du premier monastère franciscain de Sainte-Élisabeth de Lyon. A dater de là jusqu'à la mort de cette religieuse, qui avait au plus haut degré le secret de la connaissance et de la conduite des âmes, l'histoire de Crétenet se déroule entièrement entre Dieu et la mère Madeleine avec qui il avait des entretiens quotidiens, et qui lui aida à progresser de jour en jour dans les voies de la spiritualité. Crétenet montra, par la suite, des lumières de simplicité et d'apostolat telles que les plus distingués religieux de la ville en étaient émerveillés. On se doute que cela n'alla pas sans exciter la méfiance, puis la raillerie et la haine. La méfiance, bientôt exprimée par des persécutions, vint des gens, même pieux, qui ne voyaient pas sans quelque scandale un chirurgien, ignorant des lettres et de la théologie, pratiquer une vie d'exception, prêcher dans les maisons, réunir des auditeurs chez lui : « C'est de la nouveauté », disaient-ils, « et de la nouveauté contraire à l'ordre établi dans l'église et aux lois de la juste hiérarchie ». La raillerie et la haine venaient des mondains, furieux qu'on les accabla d'un pareil exemple ; ils passèrent des caricatures aux violences. Les conseillers du moyen terme, qui ne manquent jamais en semblable cas, représentèrent à Crétenet en mille raisonnements tirés des meilleurs auteurs, qu'il devait retrancher quelque chose de sa dévotion intempestive, de sa méthode de procéder contre les vices, méthode trop fortement opposée aux maximes et aux habitudes du monde et à sa condition de laïque médiocrement instruit.

On lui remontra aussi et plus encore, qu'il était ridicule à un homme de son âge et de son état de se mettre sous la direction d'une religieuse, et de traverser chaque jour la ville pour recevoir d'elle des conseils d'élite et des règles de conduite singulières, bonnes tout au plus pour des religieuses qui peuvent s'en réserver le luxe, hors des travaux et des sollicitudes du monde. Crétenet, sans s'émouvoir de ce concert presque universel de blâme, prit toutefois conseil, pour la sûreté de sa conscience, auprès de quelques religieux éprouvés en science et en prudence, notamment auprès du Père Arnaud, prieur des Feuillants de Lyon, qui calma les scrupules de son humilité et l'encouragea à suivre son extraordinaire vocation. Les disciples de Crétenet, on peut déjà leur donner ce nom, étaient dès lors quarante ; à des écoliers, séculiers ou clercs, qui voulaient s'affermir dans le bien et l'orthodoxie, s'étaient joints des hommes faits de divers états, métiers ou offices. La calomnie s'en prit alors à ce qu'elle appelait un ramassis de réfor-

mateurs, et elle sut mettre, dans son intérêt, des religieux prévenus par les apparences d'une telle nouveauté. Sur ces entrefaites, mourut, en 1642, la mère Madeleine. Crétenet pria beaucoup avec ses confrères pour demander à Dieu un directeur; il le trouva dans la personne du père Arnaud; celui-ci souvent éloigné ou absorbé par les intérêts majeurs de son ordre, confiait volontiers à Crétenet les âmes que celui-ci lui avait adressées.

Le troupeau croissait ainsi, et se fortifiait de plus en plus; le pasteur malgré lui dut le quitter quelques mois, pour se rendre à Paris, député par la compagnie des chirurgiens pour y poursuivre quelques procès qu'ils avaient au grand conseil : preuve que ses confrères ne tenaient pas ce mystique pour moins expert que d'autres dans les choses humaines. Le soin des procès n'occupa pas tellement ses instants qu'il n'y mêlât ses œuvres favorites. S'étant lié d'une étroite amitié avec un chirurgien de Paris très réputé, mais aussi violent qu'habile, il le rendit doux comme un agneau, de sorte que la famille du converti ne pouvait se lasser d'admirer ce changement vraiment extraordinaire. Il convertit aussi un président au grand conseil, malade et incrédule, et lui procura une mort édifiante, ce qui occasionna à Crétenet la connaissance de M. Olier. De retour à Lyon, il s'appliqua davantage encore à la formation de ses compagnons d'oraison, les prenant de préférence parmi les clercs et les prêtres. Un jour qu'il donnait à dîner à quelques-uns d'entre eux, dans sa maison, selon qu'il avait coutume de le faire, il s'y trouva un nouveau prêtre. On en vint à parler de la grande ignorance des peuples de la campagne et surtout du besoin d'instruction qui faisait défaut dans le village de Martignat en Bugey dont ce nouveau prêtre était natif. Crétenet releva de suite ce propos, et s'écria : « Il faudrait, Monsieur, que vous alliez dans votre village avec les prêtres ici présents, afin d'y instruire ces pauvres gens, et vous feriez une œuvre bien agréable à Dieu. » De ces mots naquit, on peut dire, la congrégation instituée plus tard selon les règles. Les prêtres, ainsi poussés, se résolurent avec joie et ardeur à exécuter ce dessein, dès les vacances venues. Crétenet néanmoins, toujours timide à se croire l'instrument de Dieu, tandis que le monde lui prêtait l'orgueil d'un novateur, leur conseilla de s'ouvrir de leur résolution à leurs professeurs de théologie, les Jésuites de Rhodes et de Saint-Rigaud, qui leur promirent de les aider de tout leur pouvoir. Au temps fixé pour commencer ce saint travail, ils obtinrent l'autorisation de M. Deville,


Jacques Crétenet
fondateur des Missionnaires Saint-Joseph.

grand-vicaire du cardinal de Richelieu, archevêque de Lyon, et, après un pèlerinage à Saint-Claude en Franche-Comté, ils se mirent de plein cœur à l'œuvre, non sans avoir fait le voyage à pied et en jeûnant au pain et à l'eau. Dieu les récompensa : cette première mission fut efficace, et l'on tomba d'accord qu'on en ferait désormais une chaque année. Dès lors Crétenet trouva sa voie : il savait où mener sa pacifique compagnie, qui ne tarda pas à devenir toute une armée. Tandis qu'il se jugeait indigne de monter dans l'Église au-dessus du rang de simple fidèle, il conduisait des prêtres, ce qui l'étonnait bien davantage que le monde, mais autrement, et sans qu'il put croire en cela usurper sur les règles et la hiérarchie, parce qu'il n'ignorait pas que Dieu choisit ses ouvriers où, quand et comment il veut. Le marquis de Coligny et le baron d'Attignat, à la vue du bien produit par les missions dans les rudes cœurs et les faibles intelligences des paysans, eurent des entretiens particuliers avec Crétenet, puis se donnèrent à la profession et à la pratique des plus stricts devoirs de la religion ; ils y amenèrent aussi leurs gens et les vassaux de leurs amples domaines.

Ceci nous conduit à l'an 1651. Cette année fut le baptême de feu de Crétenet et de ses compagnons. Une coalition d'hypocrites et de naïfs, faillit jeter bas l'arbuste encore si faible et si peu enraciné. Une clameur s'éleva contre « l'ignorant qui osait instruire, contre l'homme de petite naissance qui osait régenter » ; cette plainte était faite par tant de personnes de diverses conditions que le faible cardinal de Richelieu, archevêque de Lyon, fatigué et ébranlé de ce bruit, fit afficher, dans les carrefours, une ordonnance, par laquelle il déclarait excommunié « un certain chirurgien qui se mêlait de gouverner les prêtres ; il faisait défense à ces mêmes prêtres de se laisser conduire à l'avenir par les conseils de ce laïque qu'il sommait de comparaître devant lui, pour être examiné sur sa doctrine et ses empiètements. »

Crétenet ne perdit pas son humble assurance sous ce coup terrible. Il se crut excommunié, et l'on devine sa douleur. Toutefois, Dieu abrégea une si rude épreuve. Le bon cardinal n'était pas depuis une heure en colloque avec lui, que déjà le prélat était gagné ; il l'avoua fort honnêtement : « M. Crétenet, si je puis vous servir, je le ferai de tout mon cœur. » Un des missionnaires, M. Toniet, était revenu de la campagne pour dire au cardinal ce qu'étaient les missionnaires. Le prélat répondit : « Allez, Monsieur, continuez, le doigt de Dieu est là. » Puis il fit diligence pour retirer sa malheureuse ordonnance et en effacer l'impression dans le public. Toutefois cette persécution ne fut pas la dernière ; il s'en produisit deux autres très violentes, dont l'une au Puy, l'autre à Lyon même.

Crétenet enhardi, prit des pensionnaires dans sa maison, lança plus au loin ses moissonneurs d'âmes, se justifia de nouveau, avec ses fils spirituels, des sottes calomnies, et connut enfin la consolation indicible de voir triompher l'œuvre à laquelle il travaillait comme si elle eût été nécessaire à son salut même. Le prince de Conti ayant pris dans sa maison un des missionnaires pour aumônier, protégea la compagnie et l'employa dans le gouvernement du Languedoc à la réformation des mœurs et à la conversion des hérétiques. Quelques années plus tard, l'archevêque consentit qu'ils fissent un établisse-

ment à Lyon; et à cet effet, le prince de Conti leur obtint des lettres patentes du roi, qui leur permettait de s'établir aussi dans le Lyonnais, à l'Ile-Adam dans le diocèse de Beauvais et à Bagniol en Languedoc. L'acte archiépiscopal d'établissement, en date du 5 octobre 1661, est long et détaillé, mais n'apprend rien que nous ne sachions. Il spécifie que les missionnaires Saint-Joseph seront prêtres, et ne fixe pas de bornes étroites à leur zèle de prédicateurs et d'instituteurs du peuple de la campagne et de la ville. Il nomme les premiers membres de la congrégation; ce sont : Claude Cochet, Claude Dufour, Pierre Togmei, François Perrillon, Jean Légeret, Gaspard-Laurent Vidonne, Joseph Plasse, Jacques de la Chanal, Jean Angelot, Jean-Claude de Colis, Jean-Baptiste Trottet, J.-B. Piclet, Jean-Claude Colon, Gaspard Biraud, Joseph Biord, Claude Béthenod, J.-B. Michel, Aymé Caillat, Marin Décoult, André Chaton, enfin Jean Morel.

Le marquis et la marquise de Coligny fournirent généreusement aux dépenses de la fondation, et aidèrent à l'éclosion de la nouvelle légion de missionnaires qu'on appela la communauté des Pères missionnaires Saint-Joseph de Lyon. Crétenet lui donna ce nom pour marquer que l'humble vie de saint Joseph devait en être la règle et que les pauvres en devaient être l'objet.

La fin de l'existence de Crétenet ne connut plus guère d'obstacles. Il était demeuré veuf avec un fils et une fille : celle-ci parvint à une vertu éminente sous l'habit des sœurs Franciscaines du couvent Sainte-Élisabeth. Le renom de sa sainteté se répandit dans tout le royaume.

Le temps était loin où Crétenet était couvert d'épigrammes, dues non à ses ennemis, mais à des dévots restés sceptiques à une intervention aussi inattendue de Dieu et à l'humble audace du saint homme. N'avait-on pas, en façon de thème moqueur, proposé aux beaux esprits des salons moitié littéraires, moitié théologiques, à deviner les trois cas d'un gentilhomme qui faisait le catéchisme à la porte des églises : d'un maître coutelier, qui, en aiguisant ses lames, se répandait en vives controverses contre les hérétiques; enfin d'un chirurgien qui dirigeait des prêtres. On ne s'en était pas tenu là. La devinette changée en acte d'accusation ou de suspicion, où le nom propre n'était plus voilé, avait été offerte à l'examen d'une assemblée du clergé présidée par saint Vincent de Paul, qui connaissait et estimait fort Crétenet. Le bon monsieur Vincent ne fut pas arrêté par le problème. Il le trancha par un acte d'humilité en présence de l'illustre assemblée, et trouva sans hésitation que ces trois originaux faisaient honte aux prêtres de leur relâchement et de leur ignorance.

Crétenet consomma son originalité en recevant le sacerdoce presqu'au terme de sa vie. Les obstacles n'avaient pas manqué. Toutefois, se trouvant en prières devant le Saint Sacrement, dans l'église Saint-Romain, le 18 novembre 1665, jour de la fête de ce saint, il lui parut que Dieu le voulait prêtre. Crétenet le voulut aussi d'un irrésistible mouvement, auquel céda lentement Mgr Camille de Neuville, prélat temporisateur.

Crétenet obtint de Rome la permission de prendre les ordres hors les temps prescrits par les canons, et, d'accord avec son ordinaire, il se rendit à Belley, où étant arrivé, le 6 août 1666, il reçut, le lendemain dimanche, le sous-diaconat, et le mardi suivant, fête

de Saint-Laurent, le diaconat. Mgr de Belley qui lui conféra les ordres, était si infirme, qu'on attribua aux prières de Crétenet la force soudaine qu'il retrouva. Enfin, le jour de l'Assomption, il fut ordonné prêtre dans la cathédrale, à la grand'messe en musique qu'il avait attendue, en prières au pied de l'autel, depuis cinq heures du matin. Il mourut quelques jours après, le 1er septembre 1666, dans des sentiments de résignation et de joie. Dieu lui avait annoncé le 25 avril 1660 qu'il n'avait plus que six ans à vivre, ce dont il se réjouit fort; et un peu plus tard, il avait été assuré aussi par une communication surnaturelle qu'il serait prêtre à temps pour l'éternité. Telle fut en résumé la vie de cet homme de qui la simplicité et l'humilité montrèrent et opérèrent des choses merveilleuses.

SAINT-ROCH

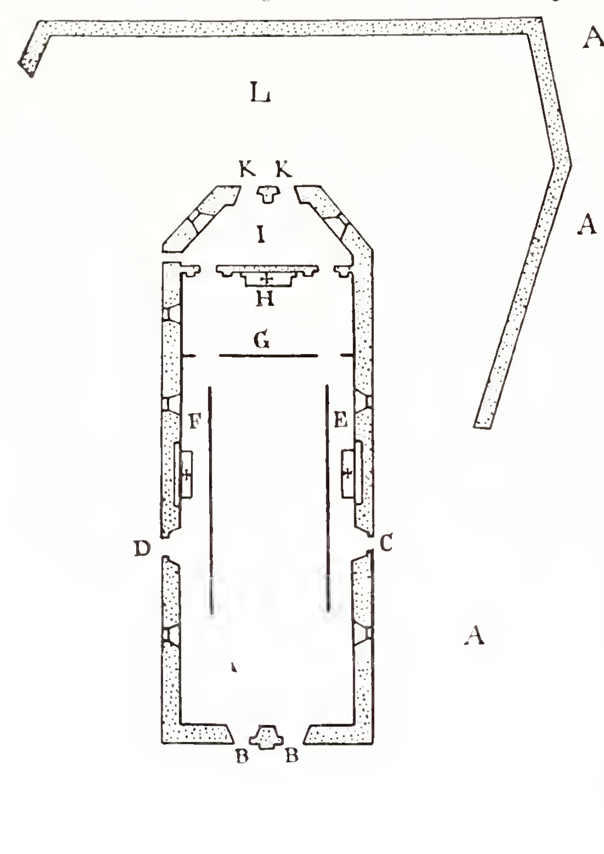
La chapelle Saint-Roch de Choulans, dite aussi Saint-Roch-hors-les-Murs, « était située à mi-coteau de Saint-Irénée sur une haute terrasse plantée d'arbres qui dominait la Quarantaine et l'hôpital Saint-Laurent. On y accédait par un chemin qui partait de la montée de Choulans et aboutissait au côté sud de la terrasse après avoir serpenté à travers les jardins et les vignes. Précédée d'un porche, elle était de forme carrée, oblongue, et se terminait en pan coupé au levant. Deux portes cintrées fermaient l'entrée principale; deux portes latérales s'ouvraient l'une au nord, l'autre au midi, une troisième au fond conduisait à la sacristie. Quatre fenêtres cintrées, deux au nord et deux au midi, éclairaient l'intérieur. Elles étaient ornées d'antiques vitraux dont une partie, tout au moins, était l'œuvre de Bertin Ramus, célèbre peintre-verrier lyonnais du xvie siècle. »

Voici à la suite de quels événements fut construite cette chapelle. En 1348, la peste avait envahi notre ville et causé de tristes ravages. « Des lettres du roi Jean II le Bon, en date du 3 mai 1351, accordant aux Lyonnais une taxe de deux deniers par livre sur les marchandises vendues dans leur ville », attestent la diminution de population causée par le fléau qui ne s'en tint pas à cette première preuve de sa meurtrière puissance. Dans ce même siècle et au siècle suivant, il sévit de nouveau et notamment dans l'été de 1457 jusqu'à la Saint-Martin. Au xvie siècle, il renouvela ses ravages accoutumés qui suivirent de près les dévastations des protestants. En quelques mois de l'année 1564, il enleva, au témoignage de Claude de Rubys, « plus de 30.000 citoyens, c'est-à-dire presque la moitié des habitants ». Ce fut alors que le fameux Père Jésuite, Edmond Auger, fondateur du collège de la Trinité, aujourd'hui lycée Ampère, voua Lyon à Notre-Dame du Puy.

Douze ans se passèrent sans retour de la terrible épidémie que l'on croyait éloignée à jamais, lorsqu'elle reparut en mars 1577, et jusqu'à la fin d'avril multiplia ses ravages plus encore qu'auparavant. « Des prières publiques et des jeûnes furent ordonnés pour

fléchir la colère de Dieu ; et le consulat fit vœu d'élever une chapelle sous le vocable de saint Roch » imploré, comme on le sait, contre les maladies contagieuses.

Claude de Rubys raconte ainsi l'événement : « La peste cessa tout à coup au mois de may et lorsque l'on pensait qu'elle se deust rengreger pour les chaleurs survenant... Le jour du vendredy sainct tout le peuple catholique jeûna au pain et à l'eau. L'on fit vœu de bastir une chapelle en l'honneur de Monsieur sainct Roch, laquelle fut puis bastie des aumosnes des gens de bien, hors la porte Saint-Georges, en une petite colline dépendant du prieuré de Saint-Hirigny (Saint-Irénée), vis-à-vis l'hospital des pestiférez », ou exactement des deux hôpitaux à cet usage, Saint-Laurent et Saint-Thomas.



PLAN DE SAINT-ROCH DE CHOULANS
(d'après un document des archives municipales).

A Avenue Saint-Roch.
BB Les deux portes d'entrée séparées seulement par un pillié.
C Porte à droite du côté de vent.
D Porte à gauche du côté de bize.
E Bancs de Messrs du Présidial.
F Bancs de Messrs du Consulat.
G Balustrade de bois devant l'autel.
H Autel.
I Sacristie.
KK Deux portes que l'on peut faire facillement pour éviter la croisade.
L Terrasse.
M Porche.

Toutefois, l'accomplissement du vœu que relate le vieil historien, fut différé pendant quatre ans, après quoi la peste éclata de nouveau en 1581. Les échevins s'empressèrent d'acheter « à Pierre Christofle, maître-maçon à Lyon, un tènement consistant en un jardin avec vigne, situé sur le territoire de Chiollans » ou Choulans. Pierre Christophe l'avait acheté, en 1558, de messire Pierre de Digny, prieur, au nom du chapitre Saint-Irénée, pour le prix de 400 écus.

Le mal s'accroissant de jour en jour, on hâta la construction du sanctuaire, dont la première pierre fut posée le 31 mars 1581, comme l'indique le procès-verbal, dont nous citerons la fin : « Ce jourd'huy, dernier jour du mois de mars mil cinq cent quatre vingt et ung, par délibération du conseil d'estat, tenu près la personne dudit seigneur de Mandelot, gouverneur de Lyon, et luy insistant à ce, a esté faicte procession généralle de tous les ordres et estats de la dite ville, où presque tout le peuple a assisté, laquelle est sortye de la grande église de Sainct Jehan, et de là passant par la porte Sainct-George, est montée sur un petit côteau de vignes, des dépendances du prieuré de Sainct-Hérigny, lequel coteau est par-dessus la vigne de Sainct-Nizier, et tout vis-à-vis de l'hôpital de Saint-Laurens et de la fontaine de Choulan, où ont esté faictes les fonda-

tions ou premiers projets de la dite chappelle ; la première pierre de laquelle a esté ce jour posée par mondit seigneur de Mandelot, officiant monsieur Jacques de Mestret, de l'ordre de Carmes, évesque de Damas, suffragant de l'église de Lyon, tout le clergé de ladite ville y assistant et psalmodiant, et après ce, est la dicte procession montée à Sainct-Just et de là, descendue à la dicte église de Sainct-Jehan, où la grand'messe a été dévotement célébrée. »

Le monument achevé, la première messe y fut célébrée, le 25 juillet 1581, en présence du gouverneur. « On confia la garde de la chapelle aux Pères Minimes qui, moyennant une somme annuelle de vingt écus, furent chargés de la desservir, chaque dimanche. On arrêta que chaque année, le premier vendredi après Pâques, il y aurait une procession générale à laquelle assisterait le Consulat. » Mais les bâtiments des hôpitaux Saint-Laurent et Saint-Thomas, pour considérables qu'ils fussent, ne suffisaient pas à contenir tous les malheureux atteints de la peste. Déjà en 1511, le Consulat avait fait construire des cabanes dans le pré d'Ainay. Il acheta de plus, du sieur Pons Murard, le tènement de la Fleur de lys, appelé plus tard la Quarantaine, situé au lieu de la Ferratière, ainsi qu'une maison et un jardin joignant les hôpitaux mêmes, et que les frères Athanase avaient vendu au sieur Pons Murard.

Dans le courant de l'année 1582, le Consulat chargea Bertin Ramus, peintre verrier de Lyon, d'orner de vitraux la chapelle. Celui-ci s'engagea « moyennant 130 écus d'or, à livrer les trois victres, avec leurs ferrures et treillis de fil d'archal, auxquelles victres serait dépeinct, scavoir : en celle du milieu, ung grand crucifix avec les ymaiges de Nostre-Dame, de sainct Jehan et de Marie-Magdaleyne, et aux aultres les ymaiges ou effigies de sainct Roch et de sainct Sébastien avec aussi les armoyries de monseigneur l'archevêque (Pierre d'Épinac), de monseigneur de Mandelot et de la ville. »

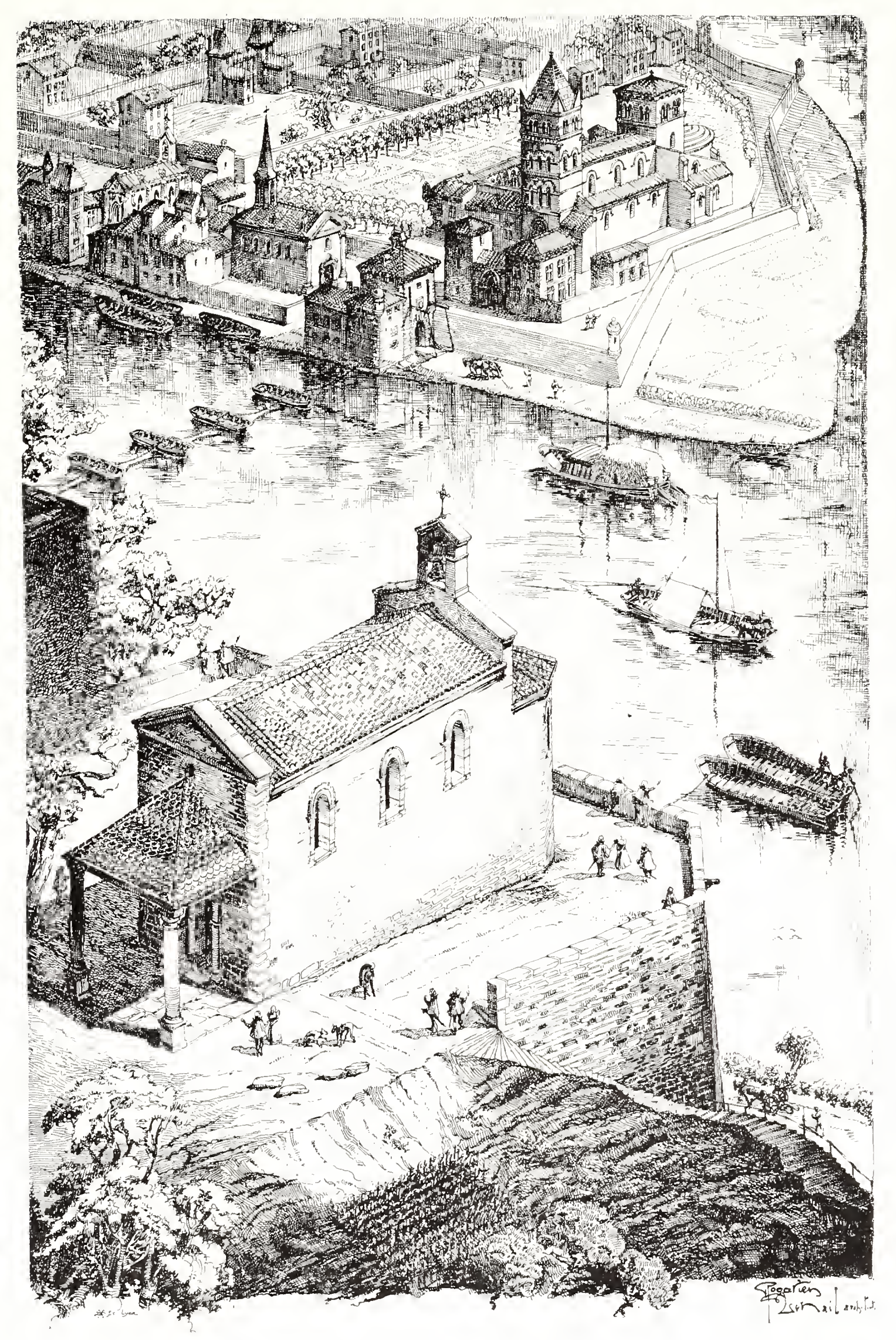
Le sanctuaire Saint-Roch devint dès lors un lieu de pèlerinage très fréquenté. Au reste, ce n'était pas trop de cette abondance de prières ferventes pour traverser les mauvais jours qui allaient se présenter. Au mois d'août 1628, la peste, après avoir désolé l'Italie et remonté le midi de la France, ravagea Lyon et fit 35.000 victimes en cette seule année. Toutes les histoires de Lyon sont pleines du détail de la catastrophe. La peste ne désarma pas. Elle revint, quoique moins impitoyable, en 1631, en 1638, en 1642, et ne disparut pour toujours, qu'à la suite du vœu formulé, le jeudi 12 mars 1643, par le Consulat de Lyon. Celui-ci était composé de : Alexandre Mascrany, trésorier général de France en la généralité de Lyon, prévôt des marchands, Louis Chapuis, Janton, Bornel, Guillaume Lemaistre et Jean Pillehotte, échevins, assemblés en l'Hôtel de Ville. On sait comment ils mirent Lyon sous le patronage de Notre-Dame de Fourvière.

Dès 1628, en pleine épidémie, le Consulat était tombé d'accord sur des réparations à faire à la chapelle Saint-Roch aux dépens de la ville ; mais ce ne fut qu'en 1644 que l'on agrandit et embellit la chapelle, d'après les dessins de Simon Maupin, agent-voyer de la commune. En 1645, la compagnie royale des Pénitents de Notre-Dame de Confalon y fit élever un autel « garnit icelluy de tableaux et aultres ornements à ses frais et despens », et y fonda une messe anniversaire à perpétuité.

En 1666, eut lieu, non loin de ce paisible rendez-vous de la prière et de la reconnaissance, un attentat dont les suites retentirent dans toute la France. Le jour de l'Ascension, à 11 heures du matin, le sieur Lanchenu, de naissance obscure, envoyé à Lyon par la faveur de Colbert, pour recouvrer, au nom du roi, les taxes mises sur les gens de justice, revenait en carrosse, avec sa femme, de la chapelle Saint-Roch. A la Quarantaine, huit arquebusiers de la compagnie de la ville, déguisés et masqués, le rouèrent de coups de bâtons, au point de le laisser pour mort sur la place, et s'enfuirent traversant la Saône sur une barque. Lanchenu ne mourut pas de ses blessures. Comme sa charge était d'état, le crime était de lèse-majesté au premier chef. Il porta plainte au conseil du roi. En même temps, Laurent de la Velue, prévôt des marchands de Lyon, trésorier de France, comte de Chevrières et baron de Curis, se reconnut spontanément responsable de la correction, correction trop vive, on en conviendra. Il allégua que cet homme l'avait gravement insulté dans son propre hôtel, et que les émissaires soudoyés avaient dépassé son juste désir de châtiment. Le fond de la querelle était, paraît-il, que Lanchenu ayant promis mariage à une dame Faure, veuve d'un neveu de Laurent de la Velue, n'en avait pas moins épousé Mlle Michon, et que le prévôt des marchands lui ayant fait de vifs reproches, il ne lui avait répondu que par des injures. Le 31 juillet 1666, Laurent de la Velue, connut son arrêt sévère : il était condamné à payer 12.000 livres de dommages-intérêts à Lanchenu, et à avoir la tête tranchée. Le premier échevin Colas Prost de Grange Blanche et les huit arquebusiers tenus pour complices en étaient quittes le premier pour la corde, les autres pour la roue. L'hôtel de Laurent de la Velue devait être démoli. Mais il fut sursis à cette démolition, et quelques années après, le roi accorda des lettres de grâce à tous les condamnés.

Il y avait près d'un siècle, que, chaque année, le premier vendredi après Pâques, se faisait solennellement la procession générale du vœu public. Le 26 avril 1680, une échauffourée, suscitée par une discussion de préséance entre messieurs du consulat et les membres de la sénéchaussée et du présidial, l'interrompit par un grand scandale. La cérémonie ne reprit son cours qu'en 1682. Elle fut remplacée en 1790 par une sorte de cérémonie civique. Le culte de saint Roch n'était pas toutefois éteint, puisqu'en juillet 1791 le bureau du conseil municipal consentait à quelques réparations urgentes à la chapelle, qui n'échappa pas pour cela, un peu plus tard, au destin de tous les monuments religieux.

Elle fut vendue, en 1796, comme bien national, pour la somme de 6.600 francs : « Cette chapelle », lit-on dans l'acte de vente, daté du 27 messidor an IV de la République française (15 juillet 1796), « est précédée d'un porche dont la superficie, y comprise celle de la chapelle, est d'environ 1.738 pieds; la terrasse qui l'entoure contient en superficie 5.865 pieds, mesure de Lyon. La construction consiste en un corps de bâtiment de forme carrée oblongue, terminée en pan coupé au levant ; deux portes ceintrées, formant une entrée principale, deux portes latérales, l'une au nord et l'autre au midi ; puis une troisième donnant dans la partie formant sacristie, laquelle est séparée de la chapelle par une cloison en planches. Au-dessus de la sacristie est un entresol, auquel on parvient par un escalier en bois. Cette chapelle prend ses jours par quatre fenêtres ceintrées, deux au



Saint-Roch au XVIIe siècle.
(Restitution de M. R. Lenail.)

nord, deux au midi, lesquelles sont absolument dénuées de toute fermeture. Le pavé est en partie en dalles et en partie en carreaux terre cuite; le plafond est en lambris en forme de voûte surbaissée. » On excepte de la présente vente les objets intérieurs, tels qu'autels, tableaux, statues, meubles et le bénitier isolé. En août 1807, le culte de saint Roch fut transféré dans l'église paroissiale Saint-Georges, ainsi qu'en témoigne un acte ecclésiastique, indiquant que l'ancienne chapelle a été détruite pendant les troubles de la Révolution; l'acte est signé de M. Allibert, pro-secrétaire, pour les vicaires généraux Courbon, Renaud et Cholleton.

Au souvenir de la chapelle Saint-Roch se lie étroitement celui de la fontaine de Choulans. Il semble que le nom de ce territoire soit tiré du nom de la fontaine ou source qui coulait, avant la construction du chemin de Choulans, au milieu de la montée, vers Saint-Irénée, et que le plan de 1550 appelle Cholan. Plus anciennement, dans les actes de vente ou de limitation, c'était la fontaine de Siolan, vocable dont Paradin propose une étymologie plus que singulière. « Il y avait une fontaine », écrit-il en 1573, « que les antiques documents et pancartes nomment *Siloa fons* ou Siloé, du nom de celle qui est en la Palestine, au pied du mont de Sion. De ce nom est demeuré un vestige dans la langue du vulgue, qui nomme cette fontaine Siolan. »

Le plus ancien titre connu où il soit question de la fontaine de Siolan, est un acte en latin du 12 mars 1470. Au cours des années 1549 et 1550, la ville de Lyon fit refaire à neuf le pavé « depuys le repositoire de l'eau de la fontaine de Choulans, tout le long du chemyn, par dessus les corps qui conduisent la dite eau jusque à l'hospital Sainct-Laurent, où la dicte fontaine va sortir, auquel lieu l'on met les pestiféreux ». En 1550 et 1551 elle fit réparer la fontaine « de l'hospital Sainct-Laurent-des-Pestiférés et le pillier qui soutient l'imayge de sainct Laurens, qui est le lieu où sort la dite fontaine, qui étoit rompu en divers lieux. »

Guillaume Paradin rapporte aussi qu'il y avait de son temps, près de l'hôpital Saint-Laurent-des-Vignes, « une arche antique », bachasse de pierre creuse, servant à recevoir l'eau de la fontaine de Choulans. Cette arche était un tombeau gallo-romain, élevé *sub ascia* à une grande dame du nom de Tertinia Victorina par son mari et ses deux filles, comme l'attestait l'inscription.

En 1621, le consulat reçut une requête de Camille de Neuville, abbé d'Ainay, sollicitant une partie des eaux de la fontaine de Choulans, pour les conduire sur l'autre rive de la Saône et les employer à l'embellissement du jardin de l'abbaye. En souvenir des services rendus à la ville de Lyon par la famille de Villeroy, notamment par M. d'Halincourt, le consulat fit abandon gratuit à l'abbé d'Ainay, pour lui et ses successeurs qui appartiendraient à cette famille, de la totalité des eaux de Choulans, sauf pendant les temps de contagion, où ces eaux étaient destinées au service de l'hôpital Saint-Laurent affecté aux pestiférés. Aujourd'hui, la fontaine coule à vingt mètres environ au nord du château de Choulans ou maison des Tournelles, dont l'entrée est au numéro 38 du chemin de Choulans, dans l'enclos qui dépend de cette vieille habitation. Il y a peu d'années encore elle sortait de terre, une trentaine de mètres plus haut à l'ouest.

RELIGIEUSES SAINT-JOSEPH

On sait ce que furent sous l'ancien régime les sœurs Saint-Joseph du Puy, la plus chère pensée de saint François de Sales, réalisée par Mgr de Maupas, évêque du Puy, et par le P. Médaille, Jésuite, après que la Visitation se fut décidément renfermée dans le cloître, un peu contre son nom même. Le pieux et aimable évêque de Genève, en effet, en instituant avec M[me] de Chantal une congrégation nouvelle, avait voulu un renouvellement, une continuation de la visite de la Vierge Marie, c'est-à-dire des religieuses visitant les misères humaines et guérissant les ignorances qui en sont la cause; en un mot il avait conçu le dessein d'unir étroitement les travaux de Marthe à la contemplation de Marie-Madeleine. On comprend qu'il ne se résigna pas sans regret à suivre le conseil de Mgr de Marquemont, archevêque de Lyon, qui l'obligea moralement à mettre en clôture les religieuses de sa nouvelle congrégation. On sait que saint Vincent de Paul réalisa pleinement l'idéal du prélat, par la fondation des Filles de la Charité.

Les sœurs Saint-Joseph du Puy, fondées pour se donner aux soins des malades et à l'éducation des enfants, logèrent d'abord au Puy, chez Lucrère de La Planche, dame de Joux, puis elles s'assemblèrent dans l'hôpital de cette ville, le 15 octobre 1650. Mgr de Maupas les autorisa solennellement par son ordonnance du 10 mars 1651, et les recommanda à ses collègues dans l'épiscopat, puisque, écrivait-il, elles n'ont été établies que pour faire revivre l'esprit de la première institution que le bienheureux François de Sales fit des sœurs de la Visitation Sainte-Marie. Après que Mgr de Maupas eut été transféré à Évreux, son successeur, Mgr Armand de Béthune, ne fut pas un moindre protecteur, un moindre père des filles Saint-Joseph. Il confirma leur institut par décret du 23 septembre 1665. La congrégation, fortifiée par les lettres patentes de Louis XIV, en 1666, s'établit à Saint-Didier et en plusieurs villes et bourgades du Velay; elle n'avait pas quinze ans d'existence que déjà elle s'étendait au-delà de son diocèse d'origine, dans ceux de Clermont, de Grenoble, d'Embrun, de Gap, de Sisteron, de Viviers, d'Uzès et dans d'autres, tant son institution répondait à un besoin évident.

Appelées à Lyon, les sœurs furent approuvées par François-Paul de Neuville de Villeroy, archevêque de Lyon, le 1[er] juillet 1729; elles s'installèrent dans la maison de Force, dite maison de recluses, où on enfermait, par ordre de police, les mauvaises femmes; elles aidèrent aux directeurs de la maison, et leur empire sur les âmes dévoyées était tel qu'il n'était pas rare de voir certaines recluses demander à entrer au noviciat et devenir de bonnes religieuses.

Jusqu'à la Révolution, la congrégation se montra fidèle à sa vocation, partageant sans jalousie l'immense champ de son travail avec des compagnes nées dans le même temps : les sœurs séculières de la société Saint-Joseph, établies à Bordeaux en 1638, et les hospi-

talières Saint-Joseph, fondées à La Flèche en 1642. La congrégation, après les troubles révolutionnaires, renaquit dans les sœurs Saint-Joseph de Lyon qui, à leur tour, devinrent mères des religieuses Saint-Joseph de Belley, de Bordeaux, de Chambéry, d'Amérique. Il ne faut pas les confondre avec les sœurs Saint-Joseph de Cluny, fondées en 1807. Les religieuses de Lyon se formèrent un peu avant cette date, sous les auspices de Mgr Fesch, conseillé par l'abbé Cholleton, alors curé de Saint-Étienne, fondateur et restaurateur discret de congrégations et de sociétés charitables. En 1816, la ville de Lyon fut choisie par l'autorité diocésaine pour être le centre de la congrégation : le noviciat y fut établi à la même époque. L'institut fut approuvé du gouvernement par décret du 23 mars 1828.

Mère Saint-Jean, née Fontbonne, qui, en 1793, avait confessé la foi, gouverna les religieuses avec une prudence digne d'éloges. Sa sainteté lui mérita d'assister au prompt développement de l'Institut. Ce fut elle qui établit les colonies aujourd'hui indépendantes de Belley, de Bordeaux, de Chambéry et d'Amérique. A Annecy, elle eut le bonheur de voir ses filles logées au berceau même de la Visitation, par un admirable retour que la Providence avait préparé. Lorsqu'elle mourut, dans la maison-mère de Lyon, Dieu lui ménagea une digne héritière en la mère du Sacré-Cœur de Jésus, nommée dans le monde Marguerite-Marie-Virginie Tézenas du Montcel, l'une des familles les plus distinguées et les plus chrétiennes du Forez. Née le 8 décembre 1795, Virginie parut, dès son enfance, prédisposée à sa future vocation. Sa mère avait coutume de la mener avec elle dans les maisons religieuses du pays : elle revenait, de son propre élan à la maison dite de Mi-Carême, que les sœurs Saint-Joseph possédaient à Saint-Étienne. Elle y entra définitivement le 2 novembre 1821. Son excellente éducation, la maturité de sa raison, le charme de son esprit, ses connaissances variées, son habitude de l'autorité, sa familiarité avec les enfants et les pauvres, en un mot, ses qualités et ses vertus la désignaient pour les charges de l'Institut. Dès sa profession, elle fut nommée maîtresse des novices, puis, peu après, supérieure de Mi-Carême qu'elle sauva des dissensions spirituelles et de la ruine matérielle. Enfin on lui imposa la charge d'assistante générale en l'appelant à Lyon. Lorsqu'elle remplaça mère Saint-Jean, supérieure générale, le 16 mai 1839, elle fut élue à l'unanimité moins une voix : « Quoi, une voix contre elle », s'écria une des religieuses? — « Rassurez-vous, lui répondit-on, c'est la sienne ».

Elle ne trompa pas les espérances qu'on avait mises dans sa ferme douceur, dans sa foi « contagieuse » suivant l'expression de sa digne assistante, sœur Marie-Louise, dans son art consommé de plier ou d'incliner les volontés sans paraître y toucher. Elle s'appliqua à réformer les religieuses autant qu'elle avait pris soin d'instruire jadis les élèves. Elle avait pour maxime singulière que les élèves faisaient autant, sinon plus, pour leurs maîtresses, sans trop le vouloir, que les religieuses faisaient pour leurs pensionnaires. Il n'y eut pas de maison où elle n'introduisit son esprit propre qui était de charité et de pieuse habileté. Et comme une bonne gestion est un succès du spirituel, elle remit en état les établissements qui défaillaient faute de prudence.

La congrégation était riche en établissements : elle y ajouta encore, en fondant Cham-

billy, en Saône-et-Loire, Chessy-les-Mines, Morancé, Sain-Bel, Lérigneux, un peu plus tard Limonest et les Ardillats. A Barcelonnette, elle fit construire un hospice pour les vieillards. Elle prêta ses sœurs au grand séminaire d'Ajaccio pour l'administration de l'infirmerie, de la lingerie et de la cuisine, et à l'école des Carmes de Paris pour les mêmes occupations. Mais c'est à Lyon surtout qu'elle se multiplia. Elle fonda, en 1851, dans cette ville, pour laquelle elle éprouvait une légitime prédilection, deux salles d'asile, l'une établie d'abord sur la paroisse Saint-Jean, puis rue Dorée, l'autre rue des Trois-Passages, sur la paroisse Saint-François. La même année, elle organisa une crèche où les religieuses gardent les enfants pour faciliter les mères pauvres travaillant au dehors. Pour suffire à cet heureux accroissement d'œuvres, elle dut agrandir la maison de Lyon, que mère Saint-Jean avait déjà augmentée d'un nouveau corps de logis ; elle acheta dans ce but un clos limitrophe, et lorsqu'on parut lui faire quelques remontrances sur son audace, elle alla de l'avant et n'eut pas à s'en repentir.



Chapelle des religieuses Saint-Joseph aux Chartreux.

En 1853, la Guillotière lui demanda des religieuses pour une salle d'asile, et Saint-Rambert-sur-Loire pour un hôpital, tandis qu'elle fondait, sans la vaine crainte de l'avenir, Magneux, Dompierre, Montbellet, Magnet, enfin un pensionnat à Vernaison. Cependant, elle se plaignait d'une ombre à ce beau tableau ; depuis longtemps, elle souffrait de l'exiguïté et de la pauvreté de la chapelle de la maison-mère. La mort de madame Tézenas l'ayant mise en possession de sa fortune, elle résolut de la consacrer tout entière, s'il le fallait, à cet objet qui lui tenait au cœur : « Je veux la simplicité pour la maison, dit-elle à l'architecte, M. Bresson, mais pour l'habitation de Dieu, il n'y aura rien de trop beau. Le cardinal de Bonald bénit solennellement la première pierre de la nouvelle chapelle, à la fin de 1853. L'édifice et les peintures qui le décorent ne furent achevées qu'après plu-

sieurs années. L'on y célébra la première messe le jour de Noël 1856. C'est un véritable bijou artistique dont on trouvera plus bas la description.

Mère du Sacré-Cœur put prier de longues années encore dans sa chapelle devenue l'idéal qu'elle avait conçu. Après avoir été réélue supérieure générale, comme pour la première fois, c'est-à-dire, unanimement, elle ne cessa de procurer le bien de sa congrégation, et, par là, celui de milliers d'âmes d'enfants. A sa mort, qui survint le 19 mars 1867, on remarqua que, par une faveur particulière, elle était née le jour de l'Immaculée Conception, et qu'elle décéda le jour de Saint-Joseph.

D'après une statistique datant de 1893, le nombre des religieuses de la congrégation était de 3.000. On estimait à 38.000 le nombre des enfants qui fréquentaient les écoles dirigées par les sœurs. L'institut possédait 366 établissements répartis dans les diocèses ci-après : Lyon, Autun, Ajaccio, Grenoble, Montpellier, Moulins, Tours, Valence, Digne, Limoges, Dijon, Nîmes, Carcassonne, Poitiers, Luçon, Angers, Amiens et dans l'Asie-Mineure : Adana, Césarée, Sivas. En 1891, répondant à l'appel du Révérend Père provincial de la Compagnie de Jésus, la supérieure générale a accepté la fondation de trois établissements dans les missions de l'Asie-Mineure, et déjà plus de 500 élèves fréquentent les écoles dirigées par les sœurs.

La chapelle des religieuses Saint-Joseph est de style roman. Dès qu'on y pénètre, on est frappé par l'heureuse disposition adoptée par l'architecte. L'espace disponible était relativement restreint, et la communauté fort nombreuse : aussi a-t-on décidé et réalisé la construction de vastes tribunes, les plus vastes peut-être des églises lyonnaises. L'architecte a, pour ce motif, été obligé de surélever la hauteur des voûtes, ce qui donne à l'intérieur de l'édifice un aspect de grandeur peu commun. Les tribunes sont soutenues par de belles colonnes suffisamment espacées pour ne pas masquer la vue d'ensemble.

Le chœur surtout est remarquable par la pureté de la ligne et les richesses dont on l'a revêtu. Les peintures dont on l'a orné sont l'œuvre de l'artiste Sublet et méritent une description détaillée.

Trois plans superposés partagent l'abside. Sur le premier, d'un mètre et demi de hauteur, sont peints neuf tableaux richement encadrés. Au centre, celui de la Nativité, où l'on remarque l'expression touchante du bœuf et de l'âne réchauffant de leur souffle l'Enfant-Dieu, et l'astre miraculeux qui projette des flots de lumière sur la crèche, à travers un groupe de quatre anges adorateurs ; à droite et à gauche, saint Pothin et saint Irénée, debout, ornés de leurs vêtements épiscopaux : le premier porte une croix et un tableau de la Vierge avec l'Enfant-Jésus, le second tient d'une main un livre et de l'autre la palme du martyre. Plus loin, à gauche, saint Joseph éveillé par un messager céleste et, en regard, à droite, la Fuite en Égypte. Suivent immédiatement, des deux côtés, saint François de Sales, second patron de la congrégation, et sainte Thérèse, modèle des religieuses. Le second plan, haut de soixante-dix centimètres n'est, à proprement parler, qu'une frise. La ville de Jérusalem peinte à gauche, la ville de Rome à droite, représentent l'ancienne et la nouvelle loi ; de chacune des deux cités symboliques sortent six agneaux allant se réunir, dans le centre, au Divin Agneau immolé, dont la tête auréolée

est surmontée d'une croix et qui porte au cœur une blessure d'où jaillit un ruisseau de sang vermeil, le fleuve de la vie rédemptrice. Le troisième plan occupe plus des deux tiers de l'abside. Tandis que sur les autres, les personnages sont inférieurs à la grandeur naturelle, ici ils la dépassent. Au centre, paraît le Christ plein de mansuétude; au-dessus, le Père Éternel étend majestueusement les mains. Entre le Père et le Fils, au sommet de la croix, plane et repose l'Esprit-Saint. Une auréole elliptique de séraphins aux ailes de feu, environne les trois personnes de la Sainte-Trinité. Au pied de la croix se tiennent, à droite la Sainte Vierge et sainte Madeleine, à gauche saint Jean et Marie Salomé. La hauteur de ces personnages atteint les genoux du Sauveur et coupe l'auréole séraphique. Plus haut encore, sur les bras du Christ s'avancent, rompant également l'auréole, deux anges aux ailes déployées, aux tuniques flottantes, les yeux baignés de larmes et portant chacun un calice d'or, où ils recueillent l'un le sang et l'autre l'eau sortis du flanc divin. Près du calvaire, à droite, entre deux palmiers, l'on voit le groupe des personnages qut furent les causes ou les précurseurs des mystères de l'Incarnation et de la Rédemption : Adam et Ève à genoux, dans l'attitude de coupables repentants; devant eux saint Jean-Baptiste montrant l'Agneau de Dieu. A gauche, dans un autre groupe, entouré aussi de palmiers, se trouvent Abel, un genou en terre, tenant dans ses bras un agneau égorgé; Abraham agenouillé, armé du glaive étincelant avec lequel il s'apprête à immoler Isaac que figure un second agneau; Melchisédech offrant le pain et le vin d'une vigne au vert feuillage qui entrelace gracieusement de ses pampres les branches des palmiers.

Les deux plans du tympan supérieur représentent : le premier, les quatre évangélistes avec leurs attributs; le second, la sainte Famille dans la gloire, environnée du cercle symbolique de l'éternité, et assis sur des trônes d'une éclatante blancheur au milieu d'esprits célestes.

Les fresques des chapelles latérales ont pour sujets l'Annonciation et la Mort de saint Joseph. Ces chapelles sont dédiées l'une à la sainte Vierge, l'autre à saint Joseph. Elles possèdent des autels de marbre blanc et les fresques sont l'œuvre d'un bon élève de Sublet.

FRANCISCAINES DE SAINTE-MARIE-DES-ANGES

Les œuvres de Dieu germent et se préparent dans le silence et la prière. Il en fut ainsi pour la congrégation Sainte-Marie-des-Anges, dont la maison-mère se trouve à Angers, mais qui est lyonnaise et par son fondateur et par sa communauté établie dans notre ville. Le Père Chrysostome, de Lyon, des frères Mineurs Capucins, venait de prononcer ses vœux au couvent de Marseille. Désirant partir pour les missions, il fut désigné pour le Brésil. Sa famille désolée fit des démarches à Rome pour empêcher son départ. Arrivé à Aix-en-Provence, en septembre 1856, il apprit que son départ était retardé, et qu'il était désigné pour le couvent de cette ville. Sa vie s'écoulait calme et paisible : il prêchait, confessait et priait plus encore. C'est dans la prière qu'il eut le désir de fonder

l'institut des Franciscaines de Sainte-Marie-des-Anges. Il voulait une congrégation où Jésus et Marie seraient particulièrement aimés.

En 1857, il rencontra Mademoiselle Caroline Rurange, fille d'un général, et quelques mois plus tard, il comprit qu'elle serait la fondatrice du nouvel institut. Mais où, et quand? C'était le secret de Dieu. Ils priaient tous deux, gardant le secret de leurs désirs. En juin 1870, le Père Chrysostome fut nommé gardien des Capucins d'Angers. La future fondatrice était venue dans cette ville voir son amie, la vicomtesse d'Argouges. Tandis que l'invasion prussienne couvrait la France de ruines et de sang, le zélé capucin, confesseur de l'illustre évêque d'Angers Mgr Freppel, suggéra au prélat la pensée d'ouvrir un asile pour les orphelines des soldats morts pendant cette malheureuse guerre. Le vaillant évêque accueillit avec bonheur cette proposition; mais il fallait des ressources, un personnel, et on n'avait rien. Dans une visite que fit à Mgr Freppel la vicomtesse d'Argouges avec Mademoiselle Rurange, au sujet des ambulances dont elle était chargée, il fut question des orphelines de la guerre. Monseigneur avoua l'embarras qu'il éprouvait pour cette fondation, n'ayant personne pour mettre à la tête de l'œuvre. Sans y avoir jamais pensé, spontanément, Mme d'Argouges lui répartit : « Monseigneur, vous avez là une personne qui pourrait faire cette œuvre, et vous aider. » Mlle Rurange répondit : « Je pars demain. » — « Vous ne partirez pas », dit l'évêque, « venez me voir ce soir. » En sortant de l'évêché, Mlle Rurange alla trouver le Père Chrysostome et lui raconta ce qui venait de se passer. Le religieux, les larmes aux yeux, reprit : « Ma fille, Sainte-Marie-des-Anges est fondée, vous ne partirez pas de suite. » Elle attendit, en effet, huit jours, vit l'évêque fréquemment, et, après avoir beaucoup prié, déclara à Monseigneur son désir que cette fondation devînt plus tard une congrégation religieuse. Le prélat, après en avoir conféré avec le père Chrysostome, adhéra à ce désir; la future fondatrice ayant obtenu six mois pour réfléchir, partit, le 10 janvier, pour ranger ses affaires.

Le 24 juin 1871, elle revenait à Angers. Mgr Freppel ne l'avait pas attendue pour débuter. Par une circulaire du 24 janvier 1871, il avait annoncé à son diocèse l'ouverture de l'œuvre des orphelines de la guerre. Au mois de juin, le personnel s'accrut de Jeanne Gaidier, dite sœur Élisabeth, et de Marie Renoux, dite mère Marie de l'Assomption. Toutes trois étaient tertiaires de Saint-François. Le 2 août de la même année, un modeste asile s'ouvrait à Angers pour recevoir les premières orphelines qu'on avait pu recueillir.

Le père Leduc, des Bénédictins de Solesmes, leur offrit un modeste asile, et ainsi aidées de la charité, elles purent se réunir pour confondre leurs labeurs et leurs espérances. Mgr Freppel donna le père Chrysostome comme directeur aux trois nouvelles tertiaires. Cette petite maison de la rue Saint-Eutrope fut donc l'humble berceau de leur œuvre, le muet témoin de leurs peines, de leurs privations, de leurs inquiétudes. La Vierge Marie gardait les âmes qu'elle avait choisies à son Fils : en leur refusant les consolations de la terre, elle leur réservait un trésor plus précieux, le cœur grand et généreux d'un de ses plus dévoués serviteurs, pour les conduire dans la pratique des vertus religieuses. Bénies de Dieu dans le choix de leur vénéré fondateur, nos sœurs s'enrôlèrent heureuses et fières

et n'eurent plus désormais qu'un cœur et qu'une âme pour aimer, se dévouer et correspondre au zèle infatigable dont chaque jour voyait de nouveaux fruits. De l'exercice de la charité, ces nobles chrétiennes passèrent vite à la vie religieuse. La nouvelle communauté naquit le 2 août 1871, fête de la Portioncule ou de Notre-Dame-des-Anges, à qui elle était dédiée.

Au noble cœur de leur fondateur et père, Dieu avait uni celui de Mlle Rurange, cœur non moins généreux et dévoué, qui, brisant tout ce que le monde a de plus séduisant, venait sacrifier au salut des âmes de belles espérances, les liens de sa famille et les plus pures jouissances du cœur. Fondatrice et supérieure, mère Marie Chrysostome de la Croix possédait la foi et le courage nécessaires à de telles entreprises. Capable des plus grands sacrifices, elle savait alléger le fardeau lourd à de faibles épaules, et rendre heureuses celles que le ciel lui confiait. Telles furent les deux âmes que Dieu plaça à la tête de ses enfants, et sous la conduite desquelles le devoir devint désormais facile et l'épreuve moins rude. Les trois religieuses dont on a parlé, réunies dans une modeste chambre, reçurent des mains de leur fondateur, le cordon de l'ordre séraphique, et le chapelet à l'aide duquel elles connurent la joie dans les tribulations et la force dans les épreuves.



Le Père Chrysostome Potton,
fondateur des religieuses Franciscaines
de Sainte-Marie-des-Anges.

Le 5 août, fête de Notre-Dame-des-Neiges, eut enfin lieu l'ouverture du petit monastère. Les travaux indispensables à l'établissement de l'orphelinat étant à peu près terminés, Mgr Freppel tint à bénir lui-même le berceau des humbles filles de Saint-François. Déjà huit petites filles, privées de l'appui paternel et réduites à implorer les secours de la charité, avaient été abritées, soignées et protégées. Ce jour, où Dieu couronna la foi et les efforts de ses fidèles servantes, la petite maison de la rue Saint-Eutrope avait changé d'aspect ; elle respirait un air de fête ; la cour et la chapelle, richement décorées par la piété des dévoués bienfaiteurs, annonçaient à tous la solennité du jour. Mgr Freppel fit son entrée dans la pauvre demeure de la Reine des Anges : il était accompagné du père Chrysostome, du curé de Saint-Laud, paroisse de la nouvelle communauté, et du Père Leduc, premier bienfaiteur de l'œuvre. Sa Grandeur célébra la première messe, bénit la petite maison et l'œuvre dont il se nomma désormais le bienfaiteur. Le Père Monsabré, religieux Dominicain, conférencier de Notre-Dame de Paris, prêta son concours à la fête. Sa voix éloquente retentit dans l'humble chapelle, appela sur les sœurs les plus précieux dons du ciel et rendit gloire au triomphe de la Reine de ces lieux. Après la cérémonie, les joyeuses orphelines se réunirent à la communauté pour offrir à Sa Grandeur la naïve expression de leur reconnaissance.

La joie ne fut pas passagère, grâce à la bienveillance de Mgr Freppel, permettant aux sœurs de garder le Saint-Sacrement dans leur petite chapelle : il leur laissa par là consolation et force. Elles purent, dès lors, commencer l'œuvre si désirée de sœur Marie Chrysostome de la Croix : l'adoration, but principal de leur institut, joint cependant à une œuvre de charité extérieure, comme l'était le soin des orphelines de la guerre. Chaque jour, interrompant leurs fatigues et leurs travaux, elles venaient, tour à tour, au pied du simple autel de bois, où repose Jésus, épancher leur cœur et ranimer leur courage. Deux fois par semaine le Père Chrysostome célébrait la messe, les autres jours les sœurs allaient à la paroisse, malgré le froid d'un hiver rigoureux, et d'autant plus sensible qu'habituées aux douceurs de l'existence elles durent rompre tout d'un coup avec le bien-être de la vie. Ce n'était pas sans humiliation qu'elles assistaient au saint sacrifice ; la loueuse de chaise, toujours avide du modeste gain qui lui était dû, leur demandait avec opiniâtreté le sou, parfois oublié, plus souvent encore nécessaire à la petite famille. Car tout manquait à l'orphelinat. Les heureux du monde ne se doutaient pas de la misère qui y régnait, et Dieu seul savait comment vivaient les sœurs. Le froid excessif faisait sentir toute sa rigueur et jamais la moindre lueur d'un feu bienfaisant ne venait réchauffer le pauvre intérieur. Pourtant un vicaire général, M. Grimaud, appelé auprès de la supérieure, et témoin des privations dont elle était la première à souffrir, lui remit un jour une aumône pour acheter du bois. Parfois, non seulement le feu mais encore le vivre faisait défaut, on devait se contenter de légumes avariés. Lorsque le dîner était suffisant, la sœur cuisinière pouvait à peine l'apprêter, la cuisine ne renfermant pas les ustensiles nécessaires. Aussi plus d'une fois, alors que les orphelines ne manquaient de rien, les sœurs mangèrent-elles de bon cœur un peu de pain, ajoutant forcément mais gaiement un jeûne de plus à ceux que prescrit la règle.

Cependant la Vierge Marie veillait sur ses enfants, et, par un coup inespéré de grâce, elle vint à leur secours. Bientôt, en effet, les religieuses abandonnèrent la petite maison de la rue Saint-Eutrope, prirent possession d'un local spacieux et d'un jardin assez vaste pour leur permettre de se livrer plus facilement aux exercices de la vie religieuse, en leur donnant à la fois plus d'air, plus d'espace et plus de liberté. Le déménagement fut bientôt fait, le mobilier, simple en qualité et en quantité, étant facile à transporter. Un soir de janvier 1872, n'ajoutant à leur toilette qu'un vêtement propre à les garantir des rigueurs de la saison, elles transportèrent elles-mêmes, à la faveur des ténèbres, le pauvre contenu de leur premier nid. Le lendemain matin, après avoir entendu la messe avant le lever du jour, elles recommencèrent leur pénible travail ; puis, rentrées chez elles dès les premiers rayons du soleil, elles préparèrent les voyages de la soirée : trois jours se passèrent ainsi, partagés entre la prière et le travail. La nouvelle maison était bien : le jardin contenait une grande serre dont on fit une chapelle ; il la fallut vaste parce que le nombre des orphelines était monté à trente-quatre. Le 6 juin 1872, les trois premières sœurs, dont nous avons cité les noms, reçurent l'habit religieux des mains de Mgr Freppel.

Le Père Chrysostome, s'appuyant sur les traditions de l'ordre séraphique, dont les

religieuses reçurent la règle appliquée au tiers-ordre, composa les constitutions, le coutumier, le cérémonial et le règlement des novices. Comme il fallait un moyen d'existence, les sœurs jetèrent les fondements d'un pensionnat dont les ressources devaient aider à l'entretien des enfants pauvres. Dieu bénit ces premiers efforts, et, après des épreuves de tout genre, le nouvel institut fut en possession du magnifique immeuble où se trouvait autrefois le prieuré bénédictin de Saint-Sauveur, autrement dit l'abbaye de l'Esvière, dont l'enclos renfermait la vieille chapelle de Notre-Dame-Sous-Terre, vénérée pendant près de cinq siècles dans la ville d'Angers. La chapelle fut splendidement restaurée, la Vierge replacée dans son sanctuaire, et le concours des pèlerins redoubla. En même temps l'institut se répandit hors d'Angers, et des maisons furent fondées à Saint-Servan, à Hyères, à Lyon en 1894, à Villeurbanne près de Lyon le 15 août 1897, à San-Rémo (Italie); enfin quatre maisons dans les Indes, province du Rajpoutana : à Mhow, Ajmere, Kurda et Indore.

Les religieuses Sainte-Marie-des-Anges, dont un essaim est revenu à Lyon, lieu de naissance de leur fondateur, possèdent ici deux chapelles. L'une est située aux portes de Lyon, sur la commune de Villeurbanne, paroisse des Charpennes, l'autre à Lyon même, rue Tronchet. Ces deux chapelles ne sont pas apparentes au dehors, mais ont été disposées dans l'intérieur de la maison ; n'étant pas faites pour le public, elles sont plutôt d'humbles oratoires.

La chapelle de la rue Tronchet est ornée d'un autel simple d'aspect comme le mobilier liturgique qui l'accompagne. L'autel est presque toujours orné de fraîche verdure et des fleurs sans cesse renouvelées par les mains des religieuses adoratrices. Au fond de la chapelle se trouve un petit harmonium pour l'accompagnement des chants de l'office.

La chapelle du couvent des Charpennes possède un bel autel de pierre orné sur le devant de colonnettes et d'un bas-relief : le Bon Pasteur. Par côté, deux anges prosternés adorent le Saint-Sacrement, et derrière l'autel, on a placé des statues de la sainte Vierge et de saint Joseph.

PROPAGATION DE LA FOI

En 1834, le petit séminaire Saint-Jodard, au diocèse de Lyon, avait pour l'un de ses directeurs les plus zélés l'abbé Moyne, qui ajoutait au professorat l'administration d'une paroisse voisine privée de curé, et maintes bonnes œuvres, car aucune misère ne s'offrait à lui qu'il ne s'efforçât de la soulager. Une de ses pénitentes paraissait réduite à toute extrémité par les longues suites d'une hydropisie dont elle souffrait depuis plusieurs années; personne, sinon elle-même, ne doutait que sa fin fut proche ; elle ne pouvait se résigner à la mort, par une apparente opposition aux volontés de Dieu, encore qu'elle fut d'une piété marquée. « Un sentiment plus fort que moi », disait-elle, « me fait espérer ma guérison ».

L'abbé Moyne, après lui avoir donné tous les conseils nécessaires à son cas, eut la pensée d'écrire au cardinal prince de Hohenlohe pour recommander à ses prières cette pauvre malade et tout ensemble un projet déjà mûri dans le secret de son cœur et dont il verrait qu'il était agréé ou refusé de Dieu selon qu'il y aurait guérison ou mort de la moribonde. Le célèbre thaumaturge répondit au prêtre, qui lui était parfaitement inconnu, en lui marquant le jour où il commençait une neuvaine à son intention, et en lui envoyant une prière en l'honneur du saint Nom de Jésus. L'avant-dernier jour de la neuvaine, on vit disparaître l'enflure qui enveloppait tout entier et couvrait de plaies le corps de l'hydropique, laquelle, peu après, se proclama délivrée de son mal.



Chapelle des Franciscaines de la Propagation de la foi.

L'abbé Moyne lui confia la pensée dont sa guérison lui semblait l'approbation d'en haut : c'était la fondation d'une congrégation qui aurait pour but unique de consacrer ses prières et le fruit de son travail à l'œuvre lyonnaise de la Propagation de la foi et aux missions lointaines. Cette confidence faite, il dut quitter le séminaire Saint-Jodard pour la cure de Couzon. En 1836, il s'ouvrit de son dessein, qui était devenu une sérieuse résolution, à l'un de ses plus vénérables confrères, curé des Chartreux à Lyon. Celui-ci entrant dans ses vues, le mit en relation avec trois ouvrières qu'il estimait propres à jeter les fondements de l'œuvre. L'année suivante, plusieurs personnes vinrent en accroître le nombre.

La communauté fervente et insouciante des succès humains travaillait la soie sur le métier et apportait au moins le tiers de son gain à la caisse de la Propagation de la foi. En 1839, elle acquit une maison où elle se logea définitivement. En 1840, le cardinal de Bonald bénissant les cloches de Couzon, l'encouragea et lui témoigna une particulière affection qui lui en attira beaucoup d'autres. Mgr Douarre, vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie, disait notamment : « Mes sœurs, vous demeurerez cachées à Nazareth pendant au moins trente ans, puis vous vous étendrez au loin : je ne suis pas prophète, mais je vous le prédis ». Prophète ou non, il avait parlé juste : jusqu'en 1844, les épreuves les plus douloureuses, contradictions, persécutions et qui pis est, désertions, asssaillirent, décimèrent la congrégation naissante.

Dans le courant de 1844, elle fut affiliée par M. Moyne au tiers ordre de Saint-François, avec la permission de l'archevêque de Lyon; le 6 août, l'abbé Allibert donna l'habit religieux aux huit sœurs qui le composaient; le 2 juillet 1846, il bénit la chapelle en compagnie de l'abbé Cognet, chanoine de la primatiale, reçut en religion les huit premières professes et prononça lui-même sa profession; il mourut en 1854. L'humble société ruinée et dispersée en 1848 par l'incendie de ses métiers et rentrée en possession de sa demeure l'année suivante après avoir établi de nouveaux ateliers à la Croix-Rousse et à Caluire, n'était pas encore au bout de ses peines; toutefois la Providence veillait jalousement sur elle, et elle ne tarda pas à en donner des preuves.

Mgr de Marion-Brésillac, évêque titulaire de Pruse, avait fondé, à son retour des Indes, la congrégation des Missions-Africaines de Lyon et était mort à Sierra-Leone, regrettant de ne pas avoir pour auxiliaires des sœurs missionnaires.

Le 6 février 1867, M. Planque, son successeur dans la direction de l'œuvre, demanda à Couzon quelques religieuses pour le Dahomey. Les sœurs envoyèrent aussitôt une colonie à Lyon, auprès du séminaire des Missions-Africaines et une seconde le 24 janvier 1868, qu'elles nommèrent proprement les sœurs missionnaires. Celles-ci, après avoir prié Notre-Dame de Fourvière de bénir leur voyage, s'embarquèrent à Marseille, le 26 janvier, à bord du *Maris Stella*, avec l'abbé Tillier, des Missions-Africaines, huit jeunes Dahoméens que cette congrégation avait instruit chrétiennement dans la colonie agricole de Bouffarik en Algérie, enfin une jeune négresse nommée Philomène. Elles firent une heureuse traversée et fixèrent leur résidence à Porto-Novo, où elles firent beaucoup de bien.

En 1872, elles fondèrent une seconde maison à Lagos, puis furent contraintes de les quitter toutes deux, un peu avant l'expédition française au Dahomey. Mais, comme il arrive presque toujours aux instituts religieux à leur commencement, cette poussée en avant avait fortifié à l'intérieur les Franciscaines de la Propagation de la foi : elles s'augmentèrent par de sérieuses vocations.

En 1872, elles transportèrent leur noviciat à Lyon, au quartier de Monplaisir, puis elles furent appelées à diriger à Lille un hôpital pour enfants des deux sexes qu'elles nommèrent la Maison Saint-Antoine de Padoue et qui est un modèle du genre, ainsi que l'asile des Cinq-Plaies dit des Incurables et des idiotes, où elles entrèrent peu après et dont il n'est plus aujourd'hui qu'une annexe. A ne citer qu'un chiffre, ces deux hôpitaux logèrent en 1894, 600 enfants.

Les principaux établissements des Franciscaines de la Propagation de la foi sont, en plus des maisons de Lyon et de Lille, une clinique chirurgicale et une maison de santé à Boulogne-sur-mer; à Belleville-sur-Saône et à Couzon, des hôpitaux d'incurables, orphelinats, ouvroirs, et dans la seconde de ces villes, en outre, une salle d'asile. En janvier 1901, on fonda une mission à Maryabad dans le Pundjab, et, en 1902, une autre à Lahore dans les Indes occidentales.

Les constitutions de la congrégation ont été approuvées, le 17 août 1862, par le cardinal de Bonald.

La chapelle, située route d'Heyrieux, 179, à Monplaisir, ne comporte qu'une seule nef. L'autel de pierre est décoré, par devant, de colonnettes de marbre rouge, encadrant deux rosaces dans lesquelles, sur un fond imitation mosaïque, se détachent des épis et des raisins entrelacés, symboles eucharistiques. Au-dessus de l'autel, on a placé une niche pour l'exposition du Saint-Sacrement, dont le dôme est porté par quatre anges, et, derrière l'autel, une statue du Sacré-Cœur. Le chœur est éclairé par trois modestes vitraux en grisailles. De chaque côté de l'autel, deux anges, placés sur des colonnes, adorent le Saint-Sacrement. A droite du chœur se trouve la chapelle de la Sainte-Vierge, dont l'autel est décoré d'un bas-relief offrant la scène de la Présentation de Marie : le grand-prêtre reçoit la Vierge des mains de ses parents pour l'introduire dans le temple. Au-dessus de l'autel se trouve une belle statue de la Vierge Mère. Plus bas, dans la nef, on a consacré une chapelle à saint François d'Assise : l'autel est orné des armoiries de l'ordre séraphique, c'est-à-dire les bras nus et croisés de Notre-Seigneur et de saint François, et une devise latine dont le sens est : *Mon Dieu et mon tout.*

A gauche du maître-autel se trouve la chapelle Saint-Joseph, dont l'autel est décoré d'un bas-relief représentant la mort du saint patriarche. Vis-à-vis la chapelle Saint-François d'Assise est placée celle de Saint-Jude, apôtre, surnommé le patron des causes désespérées. Le bas-relief qui décore le devant de l'autel représente le martyre de ce saint apôtre. Au fond de la chapelle se trouve une vaste tribune, sur laquelle on a placé d'un côté la grotte de Lourdes, près de laquelle vont prier les malades de la maison, et de l'autre, la statue de Notre-Dame de Pellevoisin. Dans la chapelle, on voit également à droite les statues de saint Antoine de Padoue et de sainte Élisabeth de Hongrie; à gauche, celles de sainte Anne et de saint François Xavier.

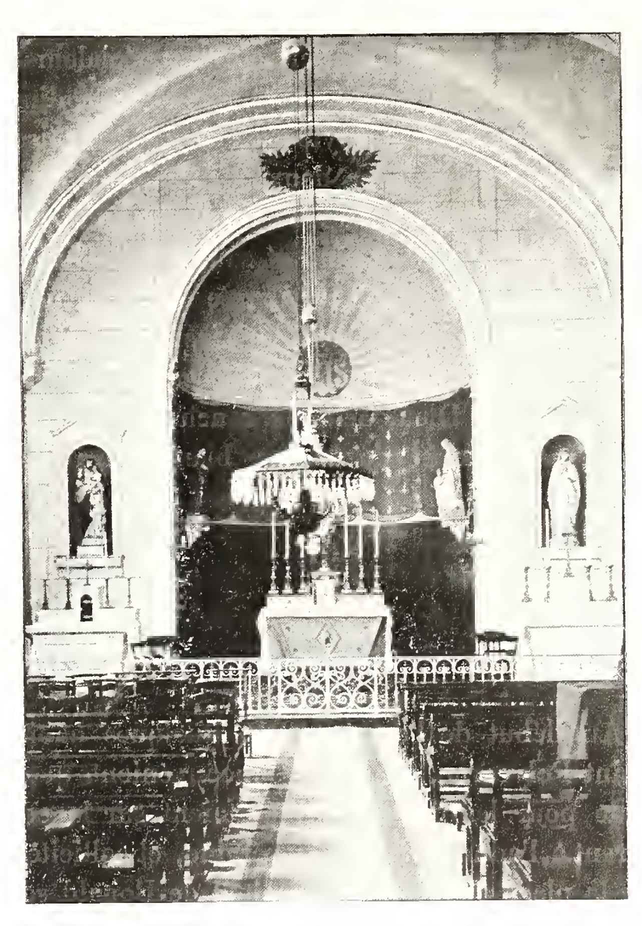
SŒURS SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE DE LA TOUR-PITRAT

Le 15 décembre 1837, Anne Rollet, issue d'une honorable famille lyonnaise, qui tirait d'Oullins son origine, et Anne Marillon, sa nièce, prirent l'habit du Tiers-Ordre franciscain des mains de M. Allibert, chanoine et secrétaire général de l'archevêché, qui tenait ses pouvoirs du ministre général des frères Mineurs de l'Observance. Le 1er mai 1838, leur mère et grand'mère, madame veuve Rollet, suivit leur exemple. La première s'appela en religion sœur Agnès de la Conception, la seconde sœur Marie de la Croix, la troisième sœur Marie-Françoise.

Toutes trois, dans leur maison des Chartreux et sous l'habit religieux que leur permit Mgr de Pins, administrateur apostolique du diocèse de Lyon, s'appliquèrent à suivre la règle séraphique et à procurer les vertus qui en sont les fruits. Quelques jeunes personnes au courage éprouvé, se joignirent à elles, en entraînèrent d'autres, et ainsi se forma une modeste communauté, ardente à la prière et aux œuvres. Sœur Marie de la Croix, ancienne

élève des religieuses franciscaines de Sainte-Élisabeth, était retournée cependant quelques mois dans ce couvent pour s'y perfectionner dans les usages et pratiques du grand ordre. Elle devint, après ce second noviciat, maîtresse des novices de la communauté naissante, dont sœur Marie-Françoise était supérieure et sœur Agnès assistante.

Trois ans écoulés, M. Chauvet, curé de Juliénas en Beaujolaïs, demanda à la nouvelle congrégation de pourvoir à la direction de l'école de sa paroisse. Sœur Marie de la Croix, accompagnée de deux religieuses, se rendit à cet appel; en 1834, elle installa à Juliénas un second noviciat de sœurs enseignantes, et devint ainsi la véritable fondatrice. La maison-mère de Lyon était demeurée sous forme d'atelier; celui-ci fut dévasté, en 1848, par des ouvriers défiants et jaloux. Plusieurs des sœurs qui en sortirent n'y rentrèrent pas, et le noviciat de Juliénas, devenu désormais unique, s'établit, peu après, à Lyon. Sœur Marie-Françoise mourut paisiblement, en 1853, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans; sa fille, sœur Agnès, succomba deux ans plus tard à des douleurs longues et aiguës. Sœur Marie de la Croix succéda à sa grand'mère dans la charge de supérieure générale: sous son gouvernement, la congrégation prit un essor considérable, et fit de toute part des fondations. La maison-mère des Chartreux ne suffisant plus, on acheta un emplacement assez vaste avec maison connue sous le nom de Tour-Pitrat, dont le premier usage fut consacré, le 31 mai 1856, à abriter cinq cents pauvres inondés du Rhône. En 1870, la supérieure logea dans la même maison quatre cents mobiles.



Chapelle des sœurs Saint-François-d'Assise de la Tour-Pitrat.

La congrégation avait alors grandement prospéré, puisqu'elle comptait, en 1860, plus de vingt maisons. La part principale de cet accroissement revient à mère Marie de la Croix. C'était une grande âme, instruite, pieuse, expansive, ne croyant que peu au mal, ce qui est le meilleur moyen de le vaincre; en revanche, elle avait toute foi au bien et à sa multiplication naturelle. Elle mourut le 27 août 1875, après avoir patiemment enduré de longues souffrances.

Les sœurs Saint-François-d'Assise ont gardé, seules de toutes les Tertiaires régulières, ce nom entier, qu'elles méritent; elles se dévouent essentiellement à l'éducation

des enfants, dans les paroisses et les orphelinats, ainsi qu'au soin des malades. Leur second apostolat consiste dans le service des hôpitaux, séminaires et collèges, et dans celui des vieillards et des nouveau-nés. Avant la loi de 1901 persécutrice des congrégations, elles possédaient trente-quatre maisons habitées par deux cent vingt religieuses. La maison-mère est située à la Tour-Pitrat, rue Saint-François-d'Assise, sur la colline de la Croix-Rousse, en face de Fourvière, d'où on domine toute la ville. A la suite de la fermeture d'un florissant externat, les religieuses ont installé une clinique et une maison de santé dont la prospérité s'affirme de jour en jour.

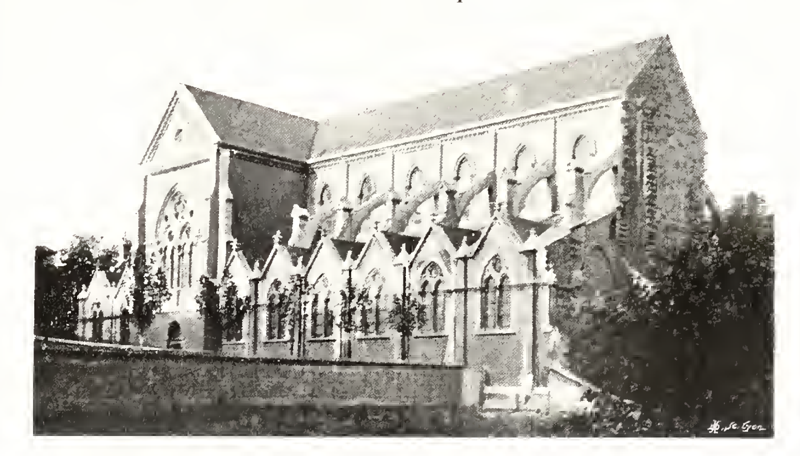
La chapelle des Franciscaines, spécialement aménagée pour la communauté, n'est pas destinée au public, aussi est-elle de dimensions réduites; toutefois sa simplicité même, conforme au style des églises franciscaines, la rend attrayante. Elle ne compte qu'une seule nef, avec deux chapelles au bas du chœur et une abside circulaire. Le maître-autel est de marbre blanc, le chœur est orné de trois statues représentant le Sacré-Cœur, sainte Anne et saint François. A la voûte, on a peint le monogramme du Christ. La chapelle est éclairée par quatre fenêtres avec vitraux de grisailles. Deux autres baies et une rosace éclairent la tribune située au fond de la nef. La chapelle de droite est dédiée à la Sainte-Vierge; l'autel de marbre blanc est surmonté de la statue de la Mère de Dieu. Celle de gauche est sous le vocable de saint Joseph, et, au-dessus de l'autel, également de marbre blanc, on a placé la statue du saint.

SAINT-BERNARD

Au début de l'année 1852, quelques habitants de la place Colbert, paroissiens de Saint-Polycarpe, frappés des inconvénients que présentait l'éloignement de l'église paroissiale pour les fidèles qui habitaient sur la pente orientale de la Croix-Rousse, s'adressèrent à l'administration diocésaine, et sollicitèrent l'érection d'une nouvelle paroisse près de la place Colbert. Le cardinal de Bonald se rendit à leur désir, et chargea M. l'abbé Jean-François Dutel, premier vicaire de Saint-Polycarpe, de cette fondation. Le 17 mars 1852, une pétition fut adressée au maire de Lyon en vue d'obtenir son concours pour la construction d'une chapelle provisoire. L'adresse était revêtue des signatures de l'abbé Dutel et de cinq membres du comité : MM. Frédéric Willermoz, Teste, Mathieu, Lacroix et Boisset. M. Willermoz offrait, pour cette construction, un terrain situé à l'angle sud-est des rues de Sève et Vaucanson. La chapelle devait mesurer 39 mètres sur 6.

La réponse ne se fit pas attendre : dès le surlendemain, 19 mars, la préfecture autorisait l'édifice projeté, en mentionnant toutefois que la construction, faite de bois et de briques, devrait être, suivant les règlements de voirie, éloignée de 30 mètres de toute habitation. Le 21 mars, M. Willermoz faisait remise du terrain, situé à l'extrémité d'un vaste emplacement cédé gracieusement par lui aux Petites-Sœurs des Pauvres.

De suite, on commença les travaux, confiés à M. Boisset, entrepreneur. Le 18 juin 1852, l'édifice ne paraissant pas assez solide, on dut procéder à des améliorations. Les dépenses totales s'élevèrent à près de 40.000 fr., compris un supplément de construction auquel avait présidé M. Laresse, entrepreneur. La chapelle achevée, M. Dutel obtint de M. Barou, vicaire général, l'autorisation de la bénir. La cérémonie eut lieu le 22 août 1852. Elle débuta par l'installation de M. Dutel, présidée par M. Chaumont, curé de Saint-Polycarpe, au nom du cardinal de Bonald. M. l'abbé Rigothier était en même temps choisi comme vicaire. M. Dutel procéda ensuite à la bénédiction de l'édifice ainsi que d'une cloche fondue chez Burdin ; le parrain en fut M. Frédéric-Jacques Willermoz, et la marraine Mme Madeleine Willermoz, née Perret. Le nouveau curé organisa ensuite le spirituel de la paroisse et l'enrichit de plusieurs confréries. Le 3 septembre 1852, il érigea le Chemin de Croix; établit, le 3 octobre, la confrérie du Saint-Rosaire, et, le 5 décembre 1852, celle du Saint-Sacrement. Entre temps, on avait nommé une commission de six membres chargée de la construction de l'église définitive : MM. Boisset, Tournessus, Gibaud, Gurcet, Jaillet et Giraud. Ils choisirent comme architecte M. Desjardins père, architecte du diocèse et de la ville de Lyon, lequel fit un devis s'élevant à la somme de 165.000 francs. M. Barou, vicaire général, transmit, le 14 juillet 1853, un décret, daté du 4 juin, par lequel Saint-Bernard était érigé en succursale et qui permettait la nomination des fabriciens. Ceux-ci furent : MM. Teste, Bernard, Guénard, Tournessus, Gurcet, Duport, Matthieu, Giraud et Cousançat. Un terrain d'une étendue de 2.580 mètres avait été légué à la ville de Lyon, le 25 septembre 1850, par M. Frédéric Willermoz, pour la construction de l'église, à condition qu'elle fût sous le vocable de Saint-Bernard, en souvenir du monastère des Bernardines, à qui ce tènement avait appartenu avant la Révolution ; M. Willermoz, estimait son terrain 100.000 fr., se contentait d'une somme de 25.000 comme dédommagement, et exigeait cinq messes par an pour sa famille.



Saint-Bernard (état actuel).

Le 12 juin 1856, le legs fut reconnu par autorité impériale, et, le 4 février 1858, on prit possession du terrain. Les travaux toutefois ne furent commencés que le 12 janvier de l'année suivante, sous la direction de M. Desjardins, architecte, par MM. Bénassy et Renvoisé, entrepreneurs. Lorsque les fondations sortirent de terre, la première pierre fut bénite, le 28 mai 1860, par le cardinal de Bonald. A cette cérémonie assistèrent : MM. Dutel, curé de Saint-Bernard; Chaumont, curé de Saint-Polycarpe; Ferdinand

Willermoz, frère de Frédéric, donataire du terrain; Goiran, notaire du 1er arrondissement; Desjardins, architecte; Jean-Pierre Vacher et Jean-Angélique Fontbonne, vicaires.

On construisit d'abord les fondations, l'abside et deux travées de la grande nef de 1859 à 1862, puis on s'arrêta, faute de ressources. En juillet 1862, le conseil de fabrique voulant poursuivre l'édifice, demanda un devis à l'architecte : celui-ci, après étude, estima à 428.000 francs la dépense totale du monument, sauf la façade. On se remit à l'œuvre et les sculptures intérieures furent confiées à Aubert, sculpteur à Lyon.



Façade de Saint-Bernard
d'après le projet non encore exécuté.

L'édifice fut presque achevé en quatre ans, de sorte que, le 18 août 1866, M. Dutel bénissait l'église à 10 heures du soir et sans cérémonie, parce que l'église devait être consacrée le lendemain. Le 19, eut lieu la prise de possession, présidée par M. Pagnon, vicaire général. Le 20, la paroisse montait à Fourvière en pèlerinage de reconnaissance. Le 4 octobre, on procédait à l'érection d'un Chemin de Croix provisoire, et en avril 1867 au définitif. Les dépenses de la construction avaient dépassé toutes les prévisions : les fondations avaient coûté 30.000 francs, le chœur 167.000, les deux premières travées 50.000, les quatre autres 130.000, divers travaux imprévus, engagés sans autorisation, 144.000 francs, soit un total de 521.000 francs.

A M. Dutel succéda Jean-Joseph Claraz qui, de curé de Sainte-Anne du Sacré-Cœur, fut appelé à gouverner Saint-Bernard, le 15 novembre 1868. Son installation eut lieu le 29, par M. Chaumont, curé de Saint-Polycarpe, en présence de MM. Parel, curé de Saint-Augustin; Napolier, curé de Saint-Eucher; Durand, curé du Bon-Pasteur; Fond, curé de Saint-Bruno; Fontbonne, Berjon et Moral, vicaires de Saint-Bernard. Le nouveau pasteur, pour contribuer à

l'embellissement de l'église, fit exécuter, en 1870, les barrières du chœur, en fer forgé, par Traverse de Lyon. En 1874, l'architecte Desjardins, consulté sur l'achèvement de la façade de l'église, estima la dépense à 250.000 francs, mais, faute de ressources, on ne put donner suite à ce projet. Il a déjà été question des vicaires de la paroisse ; ils étaient, en effet, au nombre de trois, mais un seul était reconnu et payé par l'administration, les deux autres restant à la charge de la fabrique. Le 5 novembre 1874, M. Claraz obtenait la reconnaissance d'un second vicaire. Il demanda à la maison Merklin de placer des orgues derrière le maître-autel; elles se composaient de seize jeux et coûtèrent 16.000 francs. L'inauguration en fut faite le 3 mars 1878, et Mgr Mermillod prononça, à cette occasion, un de ses discours appréciés.

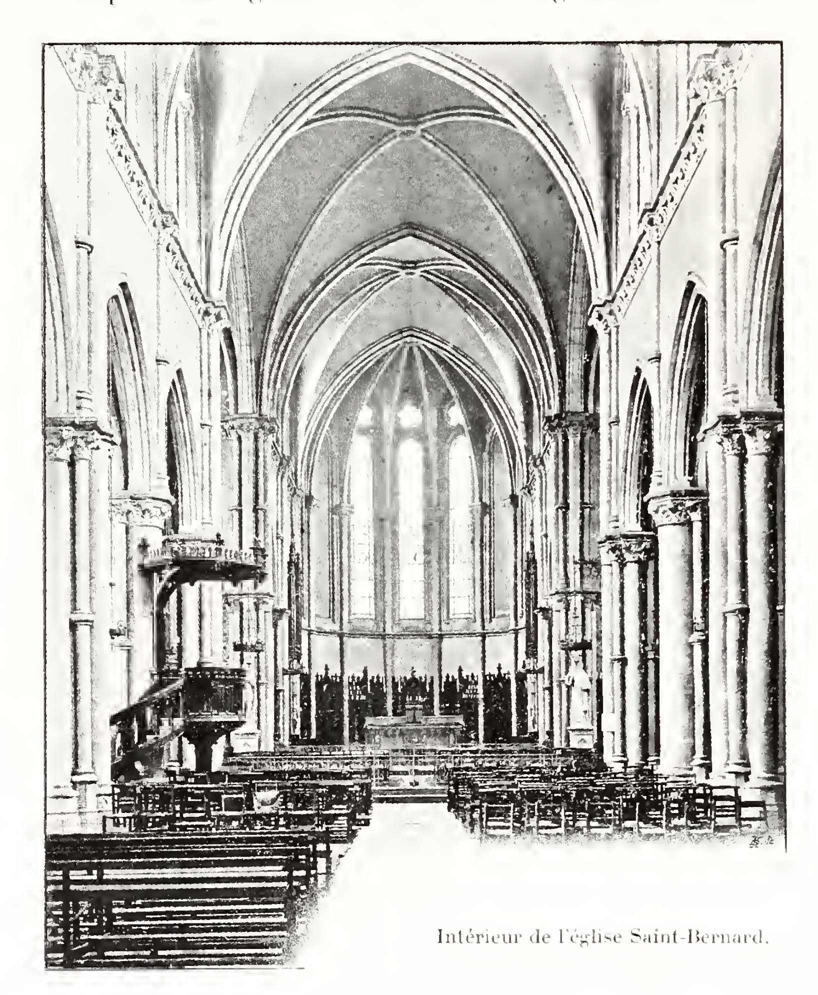
François-Régis Chaumienne, curé de Saint-Jean-Bonnefonds, fut appelé à succéder à M. Claraz ; son installation eut lieu le 25 janvier 1880 et fut présidée par Mgr Pagnon, vicaire général, assisté de MM. Chabanne, curé de Saint-Polycarpe ; Gorand, curé de Saint-Pierre, et Durand, curé du Bon-Pasteur. Son successeur, M. Joannès Pallière, vicaire d'Ainay, fut installé curé de Saint-Bernard le 10 octobre 1886, par M. Breul, curé de Notre-Dame-des-Victoires à Roanne, délégué par Mgr l'archevêque. Ce n'est pas blesser la modestie de M. Pallière, aujourd'hui chanoine titulaire, c'est faire œuvre d'historien, que de rappeler combien l'église et la paroisse Saint-Bernard sont redevables à ce prêtre généreux et dévoué. En 1891, il fit placer des dossiers aux stalles et des boiseries dans le chœur, œuvre de Fréby, menuisier-sculpteur, d'après les dessins de M. Desjardins, fils de l'architecte ; l'année suivante, il fit exécuter par M. Bégule des vitraux dignes de la réputation conquise par l'éminent peintre verrier. Il procéda ensuite à la transformation des orgues demeurées inachevées ; il les porta de seize à dix-neuf jeux, et transporta de chaque côté du chœur les tuyaux d'orgue qui, placés derrière le maître-autel, détruisaient la perspective des belles lignes de l'église. Cette opération coûta 12.000 francs. Soucieux du spirituel de la paroisse, comme du matériel de l'église, il assura à ses paroissiens, en 1894, le bienfait d'une mission.

En 1888, on construisit le funiculaire, qui de la Croix-Pâquet se rend à la Croix-Rousse. Le percement du tunnel qui passe à l'angle sud de l'église occasionna des affaissements de terrain considérables, en sorte que l'église donna coup. Après de longs pourparlers, la ville prit à sa charge les réparations qui montèrent à la somme de 89.000 fr.; elles furent commencées en juillet 1899, sous la direction de MM. Hirsch, architecte en chef de la ville, et Monod, entrepreneur. Quatre ans après, le 29 juin 1903, M. Pallière recevait la récompense de son zèle et était nommé chanoine titulaire ; on lui donnait pour successeur M. Chabrier, curé de Saint-Alban.

Après avoir retracé l'histoire de la paroisse et de son église, nous terminerons cette étude par une rapide description du monument. L'église Saint-Bernard est de toute part dégagée ; de plus, par sa situation au milieu du coteau de la Croix-Rousse, sur le flanc oriental, elle domine une partie de la ville, et des Brotteaux on voit très bien se dessiner son profil aux belles lignes gothiques. Saint-Bernard appartient au style ogival du XIIIe siècle ; il se compose de trois nefs avec chapelles latérales au nombre de

douze, d'un transept, du chœur avec une abside à sept côtés éclairée par de hautes fenêtres, et de deux sacristies, l'une à l'est, l'autre à l'ouest. De chaque côté du chœur, en avant des sacristies, est disposé un sanctuaire, ouvert sur le transept.

Le plan de la façade non encore exécutée comporte, en face de l'entrée principale, un vaste perron à double rampe, partant de la place Colbert, et dont le développement permettra d'établir des terrains en pente recouverts de gazon. En haut du perron est une esplanade régnant dans toute la largeur de la façade, destinée à faciliter l'arrivée et le mouvement des voitures devant le porche. Le clocher s'élèvera au-dessus de l'entrée principale, à une hauteur de 57 mètres à partir du sol de l'esplanade. Au moyen de dix marches établies dans la largeur du porche, on parviendra au niveau du sol intérieur de l'église sur un large palier, où prend accès la grande porte décorée de colonnettes, recevant des arcs doubleaux dont le tympan sera rempli par un bas-relief symbolique. A droite et à gauche se trouvent les portes des basses nefs.



Intérieur de l'église Saint-Bernard.

Les dimensions principales de l'ensemble du monument sont : largeur mesurée au transept, 30 mètres ; longueur totale, compris le clocher, 68 mètres ; hauteur de la grande nef du sol aux clefs de voûtes, 18 mètres 50; hauteur des bas-côtés, 9 mètres 50.

Le maître-autel de pierre est orné d'un bas-relief représentant le bon Pasteur. Aux angles sont sculptés les saints apôtres Pierre et Paul. L'abside est éclairée par des vitraux représentant la Cène, le Crucifiement et le Baptême de Notre-Seigneur. Le pourtour de l'abside est revêtu de boiseries, et le chœur meublé de stalles en bois sculpté. A l'entrée du chœur, se trouvent, adossées aux piliers, les statues du patron principal et du patron secondaire de l'église : à droite saint Bernard prêchant, à gauche saint Sébastien tenant en main les flèches de son martyre et la palme de sa victoire.

A droite du chœur s'ouvre la chapelle de la Sainte-Vierge. L'autel de pierre est sur-

monté de la statue de la Mère de Dieu et éclairé d'un vitrail représentant l'apparition de Notre-Dame à saint Bernard. En descendant la basse-nef on trouve une suite de chapelles dont voici l'énumération : 1° Chapelle Sainte-Madeleine. Au-dessus de l'autel de pierre se trouve la statue de la sainte tenant une urne de parfums ; sur le vitrail on a représenté saint Frédéric et saint Ferdinand, en souvenir de la famille Willermoz ; enfin, contre le mur, on vénère une statuette de saint Antoine de Padoue. 2° Chapelle Notre-Dame de Pitié, ornée d'une Pietà, éclairée d'un vitrail sur lequel deux anges de la Passion tiennent la couronne d'épines et le voile de Véronique. 3° Chapelle Sainte-Anne avec statuette de la sainte tenant par la main la Vierge enfant ; le vitrail représente saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste. 4° Chapelle Sainte-Philomène avec verrière où se trouvent sainte Cécile et sainte Catherine. 5° Chapelle Saint-François d'Assise : au-dessus d'un autel de bois, statue du patriarche d'Assise dans l'attitude de la prière.

A gauche du chœur s'ouvre la chapelle du Sacré-Cœur. Le vitrail qui l'éclaire représente Jésus bénissant les ouvriers, les malades, les enfants. A la suite, dans la petite nef : 1° Chapelle Saint-Joseph ; sur le vitrail on a peint les deux Joseph : le patriarche fils de Jacob et l'époux de la Vierge Marie. 2° Chapelle Saint-Pierre : l'autel est décoré d'un bas-relief avec clefs et tiare ; la verrière n'existe pas encore. 3° Chapelle des anges. Sur le devant de l'autel un bas-relief représente les trois archanges : Michel terrassant le démon, Gabriel tenant le rouleau de l'Annonciation, Raphaël avec le poisson qui guérit Tobie ; au-dessous on a placé une statue de l'ange gardien. 4° Chapelle Saint-François de Sales. 5° Chapelle Sainte-Thérèse, contenant les fonts baptismaux. 6° Chapelle du bienheureux curé d'Ars, avec autel en bois, inachevé.

SAINT-EUCHER

La Croix-Rousse tire, on le sait, son nom d'une croix rouge plantée, au XVIe siècle, au carrefour de la montée de la Boucle et de la grande route qui allait de la porte Saint-Sébastien, par Montluel, vers la Suisse et la Champagne. Elle fut plusieurs fois abattue et restaurée. Quant on la détruisit, en dernier lieu, elle occupait le centre de la place. Des auberges pour les rouliers s'étaient autrefois groupés tout autour : telle fut la première population de ce quartier. En 1624, les Augustins-Déchaussés s'établirent sur le plateau même, où ils furent chargés du service religieux relevant au spirituel des trois paroisses du bas de la colline : Saint-Vincent, Notre-Dame de la Platière et Saint-Pierre-Saint-Saturnin.

Après le Concordat, l'ancienne chapelle Augustine fut convertie, sous le nom de Saint-Denis, en église curiale du faubourg considérablement accru, et on lui attribua tout l'espace compris au delà des remparts, entre le Rhône et la Saône, jusqu'aux confins de Cuire et de Caluire, c'est-à-dire l'étendue de toute une ville. Au demeurant, la Croix-Rousse portait dès lors ce titre, et commençait à montrer l'activité industrielle qui devait donner

à Lyon une juste célébrité. La population dépassant bientôt 20.000 âmes, il fallut diviser le territoire en de nouvelles églises. Le premier démembrement par la fondation de Saint-Charles de Serin, en faveur des riverains de la Saône, qui étaient, de fait, les plus éloignés de Saint-Denis, date de 1824. Mais les habitants du cours d'Herbouville et des rues situées vers le versant oriental ne tardèrent pas à trouver aussi que trop de distance les séparait de Saint-Denis, outre qu'il fallait, pour y venir, gravir les pentes escarpées de la montée Rey, de la montée du Boulevard ou des Gloriettes, la montée Bonnafous n'existant pas encore.

MM. Cabias, maire, Peysselon, adjoint, Sandier, Dugas, Pallière, Dallemagne, Picquet, firent des démarches afin d'obtenir l'érection d'une troisième paroisse pour la Croix-Rousse. De concert avec les principaux propriétaires et sans autre délai, ils se mirent à édifier une église près de la place de la Boucle. Le 7 avril 1840, M. Peysselon écrivit à Mgr de Pins, évêque d'Amasie et administrateur apostolique du diocèse de Lyon, lui demandant un curé. Sa Grandeur ne fit pas attendre sa réponse et, dès le 14, nomma un prêtre en qui il avait toute confiance, son aumônier particulier, M. Benoît-Honoré Giroud, né à Lyon, en 1800, et déjà chanoine d'honneur de la primatiale. Le 19 avril, jour de Pâques, M. Giroud bénit l'édifice, aussitôt envahi par une foule recueillie. Les autorités civiles étaient au complet. La grand'messe fut célébrée avec des ornements d'emprunt sur un autel improvisé ; la musique militaire suppléa aux chantres. Le grand séminaire avait député quatre clercs, pour officier plus solennellement. MM[mes] Bertrand-Arnoux et Gamot-Bianchi firent une quête employée à l'achat d'un premier ornement qui servit le dimanche suivant. Par une généreuse émulation, les notables s'empressèrent de fournir les objets les plus indispensables : calice, ostensoir, chandeliers, chasubles, aubes, rochets, surplis, enfin des confessionnaux et des chaises. Citons parmi ces bienfaiteurs, MM. Dugas, Sandier, Pallière, Picquet, Oulevey, Fougasse, Bertrand, Ochs, Philippe.

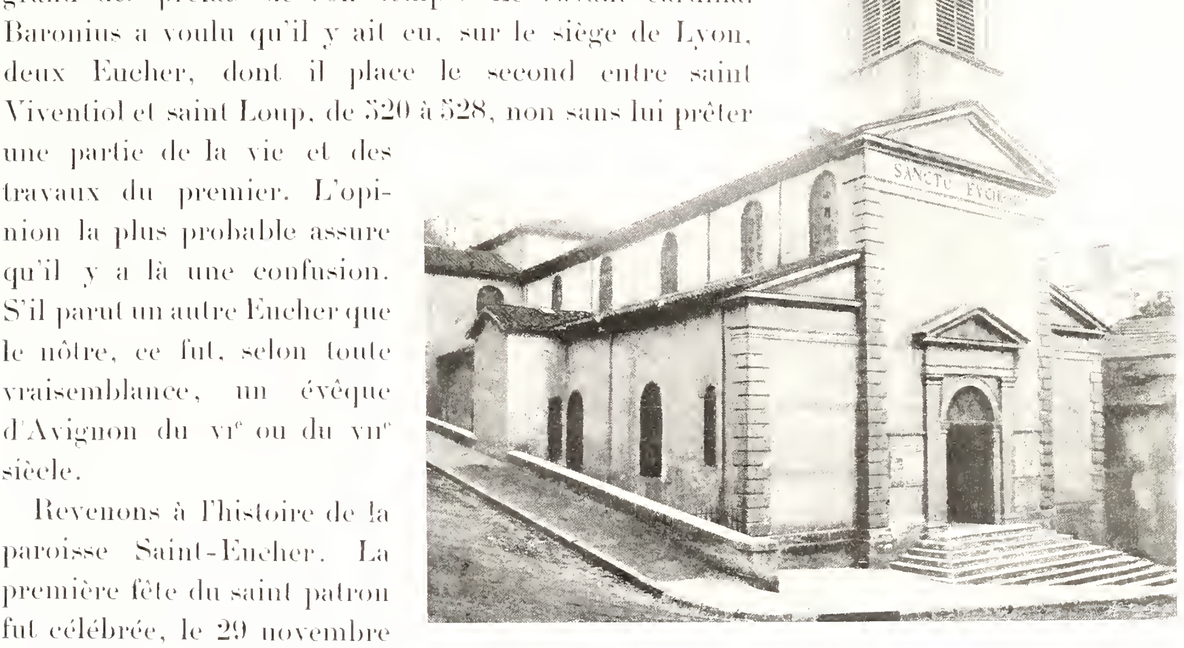
Mgr de Pins avait choisi pour patron de la nouvelle église saint Eucher, lequel n'avait patronné jusque là, au moyen âge, que la recluserie de Fourvière. Il était réservé à notre âge de réparer ainsi envers ce docte et grand évêque de Lyon, comme envers saint Pothin, l'indifférence des siècles précédents. Aussi bien quelques mots de biographie sur ce prélat ne seront point superflus. Certains des faits qu'on va lire sont douteux, contestés et attribués à un autre personnage du même nom d'Eucher, mais comme ce n'est point ici le lieu d'engager des discussions historiques, il suffira de rapporter la légende telle qu'on la trouve communément relatée par les historiens.

Eucher naquit en Provence, vers la fin du IV[e] siècle ; fils d'un sénateur, sénateur lui-même, il joua un rôle important au milieu des bouleversements de l'empire. Il possédait d'immenses domaines sur les bords de la Méditerranée, en face des îles de Lérins ; il épousa la noble patricienne Galla, aussi riche en vertus qu'en biens de ce monde, et en eut deux fils, Salonius et Véran, devenus plus tard tous deux évêques, et deux filles, Tullia et Consorce, dont l'église a conservé la mémoire dans le calendrier. Quand il eut achevé d'instruire ses enfants, il se résolut, d'accord avec sa femme, à quitter le monde et à

embrasser la vie monastique. Il se retira à Lérins sous la discipline et le patronage de saint Fortunat, puis dans l'île de Léro, aujourd'hui Sainte-Marguerite, enfin dans une grotte du cap Roux où, en 431, le clergé et le peuple de Lyon vinrent le chercher pour le mettre sur le siège primatial des Gaules.

Eucher fut vingt ans évêque de notre ville, fit progresser la foi dans les vastes campagnes de son diocèse, assista à plusieurs conciles, en présida quelques-uns. Il avait une prédilection pour le monastère de l'Ile-Barbe, dont l'abbé Maxime devint son auxiliaire dans l'administration du diocèse; il aimait à s'enfermer dans le monastère de cette île célèbre, pour étudier et méditer.

Eucher écrivit et prononça nombre d'homélies dont huit sont restées fameuses et dont l'une, consacrée à sainte Blandine, est un chef-d'œuvre d'élévation et de piété; il mourut vers 454. Saint Mamert, évêque de Vienne, affirme qu'Eucher fut, et de beaucoup, le plus grand des prélats de son temps. Le savant cardinal Baronius a voulu qu'il y ait eu, sur le siège de Lyon, deux Eucher, dont il place le second entre saint Viventiol et saint Loup, de 520 à 528, non sans lui prêter une partie de la vie et des travaux du premier. L'opinion la plus probable assure qu'il y a là une confusion. S'il parut un autre Eucher que le nôtre, ce fut, selon toute vraisemblance, un évêque d'Avignon du VIe ou du VIIe siècle.



Saint-Eucher.

Revenons à l'histoire de la paroisse Saint-Eucher. La première fête du saint patron fut célébrée, le 29 novembre 1840, avec tout l'éclat possible. Le supérieur du grand séminaire prêta une chaire en bois, mais qui fut bien occupée. L'abbé Plantier, professeur d'hébreu à la Faculté de théologie, y parut une résurrection d'Eucher lui-même et par sa parole brillante et par son visage d'ascète. Des auditeurs ravis prophétisèrent qu'il deviendrait lui aussi évêque. On sait que Mgr Plantier illustra le siège de Nîmes.

L'église appartient au style grec et la voûte en est romane. L'intérieur mesure 46 mètres de long sur 14 de large. Un pourtour règne derrière l'autel; le chœur est vaste et commode, l'acoustique parfaite. L'édifice repose, indépendamment des murs

d'enceinte, sur huit piliers et dix-huit colonnes ; il est éclairé par trente-trois fenêtres, dont vingt sont ornées de vitraux divers. Le maître-autel, celui de Notre-Dame-du-Rosaire et celui de Saint-Joseph sont en marbre blanc ; ceux du Sacré-Cœur et de Notre-Dame de Pellevoisin en bois peint. Le buffet de l'orgue est combiné de telle façon qu'il laisse apercevoir du fond de la nef, l'image du Sacré-Cœur, rayonnante, derrière la croix, sur le vitrail de l'abside. Une belle fresque représente, dans la coquille de la voûte, la fraction du pain à Emmaüs. Quatre médaillons dessinent les évangélistes au-dessus des piliers du chœur. La chaire en marbre de Carrare, inaugurée le 13 janvier 1841, fut par malheur une méprise de l'auteur, M. Andouin : il donna au pourtour extérieur les mesures fixées pour l'intérieur et ne fit, malgré la correction et l'élégance de la forme, qu'un monument trop étroit et de mesquine apparence ; la partie inférieure se termine par une pomme de pin renversée, en mémoire des armoiries parlantes de Mgr de Pins.

Au résumé la décoration générale de l'édifice est sobre, en harmonie avec le style, et d'un effet à la fois ample et gracieux. La cloche porte le nom du cardinal de Bonald, son parrain : Maurice. Ajoutons que Saint-Eucher possède une relique de la vraie croix, provenant de celle que l'on connaît sous le nom de grande croix de saint Bernard.

Le maître-autel de marbre blanc porte au bas l'inscription : « D.O.M. Sub invocatione S. Eucherii. » La coupole de l'abside est ornée d'une belle fresque : Jésus et les disciples d'Emmaüs, et, au fond, derrière les orgues, se voit le vitrail du Sacré-Cœur, celui-ci est entouré de l'invocation : « Salut de ceux qui espèrent en vous. » Contre les piliers du chœur on a placé les statues de saint Eucher et de saint Irénée.

Dans le transept de droite, s'ouvre la chapelle Saint-Joseph : au-dessus de l'autel la statue du saint est entourée de deux bas-reliefs de terre cuite : la Fuite en Égypte et l'Atelier de Nazareth. Le vitrail de la chapelle représente la mort du saint patriarche.

En descendant la nef de droite on voit, au-dessus de la porte de la sacristie, une statue de l'ange gardien conduisant un enfant. Les petites nefs sont éclairées par des verrières avec sujets, dont voici l'énumération : 1° la Cène, vitrail donné par la confrérie du Saint-Sacrement ; 2° Notre-Seigneur apparaît à saint François d'Assise et lui accorde l'indulgence de la portioncule ; 3° Communion de saint Louis de Gonzague, vitrail donné par les jeunes gens du cercle paroissial. Dans le fond de l'église, du côté droit, un petit oratoire fermé contient un groupe en prière représentant Notre-Dame de Pitié : sur le socle de la statue est écrit : « Consolatrix afflictorum ». Derrière le groupe on a peint une fresque représentant les saintes femmes vénérant les instruments de la Passion : la croix, le suaire, la couronne d'épines. Dans le vitrail dédié à Notre-Dame des Sept-Douleurs, la Vierge se tient auprès de la croix.

Au milieu de la nef droite se trouve une modeste chapelle du Sacré-Cœur : l'autel est décoré d'un cœur accosté du monogramme du Christ ; au-dessus de l'autel, un tableau représente Jésus accompagné de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque et saint François de Sales. Dans cette chapelle se dit, chaque jeudi, une messe réparatrice.

Dans le transept de gauche s'ouvre la chapelle de la Sainte-Vierge ; l'autel est surmonté

d'une statue de la Mère de Dieu; de chaque côté deux niches contiennent les statues de sainte Catherine, et de sainte Philomène. Le vitrail qui éclaire la chapelle représente sainte Anne et la Vierge enfant. Dans la nef de gauche on a placé un saint Antoine de Padoue. Plus bas, s'ouvre la chapelle Notre-Dame de Pellevoisin : la statue de la Vierge porte le scapulaire; elle est surmontée d'une peinture : la Flagellation. Au fond, un oratoire fait face à celui de Notre-Dame de Pitié; il renferme les fonts baptismaux; le vitrail représente le baptême de Clovis.

Arrêtons-nous quelques instants aux vitraux de l'église; en voici l'énumération : 1° saint Dominique reçoit le rosaire, verrière donnée par la confrérie du saint Rosaire; 2° sainte Françoise Romaine distribue du pain aux pauvres; c'est un don des dames de Charité à leur patronne; 3° le bon Samaritain, avec la sentence : « Allez et faites de même »; 4° la Présentation de la Vierge au temple; donné par les enfants de Marie.

Au-dessus de la porte principale, on a placé un grand crucifix. La chaire est de marbre, mais simple. Contre les deux premiers piliers se trouvent les statues de saint Pierre et de Notre-Dame de Lourdes.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE IX

COMMANDERIE SAINT-ANTOINE

Extrait du « *Lyon médical* », n^os des 23, 30 août et 6 septembre 1903. *Les anciens hôpitaux de Lyon* : la contracterie de Saint-Antoine, hôpital du Port-Chalamont (?), les Antonins, la commanderie de Saint-Antoine, hôpital Saint-Antoine, par le Dr Drivon, médecin honoraire des hôpitaux de Lyon. Lyon, association typographique F. Plan, directeur, 1903, in-8, 28 p.

MISSIONNAIRES SAINT-JOSEPH

Lettre adressée à M. Picheret, supérieur général des missionnaires de Saint-Joseph de Lyon. S. l. n. d., [15 septembre 1723], in-12, 48 p.

Liste des erreurs enseignées dans le séminaire de Saint-Joseph de Lyon, par Mrs les missionnaires surnommez Cretenistes. S. l. n. d., in-12, 35 p.-1 f.

La vie du venerable Jacques Cretenet, prestre et instituteur de la congregation des prestres missionnaires de Saint-Joseph de la ville de Lyon, avec un abregé de la vie de la venerable mere Magdeleine de Saint-François, premiere religieuse & superieure du premier monastere de Sainte-Elisabeth de Lyon, par un ecclesiastique. Lyon, Hvgves Denoüally, Girin et Rivière, 1680, in-8, 19 f.-604 p.-4 f., portr.

Ozanne, *Vie du vénérable Jacques Crestenet*, prêtre et instituteur de la congrégation des prêtres missionnaires de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon. Lyon, 1688, in-8.

Parallèle des erreurs enseignées par les missionnaires de Saint-Joseph de Lyon, surnommez Cretenistes, avec celles de Bajius, de Jansénius, de Quesnel et d'autres, condamnées par l'église. Sans lieu, 1722, in-12, 1 f.-203 p.

Lettre instructive, adressée à Mrs les missionnaires de Saint-Joseph de Lyon, surnommez Cretenistes sur leur attachement aux erreurs du tems; au mois de juillet 1723. Sans lieu, in-12, 4 f.-158 p.-4 f.

SAINT-ROCH

Statuts et réglemens pour les fidelles associez de la dévote confrérie, établie dans l'église de Saint-Roch dehors la porte Saint-George de Lyon. Lyon, 1724, petit in-12.

Joseph Vingtrinier, *La peste à Lyon*, la chapelle de Saint-Roch à Choulans. Lyon, Waltener, 1901, in-8, 89 p., 3 grav.

RELIGIEUSES SAINT-JOSEPH

Constitutions povr la petite congrégation des sœurs de Saint-Joseph, establie au Puy en Vellay par monseigneur de Maupas, évêque du Puy, première édition. A Vienne, chez Laurens Cruzi, imprimeur & marchand libraire, MDC.LXXXXIV, avec aprobation (*sic*) & permission, in-24, 20 f.-566 p.-5 f.

Constitutions pour la petite congrégation des sœurs de Saint-Joseph, approuvées par Mgr Camille de Neuville, archevêque de Lyon. Lyon, 1730, in-12.

Constitutions pour la petite congrégation des sœurs de Saint-Joseph, approuvées par monseigneur Camille de Neuville de Villeroy, archevêque de Lyon. Lyon, veuve Rusand, 1788, in-24, xj-393 p.

Vie de Mgr Henri de Maupas, évêque du Puy et fondateur de la congrégation des dames religieuses de Saint-Joseph, par M. l'abbé Chaumeil, aumônier du couvent de Saint-Joseph de Saint-Flour, chanoine honoraire de cathédrale, membre de l'institut historique, ancien curé d'Allanche. A

Saint-Flour, chez l'auteur; au couvent de Saint-Joseph, 1837, in-12, 106 p.

F.-Z. Collombet, *Les sœurs de Saint-Joseph*, dans : *Revue du Lyonnais*, 1846, 1re série, XXIV, 396-9.

Constitutions pour la petite congrégation des sœurs de Saint-Joseph établies dans le diocèse de Lyon. Deuxième édition. Lyon, Girard et Josserand, 1858, in-18, xii-600 p.

Histoire de la révérende mère du Sacré-Cœur de Jésus (née Tézenas du Montcel), supérieure générale de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Lyon, précédée d'une notice sur les origines de cette congrégation et sur la révérende mère Saint-Jean, née Fontbonne, première supérieure générale, par M. l'abbé Rivaux, chanoine honoraire, ancien directeur du grand séminaire de Grenoble, auteur de l'Histoire ecclésiastique. Lyon, Briday; Grenoble, Baratier et Dardelet, 1878, in-8, xxxii-472 p.

A la mémoire de la révérende mère Marie-Émilie, née Blaffard, supérieure générale des religieuses de Saint-Joseph de Lyon, élue le 29 août 1883, décédée le 18 mars 1886. Lyon, librairie et imprimerie Vitte & Perrussel, 1886. [*Titre courant*] : Allocution prononcée dans la chapelle de la maison-mère au retour du cimetière le jour des funérailles, 22 mars 1886, par M. Richoud, vicaire général, supérieur de la congrégation, in-12, 22 p.

FRANCISCAINES DE SAINTE-MARIE-DES-ANGES

Notes d'archives communiquées par les religieuses.

P. Norbert, franciscain, *Les religieuses Franciscaines*, notices sur les diverses congrégations de sœurs du tiers-ordre régulier de Saint-François, établies actuellement en France, avec divers appendices, ouvrage illustré, approuvé par le ministre général de l'ordre de Saint-François. Paris, librairie Ch. Poussielgue, 1897, in-18, xvi-478 p.-1 f., portraits et gravures. — Pag. 202-16, article sur les Franciscaines de Sainte-Marie-des-Anges.

FRANCISCAINES DE LA PROPAGATION DE LA FOI

P. Norbert, *Les religieuses Franciscaines* (1897), p. 294-305.

SOEURS SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE DE LA TOUR-PITRAT

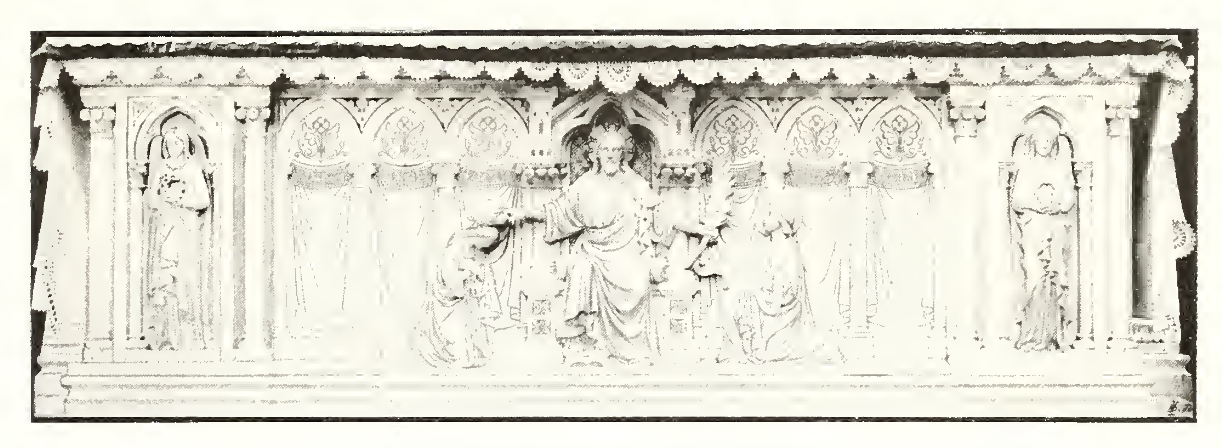
P. Norbert, *Les religieuses Franciscaines* (1897), p. 283-93.

SAINT-BERNARD

Archives paroissiales obligeamment communiquées par M. le chanoine Pallière, ancien curé de Saint-Bernard.

SAINT-EUCHER

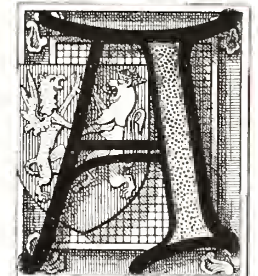
P. Barbon, *Petite notice* sur la paroisse de Saint-Eucher à Lyon. Lyon, impr. de Mougin-Rusand, 1896, in-16, 47 p., grav. — 2e édition, ibid., 1897, in-16, 63 p.



Maitre-autel de Sainte-Blandine.

CHAPITRE X

SAINTE-BLANDINE — ADORATION RÉPARATRICE — MARIE-AUXILIATRICE MARIE-THÉRÈSE — INCURABLES — SAINT-VIATEUR TRINITAIRES — LAZARISTES — RECOLLETS — CHAPELLE DE BALMONT.



PRÈS une étude sur l'église paroissiale Sainte-Blandine, nous continuerons dans le présent chapitre l'histoire des communautés religieuses anciennes et modernes, d'abord, en restant dans le quartier de Perrache, par la congrégation et la chapelle de l'Adoration-Réparatrice, puis par Marie-Auxiliatrice, Marie-Thérèse, l'œuvre magnifique des Incurables créée par Mlle Perrin, la congrégation des clercs de Saint-Viateur vouée à l'enseignement, l'ancienne communauté, aujourd'hui disparue, des religieux Trinitaires, la congrégation fondée par saint Vincent de Paul, appelée Lazaristes ou prêtres de la Mission, les Récollets de la montée Saint-Barthélemy. Nous terminerons par l'histoire d'une modeste chapelle domestique, située à Vaise, montée de Balmont, conservée intacte depuis trois siècles.

SAINTE-BLANDINE

En 1841, l'autorité ecclésiastique songea à évangéliser plus fructueusement la presqu'île Perrache, où certains habitants logeaient dans de véritables cabanes et menaient une vie presque nomade. On considéra la création d'une paroisse dans cette partie de la ville, comme le premier élément civilisateur, et on y appela, comme curé, M. Dartigue, sur

lequel il ne sera pas inutile de donner ici quelques notes biographiques à cause du rôle important qu'il a rempli.

Jean-Claude Dartigue, né à Lyon en 1798, fut baptisé le 18 décembre dans l'église Saint-Nizier; il était fils d'Antoine Dartigue, honorable médecin de notre ville. Il commença ses études au petit séminaire Saint-Jean et les acheva à Verrières. En 1814, il entra au grand séminaire de Lyon, et trois ans plus tard, devint professeur au petit séminaire de la Primatiale, où il séjourna quatre années. Devenu prêtre à vingt-trois ans, il conçut le projet de se vouer aux missions étrangères, mais il trouva, de la part de ses supérieurs, une vive opposition. M. Courbon, vicaire général, voulut le nommer supérieur du séminaire Saint-Jean, mais M. Gourdiat, curé de Saint-Polycarpe, l'obtint pour vicaire; il demeura vingt et un ans dans cette paroisse. Durant ce vicariat, qui remplit la moitié de sa carrière, M. Dartigue se fit remarquer par une réelle perspicacité et un jugement sûr. Doué d'une extrême prudence, il se montrait pourtant d'une docilité d'enfant, au point que M. Gourdiat, l'appréciant à sa valeur, l'honora d'une entière confiance, en le chargeant de l'administration paroissiale. M. Dartigue s'appliquait surtout à instruire les ouvriers et les domestiques, par des prédications réitérées.

Quand, le 29 avril 1841, il fut placé à la tête de la paroisse Sainte-Blandine, il reçut pour vicaire l'abbé Verrier, devenu depuis curé de Charly. Tout était difficile dans l'œuvre qu'il devait accomplir : point d'église, de presbytère, d'école. Un bâtiment ayant l'apparence d'un entrepôt fut loué cours Bayard, et disposé en chapelle, après avoir été bénit, le 29 août 1841, par M. Barou, vicaire général. Le presbytère se trouvait au premier étage d'une petite maison. La population se composait en grande partie d'ouvriers travaillant dans des usines de gaz de houille ou dans des brasseries ; deux casernes étaient également situées à proximité. Grâce à l'exercice d'un ministère incessant et à son dévouement personnel, M. Dartigue parvint à former un noyau paroissial très satisfaisant. Son ministère à Sainte-Blandine dura vingt années, de 1841 à 1861.

Aidé de M. Terme, médecin d'un esprit distingué et d'un libéralisme intelligent, il obtint, en 1842, du conseil municipal, les allocations nécessaires pour fonder une école de garçons qu'il confia à deux Frères des Écoles chrétiennes, et une de filles dirigée par deux sœurs Saint-Charles. Au bout d'un an, quatre cents enfants fréquentaient ces nouvelles écoles. L'année suivante, il établit une salle d'asile, dirigée par les mêmes religieuses. Avant 1848, une œuvre de dames de miséricorde avait été organisée ; plus tard, une sœur reçut la mission de veiller à la distribution des secours aux familles pauvres.

En 1847, M. Dartigue conçut le dessein de construire une église pour remplacer le local provisoire où avaient lieu les offices. Une commission fut formée pour diriger cette grande entreprise. La municipalité voyait ce projet avec faveur. De vastes terrains lui appartenant dans la presqu'île de Perrache, elle pensait qu'un tel édifice donnerait une plus-value sérieuse à ses propriétés. Un plan fut dressé et adopté par l'administration, mais il fallait un million pour l'exécuter. La commission qui avait reçu des sommes très insuffisantes, fit creuser les fondations et amener des pierres de taille ; puis les travaux furent suspendus faute de ressources. Une députation du conseil de fabrique se rendit

SAINTE - BLANDINE

auprès du maire et obtint qu'on exécutât un projet moins grandiose, qui n'exigeait qu'une dépense de 500.000 francs. Le conseil municipal vota une allocation de 125.000 francs, que le gouvernement refusa d'approuver. La révolution de 1848 vint compliquer la situation, et quinze années s'écoulèrent sans que le projet fît un pas.

M. Dartigue, qui mourut le 27 septembre 1861, laissa à son successeur le mérite d'élever l'église matérielle. Le zèle de M. Merley triompha des obstacles, mais après qu'on eût abandonné l'ancien plan. Le nouveau curé commença, en avril 1863, la construction de l'église définitive ; les plans en avaient été fournis par M. Clair Tisseur, architecte lyonnais ; toutefois la flèche, le maître-autel et la chaire sont dus à M. Malaval. Le gros œuvre de l'église fut achevé en mars 1869 ; plus tard, en 1886, l'église ayant été complètement terminée et suffisamment décorée, on procéda à la consécration de l'édifice. La cérémonie fut présidée par Mgr de La Passardière. Le cardinal Caverot composa à cette occasion une inscription latine, que le curé de Sainte-Blandine fit graver sur marbre et placer dans la petite nef de gauche ; en voici la traduction : « Cet édifice a été consacré à Notre-Seigneur Jésus-Christ, Hostie du Père céleste et prêtre éternel. Il est dédié à sainte Blandine, martyre, qui, à cause de son courage et de sa constance, mérita d'être appelée Mère des martyrs lyonnais. L'autel majeur a été érigé en l'honneur de la même Blandine, vierge et martyre, aux frais de la généreuse dame veuve Constance Limousin. Église et autel ont été consacrés, à l'époque des fêtes du jubilé, par I. F. X. Jourdan de La Passardière, évêque de Roséa et auxiliaire du cardinal Caverot, archevêque de Lyon, le 27 juin 1886, au milieu d'un immense concours de prêtres et de fidèles. »

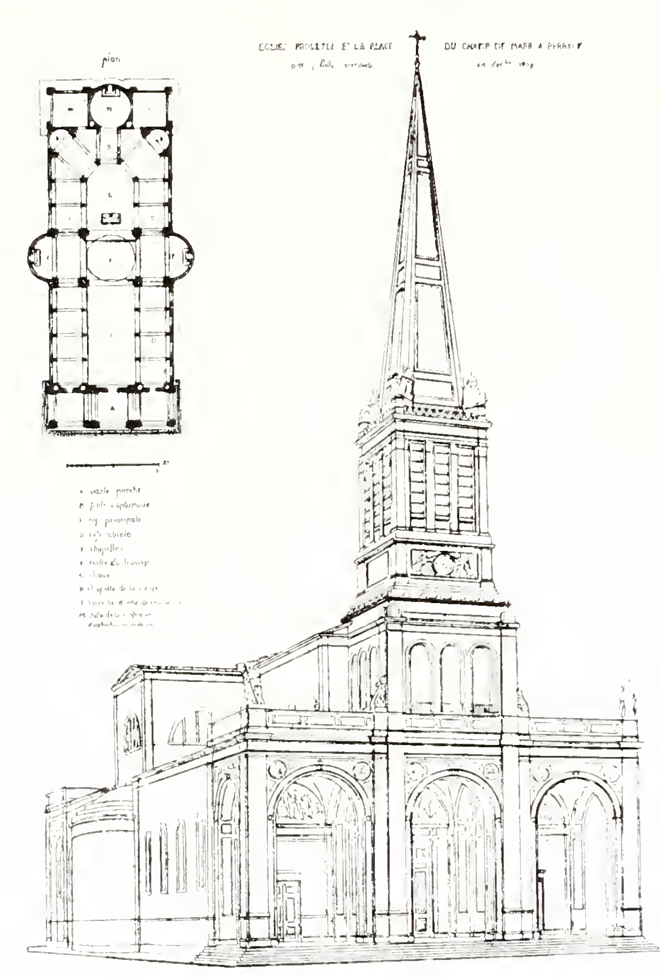
En juillet 1891, on bénit la croix placée sur le sommet de la flèche, élevée par M. le curé Vindry, aujourd'hui vicaire général. L'ancienne église avait été achetée par M. le lieutenant Gourguin et disposée en maison d'habitation : en 1899, M. le curé Faurax obtint de ce propriétaire la croix de fer qui surmontait la chapelle provisoire, et la fit placer au fond de la grande nef de l'édifice actuel.

L'église Sainte-Blandine est un remarquable monument gothique. Dégagée de toutes parts et construite au milieu d'une vaste place, elle s'impose à l'admiration du visiteur par ses justes proportions, la pureté de ses lignes, et par la flèche élancée qui surmonte la façade. Au-dessus de la porte principale, à l'extérieur, se voit un bas-relief représentant sainte Blandine exposée dans l'amphithéâtre et respectée par les lions.

Le grand autel offert, comme on l'a dit, par madame veuve Limousin, est de marbre blanc ; il est orné d'un bas-relief : le Christ couronnant sainte Blandine et saint Pontique, tandis qu'aux deux extrémités de l'autel se tiennent l'ange de la douleur et l'ange de la paix. Les stalles ont été données à M. le curé Faurax pour ses vingt-cinq ans de prêtrise. Au fond de l'abside, décorée d'une boiserie, se voient les orgues, œuvre de Merklin, offertes par M. le curé Vindry et M. A. Descours, installées par M. le curé Nitellon. Les barrières du chœur ont été données par M. Satre ; la table de communion offerte par les vicaires de la paroisse à M. Nitellon pour ses vingt-cinq ans de prêtrise.

Les basses nefs ne contiennent chacune qu'une chapelle orientée comme le grand autel, et entourée, comme le chœur, d'une boiserie. A droite, c'est la chapelle du Sacré-

Cœur, où l'autel, de marbre blanc, est surmonté de la statue du Sacré-Cœur. Contre la muraille est adossé un autre petit autel de chêne dédié à Notre-Dame de Lourdes. La chapelle est éclairée par deux vitraux séparés par un large trumeau et représentant six scènes différentes. La première verrière surmonte l'autel du Sacré-Cœur et rappelle : 1° la Naissance de Jésus ; 2° l'Adoration des mages ; 3° Jésus à douze ans conduit au temple par Marie et Joseph ; 4° Jésus au milieu des docteurs ; 5° le Baptême du Sauveur ; 6° Jésus et les enfants. L'autre vitrail domine l'autel Notre-Dame de Lourdes, et représente : 1° la Cène ; 2° l'Agonie de Jésus au jardin des Oliviers ; 3° le Portement de Croix ; 4° la Crucifixion ; 5° la Mise au tombeau ; 6° la Résurrection.



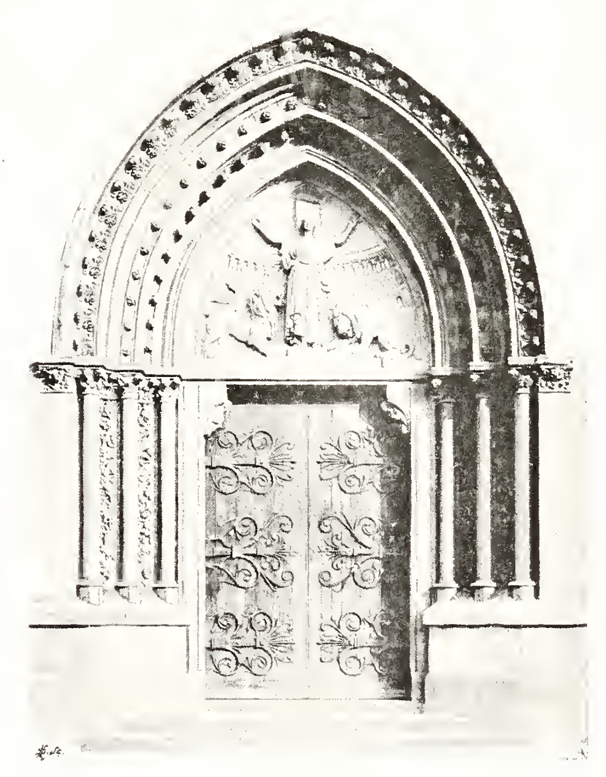
Projet non exécuté d'une église au Champ-de-Mars.

Dans la nef de gauche s'ouvre la chapelle de la sainte Vierge. L'autel de marbre blanc est surmonté de la statue de la Mère de Dieu ; contre la muraille est placé un petit autel de chêne portant une statue de saint Joseph. La chapelle est éclairée par deux vitraux : celui qui surmonte l'autel de la Vierge représente : 1° la Naissance de Marie ; 2° Sainte Anne instruisant la sainte Vierge tandis que saint Joachim les contemple ; 3° la Présentation de Marie au temple ; 4° son Mariage ; 5° l'Annonciation ; 6° la Visitation. La seconde verrière domine l'autel Saint-Joseph et représente : 1° la Fuite en Égypte ; 2° l'Atelier de Nazareth ; 3° la Descente du Saint-Esprit sur Marie et les apôtres ; 4° la Mort de la Mère de Dieu ; 5° son Assomption ; 6° son Couronnement.

A côté de ces chapelles se voient les portes des deux sacristies qui se font vis-à-vis. Elles sont toutes deux surmontées d'un tableau : celui de droite représente l'Apparition du Sacré-Cœur à Marguerite-Marie Alacoque ; celui de gauche, Notre-Dame du Rosaire. Contre les murailles des basses-nefs, à la hauteur de la chaire, se trouvent deux petits autels de chêne. Celui de droite est surmonté de la statue de sainte Blandine, les mains enchaînées, et le regard tourné vers le ciel. Tout à côté on a placé une statue du bienheureux J.-B. Vianney, curé d'Ars, offerte à M. le curé Faurax en l'honneur de ses vingt-cinq ans de ministère à Sainte-Blandine. L'autel de gauche est dédié à saint Antoine de Padoue et est surmonté de la statue du saint.

Au fond de l'église, la tribune est supportée par deux piliers et deux groupes de colonnes. Entre les piliers et les colonnes, sous une voûte, se trouve, de chaque côté, un petit autel. Celui de droite est surmonté d'une statue de Notre-Dame de Pitié; le devant d'autel décoré d'un bas-relief représentant la couronne d'épines et les trois clous, avec ces mots : « Souvenir de la mission, 1900. » Sous la voûte de gauche, faisant vis-à-vis, se trouvent les fonts baptismaux, dont la demi-vasque est reliée à un petit édicule formant tabernacle avec porte dorée et surmontée d'une colombe. Au-dessus se trouve un petit groupe représentant le Baptême de Notre-Seigneur. Enfin, au fond, à droite de la porte principale, se voit une inscription : « Dallage donné par Me Guillaud, en 1869. »

Le chœur est éclairé de deux rangées de baies portant chacune cinq vitraux; ceux du haut sont divisés en trois parties. Celle du milieu représente Jésus en Croix, entre la Vierge et saint Jean. Sur la verrière de gauche on voit saint Épagathe, sainte Blandine et saint Pothin ayant près de lui une image de la Sainte-Vierge. Sur celle de droite, saint Irénée, accompagné de deux personnages, dont saint Attale; au-dessous de ce dernier se lit une inscription latine dont le sens est : « Voici la colonne de notre église. » Les cinq vitraux du bas comptent chacun quatre scènes relatives aux martyrs de Lyon. Celui du milieu représente les différents supplices de sainte Blandine : 1° elle paraît devant les juges; 2° elle est exposée aux lions qui la respectent; 3° elle est placée dans un filet et livrée à un taureau sauvage; 4° on lui tranche la tête.



Portail de Sainte-Blandine.

Sur une autre verrière, l'artiste a très heureusement représenté les cryptes de notre ville, c'est-à-dire les édifices primitifs où est gardé le souvenir du culte rendu à sainte Blandine. On y voit le cachot Saint-Pothin à l'Antiquaille, la crypte Saint-Irénée, celle d'Ainay, enfin on y a ajouté la nouvelle église Sainte-Blandine.

Les petites nefs sont éclairées chacune par quatre vitraux. A droite ils représentent : 1° Sainte Lucie, avec, au bas, les indications suivantes : « Hector Flandrin l'a peint, Pagnon l'a exécuté en 1889 »; 2° Saint Étienne, don de deux sœurs M. G. et L. G. 1888; 3° Saint Antoine de Padoue donné par J. G., en 1889; 4° Saint Joseph protecteur de l'Église universelle, donné par M. J., en 1891. Dans la nef de gauche, le premier vitrail représente sainte Anne, par Pagnon-Déchelette, avec, au bas, l'inscription : « En mémoire de ma mère, A. C., 2 décembre 1887 — Lyon 1888. » Le deuxième rappelle

saint Charles Borromée ; au bas : « En mémoire de mon père C. C., 20 janvier 1889 ». Le troisième, saint François de Sales, donné par F. C., en 1889. Il est une particularité intéressante à signaler : sur l'étole que porte le vénérable prélat, on a rappelé d'abord que cet évêque, dans ses voyages à Lyon, ne manquait pas de visiter dévotement le cachot de l'Antiquaille, où, d'après une tradition, saint Pothin et sainte Blandine ont été enfermés. En second lieu, il avait placé sa prédication du Chablais sous la protection de sainte Blandine. Le quatrième représente saint Antoine, ermite ; c'est un don de A. V., en 1891.

La grande nef reçoit abondamment la lumière par seize grandes verrières, simples mosaïques sans sujets. La tribune est éclairée par une rosace rappelant la Sainte-Trinité ; puis, au-dessus, par une large verrière représentant sainte Blandine montant au ciel entre deux anges qui s'apprêtent à la couronner ; tout à côté se trouve l'image de l'église Sainte-Blandine. La chaire est en pierre, à double escalier ; c'est un don de M. le curé Vindry. La cuve est ornée d'un agneau et de deux blasons en relief.

Signalons en terminant l'inscription placée contre le pilier de droite et relative à la construction de l'église : « Église commencée en avril 1863, terminée en mai 1869, sous l'administration de M. Merley, curé de cette paroisse. »

ADORATION-RÉPARATRICE

La chapelle de l'Adoration-Réparatrice est un édifice construit avec toutes les ressources de l'art moderne et qui mérite d'attirer l'attention. Avant de l'étudier de près, il importe d'entrer dans quelques détails sur la communauté qu'elle abrite, d'autant plus que cette congrégation, fondée tout récemment, a pris un essor considérable, et que cette chapelle est des plus fréquentées par les Lyonnais.

L'institut de l'Adoration-Réparatrice a été établi par Mlle Théodelinde Dubouché, qui naquit à Montauban, le 2 mai 1809. Elle fonda, poussée par l'esprit de Dieu, et à la suite de diverses circonstances, le tiers-ordre de la Réparation, le 6 août 1848. Elle fit profession l'année suivante, et reçut, le jour de Pentecôte 1849, le nom de Marie-Thérèse. Bientôt elle se rendit à Lyon, et établit une modeste communauté, dans le quartier Saint-Jean, rue Tramassac, ancien hôtel du baron des Adrets : c'était le 3 janvier 1851.

A la suite de quelle inspiration pensa-t-elle à fonder l'Adoration-Réparatrice ? On ne saurait mieux le dire qu'en lisant les lignes qu'elle a tracées elle-même pour rappeler cet important événement. C'est une page profondément mystique, qui manifeste l'intensité de sa vie intérieure, prête à produire bientôt des fruits de vie active et extérieure.

« Étant à la messe, mon âme fut toute ravie en Dieu. Je ne voyais que son éclatante immensité. Mes facultés intellectuelles n'agissant pas plus que mes sens, j'étais dans un

état absolument passif. Dans cet espace et au sein de cette lumière, je vis surgir un peuple nouveau au milieu des chrétiens. Ces saints étaient de tout sexe et de toute condition ; rien ne les caractérisait que leur grande sainteté. Ils étaient religieux mais formaient plutôt une société de personnes pratiquant, dans leur pureté parfaite, les conseils évangéliques qu'une communauté régulière ayant forme de monastère.

« Ce que je voyais surtout, c'était la gloire qu'ils rendaient à Dieu en répandant la vie de N.-S. Jésus-Christ au Saint-Sacrement. Je voyais ce peuple toujours prosterné au pied du trône eucharistique, et les prêtres de cet ordre propageant l'amour divin dans tous les cœurs. Je voyais ces nouveaux apôtres de la charité de Jésus vivre au milieu du monde dans un état si angélique, si plein de dignité et de simplicité, en un mot, si conforme à Jésus-Christ même, et la société entière imiter si parfaitement la sainte Famille à Nazareth que je ne pus supporter l'excès de mon bonheur ; je crus mourir de joie et je tombai entièrement défaillante à la chapelle. On me crut évanouie, on m'emporta à la sacristie : c'était la première fois qu'il paraissait en moi quelque chose d'aussi extérieur. »

Par cette fondation, rue Tramassac, proche de l'église Primatiale, la famille religieuse de sœur Marie-Thérèse devint la première congrégation en France ayant le privilège de posséder l'exposition perpétuelle du Saint-Sacrement ; elle prit ainsi l'initiative d'un mouvement que tant d'autres devaient suivre plus tard. D'autres fondations, la maison-mère de Paris, la maison de Châlons, etc., ont répandu en France l'œuvre réparatrice qui reste dans sa réalisation ce qu'elle fut dans sa conception. Bientôt l'institut obtint de Rome un bref laudatif, en attendant l'approbation canonique que la mère Marie-Thérèse prépara par un voyage à Rome. Ces sollicitudes et ces travaux n'étaient que le cadre d'une vie intérieure active et élevée. On a conservé les traces des relations spirituelles que la mère fondatrice entretint avec Mgr Luquet et Mgr Morlot. Autant dans ces relations que dans les autres manifestations de sa vie spirituelle, la mère Marie-Thérèse se montra animée de l'esprit des saints. On le vit notamment, lors de l'incendie de la chapelle de Paris, où elle fut retirée des flammes à demi brûlée : sa foi et son énergie en cette circonstance n'eurent d'égales que ses souffrances. Elle abdiqua peu après, fit élire une autre supérieure générale, et mourut le 30 août 1863.

Revenons à la fondation de Lyon : la maison de la rue Tramassac fut abandonnée en 1867 ; les religieuses se rendirent alors rue de la Charité, puis, quatre ans plus tard, rue du Plat, et, de là, rue Henri IV où elles possèdent une vaste et belle chapelle, construite sur les plans de M. Sainte-Marie Perrin. La première pierre en fut posée, en avril 1876, par Mgr Thibaudier, auxiliaire de Mgr Ginoulhiac, archevêque de Lyon. Le cardinal Caverot bénit solennellement l'édifice le 14 septembre 1877, et le lendemain le Saint-Sacrement fut apporté de la rue du Plat en grande pompe. C'est une des dernières processions qui aient eu lieu dans les rues de notre cité.

En pénétrant dans la chapelle, essayons d'en saisir le sens symbolique.

« Figurer à l'aide d'arcs surbaissés les longues et flottantes draperies d'une tente, résumer dans quelques signes caractéristiques la préparation de l'Eucharistie, rendre la pensée de la Réparation, tel est le but mystique que l'architecte s'est proposé d'atteindre

et de réaliser en construisant la chapelle de la rue Henri IV. Un premier arc surbaissé portant une croix d'or avec une inscription latine (comme toutes celles qui seront citées plus bas) dont le sens est : « *Pardonnez, Seigneur, à votre peuple* », s'appuie sur deux colonnes, et donne naissance à une seconde voûte sous laquelle se trouve l'autel. Les parois de la muraille racontent l'histoire de l'Ancien Testament. Tout en haut, incrustées sur des panneaux de porphyre rouge, l'arche de Noé et l'arche d'alliance, à gauche et à droite la table des holocaustes et la table des pains de proposition ; en dessous, de chaque côté, sur des panneaux de matière précieuse, le palmier oriental : puis, au pied de l'arbre, d'une part, un champ d'épis avec l'inscription : « *Il a nourri son peuple de froment* » ; de l'autre, quelques ceps de vigne et ces mots : « *Je suis la vigne, vous êtes les sarments.* » La dernière voûte fait ciborium, tandis qu'un troisième arc, plus surbaissé encore, prépare cette dernière voûte en abside. Au milieu, une petite rosace, avec un agneau immolé et tout autour cette inscription : « *L'agneau qui a été immolé est digne de recevoir la puissance et la divinité, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction.* »



Exposition et ostensoir dans la chapelle de l'Adoration-Réparatrice.

« Aux quatre angles, les emblèmes des évangélistes, c'est-à-dire : à droite, le lion ailé et l'aigle au regard perdu dans le ciel ; à gauche, le bœuf ailé, et l'ange qui contemple le Saint-Sacrement ; au milieu de ces personnages, des étoiles qui, par leur forme singulière, rappellent les mondes qu'entrevit saint Jean dans l'Apocalypse. Cet arc majestueux, qui repose sur deux colonnes de marbre vert que supportent deux culs-de-lampe dorés, se recommande particulièrement à l'attention par une frise avec palmettes et rosettes ornementées de pierres fines

« Là, quatre parties bien distinctes : une sorte d'avant-voûte sur laquelle se détachent, encadrés dans six bandes de couleur, ces mots : « *Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées* », et dont le haut présente, sur une mosaïque étincelante, le Jéhovah des Hébreux ; la voûte elle-même composée de nervures entre chacune desquelles se détachent, sur une mosaïque de Venise à fond d'or, des tiges vertes de lis aboutissant à une colombe placée au sommet de la coupole ; plus bas des nervures, neuf anges en adoration rappelant les neuf chœurs de la cour céleste ; et plus bas enfin, une splendide peinture qui forme manteau royal et présente, dans chaque pli, un nom du Seigneur. Chacun de ces noms, gravé en bleu sur fond or, trouve, dans la partie inférieure du pli du manteau, le commentaire dont il peut avoir besoin.

« Devant la table d'autel, on lit ces quatre mots, écrits en caractères du XIIe siècle, lettres rouges sur fond or : « *Son tombeau sera glorieux.* » Ce tombeau n'est pas vide ; sous la pierre, exposée à tous les yeux, repose le corps du Christ, sculpté en marbre blanc par le grand artiste lyonnais Fabisch.

« Le tabernacle et les degrés qui l'entourent ont des incrustations en marbre du Mexique, encadrées dans une brillante mosaïque, avec l'alpha et l'oméga symboliques. Deux colonnes en marbre de Constantinople supportent le chapiteau du tabernacle, lequel présente, au milieu, un cœur en onyx rayonnant, et au-dessous, la porte du tabernacle en bronze doré et émaillé, dessinée par Bossan. Enfin, sur le rétable en mosaïque, s'étagent par degrés inégaux, quatre gradins en marbre blanc avec ce texte : « *Par lui, avec lui et en lui tout honneur et toute gloire, ô Père tout-puissant, dans l'unité du Saint-Esprit.* »

« Sur ces gradins, l'exposition. Quatre anges en bronze doré dont deux sont debout, vêtus de la dalmatique du diacre, les ailes dressées, soutiennent, au-dessus de l'ostensoir, une couronne faite de lis d'or et de pierreries. Les deux autres anges sont prosternés et supportent la pierre d'onyx où repose l'ostensoir. De ces merveilles, Dufraisne a façonné les moules, Tissot a été l'habile fondeur, et Christophe a doré les œuvres que le talent de ses confrères lui rendaient doublement recommandables et dignes d'être soignées. On arrive à l'exposition par deux escaliers, ménagés de chaque côté de l'autel. Avant d'atteindre l'abside, on lit ces mots gravés en lettres d'or sur le mur de face : *Je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant.* »

Deux écussons, fixés au fond des basses nefs, près du chœur, portent les armes de Pie IX et du cardinal Caverot qui a béni la chapelle. De chaque côté du chœur se trouvent deux chapelles dédiées, l'une à la Sainte-Vierge dont l'autel est surmonté d'une statue de la mère de Dieu par Fabisch, l'autre, du côté de l'épître, sous le vocable de saint Joseph. Du même côté, dans une annexe, s'ouvre la chapelle du Sacré-Cœur décorée d'une belle statue par le même artiste.

« La tribune supérieure, établie contre le mur de la façade, est éclairée par un vitrail qui dessine une gloire autour de la croix triomphante. Les mots suivants se détachent sur une banderole qui contourne le sommet du vitrail : *Ici flotte l'étendard du roi et resplendit le mystère de la Croix.* Deux anges, appuyés sur la rampe de la tribune, montrent

le crucifix qui se dresse au milieu de la tribune inférieure, ils le désignent du geste et du regard et portent sur des banderoles ces mots : *Regardez, ô Dieu, notre protecteur, la face de votre Christ.* Six vitraux éclairent la chapelle, un à chaque travée. Ce sont de vastes rosaces, sorties des ateliers de Miciol, artiste lyonnais, jadis grand prix de Rome. Voici l'exacte description des sujets représentés. Les deux premières verrières expriment le mot adorer : ils représentent la touchante histoire de Jésus au puits de Jacob et l'Adoration des Mages. Les deux suivantes rappellent que l'adoration se fait en union avec Jésus-Hostie. D'une part, Notre-Seigneur consacre le pain, qui est, en effet, le trait d'union entre lui et les âmes ; de l'autre, l'apôtre saint Jean donne Jésus à Marie et lui répète le mot du Calvaire : *Femme, voilà votre Fils.* Cette scène est en partie la reproduction d'une toile conservée au grand séminaire de Lyon. Les derniers vitraux achèvent de préciser la pensée réparatrice : Marie, au pied de la croix, fait face à Notre-Seigneur au jardin de Gethsémani. L'artiste s'est inspiré de Paul Delaroche et de la fresque de Flandrin à Saint-Germain-des-Prés ».

Dans la chapelle se trouvent deux bons tableaux : une *Mater Dolorosa* et une sainte Face, reproduction de toiles peintes par la fondatrice. Sous les tribunes, les statues de trois personnages de l'Ancien Testament : Melchisédech offrant le pain et le vin ; Abraham avec le couteau et la flamme du sacrifice, et Moïse descendant du Sinaï avec les tables de la loi.

Une porte pratiquée dans la muraille de gauche porte ces mots : Chemin de croix. Devant nous un *Ecce Homo*, puis, de chaque côté, sous une voûte d'aspect claustral, les quatorze scènes de la passion enchâssées dans le mur et dues, comme la statue de l'Homme-Dieu, au ciseau de Fabisch. Ces groupes sont pleins de mouvement et remarquables de vie. Au fond, noyée dans une grisaille, une croix rouge surmontée d'un diadème royal.

MARIE-AUXILIATRICE

Sophie de Soubiran, future fondatrice des religieuses de Marie-Auxiliatrice, naquit du mariage de M. de Soubiran avec Noémie de Gelis de Lisle d'Alby, le 16 mai 1834 ; le 17, elle fut baptisée. A l'âge de trois ans elle est guérie de la fièvre typhoïde, grâce à l'intercession de Marie, pour laquelle elle conserva une sincère reconnaissance. Elle fit sa première communion le 29 juin 1845, et éprouva, dès cette époque, un pressant attrait pour la vie religieuse. Plus tard, elle se dévoua à la congrégation des enfants de Marie de Castelnaudary, dont son oncle était le directeur. Elle se crut la vocation d'entrer au Carmel, mais ses directeurs l'en éloignèrent. Son oncle, le chanoine de Soubiran, la poussa à l'établissement d'un béguinage au Bon-Secours de Castelnaudary. Elle prit en religion le nom de sœur Marie-Thérèse. Mais ses compagnes et elle désiraient une vie religieuse

plus sérieuse, et elles furent conduites ainsi à fonder un Institut différent du béguinage, où on suivrait la règle de saint Ignace et on jouirait de l'adoration du saint Sacrement. C'était en 1854, on appela l'Institut : Marie-Auxiliatrice. Une maison de cette congrégation fut établie à Castelnaudary, une autre à Toulouse : les principaux caractères de la communauté sont, comme il a été dit : l'adoration nocturne du saint Sacrement et les œuvres de zèle faites en esprit d'expiation. Parmi ces œuvres, les maisons de famille pour les jeunes filles ouvrières tiennent la première place. Mère Marie-Thérèse obtint de Rome un bref laudatif, le 19 décembre 1868. De retour de la capitale du monde chrétien, elle fit une fondation à Amiens, puis se rendit à Lyon, où elle loua, en juin 1869, une maison, rue François-Dauphin, et l'organisa en vue de sa nouvelle destination.



Chapelle de Marie-Auxiliatrice.

Les sœurs que l'on avait fait venir dans cette nouvelle fondation eurent, au début, à souffrir de nombreuses privations dues à l'imprévoyance d'une religieuse à qui sœur Marie-Thérèse avait laissé imprudemment les rênes du gouvernement général de l'Institut. Mais quelque temps après, tout s'améliora. Les religieuses de Lyon, devant l'affluence des ouvrières lyonnaises dans leur modeste maison, s'empressèrent de louer une autre maison sur le coteau de Fourvière, où leurs jeunes filles purent jouir du bienfait de la campagne. En 1870, privées, par l'hostilité populaire, de s'occuper des jeunes filles, les religieuses les mirent dans des maisons sûres, puis partirent pour Londres où la mère Marie-Thérèse et son assistante avaient préparé une maison.

Les sœurs d'Amiens et de Toulouse vinrent rejoindre celles de Lyon. Elles se trouvèrent ainsi réunies au nombre de cinquante, et obligées d'habiter dans une petite maison à peine suffisante pour quelques personnes. La paix revenue, en juillet 1871, la fondatrice, son assistante et plusieurs religieuses reprirent le chemin de la France et

revinrent à Lyon et à Amiens, puis s'établirent à Bourges. Mais l'imprévoyance de la mère assistante gâta tout, et l'institut fut sur la pente de sa ruine : les fondations, en effet, étaient trop nombreuses, les ressources insuffisantes. La mère Marie-Thérèse s'humilia, et s'attribua le tort, quoiqu'elle ne fut pour rien dans le désastre. Elle démissionna, le 13 février 1874, et fut même renvoyée de l'institut. Elle rentra alors à Notre-Dame-de-Charité à Toulouse, où elle prit le nom de mère du Sacré-Cœur, et mourut le 7 juin 1889. La mère assistante, devenue supérieure générale de Marie-Auxiliatrice, ne tarda pas à être jugée par les sœurs à sa juste valeur; les obstacles s'accumulant, elle démissionna le 13 février 1890. Son successeur fut mère Marie-Élisabeth, la fille de prédilection de la fondatrice qui fut nommée supérieure générale le 29 août 1890.

Ce fut en 1869 que les religieuses vinrent s'établir à Lyon. En 1889 elles transportèrent leur maison de famille place Saint-Clair, où elles possédaient déjà un externat d'enfants : la maison s'élevait en terrasses, et ses divers étages bien aménagés, s'ouvraient à un nombre de plus en plus considérable d'employées de commerce ou d'administration, d'institutrices, d'ouvrières, obligées de travailler en dehors des sécurités et des consolations de la famille. Celles-ci sont reçues à des conditions très modérées et on cherche non seulement à les protéger au-dehors contre les dangers auxquels elles sont exposées, mais on s'efforce encore de leur donner, autant que possible, la vie de famille dont elles sont privées. Les jeunes personnes sont reçues à la seule condition morale de vivre sous la dépendance des religieuses, de mener une vie régulière, soit au dedans, soit au dehors de la maison, et de s'employer à un travail sérieux dans leur propre intérêt.

Bientôt la maison de Saint-Clair ne suffit plus. Les religieuses de Marie-Auxiliatrice eurent recours, pour construire, à la générosité privée qui, dans notre ville, ne fait jamais défaut aux œuvres chrétiennes et sociales. Un demi-million fut couvert pour fonder une société financière par actions, qu'on nomma : « La Protectrice ». Dès 1895, un nouvel établissement s'ouvrait en hâte rue Bossuet, 11, avant même que les pavillons en fussent achevés. Il abrite maintenant plus de 260 jeunes filles de toute condition. On y voit des institutrices, des gouvernantes, des étudiantes, des employées de commerce, de banque ou d'administration, des couturières et des brodeuses. Les plus fortunées prennent une pension qui leur donne droit à une chambre, les moins favorisées se logent au dortoir commun. Mais la plus parfaite égalité règne entre les unes et les autres : elles se conseillent, se soutiennent, en s'instruisant mutuellement dans les difficultés de la vie. Des cours professionnels sont faits par des religieuses très versées en leçons de choses, et des conférences préparent aux divers emplois. Parfois, dans la morte saison, on improvise des ateliers d'ouvrages à façon accessibles à toutes les bonnes volontés.

Le régime n'est pas plus celui de l'orphelinat que celui du couvent. Les religieuses, véritables mères, ne poussent à la vie religieuse que les vocations éprouvées, et acheminent surtout leurs protégées à leur devoir normal, au mariage. L'esprit d'ordre et de propreté minutieuse, de stricte économie qui caractérise la maison, lui fait une excellente enseigne, à laquelle se sont fiés d'honnêtes jeunes gens et aboutissant à des unions loyales célébrées parfois dans la modeste chapelle.

Presqu'en même temps que leur maison de famille, les Auxiliatrices fondèrent une société de secours mutuels autorisée par arrêté préfectoral du 10 février 1877. Une caisse spéciale d'épargne fort bien entendue, comprenant des primes d'encouragement, des primes exceptionnelles et des pensions de retraite, fonctionne dans cette association.

La chapelle de la rue Bossuet, dédiée à Marie-Auxiliatrice, fut commencée en 1895, sur les plans de M. A. Chomel, architecte, et bénite par le cardinal Coullié, le 2 mai 1897. Elle se développe sur une longueur de 27 mètres et une largeur de 8m50. Elle n'est pas indépendante de la maison et ne présente pas, par conséquent, de caractère extérieur d'ensemble. Ce défaut est toutefois racheté par une disposition très ingénieuse de l'intérieur. Elle est de style roman avec arc surbaissé, et suffisamment vaste pour contenir les nombreuses jeunes filles, pensionnaires de la maison. L'autel fort large est décoré, sur le devant, de colonnettes de bois doré et sculpté qui, en se pressant, forment des arcs, des entrecolonnements, des galeries avec perspectives du plus gracieux effet. Au-dessus de l'autel, le tabernacle mérite attention ; il s'élève fort haut en s'évasant et se termine par des clochetons de bois sculpté avec petites niches. Tout autour du tabernacle on a peint des symboles et des personnages qui rappellent, à la fois, et les douze tribus de l'Ancien Testament et les douze apôtres de la nouvelle loi. C'est un des plus élégants tabernacles des églises lyonnaises.

Le chœur est fermé par deux demi-frontons, supportés par deux colonnes de granit. Ces frontons abritent des statues de la sainte Vierge et de saint Joseph. La chapelle est meublée de bancs qui ne manquent pas de style et le long des murs on a placé un chemin de croix polychrome.

MARIE-THÉRÈSE

La chapelle de Marie-Thérèse, située 59, montée du Chemin-Neuf, appartient aux religieuses de ce nom. C'est le siège de la maison-mère de la congrégation sur laquelle nous allons donner quelques renseignements historiques. Avant la Révolution, vivaient à Lyon Claude Brochet de la Rochetière, bourgeois de cette ville et son épouse Antoinette Voland. De cette union naquirent plusieurs enfants et notamment Marie-Sophie, venue au monde le 3 avril 1776. Cette famille chrétienne eut à souffrir des excès de la Révolution. Le père fut poursuivi pour avoir pris une part active à la condamnation de Chalier. La mère et les filles furent emprisonnées à Lyon : Marie-Sophie se rendit plus tard à Bordeaux et confia la direction de sa conscience à un prêtre de choix, l'abbé Lespiant, Chartreux avant la révolution, puis réfugié en Irlande, et enfin revenu à Bordeaux en qualité de curé de Saint-Éloi. Sous la conduite de cet homme de Dieu, elle se sentit confirmée dans la vocation où elle pensait se trouver depuis longtemps, de fonder à Bordeaux une communauté de religieuses qui allieraient l'oraison à l'apostolat en priant

particulièrement pour les prêtres, en instruisant chrétiennement les enfants pauvres et en s'efforçant de ramener à Dieu par la charité les âmes oublieuses de leur principe et de leur fin. Dans ce but, elle s'adjoignit deux compagnes Pauline Chicard et Jeanne-Victoire Gueiseler. Mais son dessein fut retardé par les empêchements que suscitèrent les parents de Mlle Gueiseler.

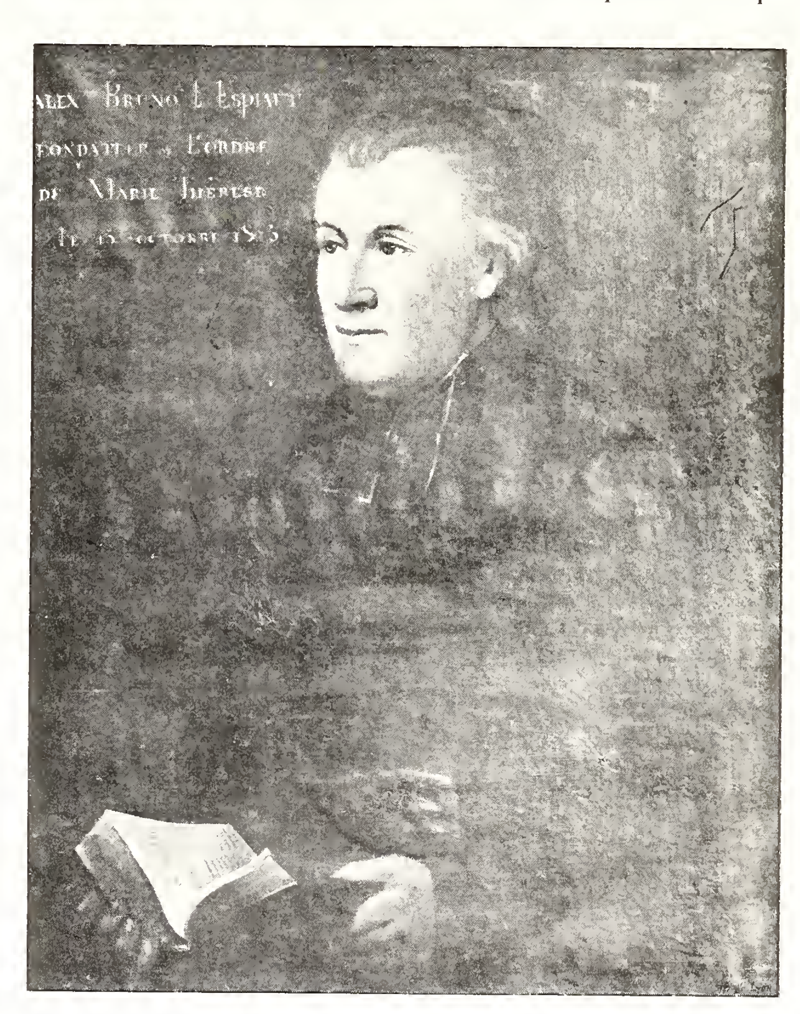
Le 15 octobre 1815 enfin, naquit l'institut de Marie-Thérèse, jour où le vénérable archevêque de Bordeaux, monseigneur d'Aviau du Bois de Sanzay imposa le voile blanc aux trois jeunes filles ; Mlle Brochet de la Rochetière prit en religion le nom de sœur Marie de Jésus. Toutes trois s'établirent sans bruit, dans quelques étroites et pauvres chambres d'une maisonnette de la rue Mondenard, sur la paroisse Saint-Seurin, où elles restèrent vingt-sept mois, non sans y avoir ouvert, le plus tôt qu'elles purent, une classe gratuite pour les enfants pauvres. En janvier 1818, elles se transportèrent dans un logis plus grand et plus commode de la rue Saint-Étienne, qui faisait partie de la même paroisse, et M. Lespiaut vint habiter avec elles. Elles prospérèrent : les habitants de ce quartier, pourtant mal réputé, se laissèrent gagner peu à peu à la douceur et aux bons procédés de la nouvelle congrégation. La chapelle pouvait contenir quatre à cinq cents personnes : elles se remplit, et par l'autorisation de l'archevêque, devint église co-paroissiale en 1824. Les religieuses se multiplièrent sans que leur premier esprit diminuât.



Chapelle de Marie-Thérèse.

En 1821, sœur Marie de Jésus commença ses voyages à Lyon, où il n'avait pas tenu à elle que fût établi le berceau de son œuvre et où elle voulait au moins fonder sa seconde maison : cela n'alla pas sans peine ; pourtant, en janvier 1824, grâce aux bons offices du chanoine Allibert, elle prit possession de l'ancien hôtel d'Albon dans la rue des deux

Cousins, au quartier Saint-Jean, avec deux de ses filles que lui avaient envoyées de Bordeaux l'abbé Lespiaut : sœurs Séraphine et Louise, une converse sœur Céleste et une prétendante Marianne David. Cette seconde fondation égala la première en régularité et en fécondité. Les sœurs partageaient leur temps entre la prière, le soin du modeste externat, bientôt très fréquenté, et le travail manuel nécessaire à leur subsistance. Le 25 juin 1824, elles quittèrent l'ancien hôtel d'Albon pour l'immeuble Généla, au n° 32 de la montée du Chemin-Neuf ; mais cette maison, encore qu'elle fut plus propre à leur genre de vie, était trop étroite, aussi Mère Marie de Jésus acheta-t-elle, dès la fin de l'été, au prix d'une rente viagère, une maison et un terrain attenant à l'immeuble Généla. Elle eut ainsi les coudées plus franches. Le jardin avec ses deux allées de marronniers et de tilleuls donnait à la maison un fort bon air ; au bout de l'allée de marronniers, se trouvait un ample pavillon isolé : on en fit la chapelle en attendant mieux. L'institut dès lors se propagea assez vite : la troisième fondation fut celle de Limoges en 1832, puis vint celle de Nîmes en 1837, après que le pape Grégoire XVI eut approuvé, le 9 mai 1835, les constitutions, et le 20 avril de la même année confirmé solennellement cette approbation par un bref.



Le Père Lespiaut, fondateur de Marie-Thérèse.

La règle définitive voulait pour directeur un supérieur général : l'abbé Lespiaut étant mort le 11 novembre 1830, M. l'abbé Féret, vicaire général de Limoges, lui succéda. Mère Marie de Jésus, cette parfaite religieuse, dont la bonté était la marque distinctive, mourut, le 6 décembre 1842, entre les bras de sa sœur, Mlle Julie Brochet de la Rochetière. Elle avait épuisé ses dernières forces par d'incessantes visites à ses diverses communautés et par le chagrin qu'elle éprouva profondément de certaines dissensions, dont l'effet après sa mort fut que la maison de Bordeaux et celle de Limoges se sépa-

rèrent de la maison-mère et se mirent sous la juridiction de leurs évêques respectifs. L'œuvre ne fut pas atteinte au cœur, toutefois, par ce déchirement : les maisons de Carcassonne, de Dijon, de Pélussin, de Madrid, établies en 1854, 1868, 1878 et 1880, en font foi. La mère fondatrice n'avait pas eu le loisir de donner à celle de Lyon tous les perfectionnements qu'elle désirait ; de vieilles masures chevauchaient confusément sur le terrain qu'elle avait acheté. Mère Scolastique, qui lui succéda, embarrassée d'affaires extérieures et distraite surtout par le schisme qui diminua son troupeau, n'eut pas la liberté d'esprit ni non plus les ressources nécessaires pour construire. La joie en fut réservée à la troisième supérieure générale, Marie-Thérèse de Jésus.

Commencées en 1870, un peu avant la guerre, les bâtiments vastes et réguliers qui s'élèvent aujourd'hui furent repris activement au printemps de 1871 et achevés pendant l'été de 1875. Le 5 août, Mgr Thibaudier, évêque auxiliaire de Mgr Ginouilhac et futur archevêque de Cambrai, consacra solennellement la chapelle dédiée au Sacré-Cœur avec sainte Thérèse pour seconde patronne.

Aujourd'hui la congrégation compte cent cinquante sujets répartis dans six maisons, savoir : la maison-mère de Lyon, qui jusqu'à cette année possédait un pensionnat, et abrite aujourd'hui l'ancien petit séminaire de la Primatiale devenu collège libre ; Nîmes, maison de refuge et de préservation ; Carcassonne, orphelinat et autrefois pensionnat ; Dijon, ex-pensionnat ; Madrid, pensionnat et externat ; enfin Pélussin, orphelinat.

La chapelle construite dans le style de M. Bossan ne comprend qu'une nef avec deux chapelles au transept. Son élévation lui donne un air majestueux, tempéré toutefois par l'aspect gracieux des ornements et des décorations dont on va parler : c'est en somme une des belles chapelles de Lyon. Le maître-autel n'offre pas de sculptures particulières, mais il est abondamment éclairé par cinq vitraux présentant chacun deux compartiments : en haut, un saint ou une sainte ; au bas une scène appropriée à l'histoire de la congrégation. Voici l'énumération de ces sujets : sainte Thérèse, sainte Claire, saint Augustin et saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux auquel appartint le Père Lespiaut ; Mère Marie-Thérèse de Jésus, fondatrice, consacre au Sacré-Cœur la première maison de la congrégation ; mère Scholastique, deuxième supérieure ; le Père Lespiaut compose les règles de l'institut ; M. Féret, second supérieur, les fait approuver à Rome par Grégoire XVI ; enfin le chanoine Allibert, secrétaire de l'archevêché de Lyon et ancien aumônier de la maison, veille à l'exécution de cette règle.

Les deux chapelles latérales sont consacrées à la sainte Vierge et à saint Joseph dont elles renferment les statues. Près de la table de communion se trouve une belle chaire en bois sculpté, décorée des portraits de saint Pierre et saint Paul. Le long des murs court un rang de stalles et de boiseries exécutées sur les dessins de M. Trémont. Au fond de la chapelle s'élève une vaste tribune. La sacristie est enrichie de quelques ornements et de missels anciens ; enfin un très remarquable Christ en ivoire, présent du cardinal Fesch, orne l'intérieur de la communauté.

INCURABLES

Le vrai merveilleux est dans l'histoire de la charité chrétienne : quelle diversité dans les œuvres, les caractères, les cœurs, et pourtant combien ils ne forment qu'un seul cœur! Lyon a ajouté, au début du XIXe siècle, une belle page aux annales du bien, conclura-t-on après avoir lu l'œuvre d'Adélaïde Perrin. C'était une humble personne qui n'avait pas à compter outre mesure sur les faveurs du monde. Née en 1789, elle n'eut, dès son enfance, aucun goût pour la parure ou les amusements; bien plus, adolescente et jeune fille, elle possédait à un rare degré la singulière faculté de se cacher et de se faire oublier. Lorsqu'elle commença à paraître, un peu contre son gré, ce ne fut que pour soulager les maux les plus répugnants. A dater de cette heure elle crut que sa vie méritait d'être étudiée par elle-même, et elle se mit à écrire ses mémoires, son journal, afin de garder la recette du bien. Ce sont des pages admirables de style ferme, de bons sens, d'intuition, de finesse claire, comme le maître psychologue d'en haut sait en inspirer à qui le cherche tout droit ; il y a là aussi de l'économie sociale, positive, vraie.



Chapelle des Incurables.

Le commencement de l'étrange apostolat d'Adélaïde fut petit, comme sont presque tous les débuts des grandes choses. En juillet 1819, une inconnue vint, en l'absence de la pieuse demoiselle, lui recommander une jeune fille qui se trouvait à l'hôpital et qu'on se proposait de renvoyer, parce qu'elle était incurable. La novatrice ne se vante pas : elle repoussa, dit-elle, trois fois la charitable messagère qui trois fois revint à la charge. Mlle Perrin va enfin, et comme par hasard, visiter la pauvre incurable, et dès lors elle ne peut plus s'en

détacher. La science lui représente que ces plaies hideuses et rebelles à tous soins, sont la suite fatale des vices des ancêtres, et qu'il est des races qui doivent s'éteindre. Elle, ne voit dans l'alourdissement fatal du mal héréditaire qu'un être innocent en lui-même qui gémit sous ses yeux. La malheureuse a une famille, elle en connaît l'indigence. Alors sans discuter avec la médecine ou la statistique, elle prend l'incurable à sa charge, puis deux, puis trois : elle était partie sur le chemin de sa vocation. N'ayant pas de fortune, elle quêtait des secours ; vingt fois elle se vit à bout d'expédients, et chaque fois Dieu lui vint en aide à point nommé : « J'admirais chaque jour », écrit-elle, « les soins de la Providence qui n'est jamais si belle que lorsqu'on la considère dans ces détails minutieux, où l'on reconnaît la tendresse d'une mère ».

Après les obstacles matériels se présentèrent des difficultés morales pires encore. Elle essaya d'apprendre à ses pensionnaires d'un nouveau genre de petits métiers qui les tireraient de leur abjection : il lui fut souvent impossible de vaincre l'inertie des âmes enfouies dans ces corps de rebut. Elle se découragea, et prit ou crut prendre la ferme résolution de ne plus s'en mêler. Sur ces entrefaites, elle fut atteinte d'une grave maladie, guérit très vite et se sentit remplie d'un courage et de forces qu'elle ne s'était jamais connues. L'œuvre cependant se développait dans l'ombre : les curés des alentours grossissaient par leurs envois le misérable troupeau.

Mlle Perrin obtint de sa mère de loger ces pauvres dans les vastes greniers de la maison qu'elle habitait place Saint-Jean. De plus, quelques amies intelligentes et dévouées, mesdemoiselles Richard, Catelin et Roch, se firent ses auxiliaires et lui permirent de respirer et d'espérer. Pourtant elle n'avait pas franchi son plus difficile passage ; le curé du quartier Saint-Georges, M. Julliard, jusque-là son guide, son admirateur, lui marqua peu à peu quelque relâchement d'amitié, quelque froideur même dont elle ne sut la cause que plus tard : il ne concevait pas qu'une semblable besogne de charité restât entre des mains laïques, et proposa à Mlle Perrin de confier ses malades à des religieuses cloîtrées, ses malades qu'elle ne verrait plus, mais à l'entretien desquelles elle continuerait à pourvoir par ses quêtes. Elle n'accepta pas ces conditions : le caractère laïque de l'œuvre lui tenait autant à cœur qu'il donnait à craindre aux prêtres les mieux disposés à son égard.

Une autre fois, bien plus tard, les vicaires généraux tentèrent un second assaut, elle écouta le plus docilement du monde leur admonestation bien intentionnée ; bien plus, elle s'offrit à être elle-même religieuse, et se mit en route sans différer pour un monastère qu'on lui indiqua, et où elle ne fut pas accueillie. Ce dernier trait de la Providence acheva de la persuader, nous citons encore ses mémoires « qu'une des vues de la bonté infinie du Christ, est de sanctifier les âmes qui se perdent, en les attirant par le spectacle de ses membres souffrants, et d'établir un rapport de bonnes œuvres entre les personnes qui vivent dans le monde et celles qui s'en sont séparées. Le Seigneur, poursuit-elle, n'est-il pas venu prêcher à tous les vertus chrétiennes, et pour montrer que les gens du monde pouvaient les suivre, n'a-t-il pas appelé saint Mathieu et saint Paul à sa suite. »

Ce sage programme de piété et d'humilité, où la présomption n'avait pas de part, fut béni de Dieu. Mille industries ingénieuses augmentèrent les ressources d'Adélaïde : en voici une, par exemple, qui ne manquait pas d'originalité. Elle lançait des invitations à travailler pour les pauvres ; les jeunes filles, par curiosité d'abord, puis par une joie intérieure qu'elles ne cachaient pas se mettaient autour des tables à ouvrages ; enfin, lorsque tricots, gilets, couvertures s'amoncelaient et que les pauvres de la paroisse étaient pourvus, mademoiselle Perrin retenait timidement trois couvertures de laine pour ses incurables : on sut alors où elle prétendait mener ses invitées.

Il faudrait un volume pour raconter les péripéties, les ébranlements perpétuels de l'œuvre des Incurables, même longtemps après qu'il eut semblé à Adélaïde que l'avenir en était à peu près assuré. La bonne dame aux miracles, comme l'appelaient en riant ses amies, ne perdait jamais l'espoir, mais son caractère demeuré très vif, et sa santé redevenue faible, souffraient beaucoup de ces alternatives et de ces épreuves. Elle dut, sur ces entrefaites, quitter ses chères incurables, les confier à la garde de sa meilleure assistante, pour aller à la campagne soigner sa mère qui ne tarda pas à mourir. Or, une nuit, au chevet du lit de la malade, elle eut un songe qu'elle relate simplement : « Je vis un grand nombre de mes incurables réunies dans un grand local, et soignées par des sœurs de l'ordre de Saint-Joseph, lesquelles me firent entrer dans une chapelle, puis me montrèrent des caves, des greniers où elles avaient d'amples provisions ».



Adélaïde Perrin, fondatrice de l'œuvre des Incurables.

Vingt ans après cette vision prophétique, il ne restait plus rien à en réaliser : une maison spacieuse contenait cent douze hôtes de la souffrance, les sœurs Saint-Joseph donnaient leurs soins aux jeunes incurables, et il y avait le nécessaire dans les caves et les greniers. Durant la seconde partie de sa vie, Mlle Perrin connut les prémices de la prospérité. Dès 1825, année où fut composé le conseil d'administration sous la présidence de la fondatrice, l'œuvre se développa rapidement. En 1826, M. de Lacroix-Laval, maire de Lyon, reçut, en faveur des jeunes incurables, la souscription de madame la dauphine ; l'année suivante tous les princes imitèrent ce noble exemple : en 1832, le conseil municipal obtint pour cet établissement la reconnaissance d'utilité publique, et lui alloua une annuité de mille francs.

A la mort de Mlle Adélaïde on comptait cinquante jeunes filles incurables ; en 1839 soixante-cinq. En 1840, le roi et les princes firent une abondante souscription, exemple qui, en 1842, fut suivi par le cardinal de Bonald, le préfet, le maire, le receveur général et nombre de personnes généreuses de Lyon. Cependant le nombre des malades admises croissait proportionnellement à celui des subventions : on en comptait cent en 1844, cent dix en 1851 ; lorsque le ministre de l'intérieur eut appliqué aux incurables

une somme de 500 francs en 1875, elles étaient cent soixante-quatorze. Ajoutons qu'en 1853 un établissement semblable avait été fondé à Paris.

La chapelle, de vastes dimensions, est l'œuvre de M. Sainte-Marie Perrin, l'éminent architecte de Fourvière, neveu de la fondatrice ; elle date de 1898. Dépourvue d'ornements superflus, toute sa beauté réside dans la pureté et la simplicité de ses lignes. Elle est à une seule nef, et ne possède ni transept ni chapelles. Le maître-autel de pierre est surmonté par un groupe admirable : une Pietà par Dufraisne. La Vierge, avec une expression de tristesse profonde, contemple son fils mort. La vue des souffrances de la Mère de Dieu est bien propre à inspirer des sentiments de résignation chrétienne aux pauvres Incurables qui viennent prier devant ce groupe. A droite et à gauche, deux anges de grandeur naturelle placés dans une niche tiennent l'un la couronne d'épines, l'autre l'inscription : *Ecce homo.* De chaque côté de l'autel, on a placé les statues du Sacré-Cœur et de Saint-Joseph. L'édifice est éclairé par sept baies qui y déversent une lumière abondante.

Dans la chapelle, enrichie d'indulgences accordées par les papes Grégoire XVI et Pie IX, on voit une plaque de marbre sur laquelle est gravée cette inscription modeste comme l'âme dont elle rappelle le souvenir : « A la mémoire de Louise-Adélaïde Perrin, fondatrice, en mars 1819, de l'établissement des jeunes filles incurables, née à Lyon, le 11 avril 1789, décédée dans cette maison, le 15 mars 1838. — Bienheureux celui qui étend sur le pauvre une charité industrieuse et intelligente : Dieu le délivrera au jour de l'affliction. *Psaume XL, 1.* »

CLERCS DE SAINT-VIATEUR

Une des heureuses caractéristiques du XIX[e] siècle réside dans les efforts considérables qui ont été réalisés pour l'amélioration et la diffusion de l'instruction primaire, soit officielle, soit libre. Déjà, nous avons redit les travaux et les succès du Père Champagnat et des Petits-Frères de Marie, il nous reste à rappeler l'histoire d'un homme de bien, le Père Querbes, fondateur des clercs de Saint-Viateur, dont une partie s'occupe d'instruction, et l'autre veille à la bonne tenue des sacristies. Disons de suite que l'idée maîtresse qui a présidé à cette institution, a été motivée par ce fait que les congrégations enseignantes se refusaient à envoyer dans les petites campagnes moins de trois sujets éducateurs ; nombre de paroisses privées par là du bienfait de l'instruction chrétienne, purent ensuite s'adresser aux clercs de Saint-Viateur, qui étaient autorisés à aller seuls ou à deux.

Pour rédiger l'étude qu'on va lire, nous nous sommes servis d'un précieux rapport, écrit par le Père Querbes, et adressé par lui au cardinal de Bonald : c'est une sorte d'autobiographie.

M. Querbes naquit à Lyon en 1793. Après une sérieuse éducation cléricale, il fut nommé vicaire à Saint-Nizier, puis curé de Vourles, près de Saint-Genis-Laval, c'est dans cette modeste paroisse qu'il devait réaliser son dessein.

« Arrivé, dit-il, à Vourles, en 1822, je m'empressai de faire venir des sœurs de Saint-Charles qui y formèrent, l'année d'après, leur premier établissement dans notre canton. Dès 1824, je cherchais à procurer aussi aux petits garçons de ma paroisse le bienfait d'une éducation religieuse, et à me débarrasser de deux maîtres d'école indignes de leur profession. Ma demande d'un frère à M. Courveil, alors supérieur des Maristes, ayant été repoussée, je compris, dès lors, le besoin d'une institution religieuse qui pût envoyer un à un quelques-uns de ses membres jusque dans les campagnes les plus reculées.

« Cette pensée ne m'aurait pas laissé de repos si la Providence ne fût venue alors au secours de ma pauvre paroisse. Elle m'envoya un frère des Écoles chrétiennes, directeur d'une des écoles de Paris, qui me fit offrir, par un de ses parents, propriétaire à Vourles, de venir en diriger l'école à condition que je lui donnerais des leçons de latin. Ce bon frère, qui est aujourd'hui diacre au séminaire de Brou, devint mon chantre, sacristain, catéchiste, commensal et compagnon. L'impiété laissait déjà entrevoir le dessein de s'emparer des petites écoles et d'y transporter le théâtre de la guerre qu'elle fait à la religion. Aussi je me surprenais à songer combien il serait avantageux de procurer à mes confrères des maîtres et des compagnons semblables à celui que j'avais le bonheur de posséder alors. Ce n'était point une nouvelle congrégation religieuse qu'il me semblait nécessaire d'établir ; une simple confrérie de maîtres pieux et chrétiens pouvait répondre au besoin du moment. Ces instituteurs laïques, unis par les liens de la charité, eussent pu rester célibataires ou même s'engager dans les liens du mariage, sans cesser de faire partie de la confrérie.

« Vers la fin de 1826, après avoir terminé la construction de l'église paroissiale, j'exposai, en tremblant, ces premières pensées à M. Cattet, vicaire général, et à Monseigneur d'Amasie ; ce dernier goûta le projet et chargea M. Cattet de le suivre. Il fut d'abord convenu qu'on s'occuperait d'obtenir l'approbation du gouvernement. Une correspondance s'établit avec le ministre de l'Instruction publique. Après bien des ajournements et des délais, je partis pour Paris, en juillet 1829, avec la permission de Monseigneur, muni de lettres de recommandation du recteur de l'Académie et de M. de Verna. »

A toutes les observations qui, à Paris, furent faites à M. Querbes, il répondit, après avoir consulté M. Cattet, qui lui écrivait au nom de l'archevêque. Le 8 août 1829, le conseil royal de l'instruction publique, sur le rapport favorable de M. l'abbé Clausel de Coussergues, qui en était membre, rendit la décision suivante :

« Le conseil royal de l'instruction publique, vu le rapport qui lui a été présenté concernant les statuts de l'association établie à Vourles, département du Rhône, sous le nom de société charitable des écoles de Saint-Viateur, et destiné à fournir des instituteurs primaires pour le ressort de l'académie de Lyon ; décide que son excellence le ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique, sera prié de solliciter une ordonnance royale qui autorise ladite société et qui approuve les statuts dont la teneur suit :

1° L'association portera le nom de société charitable des écoles de Saint-Viateur.

2° Elle sera soumise aux règlements universitaires qui régissent les associations charitables destinées à l'instruction des enfants du peuple.

3° Les postulants suivront un cours d'études de trois ans, pendant lesquels on les appliquera à la lecture, l'écriture, à l'étude de la grammaire française, de l'arithmétique et de la géométrie, autant qu'il en faut pour l'arpentage. On les instruira surtout de la doctrine chrétienne, dont il faudra qu'ils aient une connaissance approfondie, étant eux-mêmes destinés à en donner des leçons.

4° Les membres de l'association seront partagés en deux classes : celle des associés et celle des agrégés, où ils sont admis après un espace de temps suffisant et les épreuves convenables. Les premiers sont célibataires, les uns et les autres ne font aucun vœu et ne prennent aucun engagement qui puissent gêner leur sortie de l'association.

5° L'association a pour chef ou directeur le desservant de Vourles qui se fait assister d'un bureau ou conseil composé des maîtres de la maison d'institution ou école normale, lequel règle, de concert avec lui, ce qui intéresse le bien de l'association.

6° Elle s'attachera aux meilleures méthodes élémentaires, qu'elle adoptera en tout ou en partie. En attendant, le guide des écoles primaires servira de règle pour cet objet.

7° Les sujets, une fois formés, seront envoyés un à un, ou plusieurs ensemble, selon l'importance du lieu, sur la demande des autorités locales ; le directeur s'entendra avec les autorités à l'effet de pourvoir à l'entretien et au modeste ameublement des associés ; les agrégés traiteront par eux-mêmes avec les communes dans lesquelles ils seront envoyés.

Il faut rendre justice à qui elle est due ; cette décision fut le dernier acte du ministère Vatismesnil qui s'y prêta, soit par la conviction du bien, soit par le désir de faire quelque chose d'agréable à M. de Verna, député du Rhône. Pendant que M. Querbes était à Paris, un de ses amis lui écrivit qu'étant allé à l'archevêché, on lui avait dit qu'on tenait M. Querbes pour fou, qu'on lui avait permis ce voyage pour céder à son entêtement mais qu'il reviendrait comme il était allé. Aussi, un orage terrible l'attendait-il à son retour à Lyon : l'archevêque lui adressa les plus vifs reproches sur son voyage et sur ses démarches faites, disait-il, sans autorisation. Le vénérable prêtre demeura d'abord étonné et sans voix ; puis, reprenant ses esprits, il pria Sa Grandeur de se rappeler qu'elle lui avait donné elle-même la permission du voyage et qu'elle avait chargé M. Cattet de le faire remplacer dans sa paroisse ; il ajouta, quant aux démarches, qu'il n'en avait pas fait une seule sans l'avis de M. Cattet à qui Sa Grandeur l'avait adressé et dont il avait toutes les lettres en réponse aux siennes. Mgr de Pins le congédia en lui défendant de donner suite à l'exécution de ce projet. Peu de temps après, M. l'abbé Clausel de Coussergues écrivit au prélat, et M. de Verna lui parla de nouveau du projet : tout fut inutile. M. Cattet, qui éprouvait quelques désagréments à cette occasion, demanda à M. Querbes, comme un service, de lui rendre ses lettres. Celui-ci se hâta de le satisfaire.

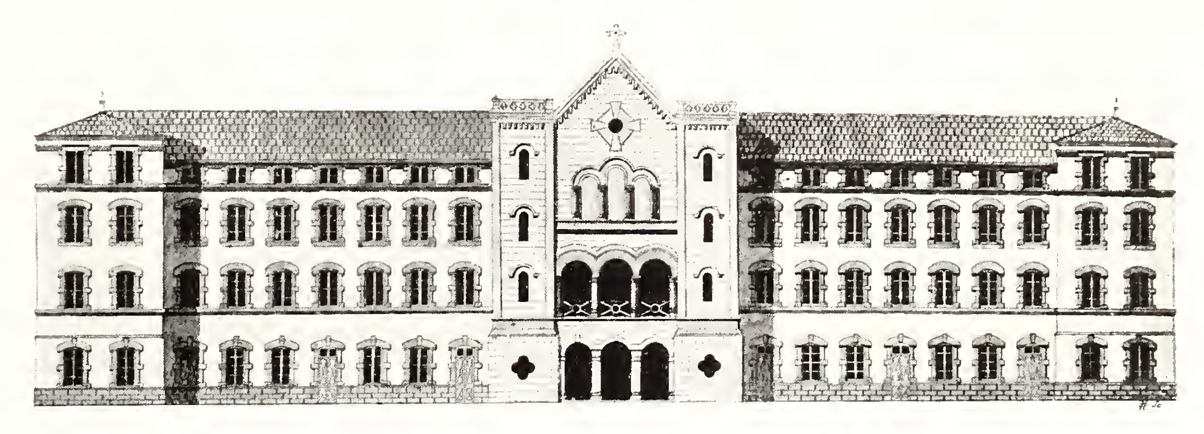
Cependant, le 10 janvier 1830, une ordonnance du roi Charles X, rendue, sur le rapport du ministre, M. de Guernon-Ranville, vint sanctionner la décision du conseil de l'Instruction publique ; il y était dit en substance :

1° La société que le sieur Querbes se propose d'établir, sous le titre d'Association de Saint-Viateur, et dont le chef-lieu sera établi dans la commune de Vourles, est autorisée comme association charitable en faveur de l'instruction primaire.

2° La société se conformera aux lois et règlements relatifs à l'instruction publique, et notamment à l'obligation imposée à tous les instituteurs primaires d'obtenir du recteur de l'Académie le brevet de capacité et l'autorisation nécessaires.

3° Le brevet de capacité sera délivré aux membres de l'association d'après les examens que le recteur leur fera subir; ils recevront également du recteur l'autorisation spéciale d'exercer dans un lieu déterminé, sur le vu de la lettre particulière d'obédience qui leur sera donnée par le directeur de l'association.

4° Le conseil royal pourra, en se conformant aux lois et règlements relatifs à l'administration publique, recevoir les donations et legs qui seraient faits en faveur de ladite association, à charge d'en faire jouir respectivement, soit l'association en général, soit



Maison et chapelle des clercs de Saint-Viateur, à Vourles.

chacune des écoles tenues par elle, conformément aux intentions des donateurs et des testateurs.

L'expédition de cette ordonnance eut lieu au moment où M. Querbes s'y attendait le moins. Loin de ranimer ses espérances, elle ne fit qu'aggraver sa position vis-à-vis de monseigneur d'Amasie. Il était facile de comprendre que cet acte avait été fait sans être sollicité, surtout sous un ministre bien intentionné, et qu'il était une suite nécessaire de la délibération du conseil royal transmise aux bureaux du conseil d'État. Monseigneur crut cependant que M. Querbes avait désobéi. Effrayé aussi de la nécessité qui était imposée de subir un examen devant le recteur, et de recevoir de lui l'autorisation d'enseigner, le prélat prétendit que cette clause de l'ordonnance portait atteinte au droit d'enseignement de l'évêque. Vainement le fondateur fit observer que cette mesure était générale depuis l'ordonnance du 21 avril 1828, qu'elle atteignait aussi les Frères de la Doctrine chrétienne et qu'aucune réclamation n'était venue l'attaquer, il resta les mains liées par le désaveu de monseigneur de Pins.

La révolution de juillet vint donner une nouvelle vigueur aux projets des hommes du jour sur les petites écoles, et fit déplorer à M. Querbes l'inaction où il était réduit avec un

instrument aussi précieux entre les mains. En même temps, le conseil archiépiscopal s'occupa plusieurs fois de son déplacement : on voulut, par exemple, le charger de la direction d'un petit séminaire. La chose s'ébruita et deux de ses paroissiens, le baron Rambaud, ancien maire de Lyon, et M. Magneval, maire de Vourles, se hâtèrent d'obtenir de monseigneur l'assurance qu'il ne sortirait pas de Vourles. Une autre fois, en 1831, il fut désigné pour la cure de Bourg-Argental : neuf mois se passèrent à attendre le résultat des efforts pour faire agréer par l'État cette nomination ; le 21 octobre 1831, jour de Saint-Viateur, il reçut une lettre portant que le refus du gouvernement était définitif, et que monseigneur se décidait enfin à présenter un autre ecclésiastique. A l'instant M. Querbes prit la plume pour faire remarquer au prélat cette coïncidence entre la détermination définitive sur son déplacement qui eût rendu l'ordonnance royale inutile et le jour de la fête de la future société. Enfin, le 3 novembre 1831, le fondateur reçut la lettre suivante signée Barou, vicaire général : « Monseigneur a agréé et approuvé en ce qui le concerne, votre institution de clercs de Saint-Viateur ; il en désire le succès, lequel ne sera pas douteux puisque le premier pasteur veut bien y donner sa bénédiction. Je me fais un plaisir de vous l'annoncer. »

Libre d'agir désormais, il fallait d'abord affronter un obstacle devenu insurmontable par la difficulté des circonstances et le défaut de ressources pécuniaires : « Hélas ! » se disait M. Querbes, « si monseigneur m'eut laissé faire en 1829, j'aurais obtenu des fonds du gouvernement et nous serions maintenant cinquante occupés à faire une bonne guerre aux instituteurs irréligieux. » Ce n'était pourtant pas le moment de reculer. Quelques sujets furent reçus à la cure pour être formés, et l'espace devenant trop étroit, il fallut penser à acquérir une maison, laquelle put être le berceau de l'association. Un local adossé à l'église paraissait convenable ; mais lorsque vint le moment de passer l'acte et de payer comptant, M. Querbes manquait des 22.000 fr. nécessaires. Les dames Comte et Mlle Lamoureux furent, en cette occasion, les dignes instruments de la Providence : les premières, par un don gratuit de 4.000 fr., la seconde par la remise d'une somme de 6.000 fr., dont les intérêts devaient servir à l'éducation d'un jeune homme dans l'état ecclésiastique. Enfin, au moyen d'un emprunt de 12.000 fr., l'acquisition fut définitive.

En donnant son approbation à cette bonne œuvre, monseigneur avait chargé M. Cholleton, vicaire général, de la diriger. C'est de cette époque que datent les progrès réels de la société Saint-Viateur ; c'est à son zèle qu'ils sont dus. M. Cholleton eut d'abord la pensée d'unir la congrégation à celle des Petits-Frères de Marie. L'idée fut approuvée par le conseil épiscopal : elle était vivement appuyée par l'abbé Pompalier de Vourles, prêtre mariste. Dieu ne permit pas cette union, parce que le but des deux congrégations n'était pas le même. Au milieu des difficultés de la première heure, M. Querbes commença ses essais. Divers sujets furent envoyés en plusieurs paroisses. Quatre d'entre eux, qui donnèrent lieu à des plaintes, furent retirés de leur poste, et d'autres renvoyés pour défaut de vocation. Ces renvois faisaient mauvais effet dans le public, parce que l'on croyait liés par des engagements de conscience des hommes que l'on voyait revêtus d'un costume religieux.

A travers ces difficultés, on put dresser un règlement définitif, approuvé par le conseil archiépiscopal, le 11 décembre 1833, et suivi de l'approbation du cérémonial de réception, le 27 février 1834.

La gêne se fit alors sentir dans les affaires temporelles de la société naissante. Il avait fallu nourrir et vêtir les premiers sujets qui s'étaient présentés sans aucune ressource. Les dames Comte, mères et bienfaitrices de l'établissement, couvrirent les dettes par un don généreux de 8.000 fr. Dans le même temps, par les soins de M. Cholleton, il se forma à Lyon un bureau de recteurs temporels de l'œuvre Saint-Viateur, composé de MM. Cholleton président, de Verna vice-président, chanoine Desgarets secrétaire, Pater curé de Vaise, Coste notaire, Casati notaire, Magneval avocat, et Coste agent de change. Ces messieurs s'adjoignirent plus tard MM. Garnier-Aynard, propriétaire, Greppo, ancien conseiller à la cour royale, et l'abbé Derozzi.

Au moyen des souscriptions et des collectes du bureau, on acheta le château du Poyet près de Montbrison, on le meubla et l'on y fit les réparations nécessaires. Cette mesure avait été approuvée par le conseil de l'archevêché, qui se proposa de placer dans cette maison les prêtres âgés et infirmes, et qui en fut détourné par de nombreuses réclamations. Elle avait aussi été vivement conseillée par plusieurs membres de l'administration ecclésiastique ; on pensait que les vivres y seraient à meilleur marché et que les contrées voisines fourniraient un grand nombre de sujets. Cette résidence servit pendant trois ans de maison d'études. Mais l'événement trompa les espérances. « Nous reconnûmes », dit M. Querbes, « que les frais s'augmentaient par la difficulté des communications et la nécessité de fréquents voyages. Il nous sembla remarquer aussi, de la part des enfants qui nous arrivaient du pays, peu d'aptitude pour notre profession. La belle résidence du Poyet est abandonnée, il n'y a plus qu'un de nos aides temporels pour garder la maison. »


Le Père Querbes, fondateur de clercs de Saint-Viateur.

Parmi les réflexions critiques faites sur la société naissante, celle qui prit le plus de consistance avait pour objet la robe noire sans queue, sorte de soutane adoptée par les clercs de Saint-Viateur définitivement admis dans la société. M. Cattet se plaignit au conseil archiépiscopal et en l'absence de M. Cholleton, de certains faits, et il fut décidé que M. Querbes serait invité à adopter un autre costume. Cette détermination inspira au fondateur une vive inquiétude. Il prit la résolution de demander au Saint-Siège la confirmation des statuts de la Société, afin de les mettre à l'abri de tout changement. Il partit pour Rome, le 5 mai 1838, muni d'une lettre de recommandation de Mgr de Pins ; le pape l'accueillit avec bonté. Les statuts, présentés au nom de Mgr d'Amasie, furent mis entre les mains du P. Rosaven, qui y fit quelques changements ; puis, sur le rapport du cardinal Angelo Maï, la congrégation des évêques et réguliers rendit, le 21 septembre 1838, un décret portant approbation des statuts ; le même jour Sa Sainteté donna l'ordre

d'expédier des lettres apostoliques. Cet acte important parut le 31 mai 1839, grâce aux soins de M. Garnier-Aynard qui se trouvait à Rome, et qui fit tous les frais nécessaires.

Dès lors M. Querbes songea à faire disparaître tout ce que l'état provisoire de la société avait laissé subsister jusqu'à ce moment. Les clercs de Saint-Viateur comprenaient que la société ayant été mise au nombre des congrégations légitimement établies dans l'Église de Dieu, et qu'ils devaient remplir les conditions imposées pour l'entrée en la vie régulière ; ils demandèrent donc qu'on ouvrît au plus tôt le noviciat sous la direction d'un Père Jésuite, et, s'il était possible, du Père Brumauld, qu'ils avaient eu l'occasion d'apprécier. Cette demande ayant été favorablement accueillie par le Père Général, l'un des clercs fut envoyé au noviciat des Jésuites d'Avignon pour se former aux fonctions de maître des novices ; enfin le noviciat s'ouvrit à son retour.

Plus tard, l'abbé Faure, prêtre et catéchiste de la société, alla ouvrir et diriger un juvénat à Nevers, par suite de la donation d'une maison faite par M. le vicomte de Maumigny, et lorsque les souscriptions eurent fourni aux besoins de la maison.

Cependant la congrégation passait par une rude épreuve de pauvreté, conséquence des pertes causées à Lyon par les inondations de 1840. Voici comment M. Querbes s'exprime à ce sujet : « Nous avions bon nombre de novices, excellents sujets, reçus gratuitement à ce titre. L'été s'était passé comme à l'ordinaire, en supportant nos charges et en attendant avec impatience le retour de l'hiver et de M. de Verna, pour reprendre les assemblées du bureau de nos recteurs et la collecte de nos souscriptions et de nos bourses. Mais l'inondation vient tarir la source des dons de la charité publique et privée, abattre et décourager le zèle, et nous obliger, je le dis avec douleur, à renvoyer ceux de nos novices qui ne paient pas leur pension. Nous avons 28.000 francs de dette fixe, laquelle est reconnue par le bureau de nos recteurs temporels. Nos dettes courantes s'élèvent, en outre, à la somme de 7.000 francs. Malgré les charges énormes de cette année, ces dettes ne se sont point augmentées. Pour faire face aux dettes passées, le bureau avait, sur ma proposition fait imprimer des billets à distribuer pour obtenir des dons de 50 et de 100 francs. Pour nous créer des ressources pendant quelques années à venir, on avait également dressé des feuilles de souscription dont chacune formait une bourse de 500 francs. On en avait déjà distribué un certain nombre. Ont-elles été remplies ? Nous avons mis en vente le château du Poyet et une maison sise à Panissières. La première propriété vaut 15.000 francs, la seconde 5.000 francs. Le château du Poyet conviendrait pour une maison de retraite et de refuge pour quelques ecclésiastiques qui auraient besoin de se dérober au monde, tandis que d'autres trouveraient à Fourvière un repos honorable, en qualité de chapelains ou de chanoines de cette insigne chapelle. La maison de Panissières conviendrait pour les sœurs de Saint-Charles du même lieu. »

Nous ne savons quelle réponse fut donnée par l'administration ecclésiastique aux desiderata du respectable prêtre. A ce moment la société se composait de cinq catéchistes majeurs ou du premier rang, dont deux prêtres ; de douze catéchistes formés ou du second rang, les uns et les autres ayant fait des vœux perpétuels. Il s'y trouvait, de plus, dix-huit catéchistes mineurs ou du troisième rang, au nombre desquels un prêtre, ceux-

ci avec vœux temporaires de cinq ans. Une huitaine de novices avaient été renvoyés, et il en restait dix-huit à la maison, sur lesquels quatre retournaient à Nevers et six ou huit se disposaient à partir pour l'Amérique : Mgr Rosati avait été prié de se faire allouer le prix de la pension de ces derniers par le conseil de la Propagation de la foi ; restait enfin une dizaine de petits aspirants, dont sept déjà employés dans les établissements.

A cette époque la congrégation avait fourni des instituteurs aux paroisses de Vourles, Amplepuis (Rhône), Ambierle (Loire), Brangues (Isère), Mars (Loire), Cosne (Allier), Nîmes (Gard), La Louvese (Ardèche), Salle-Curan (Aveyron), et dans la Nièvre à Nevers, Saint-Sulpice, Germigny, Azy-le-Vif, Pougues, Saint-Benin-d'Azy, la Machine, Château, Chinon, Thianges, enfin des sacristains dans plusieurs églises de Lyon et de Saint-Étienne.

Depuis cette époque lointaine, l'institut Saint-Viateur a fait de considérables progrès en France et à l'étranger : avant la mort de son fondateur survenue en 1852, il avait fondé deux nouvelles provinces, à Saint-Flour et à Rodez, en s'affiliant deux congrégations diocésaines, celle des frères de Saint-Odilon (1844) et celle des frères de Saint-Jean (1854), et une province au Canada, à la demande instante de Mgr Bourget. Cette dernière devint en quelques années si florissante, qu'elle put à son tour transplanter aux États-Unis, dans l'Illinois, un rameau plein de sève et d'avenir. Sans sortir de son but, en élargissant seulement sa sphère d'action, l'institut Saint-Viateur a ajouté à ses œuvres primitives des orphelinats professionnels et agricoles, des écoles de sourds-muets, des collèges d'enseignement moderne et classique, dont quelques-uns sont devenus, comme au Canada et aux États-Unis, de petits et même de grands séminaires.

On a élevé à Vourles un magnifique bâtiment avec une vaste chapelle, où ne retentit plus actuellement la louange de Dieu, puisque maison et chapelle ont été vendus par le fisc. Pourtant, dans le modeste village de Vourles comme dans le clergé de Lyon, le souvenir du Père Querbes reste en vénération et son œuvre, si elle subit présentement une éclipse, n'a pas perdu, loin de là, sa raison d'être et son utilité : elle reprendra plus tard sa place lorsque luira le soleil de la liberté.

LAZARISTES

Il n'est personne qui ne connaisse de réputation la congrégation de missionnaires fondée par saint Vincent de Paul et répandue maintenant dans le monde entier. Ce grand serviteur de Dieu naquit à Pouy, au diocèse de Dax, en 1576, de parents obscurs : il garda d'abord les troupeaux, mais la pénétration et l'intelligence qu'on remarquait en lui engagèrent ses parents à l'envoyer à Toulouse. Après avoir fini ses études, il fut élevé

au sacerdoce en 1600. Un modique héritage l'ayant appelé à Marseille, le bâtiment sur lequel il revenait à Narbonne tomba entre les mains des Turcs; esclave, à Tunis, sous trois maîtres différents, il convertit le dernier. Tous deux s'embarquèrent, et abordèrent heureusement à Aigues-Mortes en 1607. Le vice-légat d'Avignon, instruit du mérite de Vincent, le conduisit à Rome. Là, il fut chargé d'un important message pour Henri IV en 1608. Louis XIII le nomma abbé de Chaulne, et la reine Marguerite de Valois le prit pour aumônier.

Madame de Gondy, chez qui, plus tard, il devint précepteur, l'engagea à former une congrégation de prêtres qui iraient faire des missions à la campagne. Cette communauté, qui connut d'abord d'humbles débuts, et dont les membres se nommèrent prêtres de la Mission, prit le nom de Lazaristes, lorsque le prieuré de Saint-Lazare lui fut cédé par les chanoines de Saint-Victor, en 1633. Le digne prêtre mourut dans cette maison, le 27 septembre 1660, après une vie consacrée tout entière à des œuvres de prédication et de charité.

La fondation d'une maison à Lyon ne devait venir qu'après la mort du saint prêtre. Elle se produisit dans des circonstances particulièrement intéressantes.

Décidée le 30 août 1668, elle est due à l'abbé Pierre Chomel, comme l'apprend un acte conservé aux Archives départementales, et dont voici des extraits : « Par devant les notaires du roi, au Châtelet de Paris, soussignés, fut présent Pierre Chomel, prestre, ci-devant conseiller du roi en sa cour de parlement de Paris, demeurant dans le séminaire des Bons-Enfants, proche la porte Saint-Victor, paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet, lequel ayant connaissance des grands biens spirituels que font les prêtres de la congrégation de la Mission, partout où ils sont établis et exercent les fonctions de leur institut, et désirant reconnaître les obligations qu'il a à cette congrégation depuis plusieurs années, il a cru ne le pouvoir mieux faire qu'en contribuant à une fondation de ces prêtres en quelque diocèse, où jusqu'à présent ils ne sont point établis. Ayant appris qu'une maison serait fort nécessaire à ces prêtres à Lyon, à cause du besoin qu'ils ont de passer fréquemment par cette ville pour aller dans les provinces voisines, et dans l'Italie où ils ont plusieurs maisons : il a jeté les yeux sur la ville de Lyon, préférablement à toute autre, dans l'espérance que les fonctions de la congrégation produiront, avec le temps, des fruits considérables dans toute l'étendue du diocèse et particulièrement dans les paroisses de la campagne, où les prêtres ont coutume de faire des missions gratuitement pendant sept à huit mois de l'année, sans être aucunement à charge aux peuples.

« Pour ces causes, le sieur Chomel a donné, par ces présentes, par donation irrévocable, à la congrégation de la Mission stipulant par René Almeras, prêtre, supérieur général, demeurant en la maison de la Mission établie à Saint-Lazare-lès-Paris, mille livres de rente, appartenant au donateur, et à lui dus par Philippe Andrault de Langeron, chevalier, comte de Langeron et dame Claude Faye Despesses, son épouse, qui ont solidairement constitué cette rente à son profit, sous l'acceptation de Claude Chomel, son frère, moyennant la somme de 20.000 livres, par contrat passé par devant Louis Langlois et Philippe Le Moyne, notaires au Châtelet, le 10 juin 1659. A ce contrat est inter-

venu Séraphin de Mauroy, conseiller du roi, constitué caution pour les sieurs et dame de Langeron, de la rente. Outre, le donateur transporte à la congrégation, sous l'acceptation du sieur Almeras, les arrérages dus et échus de la rente depuis le 10 juin dernier.

« La présente donation est ainsi faite pour être employée au commencement de l'établissement d'une maison de la Mission à Lyon, qui sera composée de tel nombre de prêtres qui sera jugé à propos par le supérieur général, et à proportion du revenu de la fondation qu'il a dessein d'augmenter avec le temps, tout autant qu'il pourra, pour donner lieu aux prêtres de faire plus facilement leurs fonctions dans le diocèse. Le tout sous le bon plaisir et l'agrément de monseigneur l'archevêque de Lyon. » Afin de faciliter cet établissement qui est irréalisable si les missionnaires n'ont pas un logement dans notre ville, le donateur « promet de fournir au sieur Almeras, dans deux ans, et même plus tôt, la somme de 10.000 livres, pour être employée à l'acquisition d'une maison à Lyon, propre à loger les prêtres. Et, jusqu'au payement de la somme de 10.000 livres, le donateur payera 500 livres par an, du jour que les prêtres auront pris à loyer une maison à Lyon; pour laquelle meubler le donateur a présentement fourni au sieur Almeras la somme de 1.000 livres, en louis d'or, louis d'argent et monnaie ».

Deux mois après cette donation, le 29 octobre 1668, le supérieur de la Mission acceptait l'offre de M. Chomel, et recevait de celui-ci la somme promise de 10.000 livres pour l'achat de la maison nécessaire aux prêtres missionnaires. On n'avait pas négligé de s'assurer des dispositions de Camille de Neuville, archevêque et comte de Lyon, qui, le 14 novembre, confirmait l'établissement à Lyon des prêtres de la Mission, en donnant d'intéressantes explications, utiles à rappeler ici. « Bien que », dit-il, « par l'établissement que nous avons déjà fait, en notre diocèse, de deux séminaires et de deux communautés de prêtres missionnaires, nous ayons tâché de procurer aux ecclésiastiques de notre diocèse, et, par eux, aux peuples commis à notre charge, la connaissance et les instructions nécessaires pour leur salut, nous croyons néanmoins qu'il est encore de notre soin pastoral d'augmenter, autant que nous pouvons, le nombre de ceux qui, par la dispensation de l'évangile et la pratique des vertus, peuvent enseigner utilement les devoirs chrétiens, et insinuer dans les cœurs l'amour de Dieu. C'est dans cette vue qu'étant pleinement informé de la capacité, du zèle ardent et de la vertu exemplaire des prêtres de la congrégation de la Mission, dûment autorisée par les souverains pontifes, et des grands secours spirituels qu'en reçoivent plusieurs diocèses où ils sont établis, tant pour les séminaires que pour les missions; vu la requête à nous présentée par René Almeras, supérieur général de la congrégation, par laquelle il nous a exposé que Pierre Chomel, prêtre et ci-devant conseiller au parlement de Paris, avait, par un saint mouvement, formé le dessein de donner commencement à un établissement de cette congrégation à Lyon, nous, archevêque et comte de Lyon, avons, pour la plus grande gloire de Dieu et l'avantage de notre diocèse, permis l'établissement en cette ville d'une maison des prêtres de la Mission, pour y vaquer par eux les fonctions de leur institut, et y faire un séminaire ecclésiastique dans la ville et des missions gratuites dans les villages où le besoin le

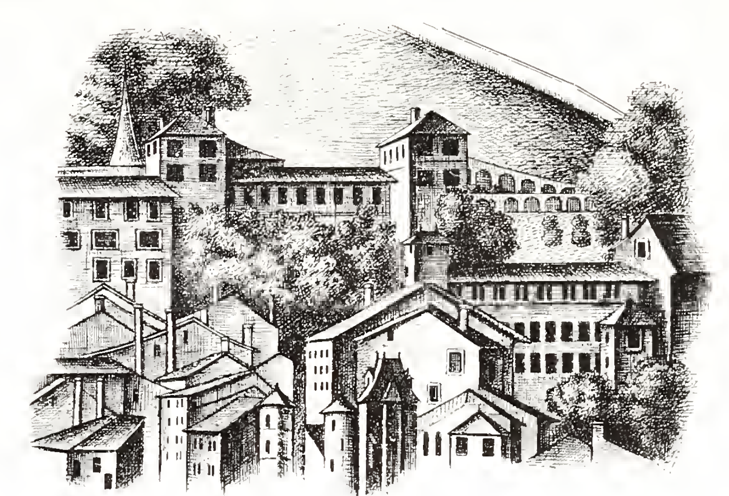
demandera. A condition toutefois qu'ils ne pourront prêcher, catéchiser, confesser ni rendre aucune assistance au prochain que sous notre autorité et par notre permission. Nous prions le ciel qu'il rende à messire Chomel la digne rétribution de sa piété et libéralité et qu'il favorise ses saintes intentions de ses grâces et bénédictions. »

Il fallut ensuite obtenir les autorisations nécessaires du Consulat ; elles ne tardèrent pas. Le 20 novembre, le prévôt des marchands donnait en ces termes son consentement à la fondation : « Ayant vu les lettres de monseigneur l'archevêque et comte de Lyon ; et après que le sieur Berthe, prêtre de la congrégation de la Mission, nous a assuré que les missionnaires ne seront en aucune façon à charge à cette ville, nous consentons que les missionnaires s'établissent en cette ville, en tel endroit qu'ils jugeront à propos ; à la charge que voulant y faire bâtir, ils seront tenus de prendre du Consulat les mesures et alignement en la forme et manière accoutumée, et auparavant de nous indiquer le lieu où ils désireront s'établir ; et aussi à condition que pour leur subsistance, ni pour quelque autre cause et occasion que ce soit, ils ne seront à aucune charge à cette ville. » Le document est signé : Mascrany, Falconet, Boisse et Blauf.

Tous ces préliminaires étaient nécessaires pour obtenir l'autorisation du pouvoir central. L'année suivante, en février 1669, Louis XIV accordait des lettres patentes à l'établissement et s'exprimait ainsi : « Désirant ne rien omettre de tout ce qui tourne à la gloire de Dieu et à l'édification de nos peuples, et d'ailleurs considérant que par la déclaration que nous avons fait expédier au mois de décembre 1666, touchant les nouveaux établissements, nous avons dispensé ceux des séminaires de toutes les formalités portées par la déclaration ; après avoir vu l'ordonnance du sieur archevêque de Lyon, du 14 novembre 1668, et le contrat de donation de Pierre Chomel : nous approuvons par ces présentes, signées de notre main, l'établissement des prêtres de la Mission à Lyon, pour y faire un séminaire ecclésiastique, exercer par eux les fonctions de leur institut, et faire des missions gratuitement dans les villages où besoin sera. Et en faveur dudit établissement, nous amortissons la maison dans laquelle seront logés les prêtres de la Mission et l'enclos d'icelle, sans qu'ils puissent être troublés en la possession et jouissance, comme étant dédiés à Dieu et à son église, ni qu'ils soient tenus de nous payer aucune finance ni indemnité de laquelle nous leur faisons don. » Ces lettres patentes furent enregistrées au Parlement le 21 mars 1669.

Cette même année, la congrégation de la Mission fut unie à la communauté de Saint-Michel et ce fut là un événement capital sur lequel un document des archives donne d'intéressants détails. Cette dernière avait été fondée par un digne prêtre de Saint-Étienne, pour l'évangélisation des pauvres et avait pris un prompt essor. « Antoine Roussier, prêtre d'une vertu éminente », raconte l'acte d'union, « natif de Saint-Étienne de Furan, (en Forez), ayant vu l'extrême ignorance des mystères de notre religion et le débordement des vices où vivaient la plupart des peuples de ce diocèse, et surtout ceux de la campagne, par un zèle vraiment apostolique, entreprit de chasser l'ignorance et combattre le péché, et commença pour cet effet, dès l'année 1630, de catéchiser et faire des missions dans les paroisses de ce diocèse. Antoine Journet, d'Arlant en Auvergne, et Jean Bréas, de

Saint-Étienne, prêtres d'un mérite excellent, touchés d'un si saint exemple et pleins d'un zèle semblable s'étaient associés avec Roussier, et tous trois consacrèrent leurs travaux et leurs vies à ces charitables et pénibles exercices. » Loris Bruyas, de Saint-Héand en Forez, archiprêtre de Jarez, après avoir longtemps vaqué en personne aux missions, avait, par un généreux mouvement, fait don, le 25 juin 1642, de la somme de 12.000 livres, et peu après de 7.000 livres « pour être les revenus employés à l'entretien de Journet et Bréas qui vivaient dans une pauvreté évangélique, et à celui d'un troisième missionnaire, et, après eux, à l'entretien d'autres prêtres qui succéderaient. » D'autres bienfaiteurs firent des libéralités pour l'œuvre des Missions ; par exemple : Étienne Bouquin, curé de Saint-Ennemond de Saint-Chamond, avait versé la somme de 3.600 livres sous la réserve néanmoins d'une pension de 200 livres sa vie durant ; André Jacquemin, prêtre de Saint-Genest-Malifaux, 1.000 livres sous la réserve de 50 livres de pension sa vie durant ; Mathieu Guyot, obéancier de Saint-Just, celle de 6.500 livres pour la fondation d'une quatrième place de catéchiste missionnaire ; François de Grésolles, seigneur dudit lieu, avec mesdames de Sassenages et de Liergues, celle de 3.000 livres dont le revenu devait être distribué aux pauvres assistant aux catéchismes qui avaient lieu pendant les missions, « desquelles sommes la plus grande partie a été employée en l'acquisition de quelques domaines ruraux et d'une maison, en cette ville, dite du Bouquet. Successivement plusieurs ecclésiastiques savants et vertueux se sont unis avec ces prêtres, ont catéchisé, fait beaucoup de progrès spirituels et attiré les bénédictions du ciel. Ce qui ayant été reconnu, Camille de Neuville, archevêque et comte de Lyon, afin que les missions fussent conduites avec plus d'ordre, de discipline et de fruit, a érigé et établi une communauté, qui a été confirmé par lettres patentes de sa Majesté. » Veut-on savoir pourquoi la communauté s'appela Saint-Michel ? Parce que Camille de Neuville la gratifia des revenus de la cure et de l'église paroissiale Saint-Michel de Lyon et de la chapelle « ou hermitage du mont Dizoure (d'Izore) en Forest. »


Les Lazaristes, au XVIIIe siècle.

Mais revenons à la fusion des deux communautés ; en voici les raisons. « Ledit seigneur archevêque, veillant sur les nécessités de son diocèse, et reconnaissant de plus en plus l'abondance de la moisson et le besoin d'ouvriers, a établi à Lyon une maison des prêtres de la congrégation de la Mission, instituée en ce siècle par le grand serviteur de Dieu Vincent de Paul, de laquelle l'emploi est de vaquer aux missions et à l'instruction des peuples. Cette conformité d'exercices avec ceux des prêtres de Saint-Michel, et la connaissance que toute la France a des succès heureux dont il plaît à Dieu de favoriser

les travaux de la congrégation, composée de grand nombre d'ecclésiastiques savants, vertueux et exemplaires et déjà répandue en plusieurs diocèses, auraient fait penser à quelques personnes pieuses que si la communauté de prêtres catéchistes et missionnaires de Saint-Michel était unie à la maison de la Mission établie à Lyon, ce serait un bien commun aux deux et un grand avantage pour le diocèse, et ce serait aussi suivre les intentions de messire Bruyas, premier bienfaiteur, qui, comme par un esprit de prophétie, a opposé, par une clause expresse, dans son contrat de fondation, que pour perpétuer la mission, il serait loisible à ceux qui y seraient employés de s'unir et s'agréger, de l'autorité de monseigneur l'archevêque, à la congrégation de la Mission établie à Saint-Lazare à Paris, où il se trouverait toujours nombre suffisant de sujets pour les missions.

« Ces personnes ayant proposé la chose aux uns et aux autres, après avoir vu qu'ils y inclinaient, ils en ont ensuite donné communication à monseigneur l'archevêque et ayant trouvé en lui les saintes dispositions qu'il a toujours pour l'avancement de la gloire de Dieu et le salut du prochain, après quelques assemblées et conférences entre les catéchistes missionnaires de Saint-Michel et le supérieur de la maison de la Mission établie à Lyon, par devant le notaire gardenotes du roi à Lyon, soussigné, présents les témoins bas nommés, François de Gresolles, seigneur de Gresolles, Marc-Antoine de Lamure, seigneur de Chamtois, Pierre Baudrand, bachelier de Sorbonne, et Jean Groslebois tant en son nom que comme procureur de Jean de Giraud prieur de Roizé supérieur, et de messire Jean Blanc, tous prêtres représentant la communauté de prêtres catéchistes de Saint-Michel, d'une part ; et Thomas Berthe, supérieur de la maison de la Mission établie à Lyon, tant en son nom que comme procureur fondé de René d'Almeras, supérieur général de la Mission, d'autre part ; lesquelles parties, de leur bon gré, sous le bon plaisir toutefois dudit seigneur archevêque, consentent que la communauté de prêtres catéchistes missionnaires de Saint-Michel soit dès à présent unie par monseigneur l'archevêque à la maison de la Mission établie à Lyon, en sorte que des deux il n'en soit fait qu'une. » Pour aider à cette union, les prêtres de Saint-Michel cèdent à la maison de la Mission « l'hermitage et chapelle du Mont Dizoure avec ses revenus, les domaines ruraux, la maison située à Lyon, les meubles, ornements d'église appartenant à leur communauté, pour en être ceux de la Mission de Lyon faits possesseurs en toute propriété, à commencer du 1er janvier prochain. » En signe de cession, les Lazaristes reçoivent tous les titres, contrats, documents et autres papiers concernant la communauté Saint-Michel, à la charge, néanmoins, d'un inventaire qui sera fait tant des papiers que des meubles et ornements d'église, sans que toutefois les prêtres catéchistes et missionnaires de Saint-Michel soient tenus d'aucune garantie ni engagement quelconque de leurs biens temporels et patrimoniaux.

De leur côté, les prêtres de la Mission seront tenus et obligés, comme le sieur Berthe promet tant pour lui que pour eux, « de s'acquitter ponctuellement et fidèlement des charges, devoirs et obligations prescrites et imposées à la communauté de Saint-Michel, soit par les titres, contrats de fondation, donation et dotation, soit par ceux d'érection en communauté, lettres patentes du roi, arrêt de l'enregistrement et titre d'union du

mont Dizoure, sans préjudice des autres obligations qu'ils peuvent avoir à l'égard de ce diocèse. Ils seront tenus de payer, pour une fois, la somme de 2.000 livres due en reste par la communauté pour l'acquisition et affranchissement de la maison située à Lyon dite du Bouquet, comme aussi ceux de la Mission seront tenus d'approuver tous les traités, contrats et conventions faits par la communauté au sujet de leurs affaires faites jusques à présent. »

Quelle sera désormais la situation réciproque des membres des deux communautés? Trois membres de la société Saint-Michel, « messires de Giraud, de Gresolles et Chamtois travaillent volontairement et sans rétribution aux missions depuis plusieurs années; trois autres, messires Blanc, Baudrand et Groslebois, occupent trois desdites places fondées (la quatrième n'étant remplie pour n'y avoir jusqu'à présent un revenu suffisant). » Il est convenu entre les parties, qu'ils pourront continuer comme auparavant et vaquer aux missions sous l'autorité de monseigneur l'archevêque conjointement ou séparément avec ceux de la Mission, et sans obligation à l'égard des trois premiers, ni à l'égard des trois derniers, que celles qui sont portées par les titres des fondations et les traités par eux faits avec la communauté, et sans aucune sujétion ou dépendance de la congrégation de la Mission. Celle-ci sera tenue de fournir à Blanc, Baudrand et Groslebois la somme de 336 livres à chacun, payable chaque année pendant leur vie, « ou qu'ils voudront être de ladite Mission, par avance et de quartier en quartier, le premier terme commençant au 1er janvier prochain, sans que la pension leur puisse être refusée pour quelque cause que ce soit, même de maladie, vieillesse, ou autre impuissance de vaquer auxdites missions, le tout conformément aux traités faits avec eux. Pourront les trois prêtres demeurer quand bon leur semblera dans la maison de la Mission, où ceux qui la composent seront obligés de les nourrir et fournir à chacun une chambre, moyennant douze sols par jour, même en cas qu'ils vinssent à être malades, tandis qu'ils seront dans la maison ou en mission. Ceux de la maison de la Mission seront tenus de les traiter, médicamenter, nourrir et leur fournir toutes autres choses nécessaires, sans pouvoir rien prétendre que douze sols par jour, dont ils seront aussi obligés de se contenter pour leur nourriture lorsqu'ils seront ensemble en mission. »


Chapelle actuelle des Lazaristes.

Messieurs de Gresolles, de Giraud et de Chamtois désirent continuer les exercices des missions, où depuis tant d'années ils s'emploient gratuitement : c'est pourquoi ils pourront travailler aux missions selon leur volonté, comme ils ont fait jusqu'à présent, sans aucune obligation, ensemble ou séparément, avec ceux de la Mission ou ceux de la com-

munauté Saint-Michel; ils pourront, quand ils voudront, se retirer et séjourner autant de temps que bon leur semblera, dans la maison des Lazaristes à Lyon. Ceux-ci seront obligés de les recevoir, les nourrir et leur fournir un appartement honnête et commode, lequel, ainsi que les chambres des trois autres catéchistes missionnaires, sera garni principalement des meubles cédés à présent par la communauté Saint-Michel, et ce moyennant quinze sols par jour pour chacun. Messires de Giraud, de Gresolles et Chamtois non plus que Blanc, Baudrand et Groslebois n'entendent pas s'obliger aux règlements de la Mission, mais seulement se conformer aux exercices extérieurs. Il y a donc liberté absolue pour les prêtres de Saint-Michel; mais d'autre part, au cas où un d'entre eux « ne pourrait s'accommoder à ce genre de vie, ou qu'il en naîtrait quelque inconvénient, il sera libre au supérieur de la Mission de prier lesdits sieurs de se retirer ailleurs, après toutefois que Mgr l'archevêque aura connaissance du motif et approuvé la retraite ». Même dans ce cas les pensions ne pourront être refusées aux sieurs Blanc, Baudrand et Groslebois. Si l'un d'eux venait à se désister ou à renoncer à sa place par acte valable ou par mort, « la maison de la Mission sera tenue de remplir incessamment la place vacante d'un sujet de son corps et de la qualité requise »; en sorte qu'il y ait toujours trois missionnaires dans le diocèse de Lyon. Après que, par la mort de messire Bouquin, la rente de 200 livres dont est chargée la communauté de Saint-Michel sera éteinte, et que le revenu « de ce qui est cédé et transporté présentement à la Mission vaudra 1.600 livres annuellement », celle-ci sera tenue de fournir et d'entretenir constamment quatre missionnaires avec un frère dans le diocèse de Lyon, sans préjudice des autres missionnaires Lazaristes qu'ils doivent y employer suivant l'acte de leur fondation.

Quant à « l'ermitage du mont Dizoure, à présent régi et occupé par messire Claude de Lestang », prêtre commis à cet effet par la communauté Saint-Michel, Lestang ne pourra être dépossédé sa vie durant, et tant qu'il voudra y demeurer, « il jouira de tous les revenus du lieu, comme ci-devant. Après lui, la maison de la Mission sera obligée d'y tenir un prêtre servant et résidant ». Comme la congrégation des Lazaristes désire n'être chargée d'aucune cure, afin de pouvoir vaquer plus facilement aux exercices de sa règle, on conclut que l'affaire de la cure sera exclue de l'union qu'on veut accomplir, et que celle-ci restera dans le *statu quo*. Comme marque de gratitude pour les prêtres de Saint-Michel « hommes excellents qui ont commencé, poursuivi, doté et fondé les missions », les Lazaristes chanteront chaque année, dans l'octave des Morts, une messe solennelle, et chaque prêtre récitera une messe basse à leur intention. Enfin les prêtres de Saint-Michel, « tant morts que vivants, seront faits participants des bonnes œuvres et prières de la congrégation de la Mission ». A la fin de l'acte, les deux parties supplient unanimement et humblement Mgr l'archevêque d'agréer cette union; elles s'en rapportent toutefois à lui pour corriger, modifier les conditions, selon que bon lui semblera, et promettent de se soumettre avec respect à tous ses ordres.

Cet accord était dressé le 23 décembre 1669; un mois après, le 25 janvier 1670, Camille de Neuville approuvait l'union des deux maisons; il en montrait les avantages,

en particulier par rapport à l'augmentation du nombre des missionnaires. La congrégation de la Mission de Lyon, ayant un revenu de 1.000 livres par sa fondation, sera obligée de fournir deux missionnaires sur cette somme, et, de plus, trois autres, en conséquence de la présente union, « même un quatrième lorsque le revenu de tous les biens cédés se trouvera monter à 1.600 livres, et un cinquième, outre et par dessus les deux premiers, lorsque le supérieur aura conféré le prieuré fondé par Jean Valoux », prieuré uni à la Mission le 19 mai 1686 ; « ce qui fera en tout sept prêtres missionnaires ».

Les Lazaristes ne cessèrent de prospérer à Lyon, et, avec le temps, il fallut songer à agrandir la modeste chapelle du début et même bâtir grand : c'est ce qu'on fit au XVIIIe siècle. Là encore les archives fournissent de précieux renseignements.

En 1763, une convention fut passée entre Jean-Baptiste Casson, Antoine Margant, Pierre-Joseph Prost, Anthelme Mognet, tous quatre de la paroisse de Villebois en Bugey, et Gabriel Mercier, prêtre, procureur de la Mission ; les premiers s'engageaient à fournir et à rendre sur les ports des Cordeliers ou des trailles du Rhône à Lyon la pierre de taille de choin brute, conformément aux mesures qui leur avaient été données. En 1769, un autre traité fut passé entre François Daudet, procureur de la Mission, et Maurice Benoît, de la paroisse de Bassy en Savoie. Ce dernier promit de fournir et de conduire au port de Lyon, la pierre blanche de la meilleure qualité, provenant des anciennes carrières de Sainte-Foy en Savoie ; les pierres « seront sans clous, sans veines terreuses, équaries et d'égale épaisseur de partout, propres à tailler, et seront reconnues aux us et coutumes de Lyon. » En 1768, on continua la construction de l'église. On éprouva des difficultés avec les marchands de pierre de Villebois, à cause du retard apporté à la livraison des pierres de choin. Les difficultés aplanies, on creusa les fondations du mur de façade de l'église jusqu'à la recoupe.

Un document inédit, la toisée des ouvrages en maçonnerie, fait connaître les dimensions diverses de l'église, renseignements d'autant plus intéressants qu'ils sont très précis. Longueur du mur de l'église jusqu'au pilastre du sanctuaire 64 pieds ; mur du sanctuaire depuis le pilastre 24 pieds ; mur du fond du sanctuaire en face du côté d'occident 22 pieds ; mur de face de la sacristie et des chapelles côté du midi 62 pieds ; mur de façade des chapelles côté du midi formant arrière-corps sur la face côté d'orient 14 pieds ; mur de refend suivant tirant côté d'occident 12 pieds ; mur de refend séparant la sacristie 12 pieds ; arc dans la sacristie, longueur en circonférence, 16 pieds ; dosseret au-dessus pour la tribune, 5 pieds ; dosseret au-dessus du mur de la sacristie, 2 pieds ; mur de la sacristie, côté d'occident, 14 pieds ; hauteur à la recoupe et fondation, 21 pieds ; partie au-dessus, hauteur 9 pieds ; mur de façade au-dessus du portail, formant avant-corps, côté d'orient, longueur 33 pieds, hauteur 6 pieds ; arc au mur de face dans l'angle côté septentrion, longueur en circonférence 33 pieds ; mur de façade des chapelles du côté septentrion, 62 pieds ; mur de façade de la sacristie, côté d'occident, 14 pieds ; arc dans la sacristie, longueur en circonférence, 16 pieds ; mur de refend des chapelles, côté d'occident, 12 pieds ; autre mur de refend suivant côté d'orient, 12 pieds ; mur de façade des chapelles faisant arrière-corps sur la façade côté d'orient, 14 pieds. A

l'intérieur, on comptait quatorze chapiteaux faisant saillie sur les murs ornés d'arcs et de clefs également en saillie.

La congrégation avait à diverses époques acheté des maisons qui avoisinaient la sienne; sans entrer dans trop de détails à ce sujet, il sera utile de signaler quelques acquisitions dont l'une, fort intéressante, se rapporte à une petite chapelle à peine connue, Saint-Barthélemy, qui, après avoir été recluserie, passa aux Ursulines, servit aux dames de la Doctrine chrétienne, et appartint enfin aux Lazaristes.

Le 4 mai 1673, Paul Mascrany, écuyer et seigneur de la Verrière, ancien prévôt des marchands de Lyon, et Anne Pellot son épouse, vendaient à Boniface Dubois, supérieur de la Mission, une grande maison appelée de Montangle, sise au quartier de Fourvière, paroisse Saint-Paul, consistant en plusieurs corps d'hôtel avec jardins, vignes, prés, vergers, écuries, fenil, remise de carrosse, cours et terrasses; le tènement était situé « jouxte les maisons de Michel Pros, seigneur de Saint-Joyre, et encore la maison et monastère des dames religieuses de Sainte-Ursule, la maison du sieur de Rhodes, docteur médecin, le tout de matin; la rue de Saint-Barthélemy, tendante à l'église des pères Récollets, aussy de matin, l'église et convent desdits pères Récollets, une ruette commune entre deux, le jardin et verger des pères Récollets de vent; un chemin tendant à l'église dudit Fourvière de soir et bize, et la rue tendant du couvent des pères Carmes Déchaussés à la maison du sieur Octavio Mey, proche le couvent des Cappucins, le tout de bize ». L'acquisition fut faite moyennant le prix de 83.000 livres.

En 1756, les prêtres de la Mission achetèrent la maison des religieuses Sainte-Ursule, qui confinait à la maison de Montangle. Le monastère des sœurs renfermait une chapelle dédiée à saint Barthélemy et sur laquelle les Archives donnent d'intéressants renseignements. M. de Saint-Nizier, sacristain de Saint-Paul, écrivait, le 2 juillet 1738 : « Je reconnais que c'est à ma prière que les dames religieuses du premier monastère de Sainte-Ursule de Lyon ont accordé l'usage de leur chapelle de Saint-Barthélemy, située à la montée des Récollets, tant à M. l'abbé Pitiot qu'à moy, pour raison de quoy, elles m'en ont remis les clefs, que je promets leur rendre toutes et quantes fois qu'elles les souhaiteront, et de faire murer la grille de la mesme manière qu'elle l'étoit; promettant en outre de les faire tenir quittes de l'indemnité que pourroit demander la veuve Greny, qui louë et occupe le bas à côté de la chapelle, servant autrefois de chœur aux dames religieuses qui y habitoient, pour raison de la démolition de la grille et de l'usage qu'on fait dudit bas. »

Seize ans plus tard, le 4 juillet 1754, les clefs de cette chapelle étaient remises par les Ursulines, alors établies rue de la Vieille-Monnaie, aux filles de la Doctrine chrétienne, fondées à Lyon par Charles Démia, et qui maintenant portent le nom de sœurs Saint-Charles. D'après l'acte de location, Charlotte Pinet, Marguerite Perrier et Clémence Magot, filles majeures, supérieure, assistante et secrétaire de la congrégation des filles de la Doctrine chrétienne, demeurant à Lyon, rue du Four, rue Juiverie et rue du Charbon-Blanc, déclarent que les membres de cette société s'assemblaient autrefois pour leurs exercices de piété dans la chapelle Saint-Romain, et depuis quelques années dans

la chapelle Saint-Alban, place du palais. Au nom des religieuses composant la Congrégation, elles acceptent avec empressement l'usage de la chapelle Saint-Barthélemy, prêtée par les Ursulines, et reconnaissent « que ce n'est et ne pourra jamais être qu'à titre précaire qu'elles occupent la chapelle pour y faire leurs exercices de piété, sans que le droit de propriété du monastère en la chapelle puisse jamais être susceptible d'aucune prescription. » Les filles de la Doctrine chrétienne promettent de rendre les clefs « toutes les fois qu'elles en seront requises par les religieuses, sans qu'en aucun temps et sous aucun prétexte les religieuses puissent être tenues de rembourser à la Congrégation les réparations et ajancements qu'elles pourroient faire dans la chapelle, lesquelles réparations apartiendront au monastère à quelques sommes qu'elles puissent monter. »



Intérieur de la chapelle des Prêtres de la Mission, dits Lazaristes.

Avant la remise de l'édifice, on fit un inventaire dont voici des extraits : « Elles ont trouvé la chapelle boisée tout le tour jusqu'à l'hauteur environ de dix pieds, et au-dessus de la boiserie jusqu'aux planches, des toiles peintes en tableaux clouées sur cadre ; de plus, il s'y est trouvé les effets suivants : dans le chœur : 1° un autel avec deux rétables garnis de leurs parements en soye, galons soye, avec le cadre doré, les gradins, tabernacle double, la niche pour l'exposition du Très Saint-Sacrement, le tout bois doré, surmonté d'un tableau aussi à cadre doré, représentant Notre-Dame de Pitié ; plus haut, un baldachin bois doré, garny au-dessus de deux statues représentant deux anges ; l'autel ayant sa pierre sacrée et un tapis, et garny tout le tour de marche-pieds de bois noyer ; 2° deux statues, l'une représentant saint Genest et l'autre saint Barthélemy, bois doré et peint, placez aux deux coins du chœur près l'autel, sur deux colonnes formées par la

boiserie ; 3° deux ornements, bois doré, avec leurs chapiteaux, placés l'un contre une grille qui répondoit de l'ancien chœur des religieuses au chœur de la chapelle, et l'autre vis-à-vis ; 4° une ballustrade, bois noyer, de deux pieds d'hauteur, à colonnes, garnie de ses portes ferrées, séparant le chœur d'avec le reste de la chapelle. Dans la chapelle, en deçà du chœur : 1° une chaire de prédication, bois marbré, avec son chapiteau et ornement doré ; 2° dans un enfoncement du mur et à côté de ladite chaire, un autel avec son parement satin broché, galon soye blanche, avec son cadre bois peint, le dedant dudit autel garny de rayons bois sapin, des gradins bois doré, d'une statue de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, surmontée par deux anges portant une couronne, le tout bois doré et appliqué, deux bois de reliquaires ; l'autel ayant son marchepied, bois noyer, fermé de deux petits rideaux de taffetas broché doublé de toile bleue ; 3° au côté dudit autel un trone bois noyer happé dans le mur ; au-dessus est une plaque cuivre pareillement happée dans le mur, sur laquelle est gravée la fondation de la demoiselle Sublin, et finalement un petit bénitier pierre attaché au mur, et des bancs de noyer tout le tour de la chapelle, clouez au mur ». Enfin, dans le clocher se trouve une cloche « bon métal, de six pouces de hauteur, sur huit pouces de largeur, mesurés par le bas. »

Les Filles de la Doctrine chrétienne ne devaient pas garder longtemps l'usage de la chapelle. Celle-ci, deux années plus tard, passait aux mains des prêtres de la Mission. Catherine de Ruolz supérieure, et les religieuses professes du premier monastère de Sainte-Ursule, établi rue de la Vieille-Monnaie, tinrent conseil, dit un document inédit, en vue d'examiner la proposition à elles faite par les prêtres de la congrégation de la Mission établis rue et montée Saint-Barthélemy, d'acheter d'elles le tènement de maisons, chapelle et jardin situés montée Saint-Barthélemy, appartenant à leur monastère, en conséquence de la réunion de la communauté des Ursulines de Saint-Barthélemy avec le monastère de la Vieille-Monnaie. Elles se décidèrent à accepter cette proposition d'autant plus volontiers que, « par ce parti, elles arrêtent les sujets de contestations qui étoient à la veille de s'élever entre le monastère et la Congrégation, au sujet du partage et distribution des eaux qui sont communes, que d'ailleurs elles s'assurent un revenu plus fixe et plus solide, et se débarrassent du soin de réparations auxquelles lesdites maisons sont sujettes. »

Le 13 avril 1756, les religieuses, en vue d'obtenir l'autorisation nécessaire, présentèrent une requête au cardinal de Tencin pour qu'il voulût bien leur permettre de faire cette aliénation, ce qui leur fut accordé. Le roi donna également son autorisation par lettres-patentes datées de Compiègne, juillet 1756. En conséquence, le 16 septembre, les religieuses vendirent aux prêtres de la Mission « tout le tènement appartenant au monastère de Sainte-Ursule, consistant en maisons hautes, moyennes et basses, chapelle, jardin, cabinet, avec les boisages étant dans iceluy et adossés à la maison Pilata, terrasse, cour et fontaine. Lequel tènement se confine par la montée Saint-Barthélemy d'orient, les fonds et clos de la dite Congrégation d'occident, la maison du sieur Chancey et les jardins desdits missionnaires de midy, les bâtiments de la maison Pilata, et le pré de ladite congrégation de septentrion. » Le prix de la vente fut fixé ainsi : 1° une rente annuelle

de 800 livres, payable au monastère Sainte-Ursule, par moitié, de six mois en six mois; 2° la somme de 10.000 livres, qui demeura convertie en une rente annuelle de 400 livres, payable elle aussi en deux termes, à la fête de Noël et à celle de Saint-Jean.

Malgré cet acte de vente, les filles de la Doctrine chrétienne gardèrent la jouissance de la petite chapelle Saint-Barthélemy comme l'apprennent deux actes postérieurs à la vente. Par le premier, elles reconnaissent que les prêtres de la Mission ne leur permettent qu'à titre précaire d'occuper la chapelle Saint-Barthélemy pour y faire leurs exercices de piété. « Outre la chapelle, ils ont bien voulu nous donner la jouissance d'un local pour nous servir de sacristie, de vingt pieds de long sur sept de large, dans le bas attenant à la chapelle, à prendre depuis la porte du sanctuaire communiquant au local, jusques à la porte de la chapelle, c'est-à-dire dans toute la longueur; nous nous engageons à leur payer chaque année, tandis que nous en jouirons, la somme de 30 livres, à commencer à la fête de tous les Saints 1759. » Dans le second acte, daté du 13 décembre 1788, Mlles Roviol, Corsent, Benoît et Bal, supérieure, assistante, trésorière et secrétaire de la congrégation de la Doctrine chrétienne, reconnaissent les prêtres de la Mission comme seuls possesseurs de la chapelle, et s'engagent à faire toutes les réparations nécessaires dans l'église et à la toiture.

A la Révolution, la propriété entière des Lazaristes fut saisie et vendue comme bien national. Il ne sera pas sans intérêt d'entrer à ce sujet dans quelques détails.

En 1792, la municipalité fit dresser l'inventaire des objets contenus dans la chapelle des Lazaristes. On trouva dans la sacristie cinq calices d'argent avec leurs patènes, deux ciboires, dont l'un plus grand et l'autre fort petit; un ostensoir, une pixyde; un encensoir aussi d'argent; une niche garnie en étoffe d'or; trente-quatre chandeliers d'arquemie et de cuivre; une croix et huit urnes de même métal que les chandeliers; cinq ornements complets, c'est-à-dire composés chacun de deux dalmatiques, de trois chappes, de trois chasubles et d'une écharpe, plus trois chasubles, dont deux de velours et une de toile d'argent; quinze chasubles en soie pour les dimanches, dix chasubles de camelot pour tous les jours; environ vingt nappes d'autel toutes assez usées, trente aubes, cent soixante amicts, deux cents corporaux et purificatoires, enfin cent vingt surplis.

La bibliothèque comptait environ 700 volumes in-folio, 500 in-quarto, 400 in-octavo et 3.000 in-12.

Au moment de la Révolution, la maison des Lazaristes de Lyon avait vu passer trois cents quatre-vingt-dix prêtres et deux cent trente-cinq frères. Outre la maison de Lyon, la congrégation possédait encore dans le diocèse deux résidences : la première était située à Valfleury (Loire). Les Lazaristes y arrivèrent en 1687, mais leur établissement n'acquit la stabilité légale que par une ordonnance royale de 1711, contestée d'ailleurs et poursuivie en justice par les Bénédictins jusqu'en 1744. Dans cette maison se trouvaient trois prêtres sans cesse occupés aux missions. Le second établissement était situé à Mornant. Il fut fondé en 1717 par MM. de Murat et de Roquemond. Les Lazaristes y établirent un petit

séminaire avec des classes depuis la sixième jusqu'à la philosophie, et y admirent seulement cinquante pensionnaires qui avaient chacun leur chambre. Cette maison eut l'honneur de compter quatre prêtres qui confessèrent la foi pendant la Révolution ; ce furent :

M. Guinand, né à Mornant, et de la maison de cette ville, pris à Lyon et y exécuté le 16 janvier 1794, à l'âge de 60 ans ;

M. Imbert, né à Lyon, professeur à Mornant, pris à Saint-Chamond, et exécuté à Feurs, à la fin de 1793, à l'âge de 65 ans ;

M. Leclerc, de Saint-Chamond, supérieur du séminaire de Mornant, condamné à l'échafaud, à Lyon, le 24 février 1794, à l'âge de 74 ans ;

M. Verne, du diocèse du Puy, professeur au séminaire de Mornant, fut pris au Puy, et y mourut en prison, à l'âge de 61 ans.

Le 12 juin 1796, les administrateurs du département du Rhône vendaient à Pierre Lassaveur, négociant de Lyon, la totalité des possessions des Lazaristes. Elles consistaient « en plusieurs maisons sur la montée Saint-Barthélemy, cours sur les derrières, église, maisons claustrales, terrasses, jardins, prés, verger, terres, allées et vignes au-dessus ». Ces propriétés étaient limitées : à l'est, par le pré et jardin du sieur Lortet et par la montée Saint-Barthélemy ; au midi, par les Récollets, une ruelle commune entre les bâtiments, et par la maison Olivier ; au nord-ouest, par la montée des Anges ; au nord, par la montée des Capucins, dite aujourd'hui montée des Carmes-Déchaussés et par les jardins de Lortet ; enfin, à l'ouest, par le jardin du même Lortet. Le tout contenait environ trente bicherées. Ces biens furent vendus 123.354 livres. L'acquéreur ne pouvait aucunement disposer des eaux de source, dont la propriété demeurait réservée à la nation ; il n'avait à exiger d'autres titres de propriété que ceux qui lui étaient remis à l'amiable. Enfin, on exceptait de la vente les livres de la bibliothèque des Lazaristes.

On sait que l'ancienne propriété des Lazaristes est aujourd'hui occupée par le grand pensionnat ayant appartenu aux frères des Écoles chrétiennes et maintenant dirigé par une Société civile. Lorsque nous étudierons l'histoire des établissements créés à Lyon, par les fils de saint de La Salle, nous aurons l'occasion de traiter plus amplement de cette maison.

En 1861, les Lazaristes furent rétablis à Lyon ; bientôt, l'Institut prospéra et s'agrandit. Le 23 janvier 1873, le supérieur général de Saint-Lazare était autorisé par le ministre des cultes à acquérir, au prix de 27.000 francs, de Mme veuve Regipas, un immeuble avec jardin situé 47 et 49, montée du Chemin-Neuf. C'est là que vécurent les Lazaristes, jusqu'au moment où, par suite d'une brutale expulsion, ils durent quitter, il y a trois ans, la maison où ils avaient fait tant de bien. Là se trouvait un personnel de neuf prêtres, occupés soit aux missions, soit au juvénat. Les Lazaristes donnaient une moyenne de soixante missions ou retraites annuelles. De plus, ils avaient la direction de soixante maisons de Filles de la Charité situées dans sept départements voisins du diocèse de Lyon.

La chapelle des Lazaristes, située 49, montée du Chemin-Neuf, est de style roman. Elle fut construite, en 1867, par l'architecte Franchet qui débutait alors. Cet édifice remplaça un oratoire provisoire dont le sanctuaire devint la sacristie de la nouvelle chapelle. En 1874, la chapelle reçut des embellissements, c'est-à-dire des peintures et des statues. Elle fut enfin complétée, aux dépens des bâtiments réservés aux missionnaires, lorsqu'on établit, dans la chapelle, une vaste tribune qui correspondait au premier étage; dans le vestibule de cette tribune on installa deux autels et des confessionnaux.

Le maître-autel, de bois sculpté, est dédié à Notre-Dame de Lourdes; on l'a décoré de cinq statuettes : le Bon Pasteur ayant à ses côtés saint Pierre et saint Paul et, aux extrémités, sainte Jeanne de Chantal, fondatrice de la Visitation, et la vénérable Louise de Marillac, veuve Legras, institutrice des filles de la Charité ou religieuses Saint-Vincent de Paul. Les statues qui ornent la nef sont celles de saint Vincent de Paul, de l'apôtre saint Jean, de saint François de Sales et de saint Louis. Les deux autels placés dans le vestibule sont de marbre blanc et dédiés l'un au Sacré-Cœur, l'autre à saint Joseph. La tribune en possède un autre sous le vocable de saint Vincent de Paul. Mentionnons enfin qu'au-dessous de la sacristie se trouvait un petit oratoire dédié à la Passion de Notre-Seigneur, avec autel et chemin de croix.

TRINITAIRES

L'ordre des Trinitaires fut fondé en 1199, par saint Jean de Matha; celui-ci naquit en Provence, fit ses études à Aix, puis à Paris, où il prit ses grades en théologie. Lorsqu'il célébra sa première messe, dans la chapelle de l'évêque de Paris, il aperçut, dans une vision céleste, un ange vêtu de blanc qui portait sur la poitrine une croix rouge et bleue; ses mains étaient enchaînées et près de lui se tenaient deux esclaves, l'un chrétien et l'autre Maure. Il comprit que Dieu l'appelait à s'occuper de la rédemption des captifs. Il se joignit à Félix de Valois, prince de sang royal, qui avait été inspiré de la même vocation. Tous deux se rendirent à Rome et obtinrent d'Innocent III l'approbation de leur institut. De retour en France, ils se fixèrent à Cerfroid, dans le diocèse de Meaux. Le pape leur donna des lettres pour le sultan du Maroc, et bientôt l'ordre de la Rédemption ou des Trinitaires se propagea avec rapidité, non seulement en France, mais en Italie, en Espagne et en Allemagne.

L'établissement à Lyon des chanoines réguliers de l'ordre de la Trinité pour la rédemption des captifs eu lieu en 1658. Depuis cette époque, les Trinitaires ont toujours été protégés par les magistrats de Lyon. Louis XIV, par ses lettres de chancellerie, en date du 22 août 1689, donna son consentement à l'acquisition d'une maison appartenant aux Mascrany et située à Bellecour. Dans l'acte royal, il est fait mention du « con-

sentement positif et agrément du roy de l'établissement des Trinitaires en la ville de Lyon, pour concourir au soulagement des pauvres captifs, pour lesquels Sa Majesté a toujours donné des marques de miséricorde ».

Les Trinitaires furent aidés dans leur établissement par la charité et les legs de personnes pieuses faits en faveur des captifs chrétiens, livrés à la fureur des mahométans. Ils payèrent toujours, d'ailleurs, les amortissements de leurs acquisitions ou de ces legs pieux.

En 1658, le P. Roch Blanc, visiteur provincial de la congrégation réformée des Trinitaires de Provence, s'adressant à Antoine de Neuville, abbé de Saint-Just et vicaire général de Lyon, lui demandait l'autorisation d'établir à Lyon un hospice où habiteraient quelques moines, pour recevoir les religieux qui passent dans cette ville en conduisant les captifs rachetés qu'on mène ordinairement des ports de Provence à Paris, comme aussi pour aider à la communication des couvents situés à Paris avec ceux des provinces voisines. Camille de Neuville, persuadé des avantages que procurait à la chrétienté l'institut des Trinitaires, permit, le 16 juillet 1658, « aux religieux de la province de Provence d'établir, selon les formes, pouvoirs et facultés de leurs règles, et aux termes du droit, un hospice de leur ordre en la maison sise en la montaigne du Gourguillon, qui fut cy devant habitée par les filles Pénitentes transférées au couvent de Bellecour, aux charges et conditions suivantes, savoir : qu'ils ne pourront prétendre que ce soit un couvent, mais seulement un hospice ; qu'ils ne pourront y chanter aucun office, mais seulement dire la messe les portes fermées ; ne pourront avoir aucune cloche ny clocher, ny s'immiscer en aucune façon à l'administration des sacremens ; sauf en tout les droits de monseigneur l'archevêque et de ses successeurs et les devoirs paroissiaux ».

Le 26 juillet de la même année, le prévôt des marchands et les échevins de Lyon permirent aux Trinitaires de s'établir dans notre ville, à condition qu'ils ne seraient pas à charge et qu'ils ne pourraient y quêter. Antoine de Neuville, vicaire général, écrivit, le 24 juin 1659, à l'archevêque de Lyon, en séjour à Paris, pour lui représenter que si les religieux ne pouvaient ouvrir leur chapelle au public, leur installation serait, en partie, infructueuse. En conséquence, le 26 juillet, monseigneur permettait « d'ouvrir la chapelle de leur hospice, dire publiquement la messe et les offices divins, suivant l'institution de leurs règles, dérogeant sur ce point à l'acte d'établissement, que nous voulons être observé et entretenu en tous ses autres points ».

Il importe de remarquer que ces religieux demeurèrent fidèles à leur règle de charité ; les preuves et les exemples abondent dans les documents. Bornons-nous à raconter le passage à Lyon de trois cent treize esclaves. Le bureau du conseil général s'assembla, le 11 septembre 1785, pour délibérer sur le choix de quatre confrères devant augmenter le nombre des quêteurs pour « la procession » des esclaves chrétiens qui devaient passer à Lyon. Les sieurs Billet, Cottent, Bégule et Maute voulurent bien se joindre aux sieurs Burlat et Auroux, choisis par le curé de Saint-Nizier, pour faire la quête. On s'engagea à bien traiter ces malheureux. « M. le recteur portant la parole a dit : que plusieurs compagnies, chapitres et corps de cette ville s'empressent à l'envi de donner

aux trois cent treize esclaves chrétiens récemment rachetés, et qui doivent passer au plus tôt dans cette ville, des témoignages de l'intérêt qu'ils prennent aux misères et cruauté qu'ils ont éprouvées dans leur captivité ». Il serait trop long d'analyser ici le dossier de cette affaire qui fit grand bruit à l'époque.

Nous manquons de renseignements sur la chapelle des religieux, mais un document des archives du Rhône donne une description détaillée de leurs possessions en 1618. En voici quelques extraits : « Les R. P. Trinitaires possèdent de la directe de l'archidiaconé, un tènement consistant premièrement en un bas servant de serre pour les orangers, sur lequel est partie de l'église, à l'orient du bas, une cour close de murailles, et dont la partie septentrionale est couverte ; plus, à l'orient de la cour, partie d'un pavillon ou corridor, et à l'orient du pavillon, une serve d'eau, et partie d'un jardin et allée en treillage de vigne, le tout joint et contigu de la contenue de 3.060 pieds quarrés, situé en cette ville dans la rue tendante de la fontaine de Gourguillon, ou de la place de la Trinité à la rue de Luco ou à la boucherie Saint-Georges. Reconnue au profit de la directe de l'archidiaconé par dame Louise de Langes, femme de Balthasar de Villars, le 18 décembre 1618. »

RÉCOLLETS

On sait quelles interminables querelles les frères Mineurs Récollets soutinrent contre les frères Mineurs des diverses réformes observantes et contre les Observants proprement dits pour tirer à eux l'origine de l'ordre, c'est-à-dire pour se prétendre issus de la stricte pratique de la première règle franciscaine qui, dès le XIV[e] siècle, aurait été réduite à de rares communautés dispersées et presque invisibles sous beaucoup de noms variés et que saint Pierre d'Alcantara aurait retrouvée, recueillie et transmise intégralement et purement à ses disciples qu'il aurait appelés recueillis, *Recollecti*, bien plus pour cette raison que pour leur signifier qu'ils devaient se retirer, se ramasser hors des relâchés. A la distance des siècles, où se dépensa beaucoup d'encre, ces polémiques semblent puériles : elles n'en étaient pas moins sérieuses en ce qu'elles suscitaient des recherches historiques intéressantes et stimulaient des diversités de zèle très respectables dans le partage du merveilleux et simple idéal proposé au monde par le patriarche d'Assise.

Les Récollets de Lyon, quoique tenus en suspicion ou en jalousie longtemps encore après leur arrivée, par les Observants, autant et plus que par les Conventuels dits Grands Cordeliers, ne s'attardèrent pas trop au soin de leur naissance spirituelle. Ils se montrèrent, dès leurs difficiles débuts, mortifiés et laborieux, attachés à la prière chorale et à la stricte vie de pauvreté, fondements de la perfection franciscaine. Peu à peu ils déracinèrent les préjugés et les ressentiments et acquirent l'estime et l'affection de leurs confrères en saint François, et notamment des derniers Franciscains, enfants nouveaux venus dans

l'immense famille séraphique, c'est-à-dire des Capucins. Ceux-ci parurent enlever aux Récollets leur qualité d'avant-garde ; ils furent toutefois leurs meilleurs amis.

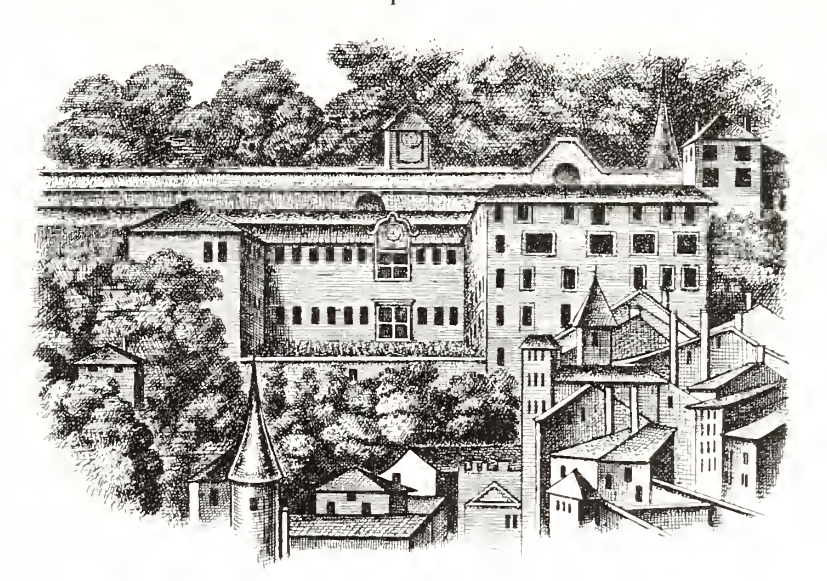
Une mésaventure assez curieuse signala l'entrée à Lyon des bons religieux. Le consulat s'étonna de ce nom de Récollets y flairant quelque résurrection et déguisement d'une secte hérétique. C'était au commencement de l'année 1619, il fallut que le père Exupère, pro-gardien, c'est-à-dire futur gardien, se défendît de ce soupçon étrange par une longue épître dont on trouve un résumé dans les pièces de fondation du couvent de Lyon, qu'il démontrât l'antiquité vénérable du nom de Récollets, et qu'il citât in-extenso la bulle d'approbation de la réforme récollecte de stricte observance où Clément VII fait un particulier éloge de ce retour à la vraie tradition de l'esprit et des mœurs des primitifs disciples du mendiant d'Assise. Ce qui ne laisse pas de surprendre, dans le cas présent, c'est que le nom, déjà si connu dans le midi de le France, depuis la première moitié du XVIe siècle, pût être discuté après les lettres patentes d'Henri IV et l'engagement que prit, le 30 mars 1616, l'assemblée du clergé de France de favoriser les Récollets comme les réformateurs de la stricte observance.

Ce ne fut là d'ailleurs qu'une courte alerte : l'établissement devait amener de réelles difficultés. Dans les archives du monastère lyonnais, parmi les courtes notices des fondations récollectes du Lyonnais et des environs, on trouve celle du couvent de Lyon, la dix-septième en date de la province. On souhaiterait un complément de renseignements à ces quelques lignes, que voici : « Nos pères de Lyon visitèrent la ville, le 14 novembre 1619, ayant toute la permission nécessaire pour cela, ils s'établirent au-delà du faubourg de la Croix-Rousse ; ils y demeurèrent trois années de suite. Mais la reine-mère Marie de Médicis voulut qu'ils fussent logés dans la ville et obtint toutes les permissions pour cela : c'est pourquoi ils quittèrent le lieu de la Croix-Rousse où ils étaient très mal, le 23 septembre 1622. Monseigneur l'évêque prince de Genève, commis par sa majesté, déplanta ladite Croix et la transporta au lieu où sont à présent les Récollets, ce qui se fit en 1623. On célébra la première messe de l'autorité de monsieur de La Faye, grand vicaire de l'éminentissime cardinal de Marquemont, archevêque et comte de Lyon, primat des Gaules, et furent logés cinquante religieux en une maison pour toute la ville. »

Ce memento est succinct. On n'y peut ajouter de documents sur la première installation, qu'une bulle de 1619 du pape Paul V, donnant un couvent de l'Observance de Lyon aux Récollets et instituant l'archevêque pour les mettre en possession de cette maison régulière vulgairement nommée Sainte-Marie des Anges, enfin les plaçant sous la custodie du Dauphiné. Joignons-y l'acte de réception et d'autorisation du consulat, en date du 14 novembre de la même année, noble François de Merle étant prévôt des marchands. Dans cet acte il est dit en substance que les Récollets, « ayant reçu permission de M. le marquis de Villeroy, gouverneur général, se sont transportés au lieu de la Croix-Rousse lequel, entre tous ceux de la ville, avait été jugé le plus commode à bâtir et construire pour être de grande étendue et donnant facultés de dresser de longs communs et de former jardins et vignes. » Cette attestation ne manque pas de contredire quelque peu la

concise appréciation du résumé copié plus haut : « ils quittèrent le lieu de la Croix-Rousse où ils étaient très mal. » C'est que, sans doute, le domaine qu'on avait destiné aux Récollets ne leur avait pas été accordé en entier. Une lettre d'un religieux, du 2 janvier 1620, apprend que la communauté est à l'étroit et resserrée entre des voisinages incommodes. La suite de l'acte précité indique quels étaient ces voisinages qui, eux aussi, estimaient fâcheux les Récollets. Il y eut plainte au consulat par les administrateurs de l'Aumône générale, de l'hôpital du pont du Rhône et de l'hospice du Petit-Jésus, tant sur l'établissement de ces nouveaux mendiants, que sur celui des Carmes réformés ou déchaux et sur celui des Feuillants.

Les échevins ne se mêlèrent pas à la plainte et ne s'en émurent pas à l'excès : ils gardèrent leur bienveillance aux religieux mendiants, quoiqu'ils reconnussent que ce régime de vie basé sur l'aumône privait de ressources les hôpitaux et les autres instituts dont les possessions ou les couvents se trouvaient sur la colline Saint-Sébastien ou de la Croix-Rousse. Enfin, tout bien pesé, et pour mettre du baume sur la plaie, malgré que la ville se fût grevée de grandes dépenses pour l'accueil fait à madame royale de France, princesse de Piémont, elle donna aux frères Mineurs Récollets la somme de deux mille livres pour être employée en constructions. Cette madame royale, princesse de Piémont, que l'on voit, entre parenthèse, comme circonstance atténuante ou comme échappatoire, était Christine, seconde fille de Henri IV, mariée à Victor-Amédée, fils et héritier présomptif de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie.



Le monastère des Récollets au XVIIIe siècle.

La générosité continue du consulat ne fit guère de profit sur l'heure aux Récollets déjà décidés à émigrer dans un quartier moins encombré d'œuvres pies ; par un scrupule louable ils voulurent rendre la somme en passant le pont pour se fixer à Bellegrève, en la montée Saint-Barthélemy ; mais les consuls la leur laissèrent par lettre du 22 décembre 1622, puisque, aussi bien, ils n'avaient pu encore la dépenser pour son objet, et qu'ils n'avaient pas un moindre besoin de construire en changeant de lieu sans que ce fût de leur volonté. Leur nouveau séjour était agréable et assez dégagé sur le Garillan. Peu après on vit s'établir à leurs côtés les Lazaristes, qui, eux, se comportèrent en voisins de bonne composition pendant plus d'un siècle. L'abbaye de Chazeaux ne fut pas non plus une voisine pointilleuse.

L'année 1622 donna aux Récollets l'assiette qu'ils n'avaient pas encore obtenue en trois années : ils eurent permission de Thomas de Meschatin La Faye, vicaire général, de faire le plantement de la Croix dans la ville, et du consulat une seconde autorisation de bâtir, cette fois, dans l'enceinte. On sait, par une circulaire provinciale de 1630, que, dès l'année précédente, ils étaient dans l'intention d'ériger une chapelle assez ample. Leur bonne volonté ne fut vraisemblablement pas soutenue par de bons moyens, car la première chapelle assez misérable dut être démolie. L'acte de consécration de la seconde, par Mgr Camille de Neuville, n'est que de 1659. Voici la substance du procès-verbal : « Qu'il soit connu que l'année du Seigneur 1659, le dimanche de Pâques, trentième jour du mois de mars, nous avons dédié et consacré à l'honneur de Dieu tout-puissant, de la glorieuse Vierge et de tous les saints l'église édifiée de neuf au monastère des Pères Récollets, sur la montagne de Fourvière, en notre ville. Cette église possède trois autels ; le majeur et principal sous l'invocation et à l'honneur de saint François renferme des reliques des saints Fulgence et Valentin ; celui qui est sous le titre de la bienheureuse Vierge Marie, des reliques de sainte Anne sa mère et des saints martyrs Candide et Paulin ; celui enfin qui est voué à saint Didace, confesseur, des reliques des saints martyrs Cassien et Flavien ». L'acte se termine par la concession de 40 jours d'indulgence à tout fidèle qui visitera l'église dans les dispositions et aux conditions requises. Entre toutes les églises monastiques qui couvraient Fourvière, cette chapelle fut particulièrement populaire, il s'y fit maintes belles cérémonies et, qui mieux est encore, plusieurs abjurations de protestants d'importance, et cela l'année même de la consécration.

Le 24 mars 1683, le père Fortuné, gardien aussi distingué par sa science que par sa vertu, bénit une seconde chapelle petite, mais de justes proportions et de bon style, la chapelle de l'infirmerie, qu'il dédia à Notre-Dame-de-Pitié. Auparavant, le 3 janvier 1673, le définitoire, sorte de conseil, en sa première session de l'année, avait accepté de Michel Gros, seigneur de Saint-Joyre, gentilhomme charitable résidant à Lyon, la fondation, dans l'église du monastère, déjà enrichie de plusieurs présents, d'une chapelle dédiée à Saint-Pierre d'Alcantara Franciscain. « M. Michel Gros, seigneur de Saint-Jouerre et M. Antoine Michallet, architecte, lit-on dans l'acte de fondation, ont, étant présents par devant nous notaire royal, pris engagement de faire et construire une chapelle dans l'église des Révérends Pères Récollets, à l'entrée d'icelle, du côté de bise, de la longueur et largeur de la place qui est entre la chapelle de M. Guiston, baron de Vaulx, du côté du soir, et l'entrée maîtresse du côté du matin ; et sera tenu ledit sieur Michallet de faire rehausser le mur de ladite chapelle de toute la hauteur et longueur nécessaire pour la construction ; item, de faire la voûte de ladite chapelle avec celle de la sépulture couvert en dôme. » Le 12 février 1673, le père Morin, gardien, remercie le seigneur de Saint-Joyre de la protection et de la générosité que marqua toujours sa famille envers les Récollets, et de la chapelle Saint-Pierre d'Alcantara qu'il a fait construire : en retour, il lui reconnaît tous les droits et privilèges que les frères Mineurs peuvent accorder à leurs bienfaiteurs, celui surtout de mettre ses armes et les armes de madame de Saint-Joyre sur ladite chapelle, enfin d'y être enterrés tous deux.

Un témoignage de reconnaissance que nous a gardé un immense et beau parchemin digne de la calligraphie qu'il contient, est celui qu'adressèrent, le 16 janvier 1713, au prévôt des marchands et aux échevins, au nom du monastère, les frères Bénigne de Villaret, provincial, Prosper de Romans, gardien, Epiphane Nicaud, ex-provincial, René de la Coste, définiteur, et Ferdinand d'Arnal, définiteur, en un style cordial et très digne. Ils rendent grâce à Messieurs de la ville « des bienfaits qu'ils n'ont cessé d'en recevoir, depuis le 22 décembre 1622, où ils leur permirent de bâtir le monastère, auquel leur protection a été un signe de l'approbation d'En-Haut, comme il a paru à la suite heureuse de son histoire ». Ils rappellent les facilités qu'ils eurent de leur bienveillance, les aumônes nombreuses qu'ils reçurent de leur charité et de leur piété dans des commencements malaisés ; ne leur donnaient-ils pas tout récemment encore la réparation du vitrage du réfectoire ? Ils rappellent aussi qu'en signe de gratitude, les armes de la ville étaient apposées depuis longtemps sur la porte du monastère Saint-François de Lyon, et enfin ils supplient le consulat de vouloir se reconnaître pour vrai et légitime fondateur de cette maison et de celles qui en sont nées dans la province. Le consulat se rendit volontiers à cette requête, et jusqu'à la fin de l'ancien régime il demeura en bonnes relations avec les Récollets.



Le Père Nicolas René, Récollet.

Ceux-ci n'enflèrent pas leur cœur dans la prospérité ni dans leur multiplication extraordinaire, non plus que dans les succès obtenus en chaire, notamment dans la première moitié du XVIIIe siècle. Depuis qu'ils avaient une province distincte de Saint-Bonaventure, une province à eux, la province Saint-François, et qu'en 1637, le souverain pontife avait supprimé leurs litiges avec les Cordeliers, ils s'étaient accrus d'année en année, on pourrait presque dire de mois en mois. Le chapitre général de la province Saint-François,

tenu au couvent Saint-François de Lyon, du 12 au 19 octobre 1707, fit état de vingt-neuf couvents et d'un oratoire. Les plus prospères de ces couvents étaient Mont-Calvaire, Notre-Dame de Grâces à la Côte-Saint-André, les Saints-Anges près de Saint-Marcellin, le Saint-Esprit près de Saint-Amand. Bientôt il fallut dédoubler la province Saint-François ; nous possédons des livres de profession soigneusement tenus et des biographies exactement rédigées dans lesquelles se trouve le récit du martyre du Père Clément, de Lyon, survenu au Caire, en décembre 1703, et des correspondances spirituelles qui méritent d'être signalées.

Mais qu'est-ce que cela auprès de ce qui a été perdu ; on regrettera, par exemple, qu'il ne subsiste presque rien des lettres aux Clarisses de Montbrison, de Romans et de Clermont qui avaient été mises sous l'autorité des Récollets de Lyon ; qu'il manque la plupart de celles qu'écrivirent les provinciaux et gardiens sur l'interprétation que les Observants voulaient faire de la déclaration du pape Urbain VIII accordant, en 1625, au ministre général le même pouvoir sur les Observants réformés dits Récollets que sur les Observants eux-mêmes. C'est grand dommage enfin de constater la perte des papiers du père Legault, du couvent de Lyon, lequel eut, le premier des Récollets, en 1640, la charge de vicaire général de l'ordre de Saint-François, en France, qui se mêla aux grandes affaires religieuses et politiques, écrivant beaucoup et parlant habilement.

Pour la conservation de son temporel, le couvent Saint-François de Lyon répugnait à l'abus des grimoires judiciaires, au contraire de tant d'autres couvents qui se laissaient aller à ces excès. Un avertissement de la généralité aux Récollets, en date du 26 avril 1672, sur requête du sieur François de Nauzelle, écuyer, seigneur de Jonché et de Combelande, avec ordre de réparer la muraille du côté de bise qui, déchaussée dans ses fondations, peut causer des accidents notables ; une convention, du 19 novembre 1682, entre Vidend, seigneur de la Tour, père temporel, et Joachim Blampignon, pour l'exhaussement des murailles et la réfection d'une plate-forme ; l'attestation que le couvent a été aligné dans sa façade sur la rue, en la montée Saint-Barthélemy, comme il a été ordonné par les consuls ; une cession d'eau faite par les religieux à la ville en 1714 pour l'entretien de la fontaine du Garillan ; quelques chicanes avec les Lazaristes sur des mitoyennetés et des réparations à débattre : voilà tout ce que nous a légué à cet égard le chroniqueur qui s'appliquait de préférence aux actes des chapitres et des congrégations.

Et précisément le dernier document qu'on possède des Récollets de Lyon est l'acte du chapitre provincial de 1781 que présida le Père Roch Gaget, commissaire général, et où furent élus les pères Debere, ministre pour la troisième fois, Pie Allard, provincial pour la deuxième fois, Albain, custode, Amable Puray, Vincent Carrière, Sebin, Pécoult, Théodore Berger, définiteur.

Le couvent des Récollets fut vendu, le 30 juin 1796, comme bien national ; un acte donne à ce sujet d'intéressants détails. La vente se fit par les administrateurs du département du Rhône à Laurent Deville, de Saint-Étienne-en-Forez, représenté par Pierre Montagne, négociant de la même ville, son fondé de pouvoir. Les biens se composaient alors de la maison claustrale, montée Saint-Barthélemy, avec bâtiments, église, terrasses,

jardins et clos. La maison était confinée à l'est par la montée Saint-Barthélemy et le clos des Lazaristes, à l'ouest par le clos de la maison d'Albon, au midi par les Chazeaux. La maison et le tènement comprenaient une superficie de 189.428 pieds carrés, dont 26.653 pieds pour la maison claustrale, l'église, le cuvier et le hangar, et le reste en terrasses, jardins, vignes et terrains ensemencés, le tout formant une surface de 15 bicherées faibles.

La maison claustrale joignait l'église au midi, et l'on y parvenait par un grand escalier en pierre à doubles rampes avec palier, construit dans un péristyle ayant son entrée sur la montée Saint-Barthélemy. La maison formait trois corps de bâtiments, dont deux pour les ailes ; au centre se trouvaient la terrasse et le jardin. L'édifice était desservi par deux escaliers, le premier étage comprenait le réfectoire et d'autres grandes pièces ; le second les chambres des religieux, séparées par des cloisons, couloirs et corridors ; le troisième d'autres cellules et le grenier. L'église joignait au nord le bâtiment claustral, prenait comme lui son entrée sur le palier du grand escalier, construit dans le péristyle. Au midi du corps de bâtiments longeant la montée Saint-Barthélemy, du côté de l'est, se trouvait une terrasse avec jardin, puis, à l'extrémité méridionale, un hangar et un cellier dans lequel étaient un pressoir et une cuve pour la vendange. A la suite et à l'ouest de cette première terrasse, il en existait une seconde formant aussi jardin et terre ensemencée, puis, toujours à l'ouest, une terre à froment et une vigne, l'une et l'autre contiguës et situées sur la pente de la montagne.

La vente eut lieu pour la somme de 65.132 livres ; on en excepta toutefois la bibliothèque des religieux appartenant à la nation et qui se trouvait dans une pièce au-dessus de l'église. De plus, le droit du propriétaire fut limité quant au régime des eaux. Aujourd'hui, la chapelle des Récollets a disparu, et cet ordre religieux lui-même ne possède plus à Lyon aucune maison.

CHAPELLE DE BALMONT

Dans le quartier de la Duchère, à Vaise, près de la limite de Lyon, au n° 1 de la montée de Balmont, se trouve une modeste chapelle dont nous allons retracer l'histoire. Par une bonne fortune bien rare, les documents abondent sur cet oratoire, et on en peut suivre l'histoire pendant deux siècles et demi.

La chapelle fut fondée, le 2 mai 1656, par Pierre Roy, marchand, tireur d'or, à Lyon. Le 1er août de la même année, l'édifice étant achevé, on procéda à sa bénédiction. Trente ans plus tard, le 26 septembre 1687, sans doute à la suite de réparations, on mit sur l'autel une pierre sacrée de marbre blanc, qu'on enveloppa d'un treillis vert, et on y glissa un parchemin mentionnant la fondation qu'on vient de rapporter. Le 1er janvier 1708, on procéda à une révision ou inventaire. En 1719, le sieur Chaluette ayant acheté

la propriété à Jean-François Benoît, sollicita de l'archevêque la reconnaissance du culte. Le prélat répondit par le décret suivant :

« François-Paul de Neufville de Villeroy, archevêque et comte de Lyon, primat de France, conseiller du roy en tous ses conseils, sçavoir faisons que sur ce qui nous a été représenté de la part de sieur Jean-François Benoît, marchand de cette ville, qu'en l'année 1719, il acquit du sieur Chalmette un domaine situé aux extrémités de la paroisse de Vaize, dans lequel il y a une chapelle en bon état, où l'on a jusqu'à présent célébré le saint sacrifice de la messe avec deuë permission ; mais, comme ledit sieur Benoît n'a trouvé aucun titre de concession de ladite chapelle, lesquels peuvent avoir été égarés, soit par le laps des temps ou par la négligence des possesseurs dudit domaine, il nous a très humblement fait supplier de permettre que l'on continue à célébrer dans ladite chapelle, et de luy accorder pour cet effet nos lettres sur ce nécessaires. A ces causes, nous, archevêque et comte de Lyon susdit, voulant favoriser ledit sieur Benoît et après avoir été certifié que ladite chapelle n'a point été profanée, qu'elle est décemment construite, pourvue de toutes les choses nécessaires au service divin, et nullement sujette aux usages domestiques : avons permis et permettons à tous prêtres séculiers et réguliers de continuer à y célébrer le saint sacrifice de la messe, à la réserve des jours exceptés par les règlemens généraux de notre diocèse, sauf en tout néantmoins les droits et devoirs parroissiaux, et à condition que ladite chapelle demeurera sujette et soumise à perpétuité à notre authorité, visite et juridiction, et de nos successeurs. Donné à Lyon, dans notre palais et sous notre seel archiépiscopal, ce vingt-deuxième septembre mil sept cent vingt-deux ».

On sait qu'il est dans les usages ecclésiastiques de faire visiter, de temps en temps, par un délégué de l'archevêque, les lieux consacrés au culte, afin de s'assurer s'ils sont en bon état et toujours dignes de l'usage qu'on en fait. On a conservé le procès-verbal de la visite de cette chapelle, dressé, le 21 avril 1738, par Legras, curé de Limonest. Il ne sera pas sans intérêt de donner le texte de cette visite.

« Nous, Hugues-François Legras, prêtre et curé de la paroisse de Limonest-au-Mont-d'Or, en conséquence de la commission en datte du 21 février dernier, adressée par monseigneur l'illustrissime et révérendissime Charles-François de Châteauneuf de Rochebonne, archevêque et comte de Lyon, primat de France et pair de France, pour faire la visite d'une chapelle dépendante d'un domaine que monsieur Louis Balmont, bourgeois de Lyon, possède dans la parroisse de Veyse : avons procédé à ladite visite, et, pour cet effet, ce jourduy 21 avril de la présente année, nous nous sommes transportés audit domaine, où étant arrivé, nous avons été conduit à ladite chapelle qui est entièrement séparée de tous bâtimens. Elle est fort éloignée de l'église parroissiale, le chemin qui y conduit est mauvais dans les temps de pluye et d'hyver, et la maison dudit sieur Balmont étant située à la montée vulgairement appelée Balmont et qui est très rapide, ledit chemin par conséquent est très incommode et difficile surtout pour les personnes âgées et infirmes ; ladite chapelle est éloignée des autres églises de demie lieue. Ensuitte, ouverture nous ayant été faitte de ladite chapelle, nous avons reconnu qu'elle ferme à clef, que la voûte a canne,

le carrelage, les murs, les vitres, le couvert, l'autel qui est proprement orné, le tableau dudit autel représentant le mistère de l'Assomption de la très sainte Vierge et qui est très décent, sont en bon état. Après quoy, ayant examiné le calice qui est d'argent, et a la coupe dorée en dedans ainsy que la patène, comme aussy la pierre sacrée, les nappes, chasubles, missels, aubes, ceintures, linges et autres ornemens nécessaires pour la célébration du saint sacrifice de la messe, nous avons trouvé le tout en très bon ordre, et dans toutte la décence requise et convenable. Dont et du tout nous avons dressé notre présent procès-verbal que nous certifions véritable. Et en foy de quoy, nous avons signé ledit jour 21e avril 1738. (*Signé* :) Le Gras, curé de Limonest-au-Mont-d'Or. »

On remarquera que le domaine appartenait à ce moment-là à la famille Balmont, qui a sans doute, à cette époque, donné son nom à la montée. Cette visite avait été faite à la demande même de Louis Balmont. A la suite de cette enquête, l'archevêque rendit la sentence suivante :

« Charles-François de Chateauneuf de Rochebonne par la miséricorde de Dieu et l'autorité de Saint-Siège apostolique, archevêque et comte de Lyon, primat de France, pair de France. Vue la requête à nous présentée par sieur Louis Balmont, bourgeois de Lyon, par laquelle il nous exposeroit que de son domaine situé à la montée de Balmont, parroisse de Vaize, dépend une chapelle domestique fort ornée et canoniquement construite, et comme l'éloignement de l'église parroissiale est fort considérable, que les chemins en sont impraticables en tems de pluye, que le supliant est déjà fort avancé en âge, et par conséquent plus exposé par ce motif à manquer au service divin les fêtes et dimanches ; il nous suplioit vouloir rétablir ladite chapelle interdite par notre mandement général du 1er septembre 1736, faisant offre d'y faire dire douze messes par le sieur curé du lieu toutes les années et d'en justifier, vüe notre ordonnance du 21 février de la présente année, qui commet Monsieur Hugues-François Le Gras, prêtre curé de Limonest, pour examiner la décence, la régularité, la nécessité de ladite chapelle, son éloignement de l'église parroissiale et autres églises ; le procès-verbal de Monsieur Legras, 21e du passé, par lequel il conste que ladite chapelle est entièrement séparée de tous bâtimens, très proprement ornée et dans la décence requise, éloignée considérablement de l'église parroissiale et de demy lieue des autres églises, avec une montée très rapide, incommode et difficile surtout pour les personnes âgées. Le tout examiné et considéré, nous, archevêque et comte de Lyon susdit, avons permis et permettons au supliant de faire célébrer le sacrifice de la messe dans la chapelle domestique de son domaine, situé à la montée de Balmont, parroisse de Vaize, exceptés les jours réservez, et en se conformant à nos intentions exprimées dans notre mandement du 1er septembre 1736, spécialement à ce que les douze messes que nous aurions désiré être fondées y soient néanmoins acquittées, une chaque mois et un jour ouvrable par les sieurs curé ou vicaires du lieu, sous la rétribution de vingt sols chacune dont justifiera chaque année le supliant au secrétariat de notre archevêché par quittance dudit sieur curé, à défaut de quoi ladite chapelle sera et demeurera interdite par le seul fait jusqu'à ce qu'il en soit par nous autrement ordonné ; sauf et sans préjudice des droits et devoirs parroissiaux et à condition que ladite chapelle res-

tera sujette et soumise à notre autorité, visite, juridiction et de nos successeurs archevêques. Et copie de notre présente ordonance sera affichée dans ladite chapelle pour servir de règle à ceux qui y célèbreront et qui ne pourront y célébrer s'ils sont étrangers, qu'ils ne se soient présentés au sieur curé du lieu qui examinera leurs lettres, pouvoirs et exeats. Donné à Lyon, dans notre palais et sous notre seel archiépiscopal, le neuf du mois de may 1738. »

De cette date jusqu'à la révolution, le culte se poursuivit paisiblement dans la chapelle domestique. Après la révolution qui avait fermé tous les oratoires, le domaine appartenait à Jean-Gaspard Myèvre, qui, le 12 avril 1803, adressa au cardinal Fesch la supplique suivante :

« Vous supplie humblement le sieur Jean-Gaspard Myèvre, propriétaire d'une maison de campagne à l'extrémité de la succursale de Vaize, de luy accorder la permission de faire célébrer la messe, le dimanche, pendant son séjour, dans sa chapelle cannonique à tous égards ; cette permission a été accordée sans interruption depuis 1737 à ses prédécesseurs et à luy successivement par les divers archevêques et grands vicaires de ce diocèse ; la dernière a été donnée par M. de Beauboisset pour Mgr de Mérinville. Je me flatte, monseigneur, que vous accueillerez d'autant mieux ma prière que j'ay chez moy ma belle-sœur infirme. »

Le lendemain, MM. Courbon et Renaud, vicaires généraux, accordaient l'autorisation « provisoirement pendant trois mois, à la charge de se pourvoir auprès du gouvernement de l'autorisation demandée ». Le préfet du Rhône, M. Bureaux-Pusy confirmait sa permission provisoire de trois mois le trois floréal, an XI.

Cependant M. Myèvre faisait des démarches à Paris, pour la reconnaissance définitive, et faisait agir M. Audo, ancien jurisconsulte, ami de David Portalis, lequel était chef de la comptabilité pour les affaires concernant le culte. Un si puissant appui ne pouvait rester vain, aussi le 13 floréal an XII, Portalis écrit-il à son ami la lettre suivante :

« Vous m'aviez chargé, monsieur, de la demande de M. Jean-Gaspard Myèvre, propriétaire à la montée de Balmont, commune de Vaize, département du Rhône. Vous avez paru mettre un grand intérêt à ce que cette demande fut favorablement et promptement accueillie par le gouvernement. Le rapport en a été fait au gouvernement, le 14 de germinal dernier, et approuvé le même jour. Lorsque l'expédition nous est parvenue, nous en avons fait passer une seconde expédition au citoyen préfet et à M. le cardinal archevêque de Lyon pour que l'exécution s'en ensuive. Quoique nous ne soyions pas en usage de délivrer des expéditions aux parties intéressées j'ai exigé qu'on m'en fit une exprés pour vous être présentée afin de vous procurer la satisfaction de l'offrir à votre ami pour lequel vous avez si fortement agi. Je suis charmé, monsieur, que vous m'ayez mis à même de pouvoir vous donner la preuve de mon vrai et sincère attachement. »

La chapelle de Balmont appartint en dernier lieu à M. Forestier à qui elle échut vers 1850, il y transporta l'œuvre des sourds-muets qu'il avait fondée tout d'abord aux Minimes. Il n'est pas de lyonnais de cette époque qui n'ait connu cette œuvre. M. et Mme Forestier

étaient sourds-muets, et puisèrent dans leur bon cœur une grande pitié pour ces déshérités de la nature. C'est là que pendant cinquante ans ont été élevés plusieurs générations de ces infortunés. Leur œuvre n'existe plus, elle a disparu avec les fondateurs dans des conditions qu'on doit rappeler. On sait qu'autrefois l'instruction des sourds-muets se faisait par signe. Le progrès vent qu'aujourd'hui ces infortunés s'essayent à parler comme tout le monde. M. Forestier n'était point accoutumé à cette nouvelle méthode. Son âge ne lui permettait pas de recommencer son éducation, il acheva d'élever les enfants qui se trouvaient dans sa maison, puis la légua aux abbés Lémann pour y installer une œuvre de bienfaisance. Les nouveaux directeurs, si connus à Lyon et dans toute la France par leurs études et leur prédication, ont installé dans la grande propriété un orphelinat de jeunes filles. Ces parlantes, comme on dit, font un singulier contraste par leurs bruyants ébats et leur gaîté avec le silence et la tristesse de ceux qui les ont précédées.

Pour aider au bon entretien de la maison les abbés Lémann firent appel au dévoûment des religieuses Franciscaines de Saint-Sorlin (Rhône), congrégation fondée par la mère Marie-François d'Assise, dont il importe de donner ici un courte notice biographique.

Cette digne personne naquit, le 25 décembre 1828, à Saint-Loup, près de Tarare. Voici comment le toit paternel abrita les prémices du futur institut des petites sœurs :

Quelques petites orphelines ayant été recueillies, un commencement de vie religieuse s'établit ; l'humble congrégation grandit peu à peu, et lorsqu'on quitta le toit paternel, on fonda un premier établissement à Saint-Sorlin, dans le canton de Mornant. En 1868 seulement, eut lieu l'institution canonique de la communauté.

L'accroissement de l'œuvre ne cessa, depuis, de s'affirmer sous la direction toujours plus généreuse de la fondatrice dont la vie entière se passa au service de la communauté. Lorsqu'elle mourut, les soins qu'elle avait donnés aux pauvres orphelines délaissées lui formaient une magnifique couronne.

La chapelle actuelle de Balmont est un édifice qui occupe le centre de la propriété. Elle présente la forme d'un petit temple grec avec un fronton de bon goût. A l'intérieur, au-dessus de l'autel, on voit encore le tableau de l'Assomption dont il a été question dans les documents indiqués plus haut. De chaque côté, on a placé deux statuettes : Notre-Dame de Lourdes et Saint-Joseph. Dans la nef, on voit deux autres statues du Sacré-Cœur et de Saint Augustin ainsi qu'une bonne toile, représentant la Descente de croix.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE X

SAINTE-BLANDINE

Bulletin paroissial de Sainte-Blandine, petite revue des familles, mensuel, 1re année, n° 1, janvier 1900, Lyon, Paquet, in-16 à 2 col., 8 p.

Jean-Claude Dartigue, premier curé de la paroisse Sainte-Blandine à Lyon, par P. Brac de La Perrière, Lyon, Bauchu & Cie, 1874.

ADORATION-RÉPARATRICE

Adoration-Réparatrice, recueil de prières à l'usage des

associés et notice de l'œuvre. (*A la fin :*) Lyon, imp. catholique, sans date, in-32, 2 parties, 79 p.-1 f.-14 p.

Institut de l'Adoration-Réparatrice, agrégation de l'Adoration-Réparatrice, règlement et cérémonial. Tournai, société S. Jean l'évangéliste, Deselée, Lefebvre et Cie, sans date, in-32, VIII-39 p.

Notice sur l'Institut de l'Adoration-Réparatrice. Maison-Mère, Paris, sans date, in-8, 12 p.

Annales catholiques, 15 avril 1876, 22 septembre, 10 et 17 novembre 1877 et 3 août 1878.

Sermon donné le 22 février 1879 dans la chapelle de l'Adoration-Réparatrice, rue Henri IV, 10, pour la clôture de l'octave annuelle de réparation, par M. l'abbé James Condamin, professeur à la Faculté des lettres de l'Université catholique. Lyon, imp. catholique, 1870, in-8, 19 p.

L'Adoration-Réparatrice à Lyon, extrait de l'Écho de Fourvière, n^os^ des 22 et 29 mai 1880, par Joseph Blanchon, souvenir de la retraite de 1880, offert par les dames zélatrices aux associés et aux amis de l'œuvre. Lyon, imp. catholique, 1880, in-32, 39 p.

Constitutions des sœurs de l'Adoration-Réparatrice. Solesmes, imp. Saint-Pierre, 1885, in-32, 2 f.-224 p.

Vie de la mère Marie-Térèse, fondatrice de la congrégation de l'Adoration-Réparatrice, par Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, quatrième édition. Paris, librairie Poussielgue, 1887, in-18, XII-454 p., portrait.

Une sœur de fra Angelico, étude biographique et artistique sur la révérende mère Marie-Thérèse du Cœur de Jésus, fondatrice de la congrégation de l'Adoration-Réparatrice, par M. le chanoine Jules Didiot, de l'Université catholique de Lille. Lille, Deselée, de Brouwer & Cie, 1900, in-32, 46 p.-1 f., portrait.

Institut de l'Adoration-Réparatrice, fondation de Lyon, 1851, 29 janvier 1901. Lyon, imp. Emmanuel Vitte, 1901, in-16, 3 f.-25 p.

MARIE-AUXILIATRICE

Œuvre de Marie-Auxiliatrice, place Saint-Clair, 1, 229e société de secours mutuels, autorisée le 10 février 1877, demoiselles employées dans le commerce, assemblée générale du 26 avril 1893, compte rendu de l'exercice 1892. Lyon, Mougin-Rusand, in-8, 27 p. — Compte rendu annuel.

La fondatrice des sœurs de Marie-Auxiliatrice, par l'abbé Théloz, chanoine honoraire de Belley, supérieur du petit séminaire de Meximieux, ouvrage béni par s. ém. le cardinal Richard, archevêque de Paris, et approuvé par nn. ss. les évêques de Nîmes et de Belley. Lyon, Vitte, 1894, in-16, 5 f.-419 p., portrait.

MARIE-THÉRÈSE

Vie de la bonne mère Marie de Jésus, née Sophie Brochet de la Rochetière, fondatrice et première supérieure générale des religieuses de Marie-Thérèse, solennellement reconnues et approuvées par s. s. Grégoire XVI, bref du 28 avril 1835, par l'abbé James Condamin, professeur à l'Université catholique de Lyon. Lyon, Vitte, 1897, in-8, XXXVIII p.-1 f.-717 p., portrait.

INCURABLES

Notice historique sur l'établissement de charité des jeunes filles incurables, rue de l'Abbaye-d'Ainay, 1, par M. l'abbé Sève, aumônier de l'hôpital militaire de Lyon, chanoine honoraire de Nancy. A l'établissement, et chez Louis Perrin, imprimeur, 1836, in-8, 2 f.-179 p.-2 f.

La ville des aumônes, tableau des œuvres de charité de la ville de Lyon, par l'abbé Nicolas Bez. Lyon, librairie chrétienne, 1840, in-8, 282 p.

Théodore Perrin, *Notice biographique sur Louise-Adélaïde Perrin*, fondatrice de l'établissement des jeunes filles incurables de Lyon. Lyon, Girard et Josserand, 1852, in-8, 19 p. Extrait du *Journal des bons exemples.*

Rapport sur le concours ouvert par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, pour l'éloge de Mlle Adélaïde Perrin, fondatrice de l'œuvre des jeunes filles incurables, lu à la séance publique du 22 décembre 1874, par M. Louis Guillard, chef de l'institution du Verbe-Incarné, ex-président de l'académie, etc. Lyon, imp. Louis Perrin, Alf.-Louis Perrin & Marinet, succ., 1875, in-8, 26 p.

Compte rendu de l'établissement de charité des jeunes filles incurables, rue de Jarente, 6, fondé en 1819, par Mlle Adélaïde Perrin. Exercice 1896, assemblée générale du 1er avril 1897. Lyon, imp. Emmanuel Vitte, 1897, in-16, 18 p.-1 f. — Publication annuelle.


PARS OCCIDENTALIS
PARS MERIDIONALIS
PARS SEPTENTRIONALIS
PARS ORIENTALIS
PLAN DE LA CITÉ DE
LYON
AU XVIme SIÈCLE
CE PLAN REPRÉSENTE LA VILLE TELLE QU'ELLE ÉTAIT A LA FIN DU MOYEN ÂGE ET TELLE QU'ELLE SUBSISTAIT ENCORE AVANT LES RAVAGES DES PROTESTANTS EN 1562
PARMI MONUMENTS LES PLUS NOTABLES QUI Y SONT FIGURÉS CITONS:
LE GRAND CLOISTRE FORTIFIÉ DE St IEHAN RÉSIDENCE DES CHANOINES COMTES
LE CLOISTRE St PAUL LE GRAND CLOISTRE St IUST DÉFENDU PAR SES 22 TOURS PUIS LES ÉGLISES, CLOISTRES, CHAPELLES ET RECLUSERIES DE LA CITÉ
ON Y REMARQUE LES ANCIENS REMPARTS QUI INVESTISSAIENT LA CITÉ BOURGEOISE SUR LE ROSNE DEPUIS LA PORTE DES FRÈRES MINEURS IUSQU'A LA TOUR DES SERPENTS, SUR LA FACE SEPTENTRIONALE DEPUIS LA PORTE DES PATTES IUSQU'A LA PORTE DE LA PESCHERIE.
AU XIIe SIÈCLE CETTE CITÉ FORMAIT UN VASTE QUADRILATÈRE; LE REMPART ALLANT DE LA PESCHERIE A LA PORTE DE CHALAMONT SUR LA SAÔNE ET TOURNANT A ANGLE DROIT AU MIDI REJOIGNAIT LA PORTE DES FRÈRES MINEURS. UNE PORTE DE VILLE SE TROUVAIT A L'ENTRÉE DE LA RUE DE LA GERBE
LORSQUE LA CITÉ PRIT PLUS D'IMPORTANCE LES BOURGEOIS ÉTABLIRENT UNE NOUVELLE ENCEINTE AU NORD ALLANT DU ROSNE A LA SAÔNE UNE TOUR EN FLANQUAIT CHAQUE EXTRÉMITÉ ET LA MURAILLE, PASSANT SUCCESSIVEMENT PAR LES TOURS DU GRIFFON, St MARCEL, St VINCENT, SE TERMINAIT A LA PORTE DE LA ROCHE UNE CHAINE TRAVERSANT LA SAÔNE ABOUTISSAIT A LA TOUR DE LA CHANAL LA DÉFENSE OCCIDENTALE COMMENÇAIT ALORS A BOURGNEUF, SE PROFILAIT SUR LA COLLINE, DESCENDANT PRÈS DE St GEORGES OU UNE NOUVELLE CHAÎNE DÉFENDAIT LA RIVIÈRE.
AU XVIe SIÈCLE LA CHAÎNE D'AMONT ÉTAIT TENDUE PRÈS DE PIERRE SCISE
LA GRANDE ENCEINTE DE LA COLLINE DE FOURVIÈRE NE FUT ÉTABLIE QUE SOUS CHARLES V C'EST ALORS QUE LE CHÂTEAU DE PIERRE SCISE, AUTREFOIS EN DEHORS DE LA CITÉ, FUT RATTACHÉ AUX REMPARTS.
L'ENCEINTE DE LA CROIX ROUSSE NE FUT COMMENCÉE QU'AU COMMENCEMENT DU XVe SIÈCLE, ELLE ÉTAIT GARNIE DE HUIT TOURS, LA SEULE PORTE SAINT SÉBASTIEN DONNAIT ACCÈS DANS LA VILLE. CETTE ENCEINTE FUT REMPLACÉE SOUS LOUIS XII PAR UN REMPART BASTIONNÉ
LES PONTS DU ROSNE
(X) TRACÉ DE L'ANCIEN PONT ROMAIN ET PONT DU ROSNE AU MOYEN ÂGE; APRÈS SON EFFONDREMENT, SURVENU EN 1190, LORS DU PASSAGE DES ARMÉES DE PHILIPPE AUGUSTE ET DE RICHARD CŒUR DE LION SE RENDANT A LA CROISADE, IL FUT DÉPLACÉ ET REPORTÉ PLUS EN AMONT.
CE NOUVEAU PONT MAL ÉTABLI DURA PEU ET EN 1212 L'ARCHEVÊQUE RAYNAUD DE FOREZ FIT COMMENCER LE PONT (Y) EN MAÇONNERIE; LES PONTS ANTÉRIEURS ÉTAIENT ÉTABLIS EN CHARPENTERIE.
GR. CLOISTRE S. IEHAN
LA SAONE
LE ROSNE
PORT DE CHALAMONT
PORTE DE RUE NEUVE
LA CROIX ROUSSE
O. BÉCHEVELIN

TABLE DES CHAPITRES

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ÉGLISES ET CHAPELLES

TABLE DES GRAVURES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

88-B7550

GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01377 9406



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS